



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



ŒUVRES POÉTIQUES
DE
BOILEAU-DESPRÉAUX

ACCOMPAGNÉES
D'EXTRAITS DE SES ŒUVRES EN PROSE

ÉDITION CLASSIQUE ANNOTÉE

PAR



M. CH. GIDEL

PROVISEUR DU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

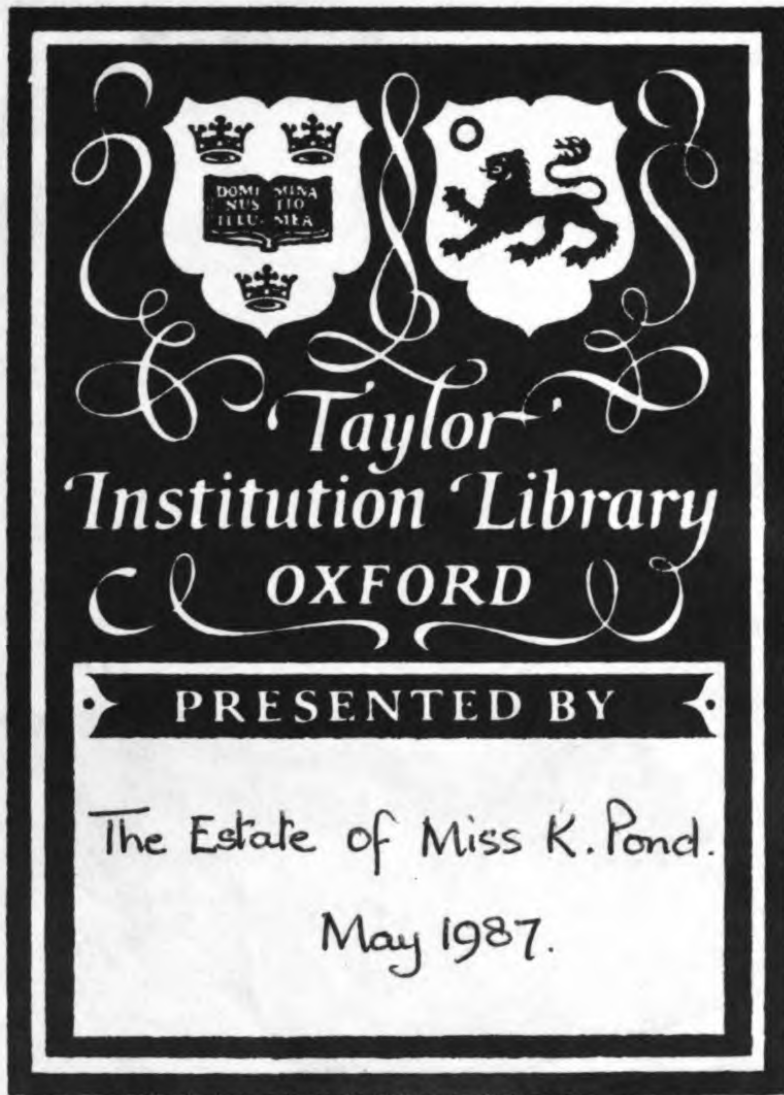
PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6



Florentino
per Amico

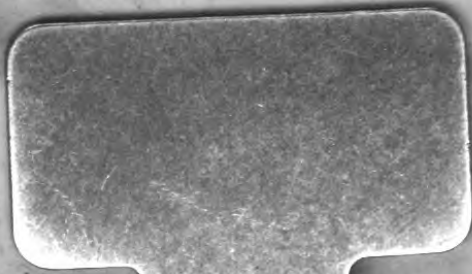


Taylor
Institution Library
OXFORD

PRESENTED BY

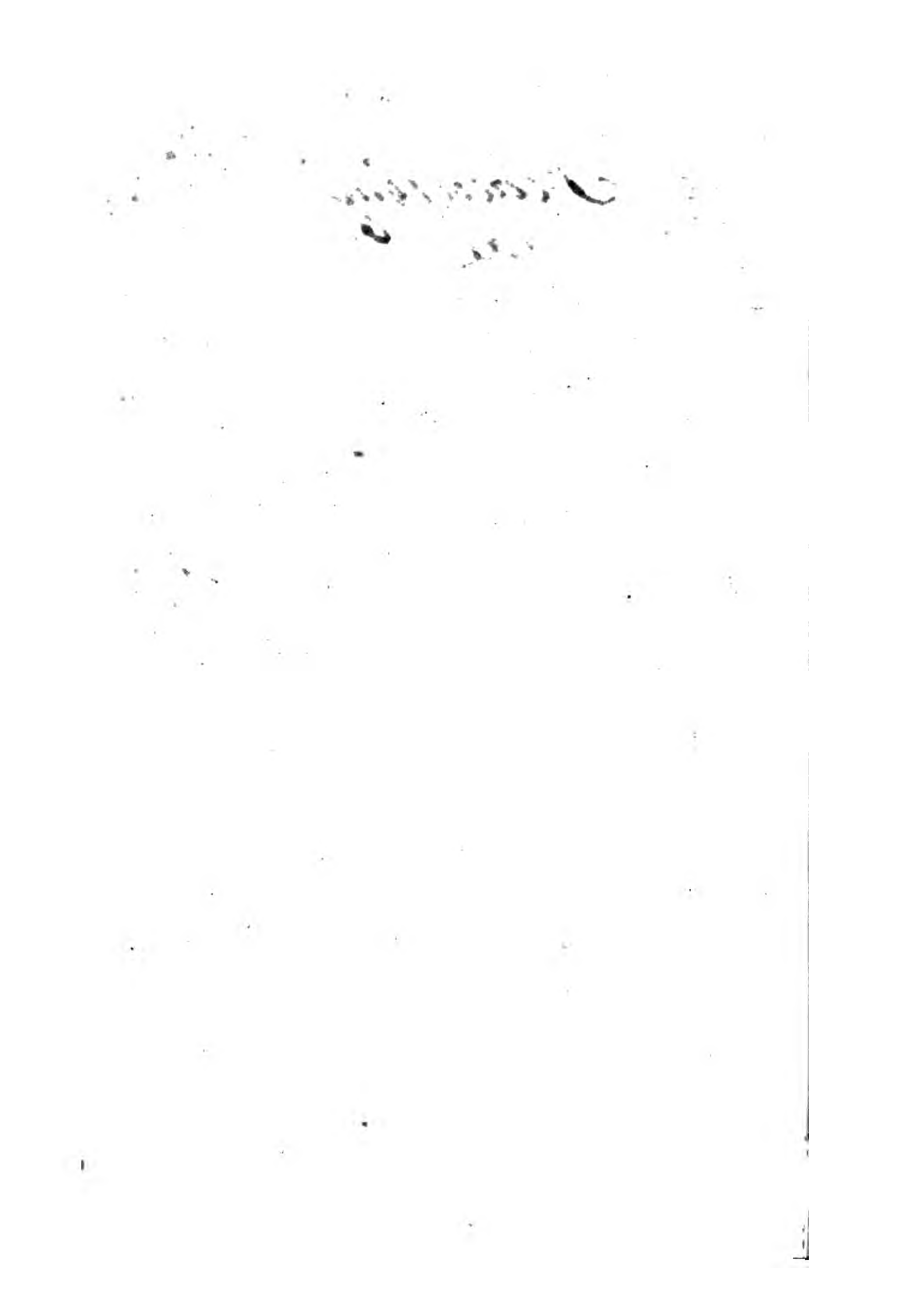
The Estate of Miss K. Pond.
May 1987.

REP. F. 2855



Planting





OEUVRES POÉTIQUES
DE
BOILEAU-DESPRÉAUX

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. CRÉTÉ.

ŒUVRES POÉTIQUES

DE

BOILEAU-DESPRÉAUX

ACCOMPAGNÉES

D'EXTRAITS DE SES ŒUVRES EN PROSE

ÉDITION CLASSIQUE ANNOTÉE

PAR

M. CH. GIDEL

PROVISEUR AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

—
1881



AVERTISSEMENT

Cette édition de Boileau-Despréaux est destinée aux élèves de nos lycées et collèges. Elle a été préparée pour eux et appropriée aux besoins de l'enseignement classique. Les jeunes gens y trouveront tout ce qui peut éclaircir les difficultés du texte. Les particularités de grammaire et de prosodie y ont été notées avec soin. Les détails d'histoire littéraire et de bibliographie répondront, on l'espère, à la curiosité des lecteurs. On n'y a mis que de rares notes d'*admiration*, encore ces notes ont-elles pour objet d'appeler l'attention sur un emploi ingénieux des finesses de la versification française. L'*Art poétique*, surtout, y est accompagné de commentaires, de citations et d'exemples qu'on s'est efforcé de choisir de manière à être utile aux rhétoriciens. C'est pour eux qu'on a ajouté aux œuvres poétiques de Boileau quelques extraits de ses œuvres en prose. On ne saurait trop engager les jeunes gens à lire ces petits écrits pleins de goût et de critique. Ils profiteront beaucoup à les étudier avec attention. Boileau ne passe pas pour être un écrivain supérieur en prose. Il n'a pas certainement le fini de Labruyère, la grâce insinuante de Fénelon, mais on lui ferait grand tort de lui refuser, même en prose, de

l'esprit, du tour, et de la malice enjouée. On compte bien que les jeunes gens liront le peu de pages des *Réflexions critiques* qui sont données ici. Ils seront, en les lisant, au fait de cette grande querelle des anciens et des modernes qui mit aux prises Boileau avec Perrault. Ils la verront se terminer dans une lettre adressée à Perrault; c'est un chef-d'œuvre d'ironie. Ils y apprendront à goûter Homère dans sa simplicité et les anciens dans leur agrément de naturel et de haute raison. Ils trouveront dans une lettre sur le *Télémaque* de Fénelon le jugement le plus parfait qu'on ait porté sur ce livre; dans une ou deux lettres adressées à Racine, l'expression naïve d'une amitié touchante. Partout ils y verront un usage sobre de la langue la meilleure qui se soit parlée en France. Pas un tour, pas une expression n'en a vieilli. On désire en leur offrant ces appâts les engager à lire cet auteur avec un respect et une affection qui ne peuvent que grandir s'ils veulent se donner à cette lecture. Dans sa prose comme dans ses vers, ils sauront goûter des pensées, des expressions épurées au rayon du bon sens; ils se feront une habitude de n'aimer avec lui que le lustre de la raison, de ne rechercher que le vrai, parce que le vrai seul est aimable.

CH. GIDEL.

NOTICE SUR BOILEAU

Depuis vingt-cinq et trente ans, le point de vue en ce qui regarde Boileau a fort changé. Lorsque sous la Restauration, à cette heure brillante des tentatives valeureuses et des espérances, de jeunes générations arrivèrent et essayèrent de renouveler les genres et les formes, d'étendre le cercle des idées et des comparaisons littéraires, elles trouvèrent de la résistance dans leurs devanciers ; des écrivains estimables, mais arrêtés, d'autres écrivains bien moins recommandables et qui eussent été de ceux que Boileau en son temps eût commencé par fustiger, mirent en avant le nom de ce législateur du Parnasse, et, sans entrer dans les différences des siècles, citèrent à tout propos ses vers comme les articles d'un code. Nous fîmes alors, nous qui étions jeunes (et je ne me repens de ce temps-là qu'à demi), ce qu'il était naturel de faire ; nous prîmes les OEuvres de Boileau en elles-mêmes : quoique peu nombreuses, elles sont de force inégale ; il en est qui sentent la jeunesse et la vieillesse de l'auteur. Tout en rendant justice à ses belles et saines parties, nous ne le fîmes point avec plénitude ni en nous associant de cœur à l'esprit même de l'homme : Boileau, personnage et autorité, est bien plus considérable que son œuvre, et il faut de loin un certain effort pour le ressaisir tout entier. En un mot, nous ne fîmes point alors sur son compte le travail historique complet, et nous restâmes un pied dans la polémique.

Aujourd'hui, le cercle des expériences accompli et les discussions épuisées, nous revenons à lui avec plaisir. S'il m'est permis de parler pour moi-même, Boileau est un des hommes qui m'ont le plus occupé depuis que je fais de la critique, et avec qui j'ai le plus vécu en idée. J'ai souvent pensé à ce qu'il était, en me reportant à ce qui nous avait manqué à l'heure propice, et j'en puis aujourd'hui parler, j'ose le dire, dans un sentiment très vif et très présent.

Né le 1^{er} novembre 1636, à Paris, et, comme il est prouvé aujourd'hui, rue de Jérusalem, en face de la maison qui fut le berceau de Voltaire ², Nicolas Boileau était le quinzième enfant d'un père

1. Cette Notice est tirée du tome VI des *Causeries du Lundi*.

2. Voir les *Recherches historiques sur l'Hôtel de la Préfecture de police*, par M. Labat (1844), p. 24.

greffier de grand'chambre au Parlement de Paris. Orphelin de sa mère en bas âge, il manqua des tendres soins qui embellissent l'enfance. Ses premières études, ses classes, furent traversées, dès la quatrième, par l'opération de la pierre qu'il eut à subir. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique, et il fut d'abord tonsuré. Il fit sa théologie en Sorbonne, mais il s'en dégoûta, et, après avoir suivi ses cours de droit, il se fit recevoir avocat. Il était dans sa vingt et unième année quand il perdit son père, qui lui laissa quelque fortune, assez pour être indépendant des clients ou des libraires, et, son génie dès lors l'emportant, il se donna tout entier aux lettres, à la poésie, et, entre tous les genres de poésie, à la satire.

Dans cette famille de greffiers et d'avocats dont il était sorti, un génie satirique circulait en effet. Nous connaissons deux frères de Boileau, Gilles et Jacques Boileau, et tous deux sont marqués du même caractère, avec des différences qu'il est piquant de relever et qui serviront mieux à définir leur cadet illustre.

Gilles Boileau, avocat et rimeur, qui fut de l'Académie française vingt-cinq ans avant Despréaux, était de ces beaux esprits bourgeois et malins, visant au beau monde à la suite de Boisrobert, race frelone éclos de la Fronde et qui s'égayait librement pendant le ministère de Mazarin. Scarron, contre qui il avait fait une épigramme assez spirituelle, dans laquelle il compromettait madame Scarron, le définissait ainsi dans une lettre adressée au surintendant Fouquet : « Boileau, si connu aujourd'hui par sa médisance, par la perfidie qu'il a faite à M. Ménage, et par la guerre civile qu'il a causée dans l'Académie, est un jeune homme qui a commencé de bonne heure à se gâter soi-même, et que, depuis, ont achevé de gâter quelques approbateurs... » Gilles Boileau, quand il était en voyage, portait dans son sac de nuit les satires de Régnier, et, d'ordinaire, il présidait au troisième pilier de la grand'salle du Palais, donnant le ton aux clercs beaux-esprits. On l'appelait *le grammairien Boileau*, *Boileau le critique*. C'est assez pour montrer qu'il ne lui manquait que plus de solidité et de goût pour essayer à l'avance le rôle de son frère ; mais l'humeur et l'intention satiriques ne lui manquaient pas.

Jacques Boileau, autrement dit l'abbé Boileau, docteur en Sorbonne, longtemps doyen de l'église de Sens, puis chanoine de la Sainte-Chapelle, était encore de la même humeur, mais avec des traits plus francs et plus imprévus. Il avait le don des bons mots et des reparties. C'est lui qui, entendant dire un jour à un jésuite que Pascal, retiré à Port-Royal-des-Champs, y faisait des souliers comme ces Messieurs, par pénitence, répliqua à l'instant : « Je ne sais s'il faisait des souliers, mais convenez, mon révérend Père, qu'il vous a porté une fameuse botte. » Ce Jacques Boileau, par ses calembours et ses gaietés, me fait assez l'effet d'un Despréaux en facétie et en belle humeur. Quand il était au chœur de la Sainte-Chapelle, il chantait, dit-on, des deux côtés, et toujours hors de ton et de mesure. Il affectionnait les sujets et les titres d'ouvrages singuliers, l'*Histoire des Flagellants*, de l'*Habit court des Exclésiastiques* : son latin, car

il écrivait généralement en latin, était dur, bizarre, hétéroclite. Pour les traits du visage comme en tout, il avait de son frère cadet, mais avec exagération et en charge. Sinon pour la raison, il était digne de lui pour l'esprit. Un jour le grand Condé, passant dans la ville de Sens qui était de son gouvernement de Bourgogne, fut complimenté par les Corps et les Compagnies de la ville, et, caustique comme il était, il se moqua de tous ceux qui lui firent des compliments : « Son plus grand plaisir, dit un contemporain, était de faire quelque malice aux complimenteurs en ces rencontres. L'abbé Boileau, qui était alors doyen de l'église cathédrale de Sens, fut obligé de porter la parole à la tête de son chapitre. M. le Prince, voulant déconcerter l'orateur, qu'il ne connaissait pas, affecta d'avancer sa tête et son grand nez du côté du doyen pour faire semblant de le mieux écouter, mais en effet pour le faire manquer s'il pouvait. Mais l'abbé Boileau, qui s'aperçut de la malice, fit semblant d'être interdit et étonné, et commença ainsi son compliment avec une crainte affectée : *« Monseigneur, Votre Altesse ne doit pas être surprise de me voir trembler en paraissant devant Elle à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques, car, si j'étais à la tête d'une armée de trente mille hommes, je tremblerais bien davantage. »* M. le Prince, charmé de ce début, embrassa l'orateur sans le laisser achever ; il demanda son nom, et, quand on lui eut dit que c'était le frère de M. Despréaux, il redoubla ses caresses et le retint à dîner ¹. » Le grand Condé l'avait reconnu au premier mot pour être de la famille. Cet abbé Boileau me paraît offrir la brusquerie, le trait, le coup de boutoir satirique de son frère, sans la finesse toutefois et sans l'application toute judicieuse et sérieuse. Le mérite original de Nicolas Boileau, étant de cette famille gaie, moqueuse et satirique, fut de joindre à la malice héréditaire le coin du bon sens, de manière à faire dire à ceux qui sortaient d'auprès de lui ce que disait l'avocat Mathieu Marais : « Il y a plaisir à entendre cet homme-là, c'est la *raison incarnée*. »

Le dirai-je? en considérant cette lignée de frères ressemblants et inégaux, il me semble que la Nature, cette grande génératrice des talents, essayait déjà un premier crayon de Nicolas quand elle créa Gilles ; elle resta en deçà et se repentit ; elle reprit le crayon, et elle appuya quand elle fit Jacques ; mais cette fois elle avait trop marqué. Elle se remit à l'œuvre une troisième fois, et cette fois fut la bonne. Gilles est l'*ébauche*, Jacques est la *charge*, Nicolas est le *portrait*.

Par ses premières Satires, composées en 1660 et qui commençaient à courir (*Damon, ce grand auteur, etc. ; les Embarras de Paris*), par celles qui suivirent immédiatement : *Muse, changeons de style* (1663), et la Satire dédiée à Molière (1664), Boileau se montrait un versificateur déjà habile, exact et scrupuleux entre tous ceux du jour, très préoccupé d'exprimer élégamment certains détails par-

1. J'emprunte ce détail, ainsi que plusieurs autres qui trouveront place dans cet article, à un manuscrit de Brossette, dont j'ai dû autrefois communication à l'obligeance de M. Feuillet de Conches.

ticuliers de citadin et de rimeur, n'abordant l'homme et la vie ni par le côté de la sensibilité comme Racine et comme La Fontaine, ni par le côté de l'observation moralement railleuse et philosophique comme La Fontaine encore et Molière, mais par un aspect moins étendu, moins fertile, pourtant agréable déjà et piquant. C'était l'auteur de profession, le poète de la Cité et de la place Dauphine, qui se posait comme juge en face des illustres qu'étaient en vente les Barbin de la Galerie du palais. Dans sa satire adressée à Molière, à qui il demande comment il fait pour trouver si aisément la rime, méfiez-vous, et ne prenez pas trop à la lettre cette question de métier. C'est surtout un prétexte, un moyen ingénieux d'amener au bout du vers l'abbé de *Pure* ou *Quinault*. Boileau ne fait semblant d'être si fort dans l'embarras que pour demander malignement pardon aux gens en leur marchant sur le pied. Toutefois il parle trop souvent de cet embarras pour ne pas l'éprouver réellement un peu. Boileau, dans ses Satires, dans ses Epîtres, nous fait assister sans cesse au travail et aux délibérations de son esprit. Dès sa jeunesse il était ainsi : il y a dans la muse la plus jeune de Boileau quelque chose de quinteux, de difficile et de chagrin. Elle n'a jamais eu le premier timbre ému de la jeunesse ; elle a de bonne heure les cheveux gris, le sourcil gris ; en mûrissant, cela lui sied, et à ce second âge elle paraîtra plus jeune que d'abord, car tout en elle s'accordera. Ce moment de maturité chez Boileau est aussi l'époque de son plus vif agrément. S'il a quelque *charme* à proprement parler, c'est alors seulement, à cette époque des quatre premiers chants du *Lutrin* et de l'Épître à Racine.

La muse de Boileau, à le bien voir, n'a jamais eu de la jeunesse que le courage et l'audace.

Il en fallait beaucoup pour tenter son entreprise. Il ne s'agissait de rien moins que de dire aux littérateurs les plus en vogue, aux académiciens les plus en possession du crédit : « Vous êtes de mauvais auteurs, ou du moins des auteurs très mélangés. Vous écrivez au hasard ; sur dix vers, sur vingt et sur cent, vous n'en avez quelquefois qu'un ou deux de bons, et qui se noient dans le mauvais goût, dans le style relâché et dans les fadeurs. » L'œuvre de Boileau, ce fut, non pas de revenir à Malherbe déjà bien lointain, mais de faire subir à la poésie française une réforme du même genre que celle que Pascal avait faite dans la prose. C'est de Pascal surtout et avant tout que me paraît relever Boileau ; on peut dire qu'il est né littérairement des *Provinciales*. Le dessein critique et poétique de Boileau se définirait très bien en ces termes : Amener et élever la poésie française qui, sauf deux ou trois noms, allait à l'aventure et était en décadence, l'amener à ce niveau où les *Provinciales* avaient fixé la prose, et maintenir pourtant les limites exactes et les distinctions des deux genres. Pascal s'était moqué de la poésie et de ces oripeaux convenus, *siècle d'or, merveille de nos jours, fatal laurier, bel astre* : « Et on appelle ce jargon, disait-il, beauté poétique ! » Il s'agissait pour Boileau de rendre désormais la poésie res-

pectable aux Pascals eux-mêmes, et de n'y rien souffrir qu'un bon jugement réprouvât.

Qu'on se représente l'état précis de la poésie française au moment où il parut, et qu'on la prenne chez les meilleurs et chez les plus grands. Molière, avec son génie, rime à bride abattue ; La Fontaine, avec son nonchaloir, laisse souvent flotter les rênes, surtout dans sa première manière ; le grand Corneille emporte son vers comme il peut, et ne retouche guère. Voilà donc Boileau le premier qui applique au style de la poésie la méthode de Pascal :

Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois

Il reprend la loi de Malherbe et la remet en vigueur ; il l'étend et l'approprie à son siècle ; il l'apprend à son jeune ami Racine, qui s'en passerait quelquefois sans cela ; il la rappelle et l'inculque à La Fontaine déjà mûr ¹ ; il obtient même que Molière, en ses plus accomplis ouvrages en vers, y pense désormais à deux fois. Boileau comprit et fit comprendre à ses amis que « des vers admirables n'autorisaient point à négliger ceux qui les devaient environner. » Telle est son œuvre littéraire dans sa vraie définition.

Mais cette seule pensée tuait cette foule de beaux esprits et de rimeurs à la mode qui ne devaient qu'au hasard et à la multitude des coups de plume quelques traits heureux, et qui ne vivaient que du relâchement et de la tolérance. Elle ne frappait pas moins directement ces oracles cérémonieux et empesés, qui s'étaient fait un crédit imposant en cour, à l'aide d'une érudition sans finesse de jugement et sans goût. Chapelain était le chef de ce vieux parti encore régnant. Un des premiers soins de Boileau fut de le déloger de l'estime de Colbert, sous qui Chapelain était comme le premier commis des lettres, et de le rendre ridicule aux yeux de tous comme écrivain.

Dieu sait quel scandale causa cette audace du jeune homme ! Les Montausier, les Huet, les Pellisson, les Scudéry en frémirent ; mais il suffit que Colbert comprit, qu'il distinguât entre tous le judicieux téméraire, qu'il se déridât à le lire et à l'entendre, et qu'au milieu de ses graves labeurs la seule vue de Despréaux lui inspirât jusqu'à la fin de l'allégresse. Boileau était un des rares et justes divertissements de Colbert. On nous a tant fait Boileau sévère et sourcilleux dans notre jeunesse, que nous avons peine à nous le figurer ce qu'il était en réalité, le plus vif des esprits sérieux et le plus agréable des censeurs.

Pour mieux me remettre en sa présence, j'ai voulu revoir, au

1. Ce fut Boileau, savez-vous bien ? qui procura un libraire à La Fontaine pour ses meilleurs ouvrages. La première édition des *Fables*, contenant les six premiers livres, fut publiée en 1668, chez le libraire Denys Thierry. Ce Thierry d'abord ne voulait point imprimer les ouvrages de La Fontaine : « Je l'en pressai, dit Boileau, et ce fut à ma considération qu'il lui donna quelque argent. Il y a gagné des sommes infinies. » (Conversation de Boileau du 12 décembre 1703, recueillie et notée par Mathieu Marais.)

Musée de sculpture, le beau buste qu'a fait de lui Girardon. Il y est traité dans une libre et large manière : l'ample perruque de rigueur est noblement jetée sur son front et ne le surcharge pas ; il a l'attitude ferme et même fière, le port de tête assuré ; un demi-sourire moqueur erre sur ses lèvres ; le pli du nez un peu relevé, et celui de la bouche, indiquent l'habitude railleuse, rieuse et même mordante ; la lèvre pourtant est bonne et franche, entr'ouverte et parlante ; elle ne sait pas retenir le trait. Le cou nu laisse voir un double menton plus voisin pourtant de la maigreur que de l'embonpoint ; ce cou, un peu creusé, est bien d'accord avec la fatigue de la voix qu'il éprouvera de bonne heure. Mais à voir l'ensemble, comme on sent bien que ce personnage vivant était le contraire du triste et du sombre, et point du tout ennuyeux !

Avant de prendre lui-même cette perruque un peu solennelle, Boileau jeune en avait arraché plus d'une à autrui. Je ne répéterai pas ce que chacun sait, mais voici une historiette qui n'est pas encore entrée, je crois, dans les livres imprimés. Un jour, Racine, qui était aisément malin quand il s'en mêlait, eut l'idée de faire l'excellente niche de mener Boileau en visite chez Chapelain, logé rue des Cinq-Diamants, quartier des Lombards. Racine avait eu à se louer d'abord de Chapelain pour ses premières Odes, et avait reçu de lui des encouragements. Usant donc de l'accès qu'il avait auprès du docte personnage, il lui conduisit le Satirique qui déjà l'avait pris à partie sur ses vers, et il le présenta sous le titre et en qualité de M. *le bailli* de Chevreuse, lequel, se trouvant à Paris, avait voulu connaître un homme de cette importance. Chapelain ne soupçonne rien du déguisement ; mais, à un moment de la visite, le bailli, qu'on avait donné comme un amateur de littérature, ayant amené la conversation sur la comédie, Chapelain, en véritable érudit qu'il était, se déclara pour les comédies italiennes et se mit à les exalter au préjudice de Molière. Boileau ne se tint pas, Racine avait beau lui faire des signes, le prétendu bailli prenait feu et allait se déceler dans sa candeur. Il fallut que son introducteur se hâtât de lever la séance. En sortant ils rencontrèrent l'abbé Cotin sur l'escalier, mais qui ne reconnut pas le bailli. Telles furent les premières espiègleries de Despréaux et ses premières irrévérences. Le tout, quand on en fait, est de les bien placer.

Les Satires de Boileau ne sont pas aujourd'hui ce qui plaît le plus dans ses ouvrages. Les sujets en sont assez petits, ou, quand l'auteur les prend dans l'ordre moral, ils tournent au lieu commun : ainsi la Satire à l'abbé Le Vayer, sur les *Folies humaines*, ainsi celle à Dangeau sur la *Noblesse*. Dans la Satire et dans l'Épître, du moment qu'il ne s'agit point en particulier des ouvrages de l'esprit, Boileau est fort inférieur à Horace et à Pope ; il l'est incomparablement à Molière et à La Fontaine ; ce n'est qu'un moraliste ordinaire, honnête homme et sensé, qui se relève par le détail et par les portraits qu'il introduit. Sa meilleure Satire est la IX^e, « et c'est peut-être le chef-d'œuvre du genre, » a dit Fontanes. Ce chef-

d'œuvre de satire est celle qu'il adresse à son *Esprit*, sujet favori encore, toujours le même, rimes, métier d'auteur, portrait de sa propre verve ; il s'y peint tout entier avec plus de développement que jamais, avec un feu qui grave merveilleusement sa figure, et qui fait de lui dans l'avenir le type vivant du critique.

La sensibilité de Boileau, on l'a dit, avait passé de bonne heure dans sa raison, et ne faisait qu'un avec elle. Sa passion (car en ce sens il en avait) était toute critique, et s'exhalait par ses jugements. *Levrai dans les ouvrages de l'esprit*, voilà de tout temps sa Bérénice à lui, et sa Champmeslé. Quand son droit sens était choqué, il ne se contenait pas, il était prêt plutôt à se faire toutes les querelles :

Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire!
On sera ridicule, et je n'oserai rire !...

Et encore, parlant de la vérité dans la satire :

C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
M'inspira, dès quinze ans, la haine d'un sot livre...

la haine des sots livres, et aussi l'amour, le culte des bons ouvrages et des beaux. Quand Boileau loue à plein cœur et à plein sens, comme il est touché et comme il touche ! comme son vers d'Aristarque se passionne et s'affectionne !

En vain contre le *Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue,
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Quelle générosité d'accent ! comme le sourcil s'est déridé ! Cet œil gris pétille d'une larme ; son vers est bien alors ce vers de la saine satire, et *qu'elle épure aux rayons du bon sens*, car le bon sens chez lui arrive, à force de chaleur, au rayonnement et à la lumière. Il faudrait relire ici en entier l'Épître à Racine après *Phèdre* (1677), qui est le triomphe le plus magnifique et le plus inaltéré de ce sentiment de justice, chef-d'œuvre de la poésie critique, où elle sait être tour à tour et à la fois étincelante, échauffante, harmonieuse, attendrissante et fraternelle. Il faut surtout relire ces beaux vers au sujet de la mort de Molière sur lesquels a dû tomber une larme vengeresse, une larme de Boileau. Et quand il fait, à la fin de cette Épître, un retour sur lui-même et sur ses ennemis :

Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire ?
Purvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées !

quelle largeur de ton, et, dans une seule image, par la seule combinaison des syllabes, quelle majesté ! — Et dans ces noms qui suivent, et qui ne semblent d'abord qu'une simple énumération, quel choix, quelle gradation sentie, quelle plénitude poétique ! Le roi d'abord, à part et seul dans un vers ; Condé de même, qui le méritait bien par son rang royal, par son génie, sa gloire et son goût fin de l'esprit ; Enghien, son fils, a un demi-vers : puis vient l'élite

des juges du premier rang, tous ces noms qui, convenablement prononcés, forment un vers si plein et si riche comme certains vers antiques :

. Que Colbert et Vivonne,
Que La Rochefoucauld, Marsillac et Pomponné, etc.

Mais dans le nom de Montausier, qui vient le dernier à titre d'espoir et de vœu, la malice avec un coin de grâce reparait. Ce sont là de ces tours délicats de flatterie comme en avait Boileau ; ce satirique, qui savait si bien piquer au vif, est le même qui a pu dire :

La louange agréable est l'âme des beaux vers.

Nous atteignons par cette Epître à Racine au comble de la gloire et du rôle de Boileau. Il s'y montre en son haut rang, au centre du groupe des illustres poètes du siècle, calme, équitable, certain, puissamment établi dans son genre qu'il a graduellement élargi, n'enviant celui de personne, distribuant sobrement la sentence, classant même ceux qui sont au-dessus de lui... *his dantem jura Catonem* ; le maître de chœur, comme dit Montaigne ; un de ces hommes à qui est déférée l'autorité et dont chaque mot porte.

On peut distinguer trois périodes dans la carrière poétique de Boileau : la première, qui s'étend jusqu'en 1667 à peu près, est celle du satirique pur, du jeune homme audacieux, chagrin, un peu étroit de vues, échappé du greffe et encore voisin de la basoche, occupé à rimer et à railler les sots rimeurs, à leur faire des niches dans ses hémistiches, et aussi à peindre avec relief et précision les ridicules extérieurs du quartier, à nommer bien haut les masques de sa connaissance :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

La seconde période, de 1669 à 1677, comprend le satirique encore, mais qui de plus en plus s'apaise, qui a des ménagements à garder d'ailleurs en s'établissant dans la gloire ; déjà sur un bon pied à la cour, qui devient sagement critique dans tous les sens, législateur du Parnasse en son *Art poétique*, et aussi plus philosophe dans sa vue agrandie de l'homme (Epître à Guilleragues), capable de délicieux loisir et des jouissances variées des champs (Epître à M. de Lamoignon), et dont l'imagination reposée et nullement refroidie sait combiner et inventer des tableaux désintéressés, d'une forme profonde dans leur badinage, et d'un ingénieux poussé à la perfection suprême, à l'art immortel.

Les quatre premiers chants du *Lutrin* nous expriment bien la veine, l'esprit de Boileau dans tout son honnête loisir, dans sa sérénité et son plus libre jeu, dans l'agrément rassis et le premier entrain de son après-dinée.

Enfin, comme troisième période, après une interruption de plusieurs années, sous prétexte de sa place d'historiographe et pour cause de maladie, d'extinction de voix physique et poétique, Boileau fait en poésie une rentrée modérément heureuse, mais non

pas si déplorable qu'on l'a bien voulu dire, par les deux derniers chants du *Lutrin*, par ses dernières Epîtres, par ses dernières Satires, l'*Amour de Dieu* et la triste *Equivoque* comme terme

Là même encore, les idées et les sujets le trahissent plus peut-être que le talent. Jusque dans cette désagréable Satire contre les *Femmes*, j'ai vu les plus ardents admirateurs de l'école pittoresque moderne distinguer le tableau de la *lésine* si affreusement retracé dans la personne du lieutenant-criminel Tardieu et sa femme. Il y a là une cinquantaine de vers à la Juvénal qui peuvent se réciter sans pâlir, même quand on vient de lire *Eugénie Grandet*, ou lorsqu'on sort de voir une des pages éclatantes d'Eugène Delacroix.

Mais de cette dernière période de Boileau, par laquelle il se rattache de plus près à la cause des Jansénistes et de Port-Royal, j'en parlerai peu ici, comme étant trop ingrate et trop particulière. C'est un sujet, d'ailleurs, que je me suis mis dès longtemps en réserve pour l'avenir.

A la cour et dans le monde, qu'était Boileau dans son bon temps, avant les infirmités croissantes et la vieillesse chagrine ? Il était plein de bons mots, de reparties et de franchise ; il parlait avec feu, mais seulement dans les sujets qui lui tenaient à cœur, c'est-à-dire sur les matières littéraires. Une fois le discours lancé là-dessus, il ne s'y ménageait pas. Madame de Sévigné nous a fait le récit d'un dîner où Boileau, aux prises avec un jésuite au sujet de Pascal, donna, aux dépens du Père, une scène d'excellente et naïve comédie. Boileau retenait de mémoire ses vers, et les récitait longtemps avant de les mettre sur le papier ; il faisait mieux que les réciter, il les jouait pour ainsi dire. Ainsi, un jour, étant au lit (car il se levait tard) et débitant au docteur Arnauld, qui l'était venu voir, sa troisième Epître où se trouve le beau passage qui finit par ces vers :

Hâtons-nous, le temps fuit. et nous traîne avec soi :
Le moment où je parle est déjà loin de moi !

Il récita ce dernier vers d'un ton si léger et rapide, qu'Arnauld, naïf et vif, et qui se laissait faire aisément, de plus assez novice à l'effet des beaux vers français, se leva brusquement de son siège et fit deux ou trois tours de chambre comme pour courir après ce moment qui fuyait. — De même, Boileau récitait si bien au Père Lachaise son Epître théologique sur l'*Amour de Dieu*, qu'il enlevait (ce qui était plus délicat) son approbation entière.

Pour jouir de tout l'agrément du *Lutrin*, j'aime à me le figurer débité par Boileau avec ses vers descriptifs et pittoresques, tantôt sombres et noirs comme la nuit :

Mais la Nuit aussitôt de ses ailes affreuses
Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses ;

tantôt frais et joyeux dans leurs rimes toutes matinales :

Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines,
Appelaient à grand bruit les chantres à matines ;

avec ces effets de savant artifice et de légèreté, quand, à la fin du troisième chant, après tant d'efforts, la lourde machine étant replacée sur son banc,

Le sacristain achève en deux coups de rabot,
Et le pupitre enfin tourne sur son pivot ;

ou avec ces contrastes de destruction et d'arrachement pénible, quand le poète, à la fin du quatrième chant, nous dit :

La masse est emportée, et *ses ais arrachés*
Sont aux yeux des mortels *chez le chantre cachés.*

Tout cela, récité par Boileau chez M. de Lamoignon, avec cet art de débit qui rendait au vif l'inspiration, parlait à l'œil, à l'oreille, et riait de tout point à l'esprit.

« On devrait, disait Boileau, ordonner le vin de Champagne à ceux qui n'ont pas d'esprit, comme on ordonne le lait d'ânesse à ceux qui n'ont point de santé : le premier de ces remèdes serait plus sûr que l'autre. » Boileau dans son bon temps ne haïssait pas lui-même le vin de Champagne, la bonne chère, le train du moude ; il se ménageait moins à cet égard que son ami Racine, qui soignait sa santé à l'excès et craignait toujours de tomber malade. Boileau avait plus de verve devant le monde, plus d'entrain social que Racine ; il payait de sa personne. Jusque dans un âge assez avancé, il recevait volontiers ceux qui l'écoutaient et qui faisaient cercle autour de lui : « Il est heureux comme un roi, disait Racine, dans sa solitude ou plutôt dans son hôtellerie d'Auteuil. Je l'appelle ainsi, parce qu'il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns les autres. Il est heureux de s'accommoder ainsi de tout le monde ; pour moi, j'aurais cent fois vendu la maison. » Boileau finit par la vendre, mais ce ne fut que quand ses infirmités lui eurent rendu la vie plus difficile et la conversation tout à fait pénible.

L'extinction de voix qui l'envoya aux eaux de Bourbon dans l'été de 1687 fit paraître l'intérêt que les plus grands du royaume prenaient à lui. Le roi à table s'informait souvent de sa santé, les princes et les princesses s'y joignaient : « Vous fîtes, lui écrivait Racine, l'entretien de plus de la moitié du dîner. » Boileau était chargé avec Racine, depuis 1677, d'écrire l'Histoire des campagnes du roi. Les courtisans s'étaient d'abord un peu égayés de voir les deux poètes à cheval, à la suite de l'armée, ou à la tranchée, étudiant consciencieusement leur sujet. On fit sur leur compte mille histoires vraies ou fausses, et sans doute embellies. Voici l'une de ces anecdotes qui est toute neuve ; je la tire d'une lettre du Père Quesnel à Arnauld ; les deux poètes ne sont point à l'armée cette fois, mais simplement à Versailles, et il leur arrive néanmoins mésaventure :

« Madame de Montespan, écrit le Père Quesnel (vers 1680), a deux ours qui vont et viennent comme bon leur semble. Ils ont passé une nuit dans un magnifique appartement que l'on fait à mademoiselle de Fontanges. Les peintres, en sortant le soir, n'avaient

pas songé à fermer les portes ; ceux qui ont soin de cet appartement avaient eu autant de négligence que les peintres : ainsi les ours, trouvant les portes ouvertes, entrèrent, et, toute la nuit, gâtèrent tout. Le lendemain on dit que les ours avaient vengé leur maîtresse, et autres folies de poètes. Ceux qui devaient avoir fermé l'appartement furent grondés, mais de telle sorte qu'ils résolurent bien de fermer les portes de bonne heure. Cependant, comme on parlait fort du dégât des ours, quantité de gens allèrent dans l'appartement voir tout ce désordre. MM. Despréaux et Racine y allèrent aussi vers le soir, et, entrant de chambre en chambre, enfoncés ou dans leur curiosité ou dans leur douce conversation, ils ne prirent pas garde qu'on fermait les premières chambres ; de sorte que, quand ils voulurent sortir, ils ne le purent. Ils crièrent par les fenêtres, mais on ne les entendit point. Les deux poètes firent *bivouac* où les deux ours l'avaient fait la nuit précédente, et eurent le loisir de songer ou à leur poésie passée, ou à leur histoire future. »

C'est assez de ces anecdotes pour montrer que le sujet de Despréaux n'est pas si triste ni si uniformément grave qu'on le croirait. Louis XIV, en couvrant Despréaux de son estime, n'aurait pas souffert qu'il fût sérieusement entamé par les railleries de cour. Le grand sens royal de l'un avait apprécié le bon sens littéraire de l'autre, et il en était résulté un véritable accord de puissances. Boileau, en 1683, à l'âge de quarante-sept ans, ayant produit déjà tous ses chefs-d'œuvre, n'était point encore de l'Académie ; il portait la peine de ses premières Satires. Louis XIV était un peu impatienté qu'il n'en fût pas. Une vacance s'offrit ; La Fontaine, concurrent ici de Despréaux, ayant été agréé à un premier tour de scrutin et proposé au roi comme *sujet* ou membre (c'était alors l'usage), il y eut ajournement à la décision du monarque, et dès lors un second tour de scrutin académique. Dans l'intervalle, une seconde place vint à vaquer ; l'Académie y porta Despréaux, et, son nom étant présenté au roi, Louis XIV dit aussitôt « que ce choix lui était très agréable et serait généralement approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment La Fontaine, il a promis d'être sage. » Mais jusque-là, et dans les six mois qui s'étaient écoulés d'une élection à l'autre, le roi (remarque d'Olivet) n'avait laissé qu'à peine entrevoir son inclination, « parce qu'il s'était fait une loi de ne prévenir jamais les suffrages de l'Académie. » Nous avons connu des rois qui étaient moins délicats en cela que Louis XIV.

Saluons et reconnaissons aujourd'hui la noble et forte harmonie du grand siècle. Sans Boileau, et sans Louis XIV, qui reconnaissait Boileau comme son contrôleur général du Parnasse, que serait-il arrivé ? Les plus grands talents eux-mêmes auraient-ils rendu également tout ce qui forme désormais leur plus solide héritage de gloire ? Racine, je le crains, aurait fait plus souvent des *Bérénice* ; La Fontaine moins de Fables et plus de Contes ; Molière lui-même aurait donné davantage dans les Scapins, et n'aurait peut-être pas atteint aux hauteurs sévères du *Misanthrope*. En un mot, chacun de

ces beaux génies aurait abondé dans ses défauts. Boileau, c'est-à-dire le bon sens du poète critique, autorisé et doublé de celui d'un grand roi, les contient tous et les contraint, par sa présence respectée, à leurs meilleures et à leurs plus graves œuvres. Savez-vous ce qui, de nos jours, a manqué à nos poètes, si pleins à leur début de facultés naturelles, de promesses et d'inspirations heureuses ? Il a manqué un Boileau et un monarque éclairé, l'un des deux appuyant et consacrant l'autre. Aussi ces hommes de talent, se sentant dans un siècle d'anarchie et d'indiscipline, se sont vite conduits à l'avenir ; ils se sont conduits, au pied de la lettre, non comme de nobles génies ni comme des hommes, mais comme des écoliers en vacances. Nous avons vu le résultat.

Boileau, vieillissant et morose, jugeait déjà le bon goût très compromis et déclarait à qui voulait l'entendre la poésie française en pleine décadence. Quand il mourut, le 13 mars 1711, il y avait longtemps qu'il désespérait de ses contemporains et de ses successeurs. Était-ce de sa part une pure illusion de la vieillesse ? Supposez Boileau revenant au monde au milieu ou vers la fin du dix-huitième siècle, et demandez-vous ce qu'il penserait de la poésie de ce temps-là ? Placez-le encore en idée sous l'Empire, et adressez-vous la même question. Il m'a toujours semblé que ceux alors qui étaient les plus ardents à invoquer l'autorité de Boileau n'étaient pas ceux qu'il aurait le plus sûrement reconnus pour siens. L'homme qui a le mieux senti et commenté Boileau poète, au dix-huitième siècle, est encore Le Brun, l'ami d'André Chénier, et si accusé de trop d'audace par les rimeurs prosaïques. Boileau était plus hardi et plus neuf que ne le pensaient, même les Andrieux. Mais laissons les suppositions sans but précis et sans solution possible. Prenons les choses littéraires telles qu'elles nous sont venues aujourd'hui, dans leur morcellement et leur confusion ; isolés et faibles que nous sommes, acceptons-les avec tout leur poids, avec les fautes de tous, en y comprenant nos propres fautes aussi et nos écarts dans le passé. Mais, même les choses étant telles, que ceux du moins qui se sentent en eux quelque part du bon sens et du courage de Boileau et des hommes de sa race, ne faiblissent pas. Car il y a la race des hommes qui, lorsqu'ils découvrent autour d'eux un vice, une sottise, ou littéraire ou morale, gardent le secret et ne songent qu'à s'en servir et à en profiter doucement dans la vie par des flatteries intéressées ou des alliances ; c'est le grand nombre. Et pourtant il y a la race encore de ceux qui, voyant ce faux et ce convenu hypocrite, n'ont pas de cesse que, sous une forme ou sous une autre, la vérité, comme ils la sentent, ne soit sortie et proférée. Qu'il s'agisse de rimes ou même de choses un peu plus sérieuses, soyons de ceux-là.

SAINTE-BEUVE.

DISCOURS AU ROI¹.

(1665)

Jeune et vaillant héros, dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et qui seul, sans ministre à l'exemple des dieux,²
Soutiens tout par toi-même, et vois tout par tes yeux,
Grand roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour toi dans un humble silence,³
Ce n'est pas que mon cœur, vainement suspendu,⁴
Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû ;
Mais je sais peu louer ; et ma muse tremblante
Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante,
Et, dans ce haut éclat où tu te viens offrir,
Touchant à tes lauriers, craindrait de les flétrir.⁵

1. Quoique le discours au Roi tienne la première place ici, comme dans toutes les éditions des ouvrages de M. Despréaux, il n'a cependant été écrit qu'au commencement de l'année 1665, l'auteur ayant déjà composé cinq satires... Régnier a mis à la tête de ses satires une épître en vers adressée à Henri IV, sous le même titre de *Discours au roi*.

2. Bonnetcorse blâmait ces cinq épithètes en deux vers; il aurait dû plutôt en goûter l'élégance.

3. Le lendemain de la mort de Mazarin (9 mars 1651) M. de Champvallon ayant demandé au roi à qui l'on devait désormais s'adresser pour les affaires, Louis XIV lui répondit : « à moi. » Il avait alors vingt-deux ans et demi. Ici Boileau imite le début de l'épître à Auguste (livre II, épître 1) :

Cum tot sustineas et tanta negotia solus,
Res italas armis tuleris, moribus ornes.
Legibus emendes.....

« Quand il te faut suffire seul à tant et de si grands travaux, protéger l'empire par la force des armes, l'embellir par les mœurs, le corriger par les lois... » (Trad. de M. Patin. t. II, p. 315.)

4. Boileau avait mis d'abord *lâche* silence dans l'édition de 1666.

5. *Cœur suspendu* est une expression impropre pour *en suspens*.

Et ma plume, *mal propre* à peindre des guerriers.
Craindrait en les touchant de flétrir tes lauriers.

Cette première version se maintint pendant neuf années après lesquelles, édition de 1674, le poète lui substitua celle-ci :

Et, de si hauts exploits *mal propre* à discourir,
Touchant à tes lauriers, craindrait de les flétrir.

Il fallut neuf autres années, édition de 1683, pour arriver à la leçon définitive qui délivre le texte de la *muse mal propre* de 1674, laquelle avait succédé à la *plume mal propre* de 1665. Molière a dit dans son *Misanthrope* :

Monsieur, je suis *mal propre* à décider la chose.

Passage imité d'Horace (livre I, ode VI) :

Dum pudor
Imbellisque lyræ musa potens vetat
Laudes egregii Cæsaris, et tuas,
Culpa deterere ingeni.

« Une juste honte me retient; ma muse, qui ne possède qu'une lyre timide, ne veut pas que je compromette la gloire de César et la tienne par mon peu de génie. » (Patin, t. I, p. 21.)

Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie, ¹
 Je mesure mon vol à mon faible génie ;
 Plus sage en mon respect que ces hardis mortels
 Qui d'un indigne encens profanent tes autels ;
 Qui, dans ce champ d'honneur où le gain les amène,
 Osent chanter ton nom, sans force et sans haleine ;
 Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
 T'ennuyer du récit de tes propres exploits.

L'un, en style pompeux habillant une églogue, ²
 De ses rares vertus te fait un long prologue,
 Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
 Les louanges d'un fat à celles d'un héros. ³

L'autre, en vain se lassant à polir une rime,
 Et reprenant vingt fois le rabot et la lime,
 Grand et nouvel effort d'un esprit sans pareil !
 Dans la fin d'un sonnet te compare au soleil. ⁴

Sur le haut Hélicon leur veine méprisée
 Fut toujours des neuf sœurs la fable et la risée. ⁵
 Calliope jamais ne daigna leur parler,
 Et Pégase pour eux refuse de voler.
 Cependant à les voir, enflés de tant d'audace,
 Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse,
 On dirait qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,
 Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon : ⁶
 C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,
 Que Phébus a commis tout le soin de ta gloire ;

1. Boileau avait mis d'abord :

Ainsi, sans me flatter d'une vaine manie ;

dans l'édition de 1674, il remplaça *sans me flatter* par *sans m'aveugler*, qui est plus exact et plus poétique. *Manie* a le sens ici de *folie*.

2. Charpentier (1620-1702), de l'Académie française, dans un dialogue en vers, intitulé : *Louis, églogue royale*.

3. Un fat, un homme sans mérite.

4. Chapelain.

5. *Fable (fabula)*, sujet d'entretien. Régnier (satire III, v. 53) a suggéré à Boileau l'emploi de ces deux mots :

... la science affreuse et méprisée
 Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée.

6. On lit dans Mathurin Régnier (neuvième satire, v. 43.)

Il semble en leurs discours hautains et généreux....
 Que Phébus à leur ton accorde sa vielle ;
 Que la mouche du Grec leurs lèvres emmielle ;
 Qu'ils ont seuls ici-bas trouvé la pie au nid,
 Et que des hauts esprits le leur est le zénit...
 Que seuls des grands secrets ils ont la cognoissance ;
 Et disent librement que leur expérience
 A raffiné les vers, fantastiques d'humeur.
 Ainsi que les Gascons ont fait le point d'honneur ;
 Qu'eux tous seuls du bien dire ont trouvé la méthode,
 Et que rien n'est parfait s'il n'est fait à leur mode.

Et ton nom, du Midi jusqu'à l'Ourse vanté, ¹
 Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.
 Mais plutôt, sans ce nom dont la vive lumière
 Donne un lustre éclatant à leur veine grossière,
 Ils verraient leurs écrits, honte de l'univers,
 Pourrir dans la poussière à la merci des vers.
 A l'ombre de ton nom ils trouvent leur asile,
 Comme on voit dans les champs un arbrisseau débile,
 Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,
 Languirait tristement sur la terre couché. ²

Ce n'est pas que ma plume injuste et téméraire.
 Veuille blâmer en eux le dessein de te plaire ;
 Et, parmi tant d'auteurs, je veux bien l'avouer,
 Apollon en connaît qui te peuvent louer :
 Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles, ³
 Parmi les Pelletiers ⁴ on compte des Corneilles.
 Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers
 Qui, pour rimer ⁵ des mots, pense faire des vers,
 Se donne en te louant une gêne ⁶ inutile ;
 Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile :
 Et j'approuve les soins du monarque guerrier
 Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier
 Entreprit de tracer, d'une main criminelle,
 Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle. ⁷

1. L'Ourse constellation qui marque le nord.

2. Ces vers ont été blâmés par Desmarets, Pradon, Condillac, Le Brun et Daunou. On y a vu des idées peu liées et des métaphores mal choisies. On s'est étonné qu'après avoir parlé d'un nom entouré d'une vive lumière qui donne un lustre éclatant à une veine grossière, l'auteur dise ensuite à l'ombre de ton nom ils trouvent un asile. Ces reproches ne sont pas sans fondement, il faut pourtant accorder quelque chose au style poétique.

3. Pradon disait : « il faut dire consacrer des veilles, employer des veilles... je ne crois pas qu'un autre que Boileau ait jamais dit adresser des veilles. » C'est que Boileau a su développer le génie de notre langue. C'est une hardiesse heureuse pour le fruit de leurs veilles.

4. Pierre du Pelletier, parisien, misérable rimeur, faisait sa principale occupation de composer des sonnets à la louange de toute sorte de gens. Dès qu'il savait qu'on imprimait un livre, il ne manquait pas d'aller porter un sonnet à l'auteur pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnait sa vie à aller en ville enseigner la langue française aux étrangers. Saint-Marc. — Son nom reviendra souvent dans les satires de Boileau. — Corneille a célébré dignement les victoires du roi dans les poèmes composés à sa louange.

5. Pour rimer, parce qu'il rime.

6. Gêne, torture, sens très rigoureux tiré de l'étymologie : *Géhenne*.

7. Horace (livre II, épître 1) :

Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem,
 Pingeret; aut alius Lysippo duceret æra
 Fortis Alexandri vultum simulantia.

Despréaux avait mis d'abord :

Et j'approuve les soins de ce prince guerrier
 Qui, craignant le pinceau d'un artiste grossier,
 Voulut qu'Appelle seul exprimât son visage
 Ou Lysippe en airain fit fondre son image.

Moi donc, qui connais peu Phébus et ses douceurs,
 Qui suis nouveau sevré sur le mont des neuf sœurs,
 Attendant que pour toi l'âge ait mûri ma muse,
 Sur de moindres sujets je l'exerce et l'amuse :
 Et tandis que ton bras, des peuples redouté,
 Va, la foudre à la main, rétablir l'équité, ¹
 Et retient les méchants par la peur des supplices,
 Moi, la plume à la main, je gourmande les vices ;
 Et, gardant pour moi-même une juste rigueur,
 Je confie au papier les secrets de mon cœur. ²
 Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille.
 Comme on voit au printemps la diligente abeille ³
 Qui du butin des fleurs va composer son miel,
 Des sottises du temps je compose mon fiel :
 Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
 Sans tenir en marchant une route certaine ;
 Et, sans gêner ma plume en ce libre métier,
 Je la laisse au hasard courir sur le papier.

1. Le Brun trouve dans ces vers des figures incohérentes, il est sûr qu'un *bras* qui va la foudre à la main n'est pas le modèle d'un bon style. Boileau disait pour s'excuser : « Il faut être poète pour sentir les beautés de ce vers, » et il cherchait à se justifier en citant ce vers de Racine :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

(BROSSETTE.)

cela risque fort de rappeler ce vers de Molière :

Et moi je vous soutiens que mes vers sont fort bons.

2. Imité d'Horace (livre II, satire I, v. 30. C'est ce qu'Horace disait du poète Lucilius. Selon Souchay (édit. de Paris 1740) Boileau devait ce vers à Montaigne.

Ille, velut fides arcana sodalibus, olim
 Credebat libris.

3. Platon a le premier comparé le poète à l'abeille. — Horace (liv. IV, ode I) :

Ego apis Matinæ

More modoque

Grata carpentis thyma, per laborem

Plurimum, circa nemus uvidique

Tiburis ripas, operosa parvus

Carmina fingo.

« Mais moi, comme l'abeille de Matine, qui se fatigue à recueillir les sucres embaumés du thym, je ne compose pas sans peine, sous les ombrages, près des eaux du frais Tibur, mes vers laborieux. » (Patin, t. I, p. 311.)

La Fontaine (*Épître à Huet*) :

Je suis chose légère et semblable aux abeilles,
 A qui le bon Platon compare nos merveilles.

J.-B. Rousseau dans l'*Ode au comte du Luc*.

Et semblable à l'abeille en nos jardins éclore,
 De différentes fleurs j'assemble et je compose
 Le miel que je produis.

et dans son *Épître aux Muses*, v. 341 :

Tout vrai poète est semblable à l'abeille.
 C'est pour nous seul que l'aurore s'éveille,
 Et qu'elle amasse, au milieu des chaleurs,
 Ce miel si doux tiré du suc des fleurs.

B. S. P.

Le mal est qu'en rimant, ma muse un peu légère
 Nomme tout par son nom, et ne saurait rien taire. ¹
 C'est là ce qui fait peur aux esprits de ce temps,
 Qui, tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans : ²
 Ils tremblent qu'un censeur, que sa verve encourage,
 Ne vienne en ses écrits démasquer leur visage,
 Et, fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
 N'aille du fond du puits tirer la vérité. ³
 Tous ces gens, éperdus au seul nom de satire, ⁴
 Font d'abord le procès à quiconque ose rire :
 Ce sont eux que l'on voit d'un discours insensé,
 Publier dans Paris que tout est renversé,
 Au moindre bruit qui court qu'un auteur les menace
 De jouer des bigots la trompeuse grimace. ⁵
 Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux.
 C'est offenser les lois, c'est s'attaquer aux cieux :
 Mais, bien que d'un faux zèle ils masquent leur faiblesse,
 Chacun voit qu'en effet la vérité les blesse :
 En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu ⁶
 Se couvre du manteau d'une austère vertu ;
 Leur cœur, qui se connaît et qui fuit la lumière,
 S'il se moque de Dieu, craint Tartufe et Molière :
 Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter ?
 Grand roi, c'est mon défaut, je ne saurais flatter :

1. L'auteur dit dans la première satire au vers 51 :

Je ne puis rien nommer si ce n'est par son nom.

et Régnier (satire xv, v. 166.)

Mon vice est, mon ami, de ne pouvoir m'en taire.

2. Horace, épit. 1, 16, v. 44 :

Sed videt hunc omnis domus et vicina tota
 Introrsum turpem, speciosum pelle decora,

3. Démocrite disait que la vérité était au fond d'un puits, et que personne ne l'en avait encore pu tirer.

BOILEAU.

4. Horace développe la même idée dans la satire 4 du 1^{er} livre, vers 23 et suivants :

... Timentis oh hanc rem
 Quod sunt quos genus hoc minime jurat, utpote plures
 Culpari dignos....

Omnes hi metuunt versus, odere poetas.

A ce moment même, 1665, le sieur de Rochemont publiait un odieux libelle sous le titre d'*Observations sur le Don Juan*.

5. Molière vers ce temps-là fit jouer son *Tartufe*. — Boileau. Cette comédie déjà composée en 1664, ne put être jouée sans entrave qu'en 1669.

6. On a blâmé cette expression : on peut en rapprocher celle d'Homère. *Iliade*, livre I, v. 149, où Achille apostrophe ainsi Agamemnon : ἀνα δεινὸν ἐπιεικέα, *revéin d'impudence*.



Je ne sais point au ciel placer un ridicule, ¹
 D'un nain faire un Atlas, ou d'un lâche un Hercule ;
 Et, sans cesse en esclave à la suite des grands,
 A des dieux sans vertu prodiguer mon encens. ²
 On ne me verra point d'une veine forcée,
 Même pour te louer, déguiser ma pensée ;
 Et, quelque grand que soit ton pouvoir souverain,
 Si mon cœur en ces vers ne parlait par ma main, ³
 Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime, ⁴
 Qui pût en ta faveur m'arracher une rime.

Mais lorsque je te vois, d'une aussi noble ardeur,
 T'appliquer sans relâche au soin de ta grandeur,
 Faire honte à ces rois que le travail étonne, ⁵
 Et qui sont accablés du faix de leur couronne ;
 Quand je vois ta sagesse, en ses justes projets,
 D'une heureuse abondance enrichir tes sujets,
 Fouler aux pieds l'orgueil et du Tage et du Tibre, ⁶
 Nous faire de la mer une campagne libre ; ⁷
 Et tes braves guerriers, secondant ton grand cœur,
 Rendre à l'aigle éperdu sa première vigueur : ⁸

1. C'est-à-dire un homme ridicule (Molière, *le Misanthrope*) :

Parbleu ! je viens du Louvre où Cléante au levé,
 Madame, a bien paru ridicule achevé.

2. Le mot vertu est pris dans son sens étymologique, sans force. Racine a dit de même :

Benjamin est sans force et Judas sans vertu.

3. Étrange figure que celle de ce cœur qui parle par la main. Pradon a dit : « d'ordinaire le cœur parle par la bouche : cela a du moins la grâce de la nouveauté. » Le Brun y voit une heureuse hardiesse.

4. On ne voit pas bien comment une maxime pourrait arracher une rime ; c'est bien plutôt rime qui amène ici maxime. dont on n'a que faire. Géruzez. — On est porté à croire que Boileau faisant allusion aux *Maximes*, alors en vogue, prend ce mot dans le sens d'axiome, de raison d'une grande autorité morale. Bossuet dit dans l'oraison funèbre du prince de Condé : « c'est la maxime qui fait les héros. »

5. C'est-à-dire frappe d'une sorte de terreur.

6. Le Tage pour l'Espagne, le Tibre pour l'Italie. Le roi se fit faire dans ce temps-là (1664) réparation de deux insultes faites à ses ambassadeurs à Rome et à Londres, et ses troupes envoyées au secours de l'Empereur défirent les Turcs sur les bords du Raab. Boileau. — Ces insultes furent faites en 1662 et 1661 par les Corses de la garde papale et par l'ambassadeur d'Espagne. BROSSETTE.

7. Victoire navale (1665) remportée sur Alger et Tunis, refuges des pirates barbaresques.

8. Allusion aux secours envoyés à l'Empereur et à la défaite des Turcs sur le Raab. L'Aigle figure dans les armes de l'Autriche. Il semblerait qu'il fallût écrire l'*Aigle éperdue* puisqu'il s'agit du sens figuré. Au temps de Boileau le genre de ce mot n'était pas encore bien fixé. J.-B. Rousseau a fait aussi aigle du masculin dans le sens figuré, et Féraud avait d'abord décidé (Dictionnaire grammatical) qu'aigle au figuré était des deux genres. B. S. P.

La France sous tes lois maîtriser la Fortune,
 Et nos vaisseaux, domptant l'un et l'autre Neptune, ¹
 Nous aller chercher l'or, malgré l'onde et le vent,
 Aux lieux où le soleil le forme en se levant : ²
 Alors, sans consulter si Phébus l'en avoue,
 Ma muse toute en feu me prévient et te loue, ³
 Mais bientôt la raison, arrivant au secours,
 Vient d'un si beau projet interrompre le cours,
 Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
 Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.
 Aussitôt je m'effraye, et mon esprit troublé ⁴
 Laisse là le fardeau dont il est accablé ;
 Et, sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,
 Comme un pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
 Dès que le bord paraît, sans songer où je suis,
 Je me sauve à la nage ⁵ et j'aborde où je puis.

1. L'Océan et la Méditerranée.

2. En l'année 1664, le roi établit la compagnie des Indes orientales, à laquelle il accorda de grands privilèges, fournit des sommes considérables, et prêta des vaisseaux pour le premier embarquement.

3. Me devance. S. MARC.

4. Horace dit de même à Auguste. Epit. II, I, v. 257 :

. Sed neque parvum
 Carmen Majes'as recipit tua nec meus audet
 Rem tentare pudor, quam vires ferre recusent.

5. « M. D. finit toutes ses satires comme un homme qui ne sait plus où il en est, et qui prend la première chose qu'il trouve, où il s'accroche pour se tirer promptement d'affaire. » Pradon. — Il est certain qu'il y a un peu de fatigue dans cette fin. Elle se trahit par ce grand nombre de métaphores mal continuées et, *voix*, de *fardeau* et de *pilote*.

SATIRES

DISCOURS SUR LA SATIRE¹.

(1668)

Quand je donnai la première fois mes Satires au public, je m'étais bien préparé au tumulte que l'impression de mon livre a excité sur le Parnasse. Je savais que la nation des poètes, et surtout des mauvais poètes, est une nation farouche qui prend feu aisément²; et que ces esprits avides de louanges ne digéreraient point facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi oserai-je dire, à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir, quelques faux bruits qu'on ait semés de ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances au déplaisir d'un auteur irrité, qui se voyait attaqué par l'endroit le plus sensible d'un poète, je veux dire par ses ouvrages.

Mais j'avoue que j'ai été un peu surpris du chagrin bizarre de certains lecteurs, qui, au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse, dont ils pouvaient être spectateurs indifférents, ont mieux aimé prendre parti et s'affliger avec les ridicules³, que de se réjouir avec les honnêtes gens. C'est pour les consoler que j'ai composé ma neuvième satire, où je pense avoir montré assez clairement que, sans blesser l'État ni sa conscience, on peut trouver de méchants vers méchants, et s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot livre. Mais puisque ces messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat

1. Ce discours parut pour la première fois en 1668, avec la satire neuvième. Il doit servir d'introduction aux satires.

2. Ce renom d'irritabilité chez les poètes est bien établi et date de loin :

Genus irritabile vatum.

(HORACE.)

3. Les *ridicules*, c'est-à-dire les personnes ridicules. Les *honnêtes gens*, c'est à-dire les gens de goût et de mérite.

inouï et sans exemple, et que des exemples ne se peuvent pas mettre en rimes, il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, et leur faire voir qu'en comparaison de tous mes confrères les satiriques, j'ai été un poète fort retenu.

Et pour commencer par Lucilius, inventeur de la satire, quelle liberté, ou plutôt quelle licence ne s'est-il point donnée dans ses ouvrages ? Ce n'était pas seulement des poètes et des auteurs qu'il attaqua : c'était des gens de la première qualité de Rome ; c'était des personnes consulaires. Cependant, Scipion et Lélius ne jugèrent pas ce poète, tout déterminé rieur qu'il était, indigne de leur amitié ; et vraisemblablement dans les occasions ils ne lui refusèrent pas leurs conseils sur ses écrits, non plus qu'à Térence. Ils ne s'avisèrent point de prendre le parti de Lupus et de Métellus, qu'il avait joués dans ses satires, et ils ne crurent pas lui donner rien du leur, en lui abandonnant tous les ridicules de la République.

Num Lælius, aut qui
Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi aut læso doluere Metello,
Famosisve Lupo cooperto versibus ?

En effet, Lucilius n'épargnait ni petits ni grands : et souvent, des nobles et des patriciens il descendait jusqu'à la lie du peuple :

Primores populi arripuit, populumque tributim.¹

On me dira que Lucilius vivait dans une république où ces sortes de libertés peuvent être permises. Voyons donc Horace, qui vivait sous un empereur, dans les commencements d'une monarchie, où il est bien plus dangereux de rire qu'en d'autres temps. Qui ne nomme-t-il point dans ses satires ? et Fabius le grand causeur, et Tigellius le fantasque, et Nasidiénus le ridicule, et Nomentanus le débauché, et tout ce qui vient au bout de sa plume. On me répondra que ce sont des noms supposés. O la belle réponse ! Comme si ceux qu'il attaque n'étaient pas des gens connus d'ailleurs ;

1. Ces vers sont tirés de la satire première, livre II, v. 65-69. En voici la traduction : « Vit-on Lélius ou ce grand homme, à qui Carthage accablée mérita un glorieux surnom, s'offenser des hardiesses de son génie, ressentir les blessures de Métellus, plaindre Lupus tout chargé de vers infamants ? Or, c'était aux premiers du peuple que s'attaquait Lucilius, et au peuple lui-même en masse. » (Patin, t. II, p. 105.)

comme si l'on ne savait pas que Fabius était un chevalier romain, qui avait composé un livre de droit; que Tigellius fut en son temps un musicien chéri d'Auguste; que Nasidiénus Rufus était un ridicule célèbre dans Rome; que Cassius Nomentanus était un des plus fameux débauchés de l'Italie! Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte n'aient pas fort lu les anciens et ne soient pas fort instruits des affaires de la cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeler les gens par leur nom; il a si peur qu'on ne les méconnaisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisaient, jusqu'aux charges qu'ils avaient exercées. Voyez, par exemple, comme il parle d'Aufidius Luscus, préteur de Fondi :

Fundos Aufidio Lusco prætoro libenter
Linquimus, insani ridentes præmia scribæ,
Prætextam et latum clavum, etc. ¹

« Nous abandonnâmes, dit-il, avec joie le bourg de Fondi, dont était préteur un certain Aufidius Luscus; mais ce ne fut pas sans avoir bien ri de la folie de ce préteur, auparavant commis, qui faisait le sénateur et l'homme de qualité. » Peut-on désigner un homme plus précisément; et les circonstances seules ne suffisaient-elles pas pour le faire reconnaître? On me dira peut-être qu'Aufidius était mort alors: mais Horace parle là d'un voyage fait depuis peu. Et puis, comment mes censeurs répondront-ils à cet autre passage :

Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, dumque
Diffingit Rheni luteum caput, hæc ego ludo. ²

« Pendant, dit Horace, que ce poète enflé d'Alpinus égorge Memnon dans son poème, et s'embourbe dans la description du Rhin, je me joue en ces satires. » Alpinus vivait du temps qu'Horace se jouait en ces satires; et si Alpinus en cet endroit est un nom supposé l'auteur du poème de *Memnon* pouvait-il s'y méconnaître? Horace, dira-t-on, vivait sous le règne du plus poli de tous les empereurs; mais vivons-nous sous un règne moins poli? et veut-on qu'un prince qui a tant de qualités communes avec Auguste soit moins dégoûté que lui des méchants livres, et plus rigoureux envers ceux qui les blâment?

Examinons pourtant Perse, qui écrivait sous le règne de Néron. Il ne raille pas simplement les ouvrages des poètes de son temps, il attaque les vers de Néron même. Car enfin tout le monde sait, et toute la cour de Néron le savait, que ces

1. Sat. v, v. 35. liv. I.

2. Sat. x, v. 36, liv. I.

quatre vers : *Torva Mimalloneis*, etc., dont Perse fait une raillerie si amère dans sa première satire, étaient des vers de Néron. Cependant on ne remarque point que Néron, tout Néron qu'il était, ait fait punir Perse; et ce tyran, ennemi de la raison, et amoureux, comme on sait, de ses ouvrages, fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses vers, et ne crut pas que l'empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du poète.

Pour Juvénal, qui florissait sous Trajan, il est un peu plus respectueux envers les grands seigneurs de son siècle. Il se contente de répandre l'amertume de ses satires sur ceux du règne précédent : mais, à l'égard des auteurs, il ne les va point chercher hors de son siècle. A peine est-il entré en matière, que le voilà en mauvaise humeur contre tous les écrivains de son temps. Demandez à Juvénal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'est qu'il est las d'entendre et la *Théséide* de Codrus, et l'*Oreste* de celui-ci, et le *Téléphe* de cet autre, et tous les poètes enfin, comme il dit ailleurs, qui récitaient leurs vers au mois d'août, *et Augusto recitantes mense poetas*. Tant il est vrai que le droit de blâmer les auteurs est un droit ancien, passé en coutume parmi tous les siècles. Que s'il faut venir des anciens aux modernes, Régnier, qui est presque notre seul poète satirique, a été véritablement un peu plus discret que les autres. Cela n'empêche pas néanmoins qu'il ne parle hardiment de Gallet, ce célèbre joueur, qui *assignait ses créanciers sur sept et quatorze*¹, et du sieur de Provins, qui *avait changé son balandran en manteau court*², et du Cousin, qui *abandonnait sa maison de*

1. Semper ego auditor tantum numquamne reponam.
Vexatus toties rauci Théséide Codri?

Sat. I, v. 1.

2. Comme sur un bon fonds de rente et de recettes
Dessus sept ou quatorze il assigne ses dettes,

Satire XIV.

Il dit encore, même satire :

Gallet a sa raison, et qui croira son dire,
Le hasard pour le moins lui promet un empire ;

3. Voici le vers de Régnier :

A son long balandran change son manteau court.

Le balandran était une casaque de campagnard, une espèce de blouse grossière, tandis que les courtisans portaient le manteau. L'expression de Régnier est un latinisme emprunté d'Horace qui a dit (livre I, ode XVII) :

Velox amœnum sæpe Lucretilem
Mutat Lycæo Faunus.

La Fontaine dans *Philémon et Baucis*, emploie le latinisme *changer à*.

Cependant l'humble toit devient temple, et ses murs
Changent leur frêle enduit aux marbres les plus durs.

*peur de la réparer*¹, et de Pierre du Puis², et de plusieurs autres. Que répondront à cela mes censeurs? Pour peu qu'on les presse, ils chasseront de la république des lettres tous les poètes satiriques, comme autant de perturbateurs du repos public. Mais que diront-ils de Virgile, le sage, le discret Virgile, qui dans une églogue, où il n'est pas question de satire, tourne d'un seul vers deux poètes de son temps en ridicule?

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi,

dit un berger satirique dans cette églogue³. Et qu'on ne me dise point que Bavius et Mævius en cet endroit sont des noms supposés, puisque ce serait donner un trop cruel démenti au docte Servius, qui assure positivement le contraire. En un mot, qu'ordonneront mes censeurs de Catulle, de Martial et de tous les poètes de l'antiquité qui n'en ont pas usé avec plus de discrétion que Virgile? Que penseront-ils de Voiture, qui n'a point fait conscience de rire aux dépens du célèbre Neuf-Germain, quoique également recommandable par l'antiquité de sa barbe et par la nouveauté de sa poésie⁴? Le banniront-ils du Parnasse, lui et tous les poètes de l'antiquité, pour établir la sûreté des sots et des ridicules? Si cela est, je me consolerais aisément de mon exil. Il y aura du plaisir à être relégué en si bonne compagnie. Raillerie à part, ces messieurs veulent-ils être plus

1. Le cousin était un fou de cour, ainsi nommé parce qu'il disait en parlant de Henri IV : *le roi mon cousin*.

De peur de réparer, il laisse sa maison ;
Que son lit ne défoncé, il dort dessus la dure,
Et n'a, crainte de chaud, que l'air pour couverture.

Sat. XIV.

2. Aussi perclus d'esprit comme Pierre du Puis.

Sat. XIV.

C'était un fou qui courait les rues, le pied chaussé d'un chapeau, en guise de pantoufle.

3. Eglog. III, v. 90.

4. On lit dans les vers burlesques de Voiture des pièces intitulées ainsi : *Ballade en faveur des œuvres de Neuf-Germain*. En voici un couplet :

L'autre jour le grand Apollon.
Père du jour et de la gloire,
Tenait au ciel un violon
Marqueté d'ébène et d'ivoire,
Et dit aux filles de mémoire
Je le veux mettre en bonne main
Car je le garde pour la foire
Au beau monsieur de Neuf-Germain

La nouveauté de la poésie de Neuf-Germain consistait en ce qu'il terminait chaque vers par une syllabe du nom de la personne à laquelle il dédiait son poème : en voici la parodie par Voiture. Vers à la mode de Neuf-Germain à M. d'Avaux :

L'autre jour Jupiter manda
Par Mercure et par ses Prevosts
Tous les dieux, et leur commanda
Qu'on fit honneur au grand D'Avaux.

Epit. i liv. II, v. 82.

sages que Scipion et Lélius, plus délicats qu'Auguste, plus cruels que Néron ! Mais eux qui sont si rigoureux envers les critiques, d'où vient cette clémence qu'ils affectent pour les méchants auteurs ? Je vois bien ce qui les afflige : ils ne veulent pas être détrompés. Il leur fâche d'avoir admiré sérieusement des ouvrages que mes satires exposent à la risée de tout le monde, et de se voir condamnés à oublier, dans leur vieillesse, ces mêmes vers qu'ils ont autrefois appris par cœur comme des chefs-d'œuvre de l'art ¹. Je les plains sans doute : mais quel remède ? Faudra-t-il, pour s'accommoder à leur goût particulier, renoncer au sens commun ? Faudra-t-il applaudir indifféremment à toutes les impertinences qu'un ridicule aura répandues sur le papier ? Et au lieu qu'en certains pays ² on condamnait les méchants poètes à effacer leurs écrits avec la langue, les livres deviendront-ils désormais un asile inviolable, où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie, où l'on n'osera toucher sans profanation ? J'aurais bien d'autres choses à dire sur ce sujet. Mais comme j'ai déjà traité de cette matière dans ma neuvième satire, il est bon d'y renvoyer le lecteur.

SATIRE I.

(1660)

LE DÉPART DU POÈTE. ³

Damon, ce grand auteur dont la muse fertile

1. Imitation d'Horace :

... Ved quod
Imberbes didicere, senes perdenda fateri.
Epit. 1, livre II, v. 82.

2. Dans le temple qui est aujourd'hui l'abbaye d'Ainay à Lyon. (Boileau.) Ce temple avait été bâti par les soixante nations des Gaules en l'honneur d'Auguste. L'Empereur Caligula y institua des jeux, et y fonda des prix pour les concours d'éloquence et de poésie qui s'y faisaient en langue grecque et latine ; mais il établit aussi des peines contre ceux qui ne réussiraient pas en ces sortes de disputes. Les vaincus étaient obligés de donner des prix aux vainqueurs, et de composer des discours à leur louange. Mais ceux dont les discours avaient été trouvés les plus mauvais étaient contraints de les effacer avec la langue, ou avec une éponge, pour éviter d'être battus de verges, ou d'être plongés dans le Rhône. Suetone, *Vie de Caligula* 20. De là ces vers de Juvénal :

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem
Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.
Sat. 1, v. 43.

3. C'est une imitation de la 3^e satire de Juvénal. Elle contenait d'abord la description des embarras de Paris, Boileau l'en détacha, et réduisit, par diverses retouches cette pièce de 212 vers à 164. Ce fut l'abbé Furetière, si l'on en croit Saint-Marc, qui engagea Despréaux à publier ce poème.

Boileau dit que sous ce nom de Damon il a eu en vue Cassandre, celui qui

Amusa si longtemps et la cour et la ville ; ¹
 Mais qui, n'étant vêtu que de simple bureau, ²
 Passe l'été sans linge, et l'hiver sans manteau ; ³
 Et de qui le corps sec et la mine affamée
 N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée ; ⁴
 Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
 D'emprunter en tous lieux, et de ne gagner rien,
 Sans habits, sans argent ne sachant plus que faire,
 Vient de s'enfuir chargé de sa seule misère ;
 Et, bien loin des sergents, des clercs, et du palais, ⁵
 Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais ;
 Sans attendre qu'ici la justice ennemie
 L'enferme en un cachot le reste de sa vie,
 Ou que d'un bonnet vert ⁶ le salutaire affront
 Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Mais le jour qu'il partit, plus défait et plus blême
 Que n'est un pénitent sur la fin d'un carême,
 La colère dans l'âme et le feu dans les yeux,
 Il distilla sa rage en ces tristes adieux :

a traduit la rhétorique d'Aristote. Boileau fait de lui un poète à la muse fertile, quoiqu'il ait composé peu de vers. « François Cassandre, dit Brossette, auteur célèbre de ce temps-là, était savant en grec et en latin et faisait assez bien des vers français ; mais son humeur bourru et farouche, qui le rendait incapable de toute société, lui fit perdre tous les avantages que la fortune put lui présenter, de sorte qu'il vécut d'une manière très obscure et très misérable. » « Il mourut, écrit Boileau (lettre du 29 avril 1695 à Maucroix), tel qu'il a vécu ; c'est-à-dire très misanthrope, et non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disait-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avait aucune obligation. Le confesseur qui l'assistait à sa mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le souvenir des grâces qu'il lui avait faites : *Ah! oui*, dit Cassandre d'un ton chagrin et ironique, *je lui ai de grandes obligations ; il m'a fait jouer ici-bas un joli personnage*. Et comme son confesseur insistait à lui faire connaître les grâces du Seigneur : *Vous savez*, dit-il en redoublant l'amertume de ses reproches, et montrant le grabat sur lequel il était couché, *vous savez comme il m'a fait vivre ; voyez comme il me fait mourir*. »

1. Ce tour, qui peut sembler vulgaire et négligé, désignait des choses alors essentiellement différentes par le goût et les lumières.

2. *Bureau*, étoffe de serge grossière dont on recouvrait les tables à écrire ; de là le nom de Bureau donné à ces tables.

3. Cette allusion ne va pas à l'adresse de Cassandre, qui portait en tout temps un manteau. Brossette indique Tristan l'Hermite qui n'en avait point, si l'on en croit cette épigramme de Montmor, maître des requêtes et académicien :

Élie, ainsi qu'il est écrit,
 De son manteau comme de son esprit
 Récompensa son serviteur fidèle (*Elisée*).
 Tristan eût suivi ce modèle ;
 Mais Tristan qu'on mit au tombeau
 Plus pauvre que n'est un prophète,
 Et laissant à Quinaut son esprit de poète,
 N'a pu lui laisser de manteau.

4. *Pour tant de renommée, pour avoir ou parce qu'il avait* tant de renommée.

5. Les sergents, c'est-à-dire huissiers. étymologie, *Servientes*.

6. Du temps que cette satire fut faite, un débiteur insolvable pouvait sortir de prison en faisant cession, c'est-à-dire, en souffrant qu'on lui mit, en pleine rue, un bonnet vert sur la tête. Boileau, édit. de 1713.

« Puisqu'en ce lieu, jadis aux muses si commode,
 Le mérite et l'esprit ne sont plus à la mode ;¹
 Qu'un poète, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
 Et qu'ici la vertu n'a plus ni feu ni lieu ;
 Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,
 D'où jamais ni l'huissier ni le sergent n'approche :
 Et, sans lasser le ciel par des vœux impuissants,
 Mettons-nous à l'abri des injures du temps,²
 Tandis que, libre encor, malgré les destinées,
 Mon corps n'est point courbé sous le faix des années,
 Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,
 Et qu'il reste à la Parque encor de quoi filer ;³
 C'est là dans mon malheur le seul conseil à suivre.
 Que George vive ici, puisque George y sait vivre,⁴
 Qu'un million comptant par ses fourbes acquis,
 De cleric, jadis laquais, a fait comte et marquis :
 Que Jaquin vive ici, dont l'adresse funeste
 A plus causé de maux que la guerre et la peste,
 Qui de ses revenus écrits par alphabet
 Peu fournir aisément un calepin complet ;⁵

1. Imité de Juvénal (satire III, v. 21) :

Hic tunc Umbritius ; Quando artibus, inquit honestis
 Nullus in urbe locus, nulla emolumenta laborum.
 Res hodie minor est, here quam fuit, atque eadem cras
 Deteret exiguis aliquid.

M. Jules Lacroix traduit ainsi ce passage

Alors Umbritius : Puisque dans cette ville
 Le travail est sans pain, la vertu chose vile,
 Et puisque mon avoir en cet ingrat séjour,
 Moindre aujourd'hui qu'hier, décroitra chaque jour.

2. Les injures du temps se disent de l'intempérie de l'air, il y a là une impropriété.

3. Juvénal (satire III, v. 24-27) :

Dum nova canities, dum prima et recta senectus,
 Dum superest Lachesi quod torqueat, et pedibus me
 Porto meis, nullo dextram subeunte bacillo,

4. Imité de Juvénal (satire III, vers 18) :

Vivant Artorius istic
 Et Catulus.

« Qu'Artorius vive ici et Catulus. »

On a voulu voir dans *George* le nom de *Gorge* fameux traitant. Mais voici ce que dit une note manuscrite de Boileau (dans les papiers de Brossette) : « George est un mot inventé qui n'a point de rapport à M. Gorge, qui n'avait pas dix ans quand je fis cette satire, et qui depuis a été un de mes meilleurs amis... Jacquin est un nom pris au hasard. On l'a voulu imputer depuis à M. Jacquier, homme célèbre dans les finances, qui a rendu de grands services à l'état ; mais je n'ai jamais pensé à lui. »

5. *Par alphabet, par ordre alphabétique.* Ambroise Calepin ou Calepino, savant italien de l'ordre des Augustins, né en 1435, mort en 1511, auteur d'un dictionnaire des langues latine et italienne en deux gros volumes in-folio. Nos calepins d'aujourd'hui sont de minces carnets. *Fournir*, dans le sens de remplir.

Qu'il règne dans ces lieux ; il a droit de s'y plaire.
 Mais moi, vivre à Paris ! Et ! qu'y voudrais-je faire ?
 Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir ;¹
 Et quand je le pourrais, je n'y puis consentir.
 Je ne sais point en lâche essayer les outrages²
 D'un faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,³
 De mes sonnets flatteurs lasser tout l'univers,
 Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers ;
 Pour un si bas emploi ma muse est trop altière,
 Je suis rustique et fier, et j'ai l'âme grossière :⁴
 Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom ;⁵
 J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.⁶

1. Juvénal (satire III, v. 40) :

Quid Romæ faciam ? mentiri nescio : librum,
 Si malus est, nequeo laudare et poscere...
 Nec volo, nec possum.

« Que ferais-je à Rome ? je ne sais point mentir. Un livre, s'il ne vaut rien, je ne saurais ni le louer ni le demander... je ne le veux, ni ne le puis. »

Régnier dit de son côté, après Juvénal et avant Boileau (satire III, v. 105) :

Je n'ai point tant d'esprit pour tant de menterie,
 Je ne puis m'adonner à la cageolterie.

2. Térence a dit, dans l'*Eunuque*, act. II, sc. III :

Ast ego infelix, neque ridiculus esse, neque piagas pati
 Possum,

« J'ai le malheur de ne pouvoir supporter ni les railleries, ni les coups. »

3. J.-B. Rousseau rencontre la même idée que Boileau et s'exprime ainsi dans une épître à Bordes, v. 98 :

Du riche impertinent je dédaigne l'appui.
 S'il le faut mendier en rampant devant lui.

4. Mathurin Régnier avait dit (satire III, v. 93) :

Ce n'est point mon humeur, je suis mélancolique,
 Je ne suis point entrant, ma façon est rustique.

5. Boileau n'a pas été le premier à réclamer le droit de donner aux choses et aux personnes leur véritable nom, *vera rerum vocabula*, comme dit Caton dans Salluste. Nous lisons dans les *Colloques* d'Erasmus : « *Istam artem nos crassiores solemus vocare furtum, qui ficum vocamus ficum et scapham scapham!* Nous autres gens épais et grossiers qui appelons figue une figue et barque une barque, nous avons aussi l'habitude de nommer vol ce genre d'habileté. » Cè n'es que la traduction d'un proverbe grec cité par Lucien dans son *Traité sur la manière d'écrire l'histoire* : τὰ σῦκα σῦκα τὴν σκάφην σκάφην λίγων. « Nous sommes simples gens, puisqu'il plaist à Dieu, et appelons les figues figues. » Rabelais, liv. IV, 54.

6. Procureur très décrié, qui a été dans la suite condamné à faire amende honorable et banni à perpétuité. (*Note de Boileau*, édition de 1713.)

Brossette va nous édifier sur ce Rolet. « Charles Rolet, procureur au Parlement, était fort décrié et on l'appelait communément au Palais *l'âme damnée*. M. le premier président de Lamoignon employait le nom de *Rolet* pour signifier un fripon insigne : *c'est un Rolet*, disait-il ordinairement ; il avait été souvent noté en justice ; mais enfin, ayant été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de 500 livres, dont il avait déjà reçu le paiement, il fut condamné, par arrêt, au bannissement pour neuf ans, en 4,000 livres de réparation civile, en diverses amendes et aux dépens. Rolet fut ensuite déchargé de la

Et je suis à Paris, triste, pauvre, et reclus,
 Ainsi qu'un corps sans âme, ou devenu perclus.¹
 « Mais pourquoi, dira-t-on, cette vertu sauvage
 Qui court à l'hôpital, et n'est plus en usage ?
 La richesse permet une juste fierté ;
 Mais il faut être souple avec la pauvreté :
 C'est par là qu'un auteur que presse l'indigence
 Peut des astres malins corriger l'influence,
 Et que le sort burlesque, en ce siècle de fer,²
 D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.³
 Ainsi de la vertu la fortune se joue :
 Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa roue,
 Qu'on verrait, de couleurs bizarrement orné,⁴
 Conduire le carrosse où l'on le voit traîné,
 Si dans les droits du roi sa funeste science
 Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.
 Je sais qu'un juste effroi l'éloignant de ces lieux
 L'a fait pour quelques mois disparaître à nos yeux :
 Mais en vain pour un temps une taxe l'exile ;

peine du bannissement et obtint une place de garde au château de Vincennes, où il mourut. » Boileau, dans la seconde édition de ses satires, avait mis à côté du nom de Rolet en note : *Hôtelier du pays blaisois*. Le hasard voulut qu'il y eût dans ce pays même un hôtelier du nom de Rolet, lequel jeta les hauts cris. La note disparut, mais le vrai Rolet garda son stigmat.

1.

Tanquam

Mancus et extincta corpus non utile dextra.

(JUVÉNAL, satire III, v. 47.)

2. Le duc de Montausier ne pardonnait pas à Despréaux de qualifier ainsi le temps où régnait Louis XIV. Cet austère courtisan donnait le mot d'ordre à Desmarets de Saint-Sorlin, qui s'écriait de son côté (*Remarques*, p. 81) : « Se peut-il rien ajouter à la hardiesse et à l'injustice de ce satirique ? Sans respect du grand et sage roi sous lequel nous vivons, qui, portant la guerre au dehors, nous fait jouir d'une heureuse tranquillité au dedans, peut-on appeler le siècle d'un tel prince un *siècle de fer*, et condamner son choix dans les grandes dignités qu'il donne, puisque cela ne se fait point par un sort burlesque, mais par la volonté expresse du roi ? »

3. Juvénal (satire VII, v. 147) :

Si Fortuna volet, fies de rhetore consul ;
 Si volet hæc eadem fies de consule rhetor.

Et Pline le Jeune :

« Quos tibi, Fortuna, ludos facis ? Facis enim ex professoribus senatores, ex senatoribus professores. »

L'abbé de La Rivière, dans ce temps-là fut fait évêque de Langres. Il avait été régent dans un collège. BOILEAU.

4. C'est-à-dire portant la livrée d'un laquais. La Bruyère appelle les gens de cette condition des hommes rouges ou feuille morte. L'adverbe bizarrement orné désigne la variété des couleurs qui composaient la livrée. *Bizarre* donne lieu à cette remarque dans Vaugelas : « Les espagnols disent aussi *bizarro*, mais ce mot signifie parmy eux *leste* et *brave* ou *galant*. En français, selon la raison, il faudrait dire *bigearre* par ce que bigearre vient de *bigarrer*, et bigarrer, selon quelques-uns, vient de *bis variare*. » M. Chassang, Vaugelas, t. II, p. 6.

2.

On le verra bientôt, pompeux en cette ville,
 Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
 Et jouir du ciel même irrité contre lui ; ¹
 Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
 S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
 Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
 Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris. ²

« Il est vrai que du roi la bonté secourable
 Jette enfin sur la muse un regard favorable,
 Et, réparant du sort l'aveuglement fatal ³
 Va tirer désormais Phébus de l'hôpital.
 On doit tout espérer d'un monarque si juste :
 Mais, sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste ? ⁴
 Et fait comme je suis au siècle d'aujourd'hui,
 Qui voudra s'abaisser à me servir d'appui ?
 Et puis, comment percer cette foule effroyable

1. Senèque, Herc. Fur. acte I, sc. I, v. 33, 1^{re} sat. :

Iraque nostra fruitur. Superat et crescit malis,

Juvénal, v. 47.

Damnatus inani
 Iudicio (quid enim salvis infamia nummis ?).
 Exsul ab octava Marius bibit, et fruitur dis
 Iratis.

« Condamné par un vain jugement (qu'est-ce en effet que l'infamie quand la caisse est sauve ?), Marius égaye son exil en buvant dès la huitième heure et se rit de la colère des dieux. »

Voltaire (*Méropé*, act. III, sc. II) exprime la même idée en parlant de Polyphonte :

Il y jouit en paix du ciel qui le condamne.

2. François Colletet, fameux poète fort gueux dont on a plusieurs ouvrages. *Boileau*. Il était de l'Académie française et l'un des cinq poètes qui travaillaient pour Richelieu. On voyait alors des poètes vivre des aumônes plutôt que des libéralités des grands. Chapelain allait chercher sa chandelle chez M. d'Andilly. Ménage se faisait saigner par le chirurgien chargé de la santé des valets de tel autre grand personnage.

3. Célèbre parasite dont Ménage a écrit la vie (sous le nom des Gargilius Mammurra). *Boileau*. — Il aimait à faire des jeux de mots ou allusions sur les noms propres. Ses traits mordants excitèrent beaucoup d'auteurs contre lui. *Vion d'Alibray* avait fait sur lui soixante-treize épigrammes. En voici une :

Révérend Père confesseur
 J'ay fait des vers de médisance.
 — Contre qui ? — Contre un professeur.
 — La personne est de conséquence,
 Contre qui donc ? — Contre Montmor.
 — Achevez votre Confiteor.

En 1623, Montmaur devint professeur de grec au collège de France. Il n'était pas sans mérite.

4. Quelques années auparavant (*Œuvres*, in-4°, 1646, p. 126), *Maynard*, se plaignant à *Malherbe* de la misère des poètes, disait :

Malherbe, en cet âge brutal,
 Pégase est un cheval qui porte
 Les grands hommes à l'hôpital.

De rimeurs affamés dont le nombre l'accable ;
 Qui, dès que sa main s'ouvre, y courent les premiers,
 Et ravissent un bien qu'on devait aux derniers.¹
 Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile,²
 Aller piller le miel que l'abeille distille ?
 Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté
 Que donne la faveur à l'importunité.
 Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage :
 L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage ;
 Un lit et deux placets composaient tout son bien ;³
 Ou pour en mieux parler, Saint-Amant n'avait rien,⁴
 Mais quoi ! las de traîner une vie importune,
 Il engagea ce rien pour chercher la fortune,⁵
 Et, tout chargé de vers qu'il devait mettre au jour,
 Conduit d'un vain espoir, il parut à la cour.
 Qu'arriva-t-il enfin de sa muse abusée ?
 Il en revint couvert de honte et de risée ;
 Et la fièvre, au retour terminant son destin,
 Fit par avance en lui ce qu'aurait fait la faim.⁶
 Un poète à la cour fut jadis à la mode :⁷
 Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode ;
 Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli,
 N'y parviendra jamais au sort de l'Angeli.⁸

« Faut-il donc désormais jouer un nouveau rôle ?

1. Martial avait dit (épigramme LVII, livre VII) :

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones.

« Viennent les Mécènes, et les Virgiles ne manqueront pas. »

2. Chapelain, à la demande de Colbert, avait dressé la liste des gens de lettres et des savants entre lesquels Louis XIV devait répartir ses libéralités. Il ne s'était pas oublié, et il avait pensé à Cotin. Gérusez, édit. Hachette.

Ignavum fucos pecus.

(Virgile, *Géorgiques*, livre IV, v. 168.)

3. Un *placet* est un siège sans dossier, un escabeau, ou tout au plus un tabouret, meuble conforme à la fortune de Saint-Amant. Au deuxième chant du *Lutrin*, v. 36, la femme du perruquier L'Amour, tombe sur un siège de ce genre :

Sur un *placet* voisin tombe demi-pâmée.

4. Gérard de Saint-Amant, était de l'Académie française.

5. Juvénal (satire III, v. 208) avait dit :

Nil habuit Codrus : quis enim negat ? et tamen illud
 Perdidit infelix totum nihil.

6. Il a peint sa misère dans un sonnet fameux.

7. Boileau ne désigne aucun poète en particulier ; il veut dire que les *poètes* étaient autrefois bien vus à la cour.

8. Célèbre fou que M. le prince (de Condé) avait amené avec lui des Pays-Bas, et qu'il donna au roi. (Louis XIII.)

Dois-je, las d'Apoillon, recourir à Barthole, ¹
 Et, feuilletant Louët allongé par Brodeau, ²
 D'une robe à longs plis balayer le barreau? ³
 Mais à ce seul penser je sens que je m'égare.
 Moi que j'aïlle crier dans ce pays barbare,
 Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois
 Errer dans les détours d'un dédale de lois,
 Et, dans l'amas confus des chicanes énormes, ⁴
 Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes! ⁵
 Où Patru gagne moins qu'Huot et Le Mazier,
 Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier! ⁶
 Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
 On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée;
 Arnauld à Charenton devenir huguenot,
 Saint-Sorlin janséniste, et Saint Pavin bigot ⁷

1. Barthole était né en Italie (1313-1356); il a fait sur le Droit d'amples commentaires qui ont illustré son nom.

2. Georges Louët, auteur d'un recueil d'arrêts fort estimé. Brodeau a commenté Louët. Boileau. — Le poète qui avait été reçu avocat le 4 décembre 1656 parlait de ces auteurs en connaissance de cause.

3. Ce vers, que Delille a presque fait passer tout entier dans sa traduction des *Georgiques* :

D'une queue à longs crins balayer la poussière.

est lui-même une imitation de ce vers de Virgile, *Georg.*, livre III, v. 59 :

Et gradiens ima verrit vestigia cauda.

4. *Énormes*, ce mot est pris dans son sens étymologique *enormis*, qui sort des règles.

5. Maneant qui nigra in candida vertunt,
(JUVÉNAL, satire III, v. 30.)

6. Patru (1604-1681), avocat au parlement, était de l'Académie française. Il s'attachait peu à sa profession, et donna plus de soin à la culture des lettres. « Ses plaidoyers sont secs, disait Ménage, en comparaison de ceux de M. le Maître qui sont fleuris. » Il ajoutait, il manque une chose aux plaidoyers de M. Patru c'est que l'arrêt devrait être à la fin de chaque plaidoyer. Se trouvant dans le besoin, il fut obligé de vendre sa bibliothèque à Boileau. Celui-ci l'acheta, la paya, à la condition que Patru en conserverait l'usage. — Huot et Le Mazier, avocats de mérite médiocre mais fort employés. — Pé-Fournier, célèbre procureur : il s'appelait Pierre Fournier; mais les gens de palais, pour abrégé, l'appelaient Pé-Fournier.

7. Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, défenseur zélé de la religion catholique (1612-1694). — Jean Desmarets de Saint-Sorlin, après avoir cessé de travailler pour le théâtre publia un écrit en 1665 contre les religieux de Port-Royal. Saint-Pavin passait pour athée. Cet hémistiche sur Saint-Pavin coûta cher à Boileau, puisqu'il attira sur lui ce sonnet épigrammatique qu'on n'a pas oublié :

Despréaux grimpé sur Parnasse,
 Avant que personne en sût rien,
 Trouva Régnier avec Horace
 Et rechercha leur entretien.

Sans choix et de mauvaise grâce
 Il pillait presque tout leur bien,
 Il s'en servit avec audace
 Et s'en para comme du sien.

« Quittons donc pour jamais une ville importune ¹
 Où l'honneur a toujours guerre avec la fortune;
 Où le vice orgueilleux s'érige en souverain.
 Et va la mitre en tête et la crosse à la main ;
 Où la science, triste, affreuse, délaissée,
 Est partout des bons lieux comme infâme chassée ;
 Où le seul art en vogue est l'art de bien voler ;
 Où tout me choque ; enfin, où... Je n'ose parler.
 Et quel homme si froid ne serait plein de bile
 A l'aspect odieux des mœurs de cette ville ?
 Qui pourrait les souffrir ; et qui, pour les blâmer,
 Malgré muse et Phébus n'apprendrait à rimer ?
 Non, non, sur ce sujet pour écrire avec grâce, ²
 Il ne faut point monter au sommet du Parnasse ;
 Et, sans aller rêver dans le double vallon,
 La colère suffit, et vaut un Apollon. ³

« Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie.
 A quoi bon ces grands mots ? Doucement, je vous prie ;
 Ou bien montez en chaire : et là, comme un docteur,
 Allez de vos sermons endormir l'auditeur :
 C'est là que bien ou mal on a droit de tout dire.

« Ainsi parle un esprit qu'irrite la satire,
 Qui contre ses défauts croit être en sûreté
 En raillant d'un censeur la triste austérité ;
 Qui fait l'homme intrépide, et, tremblant de faiblesse,
 Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse ;
 Et, toujours dans l'orage au ciel levant les mains,

Jaloux des plus fameux poètes
 Dans ses satires indiscrettes
 Il choque leur gloire aujourd'hui ;
 En vérité je lui pardonne :
 S'il n'eût mal parlé de personne,
 On n'eût jamais parlé de lui.

1. Régnier (satire III) :

Et la science pauvre, affreuse et méprisée,
 Sert au peuple de fable, aux plus grands de risée

2. *Grâce* est là pour rimer avec *Parnasse*.

3. Juvénal (satire I, v. 80) :

Si natura negat, facit indignatio versum.

Régnier a aussi imité ce vers :

Et souvent la colère engendre de bons vers.

Gilbert à son tour a imité Juvénal (*le Dix-huitième siècle*, v. 445) :

Certes, certes, alors ma colère s'allume,
 Et la vérité court se placer sous ma plume.

Dès que l'air est calmé, rit des faibles humains
 Car, de penser alors ¹ qu'un Dieu tourne le monde, ²
 Et règle les ressorts de la machine ronde,
 Ou qu'il est une vie au delà du trépas,
 C'est là, tout haut au moins, ce qu'il n'avouera pas.

« Pour moi, qu'en santé même un autre monde étonne ³,
 Qui crois l'âme immortelle, et que c'est Dieu qui tonne,
 Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce lieu.
 Je me retire donc. Adieu, Paris, adieu. »

SATIRE II.

(1664)

A MOLIÈRE.

LA RIME ET LA RAISON.

Rare et fameux esprit, dont la fertile veine
 Ignore en écrivant le travail et la peine ;
 Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts ;
 Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers ; ⁴
 Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime,
 Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.
 On dirait, quand tu veux, qu'elle te vient chercher :
 Jamais au bout du vers on ne te voit broncher ;
 Et, sans qu'un long détour t'arrête ou t'embarrasse,
 A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
 Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
 Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur,
 Dans ce rude métier où mon esprit se tue,
 En vain, pour la trouver, je travaille et je sue.
 Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir,
 Quand je veux dire blanc, la quinteuse ⁵ dit noir ;

• 1. On lit dans les premières éditions *car enfin* de penser au lieu de *car de penser alors*.

2. *Tourne pour fait tourner*.

3. Plusieurs critiques, Voltaire entre autres, ont trouvé faible le mot *étonne* ; ils oublièrent qu'au temps de Boileau il gardait quelque chose de sa force étymologique, *attonitus*, atteint de la foudre, foudroyé.

4. Horace (*Art poétique*, v. 59) :

Signatum præsentè nota producere nomen,

5. Quinteuse, d'une humeur capricieuse. Étym. probable, *Quinte*, accès de toux qui revient, à ce que l'on croyait, toutes les cinq heures, *hora quinta*.

Si je veux d'un galant dépeindre la figure,
 Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure ;¹
 Si je pense exprimer un auteur sans défaut,
 La raison dit virgile, et la rime Quinault :²
 Enfin, quoi que je fasse ou que je veuille faire,
 La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.
 De rage, quelquefois, ne pouvant la trouver,
 Triste, las et confus, je cesse d'y rêver ;
 Et, maudissant vingt fois le démon qui m'inspire,
 Je fais mille serments de ne jamais écrire³.
 Mais, quand j'ai bien maudit et Muses et Phébus,
 Je la vois qui paraît quand je n'y pense plus :
 Aussitôt malgré moi tout mon feu se rallume ;
 Je reprends sur-le-champ le papier et la plume ;
 Et, de mes vains serments perdant le souvenir,
 J'attends de vers en vers qu'elle daigne venir.
 Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrete⁴,
 Ma Muse au moins souffrait une froide épithète,
 Je ferais comme un aulre ; et, sans chercher si loin,
 J'aurais toujours des mots pour les coudre au besoin,
 Si je louais Philis *en miracles féconde*,
 Je trouverais bientôt : *à nulle autre seconde* ;
 Si je voulais vanter un objet *non pareil*,⁵
 Je mettrais à l'instant : *plus beau que le soleil* ;
 Enfin, parlant toujours d'*astres et de merveilles*,
 De *chefs-d'œuvre des cieux*, de *beautés sans pareilles*⁶,

1. Ménage était quelque peu dameret, Boileau lui avait d'abord donné la préférence.

Si je pense parler d'un galant de notre âge,
 Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.

2. Quinault n'avait fait alors que des tragédies tombées dans l'oubli. Il fut de l'Académie française en 1670 ; il mourut en 1688. Ses opéras ont eu beaucoup de succès, et présentent quelques bons vers.

3. Horace fait le même serment, et avoue le même parjure (livre II, épître 1, v. 3) :

Ipse ego qui nullos me affirmo scribere versus,
 Invenior Parthis mendacior...

« Et moi-même, quand j'affirme que je ne fais point de vers, je me trouve être plus menteur que les Parthes, »

4. Ce mouvement rappelle le passage de la quinzième satire de Régnier, v. 19, et suivants :

Encor si le transport dont mon âme est saisie
 Avoit quelque respect durant ma frénésie,
 Qu'il se reglast selon les lieux moins importants,
 Ou qu'il fist choix des jours des hommes et du temps.

5. Dans sa comédie des *Académistes*, Saint-Evremond a mis Chapelain en scène ; il nous le représente qui travaille à des vers avec un soin ridicule et peu de génie. On y trouve toutes les épithètes banales dont Boileau se moque ici.

Avec tous ces beaux mots, souvent mis au hasard,
 Je pourrais aisément, sans génie et sans art,
 En transposant cent fois et le nom et le verbe,
 Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe.
 Mais mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
 N'en dira jamais un s'il ne tombe à propos,
 Et ne saurait souffrir qu'une phrase insipide
 Vienne à la fin d'un vers remplir la place vide :
 Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois,
 Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois ¹.

Maudit soit le premier dont la verve insensée
 Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
 Et, donnant à ses mots une étroite prison,
 Voulut avec la rime enchaîner la raison !
 Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,
 Mes jours pleins de loisir couleraient sans envie.
 Je n'aurais qu'à chanter, rire, boire d'autant,
 Et, comme un gras chanoine, à mon aise et content,
 Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
 La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire. ²
 Mon cœur exempt de soins, libre de passion,
 Sait donner une borne à son ambition ;
 Et, fuyant des grandeurs la présence importune,
 Je ne vais point au Louvre adorer la fortune :
 Et je serais heureux si, pour me consumer,
 Un destin envieux ne m'avait fait rimer.

Mais depuis le moment que cette frénésie
 De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie,
 Et qu'un démon jaloux de mon contentement
 M'inspira le dessein d'écrire poliment,
 Tous les jours, malgré moi, cloué sur un ouvrage,
 Retouchant un endroit, effaçant une page,
 Enfin passant ma vie en ce triste métier,
 J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier.

Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume

1. Boileau a dit dans son *Art poétique* :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

2. *Et le jour à rien faire*. La Fontaine dit dans son épitaphe : *l'une à dormir et l'autre à ne rien faire*. Voltaire (vi^e discours, vers 155) :

Et formé pour agir se plaisait à rien faire.

L'usage a donné à *rien* l'idée d'une négation :

De pas mis avec rien tu fais la récidive
 Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !¹
 Ses écrits, il est vrai, sans art et languissants,
 Semblent être formés en dépit du bon sens ;
 Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
 Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire,
 Et quand la rime enfin se trouve au bout des vers,
 Qu'importe que le reste y soit mis de travers ?
 Malheureux mille fois celui dont la manie
 Veut aux règles de l'art asservir son génie !
 Un sot, en écrivant, fait tout avec plaisir :
 Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir ;
 Et, toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
 Ravi d'étonnement, en soi-même il s'admire.
 Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
 A ce degré parfait qu'il tâche de trouver ;
 Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
 Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire :²
 Et tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
 Voudrait pour son repos n'avoir jamais écrit.

Toi donc, qui vois les maux où ma Muse s'abîme,
 De grâce, enseigne-moi l'art de trouver la rime ;
 Ou, puisque enfin tes soins y seraient superflus,
 Molière, enseigne-moi l'art de ne rimer plus.⁴

1. Balzac avait dit avant Boileau : « O bienheureux écrivains, M. de Saumaise en latin et M. de Scudéri en françois, j'admire votre facilité et j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de calepins que moi d'almanachs. » (Lettre XII, livre XXIII, cité par Brossette.) Se rappeler ici le sens primitif de Calepin ; voir sur ce mot, p. 21, note 8.

2. « Bienheureux sont ces écrivains qui se contentent si facilement ;... qui, sans choisir, écrivent tout ce qu'ils savent, qui ne travaillent que de la mémoire et des doigts. » Balzac. Lettre XII, liv. XXIII.

3. « Voilà, s'écria Molière en entendant ce vers la plus belle vérité que vous ayez jamais dite ; je ne suis pas du nombre de ces esprits sublimes dont vous parlez ; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie, dont je sois véritablement content. »

Ridentur mala qui componunt carmina : Verum
 Gaudent scribentes, et se venerantur, et ultro
 Si taceas laudant ; quidquid scripsere beati, etc.

HORACE. Épit. II, 11, v. 105.

4. On peut rapprocher de cette satire la pièce de Sainte-Beuve sur la rime :

Rime qui donne leurs sons.
 Aux chansons,
 Rime, l'unique harmonie
 Du vers, qui sans tes accents,
 Frémissements,
 Serait muet au génie ;
 — Rime, écho qui prends la voix
 Du hautbois
 Ou l'éclat de la trompette,
 Dernier adieu d'un ami
 Qu'à demi
 L'autre ami répète ;
 — Rime, tranchant aviron

SATIRE III.

(1665)

LE REPAS RIDICULE ¹.

Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère ?
 D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère, ²
 Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier ³

Éperon
 Qui fends la vague écumante ;
 Frein d'or, aiguillon d'acier
 Du coursier
 A la crinière fumante....
 — Ou plutôt, fée au léger
 Voltiger,
 Habile, agile coursière,
 Qui mènes le char des vers
 Dans les airs
 Par deux sillons de lumière ;
 — O Rime ! qui que tu sois
 Je reçois
 Ton joug, et longtemps rebelle,
 Corrigé, je te promets
 Désormais
 Une oreille-plus fidèle.
 — Mais aussi devant mes pas
 Ne fuis pas ;
 Quand la muse me dévore,
 Donne, donne par égard
 Un regard
 Au poète qui t'implore !
 — Dans ce vers tout défleuri
 Qu'a flétri
 L'aspect d'une règle austère,
 Ne laisse point murmurer,
 Soupirer.
 La syllabe solitaire.

Poésie de Joseph Delorme, t. I, p. 29.

1. Récit d'un festin donné par un hôte d'un goût extravagant qui se pique néanmoins de raffiner sur la bonne chère. Horace, liv. II, sat. VIII, et Régnier (sat. X) ont traité un sujet semblable. BROSSETTE. Imité de la neuvième satire de Juvénal :

2. Scire velim, quare toties mihi, Nævole, tristis
 Occurris, fronte obducta.
 Unde repente
 Tot rugæ ?
 Qu'as-tu, petit bourgeois d'une petite ville ?
 Quel étrange accident, en allumant ta bile,
 A sur ton large front répandu la rougeur ?
 D'où vient que tes gros yeux pétillent de fureur ?
 Réponds donc.

VOLTAIRE. *La Vanité.*

3. Autre imitation de Juvénal (satire IX, v. 6) :

Non erat hac facie miserabilior Crepere us
 Pollio.

A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier ?¹
 Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
 Semblait d'ortolans seuls et de bisques nourrie,²
 Où la joie en son lustre attirait les regards,
 Et le vin en rubis brillait de toutes parts ?³
 Qui vous a pu plonger dans cette humeur chagrine ?
 A-t-on par quelque édit reformé la cuisine ?
 Ou quelque longue pluie, inondant vos vallons,
 A-t-elle fait couler vos vins et vos melons ?
 Répondez donc enfin, ou bien je me retire.

— Ah ! de grâce, un moment souffrez que je respire.
 Je sors de chez un fat, qui, pour m'empoisonner,
 Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
 Je l'avais bien prévu. Depuis près d'une année,
 J'élundais tous les jours sa poursuite obstinée.
 Mais hier il m'aborde, et me serrant la main :
 « Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.
 N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles
 D'un vin vieux... Boucingo n'en a point de pareilles ;⁴
 Et je gagerais bien que, chez le commandeur,
 Villandri priserait sa sève et sa verdure.⁵
 Molière avec Tartufe y doit jouer son rôle ;⁶

1. Le roi avait, en 1654, supprimé un quartier des rentes de l'hôtel-de-ville. On fit alors cette épigramme :

De nos rentes pour nos péchés
 Si les quartiers sont retranchés,
 Pourquoi s'en émouvoir la bile ?
 Nous n'aurons qu'à changer de lieu :
 Nous allions à l'hôtel-de-ville
 Et nous irons à l'hôtel-Dieu.

C'était la banqueroute d'un trimestre de revenu.

2. Bisque, potage fait avec un coulis d'écrevisses.

3. Ces *rubis* viennent de Régnier et du nez *authentique* de son pédant.

Où maints rubis balais, tout rougissant de vin,
 Montraient un *hac itur* à la pomme de Pin.

4. Boucingo, illustre marchand de vin. BOILEAU.

5. Jacques de Souvré, commandeur de S. Jean de Latran et ensuite grand prieur de France, aimait la bonne chère, et tenait ordinairement une table somptueuse à laquelle s'asseyaient souvent M. du Broussin et M. de Villandri. Les repas du commandeur étaient renommés en ce temps-là, et Saint-Evremond en fait mention dans sa conversation avec le duc de Candale. — Villandri, homme de qualité, qui allait fréquemment chez le commandeur de Souvré. BOILEAU.

6. Dans ce vers, l'adverbe *y* veut dire *chez moi*. Le sens est clair. Grammaticalement, il se rapporterait à *chez le commandeur*. C'est un accord (ou syllepse) de pensée. Le Tartufe en ce temps-là avait été défendu et tout le monde voulait avoir Molière pour le lui entendre réciter. BOILEAU. — La défense dura jusqu'en 1669. Molière allait alors dans le monde lire son chef-d'œuvre, qui ne put se produire au théâtre qu'en 1669. Il l'avait achevé en 1664. Joué cette année même à la cour, il eut, en 1667, une seule représentation et resta suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.¹
 C'est tout dire en un mot, et vous le connaissez.
 — Quoi ! Lambert ? — Oui, Lambert : à demain. — C'est assez.

Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,
 J'y cours midi sonnant, au sortir de la messe.
 A peine étais-je entré, que, ravi de me voir,
 Mon homme, en m'embrassant, m'est venu recevoir,
 Et montrant à mes yeux une allégresse entière :
 « Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Molière ;
 Mais, puisque je vous vois, je me tiens trop content.
 Vous êtes un brave homme : entrez ; on vous attend. »

A ces mots, mais trop tard, reconnaissant ma faute,
 Je le suis en tremblant dans une chambre haute,
 Où, malgré les volets, le soleil irrité²
 Formait un poêle ardent au milieu de l'été.
 Le couvert était mis dans ce lieu de plaisance,
 Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connaissance,
 Deux nobles campagnards, grands lecteurs de romans,
 Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs compliments.³
 J'enrageais. Cependant on apporte un potage.⁴
 Un coq y paraissait en pompeux équipage,
 Qui, changeant sur ce plat et d'état et de nom,
 Par tous les conviés s'est appelé chapon.
 Deux assiettes suivaient, dont l'une était ornée
 D'une langue en ragoût de persil couronnée ;
 L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors,
 Dont un beurre gluant inondait tous les bords.⁵
 On s'assied : mais d'abord notre troupe serrée
 Tenait à peine autour d'une table carrée,
 Où chacun malgré soi, l'un sur l'autre porté,

1. Lambert, le fameux musicien, était un fort bon homme, qui promettait à tout le monde de venir : mais qui ne venait jamais. BOILEAU.

2. Irrité est inutile disait Pradon (sat. x), et d'ailleurs le soleil irrité ou en colère est ridicule. — Le Brun pense au contraire que ce vers est savamment fait. Le soleil irrité, dit-il, expression de verve.

3. Roman de dix tomes de mademoiselle de Scudéri. BOILEAU. La plupart des gens de province s'imaginant que ce style était celui de la cour et un modèle de politesse, prenaient le langage et les compliments du *Cyrus* aussi bien que de la *Clélie*. Le goût de ce style commençait à passer dans Paris. Furetière, dans l'histoire des troubles arrivés au royaume d'éloquence dit que *les Bourgeois de cette place* (le Roman de Cyrus) *affectaient surtout d'être fort civils et de fort bon entretien*.

4. Potage semble pris ici dans le sens de premier service, sans cela on ne voit pas comment un coq pourrait y paraître.

5. *Godiveau*, pâté chaud composé d'andouillettes, de hachis de veau, et d'autres choses délicates appelées béatilles, comme asperges, fonds d'artichauts, jaunes d'œufs, champignons, etc.

Faisait un tour à gauche, et mangeait de côté.
 Jugez en cet état si je pouvais me plaire,
 Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère,
 Si l'on n'est plus au large assis en un festin
 Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin. ¹

Notre hôte cependant s'adressant à la troupe :
 « Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe?
 Sentez-vous le citron dont on a mis le jus
 Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus? ²
 Ma foi, vive Mignot, et tout ce qu'il apprête! »
 Les cheveux cependant me dressaient à la tête :
 Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier
 Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier. ³
 J'approuvais tout pourtant de la mine et du geste,
 Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste.
 Pour m'en éclaircir donc, j'en demande : et d'abord
 Un laquais effronté ⁴ m'apporte un rouge-bord
 D'un auvernat fumeux, qui, mêlé de lignage, ⁵
 Se vendait chez Crenet pour vin de l'hermitage, ⁶

1. Saint-Marc prétend que ce fut l'abbé Furetière qui indiqua à Boileau les deux mauvais prédicateurs qui sont ici nommés. Cassagne était de Nîmes; il fut reçu à l'Académie en 1661 à la place de Saint-Amant, il mourut en 1679. Il a fait la préface des œuvres de Balzac, il a traduit Salluste. — Cotin était de l'Académie française depuis 1656, il mourut en 1682. On a de lui différentes poésies et quelques ouvrages en prose, tels que la *Pastorale sacrée* et *Salomon* ou la *Politique Royale*. C'est le cas de rappeler le vers de Molière :

Ses titres ont toujours quelque chose de rare,

Pour se venger de Boileau il fit contre lui une mauvaise satire, il y ajouta un libelle en prose : *La critique désintéressée sur les satires du temps*. Il mêla le nom de Molière à cette querelle. Celui-ci s'en est vengé dans *l'École des femmes* en y introduisant Trissotin qui s'appelait d'abord *Tricotin*.

2. Ces sortes de soupes étaient alors à la mode, et on les appelait des soupes de *l'Ecu d'argent*; c'était l'enseigne d'un traiteur qui avait inventé la manière de les faire. SAINT-MARC.

3. Mignot, pâtissier-traiteur, Maître-Queux de la maison du roi et écuyer de la bouche de la reine. Il se crut diffamé par ces vers et voulut intenter un procès à Boileau. Le magistrat n'ayant pas voulu poursuivre le poète, le pâtissier se vengea en enveloppant les biscuits qu'il vendait fort bons dans la satire de Cotin qu'il avait fait imprimer à ses frais.

4. Un gros valet d'étable,
 Glorieux de porter les plats dessus la table,
 D'un nez de majordome, et qui nargue la faim,
 Entra, serviette au bras et fricassée en main.

Régnier, sat. II.

5. Rouge-bord, un verre plein jusqu'au bord. — L'auvernat et le lignage deux fameux vins du terroir d'Orléans. BOILEAU. L'auvernat était fait de raisins noirs appelés ainsi parce que le plant en était venu d'Auvergne, il était haut en couleur. Le lignage était moins fort. Les cabarettiers mêlaient ces vins ensemble.

6. Fameux marchand de vin logé à la *Pomme de pin*. Ce cabaret était renommé

Et qui, rouge et vermeil, mais fade et doucereux,¹
 N'avait rien qu'un goût plat, et qu'un déboire affreux.
 A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,
 Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse.
 Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison²
 J'espérais adoucir la force du poison.
 Mais, qui l'aurait pensé? pour comble de disgrâce,
 Par le chaud qu'il faisait nous n'avions point de glace.
 Point de glace, bon Dieu? dans le fort de l'été!
 Au mois de juin! Pour moi, j'étais si transporté,
 Que, donnant de fureur tout le festin au diable,
 Je me suis vu vingt fois prêt à quitter la table;
 Et, dût-on m'appeler et fantasque et bourru,
 J'allais sortir enfin, quand le rôl a paru.

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques³
 S'élevaient trois lapins, animaux domestiques,
 Qui, dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
 Sentaient encor le chou dont ils furent nourris.
 Autour de cet amas de viandes entassées
 Régnait un long cordon d'alouettes pressées,
 Et sur les bords du plat six pigeons étalés
 Présentaient pour renfort leurs squelettes brûlés⁴
 A côté de ce plat paraissaient deux salades,
 L'une de pourpier jaune, et l'autre d'herbes fades,

déjà du temps de Rabelais : *Puis cauponisons ès tabernes meritaires de la Pomme de Pin, de Castel, de la Magdelène, et de la Mule.* Pantagruel. liv. II^e ch. 6. — Régnier en parle dans sa X^e satire :

Où maints rubis balais tout rougissant de vin,
 Montraient un *hac itur* à la pomme de Pin.

Le cabaret de la Pomme de Pin, dit Saint-Marc, est vis-à-vis de l'église de la Madeleine, près du pont Notre-Dame. — Le vin de l'Hermitage vient d'un coteau du Dauphiné, sur le bord du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Il paraît que Boileau faisait allusion à une fraude de Crenet qui avait vendu pour du vin de l'Hermitage à Du Broussin, fameux gourmet, un mélange de vins coupés.

1. Il y avait d'abord *rouge en couleur*. Pradon demanda en quoi le vin peut être rouge, si ce n'est en couleur.

2. A foison, du latin *ad fusionem*.

3. Ce passage s'explique par l'usage où l'on était alors d'entasser dans un même plat et de ranger en pyramide les viandes rôties que l'on servait. On dit que Boileau, cherchant un jour d'où venait une odeur de chou qui remplissait une salle à manger, trouva au fond du plat un lapin domestique; il s'en est souvenu dans cet endroit.

4. Horace :

In primis Lucanus aper, leni fuit austro
 Captus ut aiebat cœnæ pater. Acria circum
 Rapula, etc. (V. 6.)
 Affertur squillas inter murena natantes
 In palina porrecta. (V. 42.)
 Tum pectore adusto
 Videmus et merulas poni, et sine cluue palumbes. (V. 90.)

Dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat,
 Et nageait dans des flots de vinaigre rosat.
 Tous mes sots, à l'instant changeant de contenance,
 Ont loué du festin la superbe ordonnance ;
 Tandis que mon faquin, qui se voyait priser,
 Avec un ris moqueur les priait d'excuser.
 Surtout certain hâbleur¹, à la gueule affamée,
 Qui vint à ce festin conduit par la fumée,
 Et qui s'est dit profès dans l'ordre des coteaux,²
 A fait en bien mangeant l'éloge des morceaux.
 Je riais de le voir, avec sa mine étique,
 Son rabat jadis blanc, et sa perruque antique,
 En lapins de garenne ériger nos clapiers,³
 Et nos pigeons cauchois en superbes ramiers,
 Et, pour flatter notre hôte, observant son visage.
 Composer sur ses yeux son geste et son langage ;⁵
 Quand notre hôte charmé, m'avisant sur ce point :
 « Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point ?

1. Hâbleur, espagnol *Hablador* de *Hablar* parler. La jactance espagnole a contribué à donner à ce mot le sens railleur que nous lui avons attaché, autant que la malice de notre esprit national qui a travesti la signification de beaucoup de termes empruntés aux langues étrangères : *rosse*, *bouquin*, *tringuer*, *espion*.

2. Ce nom fut donné à trois grands seigneurs tenant table, qui étaient partagés sur l'estime qu'on devait faire des vins des coteaux des environs de Reims. — L'ordre des coteaux se composait de quelques seigneurs, gourmets raffinés, qui ne buvaient de vin que s'il venait des coteaux d'Aï, d'Hautvillers et d'Avenay, vignobles de Champagne justement renommés. Ils ne mangeaient, suivant Saint-Evremond, que du veau de rivière, des lapins de Versigny et des perdreaux d'Auvergne. Les premiers dignitaires de l'ordre des coteaux étaient le commandeur de Souvré, le comte d'Olonne, l'évêque du Mans, Lavardin, etc. — *Profès* se dit de celui qui a prononcé ses vœux dans un ordre, et par conséquent a été jugé digne d'y entrer. — *Profès* opposé à *novice* vient du latin de *professus*.

3. Boileau veut dire que l'appétit avec lequel il mangeait témoignait assez qu'il trouvait bons les morceaux. Horace parle aussi du féroce appétit de l'un des convives du festin qu'il décrit :

Porcius infra,
 Ridiculus totas simul absorbere placentas.
 (Satire VIII, 23.)

Régnier (satire II) :

Ainsi que vénérables,
 (Ils) S'assient en prélats les premiers à vos tables,
 Où le caquet leur manque, et des dents discourant,
 Semblent avoir des yeux regret au demeurant.

4. *Clapiers*, lapins domestiques, ainsi nommés du lieu où ils sont enfermés. Racine fait dire à Chicaneau (*Plaideurs*, act. I, sc. VI) :

Prends-moi dans ce clapier trois lapins de garenne

5. Racine s'est évidemment souvenu de ces deux vers, lorsque, imitant ce passage de Tacite : *At quibus altior intellectus resistunt defixi et Cæsarem intuentes*, il a dit dans *Britannicus* (act. V, sc. V) :

Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage
 Sur les yeux de César composent leur visage.

Je vous trouve aujourd'hui l'âme tout inquiète,
 Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.
 Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.
 Ah! monsieur, ces poulets sont d'un merveilleux goût!
 Ces pigeons sont dodus; mangez, sur ma parole.
 J'aime à voir aux lapins cette chaire blanche et molle.
 Ma foi, tout est passable, il le faut confesser.
 Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser.
 Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine;
 Pour moi, j'aime surtout que le poivre y domine:
 J'en suis fourni, Dieu sait! et j'ai tout Pelletier
 Roulé dans mon office en cornets de papier, »¹
 A tous ces beaux discours j'étais comme une pierre,
 Ou comme la statue est au Festin de Pierre;²
 Et, sans dire un seul mot j'avalais au hasard
 Quelque aile de poulet dont j'arrachais le lard.

Cependant mon hâbleur avec une voix haute,
 Porte à mes campagnards la santé de notre hôte,
 Qui tous deux pleins de joie, en jetant un grand cri,
 Avec un rouge-bord acceptent son défi.
 Un si galant exploit réveillant tout le monde,
 On a porté partout des verres à la ronde,
 Où les doigts des laquais, dans la crasse tracés,
 Témoignaient par écrit qu'on les avait rincés:³
 Quand un des conviés, d'un ton mélancolique,
 Lamentant tristement une chanson bachique,
 Tous nos sots à la fois, ravis de l'écouter,
 Détonnant de concert se mettent à chanter.
 La musique sans doute était rare et charmante!
 L'un traîne en longs fredons une voix glapissante;
 Et l'autre, l'appuyant de son aigre fausset,

1. Horace avait dit (livre II, épître 1, v. 269) :

Deferar in vicum vendentem thus et odores,
 Et piper, et quidquid chartis amicitur ineptis.

Et Catulle (94, 6) avant Horace : *Et laxas scombris sæpe dabunt tunicas.*

2. Molière venait de donner son *Don Juan, ou le Festin de Pierre* dont le sujet est tiré de Tirso de Molina. La pièce espagnole a pour titre *El Combibado de piedra*, qui signifie *le Convive* ou *l'Invité de pierre*. La traduction de ce titre par *le Festin de Pierre* est une étrange méprise; mais Molière n'en est pas responsable; on sait que sa pièce fut suscitée par la vogue de plusieurs drames sur le même sujet, qui avaient adopté ce titre. Quant à l'expliquer, comme l'a voulu M. Daunou, par *le Festin du commandeur Don Pedro*, c'est d'autant plus inadmissible que le commandeur n'est pas nommé dans Molière, et qu'il a un autre nom en espagnol.

3. Ce détail ignoble ne méritait pas la peine que Boileau s'est donnée pour l'exprimer élégamment. — Très bon vers, dit Pradon. Sat. 37. *Témoignaient par écrit* est d'un bonheur extrême. Le Brun.

Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

Sur ce point un jambon d'assez maigre apparence ¹

Arrive sous le nom de jambon de Mayence.

Un valet le portait, marchant à pas comptés,

Comme un recteur suivi des quatre facultés. ²

Deux marmitons crasseux, revêtus de serviettes, ³

Lui servaient de massiers, et portaient deux assiettes,

L'une de champignons avec des ris de veau,

Et l'autre de pois verts qui se noyaient dans l'eau.

Un spectacle si beau surprenant l'assemblée,

Chez tous les conviés la joie est redoublée ;

Et la troupe, à l'instant cessant de fredonner,

D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner.

Le vin au plus muet fournissant des paroles, ⁴

Chacun a débité ses maximes frivoles,

Réglé les intérêts de chaque potentat,

Corrigé la police, et réformé l'État ; ⁵

Puis de là, s'embarquant dans la nouvelle guerre,

A vaincu la Hollande ou battu l'Angleterre.

Enfin, laissant en paix tous ces peuples divers,

De propos en propos on a parlé de vers.

Là, tous mes sots, enflés d'une nouvelle audace,

Ont jugé des auteurs en maîtres du Parnasse. ⁶

1. *Sur ce point*, locution vague :

Quand notre hôte charmé, m'avisant sur ce point...

2. Horace (livre II, satire VIII, v. 13-15) :

Ut Attica virgo
Cum sacris Cereris, fuscus procedit Hydaspes,
Cæcuba vina ferens.

Le recteur, quand il va en procession, est toujours accompagné de deux massiers. BOILEAU. — Aux processions de l'Université, il y en avait quatre par an, le recteur était précédé de ses bedeaux qui portaient devant lui des masses ou bâtons à tête, garnis d'argent, et il était suivi des quatre facultés qui étaient les arts (les lettres et les sciences) le Droit, la Médecine et la Théologie. On peut voir un reste de cette pompe dans la distribution des prix du concours général entre les Lycées de Paris. — On peut encore rapprocher ces vers de Boileau du passage suivant de Cicéron (*de Officiis*, livre I, ch. xxxvi) : *Cavendum est ne aut tarditatibus utamur in gressu mellioribus ut pomparum ferculis similes esse videamur.*

3. C'était là un étrange accoutrement. Régnier se contente de nous montrer s valet serviette au bras.

4. Horace (livre I, épître v, v. 19) :

Fecundi calices quem non fecere disertum.

5. Le sublime du nouvelliste, dit La Bruyère (ch. 1), est le raisonnement creux sur la politique. »

6. Perse (satire 1, v. 30) :

Ecce inter pocula quærunt
Romulidæ saturi quid dia poemata narrent.

Mais notre hôte surtout pour la justesse et l'art,
Élevait jusqu'au ciel Théophile et Ronsard ; ¹
Quand un des campagnards, relevant sa moustache
Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache, ²
Impose à tous silence, et, d'un ton de docteur : ³

« Morbleu ! dit-il, La Serre est un charmant auteur ! ⁴
Ses vers sont d'un beau style, et sa prose est coulante.
La Pucelle est encore une œuvre bien galante,
Et je ne sais pourquoi je baille en la lisant. ⁵
Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant ; ⁶
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.
Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture !
A mon gré, le Corneille est joli quelquefois. ⁷

1. Théophile de Viau (1590-1626) avait de l'esprit, de l'imagination et des saillies singulières ; il est malheureux que ce soit précisément la justesse et le travail qui lui aient fait défaut. Sa langue était trop négligée et sa versification irrégulière. — Ronsard n'avait pas reconquis toute sa réputation ; il paraissait encore un peu gothique aux contemporains de Boileau qui estimaient plus la correction que l'invention et le feu du génie.

2. Régnier (satire VIII) a dit :

Quand un jeune frisé relevé de moustache,
De galoche, de botte et d'un ample pennache.

Brossette avait cru, à tort, reconnaître dans ce campagnard un M. de B. gentilhomme de Châlons, cousin de Boileau. — *Feutre* laine foulée dont on fait les chapeaux.

3. Gilbert a usé de cette ironie dans sa première satire, vers 333 et suivants :

Voltaire en soit loué ! Chacun sait au Parnasse
Que Malherbe est un sot et Quinault un Horace.
Dans un long commentaire, il prouve longuement
Que Corneille parfois pourrait plaire un moment.
J'ai vu l'enfant gâté de nos penseurs sublimes,
La Harpe, dans Rousseau trouver de belles rimes,
Si l'on en croit Mercier, Racine a de l'esprit ;
Mais Perrault plus profond, Diderot nous l'apprit.
Perrault tout plat qu'il est, pétille de génie ;
Il eût pu travailler à l'encyclopédie.

4. La Serre (Puget de), né en 1600, à Toulouse, mort en 1665. Ecrivain célèbre pour son galimatias. BOILEAU. — Il convenait lui-même que ses écrits étaient un galimatias continu, et il se glorifiait d'avoir su tirer de l'argent de ses ouvrages tout mauvais qu'ils étaient, tandis que les autres mouraient de faim avec de bons ouvrages. Il avait composé environ soixante volumes.

5. Un jour, dit Brossette, Chapelain lisait son poème chez M. le Prince. On y applaudissait, et chacun s'efforçait de le trouver beau. Mais M^{me} de Longueville, à qui un des admirateurs demanda si elle n'était pas touchée de la beauté de cet ouvrage, répondit : « Cela est parfaitement beau, mais il est bien ennuyeux. »

6. Ecrivain estimé chez les Provinciaux à cause d'un livre qu'il a intitulé *Amitiés, amours, amourettes*. BOILEAU. — Il affectait d'imiter Voiture, et on l'appelait le singe de Voiture. Il était de Nantes.

7. Invité à dîner à Château-Thierry, par un des principaux magistrats de cette ville, Boileau entendit son hôte juger de tout en maître. Il disait qu'il n'aimait point ce Voiture ; qu'à la vérité le Corneille lui faisait plaisir quelquefois, mais que surtout il était passionné pour le beau langage ; puis il disait en s'applaudissant : avouez, monsieur, que le jugement sert bien dans la lecture. — Dans le *Voyage* de Chapelle et de Bachaumont on retrouve ces jugements de travers

En vérité, pour moi j'aime le beau français.
 Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre ;
 Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre. ¹
 Les héros chez Quinault parlent bien autrement,
 Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement. ²
 On dit qu'on l'a drapé dans certaine satire ;
 Qu'un jeune homme... — Ah ! je sais ce que vous voulez dire,
 A répondu notre hôte : « Un auteur sans défaut,
 « La raison dit Virgile et la rime Quinault. »
 — Justement. A mon gré, la pièce est assez plate.
 Et puis, blâmer Quinault ! Avez vous vu l'Astrate ? ³
 C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.
 Surtout l'anneau royal me semble bien trouvé. ⁴
 Son sujet est conduit d'une belle manière ;
 Et chaque acte, en sa pièce, est une pièce entière.
 Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.
 — Il est vrai que Quinault est un esprit profond,
 A repris certain fat qu'à sa mine discrète
 Et son maintien jaloux j'ai reconnu poète : ⁵
 Mais il en est pourtant qui le pourraient valoir.
 — Ma foi, ce n'est pas vous qui nous les ferez voir,
 A dit mon campagnard avec une voix claire,

dans la bouche des Précieuses de Montpellier. — Régnier (satire x) fait dire à son pédant :

Que Virgile est passable, encore qu'en quelques pages
 Il méritât au Louvre d'être sifflé des pages ;
 Que Pluie est inégal, Terence un peu joli :
 Mais surtout il estime un langage poli...
 Cicéron, il s'en tait, d'autant que l'on le crie
 Le pain quotidien de la pédanterie.

1. L'Alexandre de Racine parut en 1665. Nous y trouvons trop de *tendresse* ; les contemporains voyaient tout autrement.

2. Allusion à la *Stratonice* de Quinault, où l'héroïne dit à Antiochus :

Adieu, croyez toujours que ma haine est extrême,
 Prince, et si *je vous hais*, haïssez-moi de même.

Antiochus y disait aussi à Stratonice : *Vous me haïssez donc*. — Elle lui répondait : *J'y mets toute ma gloire*.

3. Astrate, roi de Tyr, tragédie de Quinault représentée en 1665. L'auteur du *Journal des savants* dit que cette pièce a de la tendresse partout et de cette tendresse qui est toute particulière à M. Quinault.

4. *L'Anneau royal* fait le sujet de la scène III et IV de l'acte III. Elisa, héritière du royaume de Tyr, donne à Agénor, son parent, un anneau, qui était la marque de la dignité royale, pour le remettre à Astrate, qui est aimé de la reine, et qu'elle veut faire roi en l'épousant. Mais Agénor, qui avait été nommé par le père de la reine pour être son époux, ne veut point se dessaisir de l'anneau royal, et comme il veut se servir de l'autorité souveraine, que cet anneau lui donne, pour faire arrêter son rival, il est lui-même mis en prison par ordre de la reine.

5. Régnier (satire II) :

Sans demander son rom, on peut le reconnaître
 Car si ce n'est un poète, au moins il le veut être.

Et déjà tout bouillant de vin et de colère. ¹
 — Peut-être, a dit l'auteur pâissant de courroux :
 Mais vous, pour en parler vous y connaissez-vous ?
 — Mieux que vous mille fois, dit le noble en furie.
 — Vous ? mon Dieu ! mêlez-vous de boire, je vous prie,
 A l'auteur sur-le-champ aigrement reparti.
 — Je suis donc un sot, moi ? vous en avez menti, »
 Reprend le campagnard ; et, sans plus de langage,
 Lui jette pour défi son assiette au visage.
 L'autre esquive le coup, et l'assiette volant
 S'en va frapper le mur, et revient en roulant.
 A cet affront l'auteur se levant de la table,
 Lance à mon campagnard un regard effroyable ;
 Et, chacun vainement se ruant entre deux,
 Nos braves s'accrochant se prennent aux cheveux.
 Aussitôt sous leurs pieds les tables renversées
 Font voir un long débris de bouteilles cassées :
 En vain à lever tout les valets sont fort prompts,
 Et les ruisseaux de vin coulent aux environs. ²
 Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,
 De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare,
 Et, leur première ardeur passant en un moment,
 On a parlé de paix et d'accommodement.
 Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
 J'ai gagné doucement la porte sans rien dire, ³
 Avec un bon serment que, si pour l'avenir
 En pareille cohue on me peut retenir,

1. Régnier dit mieux :

Le pédant tout fumeux de vin et de doctrine.

2. Voici le tableau tracé par Régnier :

Le pédant tout fumeux de vin et de doctrine
 Répond, Dieu sait comment. Le bon Jean se mutine ;
 Et semblait que la gloire en ce gentil assaut
 Fût à qui parlerait non pas mieux, mais plus haut.
 Ne croyez, en parlant, que l'un ou l'autre dorme.
 Comment ! votre argument, dit l'un, n'est pas en forme.
 L'autre, tout hors de sens : Mais c'est vous, malotru,
 Qui faites le savant et n'êtes pas congru.
 L'autre : Monsieur le sot, je vous ferai bien taire :
 Quoi ! comment, est-ce ainsi qu'on frappe Despautère ?
 Quelle incongruité ! Vous mentez par les dents.
 Mais vous... Ainsi ces gens à se piquer ardents
 S'en vinrent du parler à tic-tac, torche, lorgne :
 Qui, casse le museau, qui, son visage éborgne :
 Qui, jette un pain, un plat, une assiette, un couteau,
 Qui, pour une rondache, empoigne un escabeau.
 L'un fait plus qu'il ne peut et l'autre plus qu'il n'ose.

3. Régnier :

Ainsi sans coup férir, je sors de la bataille,
 Sans parler de flambeau, ni sans faire aucun bruit.

Je consens de bon cœur, pour punir ma folie.
 Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,
 Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
 Et qu'à peine au mois d'août l'on mange des pois verts.

SATIRE IV

(1664)

A L'ABBÉ LE VAYER¹.

LES FOLIES HUMAINES.

D'où vient, cher Le Vayer, que l'homme le moins sage
 Croit toujours seul avoir la sagesse en partage,²
 Et qu'il n'est point de fou qui, par belles raisons,
 Ne loge son voisin aux Petites-Maisons?³

- Un pédant, enivré de sa veine science,
 Tout hérissé de grec, tout bouffi d'arrogance,
 Et qui, de mille auteurs retenus mot pour mot,
 Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot,
 Croit qu'un livre fait tout, et que, sans aristote,
 La raison ne voit goutte et le bon sens radote.

D'autre part un galant, de qui tout le métier

1. L'abbé Le Vayer, ami particulier de Molière et de Boileau, fils unique de La Mothe Le Vayer, mourut, âgé d'environ trente-cinq ans, dans le mois de septembre 1664, l'année même où cette satire fut composée. Il avait traduit Florus. Son père, alors âgé de soixante-dix-huit ans, le pleura amèrement : on a conservé le beau sonnet que Molière lui adressa à cette occasion. (Edit. Moland, t. VIII, p. 369.)

2. Horace (livre II, satire III) : *desipiunt omnes* (v. 46), et plus loin : *cunctum insanire docebo* (v. 62).

Régnier dit de même :

J'ai pris cent et cent fois la lanterne en la main,
 Cherchant en plein midi, parmi le genre humain,
 Un homme qui fût homme, et de fait et de mine,
 Et qui pût des vertus passer par l'étamine.
 Il n'est coin et recoin que je n'aye tenté
 Depuis que la nature ici-bas m'a planté :
 Mais tant plus je me lime et plus je me rabote
 Je crois qu'à mon avis tout le monde radote.

* Boileau, dit Brossette, conçut l'idée de cette satire dans une conversation qu'il eut avec l'abbé Le Vayer et Molière, dans laquelle on prouva par divers exemples que tous les hommes sont fous, et que chacun croit néanmoins être sage tout seul. » Un pédant qui n'a souvent fait qu'un sot... croit qu'un livre fait tout ; cela est mal écrit ; quoi qu'en dise Le Brun qui veut y voir les efforts laborieux d'une cervelle savante et non pensante.

3. Petites-Maisons, nom donné autrefois à un hôpital de Paris où l'on renfermait les aliénés.

Est de courir le jour de quartier en quartier
Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides douceurs fatiguer tout le monde,
Condamne la science, et blâmant tout écrit,
Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit,
Que c'est des gens de cour le plus beau privilège.
Et renvoie un savant dans le fond d'un collège. ¹

Un bigot ² orgueilleux, qui, dans sa vanité,
Croit duper jusqu'à Dieu par son zèle affecté,
Couvrant tous ses défauts d'une sainte apparence,
Damne tous les humains de sa pleine puissance. ³

Un libertin ⁴ d'ailleurs, qui, sans âme et sans foi,
Se fait de son plaisir une suprême loi,
Tient que ces vieux propos de démons et de flammes
Sont bons pour étonner des enfants et des femmes;
Que c'est s'embarrasser de soucis superflus,
Et qu'enfin tout dévôt a le cerveau perclus.
En un mot, qui voudrait épuiser ces matières,
Peignant de tant d'esprits les diverses manières,
Il compterait plutôt combien en un printemps
Guenaud et l'antimoine ont fait périr de gens. ⁵
Mais sans errer en vain dans ces vagues propos
Et pour rimer ici ma pensée en deux mots,
N'en déplaise à ces fous, nommés sages de Grèce,
En ce monde il n'est point de parfaite sagesse :

1. Molière fait dire à Trissotin s'adressant à Clitandre

Je ne m'étonne pas au combat que j'essuie,
De voir prendre à monsieur la thèse qu'il appuie ;
Il est fort enfoncé dans la cour, c'est tout dit.
La cour, comme l'on sait, ne tient pas pour l'esprit.
Elle a quelque intérêt d'appuyer l'ignorance ;
Et c'est en courtisan qu'il en prend la défense.

(*Les femmes savantes*, acte IV, sc. 111.)

2. Bigot, dévot outré et superstitieux.

3. Molière a fait passer ce trait dans son *Don Juan* (act. V, sc. 11) : « Je saurai déchaîner contre mes ennemis des zélés indiscrets, qui sans connaissance de cause envieront contre eux, qui les accableront d'injures, et les damneront hautement de leur autorité privée. »

4. *Libertin* s'est dit d'abord de ceux qui affectaient sur les choses de la religion une indépendance entière d'esprit. Le *libertinage* désignait cette disposition. Les mœurs devaient en recevoir une atteinte; de là le sens étendu de ces termes pour désigner les désordres de la conduite.

5. Ce remède nouveau était accusé de faire beaucoup de victimes. Guy-Patin en tenait une liste et l'appelait le *martyrologe de l'Antimoine*.

Promptius expediam....

Quot Themison ægros autumno occiderit uno.

JOURNAL, SAT. I, V. 220.

Tous les hommes sont fous ¹ ; et malgré tous leurs soins
Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins. ²

Comme on voit qu'en un bois que cent routes séparent³
Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent,
L'un à droit, ⁴ l'autre à gauche, et, courant vainement,
La même erreur les fait errer diversement,
Chacun suit dans le monde une route incertaine,
Selon que son erreur le joue et le promène ;
Et tel y fait l'habile et nous traite de fous,
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.
Mais quoi que sur ce point la satire publie,
Chacun veut en sagesse ériger sa folie ;
Et, se laissant régler à son esprit tortu,
De ses propres défauts se fait une vertu. ⁵
Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connaître,
Le plus sage est celui qui ne pense point l'être ;
Qui, toujours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde soi-même en sévère censeur,
Rend à tous ses défauts une exacte justice,
Et fait sans se flatter le procès à son vice.
Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.

Un avare, idolâtre et fou de son argent, ⁶
Rencontrant la disette au sein de l'abondance, ⁷
Appelle sa folie une rare prudence,
Et met toute sa gloire et son souverain bien



1. Desmarets de Saint-Solin avait essayé de mettre cette pensée en action dans sa comédie des Visionnaires. Molière y a pris l'idée de sa *Bélise des femmes savantes*.

2. Horace, 3^e satire livre II :

O major, tandem parcas, insane, minori !

3. *Séparent* n'est pas le mot propre d'Horace (livre II, satire III, v. 48) :

Velut silvis, ubi passim
Palantes error certo de tramite pellit.
Ille sinistrorsum hic dextrorsum abit, unus utrique
Error, sed variis illudit partibus,

4. *L'un à droit* expression conforme à celle du latin, *dextrorsum* ; nous disons aujourd'hui à droite en sous-entendant le mot *main*, à main droite.

5. Ces rimes *tortu* et *Vertu* rappellent ces deux vers de Régnier (satire x).

Toutefois, redressant leur entrepas tortu,
Ils guidaient la jeunesse au chemin de vertu.

6. Boileau avait imité en treize vers le passage suivant d'Horace (livre II, satire III, v. 109) :

Qui nummos aurumque recondit, nescius uti
Compositis, metuensque velut contingere sacrum.

7. Vers iambique cité par Sénèque (épître cviii) :

Desunt inopiæ multa, avaritiæ omnia.

A grossir un trésor qui ne lui sert de rien. ¹.
Plus il le voit accru, moins il en sait l'usage.

« Sans mentir, l'avarice est une étrange rage ² »,
Dira cet autre fou non moins privé de sens,
Qui jette, furieux, son bien à tous venants,
Et dont l'âme inquiète, à soi-même importune,
Se fait un embarras de sa bonne fortune.
Qui des deux en effet est le plus aveuglé ? ³

« L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé, »
Répondra chez Frédoc ⁴ ce marquis sage et prude,
Et qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet. ⁵

1. Horace (livre I, satire I, v. 68.

Tantalus a labris sitiens fugientia captat
Flumina ; quid rides ? Mutato nomine de te
Fabula narratur. Congestis undique saccis
Indormis inhians, et tanquam parcere sacris,
Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis
Nescis quo valeat nummus, quem prabeat usum,

Boileau avait ainsi traduit ce passage.

Dites-moi, pauvre esprit, âme basse et vénale,
Ne vous souvient-il pas du tourment de Tantale
Qui, dans le triste état où le ciel l'a réduit,
Meurt de soif au milieu du fleuve qui le fuit ?
Vous riez ? Savez-vous que c'est votre peinture
Et que c'est vous par là que la fable figure ?
Chargé d'or et d'argent, loin de vous en servir,
Vous brûlez d'une soif qu'on ne peut assouvir.
Vous nagez dans les biens, mais votre âme altérée
Se fait de la richesse une chose sacrée ;
Et tous ses vains trésors que vous allez cacher
Sont pour vous un dépôt que vous n'osez toucher.
Quoi donc ! de votre argent ignorez-vous l'usage ?

Desmarets critiqua ce passage dans la *Défense du Poème héroïque*. Despréaux le supprima. Il fit bien surtout de ne pas accepter ces deux vers que Desmarets lui proposait :

Tantale dans un fleuve a soif et ne peut boire.
Tu ris ? change le nom. La fable est ton histoire.

2. Horace (livre II, satire III, v. 82) :

Danda est Hellebori, multo pars maxima avaris.

« On doit administrer aux avarés la dose d'hellebore de beaucoup la plus forte. »

3. Horace (livre II, satire III, v. 102) :

r Uter est insanior horum ?

« Lequel des deux est le plus fou ? »

4. Frédoc tenait une académie de jeu très fréquentée en ce temps-là. Il logeait à la place du Palais-Royal. BOILEAU.

5. Ici Despréaux se souvient de Régnier (satire XIV, v. 111) :

Gallet a sa raison et qui croira son dire
Le hasard pour le moins lui promet un empire ;
Toutefois, au contraire, étant léger net,
N'ayant que l'espérance et trois dès au cornet,
Comme sur un bon fonds de rente et de recettes,
Dessus sept et quatorze il assigne ses dettes.

Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance
 Vient par un coup fatal faire tourner la chance,
 Vous le verrez bientôt, les cheveux hérissés,
 Et les yeux vers le ciel de fureur élançés,
 Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise,
 Fêter dans ses serments tous les saints de l'église.
 Qu'on le lie : ou je crains, à son air furieux,
 Que ce nouveau Titan n'escalade les cieux.

Mais laissons-le plutôt en proie à son caprice.
 Sa folie, aussi bien, lui tient lieu de supplice.
 Il est d'autres erreurs dont l'aimable poison
 D'un charme bien plus doux enivre la raison :
 L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.

Chapelain veut rimer, et c'est là sa folie.¹
 Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
 Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés,²
 Lui-même il s'applaudit, et, d'un esprit tranquille,
 Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.³
 Que ferait-il, hélas ! si quelque audacieux
 Allait pour son malheur lui dessiller les yeux,
 Lui faisant voir ses vers et sans force et sans grâces,
 Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses,⁴
 Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés,
 Et ses froids ornements à la ligne plantés ?⁵
 Qu'il maudirait le jour où son âme insensée

1. *Serments* est ici pour *jurements*.

2. Chapelain n'était pas d'une vanité si ridicule. Il avait aussi quelque mérite ; il s'était acquis l'estime des hommes de son temps par son savoir et la sagesse de sa critique. La reine de Suède qui avait, suivant Chevreau, des louanges pour les Homère et les Virgile, en réservait pour les Chapelain et les Ménage. Chapelain avait de l'érudition, il avait de plus l'esprit « si agréable qu'il ne fournissait pas seulement à la conversation mais qu'il la remplissait seul. » Il était loin de se flatter et dans la préface de son poème il disait que son ouvrage n'avait rien à opposer : « dans la peinture parlante, au Moïse de Saint-Amant ; dans la hardiesse et la vivacité au Saint-Louis du père Le Moine ; dans l'abondance et dans la pompe à l'Alaric de M. de Scudéry ; enfin dans la diversité et dans les agréments au Clovis de Desmarets. »

3. On tenait toutes les semaines chez Ménage une assemblée où allaient beaucoup de petits esprits. Boileau. — Ménage réunissait chez lui, le mercredi, les gens de lettres. Tous ne méritaient pas l'insulte de Boileau. Ménage dit de lui-même : « J'ai eu de grands avantages d'avoir eu la connaissance des plus savants hommes de l'Europe, et d'avoir fréquenté ce qu'il y avait de plus poli à Paris et à la Cour. »

4. On trouve dans le poème de Chapelain plusieurs vers composés de deux grands mots dont chacun remplit la moitié du vers. Voici comme Boileau en disposait un pour montrer que le mot principal était monté en quelque sorte sur deux échasses

De ce sourcillex roc.
 L'inébranlable cime.

BROSSETTE.

5. Ce sont les comparaisons fréquentes que Chapelain a employées, qui ne manquent jamais de venir régulièrement après un certain nombre de vers et qui sont toujours enfermées en quatre ou huit vers.

Perdit l'heureuse erreur qui charmait sa pensée !

Jadis certain bigot, d'ailleurs homme sensé,
D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé,
S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
Des esprits bienheureux entendre l'harmonie. ¹

Enfin un médecin fort expert en son art
Le guérit par adresse, ou plutôt par hasard ;
Mais voulant de ses soins exiger le salaire :
« Moi, vous payer ? lui dit le bigot en colère,
Vous dont l'art infernal, par des secrets maudits,
En me tirant d'erreur m'ôte du paradis ! »

J'approuve son courroux ; car, puisqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la raison est le pire,
C'est elle qui, farouche au milieu des plaisirs,
D'un remords importun vient brider nos désirs.
La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles ; ²
C'est un pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,
Qui toujours nous gourmande, et, loin de nous toucher,
Souvent, comme Joli ³, perd son temps à prêcher.
En vain certains rêveurs nous l'habillent en reine.
Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine,
Et s'en formant en terre une divinité,
Pensent aller par elle à la félicité ;
C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un livre ;
Je les estime fort : mais je trouve en effet
Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

1. Boileau invente cette fable à l'imitation d'Horace (livre II, épître II, v. 123) :

Fuit haud ignobilis Argis,
Qui se credebat miros audire tragædos, etc.

2. Malherbe :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles.

3. Illustre prédicateur, alors curé de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, depuis évêque d'Agen. (Note de Boileau.)

SATIRE V

(1665)

AU MARQUIS DE DANGEAU.

LA NOBLESSE.

La noblesse Dangeau ¹, n'est pas une chimère,
 Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
 Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux
 Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux.
 Mais je ne puis souffrir qu'un fat, dont la mollesse
 N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse,
 Se pare insolemment du mérite d'autrui,
 Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui. ²
 Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
 Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques, ³

1. Dangeau, Philippe de Courcillon, chevalier des ordres du roi, grand maître de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, Conseiller d'État d'Épéc. Il fut reçu à l'Académie française en 1668, à celle des sciences en 1704. Il mourut à Paris en 1720, âgé de 84 ans.

Voici ce qu'en dit Saint-Simon (mémoires t. I. p. 225 et s. q.) : « Dangeau était un gentilhomme de Beauce, tout uni, et huguenot dans sa première jeunesse... il ne manquait pas d'un certain esprit, surtout de celui du monde, et de conduite. Il avait beaucoup d'honneur et de probité. Le jeu par lequel il se fourra à la cour... le mit dans les meilleures compagnies... Il faisait des vers était bien fait, de bonne mine et galant; le voilà tout à la cour, mais toujours subalterne... Il racheta une charge de lecteur du roi qui n'avait point de fonctions, mais qui donnait les entrées du petit coucher etc... c'était le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être Seigneur, cela l'avait chamarré de ridicules, et madame de Montespan avait fort plaisamment, mais très véritablement dit de lui: qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer. Ce fut bien pis après sa charge (chevalier d'honneur de madame la Dauphine) et ce mariage (avec mademoiselle de Lovestein). Sa faveur naturelle entre la bassesse du courtisan et récrépée de l'orgueil du Seigneur postiche, fit un composé qui combla la grande maîtresse de l'ordre de Saint-Lazare... » Il est étonnant que Boileau ait choisi ce personnage pour lui adresser cette satire sur la noblesse, mais Louis Racine nous apprend qu'elle avait été d'abord destinée à Larocheffoucauld dont le nom était trop dur pour entrer dans un vers.

2. Sénèque (épître x, livre IV) dit très bien : « Nemo in nostram gloriam vixit, nec quod ante nos fuit nostrum est. »

... dum genus jaclat suum,
 Aliena laudat.

Sénèque, Herc. Fur. act. II, sc. II, v. 310.

3. Fournir a ici le double sens de *prccurer* à (Montaigne. *Essais*, livre II, ch.

Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,
 Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson.
 Que sert ce vain amas d'une inutile gloire,
 Si de tant de héros célèbres dans l'histoire,
 Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers
 Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers,
 Si, tout sorti qu'il est d'une source divine,
 Son cœur dément en lui sa superbe origine,
 Et n'ayant rien de grand qu'une sottise fierté,
 S'endort dans une lâche et molle oisiveté?
 Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
 Vanter le faux éclat de sa haute naissance,
 On dirait que le ciel est soumis à sa loi,
 Et que Dieu l'a pétri d'autre limon que moi
 Enivré de lui même, il croit, dans sa folie,
 Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
 Aujourd'hui toutefois sans trop le ménager
 Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger :¹

Dites-moi, grand héros, esprit rare et sublime,²
 Entre tant d'animaux, qui sont ceux qu'on estime ?
 On fait cas d'un coursier qui, fier et plein de cœur,³
 Fait paraître en courant sa bouillante vigueur ;
 Qui jamais ne se lasse, et qui dans la carrière
 S'est couvert mille fois d'une noble poussière :

xxxvi) : « Un seul traict de l'Illiade a fourni de corps et de matière à ceste grande et divine *Énéide*. » Corneille disait encore, en 1660, à la fin du premier *Discours du poème dramatique* : « Je parle au second des conditions particulières de la tragédie, des qualités des personnes et des événements qui lui peuvent fournir de sujet, et de la manière de le traiter selon le vraisemblable ou le nécessaire. »

1. Les vers 25 à 28 furent ajoutés dans la dernière édition pour que l'on ne crût pas que l'apostrophe « dites-nous, grand héros, » s'adressait à Dangeau-Brossette.

2. Juvénal (satire VIII, v. 56-63) :

Dic mihi, Teucrorum proles, animalia muta
 Quis generosa putet, nisi fortia ? Nempe voluerem
 Sic laudamus equum, facilis cui plurima palma
 Fervet, et exultat rauco victoria circo.
 Nobilis hic, quocumque venit de gramine, ejus
 Clara fuga ante alios, et primus in æquore pulvis.
 Sed venale pecus Corythæ, posteritas et
 Hirpini, si rara jugo victoria sedit....

3. Voltaire dans le *Pauvre Diable* :

Nous faisons cas d'un cheval vigoureux,
 Qui déployant quatre jarrets nerveux,
 Frappe la terre et bondit sous son maître.
 Mais pour le singe, animal inutile,
 Malin, gourmand, saltimbanque indocile,
 Qui gâte tout, et vit à nos dépens,
 On l'abandonne aux laquais fainéans.

Mais la postérité d'Alfane et de Bayard, ¹
 Quand ce n'est qu'une rosse est vendue au hasard,
 Sans respect des aïeux dont elle est descendue,
 Et va porter la malle, ou tirer la charrue. ²
 Pourquoi donc voulez-vous que, par un sot abus,
 Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus ?
 On ne m'éblouit point d'une apparence vaine :
 La vertu d'un cœur noble est la marque certaine. ³
 Si vous êtes sorti de ces héros fameux,
 Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,
 Ce zèle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.
 Respectez-vous les lois ? fuyez-vous l'injustice ? ⁴
 Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
 Et dormir en plein champ le harnais sur le dos ? ⁵
 Je vous connais pour noble à ces illustres marques. ⁶
 Alors soyez issu des plus fameux monarques,
 Venez de mille aïeux ; et, si ce n'est assez,
 Feuillotez à loisir tous les siècles passés : ⁷

1. Alfane, cheval du roi Gradasse dans l'Arioste. Boileau.

Il grave scontro fa chinare le groppe
 Sul verde prato a la gagliarda Alfana.

Alfana veut dire jument, c'est un mot d'origine Arabe, témoin ce passage d'Arioste :

Gradasso avea una Alfana la più bella
 E la miglior che mai porta sella.

Orl. furioso. ch. II, st. 51.

— Bayard, cheval des quatre fils Aymon, Boileau. — Le roman dit qu'il n'eut oncques son pareil, car pour avoir couru dix lieues, il n'était point las. Par ordre de Charlemagne, il fut jeté avec une pierre au cou dans la Meuse ; il surnagea, passa la rivière et se sauva dans la forêt des Ardennes.

2. Juvénal (satire VIII, v. 68) :

Dominos pretiis mutare jubentur
 Exiguus, tritoque trahunt epirhedra collo
 Segnipedes, dignique molam versare Nepotis,

3. Juvénal (satire VIII, v. 49) :

Nobilitas sola est atque unica virtus.

4. Juvénal (satire VIII, v. 23.) :

Sanctus haberi
 Justitiæque tenax dictis factisque mereris ?

5. *Harnais* se disait de l'armure complète d'un homme d'armes.

6. Juvénal (satire VIII, v. 25) :

Agnosco procerem.

7. Horace (livre I, satire III, v. 112) :

Tempora si fastosque velis evolvere mundi.

Voyez de quel guerrier il vous plaît de descendre ;
 Choisissez de César, d'Achille ou d'Alexandre : ¹
 En vain un faux censeur voudrait vous démentir,
 Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.
 Mais, fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
 Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,
 Ce long amas d'aïeux que vous diffamez tous
 Sont autant de témoins qui parlent contre vous, ²
 Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
 Ne sert plus que de jour à votre ignominie. ³
 En vain, tout fier d'un sang que vous déshonorez,
 Vous dormez à l'abri de ces noms révéérés :
 En vain vous vous couvrez des vertus de vos pères :
 Ce ne sont à mes yeux que de vaines chimères ;
 Je ne vois rien en vous qu'un lâche, un imposteur,
 Un traître, un scélérat, un perfide, un menteur,
 Un fou dont les accès vont jusqu'à la furie,
 Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.

Je m'emporte peut-être, et ma muse en fureur
 Verse dans ses discours trop de fiel et d'aigreur ;
 Il faut avec les grands un peu de retenue :
 Eh bien ! je m'adoucis. Votre race est connue ;
 Depuis quand ? Répondez. Depuis mille ans entiers,
 Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers : ⁴
 C'est beaucoup. Mais enfin les preuves en sont claires :
 Tous les livres sont pleins des titres de vos pères ;
 Leurs noms sont échappés du naufrage du temps.
 Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans
 A leurs fameux époux vos aïeules fidèles
 Aux douceurs des galants furent toujours rebelles

1. Juvénal (satire VIII, v. 130) :

Tunc licet a Pico numeres genus : altaque si te
 Nomina delectant, omnem Titanida pugnam
 Inter majores, ipsumque Promethea ponas :
 De quocumque voles proavum tibi sumito libro.

2. Juvénal (satire VIII, v. 137) :

Incipit ipsorum contra te stare parentum
 Nobilitas, claramque facem præferre pudendis.

3. Marius (*Jugurtha*, ch. LXXXV) : « Majorum gloria posteris lumen est, neque mala eorum in occulto patitur. »

4. On appelle *quartier*, en généalogie, chaque degré de descendance en ligne paternelle et maternelle : on a deux quartiers quand on a son père et sa mère nobles, quatre quand le père et la mère des parents l'étaient aussi, et ainsi de suite en progression géométrique, huit, seize, trente-deux, etc. Boileau s'était donc trompé en écrivant d'abord : *plus de trente quartiers*.

Et comment savez-vous si quelque audacieux
 N'a point interrompu le cours de vos aïeux,
 Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
 A passé jusqu'à vous de Lucrece en Lucrece?¹
 Que maudit soit le jour où cette vanité²
 Vint ici de nos mœurs souiller la pureté!
 Dans les temps bienheureux du monde en son enfance,
 Chacun mettait sa gloire en sa seule innocence :
 Chacun vivait content, et sous d'égaux lois,
 Le mérite y faisait la noblesse et les rois ;
 Et, sans chercher l'appui d'une naissance illustre,
 Un héros de soi-même empruntait tout son lustre.
 Mais enfin par le temps le mérite avili
 Vit l'honneur en roture³, et le vice ennobli ;
 Et l'orgueil, d'un faux titre appuyant sa faiblesse,
 Maîtrisa les humains sous le nom de noblesse.
 De là vinrent en foule et marquis et barons :⁴
 Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.⁵
 Aussitôt maint esprit fécond en rêveries
 Inventa le blason avec les armoiries ;⁶
 De ces termes obscurs fit un langage à part ;
 Composa tous ces mots de *cimier* et d'*écart*,
 De *pal*, de *contre-pal*, de *lambel* et de *fasce*,
 Et tout ce que Segoin dans son *Mercure* entasse.⁷
 Une vaine folie enivrant la raison,
 L'honneur triste et honteux ne fut plus de saison.⁸

1. Cette objection a peut-être été suggérée à Boileau par un mot de Malherbe : il disait que c'était une folie que de vanter sa noblesse ; plus elle était ancienne plus elle était douteuse.

2. Cette ne répond à rien ; c'est un mot postiche pour servir de transition. Ici, dans le vers suivant est une cheville.

3. *Roture*, l'état d'une personne ou d'un héritage qui n'était pas noble ; on disait terre en roture, bien en roture.

4. *Marquis* signifie garde des *marches* ou frontières. *Baron* est dans la langue romane le cas-régime de *ber*, qui signifia seulement d'abord guerrier, homme de courage.

5. Massillon a dit : « l'Église veut des vertus et non pas des noms. »

6. Le blason ou science héraldique traite des armoiries, c'est-à-dire des *armes* ou signes héraldiques peints ou figurés sur l'écu ou sur la cotte d'armes.

7. L'avocat Segoin était l'auteur du *Mercure armorial*. *Cimier*, sommet de l'écu ; *écart*, l'une des parties de l'écu partagé en quatre, c'est-à-dire écartelé ; *pal*, pieu dessiné dans le champ de l'écu, du latin *palus* ; *contre-pal*, pieu placé à côté d'un autre ; *lambel*, barre horizontale garnie de trois pendants, placée en chef de l'écu pour distinguer les cadets d'une famille ; *fasce*, bande de la largeur du tiers de l'écu, placée au milieu et de manière à toucher l'un et l'autre bord de l'écusson.

8. Régnier (satire XIII) :

L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus.

Alors, pour soutenir son rang et sa naissance,
 Il fallut étaler le luxe et la dépense ;
 Il fallut habiter un superbe palais,
 Faire par les couleurs distinguer ses valets,
 Et, traînant en tous lieux de pompeux équipages,
 Le duc et le marquis se reconnut aux pages. ¹

Bientôt, pour subsister, la noblesse sans bien
 Trouva l'art d'emprunter, et de ne rendre rien.
 Et, bravant des sergents ² la timide cohorte,
 Laissa le créancier se morfondre à sa porte :
 Mais, pour comble, à la fin le marquis en prison
 Sous le faix des procès vit tomber sa maison.
 Alors le noble altier, pressé de l'indigence,
 Humblement du faquin ³ rechercha l'alliance ;
 Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,
 Par un lâche contrat vendit tous ses aïeux ;
 Et, corrigeant ainsi la fortune ennemie,
 Rétablit son honneur à force d'infamie. ⁴

Car, si l'éclat de l'or ne relève le sang,
 En vain l'on fait briller la splendeur de son rang,
 L'amour de vos aïeux passe en vous pour manie,
 Et chacun pour parent vous fuit et vous renie.
 Mais quand un homme est riche il vaut toujours son prix ;
 Et, l'eût-on vu porter la mandille ⁵ à Paris,
 N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
 D'Hozier lui trouvera cent aïeux dans l'histoire. ⁶

Toi donc, qui, de mérite et d'honneurs revêtu, ⁷

1. La Fontaine a dit :

Tout marquis veut avoir des pages.

Tous les gentilshommes considérables en ce temps-là avaient des pages. Boileau.

2. C'est-à-dire les huissiers chargés de faire payer les débiteurs.

3. De l'homme sans naissance, *facchino* en italien veut dire *porte-faix*.

4. A *force d'infamie* fait antithèse à *honneur*.

5. La mandille, petite casaque qu'en ce temps-là portaient les laquais. Boileau.

6. Auteur très savant dans les généalogies. Boileau. — Sa famille remplit encore ses emplois (généalogiste et juge d'armes) édit de 1781. — On voit dans le *Mercurie galant* de Boursault, un bourgeois, M. Michaut, fils de médecin et petit-fils d'apothicaire demander à l'auteur du *Mercurie* de lui trouver des aïeux :

..... Greffez-moi sur quelque vieille tige.

Cherchez quelque maison dont le nom soit péri ;

Ajoutez une branche à quelque tronc pourri.

Le journaliste refuse, M. Michaut se retire en disant :

Morbleu ! tant pis pour vous d'être si formaliste.

Adieu. Je vais chercher un généalogiste,

Qui pour quelques louis que je lui donnerai,

Me fera, sur-le-champ, venir d'où je voudrai.

7. Molière (*Misanthrope*, act. I, sc. 1) :

Et que par eux son sort de splendeur revêtu.

Des écucils de la cour as sauvé ta vertu,
 Dangeau, qui, dans le rang où notre roi t'appelle,
 Le vois, toujours orné d'une gloire nouvelle,
 Et plus brillant par soi que par l'éclat des lis,
 Dédaigner tous ces rois dans la pourpre amollis,
 Fuir d'un honteux loisir la douceur importune ;
 A ses sages conseils asservir la fortune ;
 Et, de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi,
 Montrer à l'univers ce que c'est qu'être roi ;
 Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
 Va par mille beaux faits mériter son estime ;
 Sers un si noble maître ; et fais voir qu'aujourd'hui
 Ton prince a des sujets qui sont dignes de lui. ¹

SATIRE VI.

(1660)

LES EMBARRAS DE PARIS. ²

Qui frappe l'air, bon Dieu ! de ces lugubres cris ?
 Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ?
 Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières,
 Rassemble ici les chats de toutes les gouttières ? ³
 J'ai beau sauter du lit, plein de trouble et d'effroi
 Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi :
 L'un miaule en grondant comme un tigre en furie
 L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
 Ce n'est pas tout encor : les souris et les rats
 Semblent pour m'éveiller s'entendre avec les chats,
 Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,
 Que jamais en plein jour ne fut l'abbé de Pure. ⁴
 Tout conspire à la fois à troubler mon repos

1. Boileau avait mis d'abord : *La France a des sujets* ; Desmarets fit remarquer que les Français n'étaient pas *sujets* de la France, mais du roi, et Despréaux tint compte de cette observation.

2. Cette satire faisait d'abord partie de la première. Elle est imitée de la troisième satire de Juvénal. Martial a aussi décrit les incommodités de Rome dans l'épigramme 57 du livre XII.

3. Mercier dans son *Tableau de Paris* (1783) dit ceci : « La quantité des rats qui sont dans Paris surpasse l'imagination... aussi faut-il une armée de chats pour combattre cette armée de rats.. Tandis que le bas des maisons est habité par une espèce rongeanse, les toits regorgent de chats et de chattes qui, par leurs miaulements, interrompent votre sommeil.

4. Ennuyeux célèbre (Boileau, 1713).

Et je me plains ici du moindre de mes maux :
 Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
 Auront de cris aigus frappé le voisinage, ¹
 Qu'un affreux serrurier ², laborieux Vulcain,
 Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
 Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête.
 De cent coups de marteau me va fendre la tête. ³
 J'entends déjà partout les charrettes courir, ⁴
 Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir :
 Tandis que dans les airs mille cloches émues
 D'un funèbre concert font retentir les nues ;
 Et, se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
 Pour honorer les morts font mourir les vivants.

Encor je bénirais la bonté souveraine, ⁵
 Si le ciel à ces maux avait borné ma peine ;
 Mais si seul en mon lit je peste ⁶ avec raison,
 C'est encor pis vingt fois en quittant la maison :
 En quelque endroit que j'aïlle, il faut fendre la presse
 D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.
 L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé ; ⁷

1. Nondum cristati rupere silentia galli.
 (MARTIAL, livre IX, épigr. LXIX.)
2. Avant l'édition de 1713 on lisait au lieu de ces deux vers :
 Qu'un affreux serrurier, que le ciel en courroux
 A fait pour mes péchés trop voisin de chez nous.
3. Illinc paludis malleator hispanæ
 Tritum nitenti fuste verberat saxum.
 Quot æra verberent manus urbis...
 (MARTIAL, livre XII, épigr. LVII.)
 Tam grave percussis incudibus æra resultant,
 Caussidicum medio cum faber aptat equo.
 (MARTIAL, livre IX, épigr. LXIX.)
4. . . . Rhedarum transitus arcto
 Vicorum in flexu, et stantis convicia mandræ,
 Eripient somnum.
 (JUVÉNAL, satire III, v. 236-238.)
5. *La bonté souveraine* manque un peu de précision. Molière a bien mieux dit :
 Et je bénis du ciel la bonté souveraine.
 (*École des femmes*, acte V, scène II.)
6. Un Suisse, de Muralt, mort en 1750, trouve cette expression peu noble.
 Brumcy fait observer qu'Alceste, homme de cour, l'a pourtant employée :
 Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester
 Contre l'iniquité de la nature humaine.
 (MOLIÈRE, *le Misanthrope*, acte V, scène I^{re}.)
 Saint-Marc dit aussi avec raison qu'elle est bonne, la pièce étant dans le style
 de la satire enjouée.
7. . . . Nobis properantibus obstat
 Unda prior : magno populus premit agmine lumbos
 Qui sequitur : ferit hic cubito, ferit assere duro
 Alter ; at hic tignum capiti incutit, ille metretam.
 (JUVÉNAL, satire III, v. 243-246.)

Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
 Là, d'un enterrement la funèbre ordonnance
 D'un pas lugubre et lent vers l'église s'avance ;¹
 Et plus loin des laquais l'un l'autre s'agaçants²
 Font aboyer les chiens et jurer les passants.³
 Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage ;
 Là, je trouve une croix de funeste présage,⁴
 Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison
 En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison.
 Là, sur une charrette une poutre branlante⁵
 Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente ;
 Six chevaux attelés à ce fardeau pesant⁶
 Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant,⁷

1. Ces vers ont une harmonie très bien appropriée au sujet. On trouve quelque chose de semblable dans ce vers d'Horace, auquel Boileau a sans doute pensé :

Tristia robustis luctantur funera plaustreis.

(Livre II, épître II, v. 74.)

2. En 1660, la grammaire de Port-Royal établit que le participe présent doit être invariable ; en 1679, l'Académie accepta cette règle, mais elle ne passa pas tout de suite dans l'usage général. La Fontaine suit presque partout l'ancienne manière d'écrire.

3. Dans l'épître déjà citée Horace dit encore :

*Festinat calidus mulis gerulisque redemptor.
 Torquet nunc lapidem, nunc ingens machina tignum...
 Hac rabiosa fugit canis, hac lutulenta ruit sus :
 I nunc, et versus tecum meditare canoros.*

Regnard a imité Boileau :

*Trainé par des coursiers qui, d'un pas menaçant,
 Font trembler les pavés et gronder le passant.*

4. On faisait pendre du toit de toutes les maisons que l'on couvrait une croix de lattes, pour avertir les passants de s'éloigner. On n'y pend plus maintenant qu'une simple latte. (BOILEAU, 1713.) — « Je ne sais pourquoi vous êtes en peine du sens de ce vers : *Là se trouve une croix*, etc., puisque c'est une chose que dans tout Paris *et pueri sciunt*, que les couvreurs, quand ils sont sur le toit d'une maison, laissent pendre du haut de cette maison une croix de lattes, pour avertir les passants de prendre garde à eux et de passer vite ; qu'il y en a quelquefois des cinq ou six dans une même rue et que cela n'empêche pas qu'il n'y ait souvent des gens blessés ; c'est pourquoi j'ai dit : *Une croix de funeste présage*. » (BOILEAU, lettre à Brossette du 5 mai 1709.)

5. *Modo longa coruscat*

*Sarraco veniente, abies, atque altera pinum
 Plaustra vehunt ; nutant alte, populoque minantur.*

(JUVÉNAL, satire III, v. 254-256.)

6. Les vers de Boileau, remplis de détails ingénieux et bien exprimés, forment un tableau bien plus vif que ceux de Juvénal.

7. Le Brun blâme cette expression *d'émouvoir*, comme n'étant pas ici dans son sens naturel ; il y voit presque une faute de français. Il a bien tort. Boileau parlait la langue de son temps, et *émouvoir* signifiait avec beaucoup de justesse ce qu'il lui faisait exprimer, *mettre en mouvement*. C'était la tradition ancienne et constante du français. — « Li amirals qui trestout les esmut. » (CH. DE ROLAND, chap. cxcvii.) « A l'esmouvoir l'ost le roi. » (JOINVILLE, p. 227 ; E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*.) — Mercier disait des charrettes (1783) : « Elles sont toujours trop chargées et au delà de ce qu'il est possible à des chevaux de traîner. Si le pavé est glissant et qu'il faille monter un pont ou une rue un peu élevée, c'est un train d'enfer ; rien n'égale la brutalité, la stupidité et la barbarie du charretier, » etc. (Ch. ccccli.)

D'un carrosse en tournant ¹ il accroche une roue,
 Et du choc le renverse en un grand tas de boue :
 Quand un autre à l'instant, s'efforçant de passer,
 Dans le même embarras se vient embarrasser.
 Vingt carrosses bientôt arrivant à la file
 Y sont en moins de rien suivis de plus de mille ;
 Et, pour surcroît de maux, un sort malencontreux
 Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs ;
 Chacun prétend passer ; l'un mugit, l'autre jure. ²
 Des mulets en sonnant augmentent le murmure. ³
 Aussitôt cent chevaux dans la foule appelés
 De l'embarras qui croît ferment les défilés,
 Et partout, des passants enchaînant les brigades,
 Au milieu de la paix font voir les barricades. ⁴
 On n'entend que des cris poussés confusément : ⁵
 Dieu, pour s'y faire ouïr, tonnerait vainement. ⁶
 Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
 Le jour déjà baissant, et qui suis las d'attendre,
 Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer,
 Je me mets au hasard de me faire rouer. ⁷
 Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse ;
 Guenaud sur son cheval en passant m'éclabousse : ⁸
 Et, n'osant plus paraître en l'état où je suis,

1. Les éditions d'avant 1713 portaient *en passant* ; la correction est heureuse.

2. Vers excellents ; Boileau était en verve quand il a tracé ce tableau aussi plaisant qu'énergique. (LE BRUN.)

3. Muralt, Saint-Marc, Brumoy blâment comme impropre le mot *murmure* employé pour exprimer ainsi un vacarme. Il faut sans cesse répéter que la langue du XVII^e siècle n'est plus la nôtre. Ainsi, au temps de Boileau, *murmure* avait un sens plus fort que de nos jours, et signifiait, comme on le voit dans le dictionnaire de M. E. Littré : *Bruit confus de plusieurs personnes qui parlent et s'agitent en même temps.*

4. Allusion aux barricades de la Fronde, en 1648.

5. On lit dans l'édition de 1666 :

Au milieu de cent cris poussés confusément,
 Dieu, pour se faire ouïr, tonnerait vainement.

6. Pradon disait de ce vers : « Voilà comment parlent les épiciers et les chapeliers. »

7. Regnard a imité ce vers dans son épître à Du Vaux :

Tu n'es point obligé, tout dégouttant de boue,
 De serrer les maisons de peur qu'on ne te roue.

8. C'était le plus célèbre médecin de Paris, et qui allait toujours à cheval. (BOILEAU, 1713.)

M. Berryat-Saint-Prix signale cette autre imitation de Regnard, *Satire des maris*, vers 173 à 176 :

Agathon dans Paris court à bride abattue ;
 Malheur à qui pour lors est à pied dans la rue !
 D'un et d'autre côté ses chevaux bondissants
 D'un déluge de boue inondent les passants.

Sans songer où je vais, je me sauve où je puis. ¹

Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie,
Souvent, pour m'achever, il survient une pluie :
On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau, ²
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,
Un ais sur deux pavés forme un étroit passage ;
Le plus hardi laquais n'y marche qu'en tremblant :
Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant ;
Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières,
Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.
J'y passe en trébuchant ; mais, malgré l'embarras,
La frayeur de la nuit précipite mes pas.

Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas ³ font fermer les boutiques ;
Que, retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets et compter son argent ;
Que dans le Marché-Neuf ⁴ tout est calme et tranquille,
Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville. ⁵
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté. ⁶

1. Je me sauve à la nage. et j'aborde où je puis.
(BOILEAU, *Discours au roi*, dernier vers.)

2. Virgile a dit :
Ruit arduus æther.
(*Géorgiques*, I, v. 324).

Deiille a traduit moins heureusement :
Le ciel descend en eau.

On lit dans Lucrèce, livre VI, v. 271 :
Displosa repente
Opprimere ut cœli videantur templa superne.
Omnis uti videatur in imbrem vertier æther,
Atque ita præcipitans ad diluviem revocare.

3. De *catena*, chaîne.
Fixa catenatæ, siluit compago tabernæ.
(JUVENAL, satire III, v. 302-305.)

4. Sur le quai du Marché-Neuf, entre le pont Saint-Michel et le Petit-Pont. Ce marché n'existe plus depuis quelques années.

5. . . . Nam qui spoliæ te
Non deerit, clausis domibus, postquam omnis ubique
Fixa catenatæ siluit compago tabernæ.
Interdum et ferro subitus grassator agit rem...
(JUVENAL, satire III, v. 302-305.)

6. On volait beaucoup en ce temps-là, dans les rues de Paris. (BOILEAU, 1713.)
On lit dans une pièce qui date de 1626, in-18, 30 pages, dont des extraits ont été donnés par M. E. Réaume dans la *Revue de l'instruction publique*, n° du 29 avril 1869, les détails suivants : « Et Dieu qu'il fait dangereux le soir, à une lieue de Paris, combien de gens sont souvent tuez, desvalisez, massacrez, enfouis en terre, desquels on n'entend jamais parler. Ceux qui en font l'exécution sont en retraicte mille fois plus assurée qu'en la plus forte forêt de France. »

Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
 Engage un peu trop tard au détour d'une rue !
 Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés :
 La bourse !.. Il faut se rendre ; ou bien non, résistez, ¹
 Afin que votre mort, de tragique mémoire,
 Des massacres fameux aille grossir l'histoire. ²
 Pour moi, fermant ma porte, et cédant au sommeil, ³
 Tous les jours je me couche avecque ⁴ le soleil :
 Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,
 Qu'il ne m'est point permis de fermer la paupière.
 Des filous effrontés, d'un coup de pistolet,
 Ébranlent ma fenêtre et percent mon volet :
 J'entends crier partout : Au meurtre ! On m'assassine !
 Ou : Le feu vient de prendre à la maison voisine !
 Tremblant et demi-mort, je me lève à ce bruit,
 Et souvent sans pourpoint ⁵ je cours toute la nuit.
 Car le feu, dont la flamme en ondes se déploie,
 Fait de notre quartier une seconde Troie,
 Où maint Grec affamé, maint avide Argien, ⁶
 Au travers des charbons va piller le Troyen.
 Enfin sous mille crocs la maison abîmée
 Entraîne aussi le feu qui se perd en fumée.
 Je me retire donc, encor pâle d'effroi ;
 Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.
 Je fais pour reposer un effort inutile :

1. Stat contra, starique jubet ; parere necesse est.
 Nam quid agas ? quum te furiosus cogat et idem
 Fortior ?...

(JUVÉNAL, satire III, v. 290-292.)

2. Il y a une histoire intitulée : *Histoire des larrons*. (BOILEAU, 1713.)

3. VAR. 1666 à 1698 :

Pour moi qu'une ombre étonne, accablé de sommeil.

4. C'est une ancienne forme que Boileau, sur les observations de Pradon, a fait disparaître partout ; ce vers est le seul endroit où elle se voie chez lui. Peut-être cette proscription est-elle trop rigoureuse. *Avecque*, dit M. Littré, pourrait être core employé en poésie.

C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

(MALHERBE, acte II, scène I.)

Après ne me répons qu'avecque cette épée.

(CORNEILLE, *le Cid*, acte III, scène IV.)

Et ne pourrai-je au moins...

M'entretenir moi seule avecque mes douleurs ?

(RACINE, *Alexandre*, acte IV, scène I.)

Vous êtes romanesque avecque vos chimères.

(MOLIÈRE, *l'Étourdi*, acte I, scène II.)

5. Tout le monde en ce temps-là portait des pourpoints. (BOILEAU, 1713.) — C'était un habillement qui couvrait le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture, et qui se portait sous le manteau. On cessa d'en porter, dit Brossette, en 1675.

6. Grec et Argien, dans le même vers, disent trop la même chose.

Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville. ¹
 Il faudrait, dans l'enclos d'un vaste logment,
 Avoir loin de la rue un autre appartement.

Paris est pour un riche un pays de Cocagne ; ²
 Sans sortir de la ville, il trouve la campagne :
 Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,
 Recéler le printemps au milieu des hivers ;
 Et, foulant le parfum de ses plantes fleuries,
 Aller entretenir ses douces rêveries. ³

Mais moi, grâce au destin, qui n'ai ni feu ni lieu, ⁴
 Je me loge où je puis, et comme il plaît à Dieu. ⁵

1. . . . Magnis opibus dormitur in urbe.
 (JUVÉNAL, satire III, v. 235.)

Nec cogitandi spatium, nec quiescendi
 In urbe locus est pauperi...

(MARTIAL, livre XII, épigr. LVII, v. 3-4.)

2. Pradon disait de ce vers : « Cela est bas et sent le langage des halles. » —
 Le pays de Cocagne est un pays imaginaire où tout abonde, où l'on trouve tout à
 souhait :

Li país a nom Coquaigne,
 Qui plus i dort, plus i gaaigne.

(*Fabliaux*, XIII^e siècle. BARBAZAN, édit. Meon, tome IV, page 176.)

J'ai vu de beaux châteaux, une belle campagne.
 Vous êtes, mes amis, au pays de Cocagne.
 — Au pays de Cocagne ! Allons vite manger...
 Veut-on manger ? Les mets sont épars dans les plaines ;
 Les vins les plus exquis coulent de nos fontaines ;
 Les fruits naissent confits dans toutes les saisons.
 Les chevaux tout sellés entrent dans les maisons :
 Le pigeonneau farci, l'alouette rôtie
 Vous tombent ici-bas du ciel comme la pluie.

(LEGRAND, *le Roi de Cocagne*, livre I.)

Quant à l'étymologie de ce mot, Génin, *Récréat.*, tome II, page 89, pense qu'il est italien et plus particulièrement napolitain, vu que, dans les réjouissances publiques, à Naples, on élevait une montagne qui lançait toute sorte de choses bonnes à manger : il ajoute que c'est après l'expédition du duc de Guise, en 1683, que ce mot fut introduit en France, et que, dans la traduction de Boccace, faite au XVI^e siècle, 8^e journée, 3^e nouvelle, il est parlé d'un pays qui ressemble au pays de Cocagne, mais qui n'est pas appelé *Cocagne*, preuve que le mot n'existait pas encore. M. Littré réfute cette opinion en montrant que le mot *cocagne* existait dans notre langue au XIII^e siècle. Il pense, d'après Diez, que ce terme vient de *coquere*, cuire, à l'aide des mots suivants : catalan, *coca* ; pays de Coire, *coca*, languedocien, *coco* ; picard, *couque*, qui tous signifient cuisine ; c'est là la vraie étymologie. — Cocagne désignant en languedocien le kermès animal, on a dit aussi que là était l'étymologie de Cocagne, parce que les habitants, qui tirent un grand profit de cette *Cocagne*, ont ainsi nommé les bons cantons de leur province.

3. Tu, Sparse, nescis ista nec scire potes,
 Petilianis delicatus in regnis,
 Cui plana summos despicit domus montes,
 Et rus in urbe est...

(MARTIAL, livre XII, épigr. LVII, v. 18-21.)

4. On sait que l'auteur, quand il composa cette satire, était logé dans la cour du Palais, chez son frère aîné, Jérôme Boileau, au-dessus du grenier, dans une espèce de guérite, au cinquième étage.

5. Marmontel s'est surtout élevé contre cette satire VI^e : « Boileau s'amuse,

SATIRE VII¹,

(1663)

LE GENRE SATIRIQUE.

Muse, changeons de style, et quittons la satire ;
 C'est un méchant métier que celui de médire ;
 A l'auteur qui l'embrasse il est toujours fatal : ²
 Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.
 Maint poète, aveuglé d'une telle manie,
 En courant à l'honneur, trouve l'ignominie ;
 Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur,
 A coûté bien souvent des larmes à l'auteur.

Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique,
 Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique,
 Ne craint point du public les jugements divers,
 Et n'a pour ennemis que la poudre et les vers : ³
 Mais un auteur malin, qui rit et qui fait rire,
 Qu'on blâme en le lisant, et pourtant qu'on veut lire,
 Dans ses plaisants accès qui se croit tout permis,
 De ses propres rieurs se fait des ennemis.
 Un discours trop sincère aisément nous outrage :

dit-il, à peindre les rues de Paris! c'était l'intérieur, et l'intérieur moral qu'il fallait peindre; la dureté des pères qui immolent leurs enfants à des vœux d'ambition, de fortune et de vanité; l'avidité des enfants, impatientes de succéder et de se réjouir sur les tombeaux des pères; leur mépris dénaturé pour des parents qui ont eu la folie de les placer au-dessus d'eux; la fureur universelle de sortir de son état où l'on serait heureux, pour aller être ridicule et malheureux dans une classe plus élevée... » (*Éléments de littérature*, article *Satire*.) — C'est un autre point de vue; il n'était pas défendu à Boileau de ne considérer ici que les *Embarras de Paris*.

1. Composée en 1663. — Cf. HORACE, livre II, satire I.

2. Ecce nocet vati musa jocosâ suo.
 (MARTIAL. livre II, épigr. XXII.)

On sait que M. de Montausier se levait tous les matins avec le projet de faire repentir Boileau de ses traits satiriques; il ne s'adoucissait qu'après avoir fait sa prière.

3. Securus licet Æneam Rutulumque ferocem
 Committas : nulli gravis est percussus Achilles ;
 Aut multum quæsitus Hylas, urnamque secutus.
 Ense velut stricto quoties Lucilius ardens
 Infremuit, rubet auditor, cui frigida mens est
 Criminibus ; tacita sudant præcordia culpa
 Inde iræ et lacrymæ.

(JUVÉNAL, satire I.)

Chacun dans ce miroir pense voir son visage ;
 Et tel, en vous lisant, admire chaque trait,
 Qui dans le fond de l'âme et vous craint et vous hait. ¹

Muse, c'est donc en vain que la main vous démange ; ²
 S'il faut rimer ici, rimons quelque louange ;
 Et cherchons un héros, parmi cet univers, ³
 Digne de cet encens et digne de nos vers.
 Mais à ce grand effort en vain je vous anime :
 Je ne puis pour louer rencontrer une rime ;
 Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois. ⁴
 J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts, ⁵
 Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
 Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle. ⁶
 Je pense être à la gêne ⁷ ; et, pour un tel dessein,

1. Quum sibi quisque timet, quanquam est intactus, et odit.
 (HORACE, livre II, satire I, v. 23.)

Horace dit encore de la satire :

... Doluere cruento
 Dente lacessiti ; fuit intactis quoque cura
 Conditione super communi...

(Livre II, épître I, v. 150.)

2. Saint-Marc et Le Brun trouvent cette expression un peu basse ; c'est vouloir trop de noblesse dans un genre qui admet beaucoup de liberté. Molière dit dans le *Misanthrope*, acte I, scène II :

Qu'il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire
 Sur les demangeaisons qui nous prennent d'écrire.

3. Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude
 Cæsaris invicti res dicere...

(HORACE, livre II, satire I, v. 10-11.)

4. Une veine aux abois, cela n'est pas écrit avec justesse. Aux abois se dit proprement de l'extrémité où le cerf est réduit quand il est sur ses fins ; au figuré, d'une personne qui a épuisé toutes ses ressources, qui est réduite à la dernière extrémité. Voltaire fait remarquer sur un vers du *Nicomède*, de Corneille, que cette expression *aux abois*, qui par elle-même n'est pas noble, n'est plus usitée aujourd'hui. Néanmoins, dit M. E. Littré, cette expression est restée, à juste titre, dans l'usage, et elle n'a rien qui l'empêche d'entrer dans le meilleur style. On en use moins librement qu'au XVII^e siècle.

Mais pardonne aux abois d'une vieille amitié,
 Qui ne peut expirer sans me faire pitié.

(CORNEILLE, *Cinna*, acte III, scène II.)

Louis XIV réduisant l'hérésie aux derniers abois.

(LA FONTAINE, *Discours à l'Académie*.)

Philisbourg est aux abois en huit jours.

(BOSSUET, *Oraison funèbre du prince de Condé*.)

5. Horace a dit :

... Et in versu faciendo
 Sæpe caput scaberet, vivos et roderet unguas.

(Livre I, satire X, v. 70.)

6. Poème héroïque de Chapelain, dont tous les vers semblent faits en dépit de Minerve. (BOILEAU, 1713.)

7. Ce mot, de notre temps, a perdu sa vigueur. Au XVII^e siècle, il signifiait *torture*, *tourment*, *question*. Son étymologie est le mot hébreu *Gehennon*, vallée des fils d'Ennon, où l'on avait fait brûler des victimes humaines. — C'était la question qu'on faisait subir aux accusés pour obtenir d'eux des révélations.

La plume et le papier résistent à ma main.
 Mais, quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite.
 Alors, certes, alors je me connais poète :
 Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer ;
 Mes mots viennent sans peine, et courent se placer.
 Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville ?
 Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville. ¹
 Faut-il d'un sot parfait montrer l'original ?
 Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal : ²
 Je sens que mon esprit travaille de génie.
 Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
 Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier ;
 Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
 Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville ; ³
 Et, pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.
 Aussitôt je triomphe, et ma muse en secret
 S'estime et s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
 C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême
 Je me fais quelquefois des leçons à moi-même ;
 En vain je veux au moins faire grâce à quelqu'un :
 Ma plume aurait regret d'en épargner aucun ;
 Et, sitôt qu'une fois la verve me domine,
 Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine. ⁴
 Le mérite pourtant m'est toujours précieux :
 Mais tout fat me déplaît, et me blesse les yeux ;
 Je le poursuis partout, comme un chien fait sa proie,

1. Il s'agit du libraire Somaville, dont le nom se trouve dans les éditions de 1668, 1669, 1674, 1675. sous cette forme : *Saumaville*.

2. Henri Sauval, avocat au parlement de Paris, né vers 1620, mort en 1670, auteur des *Amours des rois de France*. L'*Histoire des antiquités de la ville de Paris*, 3 vol. in-folio, n'a été publiée qu'en 1724. (M. CHÉRON.)

3. Poètes décriés. (BOILEAU, 1713.) — Sur Pelletier. Pradon et Colletet, voir le *Discours au roi*, la 1^{re} satire. — L'abbé Perrin, né à Lyon, mort en 1680, introduisit l'opéra en France; il a traduit l'*Enéide* en vers. Ses poésies ont été recueillies en 1661 en 3 vol. in-12. — Bonnecorse, né à Marseille, mort en 1706. Il fut consul de France au Caire. Il avait publié un ouvrage en prose et en vers intitulé : *Montre d'amour*. Il fit plus tard, pour se venger, le *Lutrigot*, c'est-à-dire la parodie du *Lutrin*. — Pradon, qui n'avait pas encore abordé le théâtre, avait fait beaucoup de pièces fugitives fort applaudies dans la société du duc de Nevers et de M^{me} Deshoulières. En 1684, il publia une critique des premières satires sous ce titre : *Le Triomphe de Pradon*, et, en 1685. *Nouvelles remarques sur tous les ouvrages du sieur D...* (Despréaux). — De 1666 à 1682, on lisait : *Bardou, Mauroy, Boursault*. Despréaux avait mis là Boursault pour le punir d'avoir attaqué Molière dans une petite pièce représentée en 1663 sous ce titre : *le Portrait du peintre, ou la Critique de l'École des femmes*. — Titreville; on trouve de ses vers dans certaines collections.

4. On ne voit pas pourquoi Le Brun et Daunou regrettent de trouver cette expression dans Boileau. Régnier avait déjà dit :

Et qui pût des vertus passer par l'étamine.

L'étamine est un morceau d'étoffe claire dont on se sert pour clarifier les liqueurs.

Et ne le sens jamais qu'aussitôt je n'aboie. ¹
 Enfin, sans perdre temps en de si vains propos,
 Je sais coudre une rime au bout de quelques mots :
 Souvent j'habille en vers une maligne prose : ²
 C'est par là que je vau, si je vau quelque chose.
 Ainsi, soit que bientôt, par une dure loi,
 La mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi, ³
 Soit que le ciel me garde un cours long et tranquille,
 A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la ville,
 Dût ma muse par là choquer tout l'univers,
 Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers. ⁴
 Pauvre esprit, dira-t-on, que je plains ta folie !
 Modère ces bouillons de ta mélancolie ;
 Et garde qu'un de ceux que tu penses blâmer
 N'éteigne dans ton sang cette ardeur de rimer. ⁵

1. Horace :

Si quis
 Opprobrio dignum lataverit, integer ipse.

Voici la remarque de Pradon sur ces vers : « Ces mots de *fat*, de *sot* et de *faquin* sont les mots favoris et répétés très souvent par M. D*** ; mais la comparaison qu'il fait de lui-même à un chien lui convient admirablement :

. . . . Puisque tu jappes et que tu mords,
 Qu'on te voit déchirer les vivants et les morts,
 A bon droit, par ton air, ton style et ta grimace,
 On te peut appeler le dogue du Parnasse.

Mais qu'il prenne garde de ne pas outrer la comparaison, et qu'en voulant toujours mordre comme un chien furieux, il n'en ait aussi la destinée. » (SAINT-SURIN, *Nouvelles remarques*, p. 45.)

2. On a cru voir dans ce vers la preuve que Boileau composait d'abord ses ouvrages en prose et les mettait ensuite en vers ; cette opinion parut recevoir quelque force de la découverte faite par Saint-Marc, dans la *Bibliothèque du roi*, d'un canevas en prose de la satire IX^e. On s'accorde aujourd'hui à ne voir dans ce canevas qu'une pièce apocryphe, indigne de Boileau. Horace dit, lui aussi :

. . . . Neque enim concludere versum
 Dixeris esse satis ; neque si quis scribat, uti nos,
 Sermoni propiora, putes hunc esse poetam.

(Livre I, satire IV, v. 40-42.)

3. Boileau imite ici Horace :

Ne longum faciam : seu me tranquilla senectus
 Expectat ; seu mors atris circumvolat alis ;
 Dives, inops, Romæ, seu fors ita jusserit, exsul ;
 Quisquis erit vitæ, scribam, color.

4. Boileau avait mis d'abord *riche, gueux ou content*. Desmarets fit observer que *content* n'avait pas de mot qui lui fût opposé ; suivant lui, il fallait dire : *Riche ou gueux, triste ou gai, je veux faire des vers*. Despréaux profita de la critique, à moitié seulement, et il écrivit : *Riche, gueux, triste ou gai...*

5. C'est ce que dit Trébatius à son ami Horace, dans la satire citée déjà :

O puer, ut sis
 Vitalis, metuo et majorum ne quis amicus
 Frigore te feriat. — Quid, quum est Lucilius ausus
 Primus in hunc operis componere carmina morem,
 Detrahere et pellem, nitidus qua quisque per ora
 Cederet, introrsum turpis ; num Lælius, aut qui
 Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen,
 Ingenio offensi, aut læso doluere Metello ?
 Famosisque Lupo cooperto versibus ? Atqui
 Primores populi arripuit populumque tributim ;
 Scilicet uni æquus virtuti atque ejus amicis.

Eh quoi ! lorsque autrefois Horace, après Lucile, ¹
 Exhalait en bons mots les vapeurs de sa bile,
 Et, vengeant la vertu par des traits éclatants,
 Allait ôter le masque aux vices de son temps ;
 Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume ²
 Faisant couler des flots de fiel et d'amertume,
 Gourmandait en courroux tout le peuple latin,
 L'un ou l'autre fit-il une tragique fin ?
 Et que craindre, après tout, d'une fureur si vaine ?
 Personne ne connaît ni mon nom ni ma veine.
 On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil, ³
 Grossir impunément les feuillets d'un recueil.
 A peine quelquefois je me force à les lire,
 Pour plaire à quelque ami que charme la satire, ⁴
 Qui me flatte peut-être, et, d'un air imposteur,
 Rit tout haut de l'ouvrage, et tout bas de l'auteur. ⁵
 Enfin c'est mon plaisir ; je me veux satisfaire :
 Je ne puis bien parler, et ne saurais me taire ;
 Et, dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit,
 Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit :
 Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne.

Mais c'est assez parlé : prenons un peu d'haleine :
 Ma main, pour cette fois, commence à se lasser.
 Finissons. Mais demain, Muse, à recommencer.

1. Horace, né l'an 9 avant J.-C. — Lucilius, né en 149 avant J.-C., mort en 105. Il ne nous reste que des fragments des trente satires qu'il avait composées.

2. Juvénal (Decimus-Junius Juvenalis), né à Aquinum l'an 42 après J.-C., fut l'élève de Quintilien. Il mourut en Egypte, où le ressentiment d'un histrion, favori d'Adrien, le fit exiler avec le titre de préfet d'une légion. Boileau semble avoir ignoré cette circonstance.

3. Le nom de Montreuil dominait dans tous les fréquents recueils de poésies choisies qu'on faisait alors. (BOILEAU, 1713.) — Mathieu de Montreuil, né à Paris en 1620, mort à Aix, secrétaire de l'archevêque Daniel de Cosnac, en 1691.

4.

. Cur metuas me ?
 Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos,
 Quis manus insudet vulgi, Hermogenisque Tigelli ;
 Non recito cuiquam, nisi amicis, idque coactus,
 Non ubivis, coramve quibuslibet...

(HORACE, livre I, satire IV, v. 70-76.)

5. Par ces derniers vers, Boileau désignait Furetière. Quand Despréaux lut sa première satire à cet abbé, il s'aperçut qu'à chaque trait Furetière souriait malignement et laissait voir une joie secrète de la nuée d'ennemis qui allait fondre sur l'auteur. Cette perfide approbation fut bien remarquée par Despréaux. (D'ALEMBERT, *Eloge de Despréaux.*)

SATIRE VIII.¹

(1667)

A M. M*** (MOREL)²

DOCTEUR DE SORBONNE.

De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air,
 Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer,
 De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
 Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

Quoi ! dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi
 Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi,
 Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute,
 Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'homme ? Oui, sans doute.
 Ce discours te surprend, docteur, je l'aperçois.⁴
 L'homme de la nature est le chef et le roi :
 Bois, prés, champs, animaux, tout est pour son usage.

1. Composée en 1667. — Cette satire est tout à fait dans le goût de Perse, et marque un philosophe chagrin, qui ne peut souffrir les vices des hommes. (BOILEAU, 1713.)

2. Le docteur qui reçut, sans l'avoir demandée, la dédicace de cette satire, était Claude Morel, qui mourut en 1669, doyen de la Faculté de théologie et chanoine théologal de Paris. Il était zélé moliniste. Cette dédicace est une malice janséniste de Boileau et de son frère l'abbé Jacques Boileau, docteur de Sorbonne. Le panégyrique de l'âne allait à l'adresse du docteur Morel, qu'on surnommait *Mâchoire d'âne*, d'après une ressemblance purement physique. Santeuil fit la même allusion dans un éloge ironique en vers latins. Il félicite Morel d'avoir, par ses arguments, terrassé autant de jansénistes que Samson avec la mâchoire d'âne avait terrassé de Philistins. (GÉRUZZ.) — Les docteurs de Sorbonne étaient au nombre de trente-six, tous logés à la Sorbonne, qui ne comprenait alors que la Faculté de théologie.

3. Ce vers est dans Ronsard, livre I, hymne VI.

4. Autrefois les premières personnes des verbes au singulier ne prenaient point d'*s* à la fin. On réservait cette lettre pour les secondes personnes, et on mettait un *t* aux troisièmes. Par là chaque personne avait sa lettre caractéristique ; nos conjugaisons étaient plus régulières. Les poètes commencèrent par ajouter un *s* aux premières personnes du singulier des verbes terminés par une consonne, afin d'éviter des hiatus. N'ayant rien à craindre pour les verbes qui finissent par un *e* muet, parce que cette lettre s'élide, ils la laissèrent sans *s*. Insensiblement l'usage des poètes est devenu si général, qu'enfin l'omission de l'*s* aux premières personnes des verbes qui finissent par une consonne, ou par une toute autre voyelle que l'*e* muet, a été regardée comme une négligence dans la prose et comme une licence dans les vers. (D'OLIVET.) — Quant à la conjugaison, la principale observation est que la première personne du singulier ne prend point d'*s*, à moins que cette lettre ne soit du radical, *je voi, je vi*, etc. Ces formes sans *s* sont restées dans notre versification à titre de licences ; mais, bien loin d'être une licence, c'est une régularité, car l'*s*, conformément à la conjugaison latine, type de la nôtre, n'appartient pas à la personne (*video, vidî*), et c'est à tort que de la seconde personne, dont elle est caractéristique, on l'a étendue à la première. (E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*.)

Et lui seul a, dis-tu, la raison en partage.
 Il est vrai, de tout temps, la raison fut son lot :
 Mais de là je conclus que l'homme est le plus sot.
 Ces propos, diras-tu, sont bons dans la satire,
 Pour égayer d'abord un lecteur qui veut rire :
 Mais il faut les prouver. En forme. — J'y consens. ¹
 Réponds-moi donc, docteur, et mets-toi sur les bancs.
 Qu'est-ce que la sagesse ? une égalité d'âme
 Que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflamme,
 Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés
 Qu'un doyen au palais ne monte les degrés.
 Or cette égalité dont se forme le sage,
 Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage ?
 La fourmi tous les ans traversant les guérets ²
 Grossit ses magasins des trésors de Cérès ;
 Et dès que l'aquilon, ramenant la froidure,
 Vient de ses noirs frimas ³ attrister la nature,
 Cet animal, fûti dans son obscurité,
 Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.
 Mais on ne la voit point, d'une humeur inconstante,
 Paresseuse au printemps, en hiver diligente,
 Affronter en plein champ les fureurs de janvier,
 Ou demeurer oisive au retour du Bélier. ⁴
 Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insensée,
 Voltige incessamment de pensée en pensée :
 Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
 Ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.
 Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite. ⁵

1. *En forme.* — Mettre ses arguments *en forme*, c'est les présenter avec tout l'appareil d'une discussion dans l'école. — Ce mot, détaché de ce qui précède, est un trait qui caractérise bien le personnage, et marque mieux le dialogue que si l'auteur avait mis tout de suite : *mais il faut les prouver en forme.* (SAINT-MARC.)

2. Imitation fort heureuse de ces vers d'Horace :

Parvula, nam exemplo est, magni formica laboris,
 Ore trahit quodcumque potest, atque addit acervo
 Quem struit, haud ignara ac non incauta futuri.
 Quæ, simul inversum contristat Aquarius annum,
 Non usquam prorepat, et illis ulitur ante
 Quæsitis sapiens.. (HORACE, livre II, satire I, v. 33-38.)

3. Boileau mettait un *t* à ce mot. Étymologie : ancien français *frimer*, geler :

En cel temps ke voi frimer
 Les arbres et blanchoyer.

(Poésies manuscrites avant 1300, t. II, p. 791, dans Lacurne. — (E. LITTRÉ.)

4. C'est-à-dire au retour du printemps. Cette saison commence lorsque le soleil entre dans le signe du Bélier.

5. Quid ? mea cum pugnat sententia secum,
 Quod petiit, spernit ; repetit quod nuper omisit
 Æstuat, et vitæ disconvenit ordine toto.
 (HORACE, livre I, épître I, v. 97-99.)

Moi ! j'irais épouser une femme coquette !
 J'irais, par ma constance aux affronts endurci,
 Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi !¹
 Assez de sots sans moi feront parler la ville,
 Disait, le mois passé, ce marquis indocile,
 Qui, depuis quinze jours dans le piège arrêté,
 Entre les bons maris pour exemple cité,
 Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle
 A tiré pour lui seul une femme fidèle.

Voilà l'homme en effet. Il va du blanc au noir :
 Il condamne au matin ses sentiments du soir :²
 Importun à tout autre, à soi-même incommode,
 Il change à tous moments d'esprit comme de mode :
 Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
 Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.³

Cependant à le voir plein de vapeurs légères
 Soi-même se bercer de ses propres chimères,
 Lui seul de la nature est la base et l'appui,
 Et le dixième ciel ne tourne que pour lui.⁴
 De tous les animaux, il est, dit-il, le maître. —
 Qui pourrait le nier ? poursuis-tu. — Moi, peut-être.
 Mais, sans examiner si, vers les antres sourds,⁵
 L'ours a peur du passant, ou le passant de l'ours ;
 Et si, sur un édit des pâtres de Nubie,

1. Roger, comte de Bussy-Rabutin, né à Epiry (Nièvre) le 18 avril 1618, mort à Autun le 9 avril 1693. — M^{lle} de Scudéri voulut indisposer Bussy contre Boileau à cause de cette citation. Elle n'y réussit pas. Bussy lui répondit : « ... D'ailleurs Despréaux est un garçon d'esprit et de mérite que j'aime fort. »

2. « Boileau a croqué ici mon portrait en deux mots, » dit J.-J. Rousseau dans le *Persifleur*.

3. Boileau faisait cas de ces deux vers tant pour leur beauté que pour la singularité de la rime. (BROSSETTE.)

Voltaire traduit ainsi un fragment de la satire de Rochester :

Cet esprit que je hais, cet esprit plein d'erreur,
 Ce n'est pas ma raison, c'est la tienne, docteur ;
 C'est ta raison frivole, inquiète, orgueilleuse,
 Des sages animaux rivale dédaigneuse,
 Qui croit entre eux et l'ange occuper le milieu,
 Et pense être ici-bas l'image de son Dieu.
 Vil atome importun, qui croit, doute, dispute,
 Rampe, s'élève, tombe, et nie encor sa chute.

(*Dictionnaire philosophique*)

4. Voltaire a dit lui-même, *VI^e Discours*, p. 71-74 :

L'homme vint et cria : « Je suis puissant et sage.
 « Cieux, terres, éléments, tout est pour mon usage.
 « L'océan fut formé pour porter mes vaisseaux ;
 « Les vents sont mes courriers, les astres mes flambeaux. »

5. La Monnoie, blâmant *les antres sourds*, proposait ces deux vers comme correction :

... Mais, sans examiner par un trop long discours,
 Si l'ours craint le passant, si le passant craint l'ours.

Les lions de Barca videraient la Libye ; ¹
 Ce maître prétendu qui leur donne des lois,
 Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois ?
 L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,
 Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.
 Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher.
 Debout, dit l'avarice, il est temps de marcher. —
 Hé! laissez-moi. — Debout! — Un moment. — Tu répliques !² —
 A peine le soleil fait ouvrir les boutiques. —
 N'importe, lève-toi. — Pour quoi faire après tout ? ³ —
 Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
 Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
 Rapporter de Goa ⁴ le poivre et le gingembre. —
 Mais j'ai des biens en foule, et je puis m'en passer. —
 On n'en peut trop avoir ; et pour en amasser
 Il ne faut épargner ni crime, ni parjure ;
 Il faut souffrir la faim et coucher sur la dure ;
 Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet, ⁵
 N'avoir en sa maison ni meubles ni valet ;
 Parmi les tas de blé vivre de seigle et d'orge ;
 De peur de perdre un liard souffrir qu'on vous égorge. ⁶
 — Et pourquoi cette épargne enfin ? — L'ignores-tu ?
 Afin qu'un héritier, bien nourri, bien vêtu,
 Profitant d'un trésor en tes mains inutile,
 De son train quelque jour embarrasse la ville. —
 Que faire ? Il faut partir : les matelots sont prêts.
 Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,

1. La Nubie est un grand pays de l'Afrique, situé au milieu du royaume de Barca. Il y a beaucoup de lions dans les déserts de Barca. (BROSSETTE.) — Ce pays s'étend du golfe de la Sidre à l'ouest jusqu'à l'Égypte à l'est.

2. Mane piger stertis? Surge, inquit avaritia : cia,
 Surge. Negas? instat : Surge, inquit. — Non queo. — Surge. —
 En quid agam? — Rogitas? Saperdas advehe Ponto,
 Castoreum, stuppas, ebum, thus, lubrica Coa ;
 Tolle recens primus piper e sitiente camelo :
 Verte aliquid ; jura...

(PERSE, satire v, v. 132-137.)

3. Perse oppose à ce tableau celui de la Volupté qui cherche à retenir le malheureux dans son lit :

. . . Quo deinde, insane, ruis? Quo?
 Quid tibi vis? Calido sub pectore mascula bilis
 Intumuit, quam non exstinxerit urna cicuta.
 Tun' mare transilias? tibi torta Cannabe fullo
 Cena fit in transtro...

(PERSE, satire v, v. 143.)

4. Ville des Portugais dans les Indes orientales. (BOILEAU, 1713.)

5. Fameux joueur dont il est fait mention dans Régnier. (BOILEAU, 1713.)

6. Allusion à l'aventure du lieutenant criminel Tardieu et de sa femme, dont parle Boileau dans la satire X.

Bientôt l'ambition, et toute son escorte,
 Dans le sein du repos vient le prendre à main-forte, ¹
 L'envoie en furieux, au milieu des hasards,
 Se faire estropier sur les pas des Césars ;
 Et, cherchant sur la brèche une mort indiscrete, ²
 De sa folle valeur embellir la gazette. ³

Tout beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos ;
 Ce vice fut toujours la vertu des héros.
 Quoi donc ! à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre ?—
 Qui ? cet écervelé qui mit l'Asie en cendre ?
 Ce fougueux l'Angely ⁴, qui, de sang altéré,
 Maître du monde entier, s'y trouvait trop serré ⁵
 L'enragé qu'il était, né roi d'une province
 Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,
 S'en alla follement, et pensant être Dieu,
 Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu ;
 Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre, ⁶
 De sa vaste folie emplir toute la terre ; ⁷

1. A *main-forte*, c'est-à-dire par la force :

Et tirant de ce lieu Théodore à main-forte.

(CORNEILLE, *Théodore*, acte IV, scène IV.)

Tout le peuple assemblé nous poursuit à main-forte.

(RACINE.)

2. *Indiscret* signifie proprement qui manque de discrétion, de retenue, qui ne sait pas garder un secret ; Boileau lui donne ici le sens d'*imprudent*, *étourdi*.

3. Il s'agit de la Gazette fondée par Théophraste Renaudot, le 30 mai 1631. Elle prit un peu plus tard le nom de *la Gazette de France*. Nous voyons qu'on n'y marchandait pas les louanges par ces vers de Molière :

D'éloges on regorge, à la tête on les jette,
 Et mon valet de chambre est mis dans la Gazette.

(*Misanthrope*, acte III, scène VII.)

4. Il en est parlé dans la première satire. (BOILEAU, 1713.) — *L'Angely* désigne ici un fou en général, et l'épithète *fougueux* désigne le genre de folie dont Alexandre est atteint. Le père Bouhours avait prévu sagement que ces mots deviendraient obscurs avec le temps.

5. Unus Pellæo juveni non sufficit orbis :

Æstuat infelix angusto limite mundi,

Ut Gyaræ clausus scopulis parvaque Seripho.

(JUVÉNAL, satire X, v. 168-170.)

6. ... Hic a pueritia latro gentiumque vastator, tam hostium pernicies quam amicorum, qui summum bonum duceret terrori esse cunctis mortalibus... (SÉNÈQUE, *de Beneficiis*, lib. I, p. XIII.)

7. Les grammairiens, Féraud, Lévizac, Nasse, ont blâmé *emplir* mis pour *remplir* ; d'autres grammairiens et des critiques en ont justifié l'emploi : il est difficile, dans ce cas, suivant M. Littré, de saisir une nuance réelle entre ces deux termes : « Rigoureusement, dit-il, *remplir* signifie *emplir* de nouveau ; mais la particule *re* perd souvent son sens ; et ici elle s'est modifiée ; de sorte que *remplir* exprime l'action d'ajouter ce qui manque pour que la chose soit tout à fait pleine : *remplir un tonneau*. On dira un bois *rempli* de voleurs plutôt que *empli*, parce qu'en effet des voleurs n'*emplissent* pas le bois, mais le *remplissent* à fur et mesure qu'ils y arrivent ou y séjournent. On dira que les grands mots *emplissent* la bouche plutôt que *remplissent*, parce qu'on veut exprimer non pas

Heureux si de son temps, pour cent bonnes raisons,
 La Macédoine eût eu des petites-maisons, ¹
 Et qu'un sage tuteur l'eût en cette demeure,
 Par avis de parents, enfermé de bonne heure ! ²

Mais, sans nous égarer dans ces digressions,
 Traiter, comme Senaut, toutes les passions ; ³
 Et les distribuant, par classes et par titres,
 Dogmatiser en vers, et rimer par chapitres,
 Laissons-en discourir La Chambre ou Coëffeteau. ⁴
 Et voyons l'homme enfin par l'endroit le plus beau.

Lui seul, vivant, dit-on, dans l'enceinte des villes,
 Fait voir d'honnêtes mœurs, des coutumes civiles,
 Se fait des gouverneurs, des magistrats, des rois,
 Observe une police ⁵, obéit à des lois.

la venue successive des mots dans la bouche, mais l'effet simultané, la plénitude qu'ils produisent ; d'un autre côté, quand on dit : sa gloire *emplit* ou *remplit* l'univers, il est difficile de saisir une nuance réelle. » (*Dict. de la langue française.*)

1. C'est un hôpital de Paris où l'on enferme les fous. (BOILEAU, 1713.) — Tout proche (de l'Abbaye-aux-Bois) est l'hôpital des Petites-Maisons (rue de la Chaise, 28), où les insensés sont enfermés. Il y a aussi un assez bon nombre de vieilles femmes, qui y sont logées et entretenues le reste de leur vie.... Ce hôpital était originairement une *maladrerie*, dépendante de l'Abbaye de Saint Germain-des-Prés ; elle fut cédée par le cardinal de Tournon, alors abbé, au prévôt des marchands et aux échevins, en 1544, ce qui fut autorisé par un arrêt du Parlement, pour en faire un hôpital... (GERMAIN-BRICE.) — En 1557, les anciens bâtiments firent place à ceux qui ont servi, depuis 1801 jusqu'à ces dernières années, à l'*Hospice des ménages*. (M. CHÉRON.)

2. Voltaire dit de Charles XII : « Dans ce loisir de Bender, qui fut plus long qu'il ne pensait, il prit insensiblement du goût pour la lecture. Le baron Fa-
 brice... lit lire au roi les tragédies de Pierre Corneille, celles de Racine, et les ouvrages de Despréaux. Le roi ne prit nul goût aux satires de ce dernier, qui en effet ne sont pas ses meilleures pièces ; mais il aimait fort ses autres écrits. Quand on lui lut ce trait de la satire VIII, où l'auteur traite Alexandre de fou et d'enragé, il déchira le feuillet. » (*Histoire de Charles XII*, livre V.)

3. Pradon a fait observer qu'il faudrait *sans traiter*. Il a peut-être raison, mais, outre que le style de la poésie demande quelque liberté, l'usage du XVIII^e siècle autorisait la suppression de la préposition. On peut, dans des cas semblables, en citer de nombreux exemples en prose et en vers :

Un ordre de vider d'ici, vous et les vôtres,
 Mettre vos meubles hors, et faire place à d'autres.
 (MOLIÈRE, *Tartuffe*, acte V, scène IV.)

« Employons ce temps à répéter notre affaire, et voir la manière dont il faut pousser les choses. » (*Impromptu*, I.)

4. Senaut, La Chambre et Coëffeteau ont tous trois fait chacun un *Traité des passions*. (BOILEAU, 1713.) — Jean-François Senaut, né en 1599 ou 1604, mort à Paris général de l'Oratoire, le 3 août 1672. Il a donné, entre autres ouvrages, un *Traité de l'usage des passions*, Paris, 1644, in-4. — Marin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire du roi, de l'Académie française et de celle des sciences, né au Mans en 1594, mort à Paris en 1670. Il a donné : les *Caractères des passions*, Paris, 1640-1645, 2 vol. in-4. — Nicolas Coëffeteau, nommé évêque de Marseille, né à Saint-Calais (Sarthe) en 1574, mort le 21 avril 1623. Il a donné : *Tableau des passions humaines*, Paris, 1620, in-8. (M. CHÉRON.)

5. Ce mot *police*, qui vient du grec *πολιτεία*, exprimait, au temps de Boileau,

Il est vrai. Mais pourtant sans lois et sans police,
 Sans craindre archers, prévôt, ni suppôt de justice,
 Voit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
 Pour détrousser les loups courir les grands chemins ?¹
 Jamais, pour s'agrandir, vit-on dans sa manie
 Un tigre en factions partager l'Hyrcanie ?²
 L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours ?³
 Le vautour dans les airs fond-il sur les vautours ?
 A-t-on vu quelquefois dans les plaines d'Afrique,
 Déchirant à l'envi leur propre république,
 « Lions contre lions, parents contre parents,
 « Combattre follement pour le choix des tyrans ?⁴
 L'animal le plus fier qu'enfante la nature,
 Dans un autre animal respecte sa figure,
 De sa rage avec lui modère les accès,
 Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.
 Un aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine,⁵

l'ensemble des mesures qui assurent le bon ordre dans un État. « Dieu dicta à Moïse... ce qu'il y a de plus beau : les règles des bonnes mœurs, la police et le gouvernement de son peuple élu. » (BOSSUET, *Histoire universelle*, 1^{re} partie, chap. iv.)

1. Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus
 Unquam nisi in dispar, feris...
 (HORACE, *épod.* VII, v. 11-12.)

Sed jam serpentum major concordia : parcit
 Cognatis maculis similis fera. Quando leoni
 Fortior eripuit vitam leo ? quo nemore unquam
 Expiravit aper majoris dentibus apri ?
 Indica tigris agit rabida cum tigride pacem
 Perpetuam. Sævis inter se convenit ursis.
 Ast homini ferrum lethale, etc.

(JUVÉNAL, *satire xv*, v. 159-165.)

PLINE LE NATURALISTE : « Denique cætera animalia in suo genere probe degunt ; congregari videmus et stare contra dissimilia... At Hercules ! homini plurima ex homine sunt mala. » (Livre VII, in *proœm.*) HOBBS : « Homo homini lupus. »

2. Province de Perse, sur les bords de la mer Caspienne. (BOILEAU, 1713.)

3. Jusqu'en 1674 ce vers était ainsi :

L'ours fait-il dans les bois la guerre avec les ours ?

M. de Brienne, La Fontaine, Racine remarquèrent que l'on ne disait pas « faire la guerre avec quelqu'un », mais « à quelqu'un » ; on s'efforça de corriger ce vers, mais personne n'y put réussir. Enfin, après plusieurs éditions, Boileau trouva le moyen de le rectifier par le changement d'un seul mot :

L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours ?

On fut étonné qu'une correction si facile eût été si difficile à trouver par de si habiles gens. (BROSSETTE.)

4. Parodie. Il y a dans le *Cinna : Romains contre Romains*, etc. (BOILEAU, 1713) :

Romains contre Romains, parents contre parents,
 Combattaient seulement pour le choix des tyrans.
 (CORNEILLE, *Cinna*, acte I, scène XIII.)

5. C'est un droit qu'a le roi de succéder aux biens des étrangers qui meurent

Ne fait point appeler un aigle à la huitaine,
 Jamais contre un renard chicanant un poulet
 Un renard de son sac n'alla charger Rolet ;¹
 On ne connaît chez eux ni placets ni requêtes,²
 Ni haut, ni bas conseil, ni chambre des enquêtes
 Chacun l'un avec l'autre, en toute sûreté,
 Vit sous les pures lois de la simple équité.
 L'homme seul, l'homme seul, en sa fureur extrême,
 Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.
 C'était peu que sa main, conduite par l'enfer,
 Eût pétri le salpêtre, eût aiguisé le fer :³
 Il fallait que sa rage, à l'univers funeste,
 Allât encor de lois embrouiller un Digeste ;⁴
 Cherchât pour l'obscurcir des gloses, des docteurs,
 Accablât l'équité sous des monceaux d'auteurs,
 Et pour comble de maux apportât dans la France
 Des harangueurs du temps l'ennuyeuse éloquence.
 Doucement ! diras-tu, que sert de s'emporter ?
 L'homme a ses passions, on n'en saurait douter ;
 Il a comme la mer ses flots et ses caprices :
 Mais ses moindres vertus balancent tous ses vices.

en France et qui n'y sont pas naturalisés. (BOILEAU, 1713.) — Il a été supprimé en 1819. L'étymologie de ce mot est ce terme de basse latinité : *albanus, albanus, aubena* (albinatus ? ou advena).

1. Voir la satire I^{re}. On était dans l'usage de rassembler en un même sac toutes les pièces d'un procès.

2. *Placet*, prière qu'on présente aux rois, aux ministres, aux juges pour leur demander quelque grâce ou quelque audience. Ce mot vient du latin *placeat*, parce qu'on le commence par « *plaise au roi, à M. le président, etc.* » (*Dictionnaire de Trévoux*). — M. Littré donne à ce mot une autre étymologie : lat. *placet*, il plaît, qui constitue la formule par laquelle la pétition est accordée. Aussi le sens propre de *placet* est-il autorisation ; c'est par abus qu'il a pris celui de pétition. « Ils ne peuvent être adjournés par devant juges ecclésiastiques sans préalable permission ou placet du prince ou du conseil provincial. » (*Nouv. cout. gener.*, t. II, p. 340.)

3. Ast homini ferrum lethale incude nefanda
 Produxisse parum est...

(JUVÉNAL, satire XV, v. 165-166.)

4. *Digeste*, nom du recueil des décisions des jurisconsultes, composé par l'ordre de l'empereur Justinien, qui lui donna force de loi. Le *Digeste*, qu'on nomme aussi les *Pandectes*, est divisé en cinquante livres. L'étymologie est *digesta*, participe passif neutre pluriel, les choses mises en ordre (de *digerere*). Ce nom vient de ce que cet ouvrage est composé par ordre de matières. Boileau dit dans le *Lutrin* :

Du Digeste et du Code ouvre-nous le dédale,
 Et montre-nous cet art connu de tes amis,
 Qui, dans ses propres lois, embarrasse Thémis.

Un poète latin a dit aussi :

Strictæ jurgia legis.

(STAT., *Sylv.*, liv. III, v. 87.)

N'est-ce pas l'homme enfin dont l'art audacieux
 Dans le tour d'un compas a mesuré les cieux? ¹
 Dont la vaste science, embrassant toutes choses,
 A fouillé la nature, en a percé les causes? ²
 Les animaux ont-ils des universités?
 Voit-on fleurir chez eux des quatre facultés? ³
 Y voit-on des savants en droit, en médecine,
 Endosser l'écarlate et se fourrer d'hermine? ⁴
 Non, sans doute; et jamais chez eux un médecin
 N'empoisonna les bois de son art assassin.
 Jamais docteur armé d'un argument frivole
 Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une école.
 Mais, sans chercher au fond si notre esprit déçu
 Sait rien de ce qu'il sait, s'il a jamais rien su,
 Toi-même réponds-moi : Dans le siècle où nous sommes
 Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes?
 Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir?
 Dit un père à son fils dont le poil va fleurir; ⁵
 Prends-moi le bon parti : laisse là tous les livres.
 Cent francs au denier cinq combien font-ils? — Vingt livres. ⁶

1. Descripsit radio totum qui gentibus orbem...
 (VIRGILE, *églogue III*, v. 41.)

2. Felix qui potuit rerum cognoscere causas!
 (VIRGILE, *Géorgiques*, II, v. 490.)

3. L'Université est composée de quatre facultés, qui sont les Arts, la Théologie, le Droit et la Médecine. Les docteurs portent dans les jours de cérémonie des robes rouges fourrées d'hermine. (BOILEAU, 1713.)

4. Fourrure faite avec de la peau d'hermine; c'est le nom vulgaire de la martre blanche. Étymologie : provençal, *ermi*; espagnol, *armiono*; italien, *armellino*, *ermellino*; du latin *armenius*, arménien, parce que cette sorte de fourrure venait d'Arménie. « Nos magistrats ont bien connu ce mystère (le pouvoir de l'imagination); leurs robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmaillottent en chats fourrés, les palais où ils jugent, les fleurs de lis, tout cet appareil auguste était fort nécessaire; et si les médecins n'avaient des soutanes et des mules, et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auraient dupé le monde qui ne peut résister à cette montre si authentique. » (PASCAL, *Pensées*, édit. Havet, article III.)

5. *Fleurir*, au propre, pousser des fleurs, être en fleur, se dit par extension de la barbe d'un jeune homme qui commence à pousser. Il y a là une métaphore tirée du latin :

Tum mihi prima genas vestibat flore juventa.
 (Énéide, livre VIII, v. 160.)

Quant à ce mot *poil*, il était fort usité au XVII^e siècle pour désigner la barbe et ne déparait pas les endroits les plus nobles.

Entre les deux partis Calchas s'est avancé,
 L'œil farouche, l'air sombre et le poil hérissé.
 (RACINE, *Iphigénie*, acte V, scène VI.)

6. On désignait ainsi l'intérêt d'une somme d'un capital. Le denier cinq, dix, vingt, l'intérêt valant le cinquième, le dixième, le vingtième du capital, c'est-à-

— C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir. ¹
 Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir !
 Exerce-toi, mon fils, dans ces hautes sciences ;
 Prends, au lieu d'un Platon, le Guidon des finances : ²
 Sache quelle province enrichit les traitants ; ³
 Combien le sel au roi peut fournir tous les ans.
 Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire,
 Injuste, violent, sans foi, double, faussaire.
 Ne va point sottement faire le généreux :
 Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux ;
 Et, trompant de Colbert la prudence importune,
 Va par tes cruautés mériter la fortune. ⁵
 Aussitôt tu verras poètes, orateurs,
 Rhéteurs, grammairiens, astronomes, docteurs,
 Dégrader les héros pour te mettre en leurs places,
 De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces, ⁶
 Te prouver à toi-même, en grec, hébreu, latin,
 Que tu sais de leur art et le fort et le fin.
 Quiconque est riche est tout : sans sagesse il est sage ;
 Il a, sans rien savoir, la science en partage ;
 Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,

dire 20, 10, 5 pour 100. Ces locutions ne sont plus en usage, elles sont remplacées par celles-ci : 5 pour 100, etc.

1. Romani pueri longis rationibus assem
 Discunt in partes centum diducere. Dicat
 Filius Albini : si de quincunce remota est
 Uncia, quid superat ? Poteras dixisse. — Triens. — Heus !
 Rem poteris servare tuam. Redit uncia, quid fit ?
 — Semis, etc.

(HORACE, *Art poétique*, v. 325-330.)

2. Livre qui traite des finances. (BOILEAU, 1713.) — *Le Guidon général des finances* (Anon. ; par J. Hennequin). Paris, 1631, 2 vol. in-8. C'était un traité complet sur les revenus du roi et l'administration des finances.

3. Nom qu'on donne aux gens d'affaires qui, moyennant un *Traité*, se chargent du recouvrement des deniers publics ou impositions. (TRÉVOUX.)

4. Allusion délicate aux sages réformes introduites par Colbert pour rétablir l'ordre dans les finances, augmenter les revenus de l'État et alléger le sort des peuples sans qu'il en coûtât jamais rien à la splendeur de la monarchie. Sa maxime était qu'il fallait y regarder pour un repas de *mille écus*, et jeter les *millions* lorsqu'il s'agissait de la gloire du roi. C'est le seul ministre des finances qui ait conservé son emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1683. (AMAR.)

5. « Il y a une dureté de complexion ; il y en a une autre de condition et d'état ; l'on tire de celle-ci, comme de la première, de quoi s'endurcir sur la misère des autres, dirai-je même de quoi ne pas plaindre les malheurs de sa famille ? Un bon financier ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfants.

« Je découvre sur la terre un homme avide, insatiable, inexorable, qui veut, aux dépens de tout ce qui se trouvera sur son chemin et à sa rencontre, et quoi qu'il puisse coûter aux autres, pouvoir à lui seul grossir sa fortune et regorger de biens. » (LA BRUYÈRE, *Des Biens de fortune*.)

6. Boileau, dans ce vers, a voulu désigner la dédicace de *Cinna* à Montoron, dit Brossette. Nous nous plaisons à croire qu'il se trompe : il eût été bien peu généreux de rappeler ce trait à Corneille. (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

La vertu, la valeur, la dignité, le sang ; ¹
 Il est aimé des grands, il est chéri des belles :
 Jamais surintendant ne trouva de cruelles. ²
 L'or même à la laideur donne un teint de beauté : ³
 Mais tout devient affreux avec la pauvreté.

C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile
 Trace vers la richesse une route facile :
 Et souvent tel y vient, qui sait, pour tout secret
 Cinq et quatre font ⁴ neuf, ôtez deux, reste sept.

Après cela, docteur, va pâlir sur la Bible, ⁵
 Va marquer les écueils de cette mer terrible ;
 Perce la sainte horreur de ce livre divin ;
 Confonds dans un ouvrage et Luther et Calvin,
 Débrouille des vieux temps les querelles célèbres ;
 Éclaircis des rabbins les savantes ténèbres :
 Afin qu'en ta vieillesse un livre en maroquin
 Aille offrir ton travail à quelque heureux faquin,
 Qui, pour digne loyer ⁷ de la Bible éclaircie,

1. Scilicet uxorem cum dote, fidemque, et amicos,
 Et genus et formam regina pecunia donat ;
 Ac bene nummatum decorat Suadela Venusque...
 (HORACE, livre I, épître VI, v. 36-38.)

Omnis enim res,
 Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris
 Divitiis parent ; quas qui construxerit, ille
 Clarus erit, fortis, justus, sapiens etiam, et rex,
 Et quidquid volet.

(HORACE, livre II, satire III, v. 94-98.)

2. Allusion à Fouquet.

3. Suivant Brossette, ce vers avant l'impression était ainsi :

L'or même à Pellisson donne...

Pellisson était très laid. Boileau supprima son nom, ne voulant pas lui reprocher un défaut corporel dont il n'était pas coupable. (BROSSETTE.) — On lit dans la *Mélite* de Corneille, acte I, scène 1 :

L'argent dans le ménage a certaine splendeur
 Qui donne un teint d'éclat à la même laideur ;

et dans Molière (*Sganarelle*, scène 1) :

Que l'or donne aux plus laids certain charme pour plaire.

4. Boileau avait d'abord écrit *sont* ; il adopta la correction, dit Berriat-Saint-Prix, faite dans des éditions étrangères. — En un vers deux règles d'arithmétique ! un poète assurément ne pouvait pas mieux faire. (LE BRUN.)

5. Nocturnis... impallescere chartis.

(PERSE, satire V, v. 52.)

... Et de jour et de nuit

Pâlis dessus un livre...

(RÉGNIER, satire IV, v. 7-8.)

6. *Faquin*, de l'italien *facchino*, portefaix, par extension un homme de néant, mélange de bassesse et de ridicule.

7. Dans le style élevé et poétique, *loyer* est mis pour récompense :

Mais serait-ce raison qu'une même folie
 N'eût pas même loyer ?

(MALHERBE, t. II, p. 12.)

Te paye en l'acceptant d'un « Je vous remercie ».
 Ou, si ton cœur aspire à des honneurs plus grands,
 Quitte là le bonnet, la Sorbonne, et les bancs ;
 Et, prenant désormais un emploi salulaire,
 Mets-toi chez un banquier, ou bien chez un notaire :
 Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot ;¹
 Et conclus avec moi qu'un docteur n'est qu'un sot.

Un docteur ! diras-tu. Parlez de vous, poète ;
 C'est pousser un peu loin votre muse indiscrete.
 Mais, sans perdre en discours le temps hors de saison,
 L'homme, venez au fait, n'a-t-il pas la raison ?
 N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidèle ?

Oui. Mais de quoi lui sert que sa voix le rappelle,
 Si, sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,²
 Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer ?³
 Et que sert à Cotin⁴ la raison qui lui crie :
 N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie,
 Si tous ces vains conseils, loin de la réprimer,
 Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer ?
 Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il récite,

Les lois.....
 Confondent le loyer avec le châtement.
 (RÉGNIER, satire III.)

Pouvoir dire : Ce bras a servi Venceslas.
 N'est-ce pas un loyer digne de cent combats ?
 (ROTROU, *Venceslas*, acte III, scène VI.)

L'ombrage n'était pas le seul bien qu'il sût faire ;
 Il courbait sous les fruits, cependant pour salaire
 Un rustre l'abattait, c'était là son loyer.
 (LA FONTAINE, *Fables*, livre X, fable II.)

Très peu de gré, mille traits de satire
 Sont le loyer de quiconque ose écrire.
 (VOLTAIRE, épître LIII.)

1. Saint Thomas d'Aquin, surnommé le *Docteur angélique*, né en 1227, mort le 7 mars 1274. — Jean Duns Scot, né à Duns, en Ecosse, mort à Cologne en 1308, âgé de trente à trente-cinq ans ; on l'appelait le *Docteur subtil*. Il avait embrassé sur la grâce et la prédestination des doctrines opposées à celles de saint Thomas d'Aquin, et qui divisèrent longtemps l'école.

2. Le faux de cette pensée est sensible, dit Condillac, car on est encore à terre quand on est prêt à s'embarquer, et par conséquent on ne va pas heurter contre les écueils. (*De l'Art d'écrire*, p. 148.) — La pensée du poète n'en est pas moins juste et bien exprimée ; suivant lui, la raison détourne en vain l'homme de s'embarquer ; plein de confiance dans les vents, il part et va se briser contre les écueils qu'elle lui signale. (DE SAINT-SURIN.)

3. Pradon blâmait *choquer* employé avec un régime direct. C'était méconnaître l'usage du temps :

Vous prétendez choquer ce que j'ai résolu.
 (MOLIÈRE, *Sganarelle*, acte I.)

L'âme doit se roidir, plus elle est menacée.
 Et contre la fortune aller tête baissée
 La choquer hardiment.
 (*Médée*, acte I, scène V.)

4. Il avait écrit contre moi et contre Molière ; ce qui donna occasion à Molière de faire les *Femmes savantes*, et d'y tourner Cotin en ridicule. (BOILEAU, 1713.)

Il met chez lui voisins, parents, amis, en fuite ;
 Car, lorsque son démon commence à l'agiter,
 Tout, jusqu'à sa servante, est prêt à désert¹.
 Un âne, pour le moins, instruit par la nature,
 A l'instinct qui le guide obéit sans murmure,
 Ne va point follement de sa bizarre voix
 Défier aux chansons les oiseaux dans les bois :
 Sans avoir la raison, il marche sur sa route.
 L'homme seul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit goutte,²
 Réglé par ses avis, fait tout à contre-temps,
 Et dans tout ce qu'il fait n'a ni raison ni sens.
 Tout lui plaît et déplaît, tout le choque et l'oblige ;³
 Sans raison il est gai, sans raison il s'afflige ;
 Son esprit au hasard aime, évite, poursuit,
 Défait, refait, augmente, ôte, élève, détruit,⁴
 Et voit-on, comme lui, les ours ni les panthères
 S'effrayer sottement de leurs propres chimères,
 Plus de douze attroupés craindre le nombre impair
 Ou croire qu'un corbeau les menace dans l'air ?⁵
 Jamais l'homme, dis-moi, vit-il la bête folle
 Sacrifier à l'homme, adorer son idole,

1. Indoctum doctumque fugat recitator acerbus.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 474.)

L'abbé Cotin, dit Brossette, avait effectivement une servante et n'avait point de valet. — Piron fait dire à *Francaieu* dans la *Métromanie*, acte III, scène xi

Je me cramponne après le premier que j'attrape ;
 Et bènevole ou non, dût-il ronfler debout.
 L'auditeur entendra ma pièce jusqu'au bout.

2. *Goutte* se joint à la négation, pour lui donner plus d'énergie, comme *pas point* et anciennement *mie*, ces mots exprimant une petite quantité en général et voulant dire qu'il n'y a *goutte, pas, point, miette* de la chose dont il s'agit. (LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*.)

3. « Moy qui m'espie de plus près, qui ay les yeulx incessamment tendus sur moy comme celuy qui n'a pas fort à faire ailleurs, à peine oserois-je dire la vanité et la foiblesse que je treuve chez moy : j'ay le pied si instable et si mal assis, je le treuve si aysé à crouler et si prest au branle et ma vue si desréglée. que a jeun je me sens aultre qu'après le repas ; si ma santé me rid et la clarté d'un beau jour, me voylà honneste homme ; si j'ay un cor qui me presse l'orteil, me voylà renfrongné, mal plaisant, et inaccessible. Un même pas de cheval me semble tantost rude, tantost aysé ; et mesme chemin, à cette heure plus court, une aultre fois plus long ; et une mesme forme, ores plus, ores moins agréable. Maintenant je suis à tout faire, maintenant à rien faire ; ce qui m'est plaisir à cette heure me sera quelquefois peine. Il se faict mille agitations indiscrettes et casuelles chez moy ; ou l'humeur mélancholique me tient, ou la cholérique ; et de son auctorité privée, à cette heure le chagrin prédomine en moy, à cette heure l'alaigresse. » (MONTAIGNE, livre II, chap. XII.)

4. Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.
 (HORACE, livre I, épître I, v. 100.)

5. Bien des gens croient que, lorsqu'on se trouve treize à table, il y a toujours dans l'année un des treize qui meurt, et qu'un corbeau aperçu dans l'air présage quelque chose de sinistre. (BOILEAU, 1713.)

Lui venir, comme au dieu des saisons et des vents,
Demander à genoux la pluie ou le beau temps ?
Non, mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fait fondre ;
A vu dans un pays les timides mortels
Trembler aux pieds d'un singe assis sur leurs autels ·
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main, chercher les crocodiles. ²
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux ?
Que peut servir ici l'Égypte et ses faux dieux ?
Quoi ! me prouvez-vous par ce discours profane
Que l'homme, qu'un docteur est au-dessous d'un âne !
Un âne, le jouet de tous les animaux,
Un stupide animal, sujet à mille maux ;
Dont le nom seul en soi comprend une satire !
— Oui, d'un âne : et qu'a-t-il qui nous excite à rire ?
Nous nous moquons de lui : mais s'il pouvait un jour,
Docteur, sur nos défauts s'exprimer à son tour ;
Si, pour nous réformer, le ciel prudent et sage
De la parole enfin lui permettait l'usage ;
Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas ;
Ah ! docteur, entre nous, que ne dirait-il pas ?
Et que peut-il penser lorsque dans une rue,
Au milieu de Paris, il promène sa vue ;
Qu'il voit de toutes parts les hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés ? ³
Que dit-il quand il voit, avec la mort en trousse, ⁴
Courir chez un malade un assassin en housse ;
Qu'il trouve de pédants un escadron fourré,
Suivi par un recteur de bedeaux entouré ;

1. Desmarets et Pradon prétendaient qu'il fallait dire *l'homme hypocondriaque*, *l'hypocondre* étant le siège de la maladie. Longtemps après cette critique, Despréaux consulta l'Académie française à ce sujet. Ses confrères partagèrent son opinion, à l'exception de l'abbé de Clérambaut, fils aîné du maréchal, et de Saci, traducteur de Pline le Jeune. « Je m'attendais bien, disait-il, à être condamné ; car outre que j'avais raison, c'était moi... »

2. Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens
Ægyptus portenta colat ? Crocodilon adorat
Pars hæc ; illa pavet saturam serpentibus ibin.
Effigies sacri nitet aurea cercopitheci, tce.

(JUVÉNAL, satire xv, v. 1-4.)

3. Garnis de rubans, passements, dentelles, velours, etc., etc. — Étymologie : Chamarré, nom ancien que nous avons remplacé par simarre.

Fût-il tout harnaché d'ordres et de chamarres.

(VICTOR HUGO, *Ruy Blas*, acte I, scène II.)

4. Cela fait image : il semble voir le hideux squelette galoper en croupe avec le médecin. (AMAR.)

Ou qu'il voit la Justice, en grosse compagnie,
 Mener tuer un homme avec cérémonie ?
 Que pense-t-il de nous lorsque sur le midi
 Un hasard au palais le conduit un jeudi ;¹
 Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale,²
 La chicane en fureur mugir dans la grand'salle ?
 Que dit-il quand il voit les juges, les huissiers,
 Les clerks, les procureurs, les sergents, les greffiers
 Oh ! que si l'âne alors, à bon droit misanthrope,
 Pouvait trouver la voix qu'il eut au temps d'Ésope,³
 De tous côtés, docteur, voyant les hommes fous,
 Qu'il dirait de bon cœur, sans en être jaloux,
 Content de ses chardons, et secouant la tête :
 Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête !⁴

SATIRE IX⁵.

(1667)

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Voici le dernier ouvrage qui est sorti de la plume du sieur D***. L'auteur, après avoir écrit contre tous les hommes en général⁶, a cru qu'il ne pouvait mieux finir qu'en écrivant contre lui-même, et que c'était le plus beau champ de satire qu'il pût trouver. Peut-être que ceux qui ne sont pas fort instruits des démêlés du Parnasse, et qui n'ont pas beaucoup lu les autres satires du même auteur, ne verront pas tout l'agrément de celle-ci, qui n'en est, à bien

1. C'est le jour des grandes audiences. (BOILEAU, 1713.)

2. La langue du xvii^e siècle admettait ce mot sans scrupule ; nous sommes devenus plus délicats.

3. Esclave phrygien qu'on suppose avoir vécu au vi^e siècle avant notre ère ; on lui attribue des fables connues sous son nom.

4. Boursault critique aigrement cette fin. Il termine (*Satire des satires*) en disant :

Par les bas sentiments de la dernière page
 Il avilit sa plume et salit son ouvrage.

« Quel emportement, s'écrie Desmarets, faire jurer *ma foi* à un âne !... Ce n'est pas le moyen de parvenir à la réputation d'être bon poète que de vouloir si fort nous égaler aux bêtes. » — Le Brun dit au contraire que ce dernier trait est digne de La Fontaine. (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

5. Cette satire est entièrement dans le goût d'Horace, et d'un homme qui se fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autres. (BOILEAU, 1713.) — C'est une imitation d'Horace, satire vii. livre II. — Pradon dit : « Quoique ce soit le meilleur des ouvrages de Boileau, il y montre sa stérilité, en répétant toujours les mêmes noms des gens qu'il attaque.

6. Dans la satire VIII.

parler, qu'une suite. Mais je ne doute point que les gens de lettres, et ceux surtout qui ont le goût délicat, ne lui donnent le prix comme à celle où il y a le plus d'art, d'invention et de finesse d'esprit. Il y a déjà du temps qu'elle est faite : l'auteur s'était en quelque sorte résolu de ne la jamais publier. Il voulait bien épargner ce chagrin aux auteurs qui s'en pourront choquer. Quelques libelles diffamatoires que l'abbé Kautain ¹ et plusieurs autres eussent fait imprimer contre lui, il s'en tenait assez vengé par le mépris que tout le monde a fait de leurs ouvrages, qui n'ont été lus de personne, et que l'impression même n'a pu rendre publics. Mais une copie de cette satire étant tombée, par une fatalité inévitable, entre les mains des libraires, ils ont réduit l'auteur à recevoir encore la loi d'eux. C'est donc à moi qu'il a confié l'original de sa pièce, et il l'a accompagné d'un petit discours en prose ², où il justifie, par l'autorité des poètes anciens et modernes, la liberté qu'il s'est donnée dans ses satires. Je ne doute point que le lecteur ne soit bien aise du présent que je lui en fais.

A SON ESPRIT.

C'est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler. ³
 Vous avez des défauts que je ne puis celer :
 Assez et trop longtemps ma lâche complaisance
 De vos jeux criminels a nourri l'insolence ;
 Mais puisque vous poussez ma patience à bout,
 Une fois en ma vie il faut vous dire tout.

On croirait à vous voir dans vos libres caprices
 Discourir en Caton des vertus et des vices,

1. Cotin.

2. Ce *Discours sur la satire* est dans les Œuvres en prose. — Frédéric II, roi de Prusse, dans une *Épître à son esprit*, a essayé comme Boileau de justifier sa conduite.

3. Cette locution à vous... à qui, blâmée par tous les commentateurs, se retrouve dans Molière : « ... Mais, madame, puis-je au moins croire que ce soit à vous à qui je doive la pensée de cet heureux stratagème... » (*L'Amour médecin*, acte III, scène vi), dans Buffon et dans d'autres écrivains.

Dans le *Misanthrope*, acte II, scène v, on lit :

Que de son cuisinier il s'est fait un mérite,
 Et que c'est à sa table à qui l'on rend visite.

Dans *Sganarelle*, 16 :

Et je le donnerais à bien d'autres qu'à moi,
 De se voir sans chagrin au point où je me voi.

Cette construction est bien vieille :

Par la croix où Dieu s'estendy
 C'est à vous à qui je vendis
 Six aulnes de drap, maître Pierre.

(*L'Avocat Patelin*.)

Il paraît, d'après Louis Racine, allégué par Le Brun, que Boileau préférerait le vers plus naturel avec cette espèce de faute qui est un parisianisme.

Décider du mérite et du prix des auteurs,
 Et faire impunément la leçon aux docteurs,
 Qu'étant seul à couvert des traits de la satire,
 Vous avez tout pouvoir de parler et d'écrire.
 Mais moi, qui dans le fond sais bien ce que j'en crois,
 Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,
 Je ris, quand je vous vois, si faible et si stérile,
 Prendre sur vous le soin de réformer la ville,
 Dans vos discours chagrins plus aigre et plus mordant
 Qu'une femme en furie, ou Gautier¹ en plaidant.

Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrete
 Sans l'aveu des neuf sœurs vous a rendu poète ?
 Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports
 Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts ?
 Qui vous a pu souffler une si folle audace ?
 Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse ?
 Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
 Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré,²
 Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture,³
 On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure ?

Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer
 Cet ascendant malin qui vous force à rimer,
 Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles,
 Osez chanter du roi les augustes merveilles :
 Là, mettant à profit vos caprices divers,
 Vous verriez tous les ans fructifier vos vers,⁴
 Et par l'espoir du gain votre muse animée

1. Avocat célèbre et très mordant. (BOILEAU, 1713.) — Il était surnommé Gautier-la-Gueule ; il mourut le 15 septembre 1666. (M. CHÉRON.)

2. Si paulum a summo discessit, vergit ad imum.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 375.)

3. Voilà un des jugements de Boileau qui lui a été reproché avec beaucoup d'aigreur : « Le goût de Boileau pour Voiture est une énigme pour ceux qui adoptent ses autres jugements toujours si équitables. » (D'ALEMBERT.) — On peut dire avec M. Victor Cousin, pour expliquer cette louange certainement outrée, que : « Voiture a été admiré de ses contemporains les plus spirituels et les plus difficiles. La Fontaine le met au nombre de ses maîtres (mais avec une mauvaise note). M^{me} de Sévigné l'appelle un esprit « libre, badin, charmant ». On peut voir dans la *Jeunesse de madame de Longueville*, chapitre II, une appréciation ingénieuse du talent de Voiture. — Boileau, dans sa lettre à Perrault, fait encore l'éloge de Voiture et particulièrement de ses *Légies*

4. Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude
 Cæsaris invicti res dicere, multa laborum
 Præmia laturus. — Cupidum, pater optime, vires
 Deficiunt. Neque enim quivis horrentia pilis
 Agmina, nec fracta pereuntes cuspide Gallos,
 Aut labentis equo describat vulnera Parthi.

(HORACE, livre II, satire I, v. 10-15.)

Vendrait au poids de l'or une once de fumée.
 Mais en vain, direz-vous, je pense vous tenter
 Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.
 Tout chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
 Entonner en grands vers « la Discorde étouffée » ;
 Peindre « Bellone en feu tonnant de toutes parts, »
 « Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts. » ¹
 Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
 Racan² pourrait chanter au défaut d'un Homère ;
 Mais pour Cotin et moi, qui rimons au hasard,
 Que l'amour de blâmer fit poètes par art, ³
 Quoiqu'un tas de grimauds vante notre éloquence,
 Le plus sûr est pour nous de garder le silence.
 Un poème insipide et sottement flatteur
 Déshonore à la fois le héros et l'auteur : ⁴
 Enfin de tels projets passent notre faiblesse.

Ainsi parle un esprit languissant de mollesse,
 Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté,
 Cache le noir venin de sa malignité.
 Mais, dussiez-vous en l'air voir vos ailes fondues,
 Ne valait-il pas mieux vous perdre dans les nues
 Que d'aller sans raison, d'un style peu chrétien,

1. Cette satire a été faite dans le temps que le roi prit Lille en Flandre, et plusieurs autres villes. (BOILEAU, 1713.)

Nec sermones ego mallem
 Repentes per humum quam res componere gestas,
 Terrarumque situs et flumina dicere et arces
 Montibus impositas et barbara regna tuisque
 Auspiciis totum confecta duella per orbem.
 Claustraque custodem pacis cohibentia Janum
 Et formidatam Parthis te principe Romam.
 Si, quantum cuperem, possem quoque ; sed neque parvum
 Carmen majestas recipit tua, nec meus audet
 Rem tentare pudor, quam vires ferre recusent.

(HORACE, livre II, épître I, v. 250.)

2. Honorat de Bueil, marquis de Racan, né l'an 1588 à la Roche-Racan en Touraine, où il mourut en 1670. Il avait quitté les armes pour se livrer à la poésie. Chapelain, son ami, disait de lui : « Il n'a aucun fonds, et ne sait que sa langue, qu'il parle bien en prose et en vers. Il excelle principalement en ces derniers, mais en pièces courtes, et où il n'est pas nécessaire d'agir de tête. » Il ne semblait donc pas fait pour la poésie épique, et son nom est fort mal lacé auprès de celui d'Homère. Boileau dira plus justement dans l'*Art poétique* :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,
 Racan chanter Philis, les bergers et les bois.

3. Si natura negat, facit indignatio versum
 Qualemcumque potest, quales ego vel Cluvenus.
 (JUVÉNAL, satire I, v. 79-80.)

4. Sedulitas autem, stulte quem diligit, urget,
 Præcipue quum se numeris commendat et arte.
 (HORACE, livre II, épître I, v. 181.)

Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien, ¹
 Et du bruit dangereux d'un livre téméraire
 A vos propres périls enrichir le libraire ?

Vous vous flattez peut-être, en votre vanité,
 D'aller comme un Horace à l'immortalité ;
 Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures
 Aux Saumaises ² futurs préparer des tortures.
 Mais combien d'écrivains, d'abord si bien reçus,
 Sont de ce fol espoir honteusement déçus !
 Combien, pour quelques mois, ont vu fleurir leur livre,
 Dont les vers en paquet se vendent à la livre !
 Vous pourrez voir, un temps, vos écrits estimés
 Courir de main en main par la ville semés ;
 Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre,
 Suivre ³ chez l'épicier Neuf-Germain ⁴ et La Serre ; ⁵
 Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,
 Parer, demi-rongés, les rebords du Pont-Neuf. ⁶
 Le bel honneur pour vous, en voyant vos ouvrages
 Occuper le loisir des laquais et des pages,
 Et souvent dans un coin renvoyés à l'écart
 Servir de second tome aux airs du Savoyard ! ⁷

1. Quanto rectius hoc quam tristi lædere versu
 Pantolabum scurram, Nomentanumque nepotem !
 (HORACE, livre II, satire I, v. 21-22.)

2. Saumaise, célèbre commentateur. (BOILEAU, 1713.) — Claude de Saumaise, savant littérateur, né le 15 avril 1588 à Semur (Côte-d'Or), mort à Spa en 1653. — « C'est ce vers, dit Brossette, qui m'a inspiré la première pensée de faire un commentaire historique sur les œuvres de Boileau, afin de donner une entière connaissance des endroits sur lesquels l'éloignement des temps ne manquerait pas de jeter de l'obscurité. »

3. Il paraît que Gilles Boileau, jaloux de la réputation croissante de son frère, lui disait de ses satires : « On les lira pendant quelque temps, mais à la fin elles tomberont dans l'oubli, comme font la plupart de ces petits ouvrages ; et le temps leur ôtera les charmes que la nouveauté leur a donnés. »

4. Auteur extravagant. (BOILEAU, 1713.) — Louis de Neuf-Germain, qui se qualifiait de *poète hétéroclite de Monseigneur, frère unique de Sa Majesté*, vivait sous Louis XIII.

5. Auteur peu estimé. (BOILEAU, 1713.)

6. Où l'on vend d'ordinaire les livres de rebut. (BOILEAU, 1713.)

7. Chantre du Pont-Neuf. (BOILEAU, 1713.) — Il s'appelait Philipot et était aveugle, ce qu'il nous a dit lui-même dans une de ses chansons :

Malgré la perte de mes yeux,
 Mon nom éclate en divers lieux.

Il dit encore dans une autre :

Je suis l'illustre Savoyard,
 Des chantres le grand capitaine ;
 Je ne mène pas mon soldat,
 Mais c'est mon soldat qui me mèn

On a de l'illustre Savoyard un petit volume intitulé : *Recueil nouveau des chansons du Savoyard*, par lui seul chantées dans Paris.

Mais je veux que le sort, par un heureux caprice.
 Fasse de vos écrits prospérer la malice,
 Et qu'enfin votre livre aille, au gré de vos vœux,
 Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux :
 Que vous sert-il qu'un jour l'avenir vous estime,
 Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,
 Et ne produisent rien, pour fruit de leurs bons mots,
 Que l'effroi du public et la haine des sots ?
 Quel démon vous irrite et vous porte à médire ?
 Un livre vous déplaît : qui vous force à le lire ?
 Laissez mourir un fat dans son obscurité :
 Un auteur ne peut-il pourrir en sûreté ?
 Le Jonas inconnu sèche dans la poussière ;
 Le David imprimé n'a point vu la lumière ;
 Le Moïse commence à moisir par les bords. ¹
 Quel mal cela fait-il ? Ceux qui sont morts sont morts :
 Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre ?
 Et qu'ont fait tant d'auteurs, pour remuer leur cendre ?
 Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut, ²
 Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault,
 Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs niches,
 Vont de vos vers malins remplir les hémistiches ?
 Ce qu'ils font vous ennuie. O le plaisant détour !

Coras a retourné ces vers (68-78) contre Boileau :

Car je prévois qu'un jour vos vers, moins estimés
 Que de faux almanachs par la ville semés,
 Seront avec raison moins connus sur la terre
 Que ceux qu'ont fagotés Neuf-Germain et La Serre ;
 Que leur valeur, réduite à la preuve de neuf,
 Deviendra méprisable aux rebords du Pont-Neuf ;
 Qu'on verra ces malins, ces burlesques ouvrages
 Ennuyer les laquais sans divertir les pages ;
 Et, par tant de rebuts renvoyés à l'écart,
 Envier le destin des airs du Savoyard.

1. Ces trois poèmes avaient été faits, le *Jonas* par Coras, le *David* par Las Fargues et le *Moïse* par Saint-Amant. — Jacques Coras, né à Toulouse vers 1630, est mort en 1677 ; il avait abjuré le protestantisme. Ses poèmes *Josué*, *Samson*, *David*, sont aussi oubliés que *Jonas*. Il a publié une *Lettre* contre Boileau. — Bernard Las Fargues est aussi un Toulousain qui vivait au xviii^e siècle. Outre son *David*, il a publié quelques traductions. — Pour Saint-Amant, voir la satire I. (M. CHÉRON.)

2. Jean Hesnault, fils d'un boulanger de Paris, est surtout connu par un sonnet contre Colbert. — Boileau mit son nom dans ce vers pour remplacer celui de Boursault, mais il avait pour lui de l'estime ; il le regardait, suivant la Monnoie, comme l'un des hommes qui tournaient le mieux un vers. — Dans l'édition de 1668 on lisait :

Que vous ont fait Perrain, Bardin, Mansoy, Bursaut,
 Colletet, Pelletier, Titreville, Kainaut ?

Dans celle de 1694 :

Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Haynaut,
 Colletet, Pelletier, Titreville, Kaynaut ?

Ce n'est qu'en 1713 qu'on voit le nom de Quinault sous sa véritable forme.

Ils ont bien ennuyé le roi, toute la cour,
 Sans que le moindre édit ait, pour punir leur crime,
 Retranché les auteurs, ou supprimé la rime.
 Écrive qui voudra : chacun à ce métier
 Peut perdre impunément de l'encre et du papier.
 Un roman, sans blesser les lois ni la coutume,
 Peut conduire un héros au dixième volume. ¹
 De là vient que Paris voit chez lui de tout temps
 Les auteurs à grands flots déborder tous les ans ;
 Et n'a point de portail où, jusques aux corniches,
 Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches.
 Vous seul, plus dégoûté, sans pouvoir et sans nom,
 Viendrez régler les droits et l'État d'Apollon !

Mais vous, qui raffinez sur les écrits des autres,
 De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres ?
 Il n'est rien en ce temps à couvert de vos coups ;
 Mais savez-vous aussi comme on parle de vous ?

Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique :
 On ne sait bien souvent quelle mouche le pique
 Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
 Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis. ²
 Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,
 Et croit régler le monde au gré de sa cervelle.
 Jamais dans le barreau trouva-t-il rien de bon ?
 Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au sermon ?
 Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse,
 N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace ; ³

1. Les romans de *Cyrus*, de *Clélie* et de *Pharamond*, sont chacun de dix volumes. (BOILEAU, 1713.) — Les deux premiers sont de Scudéri et le troisième de La Calprenède.

2. Omnes hi metuunt versus, odere poetas.
 Fœnum habet in cornu, longe fuge ; dummodo risum
 Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico...
 (HORACE, livre I, satire IV, v. 33-35.)

Régnier a dit :

. Fuyez ce médisant ;
 Fâcheuse est son humeur, son parler est cuisant.
 Quoi, monsieur, n'est-ce pas cet homme à la satire,
 Qui perdrait son ami plutôt qu'un mot pour rire ?

3. Saint-Pavin reprochait à l'auteur qu'il n'était riche que des dépouilles d'Horace, de Juvénal et de Régnier. (BOILEAU, 1713.)

Voici quelques vers de Saint-Pavin contre Boileau :

Despréaux grimpé sur Parnasse
 Avant que personne en sût rien,
 Trouva Régnier avec Horace,
 Et rechercha leur entretien.
 Sans choix et de mauvaise grâce
 Il pillait presque tout leur bien ;
 Il s'en servit avec audace,
 Et s'en para comme du sien.

Avant lui Juvénal avait dit en latin

« Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin. » ¹

L'un et l'autre avant lui s'étaient plaints de la rime,

Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime :

Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.

J'ai peu lu ces auteurs, mais tout n'irait que mieux,

Quand de ces médisants l'engeance tout entière

Irait la tête en bas rimer dans la rivière. ²

Voilà comme on vous traite : et le monde effrayé
Vous regarde déjà comme un homme noyé.

En vain quelque rieur, prenant votre défense,

Veut faire au moins, de grâce, adoucir la sentence :

Rien n'apaise un lecteur toujours tremblant d'effroi,

Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi. ³

Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles

Et faudra-t-il sans cesse essayer des querelles ?

N'entendrai-je qu'auteurs se plaindre et murmurer

Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer ?

Répondez, mon Esprit ; ce n'est plus raillerie :

Dites... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie ?

Quoi, pour un maigre auteur que je glose en passant,

Est-ce un crime, après tout, et si noir et si grand ?

Et qui, voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage,

Où la droite raison trébuche à chaque page,

Ne s'écrie aussitôt : « L'impertinent auteur !

« L'ennuyeux écrivain ! Le maudit traducteur !

« A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,

« Et ces riens enfermés dans de grandes paroles ? »

Est-ce donc là médire, ou parler franchement ?

1. On sentira combien ce vers est plaisant s'il est rapproché de ceux-ci, que Cotin avait écrits dans la *Satire des satires*, p. 5 :

Il applique à Paris ce qu'il a lu de Rome :
Ce qu'il dit en français, il le doit au latin,
Et ne fait pas un vers qu'il ne fasse un larcin :
Si le bon Juvénal était mort sans écrire,
Le malin Despréaux n'eût point fait de satire.

2. Ce sont les propres paroles du duc de Montausier ; suivant lui, il fallait envoyer aux galères Boileau couronné de lauriers. Le duc avait pourtant, dans sa jeunesse, composé lui-même des satires que Ménage qualifie de vives et âcres. Voltaire, dans son *Épître à Boileau*, dit :

Je veux t'écrire un mot sur tes sots ennemis...
Qui voulaient, pour loyer de tes rimes sincères,
Couronné de lauriers, t'envoyer aux galères.

3. Horace dit aussi des effets de la satire :

Dolere cruento
Dente lacessiti ; fuit intactis quoque cura
Conditione super communi...

(Livre II, épître I.)

Non, non, la médisance y va plus doucement.
 Si l'on vient à chercher pour quel secret mystère
 Alidor à ses frais bâtit un monastère : ¹
 « Alidor ! » dit un fourbe, « il est de mes amis,
 « Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis : ²
 « C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
 « Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde. » ³

Voilà jouer d'adresse, et médire avec art ;
 Et c'est avec respect entoncer le poignard. ⁴
 Un esprit né sans fard, sans basse complaisance,
 Fuit ce ton radouci que prend la médisance.
 Mais de blâmer des vers ou durs ou languissants,
 De choquer un auteur qui choque le bon sens,
 De railler d'un plaisant qui ne sait pas nous plaire. ⁵
 C'est ce que tout lecteur eut toujours droit de faire

Tous les jours à la cour un sot de qualité
 Peut juger de travers avec impunité ;
 A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,
 Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile. ⁶

Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
 Peut aller au parterre attaquer Attila ; ⁷



1. Il s'agit de la maison de l'*Institution de l'Oratoire* (aujourd'hui *les Enfants trouvés*), bâtie rue d'Enfer par un riche financier.

2. Au temps de Boileau on désignait ainsi une personne préposée par les fermiers des impôts à la perception des droits sur diverses marchandises. Le poète dira, épître V : *Un commis engraisé des malheurs de la France*. Il paraît qu'il faisait allusion ici à un certain Dalibert qui avait été laquais.

3. « Son Alidor était si connu, qu'au lieu de dire la maison de l'*institution*, on disait souvent par plaisanterie la maison de la *restitution*. (LOUIS RACINE, *Mémoires*, p. 50.)

4.

. . . Mentio si qua
 De Capitolini furtis injecta Petilli
 Te coram fuerit, defendas, ut tuus est mos :
 « Me Capitolinus convictore usus amicoque
 A puero est, causaque mea permulta rogatus
 Fecit, et incolumis lætor quod vivit in Urbe ;
 Sed tamen admiror, quo pacto judicium illud
 Fugerit. » Hic nigræ succus loliginis, hæc est
 Ærugo mera...

(HORACE, livre I, satire IV, v. 93-101.)

5. *Railler de quelqu'un* se disait alors pour *railler quelqu'un*.

6. Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en ma présence. (BOILEAU, 1713.) — Nous examinerons plus au long ce jugement de Boileau dans l'*Art poétique*. Nous citerons seulement ici ces vers de Voltaire :

De faux brillants, trop de magie
 Mettent le Tasse un cran plus bas (que Virgile) ;
 Mais que ne tolère-t-on pas
 Pour Armide et pour Herminie ?
 (Stances à M^{me} la marquise Du Châtelet, sur les poètes épiques.)

7. *Attila* fut représenté par la troupe de Molière le 4 mars 1667. Il fut joué vingt fois de suite, et eut trois autres représentations la même année.

Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.

Il n'est valet d'auteur, ni copiste à Paris,
Qui, la balance en main, ne pèse les écrits.
Dès que l'impression fait éclore un poète,
Il est esclave-né de quiconque l'achète :
Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses écrits tout seuls doivent parler pour lui.
Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce ;
Il ne gagnera rien sur ce juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.

Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire !¹
On sera ridicule, et je n'oserai rire !
Et qu'ont produit mes vers de si pernicious,
Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux ?
Loin de les décrier, je les ai fait paraître :
Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connaître,
Leur talent dans l'oubli demeurerait caché.
Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché ?²
La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre :
C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.³
En les blâmant enfin j'ai dit ce que j'en croi ;
Et tel qui m'en reprend en pense autant que moi.

« Il a tort, » dira l'un ; « pourquoi faut-il qu'il nomme ?
« Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
« Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.⁴

1. Voici une imitation de ce passage par J.-B. Rousseau, *Épître aux Muses* :

Quand de ses vers un grimaud nous poignarde,
Chacun pourra lui donner sa nararde,
L'appeler buffle et stupide achevé ;
Et moi, pour être avec vous élevé,
Je ne pourrai, sans faire un sacrilège
Me prévaloir d'un faible privilège,
Que vous laissez aux derniers des humains ?

2. Allusion à ce vers de la satire III : *Qu'aux sermons de Cassaigne et de l'abbé Cotin*. Quelque temps après la publication de la III^e satire, l'abbé Cassaigne prêcha dans l'église de Saint-Benoît. La curiosité attira à son sermon beaucoup plus de monde qu'il n'en avait ordinairement ; ce que notre auteur ayant appris : « *Il m'est redevable, dit-il, de cet honneur parce que je l'ai fait connaître. Sans moi on ne saurait pas que l'abbé Cassaigne eût prêché.* » Il appliqua ensuite à l'abbé Cotin ce qu'il avait dit de l'abbé Cassaigne. (BROSSETTE.)

3. Coras, s'adressant à Boileau, parodie ainsi ces vers :

Vous seriez plus prudent de vous être caché :
Mais, puisque pour un fat Cotin vous a prêché,
Ses sermons écla antz vous ont donné du lustre,
Pour être entre les fats le fat le plus illustre.

4. Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, né à Angoulême en 1594, mort dans sa terre de Balzac le 18 février 1654. Il fut l'un des premiers membres de l'A-

« Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
 « Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose ? »
 Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose ? ¹
 En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
 Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
 Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
 Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
 Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité ;
 Qu'on prise sa candeur et sa civilité ;
 Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
 On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire ².
 Mais que pour un modèle on montre ses écrits ;
 Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits ; ³
 Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire :
 Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire,
 Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
 J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
 Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
 « Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne. » ⁴

cadémie française, et Richelieu lui avait donné, avec une pension de deux mille livres, le brevet de conseiller d'État historiographe du roi. Le bruit soulevé par le premier recueil de ses lettres, publié en 1624, le fit se retirer dans sa terre. Ses œuvres complètes ont été réunies en 1665, par l'abbé Cassaigne, en 2 vol. in-folio. (M. CHERON.)

1. C'est la propre réponse qu'il fit un jour à l'abbé de la Victoire, qui lui disait : « Chapelain est de mes amis, et je suis fâché que vous l'ayez nommé dans vos satires. Il est vrai que, s'il m'en avait cru, il n'aurait jamais fait de vers - la prose lui convenait mieux. » Boileau ajoutait : « Que peut-on me reprocher : si ce n'est d'avoir dit en vers ce que tout le monde dit en prose ? Je suis le secret, taire du public. » (BROSSETTE.)

2. Aujourd'hui la grammaire voudrait *prêt à*. — Molière avait dit :

De quoi s'offense-t-il et que veut-il me dire ?
 Y va-t-il de sa gloire à ne pas bien écrire ?
 Que lui fait mon avis, qu'il a pris de travers ?
 On peut être honnête homme et mal faire des vers :
 Ce n'est point à l'honneur que touchent ces matières,
 Je le tiens galant homme de toutes les manières,
 Homme de qualité, de mérite et de cœur,
 Tout ce qu'il vous plaira, mais fort méchant auteur.

(*Misanthrope*, acte IV, scène I.)

3. « Chapelain avait, de divers endroits, huit mille livres de pension. » (BOILEAU, 1713.) — Trois mille du roi, quatre mille du duc de Longueville, et mille cinq cents livres sur l'abbaye de Corbie assignées par Mazarin.

4. Men' mutire nefas, nec clam, nec cum scrobe? — Nusquam.
 — Hic tamen infodiam. Vidi, vidi ipse, libelle :
 Auriculas asini quis non habet ?

(PERSE, satire I, v. 119-121.)

Sed, solitus longos ferro resecare capillos,
 Viderat hoc famulus : qui, quum nec prodere visum,
 Dedecus auderet, cupiens efferre sub auras
 Nec posset reticere tamen, secedit...

(OVIDE, *Métam.* XI, v. 182 et suiv.)

Quel tort lui fais-je enfin ? Ai-je par un écrit
 Pétrifié sa veine et glacé son esprit ?
 Quand un livre au palais se vend et se débite,
 Que chacun par ses yeux juge de son mérite,
 Que Bilaine ¹ l'étale au deuxième pilier,
 Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier ?
 En vain contre le Cid un ministre se ligue : ²
 Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
 L'académie en corps a beau le censurer :
 Le public révolté s'obstine à l'admirer.
 Mais, lorsque Chapelain met une œuvre en lumière,
 Chaque lecteur d'abord lui devient un Linière. ³
 En vain il a reçu l'encens de mille auteurs :
 Son livre en paraissant dément tous ses flatteurs.
 Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,
 Qu'il s'en prenne à ses vers que Phœbus désavoue ;
 Qu'il s'en prenne à sa muse allemande en français.
 Mais laissons Chapelain pour la dernière fois. ⁴

La satire, dit-on, est un métier funeste,
 Qui plaît à quelques gens, et choque tout le reste.
 La suite en est à craindre : en ce hardi métier
 La peur plus d'une fois fit repentir Régnier.
 Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse :
 A de plus doux emplois occupez votre muse ;
 Et laissez à Feuillet ⁵ réformer l'univers.

Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers ?

1. Libraire du palais. (BOILEAU, 1713.)

2. Voyez l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson. (BOILEAU, 1713.) — Sur toute cette affaire du *Cid*, voir *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet, avec une introduction, des éclaircissements et des notes par M. Ch. Livet. Paris, 1858, 2 vol. in-8, au tome 1^{er}, p. v-vi, 86-100 et 499-500, et J. Taschereau, *Histoire de Corneille*, déjà citée. (M. CHÉRON.)

3. Auteur qui a écrit contre Chapelain. (BOILEAU, 1713.) François Payot de Linière, plus connu pour son athéisme que par ses vers, né à Paris en 1628, mort en 1704. Charpentier lui attribue le *Chapelain décoiffé* ; il avait fait une épigramme contre la *Pucelle*.

La voici :

Nous attendons de Chapelain,
 Ce rare et fameux écrivain,
 Une merveilleuse pucelle.
 La cabale en dit force bien ;
 Depuis vingt ans on parle d'elle,
 Dans six mois on n'en dira rien.

4. Ces rimes s'expliquaient autrefois par la prononciation ; on disait *fouès*, ce qui donnait un son analogue à celui de *Français*.

5. Fameux prédicateur et chanoine de Saint-Cloud. (BOILEAU, 1713.) — Nicolas Feuillet, mort à Paris le 7 septembre 1693, âgé de soixante et onze ans. On a de lui des *Lettres*, une *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*, qu'il assista aux premiers moments de sa maladie et l'*Histoire de la conversion de M. de Chanteau*. C'était un directeur d'une sévérité extrême.

Irai-je dans une ode, en phrases de Malherbe,
 « Troubler dans ses roseaux le Danube superbe ;
 « Délivrer de Sion le peuple gémissant ;
 « Faire trembler Memphis, ou pâlir le croissant ;
 « Et, passant du Jourdain les ondes alarmées,
 « Cueillir » mal à propos « les palmes idumées ? »
 Viendrai-je, en une églogue, entouré de troupeaux,
 Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
 Et, dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
 Faire dire aux échos des sottises champêtres ?
 Faudra-t-il de sens froid, et sans être amoureux,
 Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux ;
 Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
 Et, toujours bien mangeant, mourir par métaphore ?
 Je laisse aux doucereux ce langage affété,¹
 Où s'endort un esprit de mollesse hébété.

La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
 Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
 Et, d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
Détromper les esprits des erreurs de leur temps.
 Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice,
 Va jusque sous le dais faire pâlir le vice ;²
 Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
 Va venger la raison des attentats d'un sot.
 C'est ainsi que Lucile³, appuyé de Lélie,⁴
 Fit justice en son temps des Cotins d'Italie,
 Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains,
 Se jouait aux dépens des Pelletiers romains.⁵
 C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
 M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot livre ;
 Et sur ce mont fameux, où j'osai la chercher,

1. *Affété* et non *affecté*. « L'affectation est un terme plus générique ; l'afféterie est la recherche des formes délicates et mignardes. L'adjectif *affété* est peu employé aujourd'hui. Il est dans le vocabulaire de Boileau du très petit nombre de mots qui ont un peu vieilli. » (DAUNOU.)

2. Coras disait à propos de ce vers : « Lubin pousse ici l'impudence jusqu'à vouloir faire peur de la satire aux grands de la cour. »

3. Poète latin satirique. (BOILEAU, 1713.) — Caius Lucilius vivait de 149 à 103 avant J.-C. Il ne reste de lui que des fragments publiés d'abord par J. Dousa. *Lucilii satyrarum quæ supersunt reliquæ*. Leyde, 1597, in-4°.

4. Consul romain. (BOILEAU, 1713.) — An de Rome 613, 140 avant J.-C.

5. Les Pelletiers romains sont d'une originalité piquante :

..... Secuit Lucilius urbem,
 Te Lupe, te Muti, et genuinum fregit in illis.
 Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
 Tangit, et admissus circum præcordia ludit,
 Callidus excusso populum suspendere naso.

(PERSE, satire 1, v. 14-18.)

Fortifia mes pas et m'apprit à marcher.
 C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire
 Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire,¹
 Et, pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis,
 Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
 Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
 Je le déclare donc : Quinault est un Virgile,
 Pradon comme un soleil en nos ans a paru ;²
 Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru ;³
 Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,⁴
 Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire ;⁵
 Saufal⁶ est le phénix des esprits relevés ;
 Perrin...⁷ Bon, mon Esprit ! courage ! poursuivez
 Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
 Va prendre encor ces vers pour une raillerie ?
 Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
 Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous .
 Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
 Amasser contre vous des volumes d'injures,
 Traiter en vos écrits⁸ chaque vers d'attentat,
 Et d'un mot innocent faire un crime d'État.⁹

1. Perse fait aussi semblant de se rétracter :

.... Per me equidem sint omnia prolinus alba ;
 Nil moror. Euge, omnes, bene miræ eritis res.
 Hoc juvat ?

(PERSE, satire I, v. 110-112.)

2. Nicolas Pradon, né à Rouen en 1632, mort à Paris au mois de janvier 1698. Ses tragédies eurent beaucoup de succès à la représentation, et celle de *Phèdre et Hippolyte* parut éclipser d'abord la *Phèdre* de Racine. Ses œuvres ont été réunies pour la première fois, à Paris, chez Jean Ribou, 1682, in-12, et la dernière en 1744, 2 vol. in-12. (M. CHÉRON.)

3. Nicolas Perrot d'Ablancourt, traducteur célèbre, né à Châlons-sur-Marne, le 5 avril 1606, mort le 17 novembre 1664. Il fut reçu à l'Académie en 1637 ; et en 1662, en sa qualité de protestant, refusé par Louis XIV comme historiographe. Ses traductions de Tacite, de César, de Lucien, de Thucydide, de Xénophon, d'Adrien, des *Stratagèmes* de Frontin, étaient appelées les *Belles infidèles*. Sa traduction de la *Description de l'Afrique* de Marmol, laissée inachevée, fut terminée par Patru, et publiée par Richelet. Paris, 1667, 3 vol. in-4°.

4. Allusion au vers de la satire III.

5. Coras critique dans ce vers le mot *flots*, et la rime qu'il soutient mauvaise, et au sujet de laquelle il dit que les lecteurs

Se moquent d'un rimeur qui, pour rimer à terre,
 Dans ses égarements ne trouve qu'une chaire.

On dirait en prose *fend des flots d'auditeurs* . Boileau a préféré pour l'harmonie *fend les flots* . Cette remarque est de peu de conséquence, mais elle prouve le soin que l'auteur prenait à polir ses vers. (LE BRUN, cité par Berriat-Saint-Prix.)

6. Voir satire VII.

7. Auteurs (Saufal, Perrin) médiocres. (BOILEAU, 1713.) — Voir satire VII.

8. Boileau avait mis d'abord *dans vos écrits* ; il changea cette leçon en 1668.

9. Cotin, dans un de ses écrits, m'accusait d'être criminel de lèse-majesté divine et humaine. (BOILEAU, 1713.)

Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages,
 Et de ce nom sacré sanctifier vos pages ;
 Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
 Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Mais quoi ! répondez-vous, Cotin¹ nous peut-il nuire ?
 Et par ses cris enfin que saurait-il produire ?
 Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
 L'entrée aux pensions où je ne prétends pas ?²
 Non, pour louer un roi que tout l'univers loue,
 Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue,
 Et, sans espérer rien de mes faibles écrits,
 L'honneur de le louer m'est un trop digne prix ;
 On me verra toujours, sage dans mes caprices,
 De ce même pinceau dont j'ai noirci les vices
 Et peint du nom d'auteur tant de sots revêtus,
 Lui marquer mon respect, et tracer ses vertus.
 Je vous crois ; mais pourtant on crie, on vous menace.
 Je crains peu, direz-vous, les braves du Parnasse.³
 Hé ! mon Dieu, craignez tout d'un auteur en courroux,
 Qui peut... — Quoi ? — Je m'entends. — Mais encor ? — Taisez-vous.

1. Voici la neuvième fois que le nom de Cotin se présente dans cette satire. Les amis de notre auteur craignirent que le fréquent retour du même nom ne parût affecté et ne déplût aux lecteurs. « Il faut voir, dit-il ; je consens d'ôter tout ce qui sera de trop. » On s'assembla, on lut la satire entière ; mais on trouva partout le nom de Cotin si bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dût être retranché. (BROSSETTE.)

2. En 1662, Chapelain avait fait donner une de ces pensions à Cotin. Coras disait : « Lubin parle ici contre sa conscience, puisqu'il ne peut souffrir que Chapelain soit bien renté. »

3. *Brave* signifie un homme vaillant à la guerre ; en unissant ce terme à celui de Parnasse, Boileau a fait une alliance de mots très heureuse et très vive. Cela rappelle de loin ces vers de Saint-Amant :

Adieu, vous qui me faites rire,
 Vous, gladiateurs du bien dire,
 Qui, sur un pré de papier blanc,
 Versant de l'encre au lieu de sang,
 Quand la guerre entre vous s'allume ;
 Vous entre-bourrez de la plume,
 D'un cœur doctement martial,
 Pour le sceptre éloquential.

SATIRE X.

(1692)

LES FEMMES.

FRAGMENTS

LA JOUEUSE.

A quoi bon, en effet, t'alarmer de si peu ?
 Eh ! que serait-ce donc, si, le démon du jeu
 Versant dans son esprit sa ruineuse rage,
 Tous les jours, mis par elle à deux doigts du naufrage,
 Tu voyais tous tes biens, au sort abandonnés,
 Devenir le butin d'un pique ou d'un sonnez ? ¹
 Le doux charme pour toi de voir, chaque journée,
 De nobles champions ta femme environnée, ²
 Sur une table longue et façonnée exprès,
 D'un tournoi de bassette ordonner les apprêts !
 Ou, si par un arrêt la grossière police
 D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,
 Ouvrir sur cette table un champ au lansquenet,
 Ou promener trois dés chassés de son cornet !
 Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,
 S'en aller méditer une vole au jeu d'ombre ; ³
 S'écrier sur un as mal à propos jeté ;

1. Pique, terme du jeu de piquet. Sonnez, les deux six, terme du jeu de tric-trac. (BOILEAU, 1713.)

2. On peut voir dans M^{me} de Sévigné, dans Saint-Simon, dans les comédies de Dancourt, dans Saint-Évremond, à quel excès de fureur le jeu en était venu chez les femmes. Molière, dans l'*Avare*, fait dire à Frosine, en parlant de Marianne : « De plus, elle a une aversion horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui ; et j'en sais une de nos quartiers qui a perdu, à trente-et-quarante, vingt mille francs cette année. Mais n'en prenons que le quart. Cinq mille francs au jeu par an... » (Acte II, scène iv.)

3. *Bassette*, *lansquenet*, *ombre*, *bête* : autant de jeux de cartes. *Bassette*, jeu de cartes semblable au lansquenet, italien, *bassetta*, connu depuis très longtemps en Italie, d'où un noble Vénitien l'apporta en France, où il était ambassadeur en 1678. — Le *lansquenet* nous est venu d'Allemagne, c'est le nom des fantassins allemands. — *Hombre*, jeu de cartes pris des Espagnols qui se joue avec quarante cartes, après avoir ôté du jeu les huit, les neuf et les dix, et avoir donné à chaque joueur neuf cartes trois à trois et par ordre. *Hombre*, *homme*, comme si, dit Richelet, ce jeu était si excellent qu'il dût porter le nom d'*homme*, ou plutôt celui qui fait jouer, s'appelant *hombre*, l'homme, n'est-ce pas son nom qui a passé au jeu ? (E. LITTRÉ.)

Se plaindre d'un gâno¹ qu'on n'a point écouté ;
 Ou, querellant tout bas le ciel qu'elle regarde,
 A la bête² gémir d'un roi venu sans garde !
 Chez elle, en ces emplois, l'aube du lendemain
 Souvent la trouve encor les cartes à la main ;
 Alors, pour se coucher les quittant, non sans peine,
 Elle plaint le malheur de la nature humaine,
 Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit
 Tant d'heures sans jouer se consomment au lit.³
 Toutefois en partant la troupe la console,
 Et d'un prochain retour chacun donne parole.
 C'est ainsi qu'une femme en doux amusements
 Sait du temps qui s'envole employer les moments ;
 C'est ainsi que souvent par une forcenée
 Une triste famille à l'hôpital traînée
 Voit ses biens en décret⁴ sur tous les murs écrits
 De sa déroute illustre effrayer tout Paris.

LA FEMME AVARE.

Mais que plutôt son jeu mille fois te ruine,
 Que si, la famélique et honteuse lésine⁵
 Venant mal à propos la saisir au collet,
 Elle te réduisait à vivre sans valet,
 Comme ce magistrat⁶ de hideuse mémoire,

1. Termes du jeu d'ombre. (BOILEAU, 1713.) — Le *gâno* signifie : laissez-moi venir la main, j'ai le roi ; espagnol, *gano*, je gagne. (E. LITTRÉ.)

2. Jeu de cartes qui se joue à quatre ou à cinq, en donnant cinq cartes à chacun, après avoir ôté du jeu les petites cartes.

3. Une femme s'accusait à confesse de trop d'attachement pour le jeu, et le directeur insistant d'abord sur la perte de temps : « Hélas ! oui, s'écria-t-elle en l'interrompant, on perd tant de temps à mêler les cartes ! » (BROSSETTE.)

4. Ancien mode d'expropriation des immeubles. (B.-S.-P.)

5. *Lésine*, épargne sordide jusque dans les moindres choses. Du temps de Régnier, le mot était encore nouveau et gardait sa forme italienne ?

Or, durant ce festin, damoiselle Famine,
 Avec son nez étique et sa mourante mine,
 Faisant un beau discours dessus la *lesina*.

(Satire X.)

En effet, ce mot est italien, il signifie *alène de cordonnier*. Il y a un livre italien intitulé : *Della famosissima Compagnia della Lesina, dialogo, capitoli e ragionamenti*, Vicenza, 1589, dont un passage nous apprend que la *Lesina* était une compagnie d'avares qui raccommodaient eux-mêmes leurs souliers et savates, et, comme il faut pour cela une *alène*, ils en prirent le nom (italien, *lesina*, *alène*). C'est de la sorte qu'un mot signifiant proprement *alène* en est venu à signifier *épargne sordide*. (Voir E. LITTRÉ.)

6. Le lieutenant criminel Tardieu. (BOILEAU, 1713.) — Il était le parrain de Jacques Boileau, le docteur en Sorbonne, frère de Despréaux. Sa femme, Marie Ferrier, était fille d'un ministre converti. C'est elle que Racine désigne sous le

Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire

Dans la robe ¹ on vantait son illustre maison :
 Il était plein d'esprit, de sens et de raison,
 Seulement pour l'argent un peu trop de faiblesse
 De ces vertus en lui ravalait la noblesse.
 Sa table toutefois, sans superfluité,
 N'avait rien que d'honnête en sa frugalité.
 Chez lui deux bons chevaux, de pareille encolure,
 Trouvaient dans l'écurie une pleine pâture,
 Et, du foin que leur bouche au râtelier laissait,
 De surcroît une mule encor se nourrissait
 Mais cette soif de l'or qui le brûlait dans l'âme
 Le fit enfin songer à choisir une femme,
 Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
 Vers son triste penchant son naturel guidé
 Le fit, dans une avare et sordide famille,
 Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille : ²
 Et, sans trop s'enquérir d'où la laide venait,
 Il sut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnait.
 Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée,
 Ni sa masse de chair bizarrement taillée :
 Et trois cent mille francs avec elle obtenus
 La firent à ses yeux plus belle que Vénus. ³
 Il l'épouse ; et bientôt son hôtesse nouvelle,
 Le prêchant, lui fit voir qu'il était, au prix d'elle,
 Un vrai dissipateur, un parfait débauché.
 Lui-même le sentit, reconnut son péché,
 Se confessa prodigue, et, plein de repentance,
 Offrit sur ses avis de régler sa dépense.
 Aussitôt de chez eux tout rôti disparut ;
 Le pain bis, renfermé, d'une moitié décrut ;
 Les deux chevaux, la mule ⁴, au marché s'envolèrent ;

nom de la pauvre Babonette, dans les *Plaideurs* ; Guy-Patin en parle beaucoup dans sa correspondance. Ils furent assassinés dans leur maison du quai des Orfèvres, le 24 août 1665, par les frères René et François Touchet, qui furent rompus vifs trois jours après. (M. CHÉRON.) — Voir Tallemant des Réaux, t. V, p. 48, édit. Monmerqué.

1. Parmi les magistrats.

2. « Elle était, dit Brossette, extrêmement laide et mal faite. » Tallemant des Réaux semble contredire et Brossette et Boileau : « Elle était bien faite ; elle jouait bien du luth. »

3. *La firent plus belle* est une expression hardie, sans le paraître ; elle anime le personnage ; *la rendirent plus belle* affaiblirait bien l'idée. (LE BRUN.)

4. « Le lieutenant criminel est obligé de suivre les criminels condamnés à la mort, et il est monté sur une mule, qui était l'ancienne monture des magistrats avant l'usage des carrosses. » (BROSSETTE.) — Racine à Boileau : « Au Quesnay, 30 mai 1693. — ...Au reste j'ai été obligé de dire ici, le mieux que j'ai pu,

Deux grands laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent :
 De ces coquins déjà on se trouvait lassé,
 Et pour n'en plus revoir le reste fut chassé.
 Deux servantes déjà, largement souffletées,
 Avaient à coups de pied descendu les montées,¹
 Et, se voyant enfin hors de ce triste lieu,
 Dans la rue en avaient rendu grâces à Dieu.
 Un vieux valet restait, seul chéri de son maître,
 Que toujours il servit, et qu'il avait vu naître,
 Et qui de quelque somme amassée au bon temps
 Vivait encor chez eux, partie à ses dépens.
 Sa vue embarrassait : il fallut s'en défaire ;
 Il fut de la maison chassé comme un corsaire.²
 Voilà nos deux époux, sans valets, sans enfants,
 Tout seuls dans leur logis libres et triomphants.
 Alors on ne mit plus de borne à la lésine :³
 On condamna la cave, on ferma la cuisine ;
 Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,
 Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois.
 L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure⁴
 Des présents qu'à l'abri de la magistrature⁵

quelques-uns des vers de votre satire à M. le Prince. *Nosti hominem*. Il ne parle plus d'autre chose, et il me les a redemandés plus de dix fois. M. le prince de Conti voudrait bien que vous m'envoyassiez l'histoire du lieutenant criminel, dont il est surtout charmé. M. le Prince et lui ne font que redire les deux vers :

La mule et les chevaux au marché s'envolèrent,
 Deux grands laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent. »

On voit que Boileau a changé heureusement ce premier vers.

1. *Montées* était alors en usage pour *escalier*.

2. *Corsaire* n'est ici que pour la rime. (SAINT-MARC.) — Eh ! non, par cela seul que le malheureux valet vivait en *partie* aux dépens des deux Harpagons, il était pour eux un véritable corsaire. (B.-S.-P.) — C'est à peu près dans le même sentiment que Molière fait dire à La Flèche par Harpagon : « Je ne veux point avoir sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux maudits assiègent toutes mes actions, dévorent ce que je possède et surettenent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler » (*L'Avare*, acte I. scène III.)

3. Voir plus haut la note sur ce mot.

4. Tallemant des Réaux raconte sur ce couple des détails qui ont échappé à Boileau : « Elle n'a point d'enfants (la femme du lieutenant criminel) ; cependant, sa mère, son mari et elle n'ont pour tous valets qu'un cocher : le carrosse est si méchant et les chevaux aussi, qu'ils ne peuvent aller ; la mère donne l'avoine elle-même ; ils ne mangent pas leur soûl. Elles vont elles-mêmes à la porte. Une fois que quelqu'un leur était allé faire visite, elles le prièrent de leur prêter son laquais, pour mener les chevaux à la rivière, car le cocher avait pris congé. Pour récompense, elles ont été un temps à ne vivre toutes deux que du lait d'une chèvre. Le mari dit qu'il est fâché de cette mesquinerie. Dieu le sait ! Pour lui, il dine toujours au cabaret, aux dépens de ceux qui ont affaire de lui, et le soir il ne prend que deux œufs. Il n'y a guère de gens à Paris plus riches qu'eux. Il a mérité d'être pendu deux ou trois mille fois. Il n'y a pas un plus grand voleur au monde. »

5. Le même auteur ajoute : « Le lieutenant dit à un rôtisseur qui avait un

Le mari quelquefois des plaideurs extorquait,
Ou de ce que la femme aux voisins escroquait.¹

Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre,
Il faut voir du logis sortir ce couple illustre :
Il faut voir le mari tout poudreux, tout souillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de sa robe, en vain de pièces rajeunie,
A pied dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourrait compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,
De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,
Dont la femme, aux bons jours,² composait sa parure ?
Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
Ses souliers grimaçants, vingt fois rapetassés,
Ses coiffes d'où pendait au bout d'une ficelle
Un vieux masque pelé presque aussi hideux qu'elle ?
Peindrai-je son jupon bigarré de latin,
Qu'ensemble composaient trois thèses de satin,³
Présent qu'en un procès sur certain privilège
Firent à son mari les régents d'un collège,
Et qui, sur cette jupe, à maint rieur encor
Derrière elle faisait dire ARGUMENTABOR ?

Mais peut-être j'invente une fable friyole.
Démens donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu ;
Vingt ans j'ai vu ce couple, uni d'un même vice,
A tous mes habitants montrer que l'avarice

procès contre un autre rôtisseur : « Apporte-moi deux couples de poulets, cela rendra ton affaire bonne. » Ce fat l'oublia. Il dit à l'autre la même chose ; ce dernier les lui envoya et un dindonneau. Le premier envoie ses poulets après coup ; il perdit, et pour raison, le bon juge lui dit : « La cause de votre partie était « meilleure de la valeur d'un dindonneau. »

1. Elle eût du buvetier emporté les serviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

(RACINE, *Plaideurs*, acte I, scène IV.)

Ces deux vers de Racine ont été faits pour elle. Elle avait, en effet, emporté les serviettes du buvetier. — « Sa femme le suivait partout : elle coucha avec lui à Maubuisson ; le matin, comme ils partaient, les moutons allaient aux champs : « Ah ! les beaux agneaux ! » dit-elle. Il lui en fallut mettre un dans le carrosse. » (TALLEMANT, t. V, p. 50, édit. Monmerqué.)

2. A IX JOURS de fête. Molière dit :

Et doit porter le noir aux bons jours seulement.

3. La plupart des femmes portaient alors un masque de velours noir, lorsqu'elles sortaient. (BOILEAU, 1713.)

4. Il y avait certaines circonstances où les thèses présentées aux différentes facultés pour l'obtention des grades étaient imprimées sur du satin. On en peut voir un exemplaire de ce genre à la bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.

Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
 Et nous réduire à pis que la mendicité.
 Des voleurs, qui chez eux pleins d'espérance entrèrent,¹
 De cette triste vie enfin les délivrèrent :
 Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
 Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux !

LA FEMME REVÊCHE.

Nouveau prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
 Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue,²
 Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
 En voilà déjà trois peints d'assez heureux traits :

.
 Il faut y joindre encor la revêche bizarre,³
 Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri,
 Gronde, choque, dément, contredit un mari.
 Il n'est point de repos ni de paix avec elle ;⁴
 Son mariage n'est qu'une longue querelle.

1. Ce fut le 24 août 1665, à neuf heures du matin, que deux voleurs les assassinèrent. Ils furent pris dans la maison même, n'ayant pu ouvrir la porte pour sortir, parce qu'il y avait un secret à la serrure. Ils furent, trois jours après, rompus vifs sur un échafaud, à la pointe de l'île du Palais, devant le cheval de bronze. Quelques jours avant, le roi avait ordonné à M. le premier président de Lamoignon de faire informer contre le lieutenant criminel, à cause de ses malversations. (BROSSETTE.) — Le vers suivant était d'abord ainsi :

A la fin un beau jour tous deux les massacrerent.

Pradon disait :

*A la fin un beau jour est plein de pauvreté
 Ce vers de ton esprit sent la stérilité.*

Gacon avait aussi critiqué le mot et le récit :

D'ailleurs, par sa longueur cette histoire sanglante
 Cause plus à l'esprit d'ennui que d'épouvante.
 On rend grâce aux voleurs qui viennent à la fin
 Du couple trop avare achever le destin.

2. Louis Bourdaloue, de la compagnie de Jésus, né à Bourges le 20 août 1632, mort le 13 mai 1704. Les sermons du père Bourdaloue ont été publiés par P. H. Bretonneau. Paris, 1707-1734, 16 vol. in-8°.

3. Brossette prétend, sans nul fondement, que la belle-sœur de Despréaux, la femme du greffier Jérôme Boileau, est l'original de ce portrait.

4. La Fontaine, dans la fable du *Mal Marié*, a peint une femme de ce caractère.

Rien ne la contentait, rien n'était comme il faut :
 On se levait trop tard, on se couchait trop tôt ;
 Puis du blanc, puis du noir, puis encore autre chose
 Les valets enrageaient ; l'époux était à bout ;
 Monsieur ne songe à rien, monsieur dépense tout,
 Monsieur court, monsieur se repose.

Semper habet lites, alternaque jurgia lectus,
 In quo nupta jacet : minimum dormitur in illo.
 Tunc gravis illa viro, tunc orba tigride pejor.

JUVENAL, livre II, satire VI, vers 269

Laisse-t-elle un moment respirer son époux,
 Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux ;
 Et, sur le ton grondeur lorsqu'elle les harangue,
 Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue :
 Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
 Pourrait d'un nouveau tome augmenter Richelet.²

PORTRAIT DE LA FEMME SAVANTE.

Qui s'offrira d'abord ? Bon, c'est cette savante
 Qu'estime Roberval, et que Sauveur³ fréquente.
 D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni ?
 C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,⁴
 Un astrolabe⁵ en main, elle a, dans sa gouttière,
 A suivre Jupiter⁶ passé la nuit entière.
 Gardons de la troubler. Sa science, je croi,
 Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi,
 D'un nouveau microscope on doit, en sa présence,

1. Brossette attribuée à la femme de Jérôme Boileau les mots *Frelampier*, *Pimbesche*, *Orbesche*, etc. Cette assertion, aussi bien que la précédente, paraît d'autant moins fondée que Louise Bayen, femme de Jérôme Boileau, vivait encore à l'époque où parut la X^e satire ; elle fut inhumée le vendredi 31 décembre 1700 et était morte la veille. — En tout cas elle n'avait pas inventé le mot *Frelampier*. C'est un terme populaire et vieilli, il signifie un homme de peu et qui n'est bon à rien. Il est dans le dictionnaire d'Oudin, XVI^e siècle. Ce mot a signifié, dans son origine, le moine qui avait soin d'allumer les lampes du couvent, et est pour *frère lampier*. (E. LITTRÉ.) — Brossette lui attribue encore les mots *épétier*, *homme d'épée*, et *bacoule*.

2. Auteur qui a donné un dictionnaire français. (BOILEAU, 1713.) — César-Pierre Richelet, avocat, l'un des membres de l'Académie des beaux esprits qui se réunissait chez l'abbé d'Aubignac ; né à Cheminon (Marne) en 1665, mort à Paris le 23 novembre 1698. La première édition de son dictionnaire a paru à Genève en 1680, in-4^o, et la dernière a été publiée à Lyon, par l'abbé Goujet, en 1759, 3 vol. in-folio. On doit, en outre, à Richelet un *Dictionnaire des rimes*, une traduction de l'*Histoire de la conquête de la Floride* de Garcilasso de la Vega, une édition de la traduction française de d'Ablancourt de l'*Afrique* de Marmol, et un *Recueil des plus belles lettres des meilleurs auteurs français*. (M. CHÉRON.)

3. Illustres mathématiciens. (BOILEAU, 1713.) — Gilles Personne, de l'Académie des sciences, né à Roberval (Oise), en 1602, mort à Paris le 27 octobre 1675. — Joseph Sauveur, de l'Académie des sciences, maître de mathématiques du roi d'Espagne et de M^{sr} le duc de Bourgogne, né à la Flèche (Sarthe) le 24 mars 1653, mort le 9 juillet 1713. Il ne parla que passé l'âge de sept ans et s'est surtout occupé d'acoustique. (M. CHÉRON.)

4. Fameux astronome. (BOILEAU, 1713.) — Jean-Dominique Cassini, né à Perinaldo, dans le comté de Nice, le 8 juin 1625, mort à Paris le 14 septembre 1712. Louis XIV le fit venir à Paris, et il fut installé à l'Observatoire, que sa famille ne devait plus quitter, le 14 septembre 1672. Voir son éloge par Fontenelle.

5. Instrument autrefois employé pour mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon.

6. Une des sept planètes. (BOILEAU, 1713.) — Ce nombre de sept s'est accru depuis Boileau.

Tantôt chez Dalancé¹ faire l'expérience ;
 Puis d'une femme morte avec son embryon
 Il faut chez Du Verney² voir la dissection.
 Rien n'échappe aux regards de notre curieuse.³

LA PRÉCIEUSE.

Mais qui vient sur ses pas ? c'est une précieuse,
 Reste de ces esprits jadis si renommés
 Que d'un coup de son art Molière a diffamés.⁴
 De tous leurs sentiments cette noble héritière
 Maintient encore ici leur secte façonnrière.
 C'est chez elle toujours que les fades auteurs
 S'en vont se consoler du mépris des lecteurs.
 Elle y reçoit leur plainte ; et sa docte demeure
 Aux Perrins, aux Coras, est ouverte à toute heure.
 Là, du faux bel esprit se tiennent les bureaux :

1. Chez qui on faisait beaucoup d'expériences de physique. (BOILEAU, 1713. — C'était le fils d'un chirurgien célèbre qui lui avait laissé une grande fortune, il la consacra tout entière à des expériences de physique. (M. CHERON.)

2. Médecin du roi, connu pour être très savant dans l'anatomie. (BOILEAU, 1713.) — Joseph-Guichard Duverney, professeur d'anatomie au Jardin du roi, de l'Académie des sciences, né à Tours (Indre-et-Loire) le 5 août 1648, mort à Paris le 10 septembre 1730. Voir son éloge par Fontenelle. (M. CHERON.)

3. Charles Perrault applique ce portrait à M^{me} de La Sablière. Il blâme Boileau d'avoir ainsi attaqué une dame qui se plaisait, aux heures de son loisir, à entendre parler d'astronomie et de physique, qui avait même une très grande pénétration pour ces sciences. Elle n'en faisait aucune ostentation, et on n'estimait guère moins en elle le soin de cacher ces dons que l'avantage de les posséder. Elle était estimée de tout le monde. Voici le charmant éloge qu'a fait d'elle La Fontaine :

Iris, je vous louerais ; il n'est que trop aisé :
 Mais vous avez cent fois notre encens refusé ;
 En cela peu semblable au reste des mortelles,
 Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles,
 Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur....
 C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point ;
 D'autres propos chez vous récompensent ce point.
 Propos, agréables commerces,
 Où le hasard fournit cent matières diverses ;
 Jusque-là qu'en votre entretien
 La bagatelle à part : le monde n'en croit rien.
 Laissons le monde et sa croyance,
 La bagatelle, la science,
 Les chimères, le rien, tout est bon ; je soutiens
 Qu'il faut de tout aux entretiens :
 C'est un parterre où Flore épand ses biens ;
 Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
 Et fait du miel de toute chose.

Liv. X, p. 1.

La Fontaine avait l'esprit plus libéral que Boileau. L'humeur de Boileau contre M^{me} de La Sablière viendrait, suivant Perrault, du soin qu'elle avait pris de relever dans l'épître V de ce poète des expressions inexactes, par suite de l'ignorance où Despréaux était des principes de l'astronomie. Voir le passage de l'épître V.

4. Voyez la comédie des *Précieuses*. (BOILEAU, 1713.)

Là, tous les vers sont bons, pourvu qu'ils soient nouveaux.
 Au mauvais goût public la belle y fait la guerre;
 Plaint Pradon ¹ opprimé des sifflets du parterre;
 Rit des vains amateurs du grec et du latin;
 Dans la balance met Aristote et Cotin;
 Puis, d'une main encor plus fine et plus habile,
 Pèse sans passion Chapelain et Virgile; ²
 Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés.
 Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés,
 Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la satire,
 Autre défaut, sinon qu'on ne le saurait lire;
 Et, pour faire goûter son livre à l'univers,
 Croit qu'il faudrait en prose y mettre tous les vers.

LA FEMME DE CONDITION.

quoï bon m'étaler cette bizarre école
 Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une folle?
 De livres et d'écrits bourgeois admirateur,
 Vais-je épouser ici quelque apprentive auteur? ³
 Savez-vous que l'épouse avec qui je me lie
 Compte entre ses parents des princes d'Italie;
 Sort d'aïeux dont les noms...? Je t'entends, et je voi ⁴
 D'où vient que tu t'es fait secrétaire du roi:
 Il fallait de ce titre appuyer ta naissance. ⁵
 Cependant (t'avouerais-je ici mon insolence?),

1. Il s'agit ici de M^{me} Deshoulières. « Fille de Du Ligier, seigneur de la Garde, et mariée fort jeune à un lieutenant-colonel, elle entra dans le monde avec tous les avantages que donnent le rang, la naissance, l'esprit et la beauté. Elle eut de bonne heure un goût très vif pour la poésie, et apprit promptement, et au milieu de la dissipation et des plaisirs, le latin, l'italien, l'espagnol. » (WALCKENAER. *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine.*) — Tout le monde connaît le fameux sonnet de M^{me} Deshoulières contre la *Phèdre* de Racine.

2. Ces vers font allusion aux jugements de Perrault sur les anciens et les modernes.

Laudat Virgilium, perituræ ignoscit Elissæ;
 Committit vates et comparat; inde Maronem,
 Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.

(JUVÉNAL, satire VI, v. 436-438.)

3. *Apprentif*, et au féminin *apprentive*, c'était la forme ancienne de ce mot. L'un et l'autre aujourd'hui sont inusités. L'étymologie est *apprendre*, par cet adjectif de basse latinité *apprehendivus*. La poésie doit regretter le féminin *apprentive*.

4. *Voi*, ancienne orthographe plus conforme que la nouvelle à l'analogie latine *video*, je *voi*, l's étant réservée à la 2^e personne, *vides*, tu *vois*.

5. Brossette cite un Georges d'Entragac qui, s'étant enrichi dans la recette générale des aides de Paris, s'anoblit au moyen d'une charge de secrétaire du roi, pour épouser une demoiselle de condition. (SAINT-SURIN.) On peut voir dans les *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 221, l'histoire de Dangeau, qui ressemble un peu à celle-là.

Si quelque objet pareil chez moi, deçà les monts,
 Pour m'épouser entrait avec tous ces grands noms,
 Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères,
 Je lui dirais bientôt : Je connais tous vos pères ;
 Je sais qu'ils ont brillé dans ce fameux combat ¹
 Où sous l'un des Valois Enghien sauva l'État.
 D'Hozier ² n'en convient pas ; mais, quoi qu'il en puisse être,
 Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître. ³
 Ainsi donc, au plus tôt délogeant de ces lieux,
 Allez, princesse, allez, avec tous vos aïeux,
 Sur le pompeux débris des lances espagnoles,
 Coucher, si vous voulez, aux champs de Cérisoles.

SATIRE XI⁵.

(1698)

A MONSIEUR DE VALINCOUR⁶.

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MARINE
 ET DES COMMANDEMENTS DE MONSIEUR LE COMTE DE TOULOUSE.

Oui, l'honneur, Valincour, est chéri dans le monde :

1. Combat de Cérisoles, gagné par le duc d'Enghien en Italie. (BOILEAU, 1713.)
 — Le 14 avril 1545.

2. Dans l'édition de 1694, il y avait : *Varillas n'en dit rien*. On aurait pu croire que Varillas ne parlait pas de ce fameux combat. Brossette le fit observer à Boileau, qui fit ce changement d'autant plus heureux qu'il s'agit ici d'un point de généalogie.

3. Uxorem quare locupletem ducere nolim
 Quæritis? Uxori nubere nolo meæ.

(MARTIAL, livre VIII, épig. XII.)

La finesse de cette épigramme réside dans les mots *ducere* et *nubere*, *ducere* convient à l'homme, *nubere* se dit de la femme. — Voir les raisons données par M^{me} Jourdain pour ne pas vouloir un gendre gentilhomme. (MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme*.) « Les alliances avec plus grand que soi sont sujettes toujours à de fâcheux inconvénients. Je ne veux point qu'un gendre puisse à ma fille reprocher ses parents, et qu'elle ait des enfants qui aient honte de m'appeler grand'maman... je veux un homme en un mot qui m'ait obligation de ma fille, et à qui je puisse dire : — Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi. » (Acte III, scène XII.)

4. Quis ferat uxorem, cui constant omnia? Malo,
 Malo Venusinam, quam te, Cornelia mater
 Gracchorum, si cum magnis virtutibus affers
 Grande supercilium, et numeras in dote triumphos.
 Tolle tuum, precor, Annibalem, victumque Syphacem
 In castris, et cum tota Carthagine migra.

(JUVÉNAL, satire VI, v. 176-171.)

5. Composée en 1698, à l'occasion du procès intenté aux Boileau sur leur noblesse, par une compagnie de financiers.

6. Jean-Baptiste-Henri du Troussel de Valincour, de l'Académie française et de

Chacun, pour l'exalter, en paroles abonde ;
 A s'en voir revêtu chacun met son bonheur ;
 Et tout crie ici-bas : L'honneur ! vive l'honneur !

Entendons discourir, sur les bancs des galères,
 Ce forçat abhorré, même de ses confrères ;
 Il plaint, par un arrêt injustement donné,
 L'honneur en sa personne à ramer condamné :¹
 En un mot, parcourons et la mer et la terre ;
 Interrogeons marchands, financiers, gens de guerre,
 Courtisans, magistrats : chez eux, si je les croi,²
 L'intérêt ne peut rien, l'honneur seul fait la loi.

Cependant, lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne,³
 J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
 Je n'aperçois partout que folle ambition,
 Faiblesse, iniquité, fourbe, corruption,⁴
 Que ridicule orgueil de soi-même idolâtre.
 Le monde, à mon avis, est comme un grand théâtre,⁵
 Où chacun en public, l'un par l'autre abusé,
 Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.
 Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
 Impudemment le fou représenter le sage,
 L'ignorant s'ériger en savant fastueux,⁶
 Et le plus vil faquin trancher du vertueux.⁷

celle des sciences, né à Paris en 1653, mort en 1730. On a de lui : *Lettre à M^{me} la marquise de... sur la princesse de Clèves*. Paris, 1678, in-12 ; la *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*. Paris, 1681, in-12 ; des observations sur l'*Œdipe* de Sophocle, quelques traductions en vers, des contes, etc. (M. CHÉRON.) — Voici ce qu'en dit Voltaire : « Une épître que Despréaux lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. »

1. Suivant Brossette, le duc d'Ossone, vice-roi de Naples et de Sicile, visitant un jour les galères du port, eut la curiosité d'interroger les forçats sur les causes de leur détention. Ils étaient tous, à les entendre, les plus honnêtes gens du monde. Un seul eut la franchise d'avouer qu'il aurait été pendu, si on lui avait rendu justice. « Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là, dit le duc en lui rendant la liberté, il gâterait tous ces honnêtes gens. »

2. Nous avons expliqué cette forme, satire VIII, v. 9, et satire X, 3^e fragment.

3. Allusion au mot de Diogène le Cynique, qui portait une lanterne en plein jour, et qui disait qu'il cherchait un homme. (BOILEAU, 1713.)

4. Le Misanthrope dit aussi chez Molière :

Je ne trouve partout que lâche flatterie,
 Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie.

5. Pétrone a dit : « Mundus universus exercet histrioniam. »

6. Fastueux, qui fait étalage de son savoir.

7. *Trancher du vertueux*, c'est prendre des airs de vertu. Corneille dit : *trancher du nouveau gouverneur* (*Théodore*, acte I, scène II) ; *tranchant des entendus* (*Le Menteur*, acte III, scène III), Voltaire dit que c'est une expression familière.

Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce
 Bientôt on les connaît, et la vérité perce.¹
 On a beau se farder aux yeux de l'univers :
 A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts
 Le public malin jette un œil inévitable ;
 Et bientôt la censure, au regard formidable,²
 Sait, le cravon en main, marquer nos endroits faux,
 Et nous développer avec tous nos défauts.³
 Du mensonge toujours le vrai demeure maître ;
 Pour paraître honnête homme, en un mot, il faut l'être ;⁴
 Et jamais, quoi qu'il fasse, un mortel ici-bas
 Ne peut aux yeux du monde être ce qu'il n'est pas.
 En vain ce misanthrope aux yeux tristes et sombres⁵
 Veut, par un air riant, en éclaircir les ombres :
 Le ris sur son visage est en mauvaise humeur ;
 L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur ;
 Ses mots les plus flatteurs paraissent des rudesses
 Et la vanité brille en toutes ses bassesses.⁶
 Le naturel toujours sort et sait se montrer :
 Vainement on l'arrête, on le force à rentrer ;

1. Il ne faut pas négliger de remarquer la richesse des rimes chez Boileau ; c'est un mérite de sa poésie. — Lucrèce a dit :

Nam veræ voces tum demum pectore ab ipso
 Eliciuntur ; et eripitur persona, manet res.
 (Livre III, v. 56.)

2. Il y avait d'abord *épagneule admirable*. Boileau a bien fait de changer cet hémistiche.

3. *Développer*, c'est-à-dire ôter l'enveloppe, est ici d'une justesse très heureuse. Horace a dit de Lucilius, un poète satirique :

. . . . Quid, quum est Lucilius ausus
 Detrahere et pellem nitidus qua quisque per ora
 Cederet introrsum turpis...
 (Satires, livre II, satire I.)

4. Ce vers fait honneur au poète. Voltaire le cite avec beaucoup d'autres du même genre, et il ajoute : « Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. »

5. Brossette nous apprend que l'auteur ne manquait jamais de dire, en récitant ce vers : *En vain ce faux Caton*, et désignait ainsi, suivant L. Racine, le premier président de Harlay, qui, auditeur immobile de la satire IX, s'était contenté de dire froidement après la lecture : *Voilà de beaux vers*. Voici quelques-uns des traits de son caractère empruntés à Saint-Simon : « D'ailleurs sans honneur effectif, sans mœurs dans le secret, sans probité qu'extérieure, sans humanité même ; en un mot un hypocrite parfait, sans foi, sans loi, sans Dieu et sans âme, cruel mari, père barbare, frère tyran, ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler, et n'en ayant de la vie perdu l'occasion. »

6. Ceci s'accorde bien avec ce que dit Saint-Simon du premier président de Harlay : « Il affecta le désintéressement et la modestie qu'il déshonora, l'une par sa conduite, l'autre par un orgueil raffiné, mais extrême, et qui, malgré lui, sautait aux yeux. »

Il rompt tout, perce tout, et trouve enfin passage.¹
 Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.
 Revenons de ce pas à mon texte égaré.
 L'honneur partant, disais-je, est du monde admiré ;
 Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
 Quel est-il, Valincour ? pourras-tu me le dire ?
 L'ambitieux le met souvent à tout brûler ;
 L'avare, à voir chez lui le Pactole² rouler ;
 Un faux brave, à vanter sa prouesse frivole ;
 Un vrai fourbe, à jamais ne garder sa parole ;³
 Ce poète, à noircir d'insipides papiers ;⁴
 Ce marquis, à savoir frauder ses créanciers ;
 Un libertin, à rompre et jeûnes et carême ;⁵
 Un fou perdu d'honneur, à braver l'honneur même.
 L'un d'eux a-t-il raison ? Qui pourrait le penser ?
 Qu'est-ce donc que l'honneur que tout doit embrasser ?
 Est-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence,
 D'exceller en courage, en adresse, en prudence ;
 De voir à notre aspect tout trembler sous les cieux ;
 De posséder enfin mille dons précieux ?
 Mais avec tous ces dons de l'esprit et de l'âme
 Un roi même souvent peut n'être qu'un infâme,⁶
 Qu'un Hérode, un Tibère effroyable à nommer.
 Où donc est cet honneur qui seul doit nous charmer ?
 Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Évremond⁷ nous prône,

1. Naturam expellas furca ; tamen usque recurret,
 Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.
 (HORACE, livre I, épître x, v. 24-25.)

Chassez le naturel, il revient au galop.
 (DESTOUCHES, *Le Glorieux*, acte III, scène v.)

La Fontaine, livre II, fable xvii :

Coups de fourches, ni d'étrivières,
 Ne lui font changer de manières.
 Et fussiez-vous embâtonnés,
 Jamais vous n'en serez les maîtres.
 Qu'on lui ferme la porte au nez,
 Il reviendra par les fenêtres.

2. Fleuve de Lydie, où l'on trouve de l'or, ainsi que dans plusieurs autres fleuves. (BOILEAU, 1713.)

3. « Comment Boileau a-t-il pu dire qu'un fourbe fait consister l'honneur à tromper ? Il nous semble qu'il met son intérêt à manquer de foi, et son honneur à cacher ses fourberies. » (VOLTAIRE, *Dict. philos., Honneur.*)

4. L'auteur disait quelquefois en récitant :

Linière, à barbouiller d'insipides papiers.

5. *Libertin* est pris dans son sens originel, qui affecte une liberté impie sur les choses de la religion. « Voilà un discours d'impie ; voilà un raisonnement digne d'un hérétique ou d'un *libertin*. (BOSSU, *Panég. de saint Thomas de Cantorb.*, III.)

6. C'est beau de liberté dans un siècle tout royal. (LE BRUN.)

7. Saint-Evremond a fait une Dissertation dans laquelle il donne la préférence

Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone.¹

Dans le monde il n'est rien de beau que l'équité :

Sans elle, la valeur, la force, la bonté,

Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,

Ne sont que faux brillants, et que morceaux de verre.

Un injuste guerrier, terreur de l'univers,²

Qui, sans sujet, courant chez cent peuples divers,

S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,

N'est qu'un plus grand voleur que du Terte et Saint-Ange.³

Du premier des Césars on vante les exploits ;

Mais dans quel tribunal, jugé suivant les lois,

Eût-il pu disculper son injuste manie ?

Qu'on livre son pareil en France à La Reynie,⁴

Dans trois jours nous verrons le phénix des guerriers

Laisser sur l'échafaud sa tête et ses lauriers.

C'est d'un roi⁵ que l'on tient cette maxime auguste,

Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.

à Pétrone sur Sénèque. (BOILEAU, 1713.) — Charles Marguetel de Saint-Denis, seigneur de Saint-Evremond, né à Saint-Denis-le Gast (Manche), le 1^{er} d'avril 1613, mort le 20 de septembre 1703, et inhumé à Westminster. En 1662, il passa en Angleterre pour éviter la Bastille et ne rentra plus en France. Ses œuvres ont été réunies pour la première fois en 1709, à Londres, 3 vol. in-4°. Delcye a publié en 1761 un vol. in-12 intitulé : *L'Esprit de Saint-Evremond*. (M. CHÉRON.) — M. Ch. Giraud a donné une élégante et précieuse édition de cet auteur. — « On n'osait, dit Racine le fils, louer devant Boileau les ouvrages de Saint-Evremond, qui alors séduisaient encore plusieurs admirateurs. De pareils ouvrages, suivant lui, ne devaient pas vivre longtemps. » L'épicurisme de Saint-Evremond rendait Boileau trop sévère. L'Académie française a mis au concours pour l'année 1866 une étude sur la vie et les ouvrages de cet écrivain. Voir notre Étude qui a partagé le prix d'éloquence, en tête d'un recueil de morceaux choisis publié par nous chez MM. Garnier frères.

1. Lucius-Annæus Seneca, le philosophe, précepteur de Néron. Il naquit à Cordoue, deux ou trois ans avant J.-C. et se donna la mort en 65 par ordre de son disciple. Il a laissé des lettres et divers traités de morale ; il est probable que les tragédies connues sous son nom sont d'un autre Sénèque. — Petronius, surnommé Arbiter, était né aux environs de Marseille. Il fut enveloppé comme Sénèque dans la conspiration de Pison et mourut, comme lui, en se faisant ouvrir les veines. Outre le *Satyricon*, il a laissé un poème sur l'éducation et quelques traités philosophiques. (M. CHÉRON.)

2. Alexandre. (BOILEAU, 1713.)

3. Fameux voleurs de grands chemins. (BOILEAU, 1713.) — Ils ont péri sur la roue. — Alexandre reprochait sa condition à un pirate : « Je suis un pirate, dit-il, parce que je n'ai qu'un vaisseau ; si j'avais une armée navale, je serais un conquérant. »

4. Gabriel-Nicolas de La Reynie était né à Limoges en 1625. Il fut pourvu de la charge de maître des requêtes en 1661. Six ans après, le roi voulant établir un bon ordre dans la ville de Paris, ôta la police au lieutenant civil et créa une charge de lieutenant de police dont M. de La Reynie fut pourvu en 1667. En 1680, le roi récompensa ses services dans cette charge, d'un brevet de conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 14 de juin 1706, âgé de quatre-vingt-un ans. Il avait été l'un des commissaires de la chambre ardente établie à l'Arsenal pour la recherche des personnes accusées de sortilège et de poisons. (Note de l'édition de 1772.)

5. Agésilas, roi de Sparte. (BOILEAU, 1713.) — « Pourquoi, disait-il du roi de Perse, appelé le *grand roi*, serait-il plus grand que moi, s'il n'est ni plus juste, ni plus tempérant. » (PLUTARQUE, *Œuvres morales*, t. II, trad. de Ricard, p. 453.)

Rassemblez à la fois Mithridate et Sylla :
 Joignez-y Tamerlan, Genséric, Attila :
 Tous ces fiers conquérants, rois, princes, capitaines,
 Sont moins grands à mes yeux que ce bourgeois d'Athènes¹
 Qui sut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,
 Toujours vers la justice aller d'un pas égal.
 Oui, la justice en nous est la vertu qui brille,
 Il faut de ses couleurs qu'ici-bas tout s'habille ;
 Dans un mortel chéri, tout injuste qu'il est,
 C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît.
 A cet unique appât l'âme est vraiment sensible :
 Même aux yeux de l'injuste un injuste est horrible,
 Et tel qui n'admet point la probité chez lui
 Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.
 Disons plus : il n'est point d'âme livrée au vice
 Où l'on ne trouve encor des traces de justice.
 Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau ;
 Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau.²
 Mais jusqu'en ces pays où tout vit de pillage,
 Chez l'Arabe et le Scythe, elle est de quelque usage ;
 Et du butin acquis en violant les lois,
 C'est elle entre eux qui fait le partage et le choix.
 Mais allons voir le vrai jusqu'en sa source même.
 Un dévot aux yeux creux, et d'abstinence blême,
 S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.
 L'Évangile au chrétien ne dit en aucun lieu :
 Sois dévot ; elle dit : Sois doux, simple, équitable.³

1. Socrate. (BOILEAU, 1713.) — « Je conçois aisément Socrate en la place d'Alexandre ; Alexandre en la place de Socrate, je ne puis. Qui demandera à celui-là, ce qu'il sait faire, il répondra : Subjuguer le monde. Qui le demandera à cestuy-ci, il dira : Mener l'humaine vie conformément à sa naturelle condition. » (MONTAIGNE, *Essais*, livre III, ch. II.)

2. Urbain-Louis Le Febvre de Caumartin, conseiller d'Etat, intendant des finances, né en 1653, mort sous-doyen du conseil le 2 de septembre 1720. Ce magistrat a été en rapport avec les hommes les plus distingués du règne de Louis XIV. — Jean-Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin, doyen de l'église collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, des Académies française, des sciences et des inscriptions, bibliothécaire du roi, doyen des conseillers d'Etat, né à Paris en septembre 1662, mort à l'Isle-Belle-sous-Melun, le 14 de mars 1743. Outre ses mémoires dans le *Journal des savants*, on a de lui : *Lettre... touchant la vie et la mort du P. François Levesque*, prêtre de l'Oratoire. Paris, Petit, 1684, in-12, et la première partie d'un roman : *les Aventures d'Abdalla, fils d'Anix*. Il fut le protecteur de Tournefort, qui lui témoigna sa reconnaissance en donnant son nom à la famille des *Bignoniacées*. — Henri-François Daguesseau, chancelier de France, né à Limoges, le 27 de novembre 1668, mort à Paris le 9 de février 1751. Ses œuvres ont été recueillies pour la première fois à Paris, 1759-1789. 13 volumes in-4°. (M. CHÉRON.)

3. « Boileau est le seul poète qui ait jamais fait évangile féminin. On ne dit point la sainte Evangile, mais le saint Evangile. Ces inadvertances échappent aux meilleurs écrivains. Il n'y a que des pédants qui en triomphent. » (VOLTAIRE.) —

Car d'un dévot souvent au chrétien véritable
 La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
 Que du pôle antarctique au détroit de Davis. ¹
 Encor par ce dévot ne crois pas que j'entende
 Tartufe, ou Molinos ² et sa mystique bande :
 J'entends un faux chrétien, mal instruit, mal guidé,
 Et qui, de l'Évangile en vain persuadé,
 N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice ;
 Un chrétien qui s'en sert pour disculper le vice ; ³
 Qui toujours près des grands, qu'il prend soin d'abuser,
 Sur leurs faibles honteux sait les autoriser,
 Et croit pouvoir au ciel, par ses folles maximes,
 Comblés de sacrements ⁴ faire entrer tous les crimes ;
 Des faux dévots pour moi voilà le vrai héros.

Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
 Concluons qu'ici-bas le seul honneur solide,
 C'est de prendre toujours la vérité pour guide :
 De regarder en tout la raison et la loi ;
 D'être doux pour tout autre, et rigoureux pour soi ;
 D'accomplir tout le bien que le ciel nous inspire ;
 Et d'être juste enfin : ce mot seul veut tout dire.
 Je doute que le flot des vulgaires humains
 A ce discours pourtant donne aisément les mains, ⁵

Le critique se trompe ; le genre d'évangile a été longtemps féminin. « M. Joli (évêque d'Agén) prêcha à l'ouverture (de l'assemblée du clergé en 1675) ; mais comme il ne se servit que d'une vieille évangile et qu'il ne dit que de vieilles vérités, son sermon parut vieux. » (M^{me} de SÉVIGNÉ, *Lettres*, 14 juin 1665.)

1. Déroit sous le pôle arctique, près de la Nouvelle-Zemble. (BOILEAU, 1713.) — John Davis, célèbre navigateur anglais, découvrit, en août 1585, le déroit qui a conservé son nom.

2. La mystique bande de Molinos, c'étaient les quiétistes. Miguel Molinos, né dans le diocèse de Saragosse en 1627, mort en 1696 dans les prisons de l'Inquisition ; il publia en 1675 la *Guide spirituelle*, et donna naissance à la secte des quiétistes.

3. Dans une lettre du 18 juillet 1701, Brossette écrivait à Boileau sur ce portrait : « Je ne vous demande rien sur celui-là, car je pense avoir attrapé l'original que vous copiez, et à qui vous levez le masque. Je crois bien que je ne me trompe pas dans ma conjecture. » Le silence de Brossette nous laisse dans l'ignorance. Peut-être Despréaux ne faisait-il qu'un portrait fort général des directeurs et des confesseurs complaisants. Racine fait dire à Mathan, le conseiller des rois :

J'étudiai leur cœur, je flattai leurs caprices ;
 Je leur semai de fleurs le bord des précipices ;
 Près de leurs passions rien ne me fut sacré.

4. L'édition de 1701 in-4^o, suivie par presque tous les éditeurs de Boileau, donne ce vers ainsi : *Avec le sacrement...* M. Berriat-Saint-Prix a rectifié cette leçon en profitant d'un carton de l'édition in-12 de 1701 où Boileau, à l'âge de soixante-cinq ans, fit cette heureuse correction.

5. Les commentateurs blâment *un flot qui donne les mains*, ils n'ont pas tort, Molière a dit aussi :

Pourvu que votre cœur veuille donner les mains
 Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains.
 (*Misanthrope*, acte V, scène dernière.)

Et, pour t'en dire ici la raison historique,
Souffre que je l'habille en fable allégorique.

Sous le bon roi Saturne, ami de la douceur,
L'honneur, cher Valincour, et l'équité sa sœur,
De leurs sages conseils éclairant tout le monde,
Régnaient, chéris du ciel, dans une paix profonde.
Tout vivait en commun sous ce couple adoré :
Aucun n'avait d'enclos ni de champ séparé ¹.
La vertu n'était point sujette à l'ostracisme ²,
Ni ne s'appelait point alors un jansénisme ³.
L'honneur, beau par soi-même, et sans vains ornements,
N'étalait point aux yeux l'or ni les diamants ⁴ ;
Et, jamais ne sortant de ses devoirs austères,
Maintenait de sa sœur les règles salutaires.
Mais une fois au ciel par les dieux appelé,
Il demeura longtemps au séjour étoilé.

Un fourbe cependant, assez haut de corsage,
Et qui lui ressemblait de geste et de visage,
Prend son temps, et partout ce hardi suborneur
S'en va chez les humains crier qu'il est l'honneur ;
Qu'il arrive du ciel, et que, voulant lui-même
Seul porter désormais le faix du diadème,
De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.
A ces discours trompeurs le monde ajoute foi.
L'innocente équité, honteusement bannie,
Trouve à peine un désert où fuir l'ignominie.
Aussitôt sur un trône éclatant de rubis
L'imposteur monte, orné de superbes habits.

1. Ne signare quidem aut partiri limite campum
Fas erat, in medium quærebant...
(VIRGILE, *Géorgiques*, livre I, v. 126-127.)

. Quum furem nemo timeret
Caulibus et pomis, sed aperto viveret horto.
(JUVÉNAL, satire VI, v. 17-18.)

2. Loi par laquelle les Athéniens avaient droit de reléguer tel de leurs citoyens qu'ils voulaient. (BOILEAU, 1713.)

3. Toutes les éditions publiées du vivant de Boileau, celles de 1713, et même celle de Brossette, portent :

Ni ne s'appelait point alors un *.

4. Boileau s'est imité lui-même :

Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements.
(*Art poétique*, chant II, v. 3-4.)

L'honneur est représenté dans des médailles antiques sous la figure d'un jeune homme, qui porte d'une main la haste de la divinité, et de l'autre la corne d'abondance. (BROSSETTE.)

La hauteur, le dédain, l'audace l'environnent ;
 Et le luxe et l'orgueil de leurs mains le couronnent.
 Tout fier il montre alors un front plus sourcilleux ¹.
 Et le Mien et le Tien, deux frères pointilleux ²,
 Par son ordre amenant les procès et la guerre,
 En tous lieux de ce pas vont partager la terre ;
 En tous lieux, sous les noms de bon droit et de tort,
 Vont chez elle établir le seul droit du plus fort.
 Le nouveau roi triomphe. et, sur ce droit inique,
 Bâtit de vaines lois un code fantastique ;
 Avant tout aux mortels prescrit de se venger,
 L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger,
 Et dans leur âme, en vain de remords combattue,
 Trace en lettres de sang ces deux mots : « Meurs » ou « tue ³. »
 Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter,
 Qu'on vit naître ici-bas le noir siècle de fer.
 Le frère au même instant s'arma contre le frère ;
 Le fils trempa ses mains dans le sang de son père :
 La soif de commander enfanta les tyrans,
 Du Tanaïs ⁴ au Nil porta les conquérants ;
 L'ambition passa pour la vertu sublime ;
 Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime.

1. Ce mot vient du latin *supercilium*, par lequel les Latins, à l'exemple des Grecs, exprimaient l'orgueil, l'arrogance et la morgue. On lit dans Corneille (*Victoires du roi*, en 1667) :

Pouvez-vous regretter ces démarches pompeuses,
 Ces fastueux dehors, ces grandeurs sourcilleuses ?

2. Lors du mien et du tien, nasquirent les procez,
 A qui l'argent départ bon ou mauvais succès.
 Le fort battit le faible et luy livra la guerre.
 De là l'ambition fist envahir la terre,
 Qui fut, avant le temps que survindrent ces maux,
 Un hospital commun à tous les animaux ;
 Quand le mari de Rhée, etc.

(RÉGNIER, satire VI, v. 115-121.)

« Mien, tien ; ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants ; c'est là ma place au soleil. Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » (PASCAL.) — « Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisait de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur, vous êtes tous perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne. » (J.-J. ROUSSEAU.)

3. Va contre un arrogant éprouver ton courage ;
 Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage ;
 Meurs ou tue...

(CORNEILLE, *Le Cid*, acte I, scène 1.)

4. Le Tanaïs est un fleuve du pays des Scythes BOILEAU, 1713.)

On ne vit plus que haine et que division,
 Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion ¹.
 Le véritable honneur sur la voûte céleste
 Est enfin averti de ce trouble funeste.
 Il part sans différer, et, descendu des cieus,
 Va partout se montrer dans les terrestres lieux :
 Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode ;
 On n'y peut plus souffrir ses vertus hors de mode ;
 Et lui-même, traité de fourbe et d'imposteur,
 Est contraint de ramper aux pieds du séducteur.
 Enfin, las d'essuyer outrage sur outrage,
 Il livre les humains à leur triste esclavage ;
 S'en va trouver sa sœur, et dès ce même jour ²,
 Avec elle s'envole au céleste séjour.
 Depuis, toujours ici riche de leur ruine,
 Sur les tristes mortels le faux honneur domine,
 Gouverne tout, fait tout, dans ce bas univers ;
 Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers ³,
 Mais en fût-il l'auteur, je conclus de sa fable
 Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'honneur véritable.

1. . . . De duro est ultima ferro (ætas).
 Protinus irrupit venæ pejoris in ævum
 Omne nefas ; fugere pudor, verumque, fidesque ;
 In quorum subiere locum fraudesque, dolique,
 Insidiæque, et vis et amor sceleratus habendi.
 Vivitur ex raptò : non hospes ab hospite tutus ;
 Non socer a genero : fratrum quoque gratia rara est.
 Imminet exitio vir conjugis, illa mariti ;
 Filius ante diem patrios inquirat in annos.
 (OVIDE, *Métamorphoses*, livre I, v. 128.)

2. Il y a là une suite de vers prosaïques. Le Brun fait remarquer que ce hémistiche, *S'en va trouver sa sœur*, a une lenteur opposée à l'action du personnage.

3. Dans une satire contre l'honneur, Régnier avait dit :

Mais, mon Dieu ! que ce traistre est d'une étrange sorte !
 Tandis qu'à le blâmer la raison me transporte,
 Que de lui je mesdis, il me flatte et me dit
 Que je veux par ces vers acquérir son crédit.

(RÉGNIER, satire VI, vers 229-232.)

Ipsi illi philosophi, etiam in illis libellis quos de contemnenda gloria scribunt, nomen suum inscribunt... prædicari de se volunt.

(CICÉRON, *Pro Archia poeta*.)

Ce que Pascal traduit ainsi : « Ceux qui écrivent contre la gloire veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit, et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu ; et moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie ; et peut-être ceux qui le liront l'auront aussi. »

AVIS AU LECTEUR¹

Je m'étais persuadé que la fable de l'huître, que j'avais mise à la fin de cette épître au roi, pourrait y délasser agréablement l'esprit des lecteurs qu'un sublime trop sérieux peut enfin fatiguer, joint que la correction que j'y avais mise semblait me mettre² à couvert d'une faute dont je faisais voir que je m'apercevais le premier ; mais j'avoue qu'il y a eu des personnes de bon sens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins balancé longtemps si je l'ôte-rais, parce qu'il y en avait plusieurs qui la louaient avec autant d'excès que les autres la blâmaient ; mais enfin je me suis rendu à l'autorité d'un prince³ non moins considérable par les lumières de son esprit que par le nombre de ses victoires. Comme il m'a déclaré franchement que cette fable, quoique très bien contée, ne lui sem- blait pas digne du reste de l'ouvrage, je n'ai point résisté⁴ ; j'ai mis une autre fin à ma pièce, et je n'ai pas cru, pour une vingtaine de vers, devoir me brouiller avec le premier capitaine de notre siècle. Au reste, je suis bien aise d'avertir le lecteur qu'il y a quantité de pièces impertinentes qu'on s'efforce de faire courir sous mon nom, et entre autres une satire contre les maltôtes ecclésiastiques⁵. Je ne crains pas que les habiles gens m'attribuent toutes ces pièces, parce que mon style bon ou mauvais est aisé à reconnaître ; mais comme le nombre des sots est fort grand, et qu'ils pourraient aisément s'y méprendre, il est bon de leur faire savoir que, hors les onze pièces⁶ qui sont dans ce livre, il n'y a rien de moi entre les mains du public, ni imprimé, ni en manuscrit.

1. Cet *Avis* a paru en tête de la 2^e édition séparée (1672) de l'épître I^{re}.

2. Voilà une prose bien négligée.

3. Le grand Condé.

4. Boileau a replacé cette fable dans l'épître II.

5. La même désignée dans le *Catalogue* du Boileau, comme faite contre les frais des enterrements ; cette pièce, connue sous le nom de *Satire contre les maltôtes*, attaque surtout ces frais. On l'attribue au P. Louis de Sanlecque, cependant elle n'a jamais été imprimée parmi ses œuvres. (M. CHÉRON.)

6. Discours au roi, satires I à IX, épître I^{re}. Le discours sur la satire y est joint.

ÉPITRES

ÉPITRE I¹,

AU ROI.

Grand roi, c'est vainement qu'abjurant la satire
Pour toi seul désormais j'avais fait vœu d'écrire.
Dès que je prends la plume, Apollon éperdu
Semble me dire : Arrête, insensé ; que fais-tu ?²
Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages ?
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.³

Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à ton char,
Je ne pusse attacher « Alexandre » et « César ;⁴ »
Qu'aisément je ne pusse, en quelque ode insipide
T'exalter aux dépens et de « Mars » et « d'Alcide, »
Te livrer le « Bosphore », et, d'un vers incivil,
Proposer au « sultan » de te céder le Nil ;

1. Composée après le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668, à la demande de Colbert, pour détourner le roi de la guerre. Cette épître a été présentée à Louis XIV par M^{me} de Thianges, sœur de M^{me} de Montespan.

2. Cum canerem reges et prælia, Cynthius aurem
Vellit et admonuit.

(VIRGILE, *Églogue* VI, v. 3-4.)

3. Où vas-tu t'embarquer ? regagne le rivage.
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrage.

Telle est, selon Brossette, la première leçon ; mais à l'impression, Boileau mit les deux rimes au pluriel (les rivages... naufrages) et on les lit ainsi aux éditions de 1672 à 1698. Desmarets observa : 1° que *rivages* au pluriel ne valait rien, parce qu'il suffit à un vaisseau en danger de gagner un port ou un rivage ; 2° que, dès que le poète n'était pas encore embarqué, il ne pouvait regagner le rivage... Pradon renouvela cette critique, dont on voit que Boileau a profité. (BERRIAT-SAINTE-PRIX.)

4. Corneille avait dit en 1650 :

Je lui montre Pompée, Alexandre, César,
Mais comme des héros attachés à son char.
(Prologue d'*Andromède*.)

Treize ans après il rappelait cet éloge :

Qu'un jour Alexandre et César
Sembleraient les vaincus attachés à son char.
(CORNEILLE, *Remerciement au roi*, 1663.)

Édition antérieure à 1701 :

Ce n'est pas que ma main, comme un autre, à ton char
Grand roi, ne pût lier Alexandre et César ;
Ne pût, sans se peiner, dans quelque ode insipide, etc

Mais, pour te bien louer, une raison sévère
 Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire ;
 Qu'après avoir joué tant d'auteurs différents
 Phébus même aurait peur s'il entraît sur les rangs ;
 Que par des vers tout neufs, avoués du Parnasse,
 Il faut de mes dégoûts justifier l'audace ;
 Et, si ma muse enfin n'est égale à mon roi,
 Que je prête aux Cotins des armes contre moi.

Est-ce là cet auteur, l'effroi de la Pucelle,
 Qui devait des bons vers nous tracer le modèle,
 Ce censeur, diront-ils, qui nous réformait tous ?
 Quoi ! ce critique affreux n'en sait pas plus que nous !
 N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
 Comme lui dans nos vers pris « Memphis » et « Byzance »,
 Sur les bords de « l'Euphrate » abattu le « turban »,
 Et coupé, pour rimer, « les cèdres du Liban » ? ¹
 De quel front aujourd'hui vient-il, sur nos brisées,
 Se revêtir encor de nos phrases usées ?

Que répondrais-je alors ? Honteux et rebuté,
 J'aurais beau me complaire en ma propre beauté,
 Et, de mes tristes vers admirateur unique,
 Plaindre, en les relisant, l'ignorance publique :
 Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur,
 Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur,
 Et d'aller du récit de ta gloire immortelle
 Habiller chez Francœur ² le sucre et la cannelle. ³

1. Allusion à ces vers :

O combien lors aura de veuves
 La gent qui porte le turban !
 Que de sang rougira les fleuves
 Qui lavent les pieds du Liban !
 Que le Bosphore en ses deux rives
 Aura de sultanes captives !
 Et que de mères à Memphis,
 En pleurant, diront la vaillance
 De son courage et de sa lance
 Aux funérailles de leur fils !

(MALHERBE, *Ode à Marie de Médicis*.)

Boileau se souvenait sans doute de cette critique de Théophile contre Malherbe et son école :

Ils travaillent un mois à chercher comme à fils
 Pourra s'apparier la rime de Memphis ;
 Ce Liban, ce turban, et ces rivières mornes,
 Ont souvent de la peine à retrouver leurs bornes.

2. Claude Julienne, dit Francœur, épicier, fournisseur de la maison du roi, demeurerait rue Saint-Honoré, devant la croix du Trahoir (à la hauteur de la rue de l'Arbre-Sec), à l'enseigne du *Franc-Cœur*. L'un de ses ancêtres devait ce sur nom de Francœur à Henri III, qui dit un jour : « Julienne est un franc cœur. » Despréaux ignorait ce détail ; ce fut Brossette qui le lui apprit.

3. Ne rubeam pingui donatus munere, et una
 Cum scriptore meo capsâ porrectus aperta,

Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
 J'imite de Conrart le silence prudent : ¹
 Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière,
 Et regarde le champ, assis sur la barrière.

Malgré moi toutefois un mouvement secret
 Vient flatter mon esprit, qui se tait à regret.
 Quoi ! dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile, ²
 Des vertus de mon roi spectateur inutile,
 Faudra-t-il sur sa gloire attendre à m'exercer
 Que ma tremblante voix commence à se glacer ?
 Dans un si beau projet, si ma muse rebelle
 N'ose le suivre aux champs de Lille et de Bruxelles, ³
 Sans le chercher aux bords de l'Escaut et du Rhin,
 La paix l'offre à mes yeux plus calme et plus serein.
 Oui, grand roi, laissons là les sièges, les batailles :
 Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles :
 Et souvent, sur tes pas marchant sans ton aveu,
 S'aille couvrir de sang, de poussière et de feu.
 A quoi bon, d'une muse au carnage animée,
 Échauffer ta valeur, déjà trop allumée ?
 Jouissons à loisir du fruit de tes bienfaits,
 Et ne nous laissons point des douceurs de la paix.

Delelar in vicum vendentem thus et odores,
 Et piper, et quidquid chartis amicitur ineptis.

(HORACE, l. II, épit. I, v. 267-270.)

1. Fameux académicien qui n'a jamais rien écrit. (BOILEAU, 1713.) — Valentin Conrart, chez qui s'assemblaient les littérateurs qui furent le noyau de l'Académie française, naquit à Paris en 1603 et mourut le 23 de septembre 1675. Il était calviniste. Conrart n'a publié de son vivant que quelques pièces détachées, jointes à d'autres ouvrages. Depuis il a paru en 1681, in-12 : *Lettres familières de Conrart à M. Félibien*, et en 1825, dans la Collection Petitot : *Mémoires sur l'histoire de son temps*. La Bibliothèque de l'Arsenal possède les papiers de Conrart (M. CHÉRON.)

Linère avait déjà dit du même personnage :

Conrart, comment as-tu pu faire
 Pour acquérir tant de renom,
 Toi qui n'as, pauvre secrétaire,
 Jamais imprimé que ton nom ?

2. *Infertile* était d'un grand et bel usage en poésie :

Et comme mes soupirs ma peine est infertile.
 (RÉGNIER, *Élég.*, I.)

Sus donc, ne perdons plus en discours infertiles
 Ce temps qu'il faut donner aux effets plus utiles.
 (MAIRET, *Sophonisbe*, v. 5.)

André Chénier s'en est également servi :

Sans l'amitié, quel antre ou quel sable infertile
 N'eût été pour le sage un désirable asile ?

« Epithète trop peu usitée de nos jours, dit Le Brun ; par oubli ou par dédain nous négligeons souvent nos richesses. »

3. Allusion à la campagne de Flandre, faite en 1667.

Pourquoi ces éléphants, ces armes, ce bagage,
 Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?
 Disait au roi Pyrrhus un sage confident, ¹
 Conseiller très sensé d'un roi très imprudent.
 Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle.
 — Quoi faire? — L'assiéger. — L'entreprise est fort belle,
 Et digne seulement d'Alexandre ou de vous :
 Mais, Rome prise enfin, seigneur, où courons-nous?
 — Du reste des Latins la conquête est facile.
 — Sans doute, on les peut vaincre : est-ce tout? — La Sicile
 De là nous tend les bras; et bientôt sans effort,
 Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port.
 — Bornez-vous là vos pas? — Dès que nous l'aurons prise,
 Il ne faut qu'un bon vent, et Carthage est conquise.
 Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter?
 — Je vous entends, seigneur, nous allons tout dompter :
 Nous allons traverser les sables de Libye,
 Asservir en passant l'Égypte, l'Arabie,
 Courir de là le Gange en de nouveaux pays.
 Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs,
 Et ranger sous nos lois tout ce vaste hémisphère :
 Mais, de retour enfin, que prétendez-vous faire?
 — Alors, cher Cinéas, victorieux, contents,
 Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps.
 — Eh! seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire,
 Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire? ²
 Le conseil était sage et facile à goûter.
 Pyrrhus vivait heureux s'il eût pu l'écouter ;
 Mais à l'ambition d'opposer la prudence,
 C'est aux prélats de cour prêcher la résidence. ³
 Ce n'est pas que mon cœur, du travail ennemi,
 Approuve un fainéant sur le trône endormi,

1. Plutarque, dans la *Vie de Pyrrhus*. (BOILEAU, 1713.) — Cf. Rabelais, I. I, ch. xxxiii. On retrouve aussi ce dialogue dans Montaigne.

2. Boileau avait mis d'abord : *Nous pourrons chanter, rire*. (Édit. de 1672.) Desmarets critiqua ce ton familier. Du reste, Desmarets et Pradon n'ont épargné aucun des passages de ce dialogue : « Le début *au roi Pyrrhus* est bien bas et bien chevillé, car les enfants disent eux-mêmes *au roi Arthus*... Il est contre le bon sens de faire faire par Cinéas tant de questions sur des projets qu'il devait très bien connaître... C'est ignorer l'histoire que de faire dire à Pyrrhus qu'il va à Rome tandis qu'il n'allait qu'à Tarente. » Desmarets refait en entier ce morceau. (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

3. « Ce terme se dit spécialement de la demeure des bénéficiers ecclésiastiques dans le lieu de leur bénéfice, et de leur assiduité à le desservir. » (*Dict. de Trévoux*.) Certains évêques aimaient mieux rester à la cour que d'aller vivre dans leur diocèse.

Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre,
 On peut être héros sans ravager la terre. ¹
 Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérants
 L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs :
 Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
 Chaque siècle est fécond en heureux téméraires ;
 Chaque climat produit des favoris de Mars ;
 La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars :
 On a vu mille fois des fanges Méotides
 Sortir des conquérants goths, vandales, gépides.
 Mais un roi vraiment roi, qui, sage en ses projets,
 Sache en un calme heureux maintenir ses sujets ;
 Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
 Il faut pour le trouver courir toute l'histoire. ²
 La terre compte peu de ces rois bienfaisants ;
 Le ciel à les former se prépare longtemps.
 Tel fut cet empereur ³ sous qui Rome adorée
 Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée ;
 Qui rendit de son joug l'univers amoureux ;
 Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux ; ⁴
 Qui soupirait le soir, si sa main fortunée
 N'avait par ses bienfaits signalé la journée.
 Le cours ne fut pas long d'un empire si doux. ⁵
 Mais où cherché-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous ?
 Grand roi, sans recourir aux histoires antiques,
 Ne t'avons-nous pas vu dans les plaines belgiques.
 Quand l'ennemi vaincu, désertant ses remparts,
 Au-devant de ton joug courait de toutes parts,

1. « Ce poète qu'on accuse de manquer de philosophie en eut assez, dit La Harpe, pour louer un roi conquérant bien moins sur ses victoires que sur les réformes salutaires et les établissements utiles que l'on devait à la sagesse de son gouvernement. Peut-être y avait-il quelque courage à dire *ces vers* au vainqueur de l'Espagne, au conquérant de la Franche-Comté et de la Flandre. » (*Lycée*, t. VII, p. 45.)

2. *Courir* est beaucoup plus élégant en poésie que parcourir.

J'ai couru les deux mers que sépare Corinthe
 (RACINE, *Iph.*, acte I, sc. I.)

3. Titus. (BOILEAU, 1713.)

4. Voltaire a dit au duc de Guise :

Le pauvre allait le voir et revenait heureux.
 (HENRI, III, 78.)

5. Titus ne régna que deux ans, deux mois et vingt jours. « De Vigneul Marville, qui trouve d'ailleurs ce portrait bien fait et ces vers extrêmement beaux, a le tort de leur préférer ce distique d'Ausone :

Felix imperio, felix brevitate regendi,
 Expers civilis sanguinis, orbis amor.

« Le roi, dit d'Alembert, se fit redire ces vers jusqu'à trois fois, loua beaucoup l'épître, et fit la guerre. » (*Eloge de Despréaux*.)

Toi-même te borner, au fort de ta victoire,
 Et chercher dans la paix une plus juste gloire ?
 Ce sont là les exploits que tu dois avouer ;
 Et c'est par là, grand roi, que je veux te louer.
 Assez d'autres, sans moi, d'un style moins timide,
 Suivront aux champs de Mars ton courage rapide ;
 Iront de ta valeur effrayer l'univers,
 Et camper devant Dôle au milieu des hivers. ²
 Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,
 Je dirai les exploits de ton règne paisible :
 Je peindrai les plaisirs en foule renaissants ; ³
 Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants
 On verra par quels soins ta sage prévoyance
 Au fort de la famine entretint l'abondance ; ⁵
 On verra les abus par ta main réformés, ⁶
 La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés,
 Du débris des traitants ton épargne grossie. ⁷
 Des subsides affreux la rigueur adoucie ; ⁸
 Le soldat, dans la paix, sage et laborieux ; ⁹
 Nos artisans grossiers rendus industriels ; ¹⁰
 Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
 Que payait à leur art le luxe de nos villes. ¹¹
 Tantôt je tracerai tes pompeux bâtiments, ¹²
 Du loisir d'un héros nobles amusements.
 J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
 De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées. ¹³

1. La paix de 1668. (BOILEAU, 1713.)

2. Le roi venait de conquérir la Franche-Comté en plein hiver (février 1668). (BOILEAU, 1713.)

3. Le carrousel de 1662, et les *Plaisirs de l'île enchantée*, à Versailles, en mai 1664.

4. La chambre de justice de 1661, établie contre les traitants.

5. Ce fut en 1663. (BOILEAU, 1713.) — C'est en 1662 que l'on fit venir des blés de Russie et de Pologne. Le roi avait fait établir des fours dans le Louvre, et on y fabriquait du pain vendu à un prix modique. (M. CHÉRON.)

6. Plusieurs édits donnés pour réformer le luxe. (BOILEAU, 1713.) — Le vers suivant désignerait-il les grands jours d'Auvergne en 1665 ? (M. CHÉRON.)

7. La chambre de justice (décembre 1661). (BOILEAU, 1713.)

8. Les tailles furent diminuées de quatre millions. (BOILEAU, 1713.) — On appelait tailles les impôts sur le produit de la propriété, du travail et de l'industrie de chaque habitant.

9. Les soldats employés aux travaux publics. (BOILEAU, 1713.)

10. Etablissement en France des manufactures. (BOILEAU, 1713.) — Les manufactures de tapisseries des Gobelins, et de porcelaine de France, en 1665 ; celle des glaces en 1666.

11. Les vers 141 et 142 sont ceux de Boileau que La Fontaine estimait le plus. (Lettre du 29 avril 1695, à Maucroix.)

12. La colonnade du Louvre, Versailles, etc. (BROSSETTE.)

13. Le canal du Languedoc. (BOILEAU, 1713.) — Proposé par Paul Riquet en 1664, commencé en 1665.

Déjà de tous côtés la chicane aux abois
 S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois. ¹
 Oh! que ta main par là va sauver de pupilles!
 Que de savants plaideurs désormais inutiles! ²
 Qui ne sent point l'effet de tes soins généreux?
 L'univers sous ton règne a-t-il des malheureux
 Est-il quelque vertu, dans les glaces de l'Ourse,
 Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
 Dont la triste indigence ose encore approcher,
 Et qu'en foule tes dons d'abord n'aillent chercher?
 C'est par toi qu'on va voir les muses enrichies
 De leur longue disette à jamais affranchies. ⁴
 Grand roi, poursuis toujours, assure leur repos.
 Sans elles un héros n'est pas longtemps héros:
 Bientôt, quoi qu'il ait fait, la mort, d'une ombre noire,
 Enveloppe avec lui son nom et son histoire. ⁵
 En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
 Achille mit vingt fois tout Iliion en deuil;
 En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hespérie
 Énée enfin porta ses dieux et sa patrie:
 Sans le secours des vers, leurs noms tant publiés
 Seraient depuis mille ans avec eux oubliés. ⁶

1. L'ordonnance de 1667. (BOILEAU, 1713.) — L'Ordonnance civile fut publiée en avril 1667; l'Ordonnance criminelle ne parut qu'en août 1670.

2. Dans la 1^{re} édition, venaient ensuite ces deux vers :

Muse, abaisse ta voix, je veux les consoler;
 Et d'un conte en passant il faut les régaler.

Puis la fable de l'huître qui est dans l'épître II, et d'autres vers qui ont disparu dans les éditions suivantes.

3. « Nommez-moi donc, milord, un souverain qui ait attiré chez lui plus d'étrangers habiles, et qui ait plus encouragé le mérite dans ses sujets. Soixante savants de l'Europe reçurent à la fois des récompenses de lui, étonnés d'en être connus. « Quoiqu'il ne soit pas votre souverain, leur écrivait M. Colbert, il veut être votre bienfaiteur; il m'a commandé de vous envoyer cette lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. » Un Bohémien, un Danois, recevaient de ces lettres datées de Versailles. Guillemini bâtit une maison à Florence des bienfaits de Louis XIV, il mit le nom de ce roi sur le frontispice... » (VOLTAIRE, *Lettre à milord Harvey*.)

4 Le roi, en 1663, donna des pensions à beaucoup de gens de lettres de toute l'Europe. (BOILEAU, 1713.) Dans cette liste on lit les noms d'Allaci, bibliothécaire du Vatican, du mathématicien Viviani, de Vossius, d'Huyghens, de Nicolas Heinsius, etc.; parmi les Français: Corneille, Fléchier, Racine, Chapelain, Cotin, Boyer. On n'y trouve ni La Fontaine ni Boileau.

5. Vixere fortes ante Agamemnona
 Multi, sed omnes illacrymabiles
 Urgentur ignotique longa
 Nocte, carent quia vate sacro.

(HORACE, l. IV, ode IX.)

6. J.-B. Rousseau, dans son ode au prince Eugène (liv. II, ode 11), a dit de même :

Mais combien de grands noms, couverts d'ombres funèbres,
 Sans les écrits divins qui les rendent célèbres,

Non, à quelques hauts faits que ton destin t'appelle,
Sans le secours soigneux d'une muse fidèle,
Pour t'immortaliser tu fais de vains efforts.
Apollon te la doit : ouvre-lui tes trésors.
En poètes fameux rends nos climats fertiles :
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.
Que d'illustres témoins de ta vaste bonté
Vont pour toi déposer à la postérité !

Pour moi qui, sur ton nom déjà brûlant d'écrire,
 Sens au bout de ma plume expirer la satire,
 Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
 Toutefois, si quelqu'un de mes faibles écrits
 Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
 Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage ;
 Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
 Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
 Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
 On dira quelque jour, pour les rendre croyables :²
 Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité,
 Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
 Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
 A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire³.

Dans l'éternel oubli languiraient inconnus !

Non, non, sans le secours des Filles de Mémoire
 Vous vous flattez en vain, partisans de la gloire,
 D'assurer à vos noms un heureux souvenir :
 Si la main des neuf sœurs ne pare vos trophées,
 Vos vertus étouffées
 N'éclaireront jamais les yeux de l'avenir.

Voir aussi Horace, liv. IV, ode VIII.

1. Sint Mecænates, non deerunt, Flacce, Marones.
 Virgiliumque tibi vel tua rura dabunt.

(MARTIAL, l. VIII, épigr. LV.)

2. Voici comment Pradon appréciait ce passage : « Il semble que Boileau fait un grand effort pour louer le roi et qu'il lui a fait grâce en ne le déchirant pas... Son 186^e vers est surtout fort insolent : *On dira quelque jour.* »

3. Boileau lut à Louis XIV les quarante derniers vers de cette épître la première fois qu'il lui fut présenté : « Voilà qui est très beau, dit le prince, cela est admirable. Je vous louerais davantage si vous ne m'aviez pas tant loué. Le public donnera à vos ouvrages les éloges qu'ils méritent ; mais ce n'est pas assez pour moi de vous louer. Je vous donne une pension de deux mille livres ; j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance, et je vous accorde le privilège pour l'impression de tous vos ouvrages.

ÉPITRE II¹.A MONSIEUR L'ABBÉ DES ROCHES².

A quoi bon réveiller mes muses endormies
 Pour tracer aux auteurs des règles ennemies ?³
 Penses-tu qu'aucun d'eux veuille subir mes lois,
 Ni suivre une raison qui parle par ma voix ?
 O le plaisant docteur, qui, sur les pas d'Horace,
 Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse !⁴
 Nos écrits sont mauvais ; les siens valent-ils mieux
 J'entends déjà d'ici Linière⁵ furieux
 Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long terme.
 De l'encre, du papier ! dit-il ; qu'on nous enferme !⁶
 Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers,
 Aura plus tôt rempli la page et le revers.
 Moi donc, qui suis peu fait à ce genre d'escrime,
 Je le laisse tout seul verser rime sur rime,
 Et souvent de dépit contre moi s'exerçant,
 Punir de mes défauts le papier innocent.
 Mais toi, qui ne crains point qu'un rimeur te noircisse,
 Que fais-tu cependant seul en ton bénéfice ?⁷
 Attends-tu qu'un fermier, payant, quoiqu'un peu tard,
 De ton bien pour le moins daigne te faire part ?

1. Composée en 1669, pour y intercaler l'apologue de l'huître, publiée en 1672. Voir l'*Avertissement* de l'épître I.

2. Jean-François-Armand Fumée Des Roches descendait d'Armand Fumée, premier médecin de Charles VII ; il mourut en 1711, âgé d'environ soixante-quinze ans. C'est à lui que Gabriel Guéret a dédié son *Parnasse réformé*.

3. Boileau travaillait déjà à son *Art poétique*.

4. Voir l'épître I, v. 21.

5. Voir la satire IX ; depuis la composition de cette satire, Linière avait fait une critique offensante de l'épître IV, écrite avant celle-ci.

6. Crispinus minimo me provocat : Accipe, si vis,
 Accipe jam tabulas ; detur nobis locus, hora,
 Custodes ; videamus uter plus scribere possit.

(HORACE, l. I, sat. IV, v. 14-16.)

Molière, *les Femmes savantes*, acte III, scène v.

VADIUS. Je te délie en vers, prose, grec et latin,
 TRISSOTIN. Eh bien, nous nous verrons seul à seul chez Barbin.

7. Bénéfice, charge spirituelle accompagnée d'un certain revenu que l'église donnait à un homme qui était tonsuré ou dans les ordres, afin de servir Dieu et l'Église. Les évêchés, cures, chanoinies, chapelles, étaient les divers genres de bénéfices.

Vas-tu, grand défenseur des droits de ton église,
 De tes moines mutins réprimer l'entreprise ? ¹
 Crois-moi, dût Auzanet t'assurer du succès, ²
 Abbé, n'entreprens point même un juste procès.
 N'imite point ces fous dont la sotte avarice
 Va de ses revenus engraisser la justice ;
 Qui, toujours assignants, ³ et toujours assignés,
 Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.
 Soutenons bien nos droits : sot est celui qui donne.
 C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne. ⁴
 Ce sont là les leçons dont un père manceau ⁵
 Instruit son fils novice au sortir du berceau.
 Mais pour toi, qui, nourri bien en deçà de l'Oise,
 As sucé la vertu picarde et champenoise,
 Non, non, tu n'iras point, ardent bénéficiaire,
 Faire enrouer pour toi Corbin ni Le Mazier. ⁶
 Toutefois, si jamais quelque ardeur bilieuse
 Allumait dans ton cœur l'humeur litigieuse,
 Consulte-moi d'abord, et, pour la réprimer,
 Retiens bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre, ⁷
 Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huître.

1. Des Roches avait dans le Midi deux ou trois abbayes assez considérables (d'environ 30,000 fr. de rentes). L'abbé commendataire avait la permission de disposer, pendant sa vie, des fruits de l'abbaye.

2. Fameux avocat au parlement de Paris. (BOILEAU, 1713.) — Barthélemy Auzanet, conseiller d'Etat, mort à Paris le 17 avril 1673, âgé de quatre-vingt-deux ans.

3. On mettrait aujourd'hui *assignant*, mais on sait quel était l'usage, au xvii^e siècle, sur le participe présent ; il était variable et prenait la marque du pluriel. — Voir dans Rabelais ce que dit Bridoye des procès et de l'art de les laisser mûrir, et d'épuiser les parties. (*Pantagruel*, l. III, ch. XLII.)

4. Un Normand qui sera de Caen même dira toujours : Je suis *devers Caen*, et ne dira pas : Je suis de Caen. (SAINT-MARC.) *Devers*, dans le sens de *du côté de*, était d'un usage général. Régnier, sat. X :

L'autre, se relevant, devers nous vint se rendre.

Molière (*Georges Dandin*) : « Tourne un peu ton visage devers moi. »
 La Fontaine, fable XI, p. 14 :

Pour s'enfuir devers sa tanière.

Hamilton, *Gramont*, 10 : « Ne tournez point tant la tête devers eux. »
 Voltaire, *Pauvre Diable* :

Plus que jamais confus, humilié,
 Devers Paris je m'en revins à pié.

5. On disait proverbialement : « Un Manceau vaut un Normand et demi. » — Voir les *Plaideurs* de Racine.

6. Deux autres avocats. (BOILEAU, 1713.) — Jacques Corbin était fils d'un auteur dont Boileau parle dans l'*Art poétique*. Le Mazier a déjà été nommé dans la satire I.

7. M. Despréaux avait appris cette fable de son père, auquel il l'avait ouï conter dans sa jeunesse ; elle est tirée d'une ancienne comédie italienne. (BROSSETTE.)

Tous deux la contestaient, lorsque dans leur chemin
 La Justice passa, la balance à la main.
 Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.
 Tous deux avec dépens ¹ veulent gagner leur cause.
 La Justice, pesant ce droit litigieux,
 Demande l'huître, l'ouvre, et l'avale à leurs yeux,
 Et par ce bel arrêt terminant la bataille :
 Tenez, voilà, dit-elle, à chacun une écaille.
 Des sottises d'autrui nous vivons au palais :
 Messieurs, l'huître était bonne. Adieu. Vivez en paix. ²

ÉPITRE III³.

A M. ARNAULD,

DOCTEUR DE SORBONNE ⁴

Oui, sans peine, au travers des sophismes de Claude,⁵
 Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude,

1. On dit qu'un homme a gagné son procès *avec dépens*, quand sa partie (c'est-à-dire son adversaire) a été condamné à lui rembourser ses frais.

2. D'Alembert et Chamfort ont comparé cette fable à celle de La Fontaine, l. IX, fabl. ix. Ils n'ont pas eu de peine à établir la supériorité de notre grand fabuliste sur Boileau. La pièce de La Fontaine est pleine de détails ingénieux, pittoresques et dramatiques. Celle de Despréaux est un peu sèche; mais l'un est à son aise dans un genre où il est inimitable, et l'autre, sans entreprendre de rivaliser avec un adversaire redoutable, expose plus brièvement une leçon de morale. Il serait injuste de ne pas tenir compte de cette différence. C'était si bien l'intention du poète qu'il accusait, selon Brossette, La Fontaine de manquer de justesse en ne présentant dans sa fable qu'un juge sous le nom de Perrin-Dandin, observant que ce sont tous les gens de justice qui causent des frais aux plaideurs. Il faut de plus savoir gré à Boileau d'avoir dénoncé les abus de la justice et de la chicane. Il y reviendra avec plus de force dans le *Lutrin*.

3. Composée en 1673.

4. De 1674 à 1694, ce titre est omis dans les éditions de Boileau. « Il fallut attendre la mort d'Arnauld pour lui donner un titre qu'il avait tant illustré par ses écrits. » (BERRIAT-SAINT-PRIX.) Antoine Arnauld naquit à Paris, le 6 février 1612, il fut reçu de la *maison de Sorbonne* en 1643, après bien des obstacles; il était docteur depuis 1641, Grammaire, belles-lettres, géométrie, logique, physique, métaphysique, théologie, droit civil et canonique, tout était de son ressort. Il se rendit redoutable aux protestants; devenu suspect à la cour, il se retira dans les Pays-Bas et mourut à Bruxelles en 1694. Ce fut en 1668 que Boileau vit Arnauld pour la première fois.

5. Il était alors occupé à écrire contre le sieur Claude, ministre de Charenton. (BOILEAU, 1713.) — Jean Claude, le plus célèbre des controversistes protestants et qui disputa contre Bossuet, Arnauld et Nicole, naquit à la Sauvetat (Lot-et-Garonne), en 1619, et mourut à la Haye, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes, le 13 de janvier 1687.

Le livre d'Antoine Arnauld auquel Boileau fait allusion dans sa note est sans doute *la Perpétuité de la foy de l'Église catholique touchant l'Eucharistie*

Et romps de leurs erreurs les filets captieux,
 Mais que sert que ta main leur dessille les yeux
 Si toujours dans leur âme une pudeur rebelle,
 Prêts d'embrasser l'Église, ¹ au prêche les rappelle ?
 Non, ne crois pas que Claude, habile à se tromper,
 Soit insensible aux traits dont tu le sais frapper ;
 Mais un démon l'arrête, et, quand ta voix l'attire,
 Lui dit : Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire ?
 Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,
 Lui peint de Charenton ² l'hérétique douleur ;
 Et, balançant Dieu même en son âme flottante, ³
 Fait mourir dans son cœur la vérité naissante. ⁴

Des superbes mortels le plus affreux lien,
 N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien.
 Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
 Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie,
 Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,
 Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.
 Par elle la vertu devient lâche et timide.
 Vois-tu ce libertin en public intrépide ⁵
 Qui prêche contre un Dieu que dans son âme il croit ?
 Il irait embrasser la vérité qu'il voit ;
 Mais de ses faux amis il craint la raillerie,
 Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie. ⁶



défendue contre le livre du sieur Claude. Paris, 1669, 1672 et 1684, 3 vol. in-4. (M. CHÉRON.)

1. Cette locution est remarquable ; nous dirions aujourd'hui *près de*, et si nous conservions *Prêt* nous mettrions *prêts à* ; mais le xvii^e siècle disait *prêt de* dans le sens de *disposé à*.

Qu'on rappelle mon fils, qu'il vienne se défendre ;
 Qu'il vienne me parler, je suis prêt de l'entendre.
 (PÈRE, acte V, sc. v.)

2. Lieu près de Paris, où ceux de la R. P. R. (religion prétendue réformée) avaient un temple. (BOILEAU, 1713.)— L'édification d'un temple à Charenton fut autorisée par lettres patentes d'Henri IV le 1^{er} août 1606. Ce premier temple qui n'était qu'un bâtiment insignifiant, fut détruit en 1621 dans une émeute contre le protestantisme. Jacques de Brosse fut alors chargé de construire un véritable temple, qui disparut lors de l'édit de Louis XIV, du 18 d'octobre 1685, qui révoquait l'édit de Nantes et ordonnait la destruction de tous les temples protestants.

3. Tu balançais son dieu dans son cœur alarmé.
 (VOLTAIRE, *Zaïre*, acte V, scène x.)

4. « Claude avait plus d'esprit et de conscience qu'on ne lui en suppose là. Ce livre de la *Perpétuité* était moins convaincant et plus choquant pour lui et pour les siens que Boileau ne se l'imagine. » (SAINTÉ-BEUVE, *Port-Royal*, V, p. 333.) — Il y a dans ces vers une richesse d'expressions poétiques que les ennemis de Boileau lui ont reprochée comme autant de fautes.

5. Libertin pris dans le sens d'esprit fort.

6. « Rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. » (PASCAL.)

C'est là de tous nos maux le fatal fondement.
 Des jugements d'autrui nous tremblons follement ;
 Et, chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
 Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices.¹
 Misérables jouets de notre vanité,
 Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.
 A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,²
 Faire de notre mal un secret ridicule ?
 Le feu sort de vos yeux pétillants et troublés,
 Votre pouls inégal marche à pas redoublés :³
 Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige ?
 Qu'avez-vous ? — Je n'ai rien. — Mais. — Je n'ai rien, vous-dis-je,⁴
 Répondra ce malade à se taire obstiné.
 Mais cependant voilà tout son corps gangrené ;⁵
 Et la fièvre, demain se rendant la plus forte,
 Un bénitier aux pieds va l'étendre à la porte.⁶
 Prévenons sagement un si juste malheur.
 Le jour fatal est proche, et vient comme un voleur.⁷
 Avant qu'à nos erreurs le ciel nous abandonne,
 Profitons de l'instant que de grâce il nous donne,
 Hâtons-nous ; le temps fuit, et nous traîne avec soi :

— « Les esprits forts savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie ? » (LA BRUYÈRE.) — Racine fait dire à Joad s'adressant aux Juifs :

Peuple lâche, en effet, et né pour l'esclavage
 Hardi contre Dieu seul.

(*Ath.*, acte III, scène VII.)

1. Nec te quæsiveris extra.

(*PERSE*, sat. I, v. 7.)

2. Neu, si te populus sanum, recteque valentem
 Dictitet, occultam febrem sub tempus edendi
 Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis.

(*HORACE*, liv. I, ép. VI, v. 21-23.)

3. Si dans cet instant même un feu séditieux
 Fait bouillonner mon sang et pétiller mes yeux.

(Épître IX, v. 41-42.)

4. Heus! bone, tu palles. — Nihil est. — Videas tamen istud.
 Quidquid id est...

(*PERSE*, sat. III, v. 94-95.)

5. Dans les éditions de 1683, 1685, 1694 et 1701, on lisait *cangrené*. Selon Vaugelas, il fallait écrire *gangrené* et prononcer *cangrené*.

6. Boileau dans ce passage imite et abrège Perse :

Sed tremor inter vina subit, calidumque triental
 Excutit e manibus : dentes crepuere relecti :
 Uncta cadunt laxis tunc pulmentaria labris.
 Hinc tuba, candelæ : tandemque beatulus alto
 Compositus lecto, crassoque lutatus amomo,
 In portam rigidos calces extendit.

(*Satire III*, v. 99.)

7. « Scitis quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet. » (S. PAVLUS, Epist. I ad Thess., v. 2.) « Si sciret paterfamilias qua hora fur venturus esset, vigilaret utique. » (MATTH., XXIV, 43.) « Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur, et nescies qua hora veniam ad te. » (*Apocal.*, III, 3.)

Le moment où je parle est déjà loin de moi .

Mais quoi ! toujours la honte en esclaves nous lie,
 Oui, c'est toi qui nous perds, ridicule folie :
 C'est toi qui fis tomber le premier malheureux,
 Le jour que, d'un faux bien sottement amoureux,
 Et n'osant soupçonner sa femme d'imposture,
 Au démon, par pudeur,² il vendit la nature.
 Hélas, avant ce jour qui perdit ses neveux,
 Tous les plaisirs couraient au-devant de ses vœux.
 La faim aux animaux ne faisait point la guerre³ ;
 Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
 N'attendait point qu'un bœuf, pressé de l'aiguillon,
 Traçât à pas tardifs un pénible sillon⁴ ;

1. Perse, sat. v. (BOILEAU, 1713.) — Vers 153 :

Vive memor lethi, fugit hora : hoc quod loquor inde est.

M. Sainte-Beuve raconte, d'après Brossette, l'anecdote suivante : « L'auteur qui se levait fort tard, très peu janséniste en ce point, était au lit quand il récita pour la première fois son épître à Arnauld qui l'était venu voir un peu matin. Il disait à merveille, et quand il en fut à ce vers : *Le moment où je parle.....*, il le récita d'un ton si léger et si rapide, qu'Arnauld transporté, et assez neuf à l'effet des beaux vers français, se leva brusquement de son siège, et fit deux ou trois tours de chambre, comme pour suivre ce moment qui fuyait. » (SAINT-BEUVE, *Port-Royal*, V, p. 334.)

2. « Ce mot, dit Vaugelas, exprime une chose pour laquelle nous n'en avons point encore qui fût si propre et si significatif : parce que *honte* est un terme équivoque qui désigne la bonne et la mauvaise honte, au lieu que *pudeur* ne désigne que la bonne honte. » Ce terme a été introduit dans notre langue par Desportes.

3. Le passage suivant est imité en partie de plusieurs autres de Virgile, d'Horace et d'Ovide :

Molli paulatim flavescet campus arista,
 Incultis rubens pendebit sentibus uva,
 Et duræ quercus sudabunt roscida mella...
 Non rastro patietur humus, non vinea falcem,
 Robustus quoque jam tauris juga solvet arator.
 (VIRGILE, églogue IV, v. 20-23.)

..... Ipsaque tellus
 Omnia liberius, nullo poscente, ferebat.
 Reddit ubi cererem tellus inarata quotannis,
 Et imputata floret usque vinea...
 (HORACE, épode XVI, v. 43-44.)

Mollia securæ peragebant otia gentes.
 Ipsa quoque immunis, rastroque intacta, nec ullis
 Saucia vomeribus, per se dabat omnia tellus...
 Mox etiam fruges tellus inarata ferebat :
 Nec renovatus ager gravidis canebat aristas,
 Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant,
 Flavaque de viridi stillabant ilice mella.
 (OVIDE, *Métam.*, I, v. 100-112.)

4. Virgile, *Géorgiques*, I, 45 :

Depresso incipiat jam tum mihi taurus aratro
 Ingemere...

Ce que Delille traduit ainsi :

Que j'entende le bœuf gémir sous l'aiguillon.

* Voilà la contre-partie du vers léger de tout à l'heure. On ne nous dit pas si, à ce traînant passage, Arnauld, comme surchargé, se renfonça dans son fau-

Depuis on n'a point vu de cœur si détaché ¹
 Qui par quelque lien ne tint à ce péché.
 Triste et funeste effet du premier de nos crimes !
 Moi-même, Arnauld, ici, qui te prêche en ces rimes,
 Plus qu'aucun des mortels par la honte abattu,
 En vain j'arme contre elle une faible vertu.
 Ainsi toujours douteux, chancelant et volage,
 A peine du limon où le vice m'engage
 J'arrache un pied timide, et sors en m'agitant, ²
 Que l'autre m'y reporte et s'embourbe à l'instant.
 Car si, comme aujourd'hui, quelque rayon de zèle
 Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
 Soudain, aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
 D'un geste, d'un regard, je me sens alarmer ;
 Et même sur ces vers que je te viens d'écrire,
 Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire. ³

1. Terme mystique : qui est dans le détachement, qui n'a plus d'attachement.

Il est toujours en soi détaché de soi-même.

(CORN. *Imitat.*, I, 3.)

« Ce ministre si fortuné et si détaché tout ensemble. » (Boss., *Or. fun. de Le Tell'er.*)

2. Nequicquam cœno cupiens evellere plantam.

(HORACE, liv. II, sat. VII, v. 27.)

« Ce dernier hémistiche était, à ce qu'il paraît, difficile à trouver. *J'arrache un pied timide*... Il fallait finir, faire tomber ce pied d'accord avec la rime. Boileau consulta Racine qui n'en vint pas à bout; mais quand Racine revint le lendemain, Boileau lui cria du plus loin qu'il l'aperçut : *Et sors en m'agitant*; il s'était tiré du mauvais pas poétique, du limon prosaïque qui ne l'embarrassait certes pas moins que l'autre limon. Nous tenons par cette seule épître bien des secrets du métier. (SAINTE-BEUVE. *Port-Royal.*)

3. Voici l'appréciation générale de cette épître par M. Sainte-Beuve : « Cette épître, quelque bonne volonté que nous y mettions, ne peut nous paraître forte de philosophie et de pensée; mais elle reste marquée de beaux vers. Elle n'est pas des meilleures de Boileau, elle n'est pas des pires. Le poète y veut soutenir que la mauvaise honte est la cause de tous les maux, de tous les vices, de tous les crimes : à la bonne heure ! C'est ainsi que, plus tard, il s'en prit à l'équivoque comme à la peste universelle. Mais on ne doit considérer l'idée que comme un thème propre à enchâsser et encadrer deux ou trois petits tableaux, un moyen de faire passer devant le poète quelques images et développements qui prêtent aux beaux vers : souvent l'idée générale n'est pas autre chose chez Boileau. Molière et La Fontaine prennent l'homme et la nature humaine par des ouvertures bien autrement larges et franches, véritablement par le flanc et par les entrailles; non point Boileau. » (*Port-Royal*, V, p. 332.)

ÉPITRE IV¹.AU LECTEUR².

Je ne sais si les rangs de ceux qui passèrent le Rhin à la nage devant Tholus sont fort exactement gardés dans le poème que je donne au public; et je n'en voudrais pas être garant, parce que franchement je n'y étais pas, et que je n'en suis encore que fort médiocrement instruit. Je viens même d'apprendre en ce moment que M. de Soubise³, dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé. Je m'imagine qu'il est ainsi de beaucoup d'autres, et j'espère de leur faire justice dans une autre édition. Tout ce que je sais, c'est que ceux dont je fais mention ont passé des premiers. Je ne me déclare donc caution que de l'histoire du fleuve en colère, que j'ai apprise d'une de ses naïades, qui s'est réfugiée dans la Seine. J'aurais bien pu aussi parler de la fameuse rencontre qui suivit le passage; mais je la réserve pour un poème à part. C'est là que j'espère rendre aux mânes de M. de Longueville⁴ l'honneur que tous les écrivains lui doivent, et que je peindrai cette victoire qui fut arrosée du plus illustre sang de l'univers; mais il faut un peu reprendre haleine pour cela⁵.

AU ROI.

En vain, pour te louer, ma muse toujours prêt
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête.⁶
Ce pays, où cent murs n'ont pu te résister,
Grand roi, n'est pas en vers si facile à dompter.

1. Composée au mois de juillet 1672 et publiée au mois d'août de la même année. (BROSSETTE.)

2. Texte de la première édition séparée, 1672.

3. François de Rohan, prince de Soubise, second fils d'Hercule de Rohan, duc de Montbazou et de Marie de Bretagne-Vertus, mort le 24 août 1712, dans sa quatre-vingt-huitième année. Il traversa le Rhin à la nage à la tête des gardes de la garde, dont il était capitaine-lieutenant.

4. Charles-Paris d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, né le 29 de janvier 1649, tué au passage du Rhin le 12 de juin 1672, au moment où il allait être élu roi de Pologne. Cf. lettres de M^{me} de Sévigné des 17 et 20 de juin, et 3 de juillet 1672.

5. Il n'a point exécuté ce projet.

6. En 1672 le roi avait déclaré la guerre aux Hollandais. Turenne, Condé, Luxembourg commandaient les trois corps d'armée que Louis avait formés pour cette expédition. La campagne ne dura que deux mois. Le roi conquit dans ce peu de temps trois provinces et prit plus de quarante villes.

Des villes que tu prends les noms durs et barbares
 N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres, ¹
 Et, l'oreille effrayée, il faut depuis l'Issel,
 Pour trouver un beau mot, courir jusqu'au Tessel.
 Oui, partout de son nom chaque place munie
 Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie.
 Et qui peut sans frémir aborder Voërdén ? ²
 Quel vers ne tomberait au seul nom de Heusden ? ³
 Quelle muse à rimer en tous lieux disposée
 Oserait approcher des bords du Zuiderzée ?
 Comment en vers heureux assiéger Doësbourg,
 Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg ?
 Il n'est fort, entre ceux que tu prends par centaines,
 Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines :
 Et partout sur le Whal, ainsi que sur le Lech,
 Le vers est en déroute, et le poète à sec. ⁴

Encor si tes exploits, moins grands et moins rapides,
 Laisseraient prendre courage à nos muses timides,
 Peut-être avec le temps, à force d'y rêver,
 Par quelque coup de l'art nous pourrions nous sauver.

1. Quid cupis in nostris dicique legique libellis,
 Et nonnullus honor creditur esse tibi :
 Ne valeam, si non res est gratissima nobis
 Et volo te chartis inseruisse meis.
 Sed tu nomen habes averso fonte sororum
 Impositum, mater quod tibi dura dedit ;
 Quod nec Melpomene, quod nec Polyhymnia possit,
 Nec pia cum Phæbo dicere Calliope.
 Ergo aliquod gratum Musis tibi nomen adopta :
 Non semper belle dicitur Hippodamus.

(MARTIAL, liv. IV, épigr. xxxi.)

2. Nous unissons dans une seule note tous ces noms qui faisaient le désespoir du poète. Issel, rivière de Hollande qui se jette dans le Zuiderzée ; Tessel, île hollandaise de l'océan Germanique ; Woërdén, ville forte de la Hollande, sur le Rhin ; Heusden, autre ville de Hollande ; Doësbourg, prise par Monsieur, le 22 de juin 1672 ; Zutphen, capitale du comté de ce nom, prise par Monsieur, le 26 de juin ; Wageninghen, Harderwic, villes du duché de Gueldre, qui se rendirent les 22 et 23 de juin ; Knotzembourg, fort sur le Wahal, assiégé le 15, pris le 17 de juin par Turenne ; le Wahal et le Lech sont deux branches du Rhin qui se mêlent à la Meuse. (M. CHÉRON.)

3. Boileau pâlit au seul nom de Voërdén ;
 Que dirait-il si, non loin d'Helderén,
 Il eût fallu suivre entre les deux Nèthes
 Bathiani, si savant en retraites ;
 Avec d'Estrée à Rosmal s'avancer ?
 La gloire parle, et Louis me réveille ;
 Le nom du roi charme toujours l'oreille ;
 Mais que Lawfelt est rude à prononcer !

(VOLTAIRE, *Épître à la duchesse du Maine.*)

4. « La difficulté vaincue, dit Le Brun, rend ces deux vers doublement plaisants. »

Mais, dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
 Pégase s'effarouche et recule en arrière;
 Mon Apollon s'étonne; et Nimègue est à toi¹
 Que ma muse est encore au camp devant Orsoi.²
 Aujourd'hui toutefois mon zèle m'encourage:
 Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.³
 Un trop juste devoir veut que nous l'essayons.⁴
 Muses, pour le tracer, cherchez tous vos crayons:⁵
 Car, puisqu'en cet exploit tout paraît incroyable,
 Que la vérité pure y ressemble à la fable,
 De tous vos ornements vous pouvez l'égayer.
 Venez donc, et surtout gardez bien d'ennuyer:
 Vous savez des grands vers les disgrâces tragiques,
 Et souvent on ennuie en termes magnifiques.
 Au pied du mont Adule,⁶ entre mille roseaux,
 Le Rhin tranquille, et fier du progrès de ses eaux,
 Appuyé d'une main sur son urne penchante,
 Dormait au bruit flatteur de son onde naissante,⁷
 Lorsqu'un cri, tout à coup suivi de mille cris,
 Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.
 Il se trouble, il regarde, et partout sur ses rives⁸
 Il voit fuir à grands pas ses naïades craintives,

1. Nimègue, capitale du duché de Gueldre, fut prise par Turenne le 7 de juillet de la même année.

2. Orsoi, place forte du duché de Clèves, fut prise en deux jours au commencement de juin 1672.

3. Le fait eu lieu le 12 juin 1672.

4. Presque toutes les éditions donnent *que nous l'essayons*; c'est une faute d'orthographe ou de grammaire qui n'a point encore été remarquée; les verbes en *ayer* font *yions* à la première personne du subjonctif; il faut donc écrire *l'essayions*. Nous n'osons pas changer le texte de Boileau. Cependant dans l'édition de Brossette nous trouvons *l'essayions*. La rime de crayons nous fait croire qu'il y a là une inadvertance de la part du poète, à moins que la grammaire n'exigeât pas alors cette orthographe.

5. Édition de 1671 à 1685 :

Le malheur sera grand, si nous nous y noyons.

Édition de 1694 à 1697 :

Il fait beau s'y noyer, si nous nous y noyons.

6. Montagne où le Rhin prend sa source. (BOILEAU, 1713.) — C'est le mont Saint-Gothard dans le canton des Grisons (Suisse). Adule, Adula, c'est le nom ancien, il convient à la diction du poète.

7. Huic deus ipse loci, fluvio Tiberinus amœno,
 Populeas inter senior se attollere frondes
 Visus; eum tenuis glauco velabat amictu
 Carbasus, et crines umbrosa tegebat arundo.

(VIRGILE, *Énéide*, VII, v. 31-34.)

8. Voltaire a trouvé ce passage digne d'être imité dans sa *Henriade* :

Soudain de mille cris le bruit épouvantable
 Vient arracher ses sens à ce calme agréable :
 Il se lève, il regarde, il voit de tous côtés
 Courir des assassins à pas précipités.

Qui, toutes accourant vers leur humide roi,
 Par un récit affreux redoublent son effroi.¹
 Il apprend qu'un héros, conduit par la victoire,
 A de ses bords fameux flétri l'antique gloire ;²
 Que Rhinberg et Wesel, terrassés en deux jours,
 D'un joug déjà prochain menacent tout son cours.
 Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête
 De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.
 Il marche vers Tholus,³ et tes flots en courroux
 Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.
 Il a de Jupiter la taille et le visage,⁴
 Et, depuis ce Romain, dont l'insolent passage
 Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,⁵
 Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

Le Rhin tremble et frémit à ces tristes nouvelles :
 Le feu sort à travers ses humides prunelles.
 C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois
 Ait appris à couler sous de nouvelles lois ;⁷

1. *Affreux*, qui jette la terreur. Étymologie : *affre*, grande terreur, grand effroi. — Pradon reprochait à Boileau de répéter en bien des endroits le mot *affreux*. — Autre observation de Pradon, sur ces mots : *Conduit par la victoire*, il dit : « Il serait bien plus glorieux pour le roi d'entraîner la victoire que de se laisser conduire par elle. Ce sont des délicatesses que Boileau n'a point vues. » Que Pradon a le goût bien plus délicat !

2. Molière n'approuva pas ce vers, parce qu'il signifie que la présence du roi a déshonoré le fleuve du Rhin. L'auteur lui représenta que ce sont les naïades de ce fleuve qui parlent du héros de la France comme d'un ennemi qui veut soumettre à son joug leur empire ; qu'ainsi il est naturel qu'elles disent que Louis a flétri l'ancienne gloire du Rhin. Mais Molière ne se rendit pas. (BROSSETTE.)

3. Les 4 et 6 de juin 1672.

4. Lieu sur la rive du Rhin (près du fort de Skink) où était un bureau (*Tol' huis*) de péage. (BROSSETTE.)

5. Imitation d'Homère, *Iliade*, II, v. 478 :

. Κρείων Ἀγαμέμνων
 Ὄμματα καὶ κεφαλὴν ἱκέλος Διὶ τριπικεράυνῳ,
 Ἄρει δὲ ζώνην, σθέρνον δὲ Ποσειδάωνι.

6. Jules César. (BOILEAU, 1713.) — Cf. *Commentaires de César*, I. IV, ch. 11, et I. VI. Voyez aussi, dans la *Correspondance*, une lettre à Brossette, du 8 d'avril 1703.

Brossette aurait voulu « un peu plus d'exactitude dans le fait historique. » Il savait que César avait mis dix jours à passer le Rhin, tandis que le poète dit sur un pont en *deux jours*, etc... Boileau, à qui il communiqua sa critique, lui répondit : « Je n'ai jamais voulu dire que Jules César n'ait mis que deux jours à ramasser et à lier ensemble les matériaux dont il fit construire le pont sur lequel il passa le Rhin. Il n'est question dans mes vers que du temps qu'il mit à faire passer ses troupes sur ce pont, et je ne sais même s'il y employa deux jours.

7. La conquête de la Flandre espagnole en 1667. — Corneille disait de ces victoires remportées en 1667 :

Ainsi par des succès que nous n'osions attendre,
 Ton Etat voit sa borne au milieu de la Flandre ;
 Et la Flandre qui craint de plus grands changements
 Voit ses fleuves captifs diviser ses Flamands.
 (Les Victoires du Roi en l'année 1667.)

Et de mille remparts mon onde environnée
 De ces fleuves sans nom suivra la destinée ?
 Ah ! périssent mes eaux ! ou, par d'illustres coups,
 Montrons qui doit céder des mortels ou de nous.

A ces mots essuyant sa barbe limoneuse, ¹
 Il prend d'un vieux guerrier la figure poudreuse.
 Son front cicatricé ² rend son air furieux ;
 Et l'ardeur du combat étincelle en ses yeux.
 En ce moment il part ; et, couvert d'une nue,
 Du fameux fort de Skink prend la route connue.
 Là, contemplant son cours, il voit de toutes parts
 Ses pâles défenseurs par la frayeur épars :
 Il voit cent bataillons qui, loin de se défendre,
 Attendent sur des murs l'ennemi pour se rendre.
 Confus, il les aborde ; et renforçant sa voix :
 Grands arbitres, dit-il, des querelles des rois, ³
 Est-ce ainsi que votre âme, aux périls aguerrie,
 Soutient sur ces remparts l'honneur et la patrie ? ⁴
 Votre ennemi superbe, en cet instant fameux,
 Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux :
 Du moins, en vous montrant sur la rive opposée,
 N'oseriez-vous saisir une victoire aisée ?
 Allez, vils combattants, inutiles soldats ;
 Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras :
 Et, la faux à la main, parmi vos marécages,
 Allez couper vos joncs, et presser vos laitages ; ⁵

1. « Cette image que l'auteur forme du dieu du fleuve n'a point d'art et est inutile. » (SAINTÉ-GARDE.) — « Est-ce que le dieu du Rhin est le dieu d'un marais bourbeux ? » (DESMARETS.) — « L'image grotesque du fleuve essuyant sa barbe choque la décence. » (MARMONTEL, *Élém. litt.*, III, 250.) — Voilà des critiques qui montrent bien de la délicatesse et du goût dans leurs remarques ! — Les commentateurs citent tous sur ce passage le *Rheni luteum caput* d'Horace, *Sat.*, lib. I, sat. x, v. 37. Ils auraient dû voir qu'Horace rapporte là l'expression ridicule d'un mauvais poète dont il se moque. Mais il n'eût point désapprouvé Boileau.

2. Couvert de cicatrices. *Cicatricé* était la forme du xvi^e siècle et même du xvii^e. « Et cet autre tout cicatricé, transi et pâle de faim. » (MONTAIGNE, I, 278.) — « Pour moi, si mon habit, partout cicatricé. » (RÉGNIER, sat. II.) — Paré écrivait *cicatrized*. « Qu'après l'ouverture le lieu soit mundifié, incarné, puis consolidé et cicatrized. » (PARÉ, V, 40.)

3. Ce vers contient une ironie très amère. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, les Hollandais firent frapper une médaille représentant d'un côté la Liberté batavique avec ses symboles et portant au revers cette inscription orgueilleuse : *Assertis legibus. Emendatis sacris. Adjutis. defensis, conciliatis regibus. Vindicta marium libertate. Pace egregia virtute armorum parta. Stabilita orbis Europæi quiete.*

4. Il y avait sur les drapeaux des Hollandais : *Pro honore et patria.* (BOILEAU, 1713.)

5. Tous les commentateurs ont fait remarquer le peu de rapport qu'il y a entre la faux et les laitages : Boileau lui-même disait à Brossette : « Non seu-

Ou, gardant les seuls bords qui vous peuvent couvrir,
Avec moi, de ce pas, venez vaincre ou mourir. ¹

Ce discours d'un guerrier que la colère enflamme ²
Ressuscite l'honneur déjà mort en leur âme ;
Et, leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur,
La honte fait en eux l'effet de la valeur.
Ils marchent droit au fleuve, où Louis en personne,
Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne. ³
Par son ordre Grammont ⁴ le premier dans les flots
S'avance soutenu des regards du héros :
Son coursier écumant sous son maître intrépide
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
Revel ⁵ le suit de près : sous ce chef redouté
Marche des cuirassiers l'escadron indompté.
Mais déjà devant eux une chaleur guerrière
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière, ⁶
Vivonne, Nantouillet, et Coislin, et Salart ; ⁷

lement je n'ai pu venir à bout de le dire mieux, mais je n'ai pas pu le dire autrement. — C'était un scrupule inutile. Il y a là une noble hardiesse de construction qui convient bien au pathétique de la situation.

1. Corneille apostrophe ainsi les Bataves :

Misérables ! quels lieux cacheront vos misères,
Où vous ne trouviez pas les ombres de vos pères,
Qui, morts pour la patrie et pour la liberté,
Feront un long reproche à votre lâcheté !
Cette noble valeur autrefois si connue,
Cette digne fierté, qu'est-elle devenue ?

(*Les Victoires du Roi en l'année 1672.*)

2. Desmarets reprochait à Boileau cette allégorie héroïque ; dans la préface de son poème épique *Clodis*, il disait au roi :

Et quand du dieu du Rhin l'on feint la fière image
S'opposant en fureur à ton fameux passage,
On ternit par le faux la pure vérité
De l'effort qui dompta ce grand fleuve indompté.
Forcer les éléments par un cœur héroïque,
Est bien plus que lutter contre un dieu chimérique.
A ta haute valeur c'est être injurieux
Que de mêler la fable à tes faits glorieux, etc.

3. On lit dans Corneille :

A ce nouveau projet le monarque s'enflamme,
Il l'examine, tâte, et résout en son âme,
Et, tout impatient d'en recueillir le fruit,
Il part dans le silence et l'ombre de la nuit,
Des guerriers qu'il choisit l'escadron intrépide
Glorieux d'un tel choix et ravi d'un tel guide,
Marche incertain des lieux où l'on veut son emploi,
Mais assuré de vaincre où l'emploiera son roi.

(*Les Victoires du Roi en l'année 1672.*)

4. M. le comte de Guiche. (BOILEAU, 1713.) — Il était fils aîné du maréchal de Grammont et lieutenant général de l'armée de M. le prince. Cf. lettre de M^{me} de Sévigné du 3 juillet 1672.

5. Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel, mort lieutenant-général en 1707.

6. M. le comte de Saux. (BOILEAU, 1713.) — François-Emmanuel de Blanchefort de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières, pair de France, gouverneur du Dauphiné, mort en 1681. (M. CHÉRON.)

7. Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar et de Vivonne, alors gé-

Chacun d'eux au péril veut la première part.
 Vendôme, ¹ que soutient l'orgueil de sa naissance,
 Au même instant dans l'onde impatient s'élançe :
 La Salle, Béringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois, ²
 Fendent les flots tremblants sous un si noble poids.
 Louis, les animant du feu de son courage, ³
 Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage. ⁴
 Par ses soins cependant trente légers vaisseaux
 D'un tranchant aviron déjà coupent les eaux :
 Cent guerriers s'y jetant signalent leur audace.
 Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace ;
 Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'instant,
 Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant.
 Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume,
 Et des coups redoublés tout le rivage fume. ⁵

néral des galères, mort maréchal de France en 1688. Il était, ainsi que le chevalier de Nantouillet, très lié avec Boileau. Cf. Lettre de M^{me} de Sévigné du 3 juillet 1672. — Armand de Combout, duc de Coislin, pair de France, chevalier des ordres du roi, mort le 16 septembre 1702, âgé de 67 ans.

1. Philippe de Vendôme, chevalier de Malte. Il était né le 23 d'août 1665 et n'avait pas tout à fait dix-sept ans lors du passage du Rhin. Nommé grand prieur de France en 1693, il mourut au Temple le 24 de janvier 1727. (M. CHÉRON.)

2. Le marquis de la Salle traversa le Rhin un des premiers, et fut blessé par les cuirassiers français qui le prirent pour un Hollandais. — Le marquis de Beringhen, premier écuyer du roi et colonel du régiment Dauphin. — Arnauld de Bautru, comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte, lieutenant général au gouvernement d'Auvergne, maître de la garde robe et maréchal de camp, tué au passage du fleuve. — D'Ambre ? — Louis d'Oger, marquis de Cavois ou de Cavoie, depuis grand maréchal des logis de la maison du roi, né en 1640, mort le 3 de février 1716. Il est question de lui dans la correspondance entre Boileau et Racine. (M. CHÉRON.)

3. Il rassemble avec eux ses bataillons épars
 Qu'il anime en marchant du feu de ses regards.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, VIII, v. 303-304.)

4. To say how Louis did not pass the Rhine.
 (PRIOR, *poème sur la bataille d'Hochstedt*.)

Ce que Voltaire, dans une lettre où il parle de ce poème, a traduit ainsi :

Satirique flatteur, toi qui pris tant de peine
 Pour chanter que Louis n'a point passé le Rhin.

Voici ce qu'on lit dans Corneille :

On demande, on s'efforce à passer des premiers.
 Grammont ouvre le fleuve à ces bouillants guerriers :
 Vendosme, d'un grand roi race toute héroïque,
 Vivonne, la terreur des galères d'Afrique,
 Briole, Chavigny, Nogent et Nantouillet,
 Sous divers ascendans montrent même souhait.
 De Termes, et Coaslin et Soubise et La Salle
 Et de Saulx et Revel ont une ardeur égale,
 Et Guitry, que la Parque attend sur l'autre bord,
 Sallard et Beringhen font un pareil effort.
 (Les Victoires du Roi en l'année 1672.)

5. Brossette et Monchesnai prétendent que Boileau se vantait d'avoir le premier parlé en vers de l'artillerie moderne et de ce qui en dépend, comme les canons, les bombes, la poudre, le salpêtre, dont les noms sont pour le moins, disait-il aussi beaux et les images aussi magnifiques que celles des dards, des

Déjà du plomb mortel plus d'un brave est atteint,¹
 Sous les fougueux coursiers l'onde écume et se plaint.
 De tant de coups affreux la tempête orageuse
 Tient un temps sur les eaux la fortune douteuse ;
 Mais Louis d'un regard sait bientôt la fixer :
 Le destin à ses yeux n'oserait balancer.
 Bientôt avec Grammont courent Mars et Bellone :
 Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne,
 Quand, pour nouvelle alarme à ses esprits glacés,
 Un bruit s'épand qu'Enghien et Condé² sont passés ;
 Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles,³

flèches, des boucliers et des autres armes anciennes. Suivant Louis Racine, Boileau ne se vantait que d'une chose : d'en avoir parlé poétiquement et avec de nobles périphrases. Il a dit, satire VIII :

C'était peu que sa main conduite par l'enfer
 Eût pétri le salpêtre, eût aiguisé le fer, etc.

Épître IV :

De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.

Ode sur la prise de Namur, strophe 10 :

Et les bombes, dans les airs
 Allant chercher le tonnerre,
 Semblent, tombant sur la terre,
 Vouloir s'ouvrir les enfers.

Malherbe avait déjà dit :

Mais d'aller plus à ces batailles,
 Où tonnent les foudres d'enfer,
 Et lutter contre des murailles
 D'où pleuvent la flamme et le fer, etc.

(Ode à la reine Marie de Médicis.)

1. Corneille :

Tout à coup il se montre (l'ennemi) et de ses embuscades
 Il fait pleuvoir sur eux cent et cent mousquetades :
 Le plomb vole, l'air siffle, et les plus avancés
 Chancellent sous les coups dont ils sont traversés.
 Nogent, qui flotte encor dans les gouffres de l'onde,
 En reçoit dans la tête une atteinte profonde ;
 Il tombe, l'onde achève, et, l'éloignant du bord,
 S'accorde avec le feu pour cette double mort.

2. Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, né en 1643, mort le 1^{er} d'avril 1709, et fils de Louis II de Bourbon, prince de Condé (le grand Condé), né en 1621, mort le 11 de décembre 1686. (M. CHÉRON.) — *S'épand* a vieilli, surtout au figuré. (FÉRAUD.) Il était encore très fréquent au XVII^e siècle :

Sur un bruit épandu que le destin et moi.

(CORNEILLE, *Suite du Ment.*, II, II.)

Son amour épandu sur toute la famille.

(ID., *Pol.*, V, VI.)

La terreur de son nom, qui devance ses armes,
 Épandit dans ses rangs de si vives alarmes.

(PERRAULT, *Poème de la Peint.*)

Océan qui sur tes rives
 Épands tes vagues plaintives.

(LAMART., *Harm.*, II, XIII.)

Quel est sur votre front ce nuage épandu ?

(VICTOR HUGO, *Ch. du Crépuscule*, II, XIX.)

Bossuet dit de ce fils : « Le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du Rhin, le prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand. » (*Oraison funèbre du prince de Condé.*)

3. Bossuet a dit du même prince : « Son ombre eût pu encore gagner des

Force les escadrons, et gagne les batailles;
 Enghien, de son hymen le seul et digne fruit,
 Par lui dès son enfance à la victoire instruit.¹
 L'ennemi renversé fuit et gagne la plaine;
 Le dieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne:
 Et seul, désespéré, pleurant ses vains efforts,
 Abandonne à Louis la victoire et ses bords.²

Du fleuve ainsi dompté la déroute éclatante
 A Wurts jusqu'en son camp va porter l'épouvante.
 Wurts,³ l'espoir du pays, et l'appui de ses murs;
 Wurts... Ah ! quel nom, grand roi, quel Hector que ce Wurts !
 Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
 Que j'allais à tes yeux étaler de merveilles !
 Bientôt on eût vu Skink⁴ dans mes vers emporté
 De ses fameux remparts démentir la fierté;
 Bientôt... Mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.
 Finissons, il est temps : aussi bien, si la rime
 Allait mal à propos m'engager dans Arnheim,⁵
 Je ne sais pour sortir de porte qu'Hildesheim.⁶

Oh ! que le ciel, soigneux de notre poésie,
 Grand roi, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie !
 Bientôt victorieux de cent peuples altiers,
 Tu nous aurais fourni des rimes à milliers.
 Il n'est plaine en ces lieux si sèche et si stérile

batailles. » (*Oraison funèbre du prince de Condé.*) — Corneille (*Illusion*, acte II, scène II) fait dire à son Capitain :

Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
 Défait les escadrons et gagne les batailles.

1. Aux combats, dès l'enfance, instruit par la victoire.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, I, v. 26.)

2. Corneille avait rassemblé sur les bords du Rhin les mânes de Drusus, de Varus, de Germanicus, de Jean d'Autriche, de Farnèse, de Tolède, des Nassau, pour voir faire au roi ce qu'eux tous n'ont pu faire; le Rhin passé, il ajoute :

Tandis que l'escadron, fier de cette déroute,
 Mêle au sang hollandais les eaux dont il dégoutte,
 De honte et de dépit les mânes di-parus
 De ces bords asservis qu'en vain ils ont courus
 Y laissent à mon roi, pour éternel trophée.
 Leurs noms ensevelis et leur gloire étouffée.

Le vent s'est abattu, le Rhin s'est fait docile.

3. Commandant de l'armée ennemie. (BOILEAU, 1713.) — Wurts, qui commandait le camp destiné à s'opposer au passage du Rhin, s'était acquis beaucoup de réputation en défendant Cracovie pour les Suédois, contre les impériaux. Il mourut à Hambourg le 24 de mai 1676. (M. CHÉRON.)

4. Ce fort, qui passait pour imprenable, fut assiégé le 18 et pris le 21 de juin 1672. (M. CHÉRON.)

5. Ville considérable du duché de Gueldre, prise par Turenne le 14 de juin 1672. (M. CHÉRON.)

6. Petite ville de l'électorat de Trèves. (BROSSERTE.)

Qui ne soit en beaux mots partout riche et fertile. ¹
 Là, plus d'un bourg fameux par son antique nom
 Vient offrir à l'oreille un agréable son.
 Quel plaisir de te suivre aux rives du Scamandre;
 D'y trouver d'Ilion la poétique cendre;
 De juger si les Grecs, qui brisèrent ses tours,
 Firent plus en dix ans que Louis en dix jours!
 Mais pourquoi sans raison désespérer ma veine?
 Est-il dans l'univers de plage si lointaine
 Où ta valeur, grand roi, ne te puisse porter,
 Et ne m'offre bientôt des exploits à chanter?
 Non, non, ne faisons plus de plaintes inutiles:
 Puisqu'ainsi dans deux mois tu prends quarante villes,
 Assuré des beaux vers dont ton bras me répond,
 Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont. ²

ÉPITRE V. ³A M. DE GUILLERAGUES ⁴

SECRÉTAIRE DU CABINET.

Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire,
 Guilleragues, qui sais et parler et te taire, ⁵

1. Tanto est sermo græcus latino jucundior, ut nostri poetæ, quoties dulce carmen esse voluerunt, illorum id nominibus exornent. (QUINTILIEN, *Instit. oratoires*, liv. XII, ch. x.)

2. *Tarare-ponpon*, ajouta Bussy-Rabutin, qui d'ailleurs écrivit une lettre où toute l'épître était amèrement censurée. Le P. Rapin et le comte de Limoges s'entremirent pour réconcilier Despréaux et Bussy qui, se craignant l'un l'autre, ne jugèrent pas à propos de continuer la querelle. (ΔΑΥΝΟΥ.) Il y a dans la *Correspondance* de Boileau une lettre à Bussy-Rabutin, du 25 de mai 1673.

Voir sur le passage du Rhin M^{me} de Sévigné, lettre du 3 juillet 1672; VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. X.

3. Composée et publiée en 1674.

4. Gabriel-Joseph de Lavergne, comte de Guilleragues, secrétaire des commandements du prince de Conti, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, ambassadeur à la cour ottomane, né à Bordeaux, mort d'apoplexie à Constantinople le 5 de décembre 1684. On citait ses mots d'esprit. « Guilleragues disait hier que Pellisson abusait de la permission qu'ont les hommes d'être laids. » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, lettre du 5 janvier 1674.) — M^{me} de Caylus vante son esprit et ses chansons. — Quand il partit pour Constantinople le roi lui dit : «... Si vous voulez vous acquitter à mon gré de votre ambassade, faites tout le contraire de ce qu'a fait votre prédécesseur (M. de Nointel). — Sire, répondit-il, je ferai en sorte que Votre Majesté ne donne pas la même instruction à mon successeur. »

5. Dicenda, tacendaque calles ?
 (PERSE, sat. IV, v. 5.)

Apprends-moi si je dois ou me taire ou parler.
 Faut-il dans la satire encor me signaler,
 Et, dans ce champ fécond en plaisantes malices,
 Faire encore aux auteurs redouter mes caprices ?
 Jadis, non sans tumulte, on m'y vit éclater,
 Quand mon esprit plus jeune, et prompt à s'irriter,
 Aspirait moins au nom de discret et de sage ;
 Que mes cheveux plus noirs ombrageaient mon visage.¹
 Maintenant que le temps a mûri mes désirs,
 Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,
 Bientôt s'en va frapper à son neuvième lustre,²
 J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.³
 Que d'une égale ardeur mille auteurs animés
 Aiguisent contre moi leurs traits envenimés ;
 Que tout, jusqu'à Pinchêne,⁴ et m'insulte et m'accable :
 Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable ;⁵
 Je n'arme point contre eux mes ongles émoussés.
 Ainsi que mes beaux jours mes chagrins sont passés :⁶
 Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
 Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.

Ainsi donc, philosophe à la raison soumis,
 Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis,⁷
 C'est l'erreur que je fuis ; c'est la vertu que j'aime.

1. Ses cheveux commençaient à blanchir. (BROSSETTE.)

2. A la quarante-et-unième année. (BOILEAU, 1713.) — Il n'avait alors que trente-huit ans. (BROSSETTE.) — Il était né le 1^{er} novembre 1636, et l'épître v fut composée en 1674.

3. *Embarras illustre*, l'expression est hardie ; elle est heureuse. (SAINT-MARC.) Certainement, illustre est pris dans son sens étymologique : qui met en lumière.

4. Pinchesne était neveu de Voiture. (BOILEAU, 1713.) — Estienne Martin, seigneur de Pinchesne, né à Amiens qui, dit le Catalogue manuscrit de la Bibliothèque nationale, s'imaginait avoir de l'esprit, parce qu'il était neveu de Voiture, » a publié : *Poésies héroïques ; Poésies mêlées ; Amours et poésies chrétiennes*. Paris, A. Cramoisy, 1670, 1672 et 1674, in-4° ; etc. « Ses poésies, ajoute le catalogue déjà cité, n'ont rien de recommandable que la rime, qui est fort froide. »

Pinchesne, peu de temps après la publication de cette épître (1675), répondit à Boileau. Il lui dit : De quoi te plains-tu ?

Si le commun persécuteur
 Des beaux esprits en toi je fronde,
 Je n'insulte qu'un insulteur.

5. Allusion à la fable du *Lion devenu vieux*. (PHÈDRE, I, 20 ; LA FONTAINE, III, 14. 1668.)

6. De 1674 à 1713 on a toujours imprimé :

Ainsi que mes chagrins mes beaux jours sont passés.
 (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

7. C'est aussi l'idée qu'Horace développe dans la plupart de ses épîtres :

Spectatum satis et donatum jam rude quæris,
 Mæcenas, iterum antiquo me includere ludo :
 Non eadem est ætas, non mens...

Nunc itaque et versus et cetera ludicra pono,
 Quid verum atque decens curo et rogo et omnis in hoc sum.
 (Épître I, liv. I, v. 2.)

Je songe à me connaître, et me cherche en moi-même :
 C'est là l'unique étude où je veux m'attacher.
 Que, l'astrolabe¹ en main, un autre aille chercher
 Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,
 Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe ;²
 Que Rohaut³ vainement sèche pour concevoir
 Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir ;
 Ou que Bernier⁴ compose et le sec et l'humide
 Des corps ronds et crochus errants parmi le vide :⁵
 Pour moi, sur cette mer qu'ici-bas nous courons,
 Je songe à me pourvoir d'esquif et d'avirons,
 A régler mes désirs, à prévenir l'orage,
 Et sauver, s'il se peut, ma raison du naufrage.

C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous,
 Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.
 Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
 Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
 En vain monte à cheval pour tromper son ennui,

Certemus spinas animone ego fortius, an tu
 Evellas agro et melior sit Horatius, an res.
 (Épître XIV, liv. I, *ad Villicum*.)

. Neque enim, quum lectulus aut me
 Porticus excepit, desum mihi : « Rectius hoc est ;
 Hoc faciens vivam melius ; sic dulcis amicis
 Occurram ; hoc quidam non belle ; numquid ego illi
 Imprudens olim faciam simile ? »
 (Satire I, liv. IV, v. 133.)

1. L'astrolabe sert à mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. M^{me} de la Sablière a dit que le poète parlait de l'astrolabe sans le connaître.

2. La parallaxe (ce mot est féminin) est la différence entre le *lieu apparent* et le *lieu véritable* d'un astre, c'est à-dire entre la place que semble occuper l'astre vu de la surface de la terre et celle qu'il occuperait vu du centre. (BROSSETTE.) On dit que M^{me} de la Sablière releva la faute que Boileau avait commise en faisant ce mot du masculin et qu'elle s'attira le portrait malicieux que Boileau fit d'elle dans la Satire X.

3. L'ameux cartésien. (BOILEAU, 1713.) Jacques Rohault, professeur de la philosophie cartésienne, gendre de Cl. Clerselier, autre cartésien, né à Amiens en 1620, mort à Paris en 1675. On a de lui : un *Traité de Physique*. Paris, Thierry, 1671, in-4°.

4. Célèbre voyageur qui a composé un abrégé de la philosophie de Gassendi. (BOILEAU, 1713.) — François Bernier, médecin et voyageur, né à Angers, mort à Paris le 22 de septembre 1688. Il était en relation avec les personnages les plus illustres de son temps. Il a publié : *Histoire de la dernière révolution des États du Grand-Mogol*. Paris, 1670 et 1671, 4 vol. in-12 ; l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*. Lyon, 1678, 8 vol. in-12.

5. S'il y a quelque vide dans la nature, ou si tout est absolument plein, c'est une question qui a partagé les philosophes anciens et modernes, et particulièrement les deux plus célèbres philosophes du dernier siècle, Descartes et Gassendi. Notre auteur les désigne en citant leurs plus déclarés partisans. Rohault dit avec Descartes que, tout espace étant corps, ce qu'on appelle vide serait espace et corps par conséquent, et qu'ainsi non-seulement il n'y a pas de vide, mais qu'il n'y en peut pas même avoir. Bernier, au contraire, veut, après Gassendi, que tout soit composé d'atomes indivisibles qui errent dans un espace vide infini, et que ces atomes ne puissent se mouvoir sans laisser nécessairement entre eux de petits espaces vides. (SAINT-MARC.)

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui. ¹
 Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
 Cherche parmi l'horreur, le tumulte et la guerre ?
 Possédé d'un ennui qu'il ne saurait dompter,
 Il craint d'être à soi-même, et songe à s'éviter.
 C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'aurore,
 Où le Perse est brûlé de l'astre qu'il adore.

De nos propres malheurs auteurs infortunés,
 Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
 A quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde ?
 Le bonheur, tant cherché sur la terre et sur l'onde, ²
 Est ici comme aux lieux où mûrit le coco,
 Et se trouve à Paris de même qu'à Cusco : ³
 On ne le tire point des veines du Potose. ⁴
 Qui vit content de rien possède toute chose.
 Mais, sans cesse ignorants de nos propres besoins, ⁵
 Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins.

1. ... Quid terras alio calentes
 Sole mutamus? patriæ quis exsul
 Se quoque fugit?
 Scandit æratas vitiosa naves
 Cura, nec turmas equitum relinquit,
 Ocior cervis, et agente nimbos
 Ocior euro.
 (HORACE, liv. II, ode XVI.)

Sed timor et minæ
 Scandunt eodem, quo dominus,
 Neque decedit ærata triremi, et
 Post equitem sedet atra cura.
 (HORACE, liv. III, ode I, v. 40.)

2. HORACE, liv. I, épit. XI, v. 28-30 :

Strenua nos exercet inertia : navibus atque
 Quadrigis petimus bene vivere. Quod petit hic est,
 Est Ulubris, animus si te non deficit æquus.

VOLTAIRE. *Discours sur l'égalité des conditions* :

Hélas ! où donc chercher, où trouver le bonheur ?
 En tous lieux, en tous temps, dans toute la nature :
 Nulle part tout entier, partout avec mesure,
 Et partout passager, hors dans son seul auteur.

3. Capitale du Pérou. (BOILEAU, 1701.) — Sous les Incas ; aujourd'hui c'est Lima. — On lit dans Massillon, sermon pour le jour de la Toussaint : « O hommes ! pourquoi êtes-vous si ingénieux à vous rendre malheureux ?... La félicité que vous cherchez coûte moins. Il ne faut ni traverser les mers, ni conquérir des royaumes. Ne sortez pas de vous-mêmes, et vous serez heureux. »

4. Montagne où sont les mines d'argent les plus riches de l'Amérique. (BOILEAU, 1713.)

5. *Ignorants de nos propres besoins*, vieille construction latine (*non ignara mali*, Virgile) fort usitée au XVII^e siècle. — Molière. *Malade imaginaire* : « Ce sont gens de difficultés (les avocats) et qui sont ignorants des détours de la conscience. » Bossuet, *Or. funéb. de la duch. d'Orl.* : « O vanité ! ô néant ! ô mortels ignorants de leurs destinées ! » André Chénier a dit aussi : « La paix, la conscience ignorante du crime. » *Élég. xxx.* — En termes de palais, être ignorant du fait. Voir E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française.*

Oh ! que si cet hiver un rhume salubre,
 Guérissant de tous maux mon avare beau-père,
 Pouvait, bien confessé, l'étendre en un cercueil,
 Et remplir sa maison d'un agréable deuil !¹
 Que mon âme, en ce jour de joie et d'opulence,
 D'un superbe convoi plaindrait peu la dépense !
 Disait le mois passé, doux, honnête et soumis,
 L'héritier affamé de ce riche commis²
 Qui, pour lui préparer cette douce journée,
 Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.³
 La mort vient de saisir le vieillard catarrheux :⁴
 Voilà son gendre riche ; en est-il plus heureux ?
 Tout fier du faux éclat de sa fausse richesse,
 Déjà nouveau seigneur il vante sa noblesse.
 Quoique fils de meunier, encor blanc du moulin,
 Il est prêt à fournir ses titres en vélin.⁵
 En mille vains projets à toute heure il s'égare :
 Le voilà fou, superbe, impertinent, bizarre,
 Rêveur, sombre, inquiet, à soi-même ennuyeux.
 Il vivrait plus content, si, comme ses aïeux,
 Dans un habit conforme à sa vieille origine,⁶
 Sur le mulet encore il chargeait la farine.

Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant
 Que le faste éblouit d'un bonheur apparent.
 L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile :
 La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile ;⁷

1.

..... O si

Ebullit patrum præclarum funus ! et, o si
 Sub rastro crepet argenti mihi seria, dextro
 Hercule ! pupillumve utinam quem proximus hæres
 Impello, expungam !...

(PERSE, sat. II, v. 19-23.)

2. Les commis étaient des personnes préposées par les fermiers des impôts à la perception des droits sur diverses marchandises ; « qu'un commis engraisé des malheurs de la France, » va-t-il dire plus bas.

3. HORACE, *Odes*, II, XIV, 25 :

Absumet heres Cæcuba dignior
 Servata centum clavibus, et mero
 Tinget pavimentum superbo,
 Pontificum potiore cæni.

4. Dans les éditions de 1674 à 1713 on lit *catherreux*.5. Les titres de noblesse étaient écrits sur vélin, c'est-à-dire sur une peau de veau préparée (*vitellinus*).

6. Le vêtement du gentilhomme différait de celui des autres citoyens ; il y avait des étoffes et des couleurs qu'ils avaient seuls le droit de porter.

7. O cives, cives, quærenda pecunia primum est ;
 Virtus post nummos...

(HORACE, liv. I, ép. I, v. 53-54.)

L'argent en honnête homme érige un scélérat ;
 L'argent seul au palais peut faire un magistrat.
 Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infâme ?¹
 Dit ce fourbe sans foi, sans honneur et sans âme ;
 Dans mon coffre tout plein de rares qualités,
 J'ai cent mille vertus en louis bien comptés.²
 Est-il quelque talent que l'argent ne me donne ?
 C'est ainsi qu'en son cœur ce financier raisonne.³
 Mais pour moi que l'éclat ne saurait décevoir,
 Qui mets au rang des biens l'esprit et le savoir,
 J'estime autant Patru,⁴ même dans l'indigence,
 Qu'un commis engraisé des malheurs de la France.

Non que je sois du goût de ce sage insensé⁵
 Qui, d'un argent commode esclave embarrassé,
 Jeta tout dans la mer pour crier : Je suis libre.
 De la droite raison je sens mieux l'équilibre ;
 Mais je tiens qu'ici-bas, sans faire tant d'apprêts,
 La vertu se contente et vit à peu de frais.
 Pourquoi donc s'égarer en des projets si vagues ?
 Ce que j'avance ici, crois-moi, cher Guilleragues,
 Ton ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.
 Mon père⁶ soixante ans au travail appliqué,
 En mourant me laissa, pour rouler et pour vivre,
 Un revenu léger,⁷ et son exemple à suivre.

Satire I, liv. I, v. 62 :

At bona pars hominum decepta cupidine falsa,
 Nil satis est, inquit, quia tanti, quantum habeas, sis.

Pas un commentateur n'a cité ce passage où l'imitation est bien plus directe :

Scilicet uxorem cum dote fidemque et amicos
 Et genus et formam regina Pecunia donat,
 Ac bene nummatum decorat Suadela Venusque.
 (HORACE, liv. I, épit. VI, 36.)

1. Quid enim salvis infamia nummis ?
 (JUVÉNAL, sat. I, v. 48.)

2. Populus me sibilat, at mihi plaudo.
 Ipse domi, simul ac nummos contemplor in arca.
 (HORACE, liv. I, sat. I, v. 66-67.)

3. De 1674 à 1682 : *cet avare raisonne.*

4. Fameux avocat et un des bons grammairiens de notre siècle. (BOILEAU, 1713.)

5. Aristippe fit cette action, et Diogène conseilla à Cratès, philosophe cynique, de faire la même chose. (BOILEAU, 1713.)

.... Quid isimile isti
 Græcus Aristippus? qui servos projicere aurum
 In media jussit Libya, quia tardius irent
 Propter onus segnes? Uter est insanius horum ?
 (HORACE, liv. II, sat. III, v. 99-102.)

6. Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, né à Crosne le 28 de juin 1584, mort à Paris le 2 de février 1657 :

7. Environ douze mille écus de patrimoine dont notre auteur mit à peu près le

Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,
 Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier,¹
 Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
 J'allai loin du palais errer sur le Parnasse.
 La famille en pâlit, et vit en frémissant
 Dans la poudre du greffe un poète naissant :
 On vit avec horreur une muse effrénée
 Dormir chez un greffier la grasse matinée.²
 Dès lors à la richesse il fallut renoncer :
 Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer ;
 Et surtout, redoutant la basse servitude,
 La libre vérité fut toute mon étude.³
 Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,
 Qui l'eût cru ? que pour moi le sort dût se fléchir ?⁴
 Mais du plus grand des rois la bonté sans limite,
 Toujours prête à courir au-devant du mérite,
 Crut voir dans ma franchise un mérite inconnu,
 Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.
 La brigue ni l'envie à mon bonheur contraires,
 Ni les cris douloureux de mes vains adversaires,⁵
 Ne purent dans leur course arrêter ses bienfaits.
 C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.⁶

tiers à fonds perdu sur l'hôtel de ville de Lyon, qui lui fit une rente de quinze cents livres pendant sa vie. (BROSSETTE.)

1. Moi fille, femme, sœur et mère de vos maîtres.
 (RACINE, *Britannicus*, acte I, scène II.)

Au sujet de ce vers de Boileau, Brossette dit en substance : frère de Jérôme qui a eu la charge du père... oncle et de plus cousin germain par alliance de Dongois, greffier d'audience de la grand'chambre ; beau-frère de Jean Dongois et de Charles Langlois.

« Beau-frère de M. Sirmond, qui a eu la même charge de greffier du conseil de la grand'chambre. »

2. Il était grand dormeur et se levait fort tard. (BROSSETTE.)

Ha ! que c'est chose belle et fort bien ordonnée
 Dormir dedans un lit la grasse matinée.

(RÉGNIER, sat. VI, v. 73.)

3. Jusqu'en 1713, on lit dans toutes les éditions : ... fut mon unique étude.

4. Ponctuation de 1674 à 1701. Elle nous paraît préférable à la virgule mise depuis 1713. (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

Racine, *Andromaque*, I, 1 :

Qui l'eût cru qu'un rivage à mes vœux si funeste
 Présenterait d'abord Pylade aux yeux d'Oreste ?

5. Le roi ayant donné une pension de deux mille livres à l'auteur, un seigneur de la cour, qui n'aimait pas M. Despréaux, s'avisa de dire que bientôt le roi donnerait des pensions aux voleurs de grand chemin. Le roi sut cette réponse et en fut irrité. Celui qui l'avait faite fut obligé de la désavouer. (SAINT-MARC.) — Cizeron-Rival, *Anecdotes littéraires*, p. 177, dit, d'après Brossette, que c'est le duc de Montausier.

6. HORACE, liv. II, sat. VI, v. 1 :

Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
 Hortus ubi et tecto vicinus jugis aquæ fons

Qu'à son gré désormais la fortune me joue ;
 On me verra dormir au branle de sa roue ¹.
 Si quelque soin encore agite mon repos,
 C'est l'ardeur de louer un si fameux héros.
 Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille,
 La nuit, lorsque je dors, en sursaut me réveille,
 Me dit : que ces bienfaits, dont j'ose me vanter,
 Par des vers immortels ont dû se mériter.
 C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon âme.
 Mais si, dans le beau feu du zèle qui m'enflamme,
 Par un ouvrage enfin des critiques vainqueur
 Je puis sur ce sujet satisfaire mon cœur,
 Guilleragues, plains-toi de mon humeur légère,
 Si jamais, entraîné d'une ardeur étrangère,
 Ou d'un vil intérêt reconnaissant la loi,
 Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

ÉPITRE VI. ²

A MONSIEUR DE LAMOIGNON ³

AVOCAT GÉNÉRAL.

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville, ⁴
 Et contre eux la campagne est mon unique asile.

Et paulum silvæ super his foret. Auctius atque
 Di melius fecere. Bene est. Nil amplius oro.

1. Ainsi de notre espoir la fortune se joue :
 Tout s'élève ou s'abaisse au branle de sa roue.
 (CORNEILLE, *Illusion comique*, acte V, scène v.)

Avec quelle constance au branle de sa roue,
 La fortune ennemie et me berce et me joue.
 (REGNARD, *le Légataire* (1708), acte IV, scène VIII.)

Parny a dit avec moins de bonheur :

Je regarde avec un souris
 Cette fortune qui se joue
 En tourmentant ses favoris ;
 Et s'abaisse un œil de mépris
 Sur l'inconstance de sa roue.

(*Ma Retraite*, élégie III.)

2. Composée en 1677. Cf. HORACE, livre II, satire vi. — M. Sainte-Beuve la caractérise ainsi : « Il devait donner peu après la riante épître à M. de Lamoignon. » — Boileau était allé passer une partie de l'été à la campagne. Il y reçut une lettre de M. l'avocat général de Lamoignon qui lui reprochait sa trop longue absence de Paris et l'exhortait à y revenir promptement.

3. Chrétien-François de Lamoignon de Basville, depuis président à mortier (1698), fils de Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris. (BOILEAU, 1713.) — Il était né à Paris le 26 de juin 1644 et mourut le 7 d'août 1709.

4. Regnard nous explique ce que c'est que ces chagrins de la ville, qu'il fuit, lui aussi, dans sa maison au bout de la rue de Richelieu ; il dit :

Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau ?
 C'est un petit village ¹ ou plutôt un hameau,
 Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
 D'où l'œil s'égaré au loin dans les plaines voisines.
 La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
 Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
 Qui, partageant son cours en diverses manières,
 D'une rivière seule y forment vingt rivières. ²
 Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,
 Et de noyers souvent du passant insultés. ³
 Le village au-dessus forme un amphithéâtre :
 L'habitant ne connaît ni la chaux ni le plâtre ;
 Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
 Chacun sait de sa main creuser son logement. ⁴
 La maison du seigneur, seule un peu plus ornée, ⁵
 Se présente au dehors de murs environnée.
 Le soleil en naissant la regarde d'abord,
 Et le mont la défend des outrages du nord. ⁶

C'est là, cher Lamoignon, que mon esprit tranquille
 Met à profit les jours que la Parque me file.

Dans le sein fortuné de ce réduit tranquille,
 Je ne veux point savoir ce qu'on fait dans la ville ;
 J'ignore si Paris fait des feux pour la paix ;
 Mes yeux n'y voient point un maudit Bourvalais
 Dans un char surdoré jouir avec audace
 Des indignes regards dont chacun le menace.
 Je n'entends point crier tant de nouveaux écrits
 De l'avare cerveau de ... sortis, etc.

Voir aussi le *Misanthrope*, acte III, scène VII.

1. Hautile, petite seigneurie près de la Roche-Guyon, appartenant à mon neveu, l'illustre M. Dongois, greffier en chef du parlement. (BOILEAU, 1713.) — Aujourd'hui Haute-Isle, département de Seine-et-Oise, arrondissement de Mantes, canton de Magny, 195 habitants. (M. CHÉRON.)

C'est de ce neveu que Voltaire a dit :

Chez ton neveu Dongois je passai mon enfance,
 Bon bourgeois, qui se crut un homme d'importance.

2. Ausone, dans la *Description de la Moselle*, lui fait un mérite du contraire :

... Exstantes medio non æquore terras
 Interceptus habes : justis ne demat honorem
 Nominis, exclusum si dividat insula flumen.
 (Mosella, 36.)

3. Nux ego, juncta viæ, cum sim sine crimine vitæ,
 A populo saxis prætereunte petor.
 (OVIDE, *de Nuce*.)

4. Ce roc est une espèce de craie blanche très tendre. Il existe encore quelques édifices de ce genre, mais le plus remarquable est l'église creusée en entier dans le même roc aux frais de Dongois et de son épouse, seigneurs du lieu. (BERRIAT-SAINT-PRIX.) — On y lit encore une inscription qui atteste le fait.

5. En 1785 il existait à peine quelques vestiges de la maison habitée par Dongois. (SAINT-SURIN.)

6. Ut veniens dextrum latus adspiciat sol.
 (HORACE, liv. I, ép. XVI, v. 6.)

Ici, dans un vallon bornant tous mes désirs,
 J'achète à peu de frais de solides plaisirs.
 Tantôt, un livre en main, errant dans les prairies,
 J'occupe ma raison d'utiles rêveries : ¹
 Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construis, ²
 Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui ;
 Quelquefois, aux appas ³ d'un hameçon perfide,
 J'amorce en badinant le poisson trop avide ;
 Ou d'un plomb qui suit l'œil, et part avec l'éclair, ⁴
 Je vais faire la guerre aux habitants de l'air.
 Une table au retour, propre et non magnifique,
 Nous présente un repas agréable et rustique.
 Là, sans s'assujettir aux dogmes de Broussain, ⁵
 Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain ;
 La maison le fournit, la fermière l'ordonne, ⁶
 Et mieux que Bergerat ⁷ l'appétit l'assaisonne.
 O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !

1. Suivant Brossette, Boileau lisait alors les *Essais* de Montaigne. Cela n'est pas nécessaire à supposer pour expliquer le mot de *rêveries*.

2. Nous avons déjà parlé de cette manière d'écrire la première personne des verbes qui se terminent aujourd'hui par *s* à cette même personne ; c'était une liberté qui rappelait l'ancienne conjugaison française où l'*s* caractérisait la seconde personne.

3. Texte de 1683 à 1713. (BERRIAT-SAINT-PRIX.) — On lit dans beaucoup d'éditions modernes *appâts* ; c'est sous cette forme que M. Littré cite ce vers. Voici ce qu'il dit de ce mot : « *Appas* est le pluriel de *appât*. L'ancienne orthographe était *appast* ; au pluriel, *appasts* ou *appas*. La faute a été de faire de ce mot unique deux mots différents. De là toutes sortes d'irrégularités qu'on trouve dans les auteurs ; d'abord la plus forte de toutes, qui est *appas* au singulier. « Qui dort en sûreté sur un pareil *appas*. » (MOL., *cole des Femmes*.) Puis *appas*, dit pour *appâts*, mais ceci n'est qu'une affaire d'orthographe... « Ce blé couvrait d'un lacs les menteurs et traîtres *appas*. » (LA FONTAINE, *Fables*, IX, 11.) Le seul remède aujourd'hui à apporter à la confusion serait d'assigner à *appas*, substantif pluriel, le sens spécial de beautés qui attirent ; puis cela fait, de ne voir aucune différence entre *appas* et *appâts*, au pluriel, pour signifier ce qui amorce, ce qui charme, ce qui attire ; fusion qui, ne faisant que rétablir la réalité du fait, aurait l'avantage d'ôter l'apparence d'irrégularité au cas où nos bons auteurs ont dit *appas*, ce que nous disons aujourd'hui *appâts*. » (*Dictionnaire de la langue française*.)

4. Delille, *l'Homme des champs*, page 44 :

Aux habitants de l'air faut-il livrer la guerre ?
 Le chasseur prend son tube, image du tonnerre,
 Il l'éleve au niveau de l'œil qui le conduit :
 Le coup part, l'éclair brille et la foudre le suit.

5. René Brulart, comte de Broussin, fils de Louis Brulart, seigneur du Broussin et du Rancher, et de Madeleine Colbert. Il était fort habile dans l'art de la bonne chère. C'était lui qui se piquait de donner des repas d'érudition, de sentir dans une omelette le goût des champignons foulés par le pied d'une mule. Broussin est la forme ordinaire.

6. Pinguis inæquales onerat cui villica mensas,
 Et sua non emptus præparat ova cinis.
 (MARTIAL, liv. I, épigr. LVI.)

7. Fameux traiteur. (BOILEAU, 1713.) — Il demeurait rue des Bons-Enfants, à l'enseigne des Bons-Enfants. (SAINT-SURIN.)

Que, pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde, ¹
Et connu de vous seuls, oublier tout le monde ! ²

Mais à peine, du sein de vos vallons chéris
Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,
Qu'en tous lieux les chagrins m'attendent au passage.
Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage, ³
Veut qu'encor tout poudreux, et sans me débotter,
Chez vingt juges pour lui j'aie solliciter :
Il faut voir de ce pas les plus considérables ;
L'un demeure au Marais et l'autre aux Incurables. ⁴
Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi :
Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi,
Et d'attentat horrible on traita la satire.

1. O rus ! quando te adspiciam ? quandoque licebit
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
Ducere sollicitæ jucunda obliviam vitæ?...
(HORACE, liv. II, sat. VI, v. 60-62.)

La Fontaine a dit de la solitude, dans le songe d'un habitant du Mogol :

Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais
Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais !
Oh ! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles !
Quand pourront les neuf Sœurs loin des cours et des villes
M'occuper tout entier !

2. Oblitusque meorum. obliviscendus et illis.
(HORACE, liv. I, ép. VI, v. 9.)

Voici l'imitation de ces vers faite par Delille, *l'Homme des champs* :

O champs ! ô mes amis ! Quand vous verrai-je encore ?
Quand pourrai-je, tantôt goûtant un doux sommeil,
Et des bons vieux auteurs amusant mon réveil,
Tantôt ornant sans art mes rustiques demeures,
Tantôt laissant couler mes indolentes heures,
Boire l'heureux oubli des soins tumultueux,
Ignorer les humains, et vivre ignoré d'eux ?
(Chant IV, p. 118.)

3. Horace dit à son *Villicus*, épître I, v. 14-16 :

Me constare mihi scis et discedere tristem
Quandocumque trahunt invisâ negotia Romam.
... Diversa negotia centum.
Assiliunt circa latus et caput.

Brossette veut qu'il s'agisse ici de Balthazar Boileau en particulier ; cela n'est pas nécessaire. — Racine, dans une de ses lettres à Boileau, XV, lui dit : « Un cousin abusant d'un fâcheux parentage, est venu malheureusement me voir, et il ne fait que de sortir de chez moi. »

4. Præter cetera me Romæne poemata censes
Scribere posse inter tot curas totque labores ?
Hic sponsum vocat. hic auditum scripta relictis
Omnibus officiis ; cubat hic in colle Quirini,
Hic extremo in Aventino, visendus uterque.
Intervalla vides humane commoda.

(HORACE, liv. II, ép. II, v. 68.)

L'hospice des Incurables, consacré aujourd'hui exclusivement aux femmes, est rue de Sèvres, 54. Il a été élevé en 1636, par l'architecte Dubois, sur des terrains appartenant à l'Hôtel-Dieu de Paris, au moyen de legs et donations de diverses personnes, surtout du cardinal de la Rochefoucauld. (M. CHÉRON.)

— Et le roi, que dit-il ? — Le roi se prit à rire. ¹
 Contre vos derniers vers on est fort en courroux :
 Pradon a mis au jour un livre contre vous ; ²
 Et, chez le chapelier du coin de notre place,
 Autour d'un caudebec ³ j'en ai lu la préface.
 L'autre jour sur un mot la cour vous condamna ;
 Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina ; ⁴
 Un écrit scandaleux ⁵ sous votre nom se donne :
 D'un pasquin qu'on a fait, au Louvre on vous soupçonne. ⁶
 — Moi ? — Vous : on nous l'a dit dans le Palais-Royal. ⁷
 Douze ans ⁸ sont écoulés depuis le jour fatal
 Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume,
 Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume.
 Toujours, depuis ce temps, en proie aux sots discours, ⁹
 Contre eux la vérité m'est un faible secours.
 Vient-il de la province une satire fade,

1. Le duc de Montausier ne se lassait point de blâmer les satires de notre poète. Un jour le roi, peu touché des censures que ce seigneur en faisait, se prit à rire et lui tourna le dos. Notre auteur n'avait garde de manquer à faire usage d'un fait qui lui faisait honneur. Quand il récita cette épître au roi, Sa Majesté remarqua principalement cet endroit, et se mit encore à rire. (SAINT-MARC.)

Si mala condiderit in quem quis carmina, jus est
 Judiciumque. — Esto, si quis mala ; sed bona si quis
 Judice condiderit laudatus Cæsare ; si quis
 Opprobriis dignum latraverit, integer ipse ?
 — Solventur risu tabulæ ; tu missus abibis.

(HORACE, liv. II, sat. I, v. 82-86.)

2. C'est la préface de sa *Phèdre*, toute contre Boileau et Racine, qui a paru en 1677, six ans avant les épîtres VI et VII.

3. Sorte de chapeaux de laine qui se font à Caudebec en Normandie. (Boileau, 1713.) — De 1683 à 1697 : *A l'entour d'un castor* ; cela fut corrigé sur l'avis de Pradon. (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

4. L'abbé Tallemant avait fait courir ce bruit, et Pradon avait dit à la table du premier président de Rouen, Pellot, que Boileau avait reçu des coups de bâton. (SAINT-MARC.) — *Hier*, dans ce vers, n'a qu'une syllabe, tandis que Boileau lui en a donné deux au vers 52 et au vers 19 de la satire III. « C'est, disait-il, parce que le mot *hier* ne serait pas assez soutenu si on ne le faisait que d'une syllabe quand il est seul, au lieu qu'il est assez soutenu quand il est joint à un autre mot, comme *avant-hier*. » (BROSSETTE.)

5. Un écrit satirique contre le duc de Nevers. (BROSSETTE.) — C'est un sonnet sur les mêmes rimes que celui que M^{me} Deshoulières avait fait sur la *Phèdre* de Racine.

6. « *Pasquin*, nom d'une statue mutilée, en marbre, qui est au coin du palais des Ursins, à Rome, et à laquelle on attache des satires et des railleries en vers ou en prose. » (E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*.) De là écrit satirique.

7. Allusion aux novellistes qui s'assemblent dans le jardin de ce palais. (BOILEAU, 1713.)

8. La première édition des *Satires* a paru en mars 1666.

9. Septimus octavo propior jam fugerit annus,
 Ex quo Mæcenæ me cœpit habere suorum
 In numero...
 Per totum hoc tempus, subjectior in diem et horam
 Invidiæ...

(HORACE, liv. II, sat. VI, v. 40-45.)

D'un plaisant du pays insipide boutade,
 Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi;
 Et le sot campagnard le croit de bonne foi,¹
 J'ai beau prendre à témoin et la cour et la ville :
 — Non; à d'autres, dit-il; on connaît votre style.
 Combien de temps ces vers vous ont-ils bien coûté ?
 — Ils ne sont point de moi, monsieur, en vérité :
 Peut-on m'attribuer ces sottises étranges ?
 — Ah ! monsieur, vos mépris vous servent de louanges.²
 Ainsi de cent chagrins dans Paris accablé,
 Juge si, toujours triste, interrompu, troublé,
 Lamoignon, j'ai le temps de courtiser les Muses.³
 Le monde cependant se rit de mes excuses,
 Croit que, pour m'inspirer sur chaque événement,
 Apollon doit venir au premier mandement.
 Un bruit court que le roi va tout réduire en poudre,
 Et dans Valenciennes est entré comme un foudre ;
 Que Cambrai, des Français l'épouvantable écueil,
 A vu tomber enfin ses murs et son orgueil ;⁴
 Que, devant Saint-Omer, Nassau, par sa défaite,
 De Philippe vainqueur rend la gloire complète.⁵
 Dieu sait comme les vers chez vous s'en vont couler !
 Dit d'abord un ami qui veut me cajoler,⁶

1. C'est ainsi qu'aux eaux de Bourbon un capucin le félicitait d'une méchante satire contre le mariage. Plus Boileau désavouait cet écrit ridicule, plus le capucin s'obstinait à le louer sur sa modestie.

2. Gacon (*Épître à Fléchère*) dit à ce sujet :

En vain même Boileau désavoue aujourd'hui
 Mille insipides vers qui ne sont pas de lui :
 Il suffit qu'on les voie imprimés dans son livre,
 Et que pour vrais Boileau le marchand vous les livre ;
 Mille faux connaisseurs, les croyant de sa main,
 Admirent sous son nom le plus froid écrivain.

3. I nunc et tecum versus meditare canoros !
 Scriptorum chorus omnis amat nemus et fugit urbes
 Rite cliens Bacchi somno gaudentis et umbra.
 Tu me inter strepitus nocturnos atque diurnos
 Vis canere, et contracta sequi vestigia vatum ?

 Hic ego rerum
 Fluctibus in mediis et tempestatibus urbis
 Verba lyræ motura sonum connectere digner ?

(HORACE, liv. II, épit. II, v. 77-82-86.)

4. Valenciennes fut assiégée et emportée d'assaut en mars 1677 ; Cambrai fut pris le 17 d'avril 1677, après vingt jours de siège.

5. La bataille de Cassel, gagnée par MONSIEUR, Philippe de France, frère unique du roi, en 1677 (le 11 d'avril). (BOILEAU, 1713.) — Après la victoire de Cassel, Monsieur reprit le siège interrompu de Saint-Omer, qui capitula le 20 d'avril.

6. *Cajoler*, employer des paroles, des manières caressantes pour gagner quelqu'un. De 1683 à 1701, il y avait *cageole*. L'étymologie de ce mot est ren-

Et, dans ce temps guerrier et fécond en Achilles,
Croit que l'on fait des vers comme l'on prend les villes.
Mais moi, dont le génie est mort en ce moment,
Je ne sais que répondre à ce vain compliment ;
Et, justement confus de mon peu d'abondance,
Je me fais un chagrin du bonheur de la France.

Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré ! ¹
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée
N'a jamais enivré d'une vaine fumée ;
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir ! ²
Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices,
Et du peuple inconstant il brave les caprices. ³
Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits,
Sur les bords du Permesse aux louanges nourris, ⁴
Nous ne saurions briser nos fers et nos entraves,
Du lecteur dédaigneux honorables esclaves. ⁵
Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir,
Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir.
Le public, enrichi du tribut de nos veilles,

due plus sensible par cette orthographe. *Cageole*, petite *cage*. Espagnol, *gayola* ; portugais, *gaiola* (geôle). — Traiter comme un oiseau qui est en cage, ou plutôt chanter comme un oiseau qui est en cage, et de là flatter ; car *cageoler* a aussi signifié chanter. (V. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*.)

1. Felix ille animi divisique simillimus ipsis,
Quem non mendaci resplendens gloria fuco
Sollicitat, non fastosi mala gaudia luxus ;
Sed tacitos sinit ire dies, et paupere cultu
Exigit innocuæ tranquilla silentia vitæ.

(ANGE POLITIEN, *Rusticus*, v. 17-20.)

2. O bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais les vains désirs de gloire
Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,
Et qui, loin retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A selon son pouvoir mesuré ses désirs.

(RACAN, *Stances sur la retraite*.)

3. Horace, liv. I, ép. XIX, v. 37 :

Non ego ventosæ plebis suffragia venor.

4. *Nourrir*, *nourriture* signifiaient encore au XVII^e siècle *élever*, *éducation*. « Parmi de si bonnes lois, ce qu'il y avait de meilleur, c'est que tout le monde était *nourri* dans l'esprit de les observer... les pères *nourrissaient* leurs enfants dans cet esprit. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, 3^e partie, ch. III et v.) — *Aux* était employé avec le sens de *dans*, de *par* :

Et laver mon offense au sang d'un scélérat.

(MOL., *Amph.*, III, v.)

Aux ballades surtout vous êtes admirable.

(Id., *Femmes sav.*, III.)

5. Spectatoris fastidia ferre superbi,
dit encore Horace, liv. II, ép. I, v. 215.

Croit qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles.
 Au comble parvenus il veut que nous croissions :
 Il veut en vieillissant que nous rajeunissions. ¹
 Cependant tout décroît ; et moi-même, à qui l'âge
 D'aucune ride encor n'a flétri le visage, ²
 Déjà moins plein de feu, pour animer ma voix,
 J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois : ³
 Ma muse, qui se plaît dans leurs routes perdues,
 Ne saurait plus marcher sur le pavé des rues.
 Ce n'est que dans ces bois, propres à m'exciter,
 Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter.
 Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage,
 Tout l'été, loin de toi, demeurant au village,
 J'y passe obstinément les ardeurs du Lion, ⁴
 Et montre pour Paris si peu de passion.
 C'est à toi, Lamoignon, que le rang, la naissance,
 Le mérite éclatant et la haute éloquence
 Appellent dans Paris aux sublimes emplois,
 Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois.
 Tu dois là tous tes soins au bien de ta patrie :
 Tu ne t'en peux bannir que l'orphelin ne crie ; ⁵

1. Il veut que ses dehors gardent un même cours,
 Qu'ayant fait un miracle elle en fasse toujours :
 Après une action pleine, haute, éclatante.
 Tout ce qui brille moins remplit mal son attente :
 Il veut qu'on soit égal en tous temps, en tous lieux ;
 Il n'examine point si lors on pouvait mieux,
 Ni que, s'il ne voit pas sans cesse une merveille,
 L'occasion est moindre et la vertu pareille :
 Son injustice accable et détruit les grands noms ;
 L'honneur des premiers faits se perd par les seconds ;
 Et quand la renommée a passé l'ordinaire,
 Si l'on n'en veut déchoir, il ne faut plus rien faire.

(CORNEILLE, *Horace*, acte V, scène I.)

2. Il était dans sa quarante et unième année. — On peut rapprocher de ce passage ces jolis vers d'Horace, Ép. II, liv. II :

Singula de nobis anni prædantur euntes ;
 Eripuere jocos, Venerem, convivia, ludum,
 Tendunt extorquere poemata.

3. Voir la note du vers 81.

4. Ubi gratior aura
 Leniat et rabiem Canis, et momenta Leonis,
 Quum semel accepit solem furibundus acutum.
 (HORACE, liv. I, ép. x, v. 15-17.)

Le soleil passe dans le signe du *Lion* du 23 juillet au 23 août.

5. *Tu ne t'en peux bannir*, la multiplicité des *t* rend ces vers durs.
 (LE BRUN.) — J.-B. Rousseau a imité ce passage :

Ministre de la paix, qui gouvernez les rênes
 D'un empire puissant autant que glorieux,
 Vous ne pouvez longtemps vous dérober aux chaînes
 De vos emplois laborieux.
 Bientôt l'État prive d'une de ses colonnes
 Se plaindrait d'un repos qui trahirait le sien,

Que l'oppresseur ne montre un front audacieux ;
 Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.
 Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile,
 Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
 Il me faut du repos, des prés et des forêts.
 Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais,
 Attendre que septembre ait ramené l'automne,
 Et que Cérès contente ait fait place à Pomone.
 Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits
 Le vendangeur ravi de ployer sous le faix,
 Aussitôt ton ami, redoutant moins la ville,
 T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville. ¹
 Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,
 Tu me verras souvent à te suivre empressé,
 Pour monter à cheval rappelant mon audace,
 Apprenti cavalier galoper sur ta trace. ²
 Tantôt sur l'herbe assis, au pied de ces coteaux,
 Où Polycrène ³ épand ses libérales eaux,
 Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
 Discourir des vertus dont tu fais ton étude ; ⁴
 Chercher quels sont les biens véritables ou faux,
 Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défauts ;

L'orphelin vous crierait : Hélas ! tu m'abandonnes !

Je perds mon plus ferme soutien.

(Livre II, ode VII, à S. A. M. le comte de Zinzendorf.)

1. Maison de campagne de M. de Lamoignon. (BOILEAU, 1713.) — C'est une seigneurie considérable, à neuf lieues de Paris, du côté de Chartres et d'Étampes. (SAINT-MARC.) — C'est aujourd'hui un hameau de soixante-seize habitants, dépendant de la commune de Saint-Chéron, département de Seine-et-Oise, arrondissement de Rambouillet. (M. CHÉRON.) — M. Sainte-Beuve, dans une épître à M^{me} la comtesse Molé, intitulée : *La Fontaine de Boileau*, a dit :

Dans les jours d'autrefois qui n'a chanté Bâville ?

Quand septembre apparu délivrait de la ville

Le grave parlement assis depuis dix mois,

Bâville se peuplait des hôtes de son choix,

Et, pour mieux animer son illustre retraite,

Lamoignon conviait et savant et poète.

Mais voici Despréaux, amenant sur ses traces

L'agrément sérieux, l'à-propos et les grâces.

2. Ce vers est aussi expressif que celui de Virgile :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

(*Énéide*, liv. VIII, v. 596.)

3. Fontaine à une demi-lieue de Bâville, ainsi nommée par feu M. le premier président de Lamoignon. (BOILEAU, 1713.) — Le nom de cette fontaine est formé de deux mots grecs, πολύς et κρήνη ; plusieurs poètes l'ont chantée, entre autres le P. Commire et le P. Rapin.

La fontaine en tes vers Polycrène épanchée

Que le vieux villageois nomme aussi la Rachée.

(SAINT-BEUVE.)

4. Aux humains inconnu, libre d'inquiétude,
 C'est là que de lui-même il faisait son étude.

(VOLTAIRE, *Henriade*, I, v. 201.)

Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
 Ou la vaste science, ou la vertu solide.¹
 C'est ainsi que chez toi tu sauras m'attacher,
 Heureux si les fâcheux, prompts à nous y chercher,
 N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse !
 Car, dans ce grand concours d'hommes de toute espèce,
 Que sans cesse à Bâville attire le devoir,
 Au lieu de quatre amis qu'on attendait le soir,
 Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées,
 Qui du parc à l'instant assiègent les allées.
 Alors, sauve qui peut : et quatre fois heureux
 Qui sait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux !

ÉPITRE VII.²A M. RACINE.³

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
 Émouvoir, étonner, ravir un spectateur !

1. Quod magis ad nos
 Pertinet, et nescire malum est, agitamus : utrumne
 Divitiis homines, an sint virtute beati ;
 Quidve ad amicitias, usus, rectumve, trahat nos :
 Et quæ sit natura boni, summumque quid ejus.
 (HORACE, liv. II, sat. VI, v. 72-76.)

M. Sainte-Beuve, cité plus haut, dit encore :

Mais aujourd'hui laissons tout sujet de satire ;
 A Bâville aussi bien on t'en eût vu sourire,
 Et tu tâchais plutôt d'en détourner le cours,
 Avidé d'ennoblir tes tranquilles discours,
 De chercher, tu l'as dit, sous quelque frais ombrage,
 Comme en un Tusculum, les entretiens du sage,
 Un concert de vertu, d'éloquence et d'honneur,
 Et quel vrai but conduit l'honnête homme au bonheur.
 Ainsi donc ce jour-là, venant de ta fontaine,
 Nous suivions au retour les étangs et la plaine ;
 Nous foulions lentement ces doux prés arrosés, etc., etc.
 (SAINTE-BEUVE, *Pensées d'août.*)

2. Composée en 1677.

3. Jean Racine, né à la Ferté-Milon en 1639, reçu à l'Académie française en 1673, mort le 22 avril 1699. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne avaient représenté la *Phèdre* de Racine le premier jour de l'année 1677 ; deux jours après, Pradon fit représenter la sienne sur le théâtre de la troupe du roi. Le duc de Nevers, la duchesse de Bouillon, sa sœur, qui n'aimaient pas Racine, n'oublièrent rien de ce qui pouvait procurer un succès brillant à son rival. Quelque mauvaise que fût sa tragédie, elle parut avec éclat et se sou tint pendant quelque temps. Enfin le public ouvrit les yeux. La *Phèdre* de Pradon tomba dans un mépris si général, qu'on ne l'a plus osé faire paraître depuis. Mais Racine éprouva un grand chagrin de cette injustice, et renonça au théâtre. Cette épître a pour objet de le consoler. Voici le sonnet qui courut dans Paris à l'oc-

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,¹
 N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
 Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé²
 En a fait sous son nom verser la Champmélé.³
 Ne crois pas toutefois, par tes savants ouvrages,⁴
 Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.
 Sitôt que d'Apollon un génie inspiré
 Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré
 En cent lieux contre lui les cabales s'amassent;
 Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent :⁵
 Et son trop de lumière, importunant les yeux,
 De ses propres amis lui fait des envieux;

casion de la *Phèdre* de Racine. Il était de M^{me} Deshoulières, on l'attribua d'abord au duc de Nevers.

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême
 Dit des vers où d'abord personne n'entend rien :
 Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
 Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime :
 Rien ne change son cœur, ni son chaste maintien.
 La nourrice l'accuse ; elle s'en punit bien :
 Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

.
 Il meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats ;
 Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
 Vient, en se confessant, mourir sur le théâtre.

1. *Iphigénie* fut représentée en 1674. — Le sacrifice de la fille d'Agamemnon et de Clytemnestre avait été mis à la scène par Euripide. Le grec, dans cet auteur, porte ἐν Αὔλιδι, à *Aulis*. L'*Aulide* n'était pas une province, Aulis n'était qu'une bourgade, ayant un port sur l'Euripe entre l'Eubée et la Béotie.

2. *Étaler* se dit quelquefois dans le sens de faire paraître sur le théâtre, mais il s'y ajoute toujours une idée d'éclat et de solennité. « Ces beautés... ont fait leur effet en ma faveur, mais je me ferais scrupule d'en *étaler* de pareilles à l'avenir sur notre théâtre. » (CORN., *Cid. exam.*)

Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages
 Où tout Paris en foule apporte ses suffrages ?

(BOILEAU, *Art poét.*, II.)

3. Célèbre comédienne. (BOILEAU 1713.) — Marie Desmares, fille d'un président au parlement de Rouen, née dans cette ville en 1644, morte à Auteuil en 1698. Elle épousa un acteur du théâtre de Rouen, Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, et débuta avec lui, en 1669, au théâtre du Marais, à Paris ; ils passèrent de là au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, puis à celui de la rue Guénégaud.

4. *Savants*, bien composés, fruit d'un art supérieur et consommé. Horace applique l'épithète *doctus* au poète tragique Pacuvius :

Pacuvius docti famam senis, Accias alti.

(LIVRE II, ép. I, v. 55.)

5. Κόρακες ὤς, ἄκραντα γαρόβιον
 Διὸς πρὸς ὄρνιθα θεῖον.

(PINDARE, *Olympiques*, II, v. 157-159.)

« Je ne doute point que le public ne soit étourdi et fatigué d'entendre, depuis quelques années, de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre

La mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie,¹
Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,²
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,³

et d'une plume légère, se sont élevés à quelque gloire par leurs écrits. »
(LA BRUYÈRE, *Discours à l'Académie française*, préface.)

Or, à présent que le Parnasse
Est vilainement infesté,
Ce n'est plus qu'un mont déserté
Où maint et maint corbeau croasse.

(LA FARE, à Rousseau.)

1. Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.
(HORACE, liv. III, ode XXIV, v. 31-32.)

Comperit invidiam supremo fine domari.
Urit enim fulgore suo qui prægravat artes
Infra se positas ; extinctus amabitur idem.
(HORACE, liv. II, ép. I, v. 12-14.)

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,
Post obitum duplici fœnore reddet honos.
Omnia post obitum fingit majora vetustas ;
Majus ab exsequiis nomen in ora venit.
(PROPERCE, liv. III, élégie I, v. 21-24.)

Pascitur in vivis livor, post fata quiescit,
Quum suus ex merito quemque tuetur honos.
(OVIDE, *Amours*, liv. I, élégie XV, v. 39-40.)

2. Molière étant mort (le 15 février 1673), les comédiens se disposaient à lui faire un convoi magnifique ; mais M. de Harlay, archevêque, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. (En sa qualité de comédien Molière était soumis à l'excommunication. Sur les prières de la femme de Molière, le roi fit dire à ce prélat qu'il fit en sorte d'éviter l'éclat et le scandale. M. l'archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement serait fait sans pompe et sans bruit. Il fut fait par deux prêtres qui accompagnèrent le corps sans chanter ; et on l'enterra dans le cimetière qui est derrière la chapelle de saint Joseph, dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent, ayant chacun un flambeau à la main. (BROSSETTE.)

3. Molière s'en est bien vengé dans la *Critique de l'École des femmes*, scène III :

CLIMÈNE. Hé ! de grâce, ma chère, faites-moi vite donner un siège. — URANIE. à Galopin. Un fauteuil promptement. — CLIMÈNE. Ah ! mon Dieu ! — URANIE. Qu'est-ce donc ? — CLIMÈNE. Je n'en puis plus. — URANIE. Qu'avez-vous ? — CLIMÈNE. Le cœur me manque. — URANIE. Sont-ce des vapeurs qui vous ont pris ? — CLIMÈNE. Non. — URANIE. Voulez-vous qu'on vous délance ? — CLIMÈNE. Mon Dieu, non. Ah ! — URANIE. Quel est donc votre mal, et depuis quand vous a-t-il pris ? — CLIMÈNE. Il y a plus de trois heures, et je l'ai rapporté du Palais-Royal. — URANIE. Comment ? — CLIMÈNE. Je viens de voir, pour mes péchés, cette méchante rapsodie de *l'École des femmes*. Je suis encore en défaillance du mal de cœur que cela m'a donné, et je pense que je n'en reviendrai de plus de quinze jours...

Scène V. — LE MARQUIS. Sur quoi en étiez-vous, mesdames, lorsque je vous ai

Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
 Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.
 Le commandeur¹ voulait la scène plus exacte ;
 Le vicomte indigné sortait au second acte.²
 L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
 Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu.³
 L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
 Voulait venger la cour immolée au parterre.⁴
 Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains,
 La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
 On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
 L'aimable comédie, avec lui terrassée,
 En vain d'un coup si rude espéra revenir,
 Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.⁵
 Tel fut chez nous le sort du théâtre comique.

Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique,
 Suis les pas de Sophocle, et, seul de tant d'esprits,⁶
 De Corneille vieilli sais consoler Paris,⁷

interrompues ? — URANIE. Sur la comédie de *l'Ecole des femmes*. — CLIMÈNE. Hé bien, monsieur, comment la trouvez-vous, s'il vous plaît ? — LE MARQUIS. Tout à fait impertinente. — CLIMÈNE. Ah ! que j'en suis ravie ! — LE MARQUIS. C'est la plus méchante du monde. Comment, diable ! à peine ai-je pu trouver place. J'ai pensé être étouffé à la porte, et jamais on ne m'a tant marché sur les pieds. Voyez comme mes canons et mes rubaus en sont ajustés, de grâce.

1. Le commandeur de Souvré.

2. Du Broussin, ami du commandeur, pour lui faire sa cour, sortit un jour de *l'Ecole des femmes*, au second acte, en disant tout haut qu'il ne savait pas comment on pouvait avoir la patience d'écouter une pièce où l'on violait ainsi les règles. (SAINT-MARC.)

3. MM. Daunou et Amar pensent que Boileau veut désigner Bourdaloue.

4. « Tu es donc, marquis, de ces messieurs du bel air, qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun, et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui, fût-ce de la meilleure chose du monde ? Je vis l'autre jour, sur le théâtre, un de nos amis, qui se rendit ridicule par là. Il écouta toute la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde, et tout ce qui égayait les autres ridait son front. A tous les éclats de risée, il haussait les épaules, et regardait le parterre en pitié, et quelquefois aussi, le regardant avec dépit, il lui disait tout haut : *Ris donc, parterre, ris donc*. Ce fut une seconde comédie que le chagrin de notre ami. Il la donna en galant homme à toute l'assemblée, et chacun demeura d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il fit. » L'original de cette scène était un bel esprit nommé Plapisson. — Villiers fit représenter, contre Molière, en 1664, une comédie en un acte et en prose, qu'il intitula : *La Vengeance des marquis*.

5. « *Put plus* est un peu rude à l'oreille. Mais Boileau avait raison. » (VOLTAIRE, *Dict. phil.* ART. DRAMATIQUE.)

Horace, épître II, vers 179 :

Securus cadat, an recto et fabula talo.

6. Si Boileau n'avait eu en vue que le sujet de *Phèdre*, il aurait dû citer Euripide, à qui Racine avait emprunté sa pièce ; mais il pensait à l'art exquis des ouvrages de son ami ; il ne pouvait pas mieux faire alors que de citer Sophocle.

7. *Suréna*, la dernière tragédie de Corneille, a été jouée à la fin de l'année 1674. Corneille avait alors soixante et onze ans.

Cesse de t'étonner si l'envie animée,
 Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
 La calomnie en main quelquefois te poursuit.¹
 En cela, comme en tout, le ciel qui nous conduit,
 Racine, fait briller sa profonde sagesse.
 Le mérite en repos s'endort dans la paresse :
 Mais par les envieux un génie excité
 Au comblé de son art est mille fois monté.²
 Plus on veut l'affaiblir, puis il croît et s'élançe.
 Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance,
 Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus³
 Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
 Des pâles envieux ne blesse point la vue,
 Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
 De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,⁴
 Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
 Qu'au faible et vain talent dont la France me loue.
 Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
 Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
 Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
 Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
 Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
 Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
 Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
 C'est en me guérissant que je sais leur répondre :
 Et plus en criminel ils pensent m'ériger,

1 Allusion à l'affaire du sonnet. — *La calomnie en main*, c'est-à-dire armée de l'écrit réputé calomnieux; comme Sévère, du glaive destiné à venger son affront :

Je l'ai vu cette nuit, ce malheureux Sévère,
 La vengeance à la main, l'œil ardent de colère.
 (*Polyeucte*, acte I, scène III.)

2. L'envie est un mal nécessaire;
 C'est un petit coup d'aiguillon
 Qui vous force encore à mieux faire.
 Dans la carrière des vertus,
 L'âme noble en est excitée :
 Virgile avait son Mévius,
 Hercule avait son Eurysthée.

(VOLTAIRE, *Épître au président Hénault*.)

3. Ce que les censeurs, et particulièrement le prince de Condé, condamnaient le plus dans ce personnage, c'était son caractère, qu'ils trouvaient trop emporté, trop violent, trop farouche. On accusa même Pyrrhus d'être un brutal et de plus un malhonnête homme, dans une comédie en trois actes représentée par la troupe du Roi. Elle était du nommé de Subligny.

4. Boileau citait cette maxime de Plutarque : « Il faut avoir des amis et des ennemis; des amis pour nous apprendre notre devoir, et des ennemis pour nous obliger à le faire. »

Plus, croissant en vertu, je songe à me venger. ¹
 Imite mon exemple; et lorsqu'une cabale,
 Un flot de vains auteurs follement te ravale, ²
 Profite de leur haine et de leur mauvais sens,
 Ris du bruit passager de leurs cris impuissants. ³
 Que peut contre tes vers une ignorance vaine?
 Le Parnasse français, ennobli par ta veine,
 Contre tous ces complots saura te maintenir,
 Et soulever pour toi l'équitable avenir.
 Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse ⁴
 De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse, ⁵
 D'un si noble travail justement étonné,
 Ne bénira d'abord le siècle fortuné
 Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
 Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles? ⁶
 Cependant laisse ici gronder quelques censeurs,
 Qu'aigrissent de tes vers les charmantes douceurs. ⁷
 Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire; ⁸
 Que l'auteur du Jonas ⁹ s'empresse pour les lire ;
 Qu'ils charment de Senlis le poète idiot, ¹⁰

1. Les amis de notre auteur, voulant un jour le détourner de la satire, lui représentaient qu'il s'attirerait beaucoup d'ennemis, qui ne manqueraient pas de le décrier et de noircir sa réputation. « Je sais un bon moyen de me venger d'eux, répondit-il froidement : c'est que je serai honnête homme. » (BROSSETTE.)

2. On lisait dans les éditions de 1683 et 1685 : *Un tas de vains auteurs*. — *Ravaler*, au figuré, déprimer, rabaisser. « Ce n'est qu'une pièce de théâtre que je lui présente, mais qui l'entretiendra de Dieu : la dignité de la matière est si haute que l'impuissance de l'artisan ne la peut ravaler. » (CORNEILLE, *Polyeucte*.)

(La raison) soumettant à ses lois la partie animale,
 Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale.

(MOLIERE, *Femmes savantes*.)

« La duchesse fut indignée d'un choix qui semblait *ravaler* son mérite beaucoup plus que les autres. » (HAMILT., *Gramm.*, 10.)

3. La *Phèdre* de Pradon fut jouée seize fois de suite ; pendant les six premières représentations, la pièce de Racine semblait abandonnée. « L'auteur fut au moment, dit Louis Racine, de craindre pour elle une véritable chute. »

4. De 1683 à 1713, on lisait : *Eh ! qui*.

5. « Phèdre est engagée par sa destinée et par la colère des dieux dans une passion illégitime, dont elle a horreur toute la première ; elle fait tous ses efforts pour la surmonter ; elle aime mieux se laisser mourir que de la déclarer à personne ; et lorsqu'elle est forcée de la découvrir, elle en parle avec une confusion qui fait bien voir que son crime est plutôt une punition des dieux qu'un mouvement de ses volontés. » (*Préf. de Phèdre*.)

6. Ces merveilles étaient plus touchantes que pompeuses. » (VOLTAIRE, *Comment. sur Pulchérie*.)

7. « Boileau, en traitant des sujets simples, ne tombe point dans le bas ; il est familier, mais toujours élégant... Lisez ces deux vers dans cette belle épître à Racine : *Cependant*, etc., vous ne verrez dans cette simplicité que les termes les plus nobles. » (VOLTAIRE, *Mélanges*.)

8. « Il a traduit l'*Enéide* et a fait le premier opéra qui ait paru en France. » (BOILEAU, 1713.)

9. Coras.

10. Linière. (BOILEAU, 1713.)

Ou le sec traducteur du français d'Amyot :¹
 Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
 Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées ;
 Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois,
 Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois ;²
 Qu'Enghien en soit touché ; que Colbert et Vivonne,³
 Que la Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne,⁴
 Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
 A leurs traits délicats se laissent pénétrer ?
 Et plutôt au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
 Que Montausier voulût leur donner son suffrage !⁵
 C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits ;
 Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,
 Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,

1. François Tallemant, abbé du Val-Chrézien, prieur de Saint-Irénée, premier aumônier de Madame, duchesse d'Orléans, reçu le 10 de mai 1651 à l'Académie française ; né à Paris ou à la Rochelle en 1620, mort le 6 de mai 1693. Indépendamment des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, il a traduit l'*Histoire de la République de Venise*, de Nani. C'est le frère de Gédéon Tallemant des Réaux, l'auteur des *Historiettes*. (M. CHÉRON.)

2. Louis II de Bourbon, prince de Condé, surnommé le Grand Condé, né en 1621, mort en 1686. Il passa le commencement et la fin de sa vie dans son château de Chantilly. Son fils, Henri-Jules de Bourbon, né en 1643, mort en 1709, porta, jusqu'à la mort de son père, le titre de duc d'Enghien. (M. CHÉRON.)

3. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État, commandeur et grand trésorier des ordres du roi, contrôleur général des finances, surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France, né à Paris le 21 d'août 1619, mort à Paris le 6 de septembre 1683. Pour Vivonne, voir épître IV (M. CHÉRON.)

4. François VI, duc de la Rochefoucauld, chevalier des ordres du roi et gouverneur du Poitou, né le 15 décembre 1613, mort à Paris le 17 de mars 1660 ; c'est l'auteur des *Maximes*. Son fils, François VII, porta jusqu'à la mort de son père, le titre de prince de Marsillac. — Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils de Robert Arnauld d'Andilly et petit-fils d'Antoine Arnauld, né en 1618, mort à Fontainebleau le 26 de septembre 1699. Il fut successivement ambassadeur en Suède, secrétaire d'État pour les affaires étrangères et ministre d'État. (M. CHÉRON.)

5. A la suite de la publication de cette épître, Montausier se réconcilia avec Boileau. — Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, etc., et mari de Julie d'Angennes, mademoiselle de Rambouillet, né en 1610, mort le 17 de mai 1690. (M. CHÉRON.)

Cf. HORACE, livre I, satire x, v. 79-92 :

Men' moveat cimex Pantilius ? aut crucier, quod
 Vellicet ab-entem Demetrius, aut quod ineptus
 Fannius Hermogenis lædat conviva Tigelli ?
 Plantius et Varius, Mæcenas, Virgiliusque,
 Valgius, et probet hæc Octavius optimus, atque
 Fu-us et hæc utinam Vi-corum laudet uterque !
 Ambitione relegata, te dicere possum,
 Pollio ; te, Messala, tuo cum fratre ; simulque
 Vos, Bibule et Servi, simul his te, candide Furni ;
 Complures alios, doctos ego quos et amicos
 Prudens prætereo ; quibus hæc, sint qualiacumque,
 Arridere velim : doliturus si placeant spe
 Deterius nostra. Demetri, teque, Tigelli,
 Discipularum inter jubeo plorare cathedras.



Que, non loin de la place où Brioché¹ préside,
 Sans chercher dans les vers ni cadence ni son,
 Il s'en aille admirer le savoir de Pradon !²

ÉPITRE VIII.³

AU ROI.

Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.
 Tu sais bien que mon style est né pour la satire ;
 Mais mon esprit, contraint de la désavouer,
 Sous ton règne étonnant ne veut plus que louer.

1. Fameux joueur de marionnettes, logé proche des comédiens. (BOILEAU, 1713.) — Jean Brioché demeurait près du Pont-Neuf, au bout de la rue Guénégaud ; le théâtre où fut jouée la *Phèdre* de Pradon était vis-à-vis l'autre extrémité, rue Mazarine. (BROSSETTE.)

2. Un jour, au sortir d'une des tragédies de Pradon, M. le prince de Conti, l'aîné, lui dit qu'il avait mis en Europe une ville d'Asie. « Je prie Votre Altesse de m'excuser, répondit Pradon, car je ne sais pas très bien la chronologie. »

« Il faudrait relire ici en entier l'*Épître à Racine* après *Phèdre* (1677), qui est le triomphe le plus magnifique et le plus inaltéré de ce sentiment de justice, chef-d'œuvre de la poésie critique, où elle sait être tour à tour et à la fois étincelante, échauffante, harmonieuse, attendrissante et fraternelle. Il faut surtout relire ces beaux vers au sujet de la mort de Molière sur lesquels a dû tomber une larme vengeresse, une larme de Boileau. Et quand il fait, à la fin de cette épître, un retour sur lui-même et sur ses ennemis : Et qu'importe, etc., etc., quelle largeur de ton, et, sans une seule image, par la seule combinaison des syllabes, quelle majesté ! — Et dans ces noms qui suivent, et qui ne semblent d'abord qu'une simple énumération, quel choix, quelle gradation sentie, quelle plénitude poétique ! Le roi d'abord à part et seul dans un vers ; Condé de même, qui le méritait bien par son sang royal, par son génie, sa gloire et son goût fin de l'esprit ; Enghien, son fils, a un demi-vers ; puis vient l'élite des juges du premier rang, tous ces noms qui, convenablement prononcés, forment un vers si plein et si riche, comme certains vers antiques. — Mais dans le nom de Montausier, qui vient le dernier à titre d'espoir et de vœu, la malice avec un coin de grâce reparait. Ce sont là de ces tours délicats de flatterie, comme en avait Boileau ; ce satirique, qui savait si bien piquer au vif, est le même qui a pu dire :

La louange agréable est l'âme des beaux vers.

Nous atteignons, par cette *Épître à Racine*, au comble de la gloire et du rôle de Boileau. Il s'y montre en son haut rang au centre du groupe des illustres poètes du siècle, calme, équitable, certain, puissamment établi dans son genre qu'il a graduellement élargi, n'enviant celui de personne, distribuant sobrement la sentence, classant même ceux qui sont au-dessus de lui... *His dantem jura Catonem : le maître du chœur*, comme dit Montaigne ; un de ces hommes à qui est déléguée l'autorité et dont chaque mot porte. » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lucretius*, t. IV, p. 411.)

3. Pour remercier le roi de la pension qu'il lui avait donnée. Boileau avait composé cette épître en 1675, elle ne parut que dans les derniers mois de 1677 la fin de l'année 1675 ayant été marquée par des revers.

Tantôt, dans les ardeurs de ce zèle incommode,¹
 Je songe à mesurer les syllabes d'une ode ;
 Tantôt, d'une Énéide auteur ambitieux,
 Je m'en forme déjà le plan audacieux :
 Ainsi, toujours flatté d'une douce manie,
 Je sens de jour en jour dépérir mon génie ;
 Et mes vers en ce style, ennuyeux, sans appas,
 Déshonorent ma plume, et ne t'honorent pas.

Encor si ta valeur, à tout vaincre obstinée,
 Nous laissait, pour le moins, respirer une année,
 Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter,
 Du temps qu'il a perdu saurait se racquitter.²
 Sur ses nombreux défauts, merveilleux à décrire,
 Le siècle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.
 Mais à peine Dinant et Limbourg sont forcés,
 Qu'il faut chanter Bouchain et Condé terrassés.³
 Ton courage, affamé de péril et de gloire,⁴
 Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire.
 Souvent ce qu'un seul jour te voit exécuter
 Nous laisse pour un an d'actions à compter.

Que si quelquefois, las de forcer des murailles,⁵
 Le soin de tes sujets te rappelle à Versailles,
 Tu viens m'embarrasser de mille autres vertus :
 Te voyant de plus près, je t'admire encor plus.
 Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes.
 Tu n'es pas moins héros qu'au milieu des alarmes :
 De ton trône agrandi portant seul tout le faix,⁶
 Tu cultives les arts, tu répands les bienfaits ;

1. *Ardeurs*, désir impétueux.

Tout ce que peut le monde offrir à mes ardeurs
 De mérites, d'appas, de biens et de grandeurs.
 (CORNÉILLE, *la Suiv.*, acte IV, scène VII.)

2. J'avais toutes les ardeurs du monde d'entrer dans votre alliance.
 (MOLIÈRE, *Pourceaugnac*, acte III, scène IX.)

3. Expression prosaïque et sans dignité.

3. Dinant et Limbourg furent pris en 1675. Louis XIV en personne prit Condé le 26 d'avril 1676, et Monsieur prit Bouchain le 11 de mai de la même année. (M. CHÉRON.)

4. Ce cœur nourri de sang et de guerre affamé.
 (RACINE, *Mithrid.*, II, III, 1673.)

5. Est-ce avec intention que Boileau a rendu si pénible le début de ce vers ?

6. *De ton trône agrandi portant seul tout le faix.* On s'assied sur un trône, on n'en porte pas le faix ; sans doute la poésie a ses libertés, mais il faut respecter le sens étymologique des mots. Horace dit à Auguste :

Cum tot sustineas et tanta negotia solus,
 (Livre II, épit. 1, v. 1.)

Tu sais récompenser jusqu'aux muses critiques.
 Ah! crois-moi, c'en est trop. Nous autres satiriques,¹
 Propres à relever les sottises du temps,
 Nous sommes un peu nés pour être mécontents :
 Notre muse, souvent paresseuse et stérile
 A besoin, pour marcher, de colère et de bile.
 Notre style languit dans un remerciement ;
 Mais, grand roi, nous savons nous plaindre élégamment.
 Oh ! que si je vivais sous les règnes sinistres
 De ces rois nés valets de leurs propres ministres,
 Et qui, jamais en main ne prenant le timon,²
 Aux exploits de leur temps ne prêtaient que leur nom ;
 Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,
 Aisément les bons mots couleraient de ma veine !
 Mais toujours sous ton règne il faut se récrier ;
 Toujours, les yeux au ciel, il faut remercier.
 Sans cesse à t'admirer ma critique forcée
 N'a plus en écrivant de maligne pensée ;
 Et mes chagrins sans fiel et presque évanouis³
 Font grâce à tout le siècle en faveur de Louis.
 En tous lieux cependant la Pharsale approuvée,⁴
 Sans crainte de mes vers, va la tête levée ;
 La licence partout règne dans les écrits.
 Déjà le mauvais sens, reprenant ses esprits,
 Songe à nous redonner des poèmes épiques,⁵

1. Allusion à la pension de deux mille livres que le roi lui avait accordée après lui avoir entendu réciter les derniers vers de la première épître.

2. Ai-je mis dans sa main le timon de l'Etat
 Pour le conduire au gré du peuple et du sénat ?
 (RACINE, *Britann.*, I, I, 45.)

3. *Chagrins*, pris dans le sens d'humeur qui s'inquiète et se tourmente.

Mais toi dont la valeur d'Amurat oubliée
 Par de communs chagrins à mon sort s'est liée.
 (RACINE, *Bajazet*, IV, VII.)

Et jamais leurs chagrins (des sultans) ne nous laissent vieillir,
 (*Ibid.*, I, I.)

J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre.
 (RACINE, *Phèdre*, I, III.)

4. La *Pharsale* de Brébeuf. (BOILEAU, 1713.) — Guillaume de Brébeuf, né à Thorigny en 1618, mort à Venoix en décembre 1661. La *Pharsale*, dont il est ici question, est une traduction en vers de celle de Lucain. « La *Pharsale* de Brébeuf gâta bien de la jeunesse qui se laissa éblouir à la pompe de ses vers. En effet, ils ont de l'éclat ; mais après tout, ce qui paraît grand et élevé dans ce poème, quand on y regarde de près, ne passe parmi les intelligents que pour un faux brillant, plein d'affectation. » (Le P. Rapin, *Réflexions sur l'Art poétique.*)

5. *Childebrand* et *Charlemagne*, poèmes qui n'ont pas réussi. (BOILEAU, 1713.) — Le premier est de Jacques Carel de Sainte-Garde, né à Rouen au commencement du XVII^e siècle, mort vers 1684 ; il a publié, en outre, la *Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique*, par Lerac. Le poème de Charle-

S'empare des discours mêmes académiques ;¹
 Perrin a de ses vers obtenu le pardon,
 Et la scène française est en proie à Pradon.²
 Et moi, sur ce sujet loin d'exercer ma plume,
 J'amasse de tes faits le pénible volume,³
 Et ma muse, occupée à cet unique emploi,
 Ne regarde, n'entend, ne connaît plus que toi.⁴

Tu le sais bien pourtant, cette ardeur empressée
 N'est point en moi l'effet d'une âme intéressée.
 Avant que tes bienfaits courussent me chercher,
 Mon zèle impatient ne se pouvait cacher.
 Je n'admiraïs que toi. Le plaisir de le dire
 Vint m'apprendre à louer au sein de la satire ;
 Et, depuis que tes dons sont venus m'accabler,
 Loin de sentir mes vers avec eux redoubler,
 Quelquefois, le dirai-je ? un remords légitime,
 Au fort de mon ardeur, vient refroidir ma rime.
 Il me semble, grand roi, dans mes nouveaux écrits,
 Que mon encens payé n'est plus de⁵ même prix.
 J'ai peur que l'univers, qui sait ma récompense,
 N'impute mes transports à ma reconnaissance,
 Et que par tes présents mon vers discrédité
 N'ait moins de poids pour toi dans la postérité.
 • Toutefois je sais vaincre un remords qui te blesse.
 Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse
 A peindre tes exploits ne doit point s'engager,
 Qui d'un si juste soin se pourra donc charger ?
 Ah ! plutôt de nos sons redoublons l'harmonie :

magne est de Louis le Laboureur, bailli du duché de Montmorency, mort le 21 de juin 1679. — Le *Charlemagne* avait paru en 1664, et le *Childebrand* en 1666. L'idée n'est donc pas tout à fait exacte.

1. *Mêmes*, adverbe, s'est écrit longtemps avec un *s*. Les poètes étaient libres d'admettre ou de rejeter cette lettre.

2 Pour Perrin, pour Pradon, voir l'épître précédente. — Voici un exemple de la versification de Perrin. Il traduit comme il suit ces vers de Virgile, *Énéide*, V, 481 :

. . . Efractoque illisit in ossa cerebro :
 Sternitur, exanimisque tremens procumbit humi bos.

Dans ses os fracassés enfonce son éteuf ;
 Et tout tremblant et mort, à bas tombe le bœuf.

3. C'est en 1677 que Racine et Boileau furent nommés historiographes du roi !

4. Sa vertu l'abandonne, et son âme enivrée
 N'aime, ne voit, n'entend, ne connaît que d'Estrée.

(VOLTAIRE, *Henriade*, ch. IX, v. 237-238.)

5. C'est le texte de 1701, in-12, dernière édition, revue par Boileau. Il nous paraît préférable à *du* qu'on lit dans toutes les autres, soit anciennes, soit modernes. (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

Le zèle à mon esprit tiendra lieu de génie.
 Horace tant de fois dans mes vers imité,
 De vapeurs,¹ en son temps, comme moi tourmenté,²
 Pour amortir le feu de sa rate indocile,
 Dans l'encre quelquefois sut égayer sa bile.³
 Mais de la même main qui peignit Tullius,⁴
 Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius,⁵
 Il sut fléchir Glycère, il sut vanter Auguste,⁶
 Et marquer sur la lyre une cadence juste.
 Suivons les pas fameux d'un si noble écrivain.
 A ces mots, quelquefois prenant la lyre en main,
 Au récit que pour toi je suis prêt d'entreprendre,⁷

1. Ce mot signifie ici humeur chagrine et satirique.

2. HORACE, livre I, ode XIII :

Væ ! meum
 Fervens difficili bile tumet jecur.

Les anciens ont cru que la rate était le réservoir de l'humeur mélancolique, de là vient qu'on dit de ceux qui se réjouissent qu'ils s'épanouissent la rate. (TRÉVOUX)

3. « L'expression d'égayer sa bile dans l'encre est plaisante et originale ; mais c'est dommage qu'il n'y eût point d'encre au temps d'Horace. » (LE BRUN.) — Erreur : les anciens avaient de l'encre ; seulement elle était moins fluide que la nôtre. Les manuscrits d'Herculanum, ville qui ne fut détruite que quatre-vingt-six ans après Horace, sont écrits avec de l'encre. (*Encycl. antiq.*, mot ENCRE.) (BERRIAT-SAINT-PRIX.) Les papyrus de l'Égypte, qui viennent de bien plus loin, sont écrits avec de l'encre. Il y en avait même une espèce dont nous ne connaissons plus le secret, c'était une *encre blanche*. D'ailleurs on aurait dû savoir qu'Horace parle lui-même d'encre dans ce vers :

Sed veluit tractata notam labemque remittunt
 Atramenta.

(Livre II, ép. I, v. 236.)

Cet *atramentum* était un liquide noir employé à différents usages, comme vernis par les peintres (PLINE, *Hist. nat.*, t. XXXV, 36, 18), par les cordonniers pour teindre leur cuir (PLINE, *Hist. nat.*, t. XXXIV, 32) ; et aussi comme encre (CIC., *ad Q. frat.* 11-15) : *Calamo et atramento temperato, charta etiam dentata res agetur*. L'*atramentarium*, c'était notre encrier.

4. Sénateur romain. César l'exclut du sénat, mais il y rentra après sa mort. (BOILEAU, 1713.) — Cf. Horace, livre I, satire VI, v. 23-25.

. Quo tibi, Tili,
 Sumere depositum clavum fierique tribuno ?

On voit que le personnage dont parle Horace s'appelle *Tilius*. Mais *Tilius* et *Tullius* sont des noms qui se confondent et se prennent l'un pour l'autre. Suétone, parlant de *Tilius Cimber*, peut-être le frère de celui-ci, dit : « Illicoque Cimber Tullius qui primas partes suscepit. » (*Cæs.*, 82.)

5. Fameux musicien, fort chéri d'Auguste. (BOILEAU, 1713.) — Cf. Horace, livre I, satire IV, v. 72, et satire X, v. 80.

6. Cf. Horace, livre I, ode XIX.

7. C'est le texte de 1683 à 1713. Un grand nombre d'éditeurs ont corrigé le texte de Boileau et mis *près de*. C'était méconnaître la tradition du XVII^e siècle, qui a toujours dit *prêt de* dans le sens de *disposé à*. « Psyché était honteuse de son peu d'amour, toute prête de réparer cette faute si son mari le souhaitait. » (LA FONTAINE, *Psyché*, I, p. 85.) — « Le voilà prêt de faire en tout vos volontés. » (MOLIÈRE, *le Dépit amoureux*, III, VIII.)

« Aujourd'hui les grammairiens ont décidé qu'il fallait dire en ce sens *prêt à*. Cette décision est arbitraire, car l'usage admettait la préposition *de* ; et il n'y a rien dans *prêt* qui exclue cette proposition. » (LITTRE, *Diction. de la langue française*.) Cependant *prêt à* est plus conforme à l'analogie latine *paratus ad*.

Je crois voir les rochers accourir pour m'entendre ;¹
 Et déjà mon vers coule à flots précipités,
 Quand j'entends le lecteur qui me crie : Arrêtez :
 Horace eut cent talents ; mais la nature avare
 Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizarre :
 Vous passez en audace et Perse et Juvénal ;
 Mais sur le ton flatteur Pinchêne² est votre égal.
 A ce discours, grand roi, que pourrais-je répondre ?
 Je me sens sur ce point trop facile à confondre ;
 Et, sans trop relever des reproches si vrais,
 Je m'arrête à l'instant, j'admire et je me tais.

ÉPITRE IX³

A M. LE MARQUIS DE SEIGNELAY⁴

SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Dangereux ennemi de tout mauvais flatteur,
 Seignelay, c'est en vain qu'un ridicule auteur,
 Prêt à porter ton nom « de l'Èbre⁵ jusqu'au Gange,⁶ »
 Croit te prendre aux filets d'une sotte louange.
 Aussitôt ton esprit, prompt à se révolter,
 S'échappe, et rompt le piège où l'on veut l'arrêter.⁷
 Il n'en est pas ainsi de ces esprits frivoles
 Que tout flatteur endort au son de ses paroles,
 Qui, dans un vain sonnet, placés au rang des dieux,

1. Allusion à ce passage de Virgile, églogue vi, 27. Silène commence à chanter :

Tum vero in numerum Faunosque ferasque videres
 Ludere, tum rigidas motare cacumina quercus.

2. Neveu de Voiture. Il avait fait imprimer un gros recueil de poésies contenant « les éloges du roi, des princes et princesses de son sang et de toute sa cour ».

3. Composée au commencement de 1675, avant l'épître VIII.

4. Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'État, mort en 1690, fils de Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'État. (BOILEAU, 1713.) — Le fils aîné du grand Colbert, né à Paris en 1651, mourut le 3 de novembre 1690.

5. Rivière d'Espagne. (BOILEAU, 1713.)

6. Rivière des Indes. (BOILEAU, 1713.)

7. Nisi dextro tempore, Flacci
 Verba per attentam non ibunt Cæsaris aurem,
 Cui male si palpere, recalcitrat undique tutus.
 (HORACE, liv. II, sat. 1, v. 18-20.)

Se plaisent à fouler l'Olympe radieux ;¹
 Et, fiers du haut étage où la Serre² les loge,
 Avalent sans dégoût le plus grossier éloge.
 Tu ne te repais point d'encens à si bas prix.
 Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits
 Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte.³
 Tu souffres la louange adroite et délicate,
 Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens.
 Mais un auteur novice à répandre l'encens,
 Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
 Donne de l'encensoir au travers du visage ;⁴
 Va louer Monterey⁵ d'Oudenarde forcé,
 Ou vante aux électeurs Turenne repoussé.⁶
 Tout éloge imposteur blesse une âme sincère.
 Si, pour faire sa cour à ton illustre père,
 Seignelay, quelque auteur, d'un faux zèle emporté,
 Au lieu de peindre en lui la noble activité,
 La solide vertu, la vaste intelligence,
 Le zèle pour son roi, l'ardeur, la vigilance,
 La constante équité, l'amour pour les beaux-arts,
 Lui donnait les vertus d'Alexandre ou de Mars,
 Et, pouvant justement l'égaliser à Mécène,

1. Allusion plaisante à ces vers de Virgile où Daphnis vient prendre sa place parmi les dieux :

Candidus insuetum miratur limen Olympi,
 Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.
 (VIRGILE, égl. v, v. 55-56.)

2. Boileau, dans la satire III, a déjà donné une atteinte à cet auteur ridicule. Il met lui-même en note sur ce nom : « Écrivain célèbre pour son galimatias. » Outre sept tragédies jouées de 1641 à 1644, il a laissé le *Secrétaire de la cour ou Manuel de lettres*, qui a eu trente éditions. C'était, dit Saint-Marc, un fade panégyriste qui se flattait d'être fort capable de composer des éloges, suivant l'usage où l'on était en ce temps-là de faire des portraits en vers ou en prose.

3. C'est proprement le vers et l'image d'Horace cités plus haut :

Cui male si palpere, recalceitrat undique tutus.
 (Livre II, sat. I, v. 20.)

4. *Encens, encensoir*, images tirées des cérémonies de l'Église où l'on encense les hauts dignitaires du chœur ; de là hommages et flatteries excessives :

L'autre jour, suivant à la trace
 Deux ânes qui, prenant tour à tour l'encensoir,
 Se louaient tour à tour, comme c'est la manière.
 (LA FONTAINE, *Fables*, IX, v.)

5. Gouverneur des Pays-Bas. (BOILEAU, 1713.) — Condé força Monterey de lever le siège d'Oudenarde le 12 de septembre 1674.

6. Il les avait battus à la bataille de Turckheim en Alsace le 5 de janvier 1675. — « Le poète, pour démasquer la flatterie, la suppose stupide et grossière, absurde et choquante au point de louer un général d'armée sur sa défaite... Est-ce là présenter le miroir aux flatteurs ? » (MARMONTEL, *Elém. de littér.*, t. III, p. 255.) Mais Boileau parle d'un flatteur novice.

Le comparait au fils de Pélée¹ ou d'Alcmène :²
 Ses yeux, d'un tel discours faiblement éblouis,³
 Bientôt dans ce tableau reconnaîtraient Louis,⁴
 Et glaçant d'un regard la muse et le poète,
 Imposeraient silence à sa verve indiscrete.
 Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
 Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.
 Que me sert en effet qu'un admirateur fade
 Vante mon embonpoint, si je me sens malade,
 Si dans cet instant même un feu séditieux
 Fait bouillonner mon sang et pétiller mes yeux ?⁵
 Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable ;⁶
 Il doit régner partout, et même dans la fable :
 De toute fiction l'adroite fausseté
 Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
 Sont recherchés du peuple, et reçus chez les princes ?
 Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,⁷
 Soient toujours à l'oreille également heureux ;

1. Achille. (BOILEAU, 1713.)

2. Hercule. (BOILEAU, 1713.)

3. L'éloquence éclatante
 De maître Petit-Jean m'éblouit...
 (RACINE, *les Plaideurs*, acte III, scène III.)

Cette citation est pour répondre à la critique de le Brun, qui ne veut pas qu'on puisse être ébloui d'un discours. Il est vrai que Racine prépare mieux son image par le mot *éclatante*.

4. Si quis bella tibi terra pugnata marique
 Dicat, et his verbis vacuas permulceat aures,
 Tene magis salvum populus velit, an populum tu,
 Servet in ambiguo qui consulit et tibi et urbi
 Jupiter; Augusti laudes agnoscere possis...
 (HORACE, liv. I, épit. XVI, v. 24-28.)

5. Sed vereor.
 Neu, si te populus sanum recteque valentem
 Dictitet, occultam febrem sub tempus edendi
 Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis.
 (HORACE, liv. I, épit. XVI, v. 19-22.)

Boileau avait déjà dit, épître III, v. 36 :

Le feu sort de vos yeux pétillants et troublés :
 Votre pouls inégal marche à pas redoublés.

6. « Boileau a dit, après les anciens :

Le vrai seul est aimable ;
 Il doit régner partout, et même dans la fable.

Il a été le premier à observer cette loi qu'il a donnée. Presque tous ses ouvrages respirent ce vrai, c'est-à-dire qu'ils sont une copie fidèle de la nature. Ce vrai doit se trouver dans l'historique, dans le moral, dans la fiction, dans les sentences, dans les descriptions, dans l'allégorie. » (VOLTAIRE, *du Vrai dans les ouvrages, Mélanges*, etc.)

7. *Nombreux*, c'est-à-dire *harmonieux*. Le nombre résulte de l'arrangement et du choix des mots dans la prose aussi bien que dans les vers.

Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,¹
 Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure :
 Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
 Partout se montre aux yeux, et va saisir le cœur ;
 Que le bien et le mal y sont prisés au juste ;
 Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste ;
 Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit.
 Ne dit rien aux lecteurs qu'à soi-même il n'ait dit.²
 Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose ;
 Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.
 C'est par là quelquefois que ma rime surprend ;
 C'est là ce que n'ont point Jonas ni Childebrand,³
 Ni tous ces vains amas de frivoles sornettes,
 Montre, Miroir d'amour, Amitiés, Amourettes,⁴
 Dont le titre souvent est l'unique soutien,
 Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien.⁵
 Mais peut-être, enivré des vapeurs de ma muse,
 Moi même en ma faveur, Seignelay, je m'abuse.
 Cessons de nous flatter. Il n'est d'esprit si droit
 Qui ne soit imposteur et faux par quelque endroit.
 Sans cesse on prend le masque, et, quittant la nature,
 On craint de se montrer sous sa propre figure

1. « M. Despréaux me fit comprendre... que, par le sens gênant la mesure, il avait voulu exprimer certaines transpositions forcées, dont les meilleurs auteurs ne sauraient se défendre, mais dont ils tâchent de sauver la dureté par toutes les souplesses de leur art. Dans ces situations, disait-il, vous diriez que le vers grimace, ou fait certaines contorsions. Un grand poète, en de pareilles extrémités, par toutes les finesses de son art, cherche à adoucir ce qui de soi-même est rude. » (MONCHESNAY, *Bolæana*, p. 70-71.)

2. « On admire dans ce passage un sentiment juste de toutes les convenances les plus délicates... Boileau ne détaille pas tous les mérites de sa poésie, quoiqu'ils soient réels et nombreux ; il ne parle que des défauts, quoiqu'ils soient rares et légers... Loin d'attribuer ses succès à la beauté de ses vers, il ne veut en être redevable qu'à une qualité dont il lui est permis de s'applaudir, parce qu'elle n'est qu'un devoir essentiel au poète satirique, l'amour du vrai, et cela même fait rentrer dans son sujet ce qu'il a dit de lui-même. Voilà comme on sait composer : et quelle heureuse élégance dans ces vers mêmes où il ne parle que des défauts de ses vers ! » (LA HARPE, *Lycée*, VIII, 381.)

3. Le Jonas de Coras et le Childebrand de Carel de Sainte-Garde. Voir l'épître VIII.

4. *La Montre d'amour*, petit ouvrage galant, Paris, 1671, in-12, de Bonnes-corse, qui a publié en outre : *l'Amant raisonnable*, Paris, 1671, in-12, et le *Lutrigot*, pièce en vers contre le *Lutrin*. — *Le Miroir, ou la Métamorphose d'Orante*, est un conte de Charles Perrault en prose mêlée de vers qu'on trouve dans le *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, par M. Perrault, 2^e édition. Paris, 1676, in-12, p. 48-71. — *Amitiés, Amours et Amourettes*, par René le Pays. Paris, 1672, in-12. Voir satire III, vers 180.

5. Celle qui toujours parle et ne dit jamais rien.

(Satire X, v. 687.)

Molière, le *Misanthrope*, acte II, scène V :

C'est un parleur étrange et qui trouve toujours
 L'art de ne vous rien dire avec de grands discours.

Par là le plus sincère assez souvent déplaît,
 Rarement un esprit ose être ce qu'il est.
 Vois-tu cet importun que tout le monde évite,
 Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte ?
 Il n'est pas sans esprit ; mais, né triste et pesant,
 Il veut être folâtre, évaporé, plaisant ;
 Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
 Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire
 La simplicité plaît sans étude et sans art.
 Tout charme en un enfant dont la langue est sans fard, ¹
 A peine du filet encor débarrassée,
 Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.
 Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant ;
 Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent ;
 C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
 Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même. ²
 Chacun pris dans son air est agréable en soi :
 Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi. ³
 Ce marquis était né doux, commode, agréable ; ⁴
 On vantait en tous lieux son ignorance aimable :
 Mais, depuis quelques mois devenu grand docteur,
 Il a pris un faux air, une sottise hauteur ;
 Il ne veut plus parler que de rime et de prose ;
 Des auteurs décriés il prend en main la cause ;
 Il rit du mauvais goût de tant d'hommes divers,
 Et va voir l'opéra seulement pour les vers.
 Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
 Et d'un original on fait une copie.
 L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté. ⁵

1. Une *langue sans fard* semble d'abord une expression risquée, mais elle se justifierait, s'il en était besoin, par l'usage du xviii^e siècle :

Et son frère pipé du fard de mon langage.
 (CORNEILLE, *la Veuve*, acte I, scène II.)

Moi, qui n'ai jamais vu de fard en son langage.
 (Clitandre, acte V, scène IV.)

2. Allusion au duc de Montausier. (BROSSETTE.)

3. La Rochefoucauld a dit des enfants : « Chacun veut être un autre, et n'être plus ce qu'il est : ils cherchent une contenance hors d'eux-mêmes, et un autre esprit que le leur ; ils prennent des tons et des manières au hasard... On imite souvent, même sans s'en apercevoir, et on néglige ses propres biens pour des biens étrangers, qui d'ordinaire ne nous conviennent pas. » (*Réflexions et sentences.*)

4. M. le C. D. F. (le comte de Fiesque) avait eu d'abord une ignorance fort aimable, et disait agréablement des incongruités ; mais il perdit la moitié de son mérite, dès qu'il voulut être savant et se piquer d'avoir de l'esprit. (SAINT-MARC.)

5. Molière a fait dire à Clitandre :

Je hais seulement
 La science et l'esprit qui gâtent les personnes.
 Ce sont choses de soi qui sont belles et bonnes ;
 Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants

Rien n'est beau, je reviens, que par la vérité :¹
 C'est par elle qu'on plaît, et qu'on peut longtemps plaire.
 L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère.
 En vain par sa grimace un bouffon odieux²
 A table nous fait rire et divertit nos yeux :
 Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
 Prenez-le tête à tête, ôtez-lui son théâtre ;
 Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux ;
 Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.
 J'aime un esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre,
 Et qui plaît d'autant plus que plus il se découvre.
 Mais la seule vertu peut souffrir la clarté,
 Le vice, toujours sombre, aime l'obscurité ;
 Pour paraître au grand jour il faut qu'il se déguise ;
 C'est lui qui de nos mœurs a banni la franchise.

Jadis l'homme vivait au travail occupé,
 Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé :
 On ne connaissait point la ruse et l'imposture ;
 Le Normand même alors ignorait le parjure.³
 Aucun rhéteur encore, arrangeant le discours,
 N'avait d'un art menteur enseigné les détours.
 Mais sitôt qu'aux humains, faciles à séduire,
 L'abondance eut donné le loisir de se nuire,
 La mollesse amena la fausse vanité,
 Chacun chercha pour plaire un visage emprunté.
 Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante
 Affecta d'étaler une pompe insolente ;
 L'or éclata partout sur les riches habits ;
 On polit l'émeraude, on tailla le rubis,
 Et la laine et la soie, en cent façons nouvelles,
 Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles.⁴

Que de me voir savant comme certaines gens.

Vous avez cru fort mal, et je vous suis garant
 Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

(*Les Femmes savantes*, acte IV, scène III.)

1. Pradon disait de ce *je reviens* : « Voilà un retour qui n'est pas beau, et qui n'est là que pour faire d'ennuyeuses répétitions. »

2. Monchesnay, dans le *Bolæana*, p. 62-63, prétend que Boileau a voulu parler ici de Lulli. Il est probable que Boileau parle ici d'une manière générale, comme Pascal dans ses *Pensées* : « Diseur de bons mots, mauvais caractère, » et encore : « Je hais également le bouffon et l'enflé ; on ne ferait son ami ni de l'un ni de l'autre. »

3. Suivant Brossette, Boileau disait de ce vers : « Je date de loin : c'était deux cents ans avant le déluge. »

4. Nec varios discet mentiri lana colores.
 (VIRGILE, églogue IV, v. 42.)

La trop courte beauté monta sur des patins ;¹
 La coquette tendit ses lacs tous les matins ;
 Et, mettant la céruse et le plâtre en usage,
 Composa de sa main les fleurs de son visage.²
 L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi ;
 Le courtisan n'eut plus de sentiments à soi.
 Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie ;
 On vit partout régner la basse flatterie.
 Le Parnasse surtout, fécond en imposteurs,
 Diffama le papier par ses propos menteurs.
 De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires,
 Stances, odes, sonnets, épîtres liminaires,³
 Où toujours le héros passe pour sans pareil,
 Et, fût-il louche et borgne,⁴ est réputé soleil.
 Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizarre,
 Que, d'un frivole encens malignement avare,
 J'en veuille sans raison frustrer tout l'univers.
 La louange agréable est l'âme des beaux vers.
 Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie,
 Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraie.

Cette imitation, quelque heureuse qu'elle soit, laisse encore au poète latin l'avantage de ce mot *mentiri*.

1. *Patin*, soulier à semelle fort épaisse que les femmes portaient autrefois pour se grandir :

Sur un patin de liège élevant sa chaussure,
 Lise veut être grande en dépit de nature.
 (REGNIER, épître II, à M. le Marquis.)

Vous aurez, maussades actrices,
 Moitié femme et moitié patin.
 (VOLTAIRE, Lettre au roi de Prusse, 17 oct. 1760.)

2. L'amant juge sa dame un chef-d'œuvre ici-bas,
 Encore qu'elle n'ait sur soi rien qui soit d'elle ;
 Que le rouge et le blanc par art la fasse belle,
 Qu'elle ante en son palais ses dents tous les matins,
 Qu'elle doive sa taille au bois de ses patins,
 Que son poil, dès le soir, frisé dans la boutique,
 Comme un casque au matin sur la teste s'applique...
 (REGNIER, satire IX, v. 184-191.)

3. *Épîtres liminaires*, épîtres dédicatoires mises au seuil, *limen*, au commencement des ouvrages : Molière, en dédiant son *Amphitryon* au prince de Condé, dit : « Monseigneur, n'en déplaise à nos beaux esprits, je ne vois rien de plus ennuyeux que les épîtres dédicatoires ; et Votre Altesse Sérénissime trouvera bon, s'il lui plaît, que je ne suive point ici le style de ces messieurs-là et refuse de me servir de deux ou trois misérables pensées, qui ont été tournées et retournées tant de fois, qu'elles sont usées de tous les côtés. »

4. Ménage (*Christine*, églogue) dit d'Abel Servien, qui était borgne :

Le grand, l'illustre Abel, cet esprit sans pareil
 Plus clair, plus pénétrant que les traits du soleil.

Il avait déjà dit de Chapelain (*Miscellanea*, p. 113) :

Cet homme merveilleux, dont l'esprit sans pareil
 Surpassait en clarté les rayons du soleil.

Alors, comme j'ai dit, tu la sais écouter,
 Et sans crainte à tes yeux on pourrait t'exalter.
 Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nues,
 Il faudrait peindre en toi des vérités connues ;
 Décrire ton esprit ami de la raison,
 Ton ardeur pour ton roi, puisée en ta maison ;¹
 A servir ses desseins ta vigilance heureuse ;
 Ta probité sincère, utile, officieuse.
 Tel, qui hait à se voir peint en de faux portraits,
 Sans chagrin voit tracer ses véritables traits.
 Condé même, Condé,² ce héros formidable,
 Et, non moins qu'aux Flamands, aux flatteurs redoutable,
 Ne s'offenserait pas si quelque adroit pinceau
 Traçait de ses exploits le fidèle tableau ;
 Et dans Seneffe³ en feu contemplant sa peinture,
 Ne désavouerait pas Malherbe ni Voiture.
 Mais malheur au poète insipide, odieux,
 Qui viendrait le glacer d'un éloge ennuyeux ;
 Il aurait beau crier : « Premier prince du monde !
 « Courage sans pareil ! lumière sans seconde !⁴ »
 Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet,
 Iraient dans l'antichambre amuser Pacolet.⁵

1. *Une ardeur qu'on a puisée*, ceci n'est pas d'une justesse irréprochable.

2. Louis de Bourbon, prince de Condé, mort en 1686. (BOILEAU, 1713.)

3. Combat fameux de monseigneur le prince. (BOILEAU, 1713.) — Le Grand Condé gagna la bataille de Seneffe le 11 d'août 1674, contre les troupes réunies des Allemands, des Espagnols et des Hollandais, commandées par le prince d'Orange. (M. CHÉRON.) — Boileau a écrit ainsi ce mot de 1683 à 1701. « Nous avons cru devoir conserver cette orthographe (on écrit aussi *Senef*), parce qu'en rendant longue l'avant-dernière syllabe de ce mot, elle atténue beaucoup la consonne qui résulte des mots *Senef en feu*. » (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

4. Commencement du poème de *Charlemagne*. (BOILEAU, 1713.)

5. Fameux valet de pied de monseigneur le prince (BOILEAU, 1713.) — Quand M. le Laboureur lui eut présenté son poème de *Charlemagne*, M. le prince en lut quelque chose, après quoi il donna le livre à Pacolet, à qui il renvoyait ordinairement tous les ouvrages qui l'ennuyaient. (SAINT-MARC.) — Cette fin rappelle les vers d'Horace à Auguste, livre II, épître II, v. 265 :

Nil moror officium quod me gravat ; ac neque ficto
 In pejus vultu proponi cereus usquam,
 Nec prave factis decorari versibus opto,
 Ne rubeam pingui donatus munere, et una
 Cum scriptore meo, capsâ porrectus aperta,
 Deferar in vicum vendentem thus et odores
 Et piper et quidquid chartis amicitur ineptiâ.

ÉPITRE X

PRÉFACE¹

Je ne sais si les trois nouvelles épîtres que je donne ici au public auront beaucoup d'approbateurs : mais je sais bien que mes censeurs y trouveront abondamment de quoi exercer leur critique : car tout y est extrêmement hasardé. Dans le premier de ces trois ouvrages, sous prétexte de faire le procès à mes derniers vers, je fais moi-même mon éloge, et n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage ; dans le second, je m'entretiens avec mon jardinier de choses très basses et très petites ; et dans le troisième, je décide hautement du plus grand et du plus important point de la religion, je veux dire de l'amour de Dieu.² J'ouvre donc un beau champ à ces censeurs, pour attaquer en moi et le poète orgueilleux, et le villageois grossier, et le théologien téméraire. Quelque fortes pourtant que soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ai prise, il y a longtemps, de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoi bon, en effet, perdre inutilement du papier ? Si mes épîtres son mauvaises, tout ce que je dirai ne les fera pas trouver bonnes ; tout ce qu'ils diront ne les fera pas trouver mauvaises. Le public n'est pas un juge qu'on puisse corrompre, ni qui se règle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces écrits qui se font ordinairement contre des ouvrages, où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, et à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon livre d'avoir des censeurs ; et la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un écrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais qu'on attaque mes trois épîtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travaillées, et principalement celle de l'amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, et où j'avoue que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit et de lumières, etc., etc.

1. Cette préface, composée en 1697, fut publiée en 1698, à la tête des trois dernières épîtres, précédées, dans les éditions in-4°, d'un faux titre : *Épîtres nouvelles*.

2. Nous ne donnerons pas cette épître qui est la douzième.

A MES VERS ¹

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine ;
 Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine ;²
 C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour :
 La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour,³
 Et déjà chez Barbin,⁴ ambitieux libelles,⁵
 Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
 Vains et faibles enfants de ma vieillesse nés,⁶
 Vous croyez sur les pas de vos heureux aînés
 Voir bientôt vos bons mots, passant du peuple aux princes,
 Charmer également la ville et les provinces ;
 Et, par le prompt effet d'un sel réjouissant,

1. Composée en 1695. Depuis 1677, date de sa nomination à l'emploi d'historiographe du roi, Boileau semblait avoir renoncé à la poésie. En 1693, il donna cependant l'ode sur la prise de Namur ; en 1694, la satire contre les femmes. Ce dernier ouvrage déclencha contre lui une infinité de critiques. Pour répondre à leur censure, il composa cette épître. « Il avait, dit Brossette, une grande prédilection pour cette pièce, et il l'appelait ordinairement *ses inclinations*. » L'idée générale en est prise de la vingtième du premier livre d'Horace ; mais les détails sont tout à fait différents.

2. Voici le début du poète latin :

Vertunnum Janumque, liber, spectare videris ;
 Scilicet ut prostes Sosiorum punice mundus ;
 Odisti claves et grata sigilla pudico ;
 Paucis ostendi gemis et communia laudas,
 Non ita nutritus. Fuge quo discedere gestis.
 Non erit emisso reditus tibi.

Martial dit aussi à son livre (lib. I, épigr. iv) :

Argiletanas mavis habitare tabernas...
 Ætherias, lascive, cupis, volitare per auras.
 I, fuge ; sed poteras tutior esse domi.

3. La Fresnaye-Vauquelin a longuement imité Horace :

Mon Livre, je voy bien que quelque vain espoir
 T'élève maintenant et te veut décevoir,
 Et je m'apperçoy bien qu'ennuyé tu te fâches
 Entre tant de papiers, et qu'échapper tu tâches
 Pour aller à Paris, pour te faire imprimer,
 Écarrir et laver, pensant te faire aimer
 Estant ainsi vendu par la main d'un libraire,
 Qui tiendra sa boutique au Palais ordinaire...
 Regarde que tu fais, tu veux doncques partir ?
 Tu veux donc me laisser ? Je veux bien t'avertir
 Que tu te hâtes trop ; quelle mouche te pique
 De te vouloir soumettre à l'injure publique ?
 Tu veux être imprimé ? Tu pleures et gemis,
 Alors que je te montre à quelques miens amis..

4. Libraire du palais. (BOILEAU, 1713.) — Thierry était cependant le libraire qu'employait le plus ordinairement Boileau, et il était l'éditeur même de cette épître. Mais l'hiatus a fait ici proscrire son nom.

5. *Libelles*, dans le sens du latin *libellus*, petit livre. Ce mot ne se dit plus aujourd'hui que d'un écrit satirique et clandestin. Boileau mêle ici les deux sens ; car en son temps *libelle* commençait à s'éloigner de la signification latine.

6. *De ma vieillesse nés*. C'est le texte de 1701, in 12.

Devenir quelquefois proverbes en naissant. ¹
 Mais perdez cette erreur dont l'appât vous amorce.
 Le temps n'est plus, mes Vers, où ma muse en sa force,
 Du Parnasse français formant les nourrissons,
 De si riches couleurs habillait ses leçons : ²
 Quand mon esprit, poussé d'un courroux légitime,
 Vint devant la raison plaider contre la rime,
 A tout le genre humain sut faire le procès,
 Et s'attaqua soi-même avec tant de succès. ³
 Alors il n'était point de lecteur si sauvage
 Qui ne se déridât en lisant mon ouvrage,
 Et qui, pour s'égayer, souvent dans ses discours,
 D'un mot pris en mes vers n'empruntât le secours.

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
 Sous mes faux cheveux blonds ⁴ déjà toute chenue, ⁵
 A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
 Onze lustres complets, surchargés de trois ans, ⁶

1. Voltaire distingue, dans les vers de Despréaux, ce qui est devenu proverbe d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles, sages et utiles; elles sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire, et l'on sait que le vulgaire est de tous les états :

« Pour paraître honnête homme, en un mot, il faut l'être.
 On me verra dormir au branle de sa roue.
 Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
 L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
 Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable... »

• Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rollet un fripon.
 S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.
 Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
 Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.
 La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

Ce sont là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaisseurs. » (*Siècle de Louis XIV*, écrivains français, etc.)

2. Ces vers sont d'une élégance extrêmement heureuse. Ils font allusion à *l'Art poétique*.

3. Allusion aux satires II, VIII et IX.

4. L'auteur avait pris perruque. (BOILEAU, 1713.) — « A propos, vous frondez la perruque de Boileau, vous avez la tête bien près du bonnet. S'il avait fait une épître à sa perruque, bon, mais il en parle en un demi-vers, pour exprimer en passant une chose difficile à dire dans une épître morale et utile. » (VOLTAIRE, Lettre à d'Alembert, du 8 d'octobre 1760.) — Voir la lettre de Boileau à Maucroix, 29 avril 1695.

5. *Chenue*, toute blanche de vieillesse (*canutus, canities*).

Hommes, enfants, les personnes chenues
 Lamentent pêle-mêle aux places et aux rues.
 (GARNIER, *Marc-Ant.*, IV.)

Pour moi je cède au temps, et ma tête chenue
 M'apprend qu'il faut quitter les hommes et le jour.
 (Mainard dans Richelet. Voir LITTRÉ, *Dict. de la langue fr.*)

6. Cinquante-huit ans; mais il avait réellement alors cinquante-neuf ans.

Fortè meum si quis te percontabitur ævum,
 Me quater undecim sciat implevisse Decembres.
 (HORACE, liv. I, ép. XX, v. 25-26.)

Cessez de présumer dans vos folles pensées,
 Mes vers, de voir en foule à vos rimes glacées
 Courir, l'argent en main, les lecteurs empressés ;
 Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés. ¹
 Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
 Du public exciter² les justes moqueries ;
 Et leur auteur, jadis à Régnier préféré, ³
 A Pinchène, à Linière, à Perrin comparé. ⁴
 Vous aurez beau crier : « O vieillesse ennemie !
 « N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie ? » ⁵
 Vous n'entendrez partout qu'injurieux brocards ⁶
 Et sur vous et sur lui fondre de toutes parts.
 Que veut-il ? dira-t-on ; quelle fougue indiscrete
 Ramène sur les rangs encor ce vain athlète ?
 Quels pitoyables vers ! quel style languissant !
 Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, ⁷

. Novemque
 Addiderat lustris altera lustra novem.
 (OVIDE, *Tristes*, liv. IV, élégie x, v. 77.)

Voltaire a dit de ses soixante-seize ans :

Malgré soixante hivers, escortés de seize ans.

1. Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passés.
 (Épître V, v. 20.)

Raçine fait dire à Mithridate (III, v) :

Mes ans se sont accrus, mes honneurs sont détruits.

2. *Du public exciter*. C'est le texte de 1698 à 1713. — Brossette donne une autre leçon, *exciter du public*. Saint-Marc cite sur ce vers le passage suivant de La Fresnaye-Vauquelin :

Et diras en toi-même : Hé ! qu'ay-je voulu faire !
 Et qu'ay-je, misérable indiscret, désiré !
 Lorsque tu te verras d'un moqueur déchiré !

3. Mathurin Régnier, né à Chartres, le 21 de décembre 1573, chanoine de Notre-Dame de Chartres, mort à Rouen le 22 d'octobre 1613. La première édition des œuvres de Régnier est de Paris, 1608, in-4°. (M. CHÉRON.)

4. Sur Pinchène, voyez épître V, v. 17 ; sur Linière, satire IX, épître 1 ; sur Perrin, satires III, VIII, IX, épîtres VII, VIII. — Il y avait d'abord à Sanlecque, à Regnard, à Bellocq... « Boileau ne fit pas imprimer les noms de ces auteurs qui avaient publié des satires contre lui : il s'était réconcilié avec le second, et le troisième lui avait fait faire des excuses. » (BROSSETTE.)

5. Vers du *Cid*. (BOILEAU, 1713.) — Acte I, scène IV.

6. *Brocard*. « Terme d'ancien droit. Nom des principes ou premières maximes du droit, telles que celles qu'a faites Azo, dites par lui *Brocardica juris*. — Etym., il y a dans le bas latin : *Brocarda*, *Brocardicum*, *Brocardicorum jus*, qui signifient sentences de droit contenues dans un ouvrage que compila, dans le XI^e siècle, Burchard, évêque de Worms. Burchard ou Brocard donna son nom au livre, *Burcardus* et *Brocardus*, aux sentences *brocardiques* ; les sentences mêmes ont donné, par extension et plaisanterie, le leur aux *brocards*, paroles moqueuses. Le *Brocard* a toujours quelque chose de blessant. » (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

7. Sicut fortis equus, spatio qui forte supremo
 Vicit olympia, nunc senio confectu'quiescit.
 (ENNI fragmenta.)

De peur que tout à coup, efflanqué, sans haleine,
 Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène. ¹
 Ainsi s'expliqueront nos censeurs sourcilleux,
 Et bientôt vous verrez mille auteurs pointilleux,
 Pièce à pièce épluchant vos sons et vos paroles,
 Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles ;
 Traiter tout noble mot de terme hasardeux,
 Et dans tous vos discours, comme monstres hideux,
 Huer la métaphore et la métonymie
 (Grands mots que Pradon croit des termes de chimie) ; ²
 Vous soutenir qu'un lit ne peut être effronté ; ³
 Que nommer la luxure est une impureté. ⁴
 En vain contre ce flot d'aversion publique
 Vous tiendrez quelque temps ferme sur la boutique ; ⁵
 Vous irez à la fin, honteusement exclus,
 Trouver au magasin Pyrame et Régulus, ⁶
 Ou couvrir chez Thierry, d'une feuille encor neuve,
 Les méditations de Buzée et d'Hayneuve, ⁷

Solve senescentem mature sanus equum, ne
 Peccet ad extremum ridendus et illa ducat.
 (HORACE, liv. I, ép. I, v. 8-9.)

..... Defay-toy du vieil cheval, afin
 Que boiteux ne devienne et poussif à la fin ;
 Et de peur qu'au besoin au combat ne te faille,
 Et te face moquer le jour d'une bataille.
 (LA FRESNAYE-VAUQUELIN.)

1. Regnard en 1694, dans la *Satire des maris*, v. 19-20, 25-26, avait dit de Boileau :

Mais je n'ai pu souffrir qu'une indiscrete veine
 Le forçât, vieux athète, à rentrer dans l'arène...
 Et les traits d'un critique, affaibli par les ans,
 Sont tombés de ses mains sans force et languissants.

2. Voir, sur l'ignorance de Pradon, épître VII, le dernier vers.

3. Terme de la dixième satire. (BOILEAU, 1713.)

4. Satire X, v. 141. Perrault, *Apologie des femmes*, blâmait notre poète d'avoir parlé des héros à voix luxurieuse et de la morale lubrique des opéras, et condamnant ces expressions comme contraires à la pudeur. Arnould prit là-dessus sa défense.

5. Quodsi non odio peccantis desipit augur,
 Carus eris Romæ, donec te deserat ætas ;
 Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi
 Cœperis, aut tincas pasces taciturnus inertes,
 Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Herdam.
 (HORACE, liv. I, ép. XX, v. 9-13.)

6. Pièces de théâtre de Pradon. (BOILEAU, 1713.) — *Pyrame et Thisbé* fut jouée en 1674, et *Régulus* en 1688.

7. Jean Buzée, de la Société de Jésus, mort le 30 de mai 1611, âgé de soixante-quatre ans. On a de lui, entre autres ouvrages, *Méditations sur les évangiles de toute l'année et sur d'autres sujets*. — Julien Hayneuve, de la Compagnie de Jésus, mort à Paris le 31 de janvier 1663. Il a publié : *Méditations pour le temps des exercices qui se font dans la retraite de huit ou dix jours*. Paris, 1661, in-12, et d'autres ouvrages de même nature.

Puis, en tristes lambeaux semés dans les marchés,
Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés. ¹

Mais quoi ! de ces discours bravant la vaine attaque,
Déjà, comme les vers de Cinna, d'Andromaque,
Vous croyez à grands pas chez la postérité ²
Courir, marqués au coin de l'immortalité !
Eh bien ! contentez donc l'orgueil qui vous enivre ;
Montrez-vous j'y consens : mais du moins dans mon livre,
Commencez par vous joindre à mes premiers écrits.
C'est là qu'à la faveur de vos frères chéris,
Peut-être enfin soufferts comme enfants de ma plume ;
Vous pourrez vous sauver, épars dans le volume.
Que si mêmes ³ un jour le lecteur gracieux,
Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux,
Pour m'en récompenser, mes Vers, avec usure,
De votre auteur alors faites-lui la peinture :
Et surtout, prenez soin d'effacer bien les traits
Dont tant de peintres faux ont flétri mes portraits.
Déposez hardiment qu'au fond cet homme horrible,
Ce censeur qu'ils ont peint si noir et si terrible,
Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
Qui, cherchant dans ses vers la seule vérité,
Fit, sans être malin, ses plus grandes malices :
Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.
Dites que, harcelé par les plus vils rimeurs,
Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs :
Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage,
Assez faible de corps, assez doux de visage,

1. Poème héroïque non vendu. (BOILEAU, 1713.) — De Coras. Voir satire IX, et épître IX.

Ou bien tu te verras tout rongé de vermine,
De tignes ou de rats près de quelque ruine ;
Et sentant tout le rance et le moisi relent.
Décousu tu seras en quelque coin, dolent
De n'avoir creu ton père : enfin aux merceries,
Aux pignes, aux miroirs, aux hains, * aux drogueries,
Aux couteaux, aux daguez, à cent petits fatras,
Qu'on transporte au Brésil, chétif tu serviras
D'enveloppe, ou cornets à mettre de l'épice.
Du clou, de la muguette ou bien de la réglisse
Chez un apothicaire.

(LA FRESNAYE-VAUQUELIN.)

2. *Chez la postérité est faible, et courir chez la postérité n'est pas heureux.*
(LE BRUN.)

3. L'usage au XVII^e siècle autorisait cette orthographe de *mêmes*. Vaugelas dit : « *Même* et *mêmes*, adverbe ; tous deux sont bons, et avec *s* et sans *s*. »

. . . Dispensez-moi du récit des blasphèmes
Qu'ils ont vomis tous deux contre Jupiter mêmes.

(CORNEILLE, *Polyeucte*, III, II.)

* *Hains*, hameçons.

Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux,¹
 Ami de la vertu plutôt que vertueux.²

Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune
 Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune,
 Conte-lui qu'allié d'assez hauts magistrats,³
 Fils d'un père greffier, né d'aïeux avocats,⁴
 Dès le berceau perdant une fort jeune mère,⁵
 Réduit seize ans après à pleurer mon vieux père,⁶
 J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
 Et de mon seul génie en marchant secondé,
 Studieux amateur et de Perse, et d'Horace,
 Assez près de Régnier m'asseoir sur le Parnasse :
 Que, par un coup du sort au grand jour amené,
 Et des bords du Permesse à la cour entraîné,
 Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
 Élever assez haut mes poétiques ailes ;
 Que ce roi dont le nom fait trembler tant de rois
 Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits ;⁷
 Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse ;⁸
 Que ma vue à Colbert inspirait l'allégresse ;
 Qu'aujourd'hui même encor, de deux sens affaibli,⁹

1. Quum tibi sol tepidus plures admoverit aures,
 Me libertino natum patre : et in tenui re,
 Majores pennas nido extendisse loqueris :
 Ut, quantum generi demas, virtutibus addas ;
 Me primis urbis belli placuisse domique ;
 Corporis exigui, præcanum, solibus aptum,
 Irasci celerem, tamen ut placabilis essem.

(HORACE, liv. I, ép. xx, v. 19-25.)

2. Ce vers, au jugement de l'auteur même, est un des plus beaux et des plus sensés qu'il ait faits. (BROSSETTE.) — Boileau, suivant Brossette, avait fait mettre les vers de 80 à 86 au bas de son portrait, en arrangeant un peu le premier et le dernier.

3. MM. de Bragelongne ; Amelot, président de la cour des aides ; Gilbert, président aux enquêtes, gendres de M. Dongois ; de Lionne, grand audiencier de France, et plusieurs autres maisons illustres dans la robe. (BROSSETTE.)

4. Son père était Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, né à Crosnes (Seine-et-Oise), le 28 de juin 1584, mort à Paris le 2 de février 1657. — Il tirait son origine de Jean Boileau, notaire et secrétaire du roi, qui obtint des lettres de noblesse, pour lui et sa postérité, du mois de septembre 1371. De Jean Boileau à Boileau-Despréaux, il y eut plusieurs avocats célèbres. (M. CHÉRON.)

5. Sa mère, Anne de Nielle, mourut en 1637, âgée de vingt-trois ans, alors que Boileau n'avait encore que onze mois.

6. Son père mourut vingt ans après sa mère. — Il y a une inexactitude en faveur de la mesure du vers ; il aurait fallu dire dix-huit ans et demi. (BERRIAT-SAINT-PRIX, t. III, p. 163 à 165.)

7. Racine et Boileau furent nommés historiographes au mois d'octobre 1677. — *Crayonnât* est une expression modeste et à la louange du roi, dont les exploits déconcertent le pinceau des peintres ; ils n'en peuvent faire qu'une légère esquisse.

8. On cite particulièrement Henriette d'Angleterre, le grand Coudé, Vivonne, Lamoignon, Daguesseau, etc. (M. CHÉRON.)

9. La vue et l'ouïe.

Retiré de la cour,¹ et non mis en oubli,
Plus d'un héros, épris des fruits de mon étude.
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude.²

Mais des heureux regards de mon astre étonnant
Marquez bien cet effet encor plus surprenant,
Qui dans mon souvenir aura toujours sa place :
Que de tant d'écrivains de l'école d'Ignace
Étant, comme je suis, ami si déclaré,³
Ce docteur toutefois si craint, si révééré,
Qui contre eux de sa plume épuisa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie.⁴
Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
Courez en lettres d'or de ce pas vous placer :
Allez, jusqu'où l'Aurore voit en naissant l'Hydaspe,⁵
Chercher, pour l'y graver, le plus précieux jaspe :
Surtout à mes rivaux sachez bien l'étaler.

Mais je vous retiens trop. C'est assez vous parler.
Déjà, plein du beau feu qui pour vous le transporte,
Barbin impatient chez moi frappe à la porte :
Il vient pour vous chercher. C'est lui : j'entends sa voix.
Adieu, mes Vers, adieu, pour la dernière fois.

1. Il n'allait plus à la cour depuis l'année 1690, et il s'en était retiré pour jouir de la liberté et du repos. Après la mort de Racine, il alla voir le roi pour lui apprendre cette mort, et recevoir ses ordres, par rapport à son histoire dont il se trouvait seul chargé. Sa Majesté le reçut avec bonté, et quand il voulut se retirer, en faisant voir sa montre qu'elle tenait par hasard à la main, elle lui dit obligeamment : « Souvenez-vous que j'ai toujours à vous donner une heure par semaine, quand vous voudrez venir. » (SAINT-MARC.)

2. A Auteuil. (BOILEAU, 1713.) — Il y reçut souvent Daguesseau, Pontchartrain, le duc de Bourbon, le prince de Conti, etc. (BROSSETTE.) — « Il est heureux comme un roi, dans sa solitude, ou plutôt dans son hôtellerie d'Auteuil. Je l'appelle ainsi, parce qu'il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns les autres. Il est heureux de s'accommoder ainsi de tout le monde; pour moi j'aurais cent fois vendu la maison. » (*Racine à son fils*, lett. XLII^e.)

3. Les pères Bourdaloue, Bouhours, Rapin, Gaillard, Thoulier (abbé d'Olivet), etc. (BROSSETTE.)

4. Dans une lettre datée du 5 mai 1694.

5. Fleuve des Indes. (BOILEAU, 1713.)

ÉPITRE XI¹A MON JARDINIER²

Laborieux valet du plus commode maître
 Qui pour te rendre heureux ici-bas pouvait naître,
 Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
 Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuil,³
 Et sur mes espaliers, industrieux génie,
 Sais si bien exercer l'art de La Quintinie ;⁴
 Oh ! que de mon esprit triste et mal ordonné,
 Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,
 Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
 Et des défauts sans nombre arracher les racines !⁵

1. Composée en 1696. — Horace, livre I, épître XIV, s'adresse à son *Villicus*, ou gouverneur de sa maison des champs. Mais Boileau n'a pas suivi le même ordre d'idées.

2. Antoine Riquet ou Riquié, né à Paris, mort le 3 d'octobre 1749 à quatre-vingt-quinze ans. Boileau le trouva établi dans la maison d'Auteuil, lorsqu'il l'acheta en 1685. Il le garda. — Voici à quelle occasion, selon Brossette, Boileau composa cette épître. « Travaillant à son ode sur la prise de Namur, il se promenait dans les allées de son jardin d'Auteuil. Il tâchait d'exciter son feu, et s'abandonnait à l'enthousiasme. Un jour il s'aperçut que son jardinier l'écou-
 tait et l'observait à travers des feuillages. Le jardinier surpris ne savait à quoi attribuer les transports de son maître, et peu s'en fallut qu'il ne le soupçonnât d'avoir perdu l'esprit. Les postures que le jardinier faisait de son côté et qui marquaient son étonnement parurent fort plaisantes au maître : de sorte qu'ils se donnèrent quelque temps la comédie l'un à l'autre. »

Cette épître rendit ce jardinier célèbre ; et les personnes qui, depuis, visitaient Boileau ne manquaient pas de féliciter Antoine de l'honneur que son maître lui avait fait ; et tous lui enviaient une distinction si glorieuse.

3. Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil
 Qui, chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil.
 (VOLTAIRE, *Épître à Boileau*, v. 9-10.)

La critique de Voltaire n'est pas tout à fait juste. Le XVII^e siècle écrivait *chèvrefeuil*. (*Dict. de l'Académie*, 1694.) On lit dans M^{me} de Sévigné : *Tout est plein de chèvrefeuils*, p. 143. — La rime n'y est pour rien. Le mot *diriger* est d'une justesse parfaite appliqué à l'if que l'on taillait de manière à lui faire prendre les formes les plus variées, et au *chèvrefeuille*, arbrisseau grimpant, dont les jets ont besoin d'être dirigés.

4. Célèbre directeur des jardins du roi. (BOILEAU, 1713.) — Jean de la Quintinie, né à Chabanais (Charente) en 1626, mort à Versailles en 1688. On sait que La Quintinie est le créateur du célèbre potager de Versailles. — Il a créé, dit Voltaire, l'art de la culture des arbres et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis dans toute l'Europe, et ses talents magnifiquement récompensés par Louis XIV. »

5. Certemus, spinas animone ego fortius an tu
 Evellas agro, et melior sit Horatius an res.
 (HORACE, liv. I, ép. XIV, v. 4-5)

Mais parle : raisonnons. Quand, du matin au soir,
 Chez moi poussant la bêche, ou portant l'arrosoir,
 Tu fais d'un sable aride une terre fertile,
 Et rends tout mon jardin à tes lois si docile ;
 Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux,
 Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
 De paroles dans l'air ¹ par élans envolées
 Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées ?
 Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon,
 Ainsi que ce cousin ² des quatre fils Aimon, ³
 Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
 Je rumine en marchant quelque endroit du grimoire ? ⁴
 Mais non : tu te souviens qu'au village on t'a dit
 Que ton maître est nommé pour coucher par écrit
 Les faits d'un roi plus grand en sagesse, en vaillance,
 Que Charlemagne aidé des douze pairs de France. ⁵
 Tu crois qu'il y travaille, et qu'au long de ce mur
 Peut-être en ce moment il prend Mons et Namur.

Que penserais-tu donc, si l'on t'allait apprendre
 Que ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre, ⁶

1. VAR. 1696, 1697. *De paroles en l'air.*

2. MAUGIS. (BOILEAU, 1713.) — Il était surnommé l'« Enchanteur, vaillant et preux chevalier, lequel au monde n'avait son pareil en l'art de négromancie. » — Charlemagne est souvent en butte aux mauvais tours de sa sorcellerie.

3. Ce roman de chevalerie, composé par Huon de Villeneuve, est arrivé jusqu'à nous sous une forme toute populaire. Il se vend encore aujourd'hui dans les campagnes. Il est de la première moitié du XIII^e siècle.

4. *Grimoire*, livre des sorciers pour évoquer les démons. « Il y eut des livres où les mystères des sorciers étaient écrits ; j'en ai vu un à la tête duquel on avait dessiné assez mal un bouc et une femme à genoux derrière lui ; on appelait ces livres *grimoires* en France, et ailleurs *l'alphabet du diable*. » (VOLT-AIRE, *Dict. de phil.*, Bouc.) — Étymologie : *gramare*, *gramaire*, d'où *gram-maire*, XIII^e siècle.

J'irai en l'abeïe à nostre abé parler,
 Si ferai le gramaire et lire et conjurer.

(*Hist. litt. de la France*, t. XXII, p. 695.)

5. « *Les douze pairs de France ou de Charlemagne* se dit, dans les romans de chevalerie, de douze paladins que l'on suppose avoir été attachés à la personne de Charlemagne, comme les plus braves chevaliers de ses armées. » — C'est en 1252 que, pour la première fois, *les douze pairs* sont cités dans l'histoire. (VOIR LITTRÉ, *Dict. de la langue franç.*, au mot *Pair*.)

6. VAR. *Que ce grand écrivain des exploits d'Alexandre.*

Nouvelle allusion aux romans de chevalerie répandus alors dans le peuple. Le mot *geste*, au moyen âge, signifiait un poème en vers décasyllabiques ou en vers alexandrins, où est racontée d'une façon légendaire l'histoire de personnages historiques et particulièrement de Charlemagne et de ses preux. — Au pluriel, ce mot a désigné plus tard des actions belles et mémorables. « *Les gestes*, que M. de Vaugelas ne peut souffrir, ont toujours été un très beau mot, et qui signifie autant tout seul, que hautes ou grandes et héroïques actions, comme quand je dis : *les gestes d'Alexandre le Grand*. » (LA MOTHE LE VAYER.) — Voici le passage de Vaugelas : « Ce mot au pluriel, pour dire *les faits mémorables de guerre*, commence à s'approprier en notre langue, et l'un de nos plus célèbres écrivains l'a employé depuis peu en une très belle épître liminaire,

Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
 S'agite, se démène, et s'use le cerveau,
 Pour te faire à toi-même en rimes insensées
 Un bizarre portrait de ses folles pensées ?
 Mon maître, dirais-tu, passe pour un docteur,
 Et parle quelquefois mieux qu'un prédicateur. ¹
 Sous ces arbres pourtant de si vaines sornettes
 Il n'irait point troubler la paix de ces fauvettes,
 S'il lui fallait toujours, comme moi, s'exercer,
 Labourer, couper, tondre, aplanir, palisser,
 Et, dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,
 De ce sable étancher la soif démesurée.

Antoine, de nous deux, tu crois donc, je le voi, ²
 Que le plus occupé dans ce jardin c'est toi ?
 Oh ! que tu changerais d'avis et de langage,
 Si deux jours seulement, libre du jardinage,
 Tout à coup devenu poète et bel esprit,
 Tu t'allais engager à polir un écrit
 Qui dit, sans s'avilir, les plus petites choses ;
 Fit des plus secs chardons des œillets et des roses ; ³
 Et sût même aux discours de la rusticité
 Donner de l'élégance et de la dignité ;
 Un ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,
 Sût plaire à Daguesseau, ⁴ sût satisfaire Termes, ⁵
 Sût, dis-je, contenter, en paraissant au jour,

qu'il adresse à un grand prince. Ce n'est pas tant un mot nouveau qu'un vieux mot que l'on renouvelle et que l'on remet en usage, car vous le trouvez dans Amiot et dans les auteurs de son temps ; mais j'apprends qu'il y a plus de cinquante ans qu'on ne dit que par raillerie, *ses faits et gestes...* » Thomas Corneille ajoute : « Quoy que M. de la Mothe le Vayer défende le mot *gestes*, l'usage ne nous l'a pas rendu plus familier qu'il l'était du temps de M. de Vaugelas. On ne l'emploie que dans le burlesque. » (*Remarques sur la langue française*, 1697, p. 762.)

1. Voici l'original de cette pensée : Un jour M. Despréaux et M. Racine, venant de faire leur cour à Versailles, se mirent dans un carrosse public avec deux bons bourgeois qui s'en retournaient à Paris. Ces deux messieurs étaient contents de leur cour : ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, et leur conversation fut la plus vive, la plus brillante et la plus spirituelle du monde. Les deux bourgeois étaient enchantés et ne pouvaient se lasser de marquer leur admiration. Enfin, à la descente du carrosse, tandis que l'un d'eux faisait son compliment à M. Racine, l'autre s'arrêta avec M. Despréaux, et l'ayant embrassé bien tendrement : « J'ai été en voyage, lui dit-il, avec des docteurs de Sorbonne, et même avec des religieux, mais je n'ai jamais ouï dire de si belles choses. En vérité, vous parlez cent fois mieux qu'un prédicateur. » (BROSSETTE.)

2. Ancienne orthographe conforme à l'analogie ; l's caractérisait la seconde personne dans les verbes, le t la troisième.

3. Boileau donne ici même un exemple de ce qu'il recommande.*

4. Alors avocat général et maintenant procureur général. (BOILEAU, 1713.) — Il fut nommé chancelier par le régent en 1717. (Voir satire XI.)

5. Roger de Paradaillan de Gondrin, marquis de Termes, mort au mois de mars 1704. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. VII p. 176-177. — Boi-

Ce qu'ont d'esprits plus fins et la ville et la cour !
 Bientôt de ce travail revenu sec et pâle,
 Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle,
 Tu dirais, reprenant ta pelle et ton râteau :
 J'aime mieux mettre encor cent arpents au niveau,
 Que d'aller follement, égaré dans les nues,
 Me laisser à chercher des visions cornues ;¹
 Et, pour lier des mots si mal s'entr'accordants,
 Prendre dans ce jardin la lune avec les dents.²

Approche donc, et viens : qu'un paresseux t'apprenne,
 Antoine, ce que c'est que fatigue et que peine.
 L'homme ici-bas, toujours inquiet et gêné,³
 Est, dans le repos même, au travail condamné.
 La fatigue l'y suit. C'est en vain qu'aux poètes
 Les neuf trompeuses sœurs dans leurs douces retraites
 Promettent du repos sous leurs ombrages frais :⁴
 Dans ces tranquilles bois pour eux plantés exprès,
 La cadence aussitôt, la rime, la césure,
 La riche expression, la nombreuse mesure,
 Sorcières dont l'amour sait d'abord les charmer,
 De fatigue sans fin viennent les consumer.
 Sans cesse poursuivant ces fugitives fées,⁵

leau disait de lui qu'il était toujours à la pensée d'autrui « et c'est en cela que consiste le savoir-vivre. »

V. A. R. *Et qui pût contenter, en paraissant au jour,
 Daguesseau dans la ville, et Termes à la cour.*

1. J'ai craint, au bord de l'eau, vos visions cornues ;
 Que cherchant quelque rime, et lisant dans les nues...
 (PIRON, *Métromanie*, acte I, scène vi.)

2. Je ne suis point clerc pour prendre la lune avec les dents. (RABELAIS, liv. II, ch. xii.)

3. Ces mots sont pris dans la rigueur de leur sens étymologique, *sans repos, tourmenté.*

4. Ces vers font songer à Virgile, à Horace, qui soupirent après la campagne, et à La Fontaine qui a dit comme eux ;

Solitude où je trouve une douceur secrète.
 Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,
 Loin du monde et du bruit goûter l'ombre et le frais !
 Oh ! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles !
 Quand pourront les neuf sœurs, loin des cours et des villes,
 M'occuper tout entier.

(*Fables*, liv. XI, 4.)

Ces poètes ne portaient pas aux champs, comme Boileau, les soucis du métier.
 5. Les Muses. (BOILEAU, 1713.) — « L'Épître à son jardinier, dit Marmontel, exigeait le style le plus naturel : et ainsi ces vers y sont déplacés (supposé même qu'ils ne fussent pas mauvais partout) : Boileau avait oublié, en les composant, qu'Antoine devait les entendre. » (*Élém. de littér.*, t. III, p. 250.) — « Cette critique, dit Amar, n'est pas sans fondement ; et Boileau lui-même l'avait bien pressentie, puisqu'il a mis en note *les Muses* ; mais on pardonne aisément cette faute légère contre la vraisemblance, et qui d'ailleurs est la seule dans cette épître, en faveur de deux vers charmants qui excitaient avec raison l'enthousiasme.

On voit sous les lauriers haleter les Orphées.
 Leur esprit toutefois se plaît dans son tourment.
 Et se fait de sa peine un noble amusement,
 Mais je ne trouve point de fatigue si rude
 Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude, ¹
 Qui, jamais ne sortant de sa stupidité,
 Soutient, dans les langueurs de son oisiveté,
 D'une lâche indolence esclave volontaire, ²
 Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire. ³
 Vainement offusqué de ses pensers épais,
 Loin du trouble et du bruit il croit trouver la paix
 Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
 Tous les honteux plaisirs, enfants de la mollesse,
 Usurpant sur son âme un absolu pouvoir, ⁴
 De monstrueux désirs le viennent émouvoir,
 Irritent de ses sens la fureur endormie,
 Et le font le jouet de leur triste infamie.
 Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords ;
 Et bientôt avec eux tous les fléaux du corps,
 La pierre, la colique et les gouttes cruelles ; ⁵
 Guénaud, Rainssant, Brayer, ⁶ presque aussi tristes qu'elles,

siasme de Le Brun. « Comme ces *fugitives fées*, dit-il, sont d'une touche vaporeuse ! l'imagination les poursuit malgré elles. » — N'oublions pas non plus que ces mots de *fées*, de *sorcières* sont suggérés à Boileau par la nécessité de se rendre intelligible. Antoine les connaissait par la lecture des contes populaires et des romans de chevalerie.

1. « Otium sine litteris mors est, et hominis vivi sepultura. » (SÈNEQUE, épître LXXXII.)

2. De leur joug rigoureux esclaves volontaires.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, ch. IV, v. 324.)

3. Voltaire a dit depuis :

Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.
 (IV^e Disc., v. 116.)

Condillac (*de l'Art d'écrire*, 1798, liv. II, ch. 1^{er}, p. 140), en reconnaissant que le dernier vers est beau, prétend que le poète n'y arrive que bien fatigué.

4. Tous les commentateurs mettent en note sur ce vers ce passage de Perse, satire V, v. 129 :

Sed si intus, et in jecore ægro
 Nascuntur domini.

Le rapprochement est obscur, présenté de cette manière. Il faut savoir que Perse démontre à un homme qui se vante d'être libre et de ne recevoir d'ordres de personne qu'il a dans son cœur des maîtres non moins impérieux que celui qui gourmande un esclave de sa lenteur.

5. VAR. *La goutte aux doigts noués, la pierre, la gravelle,
 D'ignorants médecins encor plus fâcheux qu'elle.*

6. Fameux médecins. (BOILEAU. 1713.) — Pour Guénaud, voir satire IV et satire VI. — Pierre Rainssant, de Reims, médecin, antiquaire et garde des médailles de Sa Majesté, se noya dans la pièce d'eau des Suisses, à Versailles, le 7 de juin 1689. — Nicolas Brayer, né à Château-Thierry en 1604, mourut à Paris en 1676.

Chez l'indigne mortel courent tous s'assembler,
 De travaux douloureux le viennent accabler ;
 Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes, ¹
 Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes,
 Et le mettent au point d'envier ton emploi.
 Reconnais donc, Antoine, et conclus avec moi,
 Que la pauvreté mâle, active et vigilante,
 Est, parmi les travaux, moins lasse et plus contente
 Que la richesse oisive au sein des voluptés.

Je te vais sur cela prouver deux vérités :

L'une, que le travail, aux hommes nécessaire,
 Fait leur félicité plutôt que leur misère :
 Et l'autre, qu'il n'est point de coupable en repos.
 C'est ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
 Suis-moi donc. Mais je vois, sur ce début de prône, ³
 Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune, ⁴
 Et que, les yeux fermés, tu baisses le menton. ⁵
 Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.
 Aussi bien j'aperçois ces melons qui t'attendent,
 Et ces fleurs qui là-bas entre elles se demandent
 S'il est fête au village, et pour quel saint nouveau
 On les laisse aujourd'hui si longtemps manquer d'eau. ⁶

1. Pour ce mot *gênes*, se rappeler son sens primitif de « supplices et de tourments ; » remarquer aussi l'opposition heureuse que ce mot fait avec le *duvet*.

2. Quand Boileau récita sa pièce à M. d'Aguesseau, celui-ci condamna les métaphores de ces deux vers comme trop hardies et trop violentes. Boileau lui répondit que si ce vers n'était pas bon, il fallait brûler toute la pièce. (BROSSETTE.)

Ces métaphores n'ont rien d'excessif, elles font un contraste des plus vifs avec cette *lâche indolence*, cette *sombre paresse* et les *langueurs de l'oisiveté* qui ont séduit le malheureux ; elles sont de plus empruntées fort adroitement à des objets familiers à Antoine.

3. Encore une de ces expressions prises avec art dans un ordre d'idées familières à Antoine.

4. C'est un vers qu'on aurait dû citer plus souvent comme effet d'harmonie figurative.

5. « L'auteur faisait remarquer cette peinture naïve d'un homme qui s'endort. » (BROSSETTE.)

6. « Cette fin est très heureusement trouvée ; et cette pensée ingénieuse, « ces fleurs qui là-bas entre elles se demandent, » est embellie de l'élégance des expressions. » (ANDRIEUX.) — Les trois épîtres X, XI et XII sont, quoi qu'on en ait, tout à fait dignes de Boileau ; la XI^e *À son jardinier*, charmante de détails, renferme quelques-uns des vers les plus artistement frappés du poète, et qui lui ont valu le suffrage de Le Brun, l'ami d'André Chénier. » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 343.)

L'ART POÉTIQUE ¹

AVANT-PROPOS

Voici le jugement de Voltaire sur l'*Art poétique* de Boileau :
« L'*Art poétique* de Boileau est admirable, parce qu'il dit toujours agréablement des choses vraies et utiles, parce qu'il donne toujours le précepte et l'exemple, parce qu'il est varié, parce que l'auteur, en ne manquant jamais à la pureté de la langue,

. sait d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

« Ce qui prouve son mérite chez tous les gens de goût, c'est qu'on sait ses vers par cœur ; et ce qui doit plaire aux philosophes, c'est qu'il a presque toujours raison.

« Puisque nous avons parlé de la préférence qu'on peut donner quelquefois aux modernes sur les anciens, on oserait présumer ici que l'*Art poétique* de Boileau est supérieur à celui d'Horace. La méthode est certainement une beauté dans un poème didactique ; Horace n'en a point. Nous ne lui en faisons pas un reproche, puisque son poème est une épître familière aux Pisons, et non pas un ouvrage régulier comme les *Géorgiques* ; mais c'est un mérite de plus dans Boileau, dont les philosophes doivent lui tenir compte.

« L'*Art poétique* latin ne paraît pas, à beaucoup près, si travaillé que le français. Horace y parle presque toujours sur le ton libre et familier de ses autres épîtres. C'est une extrême justesse dans l'esprit, c'est un goût fin, ce sont des vers heureux et pleins de sel, mais souvent sans liaison, quelquefois destitués d'harmonie ; ce n'est pas l'élégance et la correction de Virgile. L'ouvrage est très bon ; celui de Boileau paraît encore meilleur ; et si vous en exceptez les tragédies de Racine qui ont le mérite supérieur de traiter les passions et de surmonter toutes les difficultés du théâtre, l'*Art poétique* de Despréaux est sans contredit le poème qui fait le plus d'honneur à la langue française. » (*Dict. phil., Art poétique.*)

« Dans les quatre chants d'un poème très court, le législateur du Parnasse français a embrassé toutes les parties de la littérature :

1. L'*Art poétique* fut composé de 1669 à 1674. Lorsqu'il parut en 1674, in-4°, les ennemis de Boileau (Desmarets, Sainte-Garde, etc.) prétendirent que ce n'était qu'une traduction d'Horace. L'auteur leur répondit : « Dans mon ouvrage qui est d'onze cents vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand poète... »

non seulement il a exposé tous les principes de l'art d'écrire, mais il a défini tous les genres, crayonné l'historique de quelques-uns, caractérisé un assez grand nombre de poètes anciens et modernes, esquissé le tableau des révolutions du goût depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV, et tracé aux auteurs des règles de conduite. On a peine à concevoir comment il a pu renfermer tant de choses dans un cadre si étroit ; et cependant cette extrême brièveté ne dérobe rien à la grâce et à l'agrément : l'auteur de l'*Art poétique* est précis sans être sec ; il a su trouver encore dans un espace si restreint de la place pour les ornements. » (Voir le début du IV^e chant. DUSSAULT, *Ann. litt.*, 1818, I, 276.)

Marmontel, qu'on n'accusera pas de partialité pour Boileau, s'exprime ainsi : » Cet ouvrage excellent, l'*Art poétique français*, fait tout ce qu'on peut attendre d'un poème : il donne une idée précise et lumineuse de tous les genres... Il définit les divers genres de poésie, à commencer par les petits poèmes ; et la plupart de ces définitions sont elles-mêmes des modèles du style, du ton, du coloris qui conviennent à leur objet... Aristote et Horace avaient vu l'art dans la nature ; Despréaux ne semble l'avoir vu que dans l'art même, et ne s'être appliqué qu'à bien dire ce qu'on savait avant lui : mais il l'a dit le mieux possible, et à ce mérite se joint celui de l'avoir appris à un siècle qui l'ignorait ; je parle de la multitude. Quand le goût du public a été formé, la plupart des leçons de Despréaux nous ont dû paraître inutiles ; mais c'est grâce à lui-même et à l'attrait qu'il leur a donné que ses idées sont aujourd'hui communes ; elles ne l'étaient pas de son temps... Si le goût de la nation s'est perfectionné, peut-être en est-elle redevable en partie au bon esprit de Despréaux : son *Art poétique* est depuis un siècle dans les mains des enfants, et pour des raisons que je ne dis pas, il est plus que jamais nécessaire à la génération. » (*Encycl.*, mot *Poétique*.)

CHANT I

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur :
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poète, ¹

1. On a beaucoup critiqué ce début. Desmarets et Pradon ne voulaient pas qu'on dit *la hauteur d'un art*. M. Gêruzez (édit. class.) dit : « Le Parnasse étant une montagne, on pense à sa cime, qu'il est difficile de gravir, et non à la hauteur de l'art des vers, qui est une figure intellectuelle, déplacée en regard d'une image physique, comme celle du Parnasse, montagne de la Thessalie. Dans le dernier distique, on ne voit pas comment le *poète captif*, c'est-à-dire enfermé dans *son génie étroit*, pourrait en sortir pour éprouver si Pégase est rétif. Le langage figuré s'adresse à l'imagination, et puisqu'il l'éveille, il doit la satisfaire. » Ces censures sont trop rigoureuses.

Dans son génie étroit il est toujours captif : ¹
 Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.
 O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
 Courez du bel esprit la carrière épineuse, ²
 N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer, ³
 Ni prendre pour génie un amour de rimer ;
 Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,
 Et consultez longtemps votre esprit et vos forces, ⁴
 La nature, fertile en esprits excellents,
 Sait entre les auteurs partager les talents :
 L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme ;
 L'autre d'un trait plaisant aiguïser l'épigramme : ⁵
 Malherbe d'un héros peut vanter les exploits ;
 Racan, chanter Philis, les bergers et les bois : ⁶
 Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime
 Méconnaît son génie, et s'ignore soi-même : ⁷

1. Il faut se garder de prendre le mot *génie* dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui ; il avait alors la signification latine d'*ingenium*, c'est-à-dire de *dispositions naturelles*.

2. *Bel esprit* désigne aujourd'hui « un genre d'esprit qui ne manque ni de distinction ni d'élégance, mais qui tombe facilement dans la prétention. » Il s'entendait alors dans un sens très favorable. C'est ainsi que Perrault (*Parallèles*, III, 32, publiés plus de quinze ans après *l'Art poétique*) écrit : « Quelque grand génie qu'Homère ait reçu de la nature, car c'est peut-être le plus vaste et le plus bel esprit qui ait jamais été. »

3. Tu nihil invita dices faciesve Minerva.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 385.)

4. Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
 Viribus, et versate diu quid ferre recusent,
 Quid valeant humeri...
 (HORACE, *Art poétique*, v. 38-40.)

5. La Fresnaye-Vauquelin avait dit :

Comme tout peintre n'est parfait en chaque part
 De tout ce que requiert la règle de son art...
 Des poètes ainsi, l'un fait une épigramme.
 L'autre une ode, un sonnet en l'honneur d'une dame,
 L'un une comédie et l'autre, d'un ton haut,
 Tragique fait armer le royal échafaut.
 L'un fait une satire, et l'autre une idylle,
 Qui jusqu'aux petits chants des pasteurs s'humilie,
 Et peu, qui sont bien peu, la trompette entonnant,
 Font bruir d'un rebat l'air autour résonnant.

6. La vogue de *l'Aminta* du Tasse, du *Pastor fido* de Guarini, de *l'Astrée* de d'Urfé avait mis à la mode en France, vers la fin du xvi^e siècle, des compositions où sous le nom de *Bergeries* on mêlait à la peinture des mœurs des bergers les délicatesses de la galanterie la plus raffinée. Racan a racheté ses faiblesses en ce genre par de beaux vers tels que ceux-ci, il dit d'un berger :

La fortune lui rit, tout lui vient à souhait ;
 De vingt paires de bœufs il sillonne la plaine,
 Tous les ans ses acquêts augmentent son domaine ;
 Dans les champs d'alentour on ne voit aujourd'hui
 Que chèvres et brebis qui sortent de chez lui ;
 Sa maison se fait voir par-dessus le village,
 Comme fait un grand chêne au-dessus d'un bocage...

7. On a critiqué beaucoup ces vers ; on y a relevé la répétition fréquente du mot *esprit* ; un *esprit qui méconnaît* et *qui méconnaît son génie* a semblé peu

Ainsi tel ¹ autrefois qu'on vit avec Faret ²
 Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret, ³
 S'en va, mal à propos, d'une voix insolente,
 Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante,
 Et, poursuivant Moïse au travers des déserts,
 Court avec Pharaon se noyer dans les mers.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime,
 Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime : ⁴
 L'un l'autre vainement ils semblent se haïr ;
 La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.

juste à Condillac ; on a blâmé l'emploi de *soi-même*. On se serait épargné tant de peine si l'on avait voulu se rappeler que Boileau parlait la langue de son temps, où l'on disait méconnaître pour « s'oublier, s'ignorer soi-même, par aveuglement ou infatuation ; » (TRÉVOUX) que la grammaire permettait l'emploi constant de *soi-même*, là où nous mettons lui-même. Tout se réduit donc à la répétition du mot *esprit*, qui revient aux vers 8, 12, 13 et 19.

1. Saint-Amant, auteur de *Moïse sauvé*. (BOILEAU, 1712.) — Voir satires I, IX, *Art poétique*, III. — Saint-Amant, à qui Boileau n'a pas refusé tout esprit, dissipa sa jeunesse et sa verve dans les cabarets et dans les tabagies. Voici quelques vers d'un sonnet dont il avait sans doute charbonné les murs :

Voici le rendez-vous des enfants sans soucy,
 Que pour me divertir quelquefois je fréquente ;
 Le maître a bien raison de se nommer La Plante,
 Car il gaigne son bien par une plante aussi (le tabac).

2. Faret, auteur du livre intitulé *l'Honnête homme*, et ami de Saint-Amant. (BOILEAU, 1713.) — Nicolas Faret, de Bresse, un des premiers de l'Académie française en 1633. Il fut secrétaire, puis intendant du comte d'Harcourt, et mourut le 21 de novembre 1646, âgé de cinquante ans.

Dans sa comédie des *Académiciens*, publiée en 1650, Saint-Évremond fait dire à Saint-Amant qui s'adresse à Faret :

Nous reviendrons tantôt, allons, mon cher Faret,
 Trouver proche d'ici quelque bon cabaret.

Plus loin, au retour du cabaret, le même auteur met les paroles suivantes dans la bouche de Faret :

Si l'esprit et la suffisance,
 Si l'avantage de raison,
 Ne paraissent point dans l'enfance
 Et demeurent comme en prison,
 C'est qu'on suce le lait d'une pauvre nourrice ;
 Et Dieu qui conduit tout sagement à sa fin,
 De nos divins talents réserve l'exercice
 Pour le temps précieux que nous boirons du vin.

Pellisson fait remarquer qu'il n'était pas débauché autant qu'on le jugerait par là, « bien qu'il ne haït pas la bonne chère et le divertissement. » Il dit lui-même, en quelque endroit de ses œuvres, que la commodité de son nom, qui rimait à cabaret, était en partie cause du bruit (de la réputation) que M. de Saint-Amant lui avait donné. (*Histoire de l'Académie française*.)

3. Nigri fornicis ebrum poetam,
 Qui carbone rudi, putrique creta
 Scribit carmina.

MARTIAL, liv. XII, épigr. LXI.)

4. Fénelon confirme par ses observations la justesse du précepte de Boileau : « Souvent la rime qu'un poète va chercher bien loin le réduit à allonger et à faire languir son discours ; il lui faut deux ou trois vers postiches pour en amener un dont il a besoin. On est scrupuleux pour n'employer que des rimes riches, et on ne l'est ni sur le fond des pensées et des sentiments, ni sur la clarté des termes, ni sur la noblesse des expressions. »

Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,¹
 L'esprit à la trouver aisément s'habitue ;
 Au joug de la raison sans peine elle fléchit,²
 Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit,³
 Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,
 Et pour la rattraper le sens court après elle.

Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
 Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.⁴

La plupart, emportés d'une fougue insensée,
 Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée :
 Ils croiraient s'abaisser, dans leurs vers monstrueux,
 S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

1. Mot plein de vigueur qui rend tout entière la pensée du poète.

Ma constance contre elle à regret s'évertue.

(CORNEILLE, *Horace*, II, v.)

2. *Au joug de la raison*, tournure élégante et facile.

Il faut fléchir au temps sans obstination.

(MOLIÈRE, *le Misanthrope*, acte I, scène 1^{re}.)

Faites qu'à mes désirs je la puisse fléchir.

(CORNEILLE, *Cinna*, acte III, scène III.)

3. « Tout ainsi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë et plus forte, ainsi me semble-t-il que la sentence, pressée aux pieds nombreux de la poésie, s'élançe bien plus brusquement et me fier d'une plus vive secousse. » (MONTAIGNE.) La Faye dit aussi :

De la contrainte rigoureuse
 Où l'esprit semble resserré,
 Il reçoit cette force heureuse
 Qui l'élève au plus haut degré :
 Telle, dans les canaux pressée,
 Avec plus de force élançée,
 L'onde s'élève dans les airs ;
 Et la règle qui semble austère
 N'est qu'un art plus certain de plaire,
 Inséparable des beaux vers.

« C'est une attention curieuse à donner à la lecture des bons poètes, que de voir combien d'images nouvelles, de tours originaux, d'expressions de génie, de pensées qu'ils n'auraient pas eues sans la contrainte de la rime, leur ont été données par elle ; et combien d'heureuses rencontres ils ont faites en la cherchant. » (MARMONTEL, *Élém. de littér.* Rime.) Suivant Brossette, Boileau citait à l'appui de ce qu'il disait de la rime ces deux vers d'un poète très médiocre, d'Alibray, dans sa *Métamorphose de Montmaur en marmite* :

Son collet de pourpoint s'étend et forme un cercle,
 Son chapeau de docteur s'aplatit en couvercle.

4. *Scribendi recte sapere est et principium et fons.*

(HORACE, *Art poétique*, v. 309.)

Quelques critiques ont dit que le mot *seule* était inutile, qu'il était inexact que la raison *seule* fit toutes les beautés d'une œuvre ; on peut leur répondre par ces vers de M. J. Chénier :

C'est le bon sens, la raison qui fait tout :
 Vertu, génie, esprit, talent et goût.
 Qu'est-ce vertu ? raison mise en pratique ;
 Talent ? raison produite avec éclat.
 Esprit ? raison qui finement s'exprime ;
 Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat
 Et le génie est la raison sublime.

(*La Raison*, Discours, t. VIII, p. 248.)

Évitons ces excès : laissons à l'Italie
 De tous ces faux brillants l'éclatante folie. ¹
 Tout doit tendre au bon sens : mais, pour y parvenir,
 Le chemin est glissant et pénible à tenir :
 Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie, ²
 La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie.

Un auteur quelquefois trop plein de son objet
 Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet.
 S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face ; ³
 Il me promène après de terrasse en terrasse ;
 Ici s'offre un perron ; là règne un corridor,
 Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.
 Il compte des plafonds les ronds et les ovales ;
 « Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales. ⁴ »
 Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
 Et je me sauve à peine au travers du jardin. ⁵

1. Dans *Il Pastor fido* de Guarini, le berger Mirtile se plaint ainsi du départ d'Amarillis :

Ahi dolente partita !
 Ah fin della mia vita ?
 Da te parto, e non moro ? E pure io provo
 La pena della morte,
 E sento nel partire
 Un vivace morire
 Che dà vita al dolore.
 Per far che mora immortamente il core.

• Une mort vivante ! un cœur qui *meurt immortellement* ! quelle folie, en effet ! » (AMAR.) — J.-B. Marino, qui vint en France sous Louis XIII et infecta la société parisienne de ses jeux de mots, a poussé jusqu'à la folie ces excès monstrueux, dans une pièce intitulée *I Baci, les Baisers* : les baisers sont tour à tour une *médecine*, une *trompette*, un *combat*, une *offense*. La bouche était une *douce guerrière*, une *prison agréable*, un *corail mordant*, une *mort vivante*. — On peut faire remonter ce travers jusqu'à Pétrarque.

2. On a trouvé que le mot *chemin* n'amène pas assez bien l'image de *se noyer* ; il y a désaccord entre ces deux mots. — « La raison tient de la vérité, on n'y arrive que par un chemin, on s'en écarte par mille. » (LA BRUYÈRE. Ce rapprochement permet de sentir davantage la précision du vers suivant de Boileau.

3. Scudéri, livre III d'*Alaric*, emploie près de cinq cents vers à la description d'un palais ; il commence par la façade, pour finir par le jardin :

D'un fort grand pavillon la superbe façade
 Arrête ses regards (d'Alaric), comme sa promenade,
 Il s'arrondit en dôme, et le bronze doré
 Couvre les ornements dont il est décoré.
 Il est ouvert partout, et ses larges arcades
 De cuivre de Corinthe ont quatre balustrades

4. Vers de Scudéri. (Boileau, 1713.) — On lit dans *Alaric*, liv. III : etc.

Ce ne sont que festons, ce ne sont que couronnes,
 Bases et chapiteaux, pilastres et colonnes, etc.

On appelle *astragales* de petites moulures rondes dont on orne le haut et le bas des colonnes ; elles ont la forme d'anneaux et de bracelets.

5. « Pour réhabiliter un peu ce palais si décrié, il convient d'en citer quelques vers tirés de la description de l'escalier :

D'un marbre blanc et pur cent nymphes bien rangées,
 De grands paniers de fleurs sur leurs têtes chargées,

Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,
Et ne vous chargez point d'un détail inutile.
Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant ;
L'esprit rassasié le rejette à l'instant. ¹

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. ²

Un vers était trop faible, et vous le rendez dur ;

J'évite d'être long, et je deviens obscur ; ³

L'un n'est pas trop fardé, mais sa muse est trop nue ;

L'autre a peur de ramper, il se perd dans la nue. ⁴

Voulez-vous du public mériter les amours, ⁵

Où l'art et la nature ont mis leurs ornements,
Semblent vouloir monter aux beaux appartements ;
Leur main gauche soutient ces paniers magnifiques,
Leur droite tient les plis de leurs robes antiques,
Et l'art a fait changer, par ses nobles efforts,
Les veines de ce marbre aux veines de leurs corps. •
(GÉRUZZ.)

Boileau ne refusait pas à Scudéri d'avoir fait de temps en temps quelques bons vers, il blâmait son *abondance stérile*. Il ne semble pas qu'il ait eu tort.

1. Horace a dit plus élégamment :

Omne supervacuum pleno de pectore manat,
(HORACE, *Art poétique*, v. 387.)

Voltaire a dit à son tour :

Mais malheur à l'auteur qui veut toujours instruire :
Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.
(VOLTAIRE, *Discours*, VI, v. 171-172.)

2. In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.
(HORACE, *Art poétique*, v. 31.)

3. Decipimur specie recti : brevis esse laboro,
Obscurus fio...
(HORACE, *Art poétique*, v. 25-26.)

4. Aut dum vitat humum, nubes et inania captet.
(HORACE, *Art poétique*, v. 230.)
..... Sectantem lævia, nervi
Deficiunt animique ; professus grandia turget.
Serpit humi tutus nimium, timidusque procellæ...
(HORACE, *Art poétique*, v. 27-28.)

5. Condillac a blâmé ce mot *amours*, pris dans le sens de *suffrages* et *applaudissements*. Ce n'était peut-être pas là l'intention de Boileau, il employait le mot *amours* dans le sens absolu où Massillon le prend dans cette phrase : « La nature a mis en nous des haines et des amours. » (*Carême*, serm. sur les Offenses.) « Telle est la première source de nos amours et de nos haines. » (*Ibid.*) « L'excès de nos afflictions est toujours la peine de nos amours injustes. » (*Mass.*, *Avent*, Afflict.) — Le même philosophe critique l'expression *variez vos discours*. « Varier ses discours, dit-il, c'est proprement écrire sur différents sujets. » C'était l'usage alors d'employer *discours* pour toute espèce de composition considérée surtout par rapport à la diction.

Ils attifent leurs mots, enjolivent leur phrase,
Affectent leur discours tout si relevé d'art
Et peignent leurs défauts de couleur et de fard.
(REGNIER, satire IX.)

De vouloir soltement que mon discours se dore
Aux dépens d'un sujet que tout le monde adore.
(*Ibid.*)

« Vous savez que c'est le goût de notre siècle d'aimer le naturel dans discours. » (BAYLE, lettre 93, 18 mai 1691.)

Sans cesse en écrivant variez vos discours.
 Un style trop égal et toujours uniforme
 En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.
 On lit peu ces auteurs, nés pour nous ennuyer,
 Qui toujours sur un ton semblent psalmodier. ¹

Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère
 Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !

Son livre, aimé du ciel, et chéri des lecteurs,
 Est souvent chez Barbin entouré d'acheteurs. ²

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse :
 Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Au mépris du bon sens, ³ le burlesque effronté ⁴
 Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté :
 On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
 Le Parnasse parla le langage des halles ; ⁵

1. Voltaire reconnaît la justesse de ce précepte et juge qu'il est bien difficile de le suivre, dans ce passage de son *Épître à Horace* :

Notre langue un peu sèche et sans inversions
 Peut-elle subjuguier les autres nations ?
 Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse,
 Mais égalerons-nous l'Italie et la Grèce ?
 Est-ce assez, en effet, d'une heureuse clarté,
 Et ne péchons-nous pas par l'uniformité ?

2. Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,
 Lectorem delectando pariterque monendo.
 Hic meret æra liber Sosis, hic et mare transit,
 Et longum noto scriptori prorogat ævum.

(HORACE, *Art poétique*, v. 343-346.)

3. Suivant Brossette, la première composition était celle-ci : *Sous l'appui de Scarron*.

4. Le style burlesque fut extrêmement en vogue depuis le commencement du dernier siècle jusque vers l'an 1660, qu'il tomba. (BOILEAU, 1713.) Voir la note qui termine la préface du *Lutrin*. — Saint-Marc cite un chanoine d'Embrun, Jacques Jacques, qui aurait mis en vers burlesques la passion de Jésus-Christ. Le *Virgile travesti*, de Scarron, a seul survécu à cette vogue, et encore est-il bien difficile aujourd'hui de le lire en entier. (M. CHÉRON.)

5. Voici quelques exemples de ce langage trivial. Scarron mettait parmi les *ripes* qu'Énée avait pu sauver du sac de Troie :

La béquille de Priamus,
 Le livre de ses orémus,
 Un almanach fait par Cassandre,
 Où l'on pourrait ne rien comprendre,

il disait, en désignant Didon :

C'était une grosse dondon,
 Grasse, vigoureuse, bien saine
 Un peu camuse à l'africaine,
 Mais agréable au dernier point.

Voici la première entrevue d'Énée et de Didon :

La reine donc fut étonnée
 De l'apparition d'Énée.
 Et lui dit, parlant un peu gras,
 L'ayant pris par le bout du bras,
 (C'est par la main que je veux dire) ;
 « Comment vous portez-vous, beau sire ?
 — Moi, lui dit-il, je n'en sais rien,
 Si vous êtes bien, je suis bien ;

* Voir la note qui termine la préface du *Lutrin*.

La licence à rimer alors n'eut plus de frein :
 Apollon travesti devint un Tabarin. ¹
 Cette contagion infecta les provinces,
 Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes .
 Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs :
 Et, jusqu'à d'Assoucy, ² tout trouva des lecteurs.

Et j'ai pour le moins la migraine,
 S'il faut que vous soyez malsaine ;
 Vous vous portez bien, Dieu merci ;
 Je me porte donc bien aussi. »

« Votre père, disait Boileau à Racine le fils, avait quelquefois la faiblesse de lire Scarron, et d'en rire ; mais il se cachait bien de moi pour cela. »

1. On ignore le lieu et la date de la naissance de Tabarin ; il paraît cependant à peu près certain qu'il était d'origine italienne et que Tabarin n'était qu'un nom de tréteaux. Il servit de 1618 à 1630 de compère à Montdor, un charlatan qui débitait un onguent quelconque sur la place Dauphine et serait mort de mort violente dans une terre qu'il avait acquise aux environs de Paris. Ses parades ont été publiées pour la première fois sous le titre de *Recueil général des rencontres, questions, ... tabariniques*. Paris, 1622, petit in-12 ; et récemment sous le titre de *Œuvres complètes de Tabarin*, par Gustave Aventin (Venant). Paris, P. Jannet, 1858, 2 vol. in-16. (M. CHÉRON.)

2. Pitoyable auteur qui a composé l'*Ovide en belle humeur*. (BOILEAU, 1713.) — Charles Coypeau, sieur d'Assoucy, né à Paris en 1604, mort vers 1679. Outre une partie des *Métamorphoses* d'Ovide, il mit encore en vers burlesques le *Ravissement de Proserpine*, de Claudien ; il publia aussi trois volumes du *Recueil de ses poésies* et ses *Aventures de voyage*. (M. CHÉRON.) — Voir dans le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont* l'histoire de ce poète : « Puis insensiblement la conversation tomba sur d'Assoucy, Une de ces dames (*les Précieuses de Montpellier*) prit la parole, et, s'adressant à celle qui nous avait paru la principale et la maîtresse précieuse :

Ma bonne, est-ce celui qu'on dit
 Avoir autrefois tant écrit
 Même composé quelque chose
 En vers sur la métamorphose ?
 Il faut donc qu'il soit bel esprit ?
 — Aussi l'est-il, et l'un des vrais,
 Reprit l'autre, et des premiers faits.
 Ses lettres lui furent scellées
 Dès les premières assemblées
 J'ai la liste de ces messieurs
 Son nom est en tête des leurs.

D'Assoucy ne pouvait se consoler de ce vers de Boileau : « Ah ! cher lecteur, « disait-il, si tu savais comme ce *tout trouva* me tient au cœur, tu plaindrais « ma destinée. J'en suis inconsolable, et je ne puis revenir de ma pâmoison, « principalement quand je pense qu'au préjudice de mes titres, dans ce vers « qui me tient lieu d'un arrêt de la cour du parlement, je me vois déchu de « tous mes honneurs, et que ce Charles d'Assoucy, d'empereur du burlesque « qu'il était, premier de ce nom, n'est aujourd'hui, si on le veut croire, que le « dernier reptile du Parnasse et le marmiteau des Muses... » Il mettait très haut son talent et le genre dans lequel il s'exerçait : « Quoi qu'on dise de l'*héroïque*, « il s'en faut bien qu'il soit de si difficile accès que le *fin burlesque*, qui est le « dernier effort de l'imagination et la pierre de touche du bel esprit, et non « pas encore de tout esprit ; car, pour y réussir, il ne suffit pas d'avoir de « l'esprit comme un autre, il faut être doué d'un *génie particulier*, qui est si « rare, principalement en notre climat, que hors de deux personnes (Scarron et « d'Assoucy), chacun sait que tout ce qui s'est mêlé de ce burlesque n'a fait qu' « barbouiller du papier. » (*Aventures d'Italie*, p. 252.) — Desmarets disait à propos de ces vers de Boileau : « Les plus fins esprits ne seront pas de son avis, « puisque l'on a vu en ce genre d'écrire des choses aussi délicates et aussi di- « vertissantes qui se soient jamais vues. »

Mais de ce style enfin la cour désabusée ¹
 Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée, ²
 Distingua le naïf du plat et du bouffon, ³
 Et laissa la province admirer le Typhon. ⁴
 Que ce style jamais ne souille votre ouvrage.
 Imitons de Marot ⁵ l'élégant badinage,
 Et laissons le burlesque aux plaisants du pont Neuf. ⁶
 Mais n'allez point aussi, sur les pas de Brébeuf, ⁷

1. Voici comment d'Assoucy expliquait la chute du genre burlesque : « Si l'on me demande pourquoi ce burlesque, qui a tant de parties excellentes et de discours agréables, après avoir si longtemps diverti la France, a cessé de divertir notre cour, c'est que Scarron a cessé de vivre, et que j'ai cessé d'écrire, et si je voulais continuer mon *Ovide en belle humeur*, cette même cour, qui se divertit encore aujourd'hui des vers que je lui présente, s'en divertirait comme auparavant, et nos libraires, qui ont imprimé tant de fois cet ouvrage, en feraient encore autant d'éditions. »

2. On ne sera pas fâché d'avoir un exemple du style de d'Assoucy. Il dépeint ainsi qu'il suit l'âge d'or :

Heureux temps ! heureuse saison !
 Où n'était médecin ni mule,
 Juge, prison, ni bassecule ;
 Meurtres, ni vols, ni feux, ni fers,
 Grappemineaux ni gris ni verts :
 Ni gond, ni clou, ni clef, ni coffre
 Ni magistrat, ni lifrelofre,
 Vente, ni troc, combat, ni choc,
 Cappe ni froc, griffe ni croc, etc.

3. *Bouffon* (étym. ital. *buffone*, *buffare*, railler, proprement *bouffer*, se gonfler la face), adjectif employé substantivement, qui désigne dans les ouvrages d'esprit le caractère d'un comique bas.

4. *Typhon*, ou la *Gigantomachie*, ou la *Guerre des dieux contre les géants*, poème de Scarron, publié en 1644. — Il paraît, d'après Brossette, que Boileau en trouvait le début assez fin :

Je chante, quoique d'un gosier
 Qui ne mâche point de laurier,
 Non Hector, non le brave Énée,
 Non Amphiare ou Capanée,
 Non le vaillant fils de Thétis :
 Tous ces gens-là sont trop petits
 Et ne vont pas à la ceinture
 De ceux dont j'écris l'aventure.
 Je chante cet homme étonnant,
 Devant qui Jupin le tonnait,
 Plus vite qu'un trait d'arbalète,
 S'enfuit sans oser tenir tête ; etc.

Desmarets disait de Boileau et du *Typhon* : « ... Par ces deux vers, il fait voir la faiblesse de son goût ou la malice de son envie... Cette pièce de *Typhon* est le plus agréable et le plus délicat ouvrage de Scarron, l'un des plus beaux esprits de France, à la délicatesse duquel Boileau n'arrivera jamais... Ce style burlesque n'est plat qu'étant traité par des esprits plats. »

5. « J'ose croire que Despréaux aurait dit *le naïf badinage*, si ce mot plus vrai n'eût rendu son vers moins coulant. » (VOLTAIRE, *Disc. de récept. à l'Académie française*.) — N'oublions pas ce jugement de La Bruyère, il justifie bien celui de Boileau : « Marot, par son tour et son style, semble avoir écrit depuis Ronsard : il n'y a guère entre le premier et nous que la différence de quelques mots. » Le même écrivain dit encore en parlant de La Fontaine : « Un autre, plus égal que Marot et plus poète que Voiture, a le jeu, le tour et la naïveté de tous les deux. »

6. Les vendeurs de mithridate et les joueurs de marionnettes se mettent depuis longtemps sur le pont Neuf. (BOILEAU, 1713).

7. Voir l'épître VII, v. 53.

Même en une Pharsale, entasser sur les rives
« De morts et de mourants cent montagnes plaintives. ¹ »

Prenez mieux votre ton. Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.

N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire.

Ayez pour la cadence une oreille sévère :

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos. ²

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée

Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée. ³

Il est un heureux choix de mots harmonieux.

Fuyez des mauvais sons le concours odieux :

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée

Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée. ⁴

1. De mourants et de morts cent montagnes plaintives,
D'un sang impétueux cent vagues fugitives, etc.
(BRÉBEUF, *la Pharsale*, liv. VII.)

C'est la traduction de ce passage qui est loin d'être aussi ampoulé :

Tot telis sua fata peti, tot corpora fusa,
Ac se tam multo pereuntem sanguine vidit.
(LUC., VII, 652.)

Corneille, *Nicomède* :

Des montagnes de morts, des rivières de sang.

2. Le commentateur Saint-Marc fait sur ce passage une observation fort juste, que l'école moderne a reprise après lui. Après avoir dit que Desmarests et Pradon reprochaient à Despréaux de n'avoir pas toujours bien observé la règle qu'il donnait, il ajoute : « La césure coupe nos vers alexandrins en deux hémistiches égaux, et le défaut de variété dans la mesure les rend nécessairement d'une monotonie qui devient insupportable à la longue. Il faut donc remédier autant qu'il est possible à cet inconvénient, varier les césures, peser sur quelques-unes, glisser légèrement sur d'autres, en employer même dans certains cas de vicieuses. En un mot, il ne faut rien négliger de ce qui peut nous sauver l'ennui du mécanisme de nos vers. Il y aurait là-dessus des règles de bon sens et de goût à prescrire. » Les poètes de l'école romantique ont su tirer de beaux effets de ce déplacement de la césure dans les vers qu'ils appelaient *brisés*. Il y a pourtant un écueil à éviter, c'est de détruire l'harmonie propre à notre vers. Boileau d'ailleurs a souvent usé de cette liberté : « tantôt il coupe le dernier hémistiche en deux (sat. VI, v. 67; sat. VIII, v. 214); tantôt il le brise en plusieurs membres (sat. VI, v. 95; sat. VIII, v. 205, 244, 258, 290, 292, 294, etc.); quelquefois il ose ne pas marquer l'hémistiche (sat. IV, v. 44; *Lutrin*, ch. I, v. 9 et 10). » Clément, *Nouv. observ.* :

Chacun prétend passer : l'un mugit, — l'autre jure :
La bourse, — il faut se rendre, ou bien non, — résistez.
La même erreur les fait diversement errer.

3. Ces deux vers énergiques et pittoresques (Beauzée) unissent l'exemple au précepte. Sans manquer aux règles de la versification, Boileau a trouvé l'art de joindre l'exemple de l'hiatus au précepte qui le proscriit : *trop hâtée* forme réellement un hiatus à l'oreille; il en est de même de *en son chemin heurtée*.

4. La Fresnaye-Vauquelin veut aussi que les vers soient

D'une rime coulante
Qui se rende à l'oreille agréable et plaisante.

Cicéron en dit autant pour la prose : « Quamvis enim suaves gravesque sententiæ, tamen, si inconditis verbis afferuntur, offendunt aures quarum judicium superbissimum. » (*Orat.*)

Durant les premiers ans du Parnasse français ¹
 Le caprice tout seul faisait toutes les lois.
 La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
 Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.
 Villon ² sut le premier, dans ces siècles grossiers,

1. La prononciation de *françois* et de *lois* rendait alors cette rime possible : *françoûs, louès*. — Lévesque de la Ravallière avait déjà fait remarquer l'erreur de Boileau sur ce point : « Loin, disait-il, qu'alors *les mots fussent assemblés sans mesure*, les poètes anciens étaient versificateurs très exacts ; quelques modernes ne s'accommoderaient point de la règle qu'ils observaient pour la rime, non qu'ils fussent absolument assujettis à la marche égale de la rime féminine après la masculine : cet entrelacement n'était pas de règle étroite, quoiqu'il ne leur fût pas entièrement inconnu. On en a trouvé le modèle dans leurs pièces ; quelques chansons de Thibaut, et surtout les deux premières, offrent ce mélange exact. » (*Les Poésies du roi de Navarre*, t. I^{er}, p. 225.)

2. « L'ancienne versification est le fondement de la nôtre, et rien n'est plus faux que l'opinion de Boileau. Bien des siècles avant Villon, toutes les règles de la versification avaient été trouvées, et, durant un long intervalle de temps, appliquées dans une foule innombrable de compositions grandes et petites. Villon n'eut rien à débrouiller ; il ne fit, lui et ses successeurs, que se servir des créations d'un âge primordial. Cet âge primordial est celui où la langue naquit des ruines du latin. Ce fut des mêmes ruines que sortit la versification... Le latin avait un vers très harmonieux, un vers qui nous plaît encore particulièrement... le vers saphique. Ce vers appartenait à l'ode, à la chanson, aux chants d'église ; ce furent ces circonstances qui, le rendant familier et populaire, permirent de le transformer et d'y trouver les éléments du vers nouveau. Celui-ci est uniquement fondé sur l'accent (plus le nombre des syllabes) ; toute considération de la quantité prosodique des syllabes est exclue. Formé de dix syllabes (ou de onze quand la dernière est muette), l'harmonie qui lui est propre résulte de l'arrangement de deux accents ainsi distribués : un à la quatrième syllabe ou à la sixième, l'autre à la dixième ; le reste des accents est facultatif, et sert au poète à varier la modulation et à la conformer au sentiment qui l'inspire. *Voiez l'orgueil de France la loée* est un vers du XI^e siècle et pourrait être un vers du XIX^e. L'ancien décasyllabe français se présente sous deux formes : il est à césure ou sans césure (la césure est nommée *hémistiche* dans le vers alexandrin). La césure, quand elle existe, est placée à la quatrième syllabe, ou elle l'est à la sixième ; presque toutes les chansons de geste sont écrites dans le premier système, quelques-unes seulement dans le second. Ces deux modes de versification traitent la césure comme la fin du vers, c'est-à-dire qu'une syllabe muette, quand elle s'y trouve en plus, ne compte pas ; cette manière de versifier est bonne, satisfaisante pour l'oreille, et il est dommage qu'elle se soit perdue. — Notre décasyllabe actuel est exactement l'ancien décasyllabe avec la césure, avec la quatrième syllabe, sauf la faculté que nous avons perdue de ne pas compter une muette en plus après la césure. — A côté du décasyllabe qui est le vers fondamental de la versification créée dans les langues romanes pour remplacer la versification de l'antiquité classique, viennent se ranger les autres espèces de vers, d'abord l'alexandrin avec l'hémistiche après la sixième syllabe, et comportant, comme le décasyllabe, à cet hémistiche une syllabe muette en plus ; puis les petits vers de huit syllabes, de sept, de cinq, de quatre, de trois, combinés par les poètes en des arrangements très variés. De ce côté-là, la versification moderne n'a rien ajouté. — Le vers saphique, d'où le décasyllabe procède, n'est point rimé ; aussi la rime n'est-elle point essentielle au décasyllabe roman, et aujourd'hui encore l'Italie use des vers blancs ; nous pourrions en user de même. Toutefois, de très bonne heure, la rime s'introduisit dans la poésie romane, du moins sous forme d'assonance. Les plus anciens poèmes ne sont pas rimés, à proprement parler ; ils sont assonants, c'est-à-dire que l'oreille s'y contente de syllabes où tantôt les voyelles se ressemblent, mais non les articulations, et tantôt les articulations se ressemblent, mais non les voyelles ; la *Chanson de Roland* et quelques autres poèmes sont écrits en assonances. Le sentiment qui avait amené l'assonance ne tarda pas à se montrer plus exigeant, et dès le XII^e siècle, la

Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.
 Marot bientôt après fit fleurir les ballades, ²
 Tourna des triolets, ³ rima des mascarades,
 A des refrains réglés asservit les rondeaux, ⁴
 Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux. ⁵
 Ronsard, qui le suivit par une autre méthode, ⁶
 Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,

rime complète, exacte, devint une loi impérieuse de la versification, si bien qu'à cette époque on remania les anciennes compositions pour les mettre au goût du jour... Nous n'avons, quant à la rime, rien innové, sauf la règle du croisement des rimes masculines et des rimes féminines, règle qui fut étrangère aux compositions de nos aïeux et dont le mérite est d'ailleurs contestable. — On remarquera la contradiction implicite qui entachait le jugement du xvii^e siècle sur notre ancienne versification; ce siècle admirait l'Italie, dont il se reconnaissait l'élève, comme de l'Espagne, à certains égards. Traiter d'*art confus et grossier* l'art de versifier de ces pays qui versaient alors leur influence sur la France, aurait paru un sacrilège aux hommes de cet âge; et pourtant cet art de versifier italien ou espagnol n'est pas autre que celui de nos vieux romanciers; tout à l'origine est commun en ce genre entre les nations romanes. » (E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, complément de la préface, XLIII.) — Villon naquit à Paris en 1431. Villon n'était qu'un sobriquet voulant dire *fripou*, son nom véritable était François Corbeuil.

1. La plupart de nos anciens romans français sont en vers confus et sans ordre, comme le roman de la *Rose* et plusieurs autres. (BOILEAU, 1713.) On vient de voir, dans la note précédente, combien ce jugement est faux.

2. « *Ballades*, ancienne poésie française composée de trois couplets et d'un envoi sur les mêmes rimes, avec un refrain qui termine chaque couplet. » (TRÉVOUX.)

3. « *Triolets*, ancienne poésie plaisante et satirique, composée de huit vers sur deux rimes, dont le premier se répète après le troisième et les deux premiers après le cinquième. » (TRÉVOUX.) — « *Mascarades*, vers faits pour les personnages d'un ballet. » (*Id.*) — Il est à remarquer qu'on ne trouve dans les œuvres de Marot ni *triolet* ni *mascarade*.

4. *Rondeau*, petite pièce de poésie française, composée de treize vers, dont huit d'une rime et cinq de l'autre. Elle est divisée en trois couplets, et à la fin du second et du troisième le commencement du rondeau est répété, en sens équivoque, s'il est possible.

5. Pas plus que Villon, Marot n'a rien inventé en poésie; il n'a fait que se servir des termes anciens.

6 Ronsard naquit le 10 septembre 1526 au château de la Poissonnière, dans le Vendômois; il mourut en 1585. On sait tout le mépris de la Renaissance pour le moyen âge. Du Bellay, dans son *Illustration de la langue française*, disait à son poète: « Toi donc qui te destines au service des Muses, tourne-toi aux auteurs grecs et latins, même italiens et espagnols, d'où tu pourras tirer une forme de poésie plus exquise que de nos auteurs français... Lis donc, et relis jour et nuit les exemplaires grecs et latins, et laisse-moi aux jeux floraux de Toulouse et au Puy de Rouen toutes ces vieilles poésies françaises, comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons, et telles autres épiceries qui corrompent le goût de notre langue... Jette-toi à ces plaisantes épigrammes, à l'imitation d'un Martial; distille d'un style coulant ces lamentables élégies, à l'exemple d'un Ovide, d'un Tibulle et d'un Propertius... Remplace-moi les chansons par les odes, les coq-à-l'âne par la satire, les farces et moralités par les comédies et les tragédies. Choisis-moi, à la façon de l'Arioste, quelqu'un de ces beaux vieux romans français, comme un *Lancelot*, un *Tristan*, ou autres, et fais-en renaître au monde une admirable *Iliade* ou une laborieuse *Énéide*. » — Tels étaient le plan et les espérances de Ronsard. Il avait de grandes qualités d'esprit, d'originalité et d'invention; il ne lui manqua que de savoir se régler. — Cf. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au xvi^e siècle*. Paris, 1843, in-12.

Et toutefois longtemps eut un heureux destin. ¹
 Mais sa muse, en français parlant grec et latin, ²
 Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
 Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.
 Ce poète orgueilleux, trébuché de si haut,
 Rendit plus retenus Desportes et Bertaut. ³

1. Ronsard eut une réputation immense; Marguerite de Savoie, sœur de Henri II, Marie Stuart, Charles IX, l'honorèrent de leur amitié. La reine Elisabeth lui envoya un diamant de grand prix; le Tasse, venu à Paris en 1571, s'estima heureux de lui être présenté et d'obtenir son approbation pour quelques chants du *Godefroy*, dont il lui fit lecture. Il y eut un poème italien composé par Sperone Speroni à la louange de Ronsard, et ses œuvres étaient publiquement lues, expliquées aux écoles françaises de Flandre, d'Angleterre, de Pologne et jusqu'à Dantzick. « Nul alors, dit Pasquier, ne mettait la main à la plume qui ne le célébrât par ses vers. Sitôt que les jeunes gens s'étaient frottés à sa robe, ils se faisaient accroire d'être devenus poètes. »

2. « Boileau, entre autres exemples, citait ce vers où Ronsard (liv. I, sonnet 68) dit à sa maîtresse :

Êtes-vous pas ma seule entéléchie ?

pour ma seule perfection. » (BROSSETTE.) — Il citait encore ceux-ci qui sont au commencement de l'épithaphe du tombeau de Marguerite de France et de François I^{er} :

Ah! que je suis marry que la muse françoise
 Ne peut dire ces mots, coume fait la grégeoise,
 Ocymore, dyspotme, oligochronien!
 Certes, je les dirais du sang valésien.

Marc-Antoine Muret écrit dans la préface de son commentaire sur le premier livre des *Amours* de Ronsard : « Je puis bien dire qu'il y avait quelques sonnets dans ce livre, qui d'homme n'eussent jamais été bien entendus, si l'auteur ne les eût ou à moi ou à quelque autre familièrement déclarés. » Muret interprétait ce mot d'*entéléchie* rapporté par Boileau : « Ma seule perfection, ma seule âme, qui cause en moi tout mouvement, tant naturel que volontaire. » Ces reproches sont bien exagérés. Il est bien vrai qu'il a dit dans son *Art poétique* : « Tu composeras hardiment des mots à l'imitation des Grecs et des Latins, et tu n'auras souci de ce que le vulgaire te dira. » Il est plus vrai qu'il n'y a pas plus dans ses ouvrages d'une douzaine de ces mots malencontreux qui lui ont fait sa réputation de barbarie qu'il ne mérite pas. Ronsard n'était pas un pédant « embabouiné » de grec et de latin. Il en voulait aux *latineurs* et *grécaniseurs*. Il ne cessait de dire que c'est un crime de lèse-majesté d'abandonner le langage de son pays, « vivant et florissant pour vouloir déterrer je ne sçay quelle cendre des anciens et abayer les verbes des trépassés. » Il disait encore : « Je supplie très humblement ceux auxquels les Muses ont inspiré leur faveur de n'estre plus latineurs ni grécaniseurs, comme ils sont plus par ostentation que par devoir, et prendre pitié, comme bons enfants, de leur pauvre mère naturelle; ils en rapporteront plus d'honneur et de réputation à l'advenir que s'ils avoient ... recousu ou rabobiné je ne sçay quelles vieilles rapetasseries de Virgile et de Cicéron. »

3. Pradon a pris la peine inutile de faire cette prédiction : « ... Boileau paraîtra peut être dans cent ans plus ridicule que Ronsard ne le paraît à présent. » — La Bruyère en jugeait mieux quand il disait : « Ronsard et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi : ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection; ils l'ont exposé à la manquer pour toujours et à n'y plus revenir. »

4. Philippe Desportes, oncle de Régnier, abbé de Tiron, de Josaphat, des Vaux-Cernay, de Bon-Port et d'Aurillac, chanoine de la Sainte-Chapelle et poète favori de Henri III; né à Chartres, en 1545, mort le 5 d'octobre 1606. On a de lui des sonnets, des élégies, des chansons, des psaumes en vers. Faible d'idées et de style, Desportes eut pour mérite la correction et une grâce un peu mignarde. Malherbe lui disait un jour à table : « Votre potage vaut mieux que

Enfin Malherbe ¹ vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir, ²
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée ³

vos psaumes. » On a souvent cité de lui les jolis vers de cette chanson que fredonnait à Blois Henri de Guise, quelques minutes avant de tomber sous le poignard des assassins :

Rosette, pour un peu d'absence,
Votre cœur vous avez changé ;
Et moi, sachant cette inconstance,
Le mien autre part j'ai rangé.
Jamais plus beauté si légère
Sur moi tant de pouvoir n'aura :
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Jean Bertaut, évêque de Séez, abbé d'Aulnay, premier aumônier de Catherine de Médicis, conseiller d'État, secrétaire du cabinet et lecteur de Henri III et l'un des catéchistes de Henri IV ; né à Caen en 1570, mort à Séez le 8 de juin 1611. — Bertaut, moins vif, moins dégagé que Desportes, n'a laissé dans la mémoire des amateurs que deux passages pleins de douce mélancolie :

Mes plaisirs se sont envolés,
Cédans au malheur qui m'outrage ;
Mes beaux jours se sont escoulez
Comme l'eau qu'enfante un orage,
En s'escoulant ne m'ont laissé
Rien que le regret du passé.

Voici l'autre :

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir !

1. « Malherbe fit pour la langue française ce que son maître Henri IV fit pour la France ; grâce au roi, les Français furent une nation, et, par Malherbe, le français fut un idiome. Malherbe chassa les mots étrangers qui avaient fait invasion sous les auspices de Ronsard... Il fit avec un admirable discernement le départ de la langue noble et de la langue vulgaire, sans toutefois établir de barrière insurmontable... Le génie de Malherbe semblait prédestiné à l'accomplissement de cette œuvre. Plus étendu, il aurait eu moins d'énergie : plus passionné et plus riche d'idées, il aurait dédaigné un travail qui demandait plutôt un grammairien qu'un poète inspiré... Malherbe a su faire de la langue un emploi poétique. Certes ce ne serait pas une gloire médiocre que d'avoir connu et déterminé le génie de notre idiome, introduit dans les vers une harmonie régulière, une dignité soutenue, et modifié le rythme et la prosodie. Mais Malherbe a fait plus, en revêtant de ce langage plein et sonore des idées élevées et quelquefois des sentiments touchants. » (GÉRUZEZ, *Hist. de la littér. franç.*, p. 244.) — Voir dans M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII, un article sur Malherbe et son école.

2. « Il faut toujours avoir devant les yeux ce vers... C'est le mot propre qui distingue les orateurs et les poètes de ceux qui ne sont que diserts et versificateurs. » (VOLTAIRE, *Comment. sur les Hor.*, sc. 1.)

3. Sur la fin du XVIII^e siècle, Fénelon exprimait un regret qui peut remonter jusqu'à Malherbe et l'atteindre : « ... Notre langue manque d'un grand nombre de mots et de phrases. Il me semble même qu'on l'a gênée et appauvrie depuis environ cent ans, en voulant la purifier. Il est vrai qu'elle était encore un peu uniforme et trop *verbeuse*. Mais le vieux langage se fait regretter quand nous le retrouvons dans Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et dans les plus sérieux. Il avait je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné. On a retranché, si je ne me trompe, plus de mots qu'on n'en a introduit. » (*Lettre écrite à l'Académie française.*)

N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
 Les stances avec grâce apprirent à tomber,
 Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber,
 Tout reconnut ses lois ; et ce guide fidèle
 Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.
 Marchez donc sur ses pas ; aimez sa pureté,
 Et de son tour heureux imitez la clarté.
 Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
 Mon esprit aussitôt commence à se détendre ;
 Et, de vos vains discours prompt à se détacher,
 Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.

Il est certains esprits dont les sombres pensées
 Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ;
 Le jour de la raison ne le saurait percer.
 Avant donc que d'écrire apprenez à penser. ²
 Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
 L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
 Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
 Et les mots pour le dire arrivent aisément. ³

Surtout, qu'en vos écrits la langue réverée
 Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée.
 En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
 Si le terme est impropre, ou le tour vicieux ;
 Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
 Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme. ⁴
 Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin ⁵

1. Inversion heureuse, qui fait image, et nous montre le pouvoir d'un mot mis en sa place.

2. Scribendi recte sapere est et principium, et fons.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 309.)

Fénelon dit de l'orateur : « Je voudrais qu'il fût naturellement sensé, et qu'il ramenât tout au bon sens ; qu'il fit de solides études, qu'il s'exerçât à raisonner avec justesse et exactitude, se défiant de toute subtilité. » (*Lettre à l'Académie*). « Ipsæ res verba rapiunt. » (CICÉRON, *de Finib.*, lib. III, cap. VII.)

3. Cui lecta potenter erit res,
 Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo...
 (HORACE, *Art poétique*, v. 40-41.)

Verbaque provisam rem non invita sequentur.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 311.)

« Il pense (l'orateur) et la parole suit. *Il ne dépend point des paroles*, dit saint Augustin, *mais les paroles dépendent de lui*. Un homme qui a l'âme forte et grande avec quelque facilité naturelle de parler et un grand exercice, ne doit jamais craindre que les termes lui manquent. » (FÉN., *ibid.*)

4. On fait un barbarisme quand on introduit dans la langue un mot qui lui est étranger ; un solécisme, quand on viole les règles de la syntaxe.

5. On a beaucoup critiqué cette expression *le plus divin*, rapprochée de celle-ci, *méchant écrivain* ; on a cru y voir un sacrifice de la raison à la rime. Boileau a dû céder sans doute à la difficulté de rimer avec *écrivain*, mais il a dit ce

Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse ;¹
Un style si rapide, et qui court en rimant,
Marque moins trop d'esprit que peu de jugement.
J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle arène
Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,
Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux,
Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.
Hâtez-vous lentement ;² et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez ;³
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.⁴

qu'il voulait dire : c'est que les dons les plus précieux de l'esprit et de l'imagination sont vains sans la correction. — On lit dans Voltaire, s'adressant à d'Alembert : « Nous répétions souvent ensemble ces deux vers de Boileau qui doivent être la règle de tout homme qui écrit... et nous entendions par les défauts du langage, non-seulement les solécismes et les barbarismes dont le théâtre a été infecté, mais l'obscurité, l'impropriété, l'insuffisance, l'exagération, la bassesse, l'enflure, l'incohérence des expressions. Quiconque n'a pas évité continuellement tous ces écueils ne sera jamais compté parmi nos poètes. » (*Épît. dédicat. de la tragédie de don Pèdre.*)

1. Scudéri disait toujours, pour s'excuser de travailler si vite, qu'il avait ordre de finir. (BOILEAU, 1713.) — « Notre poète observait exactement ce précepte. Non-seulement il composait suivant la disposition d'esprit où il se trouvait sans forcer jamais son génie ; mais quand il avait achevé un ouvrage, il ne le publiait que longtemps après, afin d'avoir le loisir de le perfectionner, suivant le conseil d'Horace :

Nonumque prematur in annum.

Un ami, voulant l'exhorter à produire son *Art poétique*, lui disait que le public l'attendait avec impatience. « Le public, répondit-il, ne s'informera pas du temps que j'y aurai employé. » D'autres fois il disait la même chose de la postérité. » (BROSSETTE.) — La Fresnaye-Vauquelin disait, mais avec une autre intention :

On rendrait son esprit tout morne et rebouché,
Qui le tiendrait toujours au labeur attaché :
Il faut espier l'heure, attendre qu'à la porte
Frappe le Délieu, qui la matière apporte :
Lors doucement les vers de leur gre couleront...

2. « Maxime d'un grand sens et familière à l'empereur Auguste, à Titus, à plusieurs autres grands hommes, Σπεῦδε βραδέως, *festina lente*. Voir les *Adages* d'Erasme. » (SAINT-MARC.)

Dans une pièce intitulée : *Estrennes de quatre animaux envoyés par une dame à monsieur Esprit*, Voiture fait dire à la tortue :

Vous autres beaux esprits battez trop de païs,
Croyez-moi, suivez mon avis,

Faites tous comme moy, hâtez-vous lentement,
Ne formez qu'un dessein, suivez-le constamment.

3.

Vos, o
Pompilius sanguis, carmen reprehendite quod non
Multa dies et multa litura coercoit, atque
Præsectum decies non castigavit ad unguem.

(HORACE, *Art poétique*, v. 291-294.)

4.

Sæpe stilum vertas, iterum, quæ digna legi sint
Scripturus... (HORACE, liv. I, sat. x. v. 73.)

Il vous comble partout d'éloges fastueux :
La vérité n'a point cet air impétueux.¹

Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,²
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible :
Il ne pardonne point les endroits négligés,
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés,
Il réprime des mots l'ambitieuse emphase ;
Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase.
Votre construction semble un peu s'obscurcir :
Ce terme est équivoque ; il le faut éclaircir.
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.

Mais souvent sur ses vers un auteur intraitable
A les protéger tous se croit intéressé,
Et d'abord prend en main le droit de l'offensé.
De ce vers, direz-vous, l'expression est basse.
— Ah! monsieur, pour ce vers je vous demande grâce,
Répondra-t-il d'abord. — Ce mot me semble froid ;
Je le retrancherais. — C'est le plus bel endroit !
— Ce tour ne me plaît pas. — Tout le monde l'admire.
Ainsi toujours constant à ne se point dédire,
Qu'un mot dans son ouvrage ait paru vous blesser,
C'est un titre chez lui pour ne point l'effacer.
Cependant, à l'entendre, il chérit la critique ;³

1. Ut qui conducti plorant in funere dicunt
Et faciunt prope plura dolentibus ex animo, sic
Derisor vero plus laudatore movetur.
(HORACE, *Art poétique*, v. 431-433.)

2. Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
Culpabit duros, incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum, ambitiosa recidet
Ornamenta, parum claris lucem dare coget,
Arguet ambigue dictum, mutanda notabit.
(HORACE, *Art poétique*, v. 445-449.)

Audebit quæcumque parum splendoris habebunt,
Et sine pondere erunt, et honore indigna ferentur,
Verba movere loco, quamvis invita recedant ..
Luxuriantia compescet ; nimis aspera sano
Lævabit cultu, virtute carentia tollet.
(HORACE, liv. II, ép. II, v. 111-125.)

3. Voir la scène du sonnet dans le *Misanthrope*, acte I, scène II :

Et comme votre esprit a de grandes lumières,
Je viens pour commencer entre nous ce beau nœud,
Vous montrer un sonnet que j'ai fait depuis peu,
Et s'avoir s'il est bon qu'au public je l'expose.

ALCESTE.

Monsieur, je suis mal propre à décider la chose.
Veuillez m'en dispenser.

ORONTE.

Pourquoi ?

ALCESTE.

J'ai le défaut

D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut.



Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique,
 Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter
 N'est rien qu'un piège adroit pour vous les réciter.
 Aussitôt il vous quitte ; et, content de sa muse,
 S'en va chercher ailleurs quelque fat qu'il abuse :
 Car souvent il en trouve : ainsi qu'en sots auteurs,
 Notre siècle est fertile en sots admirateurs ;
 Et, sans ceux que fournit la ville et la province,
 Il en est chez le duc, il en est chez le prince.
 L'ouvrage le plus plat a, chez les courtisans,
 De tout temps rencontré de zélés partisans ;
 Et, pour finir enfin par un trait de satire,
 Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

CHANT II

Telle qu'une bergère,² au plus beau jour de fête,
 De superbes rubis ne charge point sa tête,
 Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
 Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements :
 Telle, aimable en son air, mais humble dans son style,

ORONTE.

C'est ce que je demande, et j'aurais lieu de plainte,
 Si, m'exposant à vous pour me parler sans feinte,
 Vous alliez me trahir, et me déguiser rien.

— Et verum, inquis, amo ; verum mihi dicite de me.
 (PERSE, sat. I, v. 55.)

1. Il n'est, je le vois bien, si poltron sur la terre,
 Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi.
 (LA FONTAINE, liv. II, fable XIV, *le Lièvre et les Grenouilles*.)

2. Le *Journal des Savants*, février 1723, a cru découvrir dans ce vers une *faute considérable de langue en ce que la phrase n'est susceptible d'aucune construction... telle qu'une bergère*, c'est comme si l'on disait... *telle qu'est une bergère* ; il s'ensuit que pour rendre la phrase correcte, il faut que le substantif soit suivi de *qui*. — Quand on ne pourrait pas répondre avec la grammaire qu'après *tel que*, la proposition se construit d'une manière pleine et séparée ; puis on répète *tel* devant une autre proposition également complète (*Gram. franç.* de P.-A. Lemaire, p. 193), on voit par l'usage constant de nos poètes que cette construction est autorisée par une double ellipse. Malherbe a dit :

Tel qu'à vagues épanduës,
 Marche un fleuve impétueux,
 De qui les neiges fonduës
 Rendent le cours furieux, etc.
 Tel, et plus épouvantable
 S'en allait ce conquérant,
 A son pouvoir indomptable
 Sa colère mesurant.

Doit éclater sans pompe une élégante idylle.¹
 Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux,
 Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
 Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille,
 Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.²
 Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois
 Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois ;
 Et, follement pompeux, dans sa verve indiscrete,
 Au milieu d'une églogue entonne la trompette.³

1. « *Idylle* (en grec εἰδύλλιον, petit tableau, diminutif d'εἶδος), petit poème dont le sujet est ordinairement pastoral ou relatif à des objets champêtres. — L'églogue, ouvrage de poésie pastorale où l'on introduit des bergers qui conversent ensemble. Il n'y a aucune différence fondamentale entre les églogues et les idylles. Toutefois, si l'on veut accepter la légère distinction que l'usage semble avoir établie, l'églogue veut plus d'action et de mouvement : les églogues de Virgile. L'idylle peut ne contenir que des peintures, des sentiments, des comparaisons champêtres ; M^{me} Deshoulières a fait de jolies idylles. » (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française.*)

2. Desmarets, Pradon, Saint-Marc, Condillac ont relevé dans ce morceau si orné, si délicat et si fin, toutes sortes de fautes de sens et de goût : on ne partage pas leur sentiment. Ce passage reste digne de toutes sortes d'éloges, et Marmontel a été bien inspiré quand il a dit : « Lorsque Despréaux a peint l'idylle comme une bergère en habit de fête, il l'a parfaitement définie telle que nous la concevons ; une simplicité élégante en fait le mérite : elle ne mêle point les diamants à sa parure ; mais elle a un chapeau de fleurs. » (*Elém. de litt.*)

« Un quatrain de l'ode burlesque de Scarron, *Héro et Léandre*, a pu fournir à Boileau l'image qui donne tant de charme à ces vers :

Avec l'émail de nos prairies,
 Quand on le sait bien façonner,
 On peut aussi bien couronner
 Qu'avec l'or et les pierreries.

« Si on ajoute à ce rapprochement ces vers de Segrain

Telle que se fait voir, de fleurs couvrant sa tête,
 Une blonde bergère, un beau jour d'une fête,

on aura une juste idée de l'art de Boileau dans l'imitation qu'il sait rendre originale. » (GÉRUEZ, *Œuvres poétiques de Boileau.*)

3. A l'exception de Racan et de Segrain, chez qui l'on trouve quelques vers élégants empreints d'une poésie champêtre, tous les écrivains du xvii^e siècle ont échoué dans ce genre. Il faut se souvenir de ces vers de Racan pour justifier Boileau des éloges qu'il lui donne : le poète parle de l'homme qui vit dans la retraite :

Il voit de toutes parts combler d'heur sa famille ;
 La javelle à plein poing tomber sous la faucille,
 Le vendangeur ployer sous le faix des paniers,
 Et semble qu'à l'envi les fertiles montagnes,
 Les humides vallons et les grasses campagnes
 S'efforcent à remplir sa cave et ses greniers.

Il ne faut pas non plus oublier les vers suivants de Ménage pour comprendre la justesse de cette critique. Le poète dans son églogue adressée à Christine, reine de Suède, fait dire à Ménalque :

Un jour qui n'est pas loin ses superbes armées
 Joindront à ces lauriers les palmes idumées,
 Et l'on verra périr l'inbidèle croissant
 A l'aspect lumineux de cet astre naissant.
 Mais sache encor, Daphnis, que sa main adorable,
 En adresse, en valeur, à nulle autre semblable,
 Au milieu de la guerre et dans les champs de Mars,
 Cultive les vertus et fait fleurir les arts.

De peur de l'écouter, Pan fuit dans les roseaux ;
 Et les Nymphes, d'effroi, se cachent sous les eaux
 Au contraire cet autre, abject en son langage,
 Fait parler ses bergers comme on parle au village.
 Ses vers plats et grossiers, dépouillés d'agrément,
 Toujours baisent la terre, et rampent tristement :
 On dirait que Ronsard, sur ses « pipeaux rustiques »,
 Vient encor fredonner ses idylles gothiques,
 Et changer, sans respect de l'oreille et du son,
 Lycidas en Pierrot, et Philis en Toinon. ¹

Entre ces deux excès la route est difficile. ²
 Suivez, pour la trouver, Théocrite et Virgile : ³

Son esprit grand et vaste embrasse toute chose,
 Et l'histoire, et la fable, et les vers, et la prose.
 Elle sait des métaux les nobles changements ;
 Des globes azurés les divers mouvements, etc.

1. Ronsard, dans ses églogues, appelle Henri II, *Henriot* ; Charles IX, *Carlin* ; Catherine de Médicis, *Catin* ; etc. Il emploie aussi les noms de *Margot*, *Pierrot*, *Michau*, et autres semblables. (BROSSETTE.) — Là n'est pas le plus grand mal, tous ces noms diminutifs n'avaient rien de bas et d'indécent ; mais ces personnages n'ont rien de naïf et de champêtre, leurs conversations sont bien éloignées du ton pastoral. Margot et Catin y célèbrent la science profonde de Turnèbe et de Vatable. Du reste, Vauquelin de la Fresnaye n'approuvait pas l'emploi de ces noms. Il dit dans l'avertissement de ses *Idillies et Pastorales* que « les noms de Guillot, de Pierrot, Mario, au lieu de Tyrsis, Tityre, Lycoris, ne contentent pas assez son opinion. »

2. Si l'on en croit le *Bolæana*, Despréaux disait que l'églogue était un genre de poésie où notre langue ne pouvait réussir qu'à demi, que presque tous nos auteurs y avaient échoué et n'avaient pas seulement frappé à la porte de l'églogue ; qu'on était fort heureux quand on pouvait attraper quelque chose de ce style comme Racan et Segrais. Notre temps, plus favorisé que celui de Boileau et que le XVIII^e siècle, a vu chez nous un poète pastoral qui sut unir la vérité de Théocrite et l'élégance de Virgile au sentiment profond de la nature. Ces vers d'André Chénier me paraissent répondre aux vœux de Boileau :

Mon visage est flétri des regards du soleil ;
 Mon pied blanc sous la ronce est devenu vermeil ;
 J'ai suivi tout le jour le fond de la vallée ;
 Des bêlements lointains partout m'ont appelée :
 J'ai couru, tu fuyais sans doute loin de moi :
 C'était d'autres pasteurs.
 Dis-moi, fais-moi connaître
 Où sont donc tes troupeaux, où tu les mènes paître ?...
 (Idyl. VII, *Lyde*.)

Et encore ceux-ci :

Je sais quand le midi leur fait désirer l'ombre,
 Entrer à pas muets sous le roc frais et sombre,
 D'où, parmi le cresson et l'humide gravier,
 La Naïde se fraie un oblique sentier.

3. Théocrite naquit à Syracuse, vécut à la cour des rois d'Alexandrie et mourut vers 280 avant Jésus-Christ. Ses idylles resteront comme le modèle le plus parfait de ce genre de poésie. Virgile l'a beaucoup imité en donnant à son tour moins de naïveté et plus d'élégance.

Molle atque facetum
 Virgilio annuerunt gaudentes rure camœnæ.

Vauquelin de la Fresnaye dit que Théocrite

Mourant, sa musette à Corydon laissa
 Corydon, Mantouan, qui depuis la haussa
 D'un ton si haut qu'enfin les forêts chevelues
 Des consules romains dignes furent rendues

Que leurs tendres écrits, par les Grâces dictés,
 Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés.¹
 Seuls, dans leurs doctes vers, ils pourront vous apprendre
 Par quel art sans bassesse un auteur peut descendre ;
 Chanter Flore, les champs, Pomone, les vergers ;
 Au combat de la flûte animer deux bergers,
 Des plaisirs de l'amour vanter la douce amorce ;
 Changer Narcisse en fleur, couvrir Daphné d'écorce ;
 Et par quel art encor l'églogue quelquefois
 Rend dignes d'un consul la campagne et les bois.²
 Telle est de ce poème et la force et la grâce.

D'un ton un peu plus haut, mais pourtant sans audace,
 La plaintive élégie, en longs habits de deuil,³
 Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.
 Elle peint des amants la joie et la tristesse ;⁴
 Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse.
 Mais, pour bien exprimer ces caprices heureux,
 C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.

Je hais ces vains auteurs, dont la muse forcée
 M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée ;
 Qui s'affligent par art, et, fous de sens rassis,
 S'érigent, pour rimer, en amoureux transis.
 Leurs transports les plus doux ne sont que phrases vaines :
 Ils ne savent jamais que se charger de chaînes,
 Que bénir leur martyre, adorer leur prison,
 Et faire quereller les sens et la raison.⁵

1. . . . Vos exemplaria græca
 Nocturna versate manu, versate diurna.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 268-269.)

2. Virgile, églogue IV, vers 3. (BOILEAU, 1713.) — Voici le vers :
 Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ.

3. L'*Élégie* (ἐλεγεία, étym. ἔ hélas ! λέγω, dire) fut d'abord un chant de tristesse et de deuil : *Versibus impariter junctis querimonia primum*. — Il semble que Boileau ait eu en vue ces vers d'Ovide sur la mort de Tibulle :

Flebilis effusus, Elegeia, solve capillos ;
 Ah ! nimis ex vero nunc tibi nomen erit !

4. Ce fut Mimnerme, dit-on, qui lui fit chanter *des amants la joie et la tristesse* : *Post etiam inclusa est voti sententia compos*. C'est ainsi qu'elle se présente dans Ovide :

Venit odoratos elegeia nexa capillos.

On ne comprendra bien tout le mérite des vers de Boileau qu'en les rapprochant de ceux de Vauquelin de la Fresnaye sur le même sujet :

Les vers que les Latins d'inégale jointure
 Nommoient une élégie, aigrete en sa pointure,
 Servoient tant seulement aux bons siècles passez,
 Par dire après la mort les faits des trépassés,
 Depuis à tous sujets..., etc., etc.

5. Ces phrases vaines, ces amoureux qui s'affligent par art, ces martyres, ces

Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule
 Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle,¹
 Ou que, du tendre Ovide animant les doux sons,²
 Il donnait de son art les charmantes leçons.
 Il faut que le cœur seul parle dans l'élegie.
 • L'ode³, avec plus d'éclat, et non moins d'énergie,⁴

chaines, tout cela se trouve dans les *Troubadours*, dans les Italiens qui les imitent, et surtout dans *Pétrarque*. Voici des exemples de ce style forcé :

Benedetto sia'l giorno, e'l mese et l'anno
 E la stagione, e'l tempo, e l'ora e'l punto,
 E'l bel paese, e'l loco ov'io fui giunto
 Da duo begli occhi, che legato m'hanno.
 E benedetto il primo dolce affanno
 Ch'i ebbi ad esser con Amor congiunto :
 E l'arco, e le saette ond' i fui punto :
 E le piaghe ch'intin 'al cor mi vanno
 Benedette le voci tante ch'io,
 Chiamando il nome di mia donna, ho sparte ;
 E i sospiri, e le lagrime, e'l desio.
 E benedette sian tutte le carte
 Ov'io faua lei acquisto : e'l penser mio,
 Ch'è sol di lei, sicch' altra non v'ha parte.
 (Sonnet LXVIII.)

Et encore :

Pasco'l cor di sospir, ch'altro non chiede ;
 E di lagrime vivo, a pianger nato ;
 Ne di ciò duotmi ; perchè in tale stato
 E dolce il pianto più, ch'altri non crede.

Il y a dans le sonnet d'*Uranie*, de Voiture :

Je bénis mon martyre et content de mourir.

Voir notre étude sur les *Troubadours et Pétrarque*, thèse pour le doctorat ès lettres, Paris, 1857.

1. . . . Absentes alios suspirat amores.
 (TIBULLE, liv. I, élégie VI, v. 35.)

Quod si forte alios jam nunc suspirat amores.
 (TIBULLE, liv. IV, élégie V, v. 11.)

Tibulle, né l'an 44, mort l'an 18 avant l'ère vulgaire, a laissé quatre livres d'élegies. (M. CHÉRON.) — Joachim Dubellay avait dit, au XVI^e siècle :

Les vers que je soupire aux bords ausoniens.

2. Ovide, qui mourut en exil, probablement l'an 17 de notre ère, a laissé quinze livres de *Métamorphoses*, six livres de *Fastes*, l'*Art d'aimer*, des *héroïdes*, des *élégies*, etc. (M. CHÉRON.) — Ovide a moins de tendresse que de bel esprit coquet.

3. *Ode* (ὕδῆ, contraction de αὐδῆ), chez les anciens, poème destiné à être chanté ; aujourd'hui poème divisé en strophes semblables par le nombre et la mesure des vers. L'ode héroïque est celle dont le sujet et le style sont nobles, élevés ; l'ode anacréontique est celle dont le sujet et le style sont légers, gracieux. Nous devons à Ronsard ce nom d'*odes*. « Et osay, le premier des nôtres, enrichir ma langue de ce nom d'*odes*. » (RONSARD, *Épître au lecteur*, Odes.) — « Introduisismes entre autres deux nouvelles especes de poésies : les odes dont nous empruntames la façon des Grecs et Latins. » (PASQUIER, *Recherches*, liv. VII, p. 611. E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

4. Et non moins d'énergie ne signifie rien du tout. Le poète abaisse les ailes de l'ode au lieu de les élever. J'ai osé me permettre de corriger ainsi ce vers :

L'ode avec plus d'éclat, de flamme, d'énergie.

Il me semble plus fort et plus rapide... » (LE BRUN.) La correction n'a point été admise ; elle était inutile ; non moins d'énergie a un sens et veut dire avec autant d'énergie que d'éclat.

Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
 Entretient dans ses vers commerce avec les dieux. ¹
 Aux athlètes dans Pise ² elle ouvre la barrière,
 Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière,
 Mène Achille sanglant au bord du Simois,
 Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis.
 Tantôt, comme une abeille ardente à son ouvrage, ³
 Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage;
 Elle peint les festins, les danses et les ris;
 Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris,
 « Qui mollement résiste, et, par un doux caprice,
 « Quelquefois le refuse, afin qu'on le ravisse. ⁴ »
 Son style impétueux souvent marche au hasard :
 Chez elle un beau désordre est un effet de l'art. ⁵

1. Musa dedit fidibus divos, puerosque deorum,
 Et pugilem victorem, et equum certamine primum,
 Et juvenum curas, et libera vina referre.

(HORACE, *Art poétique*, v. 83-85.)

2. Pise, en Élide, où l'on célébrait les jeux Olympiques. (BOILEAU, 1713.)

3. Après avoir caractérisé dignement l'ode héroïque, Boileau passe à l'ode légère et gracieuse. Pindare et Horace représentent l'un et l'autre genre. On peut emprunter à Horace la peinture du talent de ces deux poètes et en même temps de ces deux espèces d'odes :

Seu deos regesve canit, deorum
 Sanguinem, per quos cecidere juste
 Morte Centauri. cecidit tremenda
 Flamma Chimære :

Sive quos Elea domum reducit
 Palma cœlestes pugilemve equumve
 Dicit et centum petiore signis
 Munere donat.

Multa Diræum levat aura cyenum,
 Tendit, Antoni, quotiens in altos
 Nubium tractus. Ego Apis Matinæ
 More modoque

Grata carpentis thyma per laborem
 Plurimum, circa nemus uvidique
 Tiburis ripas operosa parvus
 Carmina fingo.

4. Dum flagrantia detorquet ad oscula
 Cervicem, aut facili sævitia negat,
 Quæ poscente magis gaudeat eripi.

(HORACE, liv. II, ode XII.)

5. « On ne saurait croire combien ces deux vers, mal entendus, ont fait faire d'extravagances. On s'est persuadé que l'ode appelée *pindarique* ne devait aller qu'en bondissant. De là tous ces mouvements qui ne sont qu'au bout de la plume, et ces formules de transports : *Qu'entends-je ? Où suis-je ? Que vois-je ?* qui ne se terminent à rien. » (MARMONTEL, *Elém. de littér.*, art. Ode.) — « Avec un peu de réflexion, il est facile de l'entendre ; et quand on ne veut rien outrer, tout s'éclaircit. Le poète lyrique est censé céder au besoin de répandre au dehors les idées dont il est assailli, de se livrer aux mouvements qui l'agitent, de nous présenter les tableaux qui frappent son imagination : il est donc dispensé de préparation, de méthode, de liaisons marquées. Comme rien n'est si rapide que l'inspiration, il peut parcourir le monde dans l'espace de cent vers, entrer dans son sujet par où il veut, y rapporter des épisodes qui semblent s'en éloigner ; mais à travers ce désordre, qui est un effet de l'art,

Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique
 Garde dans ses fureurs un ordre didactique ;¹
 Qui, chantant d'un héros les progrès éclatants,
 Maigres historiens, suivront l'ordre des temps.
 Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue :
 Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue ;
 Et que leur vers exact, ainsi que Mézerai,³
 Ait fait déjà tomber les remparts de Courtrai.
 Apollon de son feu leur fut toujours avare.

On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre,
 Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
 Inventa du sonnet les rigoureuses lois,⁴
 Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille

l'art doit toujours le ramener à son objet principal. Quoique la course ne soit pas mesurée, je ne dois pas le perdre entièrement de vue : car alors je ne me soucierais plus de le suivre. S'il n'est pas obligé d'exprimer les rapports qui lient ses idées, il doit faire en sorte que je les aperçoive, puisque enfin c'est un principe général, que ceux à qui l'on parle, de quelque manière que ce soit, doivent savoir ce qu'on veut leur dire. Tout consiste donc à procéder par des mouvements, et à étaler des tableaux : c'est là le véritable enthousiasme de l'ode. » (LA HARPE, *Cours de litt.*, t. VI, ch. IX.) — Telle est la marche de Pindare ; ses transports n'ont rien de désordonné, tout se tient dans ses odes, seulement, comme la pensée le presse, elle déborde, et la liaison des idées est négligée par lui, il rejette ces procédés communs de l'art ; c'est au lecteur de les suppléer, mais la suite qui manque en apparence existe en réalité. Sous ce délire apparent du génie, il y a un ordre juste et exact.

1. M. Victor Hugo a écrit dans la préface de la première édition de ses odes : « L'ode française, généralement accusée de froideur et de monotonie, paraissait peu propre à retracer ce que les trente dernières années de notre histoire présentent de touchant et de terrible, de sombre et d'éclatant, de monstrueux et de merveilleux. L'auteur de ce recueil, en réfléchissant sur cet obstacle, a cru découvrir que cette froideur n'était point dans l'essence de l'ode, mais seulement dans la forme que lui ont donnée jusqu'ici les poètes lyriques. Il lui a semblé que la cause de cette monotonie était dans l'abus des apostrophes, des exclamations, des prosopopées et autres figures véhémentes que l'on prodiguait dans l'ode. Il a donc pensé que si l'on plaçait le mouvement de l'ode dans les idées plutôt que dans les mots, si, de plus, on en asseyait la composition sur une idée fondamentale quelconque, qui fût appropriée au sujet, et dont le développement s'appuyât, dans toutes ses parties, sur le développement de l'événement qu'elle raconterait, en substituant aux couleurs usées et fausses de la mythologie païenne les couleurs neuves et vraies de la théogonie chrétienne, on pourrait jeter dans l'ode quelque chose de l'intérêt du drame. »

2. Lille et Courtrai furent prises en 1667 et Dôle en 1668.

3. François-Eudes de Mézeray, historiographe de France, reçu à l'Académie française en 1649, secrétaire perpétuel de cette académie, né à Mézeray près d'Argentan l'an 1610, mort à Paris le 9 de juillet 1683. La première édition de son *Histoire de France* est de Paris, 1643-1651, 3 vol. in-folio, et la première édition de son *Abrégé chronologique* est de Paris, 1668, 3 vol. in-4°. On regarde Mézeray comme l'auteur des satires imprimées sous le nom de Sandricourt. (M. CHÉRON.)

4. On attribue aujourd'hui l'invention du sonnet à Girard de Bornéil, troubadour du XIII^e siècle, mort en 1278. Guittone d'Arrezzo, né vers 1230, mort à Florence en 1294, donna à cette composition des formes plus fixes. Dante parle de ce poète au chant XXIV du *Purgatoire*. Nous donnons ici un de ses sonnets :

Gran piacer, signor mio, e gran desire
 Avrei d'essere avanti al divin tren »,

La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille;¹
 Et qu'ensuite six vers artistement rangés
 Fussent en deux tercets par le sens partagés.
 Surtout de ce poème il bannit la licence :
 Lui-même en mesura le nombre et la cadence :
 Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
 Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remonter.
 Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême :
 Un sonnet sans défauts vaut seul un long poème
 Mais en vain mille auteurs y pensent arriver ;
 Et cet heureux phénix est encore à trouver.²
 A peine dans Gombaut, Maynard et Maleville,³

Dove si prenderà pace, e perdono
 Di suo ben fatto e d'ogni suo fallire.
 E gran piacer avrei or di sentire
 Quella sonante tromba, e quel gran suono,
 E d'udir dire : ora venuto sono
 A chi da pace, a chi da crudel martire.
 Questo tutto vorrei, caro signore :
 Perché ha scritto a ciascheduno nel volto
 Quel, che già tenne ascoso dentro al core
 Allor vedrete alla mia fronte avolto
 Un breve che dirà, che il crudo amore
 Per voi mi prese, e mai non m'a disciolto

Cet art de composition a fait donner aux Italiens la gloire de l'invention qui doit revenir aux Français. Vauquelin de la Fresnaye dit avec beaucoup de vérité, que les *troubadours* trouvèrent cette rime, de son se fist sonnet, et qu'ainsi cet *Art renouvelé Aux Français les premiers fut revelé*. Le bien disant *Pétrarque* les imita, en récompense il fait mémoire de *Rembaud, de Fouques, de Remon, de Hugues, d'Arnaud (Trionfo d'Amore)*; mais il fit tant que l'Italien est estimé l'auteur De ce dont le Français est premier inventeur.

1. Horace a dit du vers iambique :

. Quum senos redderet ictus.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 258.)

2. M. Sainte-Beuve a, lui aussi, défendu le sonnet ; il a réuni dans le suivant les noms des principaux auteurs qui ont manié ce genre :

Et que le Tasse aux fers soulage un peu son cœur.
 Ne ris point du sonnet, ô critique moqueur ;
 Par amour autrefois en fit le grand Shakspeare ;
 C'est sur ce luth heureux que Pétrarque soupire,
 Et le mêle au cyprès qui ceint son front vainqueur.
 Camoëns de l'exil abrège la longueur,
 Car il chante en sonnets l'amour et son empire.
 Dante aime cette fleur de myrte, et la respire ;
 Spencer, s'en revenant de l'île des féeries
 Exhale en longs sonnets ses tristesses chéries ;
 Milton, chantant les siens, ranimait son regard.
 Moi, je veux rajeunir le doux sonnet en France,
 Du Bellay, le premier, l'apporta de Florence,
 Et l'on en sait plus d'un de notre vieux Ronsard

3. Jean Ogier de Gombault, calviniste, l'un des premiers de l'Académie française, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; né à Saint-Just Lussac, près de Lrouage, mort en 1666, âgé de près de cent ans. Outre ses poésies, et une tragédie, les *Danaïdes*, on a publié de lui : *Traitez et lettres touchant la religion*, Amsterdam, 1676, in-12. — François Maynard, né à Toulouse, fils de Géraud Maynard, conseiller au parlement de Toulouse ; il fut président au présidial d'Arillac et eut, avant sa mort, un brevet de conseiller d'État. Il avait été dans sa jeunesse secrétaire de la reine Marguerite, aimé de Desportes et camarade de

En peut-on admirer deux ou trois entre mille :
 Le reste, aussi peu lu que ceux de Pelletier,
 N'a fait, de chez Sercy¹, qu'un saut chez l'épicier.
 Pour enfermer son sens dans la borne prescrite,
 La mesure est toujours trop longue ou trop petite
 L'épigramme, plus libre en son tour plus borné.
 N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.²
 Jadis de nos auteurs les pointes ignorées³

Régnier. Il fut nommé pour être de l'Académie française le 12 de février 1634 et mourut le 28 de décembre 1646, âgé de soixante-huit ans. Il y a quelques pièces de lui dans un recueil de 1626 et dans le *Cabinet satirique*. — Claude de Malleville, né à Paris d'un officier de la maison de Retz, l'un des premiers de l'Académie française. Il fut secrétaire du maréchal de Bassompierre, puis du cardinal de Bérulle, derechef de M. de Bassompierre et enfin secrétaire du roi ; il mourut en 1547, âgé environ de cinquante ans. Ses *Poésies* ont été réunies. Paris, 1649, in-4°. (M. CHÉRON.) — Suivant Brossette, Despréaux donnait le prix au sonnet que Malleville fit pour *la belle Matineuse* :

Le silence régnait sur la terre et sur l'onde,
 L'air devenait serein et l'Olympe vermeil ;
 Et l'amoureux Zéphyre, affranchi du sommeil,
 Ressuscitait les fleurs, d'une haleine féconde !
 L'Aurore déployait l'or de sa tresse blonde,
 Et semait de rubis le chemin du soleil ;
 Enfin ce dieu venait au plus grand appareil,
 Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde,
 Quand la jeune Philis au visage riant,
 Sortant de son palais plus clair que l'orient,
 Fit voir une lumière, et plus vive et plus belle.
 Sacré flambeau du jour, n'en soyez point jaloux,
 Vous parûtes alors aussi peu devant elle,
 Que les feux de la nuit avaient fait devant vous.

1. Libraire du palais. (BOILEAU, 1713.) — Charles de Sercy, qui publia tant de recueils de *Poésies choisies*, demeurait au palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne-Foy couronnée. (M. CHÉRON.) — C'est au *Recueil* de Sercy que Madelon fait allusion, quand elle parle de *ces messieurs des pièces choisies*. (AMAR.) « Encore son tres féal épicier en jeu ! Cela rend son style d'un méchant goût. » (PRADON.)

2. La Harpe n'approuve point cette définition de l'épigramme qui lui semble ne caractériser guère que l'épigramme médiocre ; Le Brun croit que l'épigramme est autre chose qu'un bon mot de deux rimes orné. L'épigramme est une espèce de petit poème qui a son caractère et son rythme particulier. Si l'on voulait prendre Boileau à la rigueur de la lettre, ces reproches seraient fondés mais Boileau, par son exemple même, a prouvé qu'on pouvait donner quelque étendue à l'épigramme. Il ne faut pas oublier qu'avant tout elle est un *bon mot*, et que ce *bon mot* brillera d'autant plus qu'il sera mieux et plus vite amené, sans être noyé dans un fatras de mots. Vauquelin de la Fresnaye la caractérise avec justesse quand il veut que

Surtout brève, r'entrante, et subtile elle soit :
 De poème le nom trop longue elle reçoit :
 Elle sent l'héroïque et tient du satyrique ;
 Toute grave et moqueuse elle enseigne et si* pique.
 L'épigramme n'étant qu'un propos raccourci,
 Comme une inscription, courte on l'escrit aussi.

3. *Pointe*, trait subtil, recherché, jeu de mots. — « Le style n'est pas plus élevé ici que dans *Mélite* ; mais il est plus net et plus dégagé des pointes dont l'autre est semée, qui ne sont, à en bien parler, que de fausses lumières dont le brillant marque bien quelque vivacité d'esprit, mais sans aucune solidité de raisonnement. » (CORNEILLE, *la Veuve*, examen.) — « La *pointe*, dit Cyrano de Bergerac, n'est pas d'accord avec la raison : c'est l'agréable jeu de l'esprit, et

* Et si, en même temps.

Furent de l'Italie en nos vers attirées.
 Le vulgaire, ébloui de leur faux agrément,
 A ce nouvel appât courut avidement.
 La faveur du public excitant leur audace,
 Leur nombre impétueux inonda le Parnasse.
 Le madrigal d'abord en fut enveloppé ;¹
 Le sonnet orgueilleux lui-même en fut frappé ;²
 La tragédie³ en fit ses plus chères délices ;

merveilleux en ce point qu'il réduit toutes choses sur le pied nécessaire à ses agréments, sans avoir égard à leur propre substance. S'il faut que pour la *pointe* l'on fasse d'une belle chose une laide, cette étrange et prompte métamorphose se peut faire sans scrupule, et toujours on a bien fait pourvu qu'on ait bien dit : on ne pèse pas les choses ; pourvu qu'elles brillent, il n'importe ; et, s'il s'y trouve d'ailleurs quelques défauts, ils sont purifiés par ce feu qui les accompagne. « (Préface aux *Entretiens pointus*.) Voici quelques exemples de ce qu'on appelait des *pointes*. « Timandre, parlant d'une arcade que l'on voulait élever en un troisième étage pour joindre deux bâtiments opposés, fut averti par Socrate que c'était des desseins en l'air. — Socrate, dans le même entretien, ayant bu un grand verre d'eau pour se refaire, dit qu'il s'était rhabillé avec une pièce de verrerie. — Parcillement de M. Lenfant, mal peint et sans bordure, il dit que c'était l'enfant gâté et débordé. » — Ces *pointes* s'appellent en italien *concetti*, en espagnol *agudezas*.

1. C'était un genre d'ornement qui convenait surtout au madrigal, petite poésie amoureuse qui consiste « en quelque pensée tendre et délicate ».

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

Ce vers de Racine offre une pointe digne d'un madrigal.

2. C'est une pointe que ce vers :

Belle Philis.

On désespère alors qu'on espère toujours.

3. La *Sylvie* de Mairet. (BOILEAU, 1713.) — Jean Mairet, né à Besançon en 1604, mort en 1686, sans avoir été de l'Académie française. Outre la *Sylvie*, jouée quand il n'avait encore que dix-sept ans, Mairet a composé *Sophonisbe*, *Chriséide* et *Arimand*, le *Grand et dernier Solyman*, l'*Illustre corsaire*, le *Roland furieux*, la *Sidonie*, toutes tragi-comédies. On a publié ses *Œuvres lyriques*, contenant des odes, stances, sonnets, etc. Paris, 1631, in-4°. (M. CHÉRON.) — On peut voir nombre de pointes dans le *Cid*, dans la *Toison d'or* ; c'est là que la rivale de Médée, Hypsipyle, lui dit :

Je n'ai que des attraits, mais vous avez des charmes.

« On croyait être obligé à s'impatienter dans le spectacle le plus grand et le plus passionné, à moins qu'un héros langoureux ne vint l'interrompre. Encore fallait-il que ses soupirs fussent ornés de pointes, et que son désespoir fût exprimé par des espèces d'épigrammes... De là vient cette passion si façonnée :

Impitoyable soif de gloire
 Dont l'aveugle et noble transport
 Me fait précipiter ma mort
 Pour faire vivre ma mémoire, etc.

(CORN., *Œdipe*.)

On n'osait mourir de douleur sans faire des pointes et des jeux d'esprit en mourant. » (FÉNELON, *Lettre à l'Académie*.) — Dans une pièce de Rotrou, *Don Bernard de Cabrère*, le héros aime la princesse *Violante*, et veut lui nommer l'objet de son amour sans manquer cependant au respect qu'il lui doit : il se tire d'embarras par un calembour :

L'intérêt de l'amy m'esloigne de l'amante ;
 Mais le temps éteindra cette ardeur... violente ;
 Je l'ai nommée : adieu !

(M. E. Despois dans son édit. de la *Lettre de Fénelon à l'Académie*.)

L'élégie en orna ses douloureux caprices ;
 Un héros sur la scène eut soin de s'en parer,
 Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer :
 On vit tous les bergers, dans leurs plaintes nouvelles,
 Fidèles à la pointe encor plus qu'à leurs belles ;
 Chaque mot eut toujours deux visages divers :
 La prose la reçut aussi bien que les vers ;
 L'avocat au palais en hérissa son style, ¹
 Et le docteur ² en chaire en sema l'Évangile.

La raison outragée enfin ouvrit les yeux,
 La chassa pour jamais des discours sérieux ;
 Et, dans tous ces écrits la déclarant infâme,
 Par grâce lui laissa l'entrée en l'épigramme,
 Pourvu que sa finesse, éclatant à propos,
 Roulât sur la pensée, et non pas sur les mots.
 Ainsi de toutes parts les désordres cessèrent.
 Toutefois à la cour les Turlupins ³ restèrent,

Dans le *Venceslas*, du même auteur, Ladislas s'excuse d'avoir été très hardi :
 Mais un amour enfant peut manquer de conduite ;
 et bientôt après :

De l'indigne brasier qui consumait son cœur
 Il ne lui reste plus que la seule rougeur.

1. A l'exemple de Cicéron, qui plaisantait sur le nom de Verrès, l'appelant le *balai de la Sicile*, par allusion au mot *verrere*, qui veut dire *balayer*, et sa justice, *jus verrinum*, en jouant sur le sens de ces deux mots *jus*, qui veut dire *droit* et *sauce*, et *verres*, qui signifie *verrat*, Gaultier (1631), plaidant pour une mère qui desavouait sa fille, et parlant de la tourière de Saint-Marcel sous la tutelle de qui la jeune fille avait été placée, disait : « Cette tourière, plus fameuse par les tours de souplesse de son esprit fourbe et malicieux que par le *tour* de son monastère, mériterait d'être appelée à plus juste titre *la fourrière* et *la courrière du mensonge*. »

2. Le petit père André, augustin. (BOILEAU, 1713.) — André Boullanger, de l'ordre des augustins réformés ; né à Paris vers 1578, mort dans la même ville le 21 de septembre 1657. Le petit père André, qui exerça pendant plus de cinquante ans la prédication avec un grand succès, est le dernier représentant de ces prédicateurs au style trivial, mais énergique, qui furent si populaires au XVI^e siècle. Il n'a publié que l'*Oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles*. Paris, 1627, in-8°. (M. CHÉRON.) — Tallemant dit de ce religieux : « Il a toujours prêché en bateleur, non qu'il eût dessein de faire rire, mais il était bouffon naturellement, et avait même quelque chose de Tabarin dans la mine. Il parlait en conversation comme il prêchait. Il y tâchait si peu, que quand il avait dit des gaillardises il se donnait la discipline ; mais il y était né et ne s'en pouvait tenir... Parlant de saint Luc, il disait « que c'était le peintre de la reine mère, « à meilleur titre que Rubens, qui a peint la galerie de Luxembourg ; car il est « le peintre de la reine mère de Dieu. » — Il prêchait sur ces paroles : J'ai acheté une métairie, je m'en vais la voir. « Vous êtes un sot ! dit-il, vous la « deviez aller voir avant que de l'acheter. » — Fléchier n'a pas été exempt de ce défaut ; dans l'*Oraison funèbre du duc de Beaufort*, qui se distinguait par ses premiers exploits, lors de l'avènement de Louis XIV au trône, nous trouvons que « l'orient de ce beau soleil fut l'orient de la gloire du duc de Beaufort, et que le signe du Lion une fois joint à ce soleil, brilla de son plus bel éclat et fut embrasé de ses plus beaux feux. » (AMAR.)

3. Henri Legrand, comédien de l'hôtel de Bourgogne, mort en 1634. Il portait le nom de Turlupin dans la farce et celui de Belleville dans les pièces de style noble. — Molière, *Critique de l'École des femmes*, scène 1^{re} : « Mais à propos

Inspides plaisants, bouffons infortunés,
 D'un jeu de mots grossier partisans surannés.
 Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu fine
 Sur un mot, en passant, ne joue et ne badine,
 Et d'un sens détourné n'abuse avec succès ;
 Mais fuyez sur ce point un ridicule excès,
 Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole
 Aiguiser par la queue une épigramme folle. ¹

 Tout poème est brillant de sa propre beauté
 Le rondeau, né gaulois, a la naïveté. ²

La ballade, asservie à ses vieilles maximes, ³

d'extravagants, ne voulez-vous pas me défaire de votre marquis incommode ? Pensez-vous me le laisser toujours sur les bras, et que je puisse durer à ses turlupinades perpétuelles ?... La belle chose de faire entrer aux conversations du Louvre de vieilles équivoques ramassées parmi les boues des halles et de la place Maubert ! La jolie façon de plaisanter pour des courtisans, et qu'un homme montre d'esprit quand il vient vous dire : Madame, vous êtes dans la place Royale, et tout le monde vous voit de trois lieues de Paris, car chacun vous voit de bon œil ; à cause que Bonneuil est un village à trois lieues d'ici ! Cela n'est-il pas bien galant et bien spirituel ? » C'était une pointe.

1. Les Grecs appelaient aussi *pointe folle*, ἄξιμωρον, les jeux de mots comme μήτηρ ἀμήτωρ, etc., etc. — On remarquera que d'une *pointe* est mis pour au *moyen d'une pointe*.

2. « Tout ainsi qu'au cercle que le François appelle *rondeau*, après avoir discouru toute la circonference, on rentre tousiours au premier point duquel le discours avoit esté commencé ; ainsi, au poème dit *Rondeau*, après avoir tout dit, on retourne toujours au premier carme, ou hemistiche, pris en son commencement. » (CHARLES FONTAINE, *Art poétique françois*, liv. II, ch. III.) — Le *rondeau* se compose de treize vers de huit ou dix syllabes sur deux rimes, l'une masculine et l'autre féminine. Ces treize vers doivent être partagés en trois couplets : le premier de cinq, le second de trois et le dernier de cinq vers. En voici le mécanisme expliqué par Voiture :

Ma foi, c'est fait de moi ; car Isabeau
 M'a conjuré de lui faire un rondeau :
 Cela me met en une peine extrême.
 Quoi ! treize vers, huit en *eau*, cinq en *éme*
 Je lui ferois aussitôt un bateau.
 En voilà cinq pourtant en un monceau.
 Faisons-en sept en invoquant Brodeau,
 Et puis mettons, par quelque stratagème,
 Ma foi, c'est fait.
 Si je pouvois encor de mon cerveau
 Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau.
 Mais cependant me voilà dans l'onzième,
 Et si* je crois que je fais le douzième.
 En voilà treize ajustés au niveau.
 Ma foi, c'est fait.

3. *Ballade* (*ballada*, prov. ; *ballata*, ital., danse, *ballure*, danser), pièce de vers coupée en stances égales et suivies d'un envoi d'un nombre de vers ordinairement moindre ; toutes les stances et l'envoi lui-même sont terminés par le vers qui sert de refrain. Molière disait dans les *Femmes savantes* :

La ballade, à mon goût, est une chose fade ;
 Ce n'en est plus la mode ; elle sent son vieux temps.

(La ballade peut avoir vingt-huit, trente-cinq ou quarante-deux vers.)

L'école de Ronsard avait mis ces petits poèmes en oubli. Vauquelin de la Fresnaye dit en vers ce que Du Bellay avait dit en prose :

. . . Ta muse ne soit jamais embesognée
 Qu'aux vers dont la façon ici t'est enseignée,

* Et même.

Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes.

Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour,¹
Respire la douceur, la tendresse et l'amour,

L'ardeur de se montrer, et non pas de médire,
Arma la Vérité du vers de la satire.²

Lucile le premier osa la faire voir,³

Et des vieux chants royaux décharge le fardeau,
Oste-moy la ballade, oste-moy le rondeau.

1. « *Madrigal* fut d'abord un ancien terme de musique. C'était une pièce composée pour les voix sans accompagnement, qui était fort en usage au commencement du xvi^e siècle, et qui ne cessa d'être à la mode qu'après le triomphe de la musique dramatique. Les *madrigaux* étaient écrits pour quatre, cinq, six ou sept voix, dans un style rempli de combinaisons recherchées et d'imitations. » (FÉTIS, *Dictionnaire de musique*.) — Par transformation du madrigal de la musique, on appelle ainsi une pièce de poésie renfermant en un petit nombre de vers une pensée ingénieuse et galante :

A la Saint-Jean je promets madrigaux,
Courts et trussés et de taille mignonne.
Longue lecture en été n'est pas bonne.

(LA FONTAINE, *Poésies mêlées*.)

Étym., italien, *madriale*, *madrigale* et *mandriale*. — Ménage le tire de *mandra*, troupeau ; de sorte que le *madrigal* serait la chanson du troupeau. Mais la forme primitive est, en bas latin, *matriale* ; et elle désigne une sorte de chanson. On lit dans un texte du xiv^e siècle : « Frater Georgius novitius, adhuc puer, quidquid erat in artibus musicæ, circa matrialia, etiam difficillima, decantabat. » (*Archivio Storico italiano*, t. VI, p. 2, p. 534.) Là s'arrêtent les documents, et présentement il n'est pas possible d'aller au delà de *matriale*. (E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*.) — Au xvii^e siècle, M. de la Sablière, qui faisait beaucoup de *madrigaux*, s'était appelé le *grand madrigalier de France*. M^{me} Deshoulières s'est distinguée dans ce genre alors en faveur. Amar, dans son *Commentaire*, cite deux *madrigaux*, l'un de Cotin et l'autre de Pradon. Nous les donnons ici. Il paraîtra piquant de voir cités avec éloges ces deux grands ennemis de Boileau.

Iris s'est rendue à ma foi :
Qu'eût-elle fait pour sa défense ?
Nous n'étions que nous trois : elle, l'Amour et moi ;
Et l'Amour fut d'intelligence.

(COTIN.)

Vous n'écrivez que pour écrire :
C'est pour vous un amusement.
Moi, qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

(PRADON.)

2. Desmarets et Pradon ont critiqué ces vers. Le premier disait : « *L'ardeur... de se montrer...*, c'est pour dire le désir qu'on a de faire parler de soi. Mais ce ne doit pas être le but de la satire. Sa fin doit être de réprimer le vice et d'exciter la vertu, mais ce n'est pas le moyen de faire bien parler de soi, que de parler mal d'autrui. » — Pradon, de son côté : « *L'ardeur de se montrer*, pour dire, faire parler de soi, voilà une ardeur de se montrer qui obscurcit la pensée. » — Saint-Marc juge qu'ils sont de mauvaise foi. Boileau parle évidemment de la vérité, dont le propre est de vouloir *se montrer*.

3. Est Lucilius ausus

Primus in hunc operis componere carmina morem...

(HORACE, liv. II, sat. I, v. 63-64.)

. Secuit Lucilius urbem.

(PERSE, sat. I, v. 114.)

La *Chronique* d'Eusèbe renfermant les quarante-six ans de vie qu'elle donne à Lucilius, entre la CLVIII^e et la CLXIX^e olympiade, le fait mourir en l'an de Rome 651... « La vie de Lucilius est pour nous bien peu remplie, sinon d'œu-

Aux vices des Romains présenta le miroir,
 Vengea l'humble vertu de la richesse altière,
 Et l'honnête homme à pied du faquin en litière. ¹
 Horace à cette aigreur mêla son enjoûment; ²
 On ne fut plus ni fat ni sot impunément;
 Et malheur à tout nom, qui, propre à la censure,
 Put entrer dans un vers sans rompre la mesure!

Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressants, ³
 Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.

Juvénal, élevé dans les cris de l'école, ⁴
 Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole
 Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités, ⁵
 Étincellent pourtant de sublimes beautés;
 Soit que, sur un écrit arrivé de Caprée, ⁶

vres, du moins d'événements. Sa naissance à Suessa-Aurunca, sa mort et ses honorables funérailles à Naples; dans l'intervalle, la part qu'il prit, bien jeune encore, à la dernière campagne de la guerre de Numance; son honorable et douce intimité pendant quelques années avec Scipion Emilien et Lélius; des voyages, dont un de Rome à Capoue et jusqu'au détroit de Sicile lui a fourni le sujet d'un récit enjoué devenu sa troisième satire; des procès soit au sénat, devant lequel on l'accusait de faire paître ses troupeaux sur les terres du domaine public, soit, sans succès, au tribunal de C. Célius, contre un acteur qui l'avait désigné outrageusement par son nom en plein théâtre, celui-là peut-être que le satirique avait lui-même si plaisamment appelé un *Oreste enroué*; enfin, quelques particularités où se révèle l'existence d'un homme de bonne naissance et de fortune aisée, ayant une maison de ville, des terres, des esclaves, et consacrant aux lettres un grand loisir: voilà tout ce que l'on sait de la vie de Lucilius. » (*Étude sur la poésie latine*, par M. Patin, t. II, p. 373.) — Ennius avait composé dans un genre appelé *satura*, c'est-à-dire, suivant l'étymologie, un plat où se trouvaient mêlés des fruits de toute sorte, des pièces faites de vers de mesure différente. Varron y avait ajouté un mélange de vers et de prose, ce qu'il avait appelé lui-même *Satires ménippées*. Lucilius a donné à ce poème la forme que nous lui voyons dans Horace. On fixe à trente le nombre des satires qu'il avait écrites.

1. Ense velut stricto, quoties Lucilius ardens
 Infremuit, rubet auditor cui frigida mens est
 Criminibus, tacita sudant præcordia culpa.
 (JUVÉNAL, sat. I, v. 165-167.)

2. Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
 Tangit, et admissus circum præcordia, ludit,
 Callidus excusso populum suspendere naso.
 (PERSE, sat. I, v. 116-118.)

3. Perse naquit l'an 34 de J.-C. à Volaterræ. Il mourut à peine âgé de vingt-huit ans. Sa vertu stoïcienne lui a inspiré de très beaux vers. Il n'a laissé que six satires.

4. Decimus Junius Juvenalis naquit à Aquinum vers l'an 42 après J.-C. Il fut l'élève de Fronton et de Quintilien. Un histrion favori d'Adrien se crut désigné dans un de ses ouvrages, et il le fit reléguer à Syène, dans la Haute-Égypte, avec le titre de préfet d'une légion. On a de lui seize satires.

5. *Tout pleins*, texte de 1674 à 1713.

6. Satire x, vers 71-72, 62-63. (BOILEAU, 1713.)

. . . Verbosa et grandis epistola venit
 À Capreis. Bene habet; nil plus interrogo . . .
 Ardet adoratum populo caput, et crepat ingens
 Sejanus...

Il brise de Séjan la statue adorée ;
 Soit qu'il fasse au conseil courir les sénateurs, ¹
 D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs ;
 Ou que, poussant à bout la luxure latine,
 Aux portefaix de Rome il vende Messaline, ²
 Ses écrits pleins de feu partout brillent aux yeux
 De ces maîtres savants disciple ingénieux,
 Régnier, ³ seul parmi nous formé sur leurs modèles
 Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles
 Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
 Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur, ⁴
 Et si, du son hardi de ses rimes cyniques,
 Il n'alarmait souvent les oreilles pudiques !
 Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté : ⁵
 Mais le lecteur français veut être respecté ;

1. Satire IV, vers 72-75. (BOILEAU, 1713.)

. . . Vocantur
 Ergo in concilium proceres quos oderat ille
 In quorum facie miseræ magnæque sedebat
 Pallor amicitiae...

2. Satire IV, vers 116-132. (BOILEAU, 1713.)

3. Mathurin Régnier, chanoine de Chartres, neveu de Philippe Desportes ; né à Chartres le 21 de décembre 1573, mort à Rouen le 22 d'octobre 1613. Il a laissé seize satires, des épîtres, des élégies, des odes, des stances et des épigrammes. La première édition de ses satires est de Paris, 1608, in-4°. (M. CHÉRON.) Vauquelin de la Fresnaye fait une *Histoire de la satire en France* : on jugera si Boileau n'a pas eu raison de n'en rien dire :

Depuis, les coc-à-l'asne à ces vers succédèrent,
 Qui les rimeurs françois trop longtems possédèrent
 Dont Marot eut l'honneur. Aujourd'hui toutefois,
 Le satyre latin s'en vient estre françois ;
 Si parmi les travaux de l'estude sacree,
 Se plaire en la satyre à Desportes agrée :
 Et si le grand Ronsard de France l'Apollon
 Veut poindre nos forfaits de son vif éguillon
 Si Doublet (animé de Jumel qui préside
 Scavant au Parlement de nostre gent Druide)
 Met ses beaux vers au jour, nous ens-ignants moraux
 Soit en deuil, soit en joye, à se porter égaux :
 Et si mes vers gaillards, suivant la vieille trace,
 Du piquant Aquinois et du mordant Horace
 Ne me déçoivent point, par l'humeur remontreux
 Qu'un satyre au follet souffla d'un chesne creux

4. *Fréquenter*, au XVII^e siècle, avait le sens d'*aller souvent* ; il n'était donc pas incorrect de dire alors où *fréquentait l'auteur*. Molière a dit de même :

Sans doute et je le vois qui fréquente chez nous.
 (*Femmes savantes*, acte II, sc. II.)

5. Boileau veut dire que pour nous, Français, un terme indécent en latin choque moins nos oreilles ; il a raison ; si l'on voulait étendre plus loin le sens de ce qu'il dit, il serait dans l'erreur ; il n'y aurait qu'à rappeler ici ce qu'il dit lui-même dans une lettre à Brossette (6 octobre 1701) : « On peut voir sur ce point une lettre de Cicéron à Papirius Pætus, qui commence par ces mots : *Amo verecundiam, tu potius libertatem loquendi.* » Cette lettre, la vingt-deuxième du livre IX, *Ad familiares*, est pleine de détails curieux, qui montrent jusqu'où les Romains portaient la délicatesse, et avec quel soin scrupuleux ils évitaient les mots qui pouvaient avoir un sens impur. (Conf. Aristote, *Rhét.*, liv. III.)

Du moindre sens impur la liberté l'outrage,
Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image.
Je veux dans la satire un esprit de candeur,
Et fuis un effronté qui prêche la pudeur.

D'un trait de ce poème en bons mots si fertile
Le Français, né malin, forma le vaudeville, ¹
Agréable indiscret, qui, conduit par le chant,
Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant
La liberté française en ses vers se déploie ;
Cet enfant de plaisir veut naître dans la joie. ²
Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux, ³
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux.
A la fin tous ces jeux que l'athéisme élève
Conduisent tristement le plaisant à la Grève. ⁴
Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art.
Mais pourtant on a vu le vin et le hasard
Inspirer quelquefois une muse grossière,
Et fournir, sans génie, un couplet à Linière.
Mais pour un vain bonheur qui vous a fait rimer,
Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne enfumer.
Souvent l'auteur altier de quelque chansonnette
Au même instant prend droit de se croire poète :
Il ne dormira plus qu'il n'ait fait un sonnet ;
Il met tous les matins six impromptus au net.

1. Ce mot vient-il de *Voix de ville*, chanson populaire, ou bien de *Vau-de-Vire*, ou *Val-de-Vire*, en Normandie, où chantait Olivier Basselin au xv^e siècle ? (M. CHÉRON.) — Vauquelin de la Fresnaye écrit *Vau-de-Vire* :

Chantant en nos festins, ainsi les vau-de-vire
Qui sentent le bon temps nous font encore rire, etc., etc.

2. C'est le texte de 1674 à 1713 (trente-quatre éditions, dont douze originales) et de Brossette, Souchay, Dumont, Saint-Marc, Saint-Surin. (BERRIAT-SAINT-PIRX.) — Dans d'autres éditions on lit *du plaisir*.

3. Goguenard, qui plaisante en se moquant. Étym. dérivé de *gogue*, plaisanterie, divertissement. Origine incertaine. — Bas-breton, *gôguéa*, tromper, se moquer ; kimry, *gogan*, satire. (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

4. « Ces deux vers ont trait à la triste fin de Petit, auteur du *Faris ridicule*, poème d'un burlesque très ingénieux et bien supérieur à la *Rome ridicule* de Saint-Amand, dont il est une imitation. Petit fut découvert assez singulièrement pour l'auteur de quelques chansons impies et libertines qui couraient dans Paris. Un jour qu'il était hors de chez lui, le vent enleva de dessus une table placée sous la fenêtre de sa chambre quelques carrés de papier, qui tombèrent dans la rue. Un prêtre, qui passait par là, les ramassa, et, voyant que c'étaient des vers impies, il va sur-le-champ les remettre entre les mains du procureur du roi. Au moyen des mesures qui furent prises, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentrait, et l'on trouva dans ses papiers les brouillons des chansons qui couraient alors. Malgré tout ce que purent faire des personnes du premier rang que sa jeunesse intéressait pour lui, il fut condamné à être pendu et brûlé. Ce poète, très bien fait de sa personne, était fils d'un tailleur de Paris, et très en état de se faire un grand nom par un meilleur usage de ses talents. Je tiens ce détail de quelqu'un qui l'avait connu, lui et sa famille. » (SAINT-MARC.) — Claude Petit, ou Lepetit, était né vers 1640, et mourut probablement à la fin de 1665.

Encore est-ce un miracle, en ses vagues furies
 Si bientôt, imprimant ses sottes rêveries,
 Il ne se fait graver au-devant du recueil,
 Couronné de lauriers par la main de Nanteuil. ¹

CHANT III

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
 Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux : ²
 D'un pinceau délicat l'artifice agréable
 Du plus affreux objet fait un objet aimable. ³

1. Fameux graveur. (BOILEAU, 1713.) — Robert Nanteuil, né à Reims en 1630, mort à Paris le 18 de décembre 1678. Nanteuil a gravé en 1658 un portrait du père de Boileau. Cf. Robert-Dumesnil, tome IV, n. 43 de l'œuvre de Nanteuil. (M. CHÉRON.) — Boileau voulait terminer ce chant par les deux vers qui suivent, et qu'il supprima, selon Brossette, pour ne pas déplaire à MM. de l'Académie française :

Et dans l'Académie, orné d'un nouveau lustre,
 Il fournira bientôt un quarantième illustre.

On regrettera toujours de ne trouver parmi ces définitions si justes et si vraies des petits genres de poésie aucune mention de la fable. C'est un oubli qu'il est aussi difficile d'expliquer que d'excuser.

2. « C'est dans le chapitre quatrième de sa *Poétique* (d'Aristote) que Boileau a puisé ces beaux vers. Voici ce que dit Aristote : « L'imitation et l'harmonie « ont produit la poésie... Nous voyons avec plaisir, dans ses tableaux, des animaux affreux, des hommes morts ou mourants, que nous regarderions avec « chagrin et avec frayeur dans la nature. Plus ils sont bien imités, plus ils vous « causent de satisfaction. » (VOLTAIRE, *Dict. philosophique*.) — Aristote dit encore dans sa *Rhétorique*, liv. I, chap. IX, « que tout ce qui sera imité parfaitement sera très agréable, comme sont les ouvrages de peinture, de sculpture, de poésie, en un mot, tout ce qui consiste en imitation, quand bien même ce qui aurait été imité serait très désagréable en soi ; car enfin, le plaisir qu'on a de voir une belle imitation ne vient point précisément de ce qui a été imité, mais bien de notre esprit, qui fait alors en lui-même cette réflexion et ce raisonnement qu'en effet il n'est rien de plus ressemblant, et qu'on dirait que c'est la chose même et non pas une simple représentation. » Boileau ajoutait qu'il ne faut pas que l'imitation soit entière, parce qu'une ressemblance trop parfaite inspirerait autant d'horreur que l'original même. Voilà pourquoi il introduit avec tant de goût dans ces vers les mots suivants : *D'un pinceau délicat l'artifice agréable*. « L'illusion, dit en effet M. Cousin, est si peu le but de l'art, qu'elle peut être complète et n'avoir aucun charme... Il y a plus, lorsque l'illusion va trop loin, le sentiment de l'art disparaît pour faire place à un sentiment purement naturel, quelquefois insupportable. Si je croyais qu'Iphigénie est en effet sur le point d'être immolée par son père à vingt pas de moi, je sortirais de la salle en frémissant d'horreur. » (*Du vrai, du beau et du bien*, p. 183.)

3. Vauquelin de la Fresnaye avait dit avant Boileau

C'est un art d'imiter, un art de contrefaire
 Que toute poésie, ainsi que de pourtraire,
 Et l'imitation est naturelle en nous :
 Un autre contrefaire il est facile à tous :
 Et nous plaît en peinture une chose hideuse,
 Qui serait à la voir en essence fâcheuse.
 Comme il fait plus beau voir un singe bien pourtrait,
 Un dragon écaillé proprement contrefait,

Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs
 D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs, ¹
 D'Oreste parricide exprima les alarmes, ²
 Et, pour nous divertir, nous arracha des larmes. ³

Vous donc qui, d'un beau feu pour le théâtre épris,
 Venez en vers pompeux y disputer le prix,
 Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages
 Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,
 Et qui, toujours plus beaux, plus ils sont regardés,
 Soient au bout de vingt ans encor redemandés ? ⁴
 Que dans tous vos discours la passion émue
 Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue, ⁵

Un visage hideux de quelque laid Thersite,
 Que le vray naturel qu'un sçavant peintre imite :
 Il est aussi plus beau voir d'un pinceau parlant
 Dépeinte dans les vers la fureur de Roland,
 Et l'amour forcené de la pauvre Clémène,
 Que de voir tout au vray la rage qui les mène.

1. Sophocle (BOILEAU, 1713.) — Boileau fait allusion à la scène si touchante où, dans Sophocle, Œdipe, qui vient de se crever les yeux, paraît sur le théâtre : «... Mes fils, Créon, n'en prends aucun souci : ce sont des hommes... quelque part qu'ils vivent, ils ne sauraient manquer. Mais, hélas ! mes malheureuses filles, qui jamais n'eurent d'autre table que celle de leur père, qui partageaient avec lui tout ce qu'il touchait, ah ! je te les confie. Je voudrais les presser sur mon cœur et gémir avec elles. Permetts, prince noble, généreux prince. Si mes mains les touchaient, je croirais les voir encore. Tu consens. Mais, ô dieux ! ne les entends-je pas qui pleurent à mes côtés ? Créon a eu pitié de moi. Il a fait venir près de moi ces enfants qui me sont si chères. » (Vers 1425-1451.)

2. Euripide (*Oreste*, v. 211). — Le malheureux Oreste se réveille, sort d'un pénible accablement et s'écrie : « Toi qui charmes les sens, qui apaises les souffrances, doux Sommeil, que tu m'es venu à propos dans ma détresse ! Oubli des maux ! dieu bienfaisant ! que ton secours a de puissance, qu'il semble désirable aux infortunés ! Mais, où étais-je donc, et comment me trouvé-je en ce lieu ? Je ne sais plus ce que j'ai fait dans mon égarement. » Bientôt il retombe dans ses alarmes : « Je t'en conjure, ô ma mère, ne lance point contre moi ces temmes aux yeux sanglants, à la tête hérissée de vipères. Les voilà ! les voilà qui bondissent à mes côtés... O Phébus ! ils me tueront, ces chiens dévorants, ces êtres hideux et farouches, ces prêtresses des morts, ces terribles déesses ! » (M. PΑΤΙΝ, *Tragiques grecs ; Euripide*, t. I, 247.) — Longin a cité et commenté quelques vers de cette scène, et Boileau les a traduits :

Mère cruelle, arrête, éloigne de mes yeux
 Ces filles de l'enfer, ces spectres odieux.
 Ils viennent ; je les vois ; mon supplice s'apprête.
 Quels horribles serpents leur sifflent sur la tête !

3. Divertir (*divertere*), c'est tourner l'esprit de quelqu'un vers un autre côté ; c'est, en effet, ce qu'on demande aux jeux du théâtre, on veut qu'ils nous fassent oublier nos occupations de tous les jours.

4. Fabula quæ posci vult et spectata reponi.

(HORACE, *Art poétique*, v. 190.)

5. Horace parle ainsi de cette puissance d'émouvoir les âmes qui est la force du poète dramatique :

Ille per extentum funem mihi posse videtur
 Ire poeta, meum qui pectus inaniter angit,
 Irritat, mulcet, falsis terroribus implet,
 Ut magus, et modo me Thebis, modo ponit Athenis.

(Livre II, ép. 1, v. 210.)

Si d'un beau mouvement l'agréable fureur
 Souvent ne nous remplit d'une douce « terreur »,
 Ou n'excite en notre âme une « pitié » charmante, ¹
 En vain vous étalez une scène savante :
 Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir
 Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
 Et qui, des vains efforts de votre rhétorique
 Justement fatigué, s'endort, ou vous critique. ²
 Le secret est d'abord de plaire et de toucher : ³
 Inventez des ressorts qui puissent m'attacher. ⁴
 Que dès les premiers vers l'action préparée
 Sans peine du sujet aplanisse l'entrée. ⁵
 Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer, ⁶
 De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer,
 Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
 D'un divertissement me fait une fatigue.
 J'aimerais mieux encor qu'il déclînât son nom, ⁷

1. « Ces trois épithètes, dit La Harpe, ne sont pas accumulées sans dessein ; elles indiquent assez clairement que la terreur et la pitié doivent avoir leur douceur et leur charme, et que quand nous nous rassemblons au théâtre, les impressions mêmes qui nous font le plus de mal doivent pourtant nous faire plaisir, parce que, sans cela, il n'y aurait aucune différence entre la réalité et l'illusion » (*Cours de littérature*, 1821, t. IX, p. 341.)

2. « Au reste, il n'était point content de la tragédie d'*Othon*, qui se passait toute en raisonnements, et où il n'y avait point d'action tragique. Corneille avait affecté d'y faire parler trois ministres d'État, dans le temps où Louis XIV n'en avait pas moins que Galba, c'est-à-dire MM. Le Tellier, Colbert et de Lionne. M. Despréaux ne se cachait point d'avoir attaqué directement *Othon* dans les quatre vers de son *Art poétique* :

Vos froids raisonnements, etc. »
 (*Bolæana*, p. 132.)

3. Non satis est pulchra esse poemata ; ulcia sunt
 Et quocumque volent animum auditoris agunt.

4. « Que ceux qui travaillent pour la scène tragique aient toujours ce précepte gravé dans leur mémoire. » (VOLTAIRE, *Commentaire sur Pompée*, acte IV, scène IV, v. 1^{er}.)

5. On appelle *exposition* ces premières scènes d'un poème dramatique, où le sujet s'offre aux spectateurs. Il est difficile de n'y rien omettre, de ne dire que ce qu'il faut, de faire avancer le drame, et d'animer l'intérêt dès le début. Nous avons dans les œuvres de Racine plusieurs de ces expositions parfaites. Les connaisseurs citent surtout celle de *Bajazet*. — Douze éditions originales, de 1674 à 1713, portent *aplanisse* ; d'autres donnent par erreur *m'aplanisse*.

6. C'est le texte de 1674 à 1713. — Brossette, in-4^o et in-12, a mis d'un *auteur*, et cette leçon a été adoptée dans plus de quarante éditions. (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

7. Il y a de pareils exemples dans Euripide. (BOILEAU, 1713.) — Voici le début d'*Hippolyte*, c'est Vénus qui parle :

Πολλὴ μὲν ἐν ἑροτοῖσι, κ'οὐκ ἀνώουμος
 Θεῶν κίχλημαι Κυπρίης.

Les *Phéniciennes* commencent par une véritable généalogie de Jocaste et c'est Jocaste qui la fait elle-même :

Ἐγὼ δὲ παῖς μὲν κληΐζομαι Μενουκίως,
 Κρείων τ'ἀδελφεός γαστροῦς ἐκ μιᾶς ἔφυ.
 Καλοῦσι δ'Ἰοκάστην με (τοῦτο γὰρ ματὴρ
 Ἔθειο).

Et dit : Je suis Oreste ou bien Agamemnon,
 Que d'aller, par un tas de confuses merveilles,
 Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles : ¹
 Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.
 * Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
 Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
 Sur la scène en un jour renferme des années.
 Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
 Enfant au premier acte, est barbon au dernier. ²
 Mais nous, que la raison à ses règles engage
 Nous voulons qu'avec art l'action se ménage ;
 Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
 Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli. ³

1. Ces vers, suivant Brossette, seraient la critique du début de *Cinna*, Voltaire et La Harpe soutiennent qu'il s'agit du début d'*Héraclius*. Phocas ouvre ainsi cette pièce :

Crispe, il n'est que trop vrai, la plus belle couronne
 N'a que de faux brillants dont l'éclat l'environne :
 Et celui dont le ciel pour un sceptre fait choix,
 Jusqu'à ce qu'il le porte, en ignore le poids.
 Mille et mille douceurs y semblent attachées,
 Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées ;
 Qui croit les posséder les sent s'évanouir,
 Et la peur de les perdre empêche d'en jouir.

Corneille disait lui-même de cette pièce : « Il y a des intrigues qui commencent des la naissance du héros, comme celle d'Héraclius ; mais ces grands efforts d'imagination en demandent un extraordinaire à l'attention du spectateur, et l'empêchent souvent de prendre un plaisir entier aux premières représentations, tant elles le fatiguent. » (*Troisième Discours sur le poème dramatique.*)

2. Lope de Véga, poète espagnol qui a composé un très grand nombre de comédies, représente dans une de ses pièces l'histoire de *Valentin et Orson*, qui naissent au premier acte et sont fort âgés au dernier. (BROSSETTE.) — Lope se justifiait par le goût du public pour ces spectacles grossiers : « J'ai travaillé quelquefois, disait-il, selon les règles de l'art ; mais quand j'ai vu des monstres spécieux triompher sur notre théâtre, et que ce triste travail remportait les applaudissements des dames et du vulgaire, je me suis remis à cette manière barbare de composer, renfermant les préceptes sous la clef toutes les fois que j'ai entrepris d'écrire, et bannissant de mon cabinet Térence et Plaute pour n'être pas importuné de leurs raisons ; car la vérité ne laisse pas de crier dans plusieurs bons livres. » (*Nouvel art de faire des comédies en ce temps.*)

3. Nos auteurs dramatiques avaient suivi longtemps cette liberté espagnole. Mairet le premier, studieux imitateur des Grecs et des Italiens, composa en 1625 une pastorale, *Silvanire*, où il se proposa de les imiter dans « l'ordre et la conduite de son poème. » Il le fit même précéder d'une poétique où les trois fameuses unités commencent à se poser, non pas encore comme prescriptions absolues, mais au moins comme un système et comme une justification de l'œuvre nouvelle. Elles demandent modestement qu'on les tolère. Chapelain vint bientôt consacrer ces règles par son autorité. « Un jour, dans une conférence littéraire tenue au palais Cardinal, Chapelain démontra qu'on devait indispensablement observer dans les compositions dramatiques les trois unités de temps, de lieu et d'action. Rien ne surprit tant que cette doctrine. Elle n'était pas seulement nouvelle pour le cardinal, elle l'était pour tous les poètes qu'il avait à ses gages. Il donna dès lors une pleine autorité sur eux à M. Chapelain. » (D'OLIVET, *Hist. de l'Académie française*, p. 100.) — Mairet fit ensuite la *Sophonisbe*, la première tragédie où ces règles furent appliquées. (Voir le *troisième discours* de Corneille sur le poème dramatique.)

Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable :¹
 Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.²
 Une merveille absurde est pour moi sans appas :
 L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
 Ce qu'on ne doit pas voir, qu'un récit nous l'expose :
 Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose ;
 Mais il est des objets que l'art judicieux
 Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.³

Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,
 A son comble arrivé se débrouille sans peine⁴.
 L'esprit ne se sent point plus vivement frappé,
 Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé,
 D'un secret tout à coup la vérité connue
 Change tout, donne à tout une face imprévue.⁵

— La tragédie, informe et grossière en naissant,
 N'était qu'un simple chœur, où chacun en dansant,⁶

1. Ficta voluptatis causa sint proxima veris.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 338.)

2. « Lorsque les choses sont vraies, il ne faut point se mettre en peine de la vraisemblance. » (CORNEILLE, *Discours II sur la tragédie*.)

3. Segnius irritant animos demissa per aurem,
 Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
 Ipse sibi tradit spectator. Non tamen intus
 Digna geri promes in scenam : multaque tolles
 Ex oculis quæ mox narret facundia præsens.
 Nec pueros coram populo Medea trucidet ;
 Aut humana palam coquat exta nefarius Atreus ;
 Aut in avem Progne vertatur, Cadmus in anguem.
 Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 180-183.)

On saisira mieux l'art délicat avec lequel Boileau imite et traduit Horace, si l'on prend la peine de lire ces vers de Vauquelin de la Fresnaye :

Et bien que ce qu'on oit éneuve beaucoup moins
 Que cela dont les yeux sont fidelles témoins,
 Toutefois il ne faut lors montrer la personne,
 Quand la honte ou l'horreur du fait les gens étonne :
 Ains il la faut cacher, et par discours prudens
 Faut conter aux oyants ce qui s'est fait dedans.

4. « C'est le dénouement qui doit se faire par des moyens vraisemblables et naturels, comme dans l'*Œdipe* de Sophocle, dans *Phèdre*, *Cinna*, *Polyeucte*. » (BATTEUX, *Remarques sur Despréaux*, cité par Saint-Surin.)

5. « C'est ce qu'on appelle, en termes d'art, reconnaissance ou agnition, comme dit Corneille. Ces reconnaissances donnent lieu aux révolutions subites, qu'on appelle *péripéties*. (BATTEUX, *Remarques sur Despréaux*.) — Tel est, par exemple, dans l'*Œdipe roi* de Sophocle le secret de sa naissance, qui, loin de dissiper ses alarmes, ne fait que le rendre le plus malheureux des hommes en lui révélant son funeste état.

6. La tragédie prit naissance au sein des rites dionysiaques. « Les louanges du dieu (Bacchus) étaient célébrées par des chœurs, dont la distribution naturelle en coryphées et en choristes, qui prenaient tour à tour la parole, probablement aussi en demi-chœurs qui se répondaient, eût seulement conduit à l'invention du dialogue, s'il eût été besoin de l'inventer. Dans leurs chants, qui avaient déjà quelque chose de dramatique, mais qui n'étaient pas le drame, on intercala plus tard, soit pour varier l'intérêt de la composition par des interme-

Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
 S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges.
 Là, le vin et la joie éveillant les esprits,
 Du plus habile chantre un bouc était le prix. ¹
 Thespis ² fut le premier qui, barbouillé de lie,
 Promena par les bourgs ³ cette heureuse folie ;
 Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau ; ⁴
 Amusa les passants d'un spectacle nouveau.
 Eschyle ⁵ dans le chœur jeta les personnages,
 D'un masque plus honnête habilla les visages,
 Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé,

des, soit pour ménager aux exécutants quelques moments de repos, par l'intervention de l'artiste spécialement chargé de ces intermèdes, des récits où étaient primitivement rappelées les aventures de la divinité que l'on fêtait, mais qui ne tardèrent pas à leur devenir étrangers. Une telle innovation fut d'abord réprouvée par les vieillards et par les magistrats, comme irrespectueuse et impie ; mais elle passa, à la faveur du plaisir et des suffrages de la foule. C'est à elle, chose singulière ! que l'on doit véritablement la découverte de l'art dramatique et des divers genres entre lesquels il ne tarda pas à se partager, particulièrement de la tragédie. On avait déjà le dialogue : elle mit sur le chemin de l'action. Ces récits, qui coupaient par intervalles les chants du chœur, furent bientôt destinés à faire connaître, non plus seulement des événements passés, mais un événement que l'on supposait présent, et dont ils retraçaient les progrès. L'action exposée au commencement par des récits, et à laquelle on n'assistait qu'en imagination, fut insensiblement amenée par l'introduction successive d'un second, d'un troisième acteur sur ce qui n'était d'abord qu'une sorte de tribune d'où leur devancier s'entretenait avec le chœur et qui devint une scène. » (M. PATIN, *Etudes sur les Tragiques grecs*, t. I, p. 8.)

1. Carmine qui tragico vitem certavit ob hircum...
 (HORACE, *Art poétique*, v. 220.)

2. Thespis vivait au VI^e siècle avant l'ère vulgaire. — Suidas rapporte à la LXI^e olympiade, environ 536 ou 535 av. J.-C., l'invention qui rendit Thespis fameux dans l'antiquité : « Thespis a-t-il mérité tant de gloire uniquement pour avoir composé à loisir ces récits, primitivement improvisés, dont on entremêlait les chants du chœur ; pour avoir remplacé leur narrateur fortuit par une sorte d'acteur préparé à son rôle, ou bien encore pour avoir dégagé de l'alliage étranger qui s'y mêlait, dans des représentations où figuraient des satyres avec des dieux et des héros, où se confondaient le bouffon et le sérieux, l'élément pur de la future tragédie ? » (M. PATIN, *ibid.*, p. 17.) — Il ne faut pas croire trop légèrement à ce qu'a dit Horace, sur la foi de quelques scolastes, de son tombereau, de ses acteurs mal ornés et barbouillés de lie, de cette heureuse folie qu'il promenait par les bourgs, et qu'on a représentée comme si grossière et si barbare : c'est plutôt là l'histoire de Susarion que l'histoire de Thespis. (M. PATIN, *ibid.*, p. 17.) — On lui attribuait une pièce du nom d'*Alceste*. Phrynichus semble plutôt en avoir été l'auteur.

3. Les bourgs de l'Attique. (BOILEAU, 1713.)

4. Ignatum tragicæ genus invenisse Camœnæ
 Dicitur, et plaustis vexisse poemata Thespis,
 Quæ canerent agerentque peruncti fœcibus ora.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 275-277.)

5. Eschyle, né à Éléusis vers l'an 525 de l'ère vulgaire, serait mort en Sicile vers l'an 477. Nous avons sept de ses pièces. Les pièces d'Eschyle qui nous restent sont : *les Suppliants*, *les Sept Chefs devant Thèbes*, *les Perses*, *Prométhée*, *Agamemnon*, *les Choéphores*, *les Euménides*.

Fit paraître l'acteur d'un brodequin chaussé ¹.
 Sophocle ² enfin, donnant l'essor à son génie,
 Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie,
 Intéressa le chœur dans toute l'action,
 Des vers trop raboteux polit l'expression,
 Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine
 Où jamais n'atteignit la faiblesse latine ³.
 Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
 Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré ⁴.

1. Post hunc, personæ pallæque repertor honestæ,
 Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
 Et docuit magnumque loqui nitique cothurno.

(HORACE, *Art. poétique*, v. 278-280.)

2. L'Athénien Sophocle, dont il ne nous reste que sept tragédies, vivait dans le ^v^e siècle avant l'ère vulgaire. On remarquera que Boileau ne dit rien d'Euripide. (M. CHÉRON.) — Les pièces de Sophocle sont : *Ajax*, *les Trachiniennes*, *Philoctète*, *Œdipe roi*, *Œdipe à Colone*, *Antigone*, *Electre*.

3. Voyez Quintilien, liv. X, chap. 1. (BOILEAU, 1713.) — Cette citation est erronée. Quintilien, au lieu indiqué, loue la tragédie, et n'avoue la *faiblesse latine* que quant à la comédie : *In comœdia maxime claudicamus*. Saint-Marc conjecture avec assez de vraisemblance que la mémoire de Boileau étant fort affaiblie lorsqu'il rédigeait ses notes (si toutefois celle-ci n'est pas de ses éditeurs), il aura d'autant plus aisément appliqué à la tragédie le mot de Quintilien sur la comédie, qu'il ne nous reste presque rien des tragédies latines louées par le rhéteur. (B.-S.-P.) — Voici le jugement de Quintilien sur la tragédie latine : « *Tragœdiæ scriptores Accius atque Pacuvius, clarissimi gravitate sententiarum, verborum pondere, et auctoritate personarum. Ceterum nitor, et summa in excolendis operibus manus magis videri potest temporibus, quam ipsi defuisse. Virium tamen Accio plus tribuitur : Pacuvium videri doctiorem, qui esse docti affectant, volunt. Jam Varii Thyestes cuilibet Græcorum comparari potest. Ovidii Medea mihi videtur ostendere quantum vis illa præstare potuerit, si ingenio suo temperare, quam indulgere maluisset. Eorum, quos viderim longe princeps Pomponius Secundus, quem senes parum tragicum putabant, eruditioe ac nitore præstare confitebantur.* » Quoi qu'il en soit, le jugement de Boileau reste vrai sur la tragédie latine.

4. Rien n'est moins exact que ce passage. Le théâtre proscrit par l'Église reparut dans l'Église même. D'abord enfermé dans l'enceinte du chœur, le drame ne fut autre chose que les cérémonies du culte catholique, destinées à faire comprendre à la foule le sens historique ou moral qu'elles renfermaient. La liturgie du moyen âge, dont plusieurs restes sont conservés encore dans nos églises, ressuscita les représentations dramatiques. Noël, l'Épiphanie, le vendredi saint, Pâques, le lundi et le mardi de cette grande fête, l'Ascension, la Pentecôte, donnaient lieu à de véritables spectacles joués devant les fidèles. Peu à peu le drame sortit de l'étroit espace où il était enfermé. Le peuple y prit part dans des fêtes comme celles de l'*Ane* et des *Fous*. Bientôt après, il sortit de l'église et se représenta devant le porche. Nous avons un mystère d'*Adam* joué au ^x^e siècle à Valenciennes. C'est là un vrai spectacle avec toute la magnificence et l'éclat d'une cérémonie religieuse. Tandis que dans les couvents reparaissaient des imitations de Térence ou de Plaute, la foule sortie des villes et des villages s'assemblait sur les places publiques pour assister à la représentation de la vie et de la mort de Jésus, ou du martyre des saints que l'Église vénère. Ces jeux, qui commençaient par le chant du *Veni Creator* et finissaient par le *Te Deum*, duraient quelquefois une semaine entière. Des prêtres avaient composé la pièce, des prêtres y jouaient les principaux rôles. L'Église favorisait ces distractions pieuses où elle trouvait le moyen d'instruire les peuples de ses dogmes et de sa doctrine. (Voir notre *Histoire de la littérature française depuis ses origines*. 1^{er} volume, Lemerre.)

Des pèlerins, dit-on, une troupe grossière ¹
 En public à Paris y monta la première ;
 Et, sottement zélée en sa simplicité,
 Joua les saints, la Vierge et Dieu, par piété
 Le savoir, à la fin dissipant l'ignorance,
 Fit voir de ce projet la dévote imprudence.
 On chassa ces docteurs prêchants sans mission : ²
 On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion. ³
 Seulement, les acteurs laissant le masque antique, ⁴

1. Leurs pièces sont imprimées. (BOILEAU, 1713.) — Cette tradition de pèlerins nouvellement revenus des lieux saints où ils avaient adoré le tombeau de Notre-Seigneur n'est rien moins que certaine. Boileau veut sans doute parler de ces bourgeois pieux qui s'établirent en confrérie à Saint-Maur, près de Vincennes, en 1398, où ils représentèrent sur un théâtre et dans un lieu fermé les mystères de la *Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. « En 1402, ils obtinrent du roi Charles VI les permissions les plus amples de représenter où et quand il leur plairait tel mystère qu'ils voudraient choisir dans les vies des saints, dans l'Ancien ou le Nouveau Testament. » (*Mélanges de litt.*, publiés par J.-B. Suard, 1804, t. IV.) — Ces acteurs vinrent s'établir à Paris et vécurent d'abord en bonne intelligence avec l'Église. Leurs représentations, qui avaient lieu le dimanche à la suite des offices, continuaient encore l'enseignement religieux. Mais l'esprit d'impiété et de plaisanterie s'y mêla bientôt. On déserta les églises et l'on osa se permettre de railler les mystères les plus sacrés. Le voisinage des *Farces*, *Sottises* et *Moralités* nuisait d'ailleurs à la sainteté des *Mystères* et des *Miracles*. Le parlement s'en émut, et, en 1548, il donna un arrêt portant défense de jouer les choses saintes. Consulter là-dessus dans le tome V des *Mémoires de la Société des antiquaires*, les *Remarques de M. Berriat-Saint-Prix sur les jeux des Mystères* ; et les *Origines du théâtre moderne*, par M. Ch. Magnin, Paris, 1838.

2. Le mot *mission* est de toute justesse ici. « Mission, ordre, pouvoir, commission, envoi, pour prêcher l'Évangile. » (TRÉVOUX.) Il faudrait aujourd'hui *prêchant*.

3. Ce ne fut que sous Louis XIII que la tragédie commença à prendre une bonne forme en France. (BOILEAU, 1713.) — Dès 1552, Étienne Jodelle avait fait jouer, en présence de Henri II, au collège d'Harcourt (aujourd'hui lycée Saint-Louis), *Cléopâtre captive*, tragédie sur le *patron* de celles des Grecs. — « Les sujets chrétiens cédèrent naturellement le pas à des sujets antiques : les Grecs et les Romains firent leur entrée sur notre théâtre et y mirent le pied pour longtemps ; la famille des Atrides, Agamemnon en tête, nous arriva à toutes voiles. Ce fut, comme on disait, toute une flottille de héros d'Ilion ; Francus ramenait Hector. Il y eut pourtant, même dans cette école, quelques essais de tragédie sacrée, et j'y rapporte le *Sacrifice d'Abraham*, de Théodore de Bèze. » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. I.) — En 1639, Du Ryer donna son *Saül*, Baro son *Saint-Eustache*. Un an plus tard, Corneille, par *Polyeucte*, rouvrait soudainement le genre sacré et recueillait glorieusement l'héritage de notre ancien théâtre.

4. Ce masque antique s'appliquait sur le visage de l'acteur, et représentait le personnage qu'on introduisait sur la scène. (BOILEAU, 1713.) — « La partie du masque qui couvrait la figure était de bois (PRUDENT, *Adv. Symmach.*, II, 646 ; VIRGILE, *Georg.*, II, 387), et à cela s'ajoutait une perruque en rapport avec le caractère du masque, de sorte que non-seulement les traits, mais toute la tête de l'acteur, étaient couverts et déguisés (AULU-GELLE, V, 7). De plus, chaque âge et chaque condition de la vie, de la jeunesse à la décrépitude, du héros à l'esclave, avait son masque particulier, dont le caractère était assez bien connu pour que les spectateurs devinassent, aussitôt qu'un personnage paraissait sur la scène, sa qualité et sa condition. Pour la tragédie, il y avait vingt-cinq masques différents, six pour les vieillards, sept pour les jeunes gens, neuf pour les femmes et trois pour les esclaves. Dans la comédie il y avait quarante-trois types différents : neuf pour vieillards, dix pour jeunes gens, sept pour esclaves mâles, trois pour vieilles femmes et quatorze pour jeunes femmes. » (ANTONY RICH, *Dict. des Antiquités romaines et grecques*.)

Le violon tint lieu de chœur et de musique. ¹

Bientôt l'amour, fertile en tendres sentiments,
S'empara du théâtre, ainsi que des romans.

De cette passion la sensible peinture

Est pour aller au cœur la route la plus sûre. ²

Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux ;

Mais ne m'en formez pas des bergers doucereux : ³

Qu'Achille aime autrement que Thyrsis et Philène ; ⁴

1. *Esther* et *Athalie* ont montré combien l'on a perdu en supprimant les chœurs et la musique. (BOILEAU, 1713.) — Voltaire, qui a mis un chœur dans sa tragédie d'*Œdipe*, a dit avec justesse : « M. Racine, qui a introduit des chœurs dans *Athalie* et dans *Esther*, s'y est pris avec plus de précaution que les Grecs : il ne les a guère fait paraître que dans les entr'actes, encore a-t-il bien de la peine à le faire avec la vraisemblance qu'exige toujours l'art du théâtre... Le chœur serait absolument déplacé dans *Bajazet*, dans *Mithridate*, dans *Britannicus*, et généralement dans toutes les pièces dont l'intrigue n'est fondée que sur les intérêts de quelques particuliers ; il ne peut convenir qu'à des pièces où il s'agit du salut de tout un peuple, » (Œuvres complètes de Voltaire, 1819, t. I, p. 50 et s.)

2. C'est, en outre, la seule passion, ou à peu près, qui convienne à notre tragédie telle que l'ont faite les trois unités. Ce sentiment qui éclate et porte aux grands crimes comme aux grands dévouements à tout l'empire sur une scène ou nos poèmes tragiques ne sont que des *crises*, suivant l'expression célèbre de Napoléon s'adressant à Goethe, tandis que le drame allemand ou anglais n'est le plus souvent qu'une histoire.

3. Boileau fait allusion aux *Pastorales* qui eurent la vogue au théâtre de 1618 à 1636 et au delà encore. « L'*Astrée* d'Honoré d'Urfé était alors la lecture, la passion du grand monde ; le roman passa sur le théâtre... La vogue fut aux pastorales. *L'Aminte*, le *Pastor fido*, la *Diane*, furent les classiques du genre. On ne vit plus que Tircis et Céladon, on n'entendit plus qu'Idalies et Chloris. Ce ne fut partout que bergers au doux langage, que bergères épousées par des princes, miroirs magiques, amourettes contrariées et triomphantes, innocences accusées puis reconnues avec éclat, grands druides qui menacent d'immoler de jolies coupables et se contentent enfin de les marier. Le grand monde était doux et compatissant pour ces faiblesses de cœur ; il goûtait fort les dénouements heureux, il se plut à désarmer de son poignard la grave Melpomène. » (DEMOGÈRE, *Tableau de la Littérature française*, etc., p. 444.) — Théophile avait donné *Pirame* ; Racan, *Arténice* ; Coignée de Bourron, *Iris* ; Borée, la *Justice d'Amour* ; le sieur de la Croix, la *Climène* ; Pichon, *Rosiléon* ; Simon du Cros, la *Philis de Scire* ; un anonyme, la *Folie de Silène* ; Raysséguier, les *Amours d'Astrée et de Céladon* ; Gombault, *Amaranthe* ; Mairet, *Chryseïde et Arimand*, épisode tiré du III^e volume de l'*Astrée*, et enfin *Silvie*, dont l'auteur osait dire en s'adressant à Corneille : « Ma *Silvie* et votre *Cid* ou celui de Guillen de Castro, comme il vous plaira, sont les deux pièces de théâtre dont les beautés fantastiques ont le plus abusé d'honnêtes gens... Il est encore vrai que le charme de ma *Silvie* a duré plus longtemps que celui du *Cid*. »

4. Philène est un personnage de la *Silvie* de Mairet ; c'est Thélame, prince de Sicile, qui prend tous les jours l'habit de berger pour vivre plus librement avec la bergère Silvie, dont l'esprit ne le ravit pas moins que la beauté. Voici un échantillon de leur conversation :

PHILÈNE.

Beau sujet de mes feux et de mes infortunes.
Ce jour te soit plus doux et plus heureux qu'à moi !

SILVIE.

Injurieux berger qui toujours m'importunes,
Je te rends ton souhait et ne veux rien de toi.

PHILÈNE.

Comme avecque le temps toute chose se change,
De même ta rigueur un jour s'adoucira,

SILVIE.

Ce sera donc alors que d'une course ébranlé
Ce ruisseau révolté contre sa source ira.

N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène ;¹
 Et que l'amour, souvent de remords combattu,
 Paraisse une faiblesse et non une vertu.²

Des héros de roman fuyez les petitesesses :
 Toutefois aux grands cœurs donnez quelques faiblesses.
 Achille déplairait, moins bouillant et moins prompt :
 J'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront.³
 A ces petits défauts marqués dans sa peinture,
 L'esprit avec plaisir reconnaît la nature.
 Qu'il soit sur ce modèle en vos écrits tracé :
 Qu'Agamemnon soit fier, superbe, intéressé ;
 Que pour ses dieux Énée ait un respect austère ;
 Conservez à chacun son propre caractère.
 Des siècles, des pays, étudiez les mœurs :⁴
 Les climats font souvent les diverses humeurs.

Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie,⁵
 L'air ni l'esprit français à l'antique Italie ;
 Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
 Peindre Caton galant et Brutus dameret.⁶
 Dans un roman frivole aisément tout s'excuse ;
 C'est assez qu'en courant la fiction amuse ;
 Trop de rigueur alors serait hors de saison :
 Mais la scène demande une exacte raison ;

1. Nom de Cyrus dans le roman de M^{lle} de Scudéry. (Voir le *Dialogue des Héros de roman*.)

2. Racine dit dans la préface de *Phèdre* : « Ce que je puis assurer, c'est que je n'ai point fait de pièce où la vertu soit plus mise en jour que dans celle-ci ; les moindres fautes y sont sévèrement punies : la seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même ; les faiblesses de l'amour y passent pour de vraies faiblesses ; les passions n'y sont présentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause ; et le vice y est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité. »

3. Cf. *Iliade*, chant I^{er}.

4. Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge,
 Scriptor; honoratum si forte reponis Achillem,
 Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,
 Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.
 Sit Medea ferox, invictaque; flebilis Ino...

(HORACE, *Art poétique*, v. 119-123.)

5. Roman de M^{lle} de Scudéry. (Voir le *Dialogue des héros de roman*.)

6. Voir le *Dialogue des Héros de Roman*. — « Peindre pour de peindre ; la suppression de l'article de rend ce vers plus rapide et plus poétique. (LE BRUN.) — Tout en avouant que la répétition de l'article aurait été sans grâce, M. Daunou dit que la phrase avait besoin d'être mieux construite. (BERRIAT-SAINT-PRIX.) On remarquera que *de* est une préposition et non pas un article. — Junius Brutus, d'après le roman de M^{lle} de Scudéry, était doux, civil, complaisant, agréable ; il avait l'esprit galant, adroit, délicat et admirablement bien tourné. (II^e part., p. 197.) De plus, dit-on, il connaît si parfaitement toutes les délicatesses de l'amour... qu'il n'y a pas un galant en Grèce ni en Afrique qui sache mieux que lui l'art de conquérir un illustre cœur. » Page 161. (SAINT-MARC.)

L'étroite bienséance y veut être gardée.

D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée ?
Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,
Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord. ¹

Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime
Forme tous ses héros semblables à soi-même : ²
Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon ;
Calprenède et Juba parlent du même ton. ³

La nature est en nous plus diverse et plus sage ; ⁴
Chaque passion parle un différent langage :
La colère est superbe et veut des mots altiers ;
L'abattement s'explique en des termes moins fiers. ⁵

1. Si quid inexpertum scenæ committis et audes
Personam formare novam, servetur ad inum
Qualis ab incæpto processerit, et sibi constet.
(HORACE, *Art poétique*, v. 125-127.)

2. C'était l'usage du XVII^e siècle d'employer ainsi ce pronom en suivant l'analogie de la construction latine ; plus tard, la grammaire a demandé que l'on mit *lui-même* dans ce cas et dans les autres semblables.

3. Héros de la *Cléopâtre* (de La Calprenède). (BOILEAU, 1713.) — Gaultier de Costes de la Calprenède, chevalier, sieur de Toulgou, Saint-Jean, Vatimény, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; né au château de Toulgou, près Sarlat (Dordogne), mort au Grand-Andely en octobre 1663. On a de lui : la *Mort de Mithridate*, *Edouard*, la *Bradamante*, la *Clarionte*, le *Comte d'Essex*, la *Mort des enfants d'Hérode*, tragédies ; *Cassandre*, *Faramond*, *Cléopâtre*, romans. (M. CHÉRON.) — Voici comment M^{me} de Sévigné parle de la *Cléopâtre* de cet auteur : « Je reviens à nos lectures, et sans préjudice de *Cléopâtre* que j'ai gagé d'achever : vous savez comme je soutiens mes gageures. Je songe quelquefois d'où vient la folie que j'ai pour ces sottises-là ; j'ai peine à le comprendre. Vous vous souvenez peut-être assez de moi pour savoir que je suis assez blessée des méchants styles ; j'ai quelque lumière pour les bons, et personne n'est plus touchée que moi des charmes de l'éloquence. Le style de la Calprenède est maudit en mille endroits : de grandes périodes de roman, de méchants mots, je sens tout cela. J'écrivis l'autre jour une lettre à mon fils de ce style, qui était fort plaisante. Je trouve donc qu'il est détestable, et je ne laisse pas de m'y prendre comme à de la glu. La beauté des sentiments, la violence des passions, la grandeur des événements et le succès miraculeux de leur redoutable épée, tout cela m'entraîne comme une petite fille : j'entre dans leurs affaires ; et si je n'avais M. de la Rochefoucauld et M. d'Hacqueville pour me consoler, je me pendrais de trouver encore en moi cette faiblesse. » (Lettre à M^{me} de Grignan, 12 juillet 1671. Voir encore la lettre du 15 juillet 1671, et celle du 9 août de la même année, t. II, éd. Hachette.)

4. Tristia mœstum
Vultum verba decent ; iratum, plena minarum ;
Ludentem, lasciva ; severum, seria dictu.
Format enim natura prius nos intus ad omnia
Fortunarum habitum juvat aut impellit ad iram
Aut ad humum mœrore gravi deducit et angit ;
Post effert animi motus interprete lingua.
(HORACE, *Art poétique*, v. 105-109.)

5. « Quelques grammairiens soutiennent qu'on doit faire sentir l'*r* dans *altiers*, et ils s'appuient sur ces deux vers de Boileau : La colère est superbe, etc., etc. Mais d'autres leur répliquent par ces deux vers du même auteur :

Ce perruquier superbe est l'effroi du quartier,
Et son courage est peint sur son visage altier
(*Lutrin*, ch. J, v. 223.)

Que devant Troie en flamme Hécube désolée
 Ne vienne pas pousser une plainte ampoulée,
 Ni sans raison décrire en quel affreux pays
 « Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanaïs ». ¹
 Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles
 Sont d'un déclamateur amoureux des paroles. ²
 Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez. ³
 Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.
 Ces grands mots dont alors l'acteur emplit sa bouche
 Ne partent point d'un cœur que sa misère touche. ⁵

« La vérité est que la rime d'*allier* et de *fier* n'est plus qu'une rime pour les yeux, et doit être bannie aujourd'hui ; mais autrefois elle était exacte ; Chifflet (*Gramm.*, p. 188) note que *allier* se prononce comme *enfer*, *hiver*. Mais alors il ne rimait pas avec *quartier*. » (E. LITTRÉ, *Diction. de la langue française*.) Racine use de la même liberté dans ces vers :

Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers ;
 Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.
 (*Mithr.*, II, I.)

1. Senèque le Tragique (BOILEAU, 1713). Voici le passage que Boileau désigne :

Quicumque regno fudit, et magna potens
 Dominatur aula, nec leves metuit Deos,
 Animumque rebus credulum lætis dedit,
 Me videat, et te, Troja. Non unquam tulit
 Documenta Fors majora, quam fragili locc
 Starent superbi : columen eversum occidit
 Pollentis Asiae, cœlitum egregius labor :
 Ad cujus arma venit, et qui frigidum
 Septena Tanaim ora pendentem bibit,
 Et qui renatum pronus excipiens diem,
 Tepidum rubenti Tigrim immiscet freto ;
 Et quæ vagos vicina prospiciens Scythas
 Ripam catervis Ponticam viduis ferit ;
 Excisa ferro est. Pergamum incubuit sibi, etc.
 (*Troade*, I.)

2. Quoique Boileau ne nomme pas ici Corneille, on peut croire qu'il pensait à lui, car après avoir cité le *qu'il mourût* de ce poète, il ajoute : « Ce sont là de ces choses que Longin appelle sublimes, et qu'il aurait beaucoup plus admirées dans Corneille, s'il avait vécu du temps de Corneille, que ces grands mots dont Ptolémée remplit sa bouche au commencement de la *Mort de Pompée*, pour exagérer les vaines circonstances d'une déroute qu'il n'a point vue. » (Préface du *Traité du sublime*.)

3. Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.
 Telephus et Peleus, quum pauper et exsul uterque
 Projicit ampullas et sesquipedalia verba,
 Si curat cor spectantis tetigisse querela.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 95-98.)

4. Si vis me flere, dolendum est
 Primum ipsi tibi...
 (HORACE, *Art poétique*, v. 102-103.)

5. *Misère*, dans le sens d'état malheureux, est du beau style :

Hécube près d'Ulysse acheva sa misère.
 (RACINE, *Antr.*, I, II.)

Les amis de mon père
 Sont autant d'inconnus que glace ma misère.
 (RACINE, *Brit.*, I, IV.)

Peut-être je devrais, plus humble en ma misère
 (RACINE, *Mithr.*, I, II.)

Le théâtre, fertile en censeurs pointilleux, ¹
 Chez nous pour se produire est un champ périlleux.
 Un auteur n'y fait pas de faciles conquêtes ;
 Il trouve à le siffler des bouches toujours prêtes.
 Chacun le peut traiter de fat et d'ignorant ; ²
 C'est un droit qu'à la porté on achète en entrant. ³
 Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie ;
 Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie ;
 Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond ;
 Qu'il soit aisé, solide, agréable, profond ;
 Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille :
 Qu'il coure dans ses vers de merveille en merveille ; ⁴
 Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir,
 De son ouvrage en nous laisse un long souvenir. ⁵
 Ainsi la Tragédie agit, marche, et s'explique. ⁶
 D'un air plus grand encor la poésie épique, ⁷

1. Pointilleux, qui aime à pointiller (disputer, contrarier pour des riens), contester.

Et le mien et le tien, deux frères pointilleux.
 (BOILEAU, sat. XI.)

2. « Ce mot de *fat*, appliqué à un auteur, est infâme et bas. » (DESMARETS). Ce mot de *fat* est juste ; il désigne un auteur qui est à la fois sans jugement et plein de complaisance pour lui-même. — « Un fat, dit La Bruyère, est celui que les sots croient un homme de mérite. Le fat est entre l'impertinent et le sot, il est composé de l'un et de l'autre. »

3. Voir la satire IX :

Un clerc pour quinze sous, sans craindre le holà,
 Peut aller au parterre attaquer Attila ;
 Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
 Traiter de Visigoths tous les vers de Corneille.

4. Nous citerons encore ici ces vers d'Horace sur les talents variés d'un poète dramatique :

Ille per extentum funem mihi posse videtur
 Ire poeta meum qui pectus inaniter angit,
 Irritat, mulcet, falsis terroribus implet
 Ut magus, et modo me Thebis, modo ponit Athenis.
 (Lib. II, ép. I, v. 211.)

5.

. Ut cito dicta
 Percipiant animi dociles teneantque fideles.

6. *S'explique* dans le sens du latin *explicat*, se développe, se déroule. Du reste rien de plus juste que ces trois verbes appliqués à l'action dramatique, qui s'avance à travers les obstacles et les péripéties.

7. « D'un air plus grand encore, etc. » Cette transition ressemble beaucoup à celle-ci du chant II, vers 38 :

D'un ton un peu plus haut, mais pourtant sans audace.
 La plaintive élégie, etc.

Elle ne diffère pas beaucoup de cette autre du même chant, vers 58 :

L'ode avec plus d'éclat et non moins d'énergie, etc.

« C'est un des défauts de notre auteur d'avoir trop souvent employé les mêmes tours, ou du moins des tours qui se ressemblent. » (SAINT-MARC. « Boileau procède volontiers par couplets... il est un poète de verve courte et saccadée, non continue... il ne rejoint pas toujours très-exactement ces morceaux successifs, ni par d'assez habiles soudures. » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, V.)

Dans le vaste récit d'une longue action, ¹
 Se soutient par la fable et vit de fiction. ²
 Là pour nous enchanter tout est mis en usage
 Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.
 Chaque vertu devient une divinité :
 Minerve est la prudence, et Vénus la beauté.
 Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
 C'est Jupiter armé pour effrayer la terre ;
 Un orage terrible aux yeux des matelots,
 C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots ;
 Écho n'est plus un son qui dans l'air retentisse, ³

1. Boileau définit avec justesse en deux mots le caractère du poème épique, ou épopée : « C'est, dit l'Académie, une grande composition en vers où le poète raconte quelque action héroïque, qu'il embellit d'épisodes, de fictions et d'ornements merveilleux. » Aristote demande pour cette composition une seule action entière, parfaite, ayant un commencement, un milieu, une fin; ce doit être un organisme entier qui doit procurer un plaisir qui lui est propre, *περὶ μίαν πράξιν ὅλην καὶ τελείαν ἔχουσαν ἀρχὴν καὶ μέσον καὶ τέλος ἕν' ὡσπερ ζῶον ἐν ὅλῳ ποιῆ τὴν οἰκείαν ἡδονήν*, etc., etc. (ARIST., *Poétiq.*, ch. xxiii.) Il faut remarquer que le poème épique n'est pas une de ces œuvres qui peuvent se produire en tout temps. « La faculté qu'on nomme épique est moins le privilège d'un peuple que celui d'une génération dans la vie d'un grand peuple. Il faut, pour que cette faculté se développe, des conditions historiques auxquelles le génie ne peut pas suppléer par lui seul. L'épopée véritable naît d'un travail où l'imagination populaire a autant de part que le génie d'un écrivain qui la rédige... » (E. EGGER, *l'Hellénisme en France*, t. II, p. 192.) — Il y a des épopées naturelles, celles d'Homère par exemple; il y en a d'artificielles, celle de Virgile en est le chef-d'œuvre. « *L'Ihade* n'est pas une machine que l'on décompose pièce à pièce pour en étudier les rouages et en reproduire patiemment le mécanisme; c'est une œuvre vivante, que l'on voit naître, se développer, s'embellir d'une immortelle poésie sous le souffle du génie grec, en présence des plus brillants spectacles de la nature... L'invention épique n'est pas une œuvre de calcul ni de réflexion qu'on puisse ramener à des recettes, à des procédés d'une sûre application. Elle rentre dans l'ordre des choses naturelles où le génie de tout un peuple a autant de part que la raison savante d'un poète privilégié. » (Egger, *ibid.*, p. 192.) C'est ce que ne comprirent pas, au xvii^e siècle, les poètes qui entreprirent de donner à la France un poème épique : Saint-Amant avec son idylle héroïque de *Moïse sauvé* (1653), Georges Scudéri avec son *Alaric* (1654), Chapelain avec sa *Pucelle d'Orléans* (1656), Desmarets de Saint-Sorlin avec son *Charlemagne* (1664), Carel de Sainte-Garde avec son *Childebrand* (1666).

2. La fable et la fiction constituent dans le poème épique ce qu'on appelle le *merveilleux*. « C'est, dit Delille, le *merveilleux* qui met à la disposition du poète tous les lieux, tous les événements, tous les hommes, le ciel, la terre et les enfers : lui seul peut satisfaire ce besoin que nous avons de choses extraordinaires : lui seul peut, au gré du poète, retarder, précipiter, prolonger l'action épique... » Préface de *l'Énéide* traduite en vers.

Vauquelin de la Fresnaye dépeint aussi la richesse et l'ampleur du poème épique :

C'est un tableau du monde, un miroir qui rapporte
 Les gestes des mortels en différente sorte.
 On y voit peint au vray le gendarme vaillant,
 Le sage capitaine une ville assaillant...
 Les astres on y voit et la terre descrite,
 L'Océan merveilleux quand Aquilon l'irrite :
 Les amours, les duels, les superbes dédains...
 Les enfers ténébreux, les secrètes magies,
 Les augures par qui les citez sont régies,
 Les fleuves serpentants, bruyants en leurs canaux, etc.

3. La nymphe Écho (Ἠχώ), rebutée par Narcisse, se cacha dans les bois —

C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse. ¹
 Ainsi, dans cet amas de nobles fictions, ²
 Le poète s'égaye en mille inventions,
 Orne, élève, embellit, agrandit toutes choses,
 Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.
 Qu'Énée et ses vaisseaux, par le vent écartés,
 Soient aux bords africains d'un orage emportés ;
 Ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune,
 Qu'un coup peu surprenant des traits de la fortune.
 Mais que Junon, constante en son aversion, ³
 Poursuive sur les flots les restes d'Ilion ;
 Ou'Éole, en sa faveur, les chassant d'Italie, ⁴

Narcisse, amoureux de sa propre beauté, se noya dans la source où il en voyait l'image.

1. Savante antiquité, beauté toujours nouvelle,
 Monuments de génie, heureuses fictions,
 Environnez-moi des rayons
 De votre lumière immortelle ;
 Vous savez animer l'air, la terre et les mers ;
 Vous embellissez l'univers.
 Cet arbre à tête longue, aux rameaux toujours verts,
 C'est Atys aimé de Cybèle...

(VOLTAIRE, *Apologie de la Fable.*)

2. Mais ce don heureux de créer ces inventions charmantes résulte d'un état psychologique et moral qui n'est que le privilège des premiers hommes. A cette époque éloignée le *symbole* ne paraît point, c'est la divinisation de la nature physique. Ces inventions sont le reflet de ce qu'a inspiré de bonne heure à l'homme le spectacle de la nature ; c'est le produit direct du génie poétique et anthropomorphique qui personnifie tous les objets, tous les phénomènes, et est la forme nécessaire et constante de l'imagination à son éveil. La puissance cachée et mystérieuse qui dirige la nature, l'entretient et vit en elle, voilà ce que l'homme primitif adore. Il invoque et glorifie tous les phénomènes dont le retour et la succession constituent le monde. « Il rend à ces forces latentes un culte de reconnaissance et d'amour, de respect et de crainte ; il les appelle des *dieux* et dans son langage figuré il les transforme en êtres pareils à ceux qu'il voit, qu'il sent, qu'il entend, qu'il touche, mais en leur attribuant une puissance infiniment supérieure. » (M. MAURY, *Croyances et légendes de l'antiquité*, p. 87.) — Plus tard ces conceptions deviennent complexes, multiples et variées, l'état de foi et de simplicité naïve qui les a produites cesse, et ces idées ne sont plus que des machines et des ressorts poétiques usés par un emploi indiscret. C'est de la mythologie prise à cet âge qu'on peut dire, avec Chateaubriand, qu'elle ôtait à la création sa gravité, sa grandeur et sa solitude. Prise d'une manière générale, cette opinion serait légère et absolument fautive. (Voir *Génie du christianisme*, II^e partie. — *Poétique du christianisme.*)

3. Allusion au 1^{er} livre de l'*Enéide* :

Musa mihi causas memora, quo numine læso,
 Quidve dolens regina Deum tot volvere casus
 Insignem pietate virum, tot adire labores
 Impulerit, sævæ memorem Junonis ob iram...
 Necdum etiam causæ irarum sævique dolores
 Exciderant animo : manet alta mente repostum
 Judicium Paridis spreteque injuria formæ...

4. Allusion au 1^{er} livre de l'*Enéide*, vers 50 :

Talia flammato secum Dea corde volutans

 Æoliam venit. Hic vasto rex Æolus anfrō
 Luctantes ventos tempestatesque sonoras

Ouvre aux vents mutinés les prisons d'Éolie ;
 Que Neptune en courroux, s'élevant sur la mer,
 D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air,
 Délivre les vaisseaux, des syrtes les arrache ;¹
 C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
 Sans tous ces ornements le vers tombe en langueur,
 La poésie est morte, ou rampe sans vigueur ;
 Le poète n'est plus qu'un orateur timide,
 Qu'un froid historien d'une fable insipide.

C'est donc bien vainement que nos auteurs déçus,²
 Bannissant de leurs vers ces ornements reçus,
 Pensent faire agir Dieu, ses saints et ses prophètes,
 Comme ces dieux éclos du cerveau des poètes ;
 Mettent à chaque pas le lecteur en enfer ;
 N'offrent rien qu'Astaroth, Belzébuth, Lucifer.
 De la foi d'un chrétien les mystères terribles³

Imperio premit ac vinclis et carcere frenat.

Vers 76 :

Eolus hæc contra : « Tuus, o regina, quid optes
 Explorare labor, mihi jussa capessere fas est... »

Vers 79 :

Hæc ubi dicta, cavum conversa cuspide montem
 Impulit in latus ; ac venti, velut agmine facto,
 Qua data porta, ruunt, et terras turbine perfiant.
 Incubuerunt mari...

1.

. Graviter commotus et alto
 Prospiciens...
 Sic ait, et dicto citius tumida æquora placat
 Collectasque fugat nubes, solemque reducit.
 Cymothoe simul et Triton adnixus, acuto
 Detrudunt naves scopulo, levat ipse tridenti,
 Et vastas aperit syrtes...

(VIRGILE, *Énéide*, liv. I, v. 125-126, 142-146.)

2. L'auteur avait en vue Saint-Sorlin Desmarets, qui a écrit contre la Fable. (BOILEAU, 1713.) — Il publia : 1° la *Comparaison de la langue et de la poésie française avec la grecque et la latine*, etc., 1670 ; 2° un discours pour prouver que les sujets chrétiens sont les seuls propres à la poésie héroïque, en tête du poème de *Clovis ou la France chrétienne*, dans l'édition de 1673 ; 3° la *Défense du poème héroïque*, avec quelques remarques sur les œuvres satiriques du sieur Despréaux, dialogue en vers et en prose, 1674 ; 4° la *Défense de la poésie et de la langue française* avec des vers dithyrambiques sur le même sujet à M. Perrault, 1675. (S. SURIN.)

3. Voir dans le *Génie du christianisme* les chapitres que Chateaubriand a consacrés à l'examen de cette question ; voici comment il termine ces études : « D'après ces considérations sur l'usage du merveilleux chrétien dans la poésie, on peut du moins douter que le merveilleux du paganisme ait sur le premier un avantage aussi grand qu'on l'a généralement supposé. On oppose toujours Milton, avec ses défauts, à Homère avec ses beautés ; mais supposons que le chantre d'*Eden* fût né en France, sous le siècle de Louis XIV, et qu'à la grandeur naturelle de son génie il eût joint le goût de Racine et de Boileau ; nous demandons quel fût devenu alors le *Paradis perdu*, et si le *merveilleux* de ce poème n'eût pas égalé celui de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*... Au reste nous pouvons nous dispenser de faire lutter le christianisme avec la mythologie, sous le seul rapport du merveilleux... Fût-il certain, comme il est douteux, que le christianisme ne pût fournir un *merveilleux* aussi riche que celui de la fable, encore

D'ornements égayés ne sont point susceptibles :
 L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
 Que pénitence à faire, et tourments mérités ;
 Et de vos fictions le mélange coupable
 Même à ses vérités donne l'air de la fable. ¹

Et quel objet enfin à présenter aux yeux
 Que le diable toujours hurlant contre les cieus, ²
 Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,
 Et souvent avec Dieu balance la victoire ! ³

Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès. ⁴

est-il vrai qu'il y a une certaine poésie de l'âme, une sorte d'imagination du cœur, dont on ne trouve aucune trace dans la mythologie. Or les beautés touchantes qui émanent de cette source feraient seules une ample compensation pour les ingénieux mensonges de l'antiquité. Tout est machine et ressort, tout est extérieur, tout est fait pour les yeux dans les tableaux du paganisme ; tout est sentiment et pensée, tout est intérieur, tout est créé pour l'âme dans les peintures de la religion chrétienne. » (Voir sur cette même question Marmontel, *Éléments de littérature*, — *Merveilleux*.)

1. « Si la gravité du christianisme ne peut descendre jusqu'aux jeux de la mythologie, celle-ci, au contraire, prenant toutes les formes du génie poétique dont elle est la fille, peut imiter les effets majestueux du christianisme... L'Élysée, par exemple, tel qu'il est peint dans le *Télémaque*, n'appartient point au système du paganisme, mais à celui d'une religion qui n'admet qu'une joie sainte et des voluptés pures comme elle... Longtemps après Homère, Apulée raconte la fable de Psyché ; soudain Vénus a une rivale, et l'Olympe une déesse de plus. On sent que de telles licences sont interdites dans une religion où tout doit inspirer le respect et combattre les sens, où les faits et la doctrine sont immuables comme la vérité. » (DE FONTANES, *Mercur de France*, fructidor an X ; septembre 1802, p. 594-603.)

2. Voyez le Tasse. (BOILEAU, 1713.)

3. « Avant le poète anglais (Milton), le Dante et le Tasse avaient peint le monarque de l'enfer. L'imagination du Dante, épuisée par neuf cercles de torture, n'a fait de Satan enclavé au centre de la terre qu'un monstre odieux ; le Tasse, en lui donnant des cornes, l'a presque rendu ridicule. Entraîné par ces autorités, Milton a eu un moment le mauvais goût de mesurer son Satan, mais il le relève bientôt d'une manière sublime. Écoutez le prince des ténèbres s'écrier, du haut de la montagne de feu, d'où il contemple pour la première fois son empire : « Adieu, champs fortunés qu'habitent les joies éternelles. Horreurs, « je vous salue ! je vous salue, monde infernal ! Abîme, reçois ton nouveau monarque. Il t'apporte un esprit que ni temps ni lieux ne changeront jamais... Du « moins ici nous serons libres ; ici nous régnerons : régner, même aux enfers, est « digne de mon ambition. » (*Génie du christianisme*, t. II, p. 282.) — Voltaire dit dans son étude sur le Tasse : « Il a eu l'inadvertance de donner aux mauvais esprits les noms de Pluton et d'Alecton, et d'avoir confondu les idées païennes avec les idées chrétiennes. Il est étrange que la plupart des poètes modernes soient tombés dans cette faute... Il est vrai que Pluton, Proserpine, Rhadamante, Tisiphone, sont des noms plus agréables que Belzébuth et Astaroth ; nous rions du mot de *diable*, nous respectons celui de *furie*. Voilà ce que c'est que d'avoir le mérite de l'antiquité ; il n'y a pas jusqu'à l'enfer qui n'y gagne. » (*Poésies*, t. I.)

4. Le Tasse naquit à Sorrento, le 11 mars 1544. À l'âge de dix-sept ans il composa son poème de *Renaud*, qui fut comme le précurseur de sa *Jérusalem*. À vingt-deux ans, il commença ce poème ; il le donna tout entier au public à l'âge de trente ans. Il a choisi pour sujet l'événement le plus épique de nos temps modernes. Suivant l'abbé d'Olivet, Boileau, près de mourir, maintenait encore son jugement sur le *clinquant du Tasse opposé à tout l'or de Virgile*. Tout en lui reconnaissant un génie sublime, étendu, heureusement né à la poésie, et à la grande poésie, il le blâmait de n'avoir pas assez écouté le bon sens, d'avoir surchargé ses descriptions d'ornements superflus, de mêler souvent

Je ne veux point ici lui faire son procès :
 Mais, quo i que notre siècle à sa gloire publie,
 Il n'eût point de son livre illustré l'Italie,
 Si son sage héros, toujours en oraison,
 N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison,
 Et si Renaud, Argant, Tancrede et sa maîtresse
 N'eussent de son sujet égayé la tristesse.

Ce n'est pas que j'approuve, en un sujet chrétien,
 Un auteur follement idolâtre et païen. ¹
 Mais, dans une profane et riante peinture,
 De n'oser de la fable employer la figure,
 De chasser les Tritons de l'empire des eaux,
 D'ôter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux,
 D'empêcher que Caron, dans la fatale barque,
 Ainsi que le berger ne passe le monarque :
 C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement,
 Et vouloir aux lecteurs plaire sans agrément.
 Bientôt ils défendront de peindre la Prudence,
 De donner à Thémis ni bandeau ni balance,
 De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain,
 Ou le Temps qui s'enfuit une horloge à la main ; ²

des traits d'esprit à la peinture des passions, de rechercher des images trop fleuries, des tours affectés, des pointes et des pensées frivoles... Toutes ces critiques, qui peuvent être justes dans les détails, n'empêchent pas ce poème d'être une œuvre vraiment épique. Voltaire dit avec une autre exagération « qu'on ne fait nulle difficulté de le mettre à côté de Virgile et d'Homère malgré ses fautes, et malgré la critique de Despréaux. » On peut approuver ce jugement, mais on trouve que l'auteur de la *Henriade* va trop loin quand il dit « que ce poète a autant de feu qu'Homère, que ses caractères sont mieux annoncés, plus fortement décrits et mieux soutenus. » Après cela Voltaire avoue qu'on trouve dans la *Jérusalem* environ deux cents vers où l'auteur se livre à des jeux de mots et à des *concetti* puérils ; il blâme, dans l'épisode d'Armide, des excès d'imagination qui, assurément, ne seraient pas admis en France ni en Angleterre. « Dix princes chrétiens, ajoute-t-il, métamorphosés en poissons, et un perroquet chantant des chansons de sa propre composition, sont des fables bien étranges aux yeux d'un lecteur sensé, accoutumé à n'approuver que ce qui est naturel. »

1. Voyez l'*Arioste*. (BOILEAU, 1713.) — Saint-Marc fait observer avec raison qu'il eût mieux valu renvoyer au poème de Sannazar, *De partu Virginis*. Il aurait pu, s'il les avait connues, y ajouter les *Lusiades* de Camoëns (1569). Le poète imagine de faire sortir une île de la mer pour le rafraîchissement de Gama et de sa flotte. « C'est là que Vénus, aidée des conseils du Père éternel, et secondée en même temps des flèches de Cupidon, rend les Néréides amoureuses des Portugais. Dans une tempête, Gama adresse ses prières à Jésus-Christ, et c'est Vénus qui vient à son secours. Il semble tout naturel au poète que Bacchus et la Vierge Marie se trouvent ensemble. »

2. « L'*horloge* qui, au grand amusement de Voltaire, désigne au Brutus de Shakespeare l'heure où il doit frapper César, cette *horloge*, qui existait, comme on voit, bien avant qu'il y eût des horlogers, se retrouve, au milieu d'une brillante description mythologique, placée par Boileau à la main du Temps. Le canon dont Caldéron arme les soldats d'Héraclius, et Milton les archanges des ténèbres, est tiré, dans l'*Ode sur Namur*, par dix mille vaillants Alcides qui en font pétiller les remparts. Et certes, puisque les Alcides du législateur du Parnasse tirent du canon, le Satan de Milton peut à toute force considérer cet

Et partout des discours, comme une idolâtrie,
 Dans leur faux zèle, iront chasser l'allégorie.
 Laissons-les s'applaudir de leur pieuse erreur ;¹
 Mais, pour nous, bannissons une vaine terreur,
 Et, fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes
 Du Dieu de vérité faire un dieu de mensonges.

La fable offre à l'esprit mille agréments divers :
 Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers,
 Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,
 Hélène, Ménélas, Pâris, Hector, Énée.
 O le plaisant projet d'un poète ignorant,
 Qui de tant de héros va choisir Childebrand !²

anachronisme comme de bonne guerre. Si dans un siècle littéraire encore barbare le père Lemoyne, auteur d'un poème de *Saint-Louis*, fait sonner les *Vêpres siciliennes* par les cors des noires *Euménides*, un âge éclairé nous montre J.-B. Rousseau envoyant (dans son *Ode au comte de Luc*, dont le mouvement lyrique est fort remarquable) un prophète fidèle jusque chez les dieux interroger le sort ; et, en trouvant fort ridicules les Néréides dont Camoëns obsède les compagnons de Gama, on désirerait, dans le célèbre *Passage du Rhin* de Boileau, voir autre chose que des *Naiades craintives* fuir devant Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, accompagné de ses maréchaux de camp et armées. » (VICTOR HUGO, *Odes et ballades*, préface de 1824.) — Sur le mot *horloge*, on peut répondre qu'il ne désigne pas seulement un cadran marquant les heures au moyen d'un pendule et d'un contre-poids, mais toute sorte d'instruments servant à mesurer le temps. La clepsydre était une horloge ; le sablier qu'on met dans la main du Temps n'est rien autre chose qu'une horloge. On disait du cadran solaire : *horloge au soleil* ; on disait *horloge de sable*, *horloge d'eau*.

1. Sur ce point, comme sur quelques autres, Bossuet (*Lettre à Santeuil*, du 15 d'avril 1690) s'est déclaré contre Despréaux, et a déterminé d'autres théologiens à réprover les Tritons, Pan, les Parques et Thémis ; mais Racine fils, l'auteur des poèmes de la *Religion* et de la *Grâce*, a été moins scrupuleux, et, à notre avis, plus raisonnable. (DAUNOU.) — Bossuet, dans la lettre dont parle Daunou, laisse entrevoir l'espérance qu'il a de convertir l'auteur de l'*Art poétique*. « Je m'en vais, dit-il, préparer les voies à notre illustre Boileau. » — Voici ce que disaient les vers latins de Santeuil, ils ont été traduits par Corneille (1670).

Otez à Pan sa flûte, adieu les pâturages ;
 Otez Pomone et Flore, adieu les jardinages :
 Des roses et des lis le plus superbe éclat
 Sans la fable en nos vers n'aura rien que de plat..

Qu'ont la terre et la mer, si l'on n'ose décrire
 Ce qu'il faut de tritons à pousser un navire,
 Cet empire qu'Eole a sur les tourbillons,
 Bacchus sur les coteaux, Cérès sur les sillons ?
 Tous ces vieux ornements, traitez-les d'antiquailles :
 Moi, si je peins jamais Saint-Germain et Versailles,
 Les nymphes, malgré vous, danseront tout autour.....

2. Héros des *Sarrasins chassés de France*, poème en seize livres, par Carel de Sainte-Garde, qui en publia quatre en 1667, et à qui son emploi, dit-il, fit suspendre la publication des autres. (B.-S.-P.) — Dans la *Défense des beaux esprits*, Carel de Sainte-Garde répond ainsi à Boileau : « En quoi trouvez-vous le nom de Childebrand si rude ? Est-ce à cause du *ch* ? Le nom d'Achille, que vous trouvez si agréable, a la même incommodité. Est-ce à cause de ce qu'il signifie ? Il signifie en allemand, que l'on parlait en ce temps-là en la cour de France, *Bouclier de feu*. Peut-on rien imaginer de plus haut ni de plus propre pour un guerrier, qui soutient l'effort des ennemis, et qui, en les soutenant, les consume ? Qu'est-ce donc que vous demandez ? C'est un nom obscur, me direz-vous. Et quand cela serait ?... Avec cela, qui est-ce qui vous a dit que Childebrand est

D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre
Rend un poème entier ou burlesque ou barbare.

Voulez-vous longtemps plaire, et jamais ne lasser ?

Faites choix d'un héros propre à m'intéresser,
En valeur éclatant, en vertus magnifique :
Qu'en lui, jusqu'aux défauts, tout se montre héroïque ;
Que ses faits surprenants soient dignes d'être ouïs ;¹
Qu'il soit tel que César, Alexandre, ou Louis,
Non tel que Polynice et son perfide frère. ²

On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire.

N'offrez point un sujet d'incidents trop chargé. ³

Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé, ⁴

Remplit abondamment une Iliade entière :

Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.

Soyez vif et pressé dans vos narrations ;

Soyez riche et pompeux dans vos descriptions.

C'est là qu'il faut des vers étaler l'élégance. ⁵

N'y présentez jamais de basse circonstance.

N'imitiez pas ce fou ⁶ qui, décrivant les mers

Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts

L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,

obscur ? Nous n'avons point d'historiens qui ne l'aient publié. — De Serres, Duplex et le sieur de Mézerai disent tous qu'il fut envoyé par Charles Martel, son frère, au-devant des Sarrasins qui ravageaient la Guyenne. Il n'y a que le savant satirique qui ne le connaisse pas, et à qui son nom déplaît ; j'en suis bien fâché... Après tout, qui a jamais nommé pour cela le poème du sieur de Sainte-Garde ni burlesque, ni barbare ? M. le marquis d'Angeau, qui en vit une partie lorsqu'il vint à Madrid, ne se choqua point du nom du héros et témoigna de l'admiration pour les vers. Les quatre livres imprimés ont reçu l'approbation universelle de tous les habiles gens qui les ont vus... Mais, mon petit maître, qui est-ce qui en pourrait dire plus de nouvelles que vous ? N'en avez-vous pas fait une lecture si attachée, que vous en prenez même des vers tout entiers ? » (Pages 36-37. — S. SURIN.)

1. « D'être ouïs n'est mis ici que pour rimer à Louis... On dit que les faits d'un héros sont dignes d'être racontés, célébrés, mais non pas d'être ouïs. » (DESMARETS, 98. — B.-S.-P.)

2. Polynice et Étéocle, frères ennemis, auteurs de la guerre de Thèbes. Voyez la *Thébaïde* de Stace. (BOILEAU, 1713.) — Stace était de Naples, il y naquit en 61 après Jésus-Christ. Il mourut en 96.

3. Ces incidents prennent le nom d'*épisodes*, ils diversifient le sujet et introduisent la variété dans l'unité d'action.

4. C'est ce qu'annonce le poète dès ses premiers vers :

Μῆνιν ἄειδε, θεά, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος,
Ὀλομένην, ἣ μυρὶ Ἀχαιοῖς ἄλγε' ἔθηκεν,
Πολλὰς δ' ἰφθίμους ψυχὰς Ἀΐδι προΐαψεν
Ἡρώων...

5. De 1674 à 1685 on lisait :

C'est là qu'il faut *du* vers étaler l'élégance.

6. Saint-Amant. (BOILEAU, 1713.)

Met, pour les voir passer, les poissons aux fenêtres ;¹
 Peint le petit enfant qui « va, saute, revient,
 « Et joyeux à sa mère offre un caillou qu'il tient. »²
 Sur de trop vains objets c'est arrêter la vue.
 Donnez à votre ouvrage une juste étendue.

Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté
 N'allez pas dès l'abord, sur Pégase monté,³
 Crier à vos lecteurs, d'une voix de tonnerre :
 « Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre. »⁴
 Que produira l'auteur après tous ces grands cris ?
 La montagne en travail enfante une souris.⁵

1. Les poissons ébahis les regardent passer

(*Moïse sauvé* de Saint-Amant. — BOILEAU, 1713.)

Despréaux donne *les*, c'est une erreur ; il faut *le*, parce qu'il s'agit du *fidèle exercite*. — Voici le passage :

Là, quelque juste effroy qui ses pas sollicite,
 S'oublie à chaque objet le fidèle exercite ;
 Et là près des remparts que l'œil peut transpercer,
 Les poissons esbahis le regardent passer.

Un jésuite, le père Milieu, avait dit dans son poème latin *Moses viator*, Lyon, 1636 :

Hinc inde attoniti liquido stant marmore pisces.

Croirait-on que Perrault (*Parallèles*, III, 262 à 265) cherche à justifier ce vers si ridicule de Saint-Amant?... (B.-S.-P.)

2. Voici les vers de Saint-Amant (dans *Moïse sauvé*) :

Là l'enfant éveillé, courant sous la licence
 Que permet à son âge une libre innocence,
 Va, revient, tourne, saute ; et par maint cri joyeux,
 Témoignant le plaisir que reçoivent ses yeux,
 D'un étrange caillou qu'à ses pieds il rencontre,
 Fait au premier venu la précieuse montre ;
 Ramasse une coquille, et d'aise transporté,
 La présente à sa mère avec naïveté.

4. Nec sic incipies ut scriptor cyclicus olim :
 Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.
 Quid dignum feret hic tanto promissor hiatu ?
 Parturiunt montes : nascetur ridiculus mus.

(HORACE, *Art poétique*, v. 136-139.)

4. *Alaric*, poème de Scudéri, l. I. (BOILEAU, 1713.) — « C'est une faute, dit le censeur... Ah ! que la faute est belle, qui déplaît à un critique de sa force et qui ne déplaît point à Stace, à Lucain, à Silius Italicus, à Claudien, qui ont donné une entrée pompeuse à leurs poèmes héroïques ! » SAINTE-GARDE. — (B.-S.-P.)
 Voici le début de ce poème :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre
 Qui sur le Capitole osa porter la guerre,
 Et qui sut renverser, par l'effort de ses mains,
 Ce trône des Césars et l'orgueil des Romains,
 L'invincible Alaric, ce guerrier héroïque,
 Qui s'éloignant du Nord et de la mer Baltique
 Fit trembler l'Apennin au bruit de ses exploits,
 Fit gémir sous ses fers la maîtresse des rois,
 Vengea de mille affronts les peuples et les princes,
 Fit servir à leur tour les tyrans des provinces,
 Et qui sur l'Aventin plantant ses étendards,
 Triompha glorieux au noble Champ de Mars.

La Fontaine, *la Montagne qui accouche*, liv. V, fable x.

Oh ! que j'aime bien mieux cet auteur plein d'adresse ¹
 Qui, sans faire d'abord de si haute promesse,
 Me dit d'un ton aisé, doux, simple, harmonieux : ²
 « Je chante les combats, et cet homme pieux
 « Qui, des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
 « Le premier aborda les champs de Lavinie ! » ³
 Sa muse en arrivant ne met pas tout en feu,
 Et pour donner beaucoup, ne nous promet que peu. ⁴
 Bientôt vous la verrez, prodiguant les miracles,
 Du destin des Latins prononcer les oracles,
 De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents, ⁵
 Et déjà les Césars dans l'Élysée errants. ⁶

1. *Adresse*, habileté à s'y prendre soit dans les exercices du corps, soit dans les choses de l'intelligence.

Certes, ma sœur, le conte est fait avec adresse.
 (CORNEILLE, *Pompée*, I, III.)
 Le ciel punit ma faute et confond votre adresse.
 (RACINE, *Bajazet*, II, v.)

2. Quanto rectius hic, qui nil molitur inepte :
 Dic mihi, musa, virum, captæ post tempora Trojæ
 Qui mores hominum multorum vidit et urbes.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 140-142.)

Horace a traduit dans ces vers le début de l'*Odyssée*.

3. Arma, virumque cano, Trojæ qui primus ab oris,
 Italiam, fato profugus, Laviniaque venit
 Littora... (VIRGILE, *Énéide*, liv. I, v. 5-7.)

Desmarests, Pradon et Sainte-Garde ont beaucoup blâmé cette traduction, ils y ont repris de la faiblesse, de la cacophonie, l'omission de certains mots du texte, comme *fato profugus*. Ces censeurs rigoureux auraient dû voir que Boileau ne prétend point à une traduction complète du texte, il lui suffit d'en rendre librement l'esprit et le tour.

O combien mieux a dit d'Ulysse la trompette,
 Qui rien messéamment en ses œuvres ne traite !
 Muse, dis-moy celui qui tant a voyagé
 Après Ilium pris et son mur saccagé :
 Pratique tant de mœurs et tant d'âmes diverses,
 Et tant souffert de maux dessus les ondes perses ?

4. Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
 Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 143-144.)

5. « Dans une lettre que j'écrivis à M. Despréaux, le 31 décembre 1708, je lui demandai si ce vers ne serait pas plus régulier en mettant *du Styx, de l'Achéron*. Il me répondit le 7 de janvier : « Vous croyez que *au Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrents*, serait mieux. Permettez-moi de vous dire que vous avez en cela l'oreille un peu prosaïque, et qu'un homme vraiment poète ne me fera jamais cette difficulté, parce que *de Styx et d'Achéron* est beaucoup plus soutenu que *du Styx, de l'Achéron*. Sur les bords fameux de Seine et de Loire serait bien plus noble dans un vers que sur les bords fameux de la Seine et de la Loire. Mais ces agréments sont des mystères qu'Apollon n'enseigne qu'à ceux qui sont véritablement initiés dans son art, etc., etc. » (BROSSETTE.)

6. Allusion à la fin du VI^e livre de l'*Énéide*; c'est la suite des héros romains qu'Anchise fait passer sous les yeux de son fils :

Nunc age, Dardanium prolem quæ deinde sequatur
 Gloria, qui maneant itala de gente nepotes.

. De figures sans nombre égayez votre ouvrage ;¹
 Que tout y fasse aux yeux une riante image :
 On peut être à la fois et pompeux et plaisant :²
 Et je hais un sublime ennuyeux et pesant.
 J'aime mieux Arioste³ et ses fables comiques
 Que ces auteurs toujours froids et mélancoliques,
 Qui dans leur sombre humeur se croiraient faire affront
 Si les Grâces jamais leur déridaient le front.

On dirait que pour plaire, instruit par la nature
 Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture.⁴
 Son livre est d'agrémens un fertile trésor :
 Tout ce qu'il a touché se convertit en or.⁵
 Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grâce ;
 Partout il divertit et jamais il ne lasse.⁶

Illustres animas nostrumque in nomen ituras,
 Expediam dictis, et te tua fata docebo.

(Vers 756.)

1. « Voilà la quatrième fois, dans un espace qui n'est pas, absolument parlant, bien considérable, que le verbe égayer se trouve employé. Notre auteur a déjà dit, vers 174, 200 et 216 :

Le poète s'égaye en mille inventions,
 D'ornemens égayés ne sont point susceptibles.
 N'eussent de son sujet égayé la tristesse.

« Ou n'aime point à trouver ces marques de stérilité dans un auteur du premier ordre. » (SAINT-MARC.)

2. Plaisant est pris ici dans le sens de *placens*, qui plaît.

Plaisant séjour des âmes affligées,
 Vieilles forêts de trois siècles âgées.
 (RACAN, dans LAVEAUX.)

C'est une chose, hélas ! si plaisante et si douce.

(MOLIERE, *Ecole des femmes*.)

« Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu ce qui est si plaisant et si flatteur ? » (BOSSUET, *Élévat. à Dieu*, 18^e élév. ; 22.) — En 1694 et en 1718, l'Académie conservait encore cette signification. Aujourd'hui, dit M. Littré, elle tombe en désuétude.

3. Né à Reggio, en 1474, il publia en 1516 son poème de *Roland furieux* (Orlando furioso). Ce sont les exploits des paladins de Charlemagne que le poète italien raconte avec une légère et charmante ironie. Il a eu le mérite de créer des types qui seront immortels ; son poème a quarante chants.

4. *Iliade*, l. XIV, 214. (BOILEAU, 1713.) — Junon, pour assoupir un instant la vigilance de Jupiter et venir par ce moyen en aide aux Grecs qu'elle protège emprunte à Vénus sa ceinture :

..Καὶ ἀπὸ στήθεσφιν ἐλύσατο κιστὸν ἱμαντα,
 Ποικίλον· ἔνθα δὲ οἱ θελκτῆρια πάντα τίτυκτο.
 Ἐνθ' ἐνὶ μὲν φιλότῃς, ἐν δ' ἡμεροῖς, ἐν δ' ὀαριστῷς,
 Πάρφρασις, ἥτ' ἐκλεψε νόον πύκα περ φρονεόντων.

Voir dans Quintilien, *Inst. orat.*, ch. x, l'éloge d'Homère : «... Hunc nemo in magnis sublimitate, in parvis proprietate superaverit. Idem lætus ac pressus, jucundus et gravis, tum brevitate mirabilis... »

5.

. Quidquid
 Corpore contigero, fulvum vertatur in aurum.

(OVIDE, *Métamorphoses*, XI, v. 102-103.)

6.

Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce,
 Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse.

(RACINE, *Esther*, acte II, scène VII.)

Une heureuse chaleur anime ses discours :
 Il ne s'égaré point en de trop longs détours.
 Sans garder dans ses vers un ordre méthodique,
 Son sujet de soi-même et s'arrange et s'explique ;¹
 Tout, sans faire d'apprêts, s'y prépare aisément ;
 Chaque vers, chaque mot court à l'événement.²
 Aimez donc ses écrits, mais d'un amour sincère ;
 C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.³

Un poème excellent, où tout marche et se suit,
 N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit :
 Il veut du temps, des soins ; et ce pénible ouvrage
 Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.
 Mais souvent parmi nous un poète sans art,
 Qu'un beau feu quelquefois échauffa par hasard,
 Enflant d'un vain orgueil son esprit chimérique,
 Fièrement prend en main la trompette héroïque :
 Sa muse dérégée, en ses vers vagabonds,
 Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds :
 Et son feu, dépourvu de sens et de lecture,
 S'éteint à chaque pas faute de nourriture ;⁴
 Mais en vain le public, prompt à le mépriser,
 De son mérite faux le veut désabuser ;
 Lui-même, applaudissant à son maigre génie,
 Se donne par ses mains l'encens qu'on lui dénie :⁵

1. *S'explique*, c'est-à-dire *se développe*, comme plus haut :

Ainsi la tragédie agit, marche et s'explique.

2. Semper ad eventum festinat...

(HORACE, *Art poétique*, v. 148.)

3. « Ille se profecisse sciat cui valde placebit. » C'est ce que Quintilien dit de Cicéron. (QUINTILIEN, *Instit. orat.*, l. X, c. 1.)

4. « Qu'est-ce qu'un feu qui n'a ni sens ni lecture ? demande Condillac (II, 130, liv. II, c. 1), et qui s'éteint à chaque pas ?... Pure chicane d'un prosateur rigoureux, dit François de Neufchâteau. On sent bien que l'auteur de l'*Art poétique* blâme ici l'écrivain paresseux, ignorant, qui peut avoir de la chaleur dans l'élocution (du feu), mais qui, n'ayant ni raisonné, ni lu, manque tout à la fois et de sens et de connaissances ; de manière qu'il reste au-dessous de tous ses sujets et que son feu s'éteint faute de nourriture. Voltaire a dit de même :

L'âme est un feu qu'il faut nourrir
 Et qui s'éteint s'il n'augmente.

(VOLTAIRE.)

« Et dans les premières éditions du quatrième discours :

Ce feu follet s'éteint faute de nourriture. »

(B.-S.-P.)

5. Desmarets prenait pour lui toutes ces critiques, et les réfutait par les louanges qu'il se donnait à lui-même. Dans sa *Défense du Poème héroïque*, Dorante, l'un des interlocuteurs, après avoir fait l'énumération des ouvrages de Desmarets, demande « s'ils feront passer leur auteur pour écolier, pour poète sans art, pour muse dérégée et pour maigre génie, et pour dépourvu de sens et de lecture celui qui, par un traité auquel nul docte n'a pu répondre, a

Virgile, au prix de lui, n'a pas d'invention ;
 Homère n'entend point la noble fiction. ¹
 Si contre cet arrêt le siècle se rebelle,
 A la postérité d'abord il en appelle. ²
 Mais attendant qu'ici le bon sens de retour
 Ramène triomphants ses ouvrages au jour,
 Leurs tas, au magasin, cachés à la lumière,
 Combattent tristement les vers et la poussière.
 Laissons-les donc entre eux s'escrimer en repos,
 Et, sans nous égarer, suivons notre propos.
 Des succès fortunés du spectacle tragique ³
 Dans Athènes naquit la comédie antique.
 Là le Grec, né moqueur, par mille jeux plaisants,

marqué tant de défauts d'Homère et de Virgile; et si le poème de Clovis est caché à la lumière et rongé des vers, dont il a vu cinq diverses impressions de Paris, d'Avignon et de Hollande. »

1. Ce sont les propres jugements de Desmarets. Dans son ouvrage de la *Comparaison de la langue et de la poésie française avec la grecque et la latine*, le chapitre x a pour titre : *Des principaux défauts d'Homère*, et le chapitre xi : *Des principaux défauts de Virgile*. « Il disait que l'action de l'*Iliade* n'est point noble ni héroïque, qu'Homère est entièrement defectueux en son sujet ; qu'il est abondant en fictions entassées les unes sur les autres et mal réglées ; en épisodes ennuyeux, en narrations d'une longueur insupportable, et en discours souvent déraisonnables et hors de propos. A l'égard de Virgile, il osait soutenir que ce poète a peu d'invention ; qu'il a fait de grandes fautes dans la narration, dans les caractères, dans les sentiments, dans les comparaisons, qu'il a péché contre la vraisemblance, contre les bienséances, et contre le jugement. » (BROSSETTE.)

2. Desmarets dit en propres termes :

Car un siècle envieux juge sans équité ;
 Mais j'en appelle à toi, juste postérité.

3. Boileau traduit ici Horace : *Successit vetus his comœdia...* C'est une erreur historique. La comédie et la tragédie sont nées à peu près en même temps chez les Grecs. Toutes les deux sont sorties du culte de Bacchus : l'une doit son origine aux chœurs dithyrambiques que les villes chantaient en l'honneur de ce dieu, l'autre au contraire naquit dans la campagne (κώμη, bourg ; ᾠδή, chant). Plusieurs villages ou bourgs de l'Attique se réunissaient pour chanter des chœurs, dans lesquels régnait la licence la plus effrénée. Les acteurs, traînés sur des chariots, se rendaient d'un village à l'autre ; à chaque station leur nombre s'accroissait et ils parcouraient la campagne jusqu'à ce que l'excès de la joie les forçât à chercher le repos. « On sait par quels degrés et par quels auteurs la tragédie s'est perfectionnée. Il n'en est pas de même de la comédie, parce qu'elle n'attira pas dans ses commencements la même attention. Ce fut même assez tard que l'archonte en donna le divertissement au peuple. C'étaient des acteurs volontaires qui n'étaient ni aux gages, ni aux ordres du gouvernement ; mais quand une fois elle a eu pris une certaine forme, elle a eu aussi ses auteurs qui sont renommés. On ne sait cependant ni qui est l'inventeur des masques et des prologues, ni qui a augmenté le nombre des acteurs, ni quelques autres détails ; mais on sait que ce fut Epicbarme qui commença à y mettre une action (c'est donc à la Sicile qu'on doit cette partie) et que chez les Athéniens Cratès fut le premier qui abandonna les actions personnelles, et qui traita les choses dans le général. (ARISTOTE, *Poétique*, ch. v.) Un des plus anciens comiques fut Susarion de Mégare ; entre la cinquantième et la cinquante-quatrième olympiade, il parcourait les campagnes de l'Attique accompagné d'un certain Dolon : un chariot leur tenait lieu de théâtre. Le grammairien Diomède cite avec Susarion Magnès ; Cratès vécut au commencement du ve siècle avant Jésus-Christ.

Distilla le venin de ses traits médisants.
 Aux accès insolents d'une bouffonne joie,
 La sagesse, l'esprit, l'honneur, furent en proie. ¹
 On vit par le public un poète avoué
 S'enrichir aux dépens du mérite joué ;
 Et Socrate par lui, dans « un chœur de Nuées », ²
 D'un vil amas de peuple attirer les huées.
 Enfin de la licence on arrêta le cours : ³
 Le magistrat des lois emprunta le secours,
 Et, rendant par édit les poètes plus sages,
 Défendit de marquer les noms et les visages. ⁴
 Le théâtre perdit son antique fureur ;
 La comédie apprit à rire sans aigreur,
 Sans fiel et sans venin sut instruire et reprendre, ⁵
 Et plut innocemment dans les vers de Ménandre. ⁶
 Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
 S'y vit avec plaisir, ou crut ne s'y point voir :
 L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
 D'un avare souvent tracé sur son modèle ;

1. « La comédie était, sous une forme fantastique, l'image ou, si l'on veut, la caricature de la vie publique des Athéniens, une répétition des scènes de la rue, de l'agora, quelque chose enfin de vif, de violent, de populacier ; un composé d'ordures, d'obscénités, de mensonges, de folies, de bonsens, de vérités, de peintures, souvent pleines de charme, de fraîcheur et de grâce ; un monstre sans doute, mais un monstre athénien, c'est-à-dire la beauté encore, quoique souillée et flétrie par d'impurs éléments. » (A. PIERRON, *Hist. de la littérature grecque*.)

2. Les *Nuées*, comédie d'Aristophane. (BOILEAU, 1713.) — La réputation de ce poète commença l'an 427 avant Jésus-Christ. Pour s'expliquer les attaques d'Aristophane contre Socrate il faut savoir que cet auteur était un adversaire de toute nouveauté, bonne ou mauvaise, en politique, en morale, en littérature. « C'est le plus aristocrate des poètes, malgré ses semblants de respect pour le peuple ; et le peuple est un des personnages dont il a le plus souvent et le plus heureusement persiflé les vices et les travers. » (A. PIERRON.)

3. Cette licence n'expira qu'avec la liberté publique. Lamachus, un des membres de ce gouvernement que les historiens ont flétri par la dénomination de *trente tyrans*, défendit, 404 ans avant Jésus-Christ, de traduire sur la scène des événements du temps, d'y nommer des personnes vivantes, et de faire usage de *parabases*. On appelait ainsi des passages où le chœur adressait la parole au peuple. Les poètes saisissaient cette occasion, soit pour s'expliquer sur ce qui les regardait personnellement, soit pour raisonner sur les affaires publiques. Alors parut la comédie moyenne.

4. De 1674 à 1678 : *les noms ni les visages*.

5. Successit vetus his comœdia, non sine multa
 Laude : sed in vitium libertas excidit, et vim
 Dignam lege regi : lex est accepta, chorusque
 Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.

(HORACE, *Art poétique*, v. 281-284.)

6. Il ne reste de Ménandre que des fragments, et quelques traductions ou imitations dans les comiques latins ; il naquit à Céphisia, bourg de l'Attique, 342 avant l'ère vulgaire, et mourut vers 390. Cf. G. Guizot, *Ménandre, étude historique et littéraire sur la comédie et la société grecques*. Paris, 1855, in-12.

Et mille fois un fat, finement exprimé,
Méconnut le portrait sur lui-même formé.

Que la nature donc soit votre étude unique,
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.
Quiconque voit bien l'homme, et d'un esprit profond,
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond ;
Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,
Sur une scène heureuse il peut les étaler,
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler. ¹
Présentez-en partout les images naïves ; ²
Que chacun y soit peint des couleurs les plus vives.
La nature, féconde en bizarres portraits,
Dans chaque âme est marquée à de différents traits ;
Un geste la découvre, un rien la fait paraître :
Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connaître.

Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs :
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.

Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices :
Est vain dans ses discours, volage en ses désirs,
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.

L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage,
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.

La vieillesse chagrine incessamment amasse ;
Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse ;
Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé ;
Toujours plaint le présent et vante le passé :
Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,

1. Qui didicit patriæ quid debeat, et quid amicis,
Quo sit amore parens, quo frater amandus et hospes.
Quod sit conscripti, quod iudicis officium, quæ
Partes in bellum missi ducis, ille profecto
Reddere personæ scit convenientia cuique.
Respicere exemplar vitæ morumque jubebo
Doctum imitatore et vivas hinc ducere voces.

(HORACE, *Art poétique*, v. 312.)

2. *Naïves* (du latin *nativus*, dérivés de *natus*), qui retracent simplement la vérité, la nature, sans artifice, sans effort.

3. Chaque âge a ses humeurs, ses goûts et ses plaisirs,
Et comme notre poil *, blanchissent nos désirs.

(RÉGNIER, *sat. v*, v. 119-120).

* Nos cheveux.

Blâme en eux ¹ les douceurs que l'âge lui refuse.

Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard. ²
Étudiez la cour et connaissez la ville ;

1. *En eux* se rapporte à la jeunesse, qu'on peut considérer comme un nom collectif.

Racine a dit dans *Athalie*, acte IV, scène III :

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge :
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

Et Voltaire dans la *Henriade*, ch. IV, v. 371-373 :

Au bruit de son trépas, Paris se livre en proie
Aux transports odieux de sa coupable joie ;
De cent cris de victoire ils remplissent les airs.

2. *Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
Mobilibusque decor naturis dandus et annis...
Imberbis juvenis tandem custode remoto,
Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi ;
Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis cupidusque, et amata relinquere pernix.
Conversis studiis, ætas animusque virilis
Quærit opes et amicitias, inservit honori,
Commisisse cavet quod mox mutare laboret.
Multa senem circumveniunt incommoda, vel quod
Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti ;
Vel quod res omnes timide gelideque ministrat.
Dilator, spe longus, iners, avidusque futuri,
Difficilis, querulus, laudator temporis acti
Se puero : censor, castigatorque minorum.
Multa ferunt anni venientes commoda secum.
Multa recedentes adimunt : ne forte seniles
Mandentur juveni partes, pueroque viriles ;
Semper in adjunctis ævoque morabimur aptis.*

(HORACE, *Art poétique*, v. 156-178.)

Régnier a traduit ainsi ce passage :

Nature ne peut pas l'âge en âge confondre.
L'enfant qui sait déjà demander et répondre,
Qui marque assurément la terre de ses pas,
Avecque ses pareils se plaît en ses ébats ;
Il fuit, il vient, il parle, il pleure, il saute d'aise,
Sans raison, d'heure en heure il s'émeut et s'apaise.
Croissant l'âge en avant, sans soin de gouverneur,
Relevé, courageux et cupide d'honneur,
Il se plaît aux chevaux, aux chiens, à la campagne
Facile au vice, il hait les vieux et les dédaigne ;
Rude à qui le reprend, paresseux à son bien,
Prodigue, dépensier, il ne conserve rien ;
Hautain, audacieux, conseiller de soi-même,
Et d'un cœur obstiné se heurte à ce qu'il aime.
L'âge au soin se tournant, homme fait, il acquiert
Des biens et des amis, si le temps le requiert ;
Il masque ses discours comme sur un théâtre ;
Subtil, ambitieux, l'honneur il idolâtre ;
Son esprit avisé prévient le repentir,
Et se garde d'un lieu difficile à sortir.
Maints fâcheux accidents surprenent sa vieillesse
Soit qu'avec du souci gagnant de la richesse,
Il s'en défend l'usage, et craint de s'en servir,
Ou soit qu'avec froideur il fasse toute chose,
Imbécile, douteux, qui voudrait et qui n'ose,
Dilayant, qui toujours a l'œil sur l'avenir,
De léger il n'espère et croit au souvenir ;
Il parle de son temps, difficile et sévère,
Censurant le jeunesse, use des droits de père,

L'une et l'autre est toujours en modèles fertile. ¹
C'est par là que Molière, illustrant ses écrits,
redoublant injure Peut-être de son art eût remporté le prix, ²
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin. ³

Il corrige, il reprend, hargneux en ses façons,
Et veut que tous ses mots soient autant de leçons.
(Satire v, v. 191-152.)

L'original de ces peintures se trouve dans Aristote (*Rhétorique*, liv. II, ch. XII et XIII). Voir dans le Panégyrique de saint Bernard par Bossuet une admirable peinture de la jeunesse. Dans ce passage, l'orateur dépasse les poètes en hardiesse. Voir aussi le chant VI^e du poème de Delille sur l'*Imagination*.

1. C'était, en effet, comme deux mondes divers. On peut voir dans La Bruyère la différence qu'il y avait entre l'un et l'autre. « Paris, pour l'ordinaire le singe de la cour, ne sait pas toujours la contrefaire; il ne l'imité en aucune manière dans ces dehors agréables et caressants que quelques courtisans, et surtout les femmes, y ont naturellement pour un homme de mérite, et qui n'a même que du mérite... Un homme de robe à la ville et le même à la cour, ce sont deux hommes; revenu chez soi, il reprend ses mœurs, sa taille et son visage qu'il y avait laissés: il n'est plus ni si embarrassé ni si honnête... La ville dégoûte de la province: la cour détrompe de la ville et guérit de la cour. »

2. Il est surprenant que le XVII^e siècle ait ainsi parlé de Molière. On lit dans le chapitre *des Ouvrages de l'esprit*: « Il n'a manqué à Térence que d'être moins froid: quelle pureté, quelle exactitude, quelle politesse, quelle élégance, quels caractères! Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme et d'écrire purement: quel feu, quelle naïveté, quelle source de bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images, et quel fléau du ridicule! Mais quel homme on aurait fait de ces deux comiques. » — Fénelon, dans la *Lettre sur les occupations de l'Académie*, dit à peu près la même chose: « En pensant bien, il parle souvent mal. Il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores, qui approchent du galimatias... Il a outré souvent les caractères. Il a voulu, par cette liberté, plaire au parterre, frapper les spectateurs les moins délicats, et rendre le ridicule plus sensible. Mais quoiqu'on doive marquer chaque passion dans son plus fort degré, et par ses traits les plus vifs, pour en mieux montrer l'excès et la difformité, on n'a pas besoin de forcer la nature et d'abandonner la vraisemblance... Enfin je ne puis m'empêcher de croire, avec M. Despréaux, que Molière, qui peint avec tant de force et de beauté les mœurs de son pays, tombe trop bas quand il imite le badinage de la comédie italienne. »

Bayle dans son *Dictionnaire*, article *Poquetin*: « Il avait une facilité incroyable à faire des vers; mais il se donnait trop de liberté d'inventer de nouveaux termes et de nouvelles expressions, il lui échappait même fort souvent des barbarismes. » Vauvenargues dit à son tour: « Sans parler de la supériorité du genre sublime donné à Racine, on trouve dans Molière tant de négligences et d'expressions bizarres et impropres, qu'il y a peu de poètes, si j'ose le dire, moins corrects et moins purs que lui. » Sainte-Beuve, qui rapporte tous ces jugements (*Port-Royal*, t. III, p. 233), semble les approuver: « La vérité est qu'il y a parfois d'assez mauvais vers chez Molière. » Il cite à l'appui les vers suivants tirés du rôle d'Elmire (Orgon étant sous la table):

Qu'est-ce que cette instance a dû vous faire entendre,
Que l'intérêt qu'en vous on s'avise de prendre,
Et l'ennui qu'on aurait que ce nœud qu'on résout
Vint partager du moins un cœur que l'on veut tout ?

3. Dans la seconde *Farce tabarinique*, Tabarin met le capitaine Rodomont dans un sac en lui promettant de lui faire voir sa belle et le roue de coups.

Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope. ¹

× Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
N'admet point en ses vers de tragiques douleurs ; ²
Mais son emploi n'est pas d'aller, dans une place,
De mots sales et bas charmer la populace.

Œuvres complètes de Tabarin, Paris, P. Jannet, 1858, 2 vol. in-16, t. I, p. 233. (M. CHÉRON.) — « On pourrait, dit Voltaire, répondre à Boileau que Molière n'a point allié Térence avec Tabarin dans ses vraies comédies, où il surpasse Térence ; que s'il a déferé au goût du peuple, c'est dans ses farces, dont le seul titre annonce du bas comique, et que ce bas comique était nécessaire pour soutenir sa troupe. Molière ne pensait pas que les *Fourberies de Scapin* et le *Mariage forcé* valussent l'*Avare*, le *Tartuffe*, le *Misanthrope*, les *Femmes savantes*, ou fussent du même genre. De plus, comment Despréaux peut-il dire que Molière

Peut-être de son art eût remporté le prix ?

Qui aura donc ce prix, si Molière ne l'a pas ? »

Lemercier (t. II, p. 121-123) réfute aussi ce jugement de Boileau. « Molière traitait en son lieu *l'agréable et le fin* mieux que Térence même, et mieux que personne. Le poète latin ne fut que naturel et d'une élégance exquise : l'auteur français lutta victorieusement avec les grâces et la finesse, et l'emporta de plus par le feu, la vigueur, le mouvement et le coloris. Lui seul nous donna l'idée de ce Ménandre tout entier, dont César ne retrouvait qu'une faible moitié dans ce Térence, que les Romains nommaient *un beau parleur*, et qu'ils ne plaçaient qu'au sixième rang des comiques et au quatrième au-dessous de Plaute. »

1. Comédie de Molière. (BOILEAU, 1713.) — Ce n'est pas Scapin qui s'enveloppe dans un sac, c'est le vieux Géronte à qui Scapin persuade de s'envelopper. Mais cela est dit figurément dans ce vers, parce que Scapin est le héros de la pièce. (BROSSETTE.) — C'est ainsi que Martial (VIII, 56) en attribuant à Tityre, comme personnage principal de la première bucolique, ce qui est dit de Mélébée... D'ailleurs Brossette, quoiqu'il fût d'avis que *l'enveloppe* irait mieux, avait convenu, sur la demande de Leclerc, que *s'enveloppe* était la vraie leçon de Boileau. (JOLY, *Remarques sur Bayle*, p. 634.)

Nous croyons, au reste, que... Brossette est le seul qui ait bien compris Boileau. Il nous paraît évident, en effet, que le Satirique, dans ces vers, a bien moins songé à la *personne* de Molière qu'à sa *manière* ; que ce sac n'est là que pour rappeler le scène de l'ouvrage qui se rapproche le plus de la farce ; que Scapin désigne (et la note de Boileau le prouve) non le personnage, mais la pièce, dont le titre eût peut-être embarrassé le vers, et qu'enfin Boileau a voulu dire : *Dans la scène du sac des fourberies de Scapin*, je ne reconnais plus, etc. (B.-S.-P.)

De 1674 à 1713 il a paru quarante éditions, tant françaises qu'étrangères ; de ce nombre, dix ont été revues par Boileau lui-même ; dans toutes il y a *s'enveloppe*.

M. Edouard Fournier, avec cet esprit si naturel chez lui, a soutenu qu'il fallait lire *L'enveloppe*. Cf. Ed. Fournier, *Esprit des autres*, 3^e édition, p. 72-74. (M. CHÉRON.) — Ajoutons à cette note déjà bien longue l'observation de Lemercier : « Que si le jeu de scène où Géronte est bâtonné dans un sac passe la borne d'une juste plaisanterie, tant d'autres belles scènes rachètent ce défaut, que la pièce n'est pas inférieure en son espèce à celle dont l'auteur eut droit de s'honorer le plus... »

2. Versibus exponi tragicis res comica vult.

(HORACE, *Art poétique*, v. 89.)

« La comédie, dit Voltaire, peut donc se passionner, s'emporter, s'attendrir, pourvu qu'ensuite elle fasse rire les honnêtes gens. Si elle manquait de comique, si elle n'était que larmoyante, c'est alors qu'elle serait un genre très vicieux et très désagréable. » (Préface de *Nanine*.)

Il faut que ses acteurs badinent noblement ;¹
 Que son nœud bien formé se dénoue aisément ;²
 Que l'action, marchant où la raison la guide,
 Nese perde jamais dans une scène vide ;
 Que son style humble et doux se relève à propos ;
 Que ses discours, partout fertiles en bons mots,
 Soient pleins de passions finement maniées,
 Et les scènes toujours l'une à l'autre liées.
 Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter :
 Jamais de la nature il ne faut s'écarter.
 Contemplez de quel air un père dans Térence³
 Vient d'un fils amoureux gourmander l'imprudence :
 De quel air cet amant écoute ses leçons,
 Et court chez sa maîtresse oublier ces chansons.
 Ce n'est pas un portrait, une image semblable ;
 C'est un amant, un fils, un père véritable.

J'aime sur le théâtre un agréable auteur
 Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur,
 Plaît par la raison seule, et jamais ne la choque.
 Mais pour un faux plaisant, à grossière équivoque,⁴
 Qui, pour me divertir, n'a que la saleté,
 Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté,⁵
 Amusant le Pont-Neuf de ses sornettes fades,
 Aux laquais assemblés jouer ses mascarades.

1. « Ce précepte, dit Saint-Marc, pêche par trop de généralité. Certains personnages de la comédie ne doivent badiner que noblement. Mais un homme de collège, un marchand, un artisan, un valet, une soubrette, une servante, un paysan, doivent badiner chacun d'une manière conforme aux lumières, au goût, aux mœurs de leur état. » Saint-Marc semble oublier ce vers de Boileau :

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

2. On appelle *nœud* ce qui forme l'intrigue d'une pièce de théâtre.

3. Voyez *Simon* dans l'*Andrienne*, et *Demée* dans les *Adelphes*. (BOILEAU, 1713.) — S'il faut en croire Monchesnay, Boileau estimait Térence par-dessus tous les auteurs comiques. Cf. *Bolæana*, p. 48-50.

4. Les commentateurs appliquent ce vers à Montfleuri le fils, auteur de *la Femme juge et partie*. Ils ajoutent cependant que Colbert, entendant réciter ce morceau de l'*Art poétique*, s'écria : « Voilà Poisson. » (DAUNOU.) — « Colbert ne pouvait souffrir ce comédien depuis qu'un jour, faisant le rôle d'un bourgeois, il avait paru sur le théâtre en pourpoint et en manteau noir, avec un collet de point et un chapeau uni ; enfin avec un habillement conforme en tout à celui de M. Colbert, qui, par malheur, était présent, et qui crut que Poisson voulait le jouer, quoique cela fût arrivé sans dessein. » (BROSSETTE.)

5. « A la manière des charlatans qui jouaient leurs farces à découvert et en plein air au milieu du Pont-Neuf. Autrefois c'était près de la porte de Nesle, dans la place où l'on a bâti le collège Mazarin. » (BROSSETTE.)

CHANT IV¹

Dans Florence jadis vivait un médecin,
 Savant hâbleur, dit-on, et célèbre assassin.
 Lui seul y fit longtemps la publique misère : ²
 Là le fils orphelin lui redemande un père ;
 Ici le frère pleure un frère empoisonné ; ³
 L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné ;
 Le rhume à son aspect se change en pleurésie,
 Et par lui la migraine est bientôt frénésie. ⁴
 Il quitte enfin la ville, en tous lieux détesté.
 De tous ses amis morts un seul ami resté
 Le mène en sa maison de superbe structure :
 C'était un riche abbé, fou de l'architecture.
 Le médecin d'abord semble né dans cet art,
 Déjà de bâtiments parle comme Mansart : ⁵

1. « Dans ce dernier chant, qui n'est pas le plus riche, et que des idées générales remplissent presque tout entier, un intérêt profond résulte encore de la sagesse des maximes, de la noblesse des sentiments, et de la dignité du style. Despréaux nous peint l'inquiète vanité qui mendie les éloges, la perfide complaisance qui les prodigue, la folle présomption qui croit les avoir mérités. Il veut que la vertu, loi souveraine des écrits comme des actions, proscrive à jamais du Parnasse la basse jalousie et la sordide cupidité. En un mot, il nous entretient des mœurs du poète, et son langage est à la fois celui d'un poète et d'un homme de bien. » (DAUNOU.)

2. *La publique misère.* La place de l'adjectif n'est pas indifférente dans un vers. « *La publique misère* est bien, dit Lebrun, surtout après l'avoir fait précéder de *lui seul*. C'est par un semblable artifice que Racine a dit :

De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse. »
 (*Athalie*, IV, III.)

3. Ici la fille en pleurs lui redemande un père ;
 Là, le frère effrayé pleure au tombeau d'un frère.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, ch. IV, v. 185-184.)

4. Ancien terme de médecine. État de délire, de fureur, qui survient dans quelques maladies de l'encéphale. Aujourd'hui, par extension, il désigne un fol emportement né d'une cause quelconque et comparé à la frénésie du malade. — Rac. lat. *phrenesis*, du grec φρήν, pensée, et diaphragme, parce qu'une ancienne physiologie plaçait la pensée dans la région du diaphragme: trouble, maladie de la pensée. (É. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

5. François Mansart, célèbre architecte, élève de Germain Gauthier, d'une famille originaire d'Italie; né à Paris en 1508, mort en 1666. Il restaura l'hôtel de Toulouse, le château de Berny, le château de Blois, commença le Val-de-Grâce et construisit Sainte-Marie de Chaillot; son neveu et son élève Jules Hardouin, qui prit le nom de Mansart et fut surintendant des bâtiments du roi, naquit à Paris en 1645 et mourut en 1708. On lui doit les châteaux de Marly, du Grand-Trianon, de Clagny, de Versailles, la maison de Saint-Cyr, la place Vendôme, la place des Victoires, le dôme des Invalides. Comme il n'était pas encore célèbre en 1674, il est probable que Boileau parle de François Mansart. (M. CHÉRON.)

D'un salon qu'on élève il condamne la face ;
 Au vestibule obscur il marque une autre place ;
 Approuve l'escalier tourné d'autre façon. ¹
 Son ami le conçoit et mande son maçon.
 Le maçon vient, écoute, approuve et se corrige.
 Enfin, pour abrégé un si plaisant prodige, ²
 Notre assassin renonce à son art inhumain ;
 Et désormais, la règle et l'équerre à la main, ³
 Laissant de Galien la science suspecte, ⁴
 De méchant médecin devient bon architecte. ⁵

Son exemple est pour nous un précepte ⁶ excellent.
 Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent,

1. « Un doute que j'avais marqué à l'auteur sur la netteté de ce vers l'engagea à m'écrire ce qui suit : « Comment pouvez-vous trouver une équivoque dans cette façon de parler ? Et qui est-ce qui n'entend pas d'abord que le médecin-architecte *approuve l'escalier*, moyennant qu'il soit *tourné d'une autre manière* ? Cela n'est-il pas préparé par le vers précédent : *Au vestibule obscur il marque une autre place* ? Il est vrai que, dans la rigueur et dans les étroites règles de la construction, il faudrait dire : *Au vestibule obscur il marque une autre place que celle qu'on lui veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une autre manière qu'il n'est*. Mais cela se sous-entend sans peine ; et où en serait un poète, si on ne lui passait, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage, ces *subaudi* ? où en serait M. Racine si on lui allait chicaner ce beaux vers que dit Hermione à Pyrrhus dans l'*Andromaque* : *Je t'ai mais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle* ? qui dit si bien et avec une vitesse si heureuse : *Je t'aimais lorsque tu étais inconstant, qu'eussé-je donc fait si tu avais été fidèle* ? Ces sortes de petites licences de construction non-seulement ne sont pas des fautes, mais sont même assez souvent un des plus grands charmes de la poésie, principalement dans la narration, où il n'y a point de temps à perdre. « Ce sont des espèces de latinismes dans la poésie française qui n'ont pas moins d'agrément que les hellénismes dans la poésie latine. » (BROSSETTE.)

2. Pradon, R. 96, soutient qu'*abrégé un prodige* pour abrégé le récit d'un prodige n'est pas français. Il faut répondre à cette critique par la note précédente. Racine a dit de même :

Ont conté son enfance au glaive dérobée.

(*Athalie*, V, VI.)

3. De 1674 à 1713, *l'équierre*. On a dit *esquire*. Et que *tuz* fussent taillé à *esquire*. (Rois, p. 445, XIII^e siècle.) *Esquierre* : *Sans compas ou sans esquierre*. (R. de la Rose, 11971.) De même au XIV^e siècle : *L'aloë qui vole par ondées et plie son vol par esquierres*. (Ménagier, III, 2.) XV^e siècle : *ecquerre* : *De géométrie, qui est l'art et science des mesures et des ecquerres*. (Christine de Pisan.) XVI^e siècle : *Nous avons le compas, la reigle, l'escarre, le plomb...* (Palissy, 91.) Étym. : wallon, *skuer* ; provenç., *escuire*, *scayre* ; ital., *squadro*, du latin fictif *exsquadrare*. (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

4. Célèbre médecin grec, né à Pergame. Il fut le médecin des empereurs Marc-Aurèle, Titus et Commode. Né l'an 131 de J.-C., il mourut vers l'an 200.

5. Claude Perrault, pour se venger de ces vers, composa une fable intitulée *le Corbeau guéri par la Cicogne, ou l'Ingrat parfait*. Elle était restée manuscrite parmi les papiers de Philippe de la Mare : Joly l'en tira et l'inséra dans ses *Remarques critiques sur le dictionnaire de Bayle*, p. 632-633. On la remarque au tome IV, p. 233, de l'édition du *Dictionnaire de Bayle* de M. Beuchot. Boileau répondit à cette fable par l'épigramme : *Oui, j'ai dit dans mes vers...* (DAUNOU.) — Cl.

6. Perrault se plaignit à Colbert de l'insolence de Boileau : « Il a tort de se plaindre, dit celui-ci, je l'ai fait précepte. » Colbert s'amusa de la plaisanterie.

Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
 Qu'écrivain du commun et poète vulgaire.
 Il est dans tout autre art des degrés différents, ¹
 On peut avec honneur remplir les seconds rangs ;
 Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
 Il n'est point de degrés du médiocre au pire.
 Qui dit froid écrivain dit détestable auteur. ²
 Boyer ³ est à Pinchène ³ égal pour le lecteur ;
 On ne lit guère plus Rampale et Mesnardière ⁴
 Que Magnon, du Souhait, Corbin et La Morlière. ⁵

1. Hoc tibi dictum
 Tolle memor : certis medium et tolerabile rebus
 Recte concedi. Consultus juris, et actor
 Causarum mediocris, abest virtute disertis
 Messalæ, nec scit quantum Casselius Aulus :
 Sed tamen in pretio est. Mediocribus esse poetis
 Non homines, non Di, non concessere Columnæ.
 (HORACE, *Art poétique*, v. 367-374.)

« Pleust à Dieu, dit Montaigne, que cette sentence (celle d'Horace) se trouvast au front des boutiques de tous nos imprimeurs, pour en défendre l'entrée à tant de versificateurs... On peut faire le sot partout ailleurs, mais non pas en la poésie. » (*Essais*, liv. II, ch. xvii.)

La Bruyère : « Il y a de certaines choses dont la médiocrité est insupportable, la poésie, la musique, la peinture, le discours public. » (*Des Ouvrages de l'esprit*.)

2. Auteur médiocre. (BOILEAU, 1713.) — Claude Boyer, poète et prédicateur, de l'Académie française, né à Alby en 1618, mort le 22 de juillet 1698. Il est auteur de tragédies, de pastorales, de tragi-comédies, d'opéras et d'un livre intitulé *Caractères des prédicateurs, des prétendants aux dignités ecclésiastiques, de l'âme delicate, de l'amour profane, de l'amour saint, avec quelques autres poésies chrétiennes*, 1695, in-8. Le peu de succès de ses pièces de théâtre inspira l'épigramme suivante à Furetière :

•
 Quand les pièces représentées
 De Boyer sont peu fréquentées,
 Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistants,
 Voici comme il tourne la chose :
 Vendredi, la pluie en est cause,
 Et dimanche, c'est le beau temps.

On peut voir dans Racine une épigramme sur sa *Judith*. (M. CHÉRON.)

3. Pour Pinchesne, voir épître V.

4. Rampale mourut vers 1660 : il est extrêmement peu connu ; on le croit auteur de *Bétinde*, tragi-comédie, de *Sainte Dorothee* ou *la Suzanne chrétienne*, etc. Il a traduit des ouvrages espagnols et italiens, et composé des discours académiques (quoiqu'il n'ait pas été académicien) ; l'un de ces discours est intitulé *De l'inutilité des gens de lettres*. (DAUNOU.) — Hippolyte-Jules Pilet de la Mesnardière, docteur en médecine, de l'Académie française, né à Loudun en 1610, mort le 4 de juin 1663. Il a fait une poétique, des tragédies, une critique de la *Pucelle* de Chapelain, une traduction des *Lettres* de Pline, etc., et en outre : *Traité de la mélancolie, savoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédées de Loudun*. La Flèche, 1635, in-12.

5. Magnon a composé un poème fort long intitulé *l'Encyclopédie*. (BOILEAU, 1713.) — Jean Magnon, ou Maignon, ou Magnion (Papillon), né à Tournus dans le Mâconnais, vint fort jeune à Paris où il composa des tragédies, et fut assassiné par des voleurs sur le Pont-Neuf, en 1662. — Du Souhait avait traduit *l'Iliade* en prose. (BOILEAU, 1713.) — La traduction de Du Souhait a été imprimée en 1613 et 1627. Il a laissé, en outre, des poésies. — Corbin avait traduit

Un fou du moins fait rire, et peut nous égayer ;
 Mais un froid écrivain ne sait rien qu'ennuyer.
 J'aime mieux Bergerac ¹ et sa burlesque audace
 Que ces vers où Motin ² se morfond et nous glace.

Ne vous enivrez point des éloges flatteurs
 Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs
 Vous donne en ces Réduits, ³ prompts à crier merveille !
 Tel écrit récité se soutint à l'oreille,
 Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, ⁴
 Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant.
 On sait de cent auteurs l'aventure tragique,
 Et Gombaud ⁵ tant loué garde encor la boutique.

Écoutez tout le monde, assidu consultant :
 Un fat quelquefois ouvre un avis important ⁶.

la Bible mot à mot. (BOILEAU.) — Jacques Corbin, conseiller du roi, maître des requêtes d'Anne d'Autriche, né à Saint-Gaultier, en Berry, vers 1580, mort en 1653. On lui doit la *Sainte-Franciade ou Vie de saint François*, poème en douze chants, Paris, 1634, in-8; des romans, des histoires, des traductions, etc. Il est le père de l'avocat dont il est parlé épître II, v. 36. — La Morlière, méchant poète. (BOILEAU, 1713.) — Adrien de la Morlière, chanoine d'Amiens, était né à Chauny, dans l'Île-de-France. On lui doit : *Recueil des plus nobles et illustres maisons du diocèse d'Amiens et des environs*, 1630, in-folio; *Antiquités et choses les plus remarquables d'Amiens*, 1642, in-folio; et enfin des sonnets avec un commentaire. (M. CHÉRON.)

1. Cyrano de Bergerac, auteur du *Voyage de la lune*. (BOILEAU, 1713.) — Savinien Cyrano de Bergerac, né vers 1620 au château de Bergerac, dans le Périgord, mort à Paris en 1655. Son humeur querelleuse est assez connue. Il a laissé une comédie célèbre, *le Pédant joué : l'Histoire comique des états et empires de la lune* a été publiée en 1656. Toutes ses œuvres ont été réunies pour la première fois, Paris, 1577, 2 vol. in-12, et plusieurs fois réimprimées depuis. (M. CHÉRON.)

2. Pierre Motin, dont les pièces les plus remarquables sont des épigrammes imprimées dans des *Recueils*, était de Bourges et mourut vers 1615. Baillet, au tome VII, p. 44, du *Jugement des savants*, a cru à tort que Boileau avait voulu désigner ici Cotin. (M. CHÉRON.)

3. Les éditeurs modernes écrivent réduits : la capitale R qui est dans toutes les éditions originales nous paraît cependant nécessaire pour montrer que ce mot n'est pas pris dans un sens ordinaire. On désignait par là (Brossette l'observe aussi) une espèce d'Académie de société, ce qu'on nomme vulgairement un *bureau d'esprit*, où les poètes vont lire leurs vers. Corneille (*Examen à Ariste*) en parle, et il en est aussi question dans Furetière (*Roman bourgeois*, 1704, p. 150 et 158), dans Saint-Simon (II, 422). Corneille, au contraire, se glorifie de ne point aller quêter les voix de Réduit en Réduit. Voir dans les *Femmes savantes* le projet d'un de ces Bureaux d'esprit.

Desmarets disait : « Des Réduits prompts à crier merveille ! c'est une façon de parler dont la hardiesse ne sera jamais jugée raisonnable. »

4. Chapelain. (BOILEAU, 1713.) — La *Pucelle*, avant l'impression, était une merveille ; elle parut, ce ne fut qu'un poème ennuyeux.

5. Jean Ogier de Gombault, gentilhomme de Saintonge, l'un des premiers académiciens, fut en son temps un poète célèbre. Ses *sonnets* et ses *épigrammes* sont les meilleurs de ses ouvrages. Il a fait des pièces de théâtre, entre autres une pastorale, *Amarante*. Il mourut en 1666, âgé de près de cent ans.

6. Ὁλλάκι γὰρ καὶ μωρὸς ἀνὴρ μάλα καιρῖον εἶπεν.
 ou

Πέλλακι καὶ κηρωρὸς ἀνὴρ μάλα καιρῖον εἶπεν.

Quelques vers toutefois qu'Apollon vous inspire,
 En tous lieux aussitôt ne courez pas les lire.
 Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux, ¹
 Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
 Aborde en récitant quiconque le salue,
 Et poursuit de ses vers les passants dans la rue. ²
 Il n'est temple si saint, des anges respecté,
 Qui soit contre sa muse un lieu de sûreté. ³

Je vous l'ai déjà dit, aimez qu'on vous censure, ⁴
 Et, souple à la raison, corrigez sans murmure.
 Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend. ⁵
 Souvent dans son orgueil un subtil ignorant
 Par d'injustes dégoûts combat toute une pièce,
 Blâme des plus beaux vers la noble hardiesse.

Vers grec cité par Macrobe, *Saturn.*, VII, et par Aulu-Gelle, *N. Att.*, II, ch. VI. « Un fol enseigne bien un sage. » (RABELAIS, liv. VIII, ch. XXXVI.)

1. Dupérier. (BOILEAU, 1713.) — Il était neveu de celui à qui Malherbe adressa les célèbres stances sur la mort de sa fille.

Il était de Provence, natif d'Aix. Il s'était d'abord adonné à la poésie latine et il avait formé Santeuil dans ce genre. Jaloux des succès de son élève, il se brouilla avec lui et ne fit plus que des vers français.

2. . . . Certe furit, ac velut ursus,
 Objectos caveæ valuit si frangere clathros,
 Indoctum doctumque fugat recitator acerbus.
 Quem vero arripuit, tenet, occiditque legendo;
 Non missura cutem, nisi plena cruoris, hirudo.

(HORACE, *Art poétique*, v. 472-476.)

Et stanti legis, et legis sedenti,
 In thermas fugio : sonas ad aurem.

(MARTIAL, liv. III, épigr. IV.)

Il ne faut pas oublier de citer sur ce passage les vers de Molière :

Le défaut des auteurs, dans leurs productions,
 C'est d'en tyranniser les conversations,
 D'être au palais, au cours, aux ruelles, aux tables,
 De leurs vers fatigants lecteurs infatigables.
 Pour moi, je ne vois rien de plus sot, à mon sens,
 Qu'un auteur qui partout va gaeuser des encens,
 Qui, des premiers venus saisissant les oreilles,
 En fait le plus souvent les martyrs de ses veilles.

3. Il (Dupérier) récita ses vers à l'auteur malgré lui, dans une église. (BOILEAU, 1713.) — Un jour il accompagna Boileau à l'église, et pendant toute la messe, il ne fit que lui parler d'une ode qu'il avait présentée à l'Académie française pour le prix de l'année 1671. — « Il se plaignait de l'injustice qu'il prétendait qu'on lui avait faite en adjugeant le prix à un autre. A peine put-il se contenir un moment pendant l'élévation. Il rompit le silence, et s'approchant de l'oreille de M. Despréaux : « Ils ont dit, s'écria-t-il assez haut, que mes vers « étaient trop malherbiens. » (BROSSETTE, cité par SAINT-MARC.)

4. Chant I, v. 192 :

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.

5. Boileau disait à ce sujet « qu'il y avait quelquefois autant d'entêtement de la part du critique que de la part de l'auteur. » (*Bolxana.*) « Il y a beaucoup plus de vivacité que de goût parmi les hommes, ou, pour mieux dire, il y a peu d'hommes dont l'esprit soit accompagné d'un goût sûr et d'une critique judicieuse. » (LA BRUYÈRE, *des Ouvrages de l'esprit.*)



On a beau réfuter ses vains raisonnements :
 Son esprit se complait dans ses faux jugements ;¹
 Et sa faible raison, de clarté dépourvue,
 Pense que rien n'échappe à sa débile vue.
 Ses conseils sont à craindre ; et, si vous les croyez,²
 Pensant fuir un écueil, souvent vous vous noyez.

Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
 Que la raison conduise et le savoir éclaire,³
 Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
 L'endroit que l'on sent faible, et qu'on se veut cacher.
 Lui seul éclaircira vos doutes ridicules :
 De votre esprit tremblant lèvera les scrupules.⁴
 C'est lui qui vous dira par quel transport heureux,
 Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
 Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
 Et de l'art même apprend à franchir leurs limites.⁵
 Mais ce parfait censeur se trouve rarement :
 Tel excelle à rimer qui juge sottement ;

1. Depuis que dans la tête il s'est mis d'être habile,
 Rien ne touche son goût, tant il est difficile !
 Il veut voir des défauts à tout ce qu'on écrit,
 Et pense que louer n'est pas d'un bel esprit,
 Que c'est être savant que trouver à redire ;
 Qu'il n'appartient qu'aux sots d'admirer et de rire ;
 Et qu'en n'approuvant rien des ouvrages du temps,
 Il se met au-dessus de tous les autres gens.
 (MOLIÈRE, *Misanthrope*, acte II, scène v.)

2. De 1674 à 1682, *si vous le croyez*. « La critique souvent n'est pas une science, c'est un métier où il faut plus de santé que d'esprit, plus de travail que de capacité, plus d'habitude que de génie ; si elle vient d'un homme qui ait moins de discernement que de lecture, et qu'elle s'exerce sur de certains chapitres, elle corrompt et les lecteurs et les écrivains. » (LA BRUYÈRE, *des Ouvrages de l'esprit*.)

3. Horace trace dans les vers qui suivent le rôle d'un censeur *solide et salutaire* :

At qui legitimum cupiet fecisse poema
 Cum tabulis animum censoris sumet honesti ;
 Audebit, quæcumque parum splendoris habebunt
 Et sine pondere erunt et honore indigna ferentur,
 Verba movere loco, quamvis invita recedant
 Et versentur adhuc intra penetralia Vestæ...
 Luxuriantia compescet, nimis aspera sano
 Levabit cultu, virtute carentia tollet ..

(Épître II, liv. II, v. 109.)

4. Boileau veut mettre l'écrivain en garde contre les dégoûts injustes d'une critique ignorante. On peut sur ces vers rappeler ce passage de La Bruyère : « Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne fonde tout entier au milieu de la critique, si son auteur voulait en croire tous les censeurs, qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins. » (*Des Ouvrages de l'esprit*.)

5. De 1674 à 1682, il y avait *les limites*. — Méchant vers, tant pour la rude inversion que pour l'équivoque. (DESMARETS, 107.) — *Les limites* semblaient, en effet, se rapporter à l'art plutôt qu'aux règles. La substitution de *leurs* à *les* a fait disparaître cette équivoque. (BROSSETTE.) — Ainsi voilà une correction faite d'après l'avis de Desmarets. (B.-S.-P.)

Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile. ¹

× Auteurs, prêtez l'oreille à mes instructions.

Voulez-vous faire aimer vos riches fictions ?

• Qu'en savantes leçons votre muse fertile
Partout joigne au plaisant le solide et l'utile. ²

Un lecteur sage fuit un vain amusement,
Et veut mettre à profit son divertissement.

Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages, ³
N'offrent jamais de vous que de nobles images.

Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui, de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable, ⁴

Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Je ne suis pas pourtant de ces tristes esprits
Qui, bannissant l'amour de tous chastes écrits,
D'un si riche ornement veulent priver la scène,
Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène. ⁵

1. « Le grand Corneille m'a avoué, non sans quelque peine et quelque honte, qu'il préférerait Lucain à Virgile. » (Huet, *Origines de Caen*, 1706, 366, chap. xxix.) Voyez aussi le *Huetiana*, p. 177.

2. Centuriæ seniorum agitant expertia frugis,
Celsi prætereunt austera poemata Rhamnes.
Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando, pariterque monendo.
(HORACE, *Art poétique*, v. 340-344.)

3. Cicéron, *De Orat.*, 2 : « Mores oratoris effingit oratio. » Et Sénèque : « Oratio, vultus animi est. » Léonard de Vinci disait la même chose en d'autres termes : « Ogni pittore si dipinge se stesso. » — Dans toutes les éditions l'auteur avait mis « peints dans tous vos ouvrages, » quoique ce mot *peints*, qui est un participe masculin, se rapportât à *âme* et à *mœurs*, qui sont deux mots féminins. Je lui marquai dans une lettre la peine que cela me faisait. Il me répondit en ces termes, le 3 de juillet 1703 : « Je n'ai garde de conserver le solécisme qui est dans ce vers, etc. » (BROSSIERE.) — Voyez la *Correspondance*.

4. Encore une ineptie de Pradon et de Desmarets : « Le papier est fort innocent, c'est celui qui écrit qui est coupable. »

5. Voir la première lettre adressée par Racine à l'auteur des *Hérésies imaginaires* et des *Deux Visionnaires*. Nicole avait écrit ces deux lettres contre Desmarets de Saint-Sorlin ; il les appelait *Visionnaires*, « parce qu'il les écrivait, dit Louis Racine, contre un grand visionnaire, auteur de la comédie des *Visionnaires*. » On y lisait cette phrase, que Racine crut écrite pour lui : « Un faiseur de romans et un poète de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des âmes. Il se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, ou qu'il a causés en effet, ou qu'il a pu causer. » Dans un traité *sur la Comédie*, le même écrivain cite quelques exemples tirés des tragédies de Pierre Corneille, pour prouver que, bien que ce grand poète ait tâché de purger le théâtre des vices qu'on lui reproche le plus, ses pièces ne laissent pas d'être contraires à la morale de l'Évangile ; qu'elles corrompent l'esprit et le cœur par les sentiments profanes qu'elles inspirent. (SAINT-SURIN.) — Bossuet, dans sa lettre au P. Caffaro, a traité les divertissements du théâtre avec la dernière rigueur. Il n'épargne pas davantage Chimène et Rodrigue. Fénelon dit qu'il « ne souhaite pas qu'on perfectionne les spectacles, où l'on ne représente les passions corrompues que pour les allumer. » L'imperfection où il croit voir la tragédie le

L'amour le moins honnête, exprimé chastement,
 N'excite point en nous de honteux mouvement.
 Didon a beau gémir, et m'étaler ses charmes ;
 Je condamne sa faute en partageant ses larmes.
 Un auteur vertueux, dans ses vers innocents,
 Ne corrompt point le cœur en chatouillant les sens.
 Son feu n'allume point de criminelle flamme. ¹
 Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre âme :
 En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur ;
 Le vers se sent toujours des bassesses du cœur. ²
 Fuyez surtout, fuyez ces basses jalousies,
 Des vulgaires esprits malignes frénésies.
 Un sublime écrivain n'en peut être infecté ;
 C'est un vice qui suit la médiocrité. ³
 Du mérite éclatant cette sombre rivale
 Contre lui chez les grands incessamment cabale.
 Et, sur les pieds en vain tâchant de se hausser,
 Pour s'égalier à lui, cherche à le rabaisser.
 Ne descendons jamais dans ces lâches intrigues :
 N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues.
 Que les vers ne soient pas votre éternel emploi.
 Cultivez vos amis, soyez homme de foi :
 C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre, ⁴

rassure un peu : « La faiblesse du poison diminue le mal. » Voir, pour les sentiments de Boileau, sa lettre à Monchesnay ; elle est de 1707.

1. C'est ce que finit par reconnaître le grand Arnauld à propos de la *Phèdre* de Racine. Charmé du passage de l'Avertissement mis au-devant de cette pièce, où le poète marquait expressément son désir « de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes célèbres par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée dans ces derniers temps, » il se rendit aux raisons que lui exposait Boileau, et dit enfin : « Si les choses sont comme il le dit, il a raison et la tragédie est innocente. » (SAINT-BRUYÈRE, *Port-Royal*, t. V, p. 484.)

2. Vérité immortelle rendue d'une manière sublime. (LE BRUN.) — Beau vers sorti tout fait d'une âme essentiellement vertueuse. (AMAR.) — Ce vers, le plus beau qu'ait écrit Boileau parmi tant de vers faits de génie, comme dit La Bruyère, a été inspiré au poète par l'homme, au génie par la vertu ; c'est une lumière de l'esprit et du cœur. (M. D. NISARD.)

3. « Ce que vous dites des esprits médiocres est fort vrai et m'a frappé il y a longtemps dans votre poétique. » (Racine à Boileau, lettre du 3 juin 1692.)

4. Si l'on en croit Brossette, le poète avait en vue La Fontaine. Il est certain que La Bruyère dit ceci de notre grand fabuliste : « Un homme paraît grossier, lourd, stupide, il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir ; s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes, il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point ; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et que délicatesse dans ses ouvrages. » (*Des Jugements*.) — Ces vers de Boileau pouvaient aussi dans leur expression générale s'appliquer à P. Corneille, de qui La Bruyère a écrit ces lignes : « Un autre est simple, timide, d'une ennuyeuse conversation : il prend un mot pour un autre, et il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui en revient ; il ne sait pas la réciter ni lire son écriture ; laissez-le s'élever par la composition, il n'est pas au-dessous d'Auguste, de Pompée, de Nicomède, d'Héraclius, il est roi, et un grand roi, etc » (*Des Jugements*.) — Berriat-Saint-Prix ne veut pas qu'il soit

Il faut savoir encore et converser et vivre.

Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.

Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut légitime ; ¹

Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés,
Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés, ²

Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire,
Et font d'un art divin un métier mercenaire. ³

Avant que la raison, s'expliquant par la voix,
Eût instruit les humains, eût enseigné des lois,
Tous les hommes suivaient la grossière nature,
Dispersés dans les bois couraient à la pâture :
La force tenait lieu de droit et d'équité ;

Le meurtre s'exerçait avec impunité.

Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse ⁴

De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse,

Rassembla les humains dans les forêts épars, ⁵

Enferma les cités de murs et de remparts,

De l'aspect du supplice effraya l'insolence,

Et sous l'appui des lois mit la faible innocence.

Cet ordre fut, dit-on, le fruit des premiers vers.

De là sont nés ces bruits reçus dans l'univers,

Qu'aux accents dont Orphée emplit les monts de Thrace,

ici question de La Fontaine. — Segrais reprochait à Boileau lui-même et à Racine de ne savoir parler que de vers.

1. Despréaux « m'a assuré, dit Louis Racine, qu'il n'avait fait ces deux vers que pour mon père qui retirait quelque profit de ses tragédies. »

2. Selon Brossette, c'est un trait dirigé contre Corneille. « Boileau le félicitant, dit-il, du succès de ses tragédies et de la gloire qui lui en revenait, *Je suis soulé de gloire*, répondit Corneille, *et affamé d'argent*. » On sait que Corneille n'était pas fort à son aise. Cette boutade a bien pu lui échapper, et Boileau a bien pu écrire ces vers sans vouloir appliquer les deux suivants au même personnage.

3. « Despréaux m'a assuré, dit Louis Racine, que jamais libraire ne lui avait payé un seul de ses ouvrages, ce qui l'avait rendu hardi à railler, dans son *Art poétique*, chant IV, les auteurs qui

Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire. »

(*Mémoires sur la vie de J. Racine*, t. V, 1808.)

4. Ce dernier hémistiche est très heureux. (LE BRUN.)

5. « La poésie a donné au monde les premières lois. C'est elle qui a adouci les hommes farouches et sauvages, qui les a rassemblés des forêts où ils étaient épars et errants, qui les a policés, qui a réglé les mœurs, qui a formé les familles et les nations, qui a fait sentir les douceurs de la société, qui a rappelé l'usage de la raison, cultivé la vertu et inventé les beaux-arts. C'est elle qui a élevé les courages pour la guerre et qui les a modérés pour la paix. » (FÉNELON, *Lettre à l'Académie*.)

6. Ce passage traduit d'Horace se trouvait déjà dans le poème de Vauquelin de la Fresnaye :

On raconte qu'Orphée, des grands dieux interprète,
Les humains qui vivaient d'une façon infète

Les tigres⁴ amollis dépouillaient leur audace ;
 Qu'aux accords d'Amphion les pierres se mouvaient,
 Et sur les murs thébains en ordre s'élevaient.
 L'harmonie en naissant produisit ces miracles.
 Depuis, le ciel en vers fit parler les oracles ;¹
 Du sein d'un prêtre ému d'une divine horreur,²
 Apollon par des vers exhala sa fureur.
 Bientôt ressuscitant les héros des vieux âges,
 Homère aux grands exploits anima les courages.³
 Hésiode à son tour, par d'utiles leçons,⁴
 Des champs trop paresseux vint hâter les moissons.
 En mille écrits fameux la sagesse tracée
 Fut, à l'aide des vers, aux mortels annoncée ;
 Et partout des esprits ses préceptes vainqueurs,
 Introduits par l'oreille, entrèrent dans les cœurs.⁵

De massacre et de sang, sceut bien desauvager,
 Et sous plus douces lois hors des bois les ranger.
 C'est pourquoi l'on disait qu'il sçavait bien conduire
 Les tigres, les lions, aux accords de la lyre :
 Et même qu'Amphion (le gentil bâtisseur
 Des nobles murs thébains) sceut par la grand' douceur
 De son luth façonné d'une creuse tortue,
 Faire marcher des rocs, mainte roche abattue,
 Qu'il conduisait au lieu que meilleur luy semblaît,
 Et les faisant ranger, en murs les assemblait.

1. « *Le ciel en vers...* Quelle césure ! Et comment l'auteur veut-il s'ériger en païen, disant que le ciel fit parler en vers les oracles, puisque ces oracles étaient de l'enfer et non du ciel ? » — On reconnaîtra sans doute ici le bon sens ordinaire de Desmarets.

2. Voir dans Virgile, *Enéide*, liv. VI, au début, la peinture des transports de la sibylle.

3. Le Brun dit : « Boileau par la beauté de ce vers a consacré au pluriel *les courages*. » — Il n'a fait que suivre l'usage de tout le XVII^e siècle :

Dont j'ai cité les morts pour aigrir les courages.
 (CORNEILLE, *Cinna*, acte I, scène III.)

La honte suit de près les courages timides.
 (RACINE, *Alex.*, I, II.)

Quels courages Vénus n'a-t-elle pas domptés ?
 (RACINE, *Phèdre*, I, I.)

« Ce grand prince calma les courages émus. » (BOSSUET, *Or. fun. du prince de Condé*.) — « Il connaissait dans le parti ces tiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout et sait trouver des exécuteurs. » (*Or. fun. de Le Tellier*.)

4. Hésiode, poète didactique, né à Ascra, en Béotie. (De là son surnom : *Ascraeus poeta*.) Hérodote dit qu'il était contemporain d'Homère (IX^e siècle av. J.-C.) On a de lui : *les Travaux et les Jours*, la *Théogonie* ou *Généalogie des Dieux*, le *Bouclier d'Hercule*.

5. Silvestres homines sacer, interpresque deorum,
 Cædibus et victu fædo deterruit Orpheus,
 Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones :
 Dictus et Amphion, thebanæ conditor arcis,
 Saxa movere sono testudinis, et prece blanda
 Ducere quo vellet. Fuit hæc sapientia quondam,
 Publica privatis secernere, sacra profanis ;
 Concubitu prohibere vago ; dare jura maritis ;

Pour tant d'heureux bienfaits, les Muses révérees
 Furent d'un juste encens dans la Grèce honorées ;
 Et leur art, attirant le culte des mortels,
 A sa gloire en cent lieux vit dresser des autels.
 Mais enfin l'indigence amenant la bassesse,
 Le Parnasse oublia sa première noblesse.
 Un vil amour du gain, infectant les esprits,
 De mensonges grossiers souilla tous les écrits ;
 Et partout, enfantant mille ouvrages frivoles,
 Trafiqua du discours, et vendit les paroles.

Ne vous flétrissez point par un vice si bas.
 Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,
 Fuyez ces lieux charmants qu'arrose le Permesse :
 Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse.
 Aux plus savants auteurs, comme aux plus grands guerriers,
 Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers. ¹

Mais quoi ! dans la disette une muse affamée
 Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée ;
 Un auteur qui, pressé d'un besoin importun,
 Le soir entend crier ses entrailles à jeun,
 Goûte peu d'Hélicon les douces promenades :
 Horace a bu son souf quand il voit les Ménades, ²

Oppida moliri ; leges incidere ligno.
 Sic honor et nomen divinis vatibus atque
 Carminibus venit. Post hos insignis Homerus,
 Tyrtæusque mares animos in martia bella
 Versibus exacuit. Dictæ per carmina sortes
 Et vitæ monstrata via est, et gratia regum
 Pieriis tentata modis, ludusque repertus,
 Et longorum operum finis. Ne forte pudori
 Sit tibi musa lyræ solers, et cantor Apollo.

(HORACE, *Art poétique*, v. 391-407.)

Voir aussi Lucrèce, ch. v, v. 929 et suiv.

1. Dans la *Métromanie*, Piron fait dire à Damis le poète

Ce mélange de gloire et de gain m'importune ;
 On doit tout à l'honneur, et rien à la fortune.
 Le nourrisson du Pinde ainsi que le guerrier
 A tout l'or du Pérou préfère un beau laurier.

2.

. . . Neque enim cantare sub antro
 Pierio, thyrsusve potest contingere sana
 Paupertas, atque æris inops, quo nocte dieque
 Corpus eget. Satur est, cum dicit Horatius Evon

(JUVÉNAL, sat. VII, v. 59-62.)

On lit aussi dans Horace, liv. I, épît. XIX, v. 5 :

Vina fere dulces oluerunt mane Camænæ.
 Laudibus arguitur vini vinosus Homerus :
 Ennius ipse pater numquam nisi potus ad arma
 Prosiluit, dicenda.

Voir aussi liv. II, ode XIX, les transports d'Horace :

Evon ! recenti mens trepidat metu,
 Plenoque Bacchi pectore, turbidum

Et, libre du souci qui trouble Colletet, ¹
N'attend pas, pour dîner, le succès d'un sonnet.

Il est vrai : mais enfin cette affreuse disgrâce
Rarement parmi nous afflige le Parnasse.
Et que craindre en ce siècle, où toujours les beaux-arts
D'un astre favorable éprouvent les regards,
Où d'un prince éclairé la sage prévoyance
Fait partout au mérite ignorer l'indigence ? ²

Muses, dictez sa gloire à tous vos nourrissons.
Son nom vaut mieux pour eux que toutes vos leçons.
Que Corneille, pour lui rallumant son audace,
Soit encor le Corneille et du Cid et d'Horace ; ³
Que Racine, enfantant des miracles nouveaux,
De ses héros sur lui forme tous les tableaux ; ⁴

Lætatur. Evoe ! parce, Liber,
Parce, gravi metuende thyrsos.

1. Voir satire 1.

2. Boileau avait déjà exprimé la même idée dans la satire 1^{re} ; il y est revenu dans l'épître 1^{re}, où l'on trouve ces vers :

Est-il quelque vertu dans les glaces de l'Ourse
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source
Dont la triste indigence ose encore approcher,
Et qu'en foule tes dons n'aillent d'abord chercher ?
C'est par toi qu'on va voir les Muses enrichies
De leur longue disette à jamais affranchies.

3. « *Ne le suis-je pas toujours ?* » disait Corneille irrité de ce vers. Il avait vieilli et il ne le sentait pas. Fontenelle a marqué en termes admirables les effets de la vieillesse sur l'esprit de Corneille : « L'espèce d'esprit qui dépend de l'imagination, et c'est ce qu'on appelle communément esprit dans le monde, ressemble à la beauté et ne subsiste qu'avec la jeunesse. Il est vrai que la vieillesse vient plus tard pour l'esprit, mais elle vient. Les plus dangereuses qualités qu'elle lui apporte sont la sécheresse et la dureté ; et il y a des esprits qui en sont naturellement plus susceptibles que d'autres, et qui donnent plus de prise aux ravages du temps : ce sont ceux qui avaient de la noblesse, de la grandeur, quelque chose de fier et d'austère... Corneille ne perdit pas en vieillissant l'inimitable noblesse de son génie, mais il s'y mêla quelquefois un peu de dureté. Il avait poussé les grands sentiments aussi loin que la nature pouvait souffrir qu'ils allassent, il commença de temps en temps à les pousser un peu plus loin. » Deux ans après la publication de l'*Art poétique*, Corneille disait à Louis XIV, dans une épître en vers, de ses derniers ouvrages :

. Les derniers n'ont rien qui dégénère.
Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père ;
Ce sont des malheureux étouffés au berceau
Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.
On voit Sertorius, OEdipe et Rodogune
Rétablis par ton choix dans toute leur fortune ;
Et ce choix montrerait qu'Othon et Suréna
Ne sont pas des cadets indignes de Cinna.

4. On donnait alors les premières représentations d'*Iphigénie*. Amar cite sur ce passage la critique que Voltaire, dans le *Temple du Goût*, fait des personnages trop français mis au théâtre par Racine :

Racine observe les portraits
De Bajazet, de Xipharès,
De Britannicus, d'Hippolyte.
A peine il distingue leurs traits :
Ils ont tous le même mérite :
Tendres, galants, doux et discrets ;

Que de son nom, chanté par la bouche des belles,
 Benserade en tous lieux amuse les ruelles ; ¹
 Que Segrais dans l'églogue en charme les forêts ; ²
 Que pour lui l'épigramme aiguise tous ses traits.
 Mais quel heureux auteur, dans une autre Énéide,
 Aux bords du Rhin tremblant conduira cet Alcide ? ³
 Quelle savante lyre, au bruit de ses exploits,
 Fera marcher encor les rochers et les bois ;
 Chantera le Batave, éperdu dans l'orage,
 Soi-même se noyant pour sortir du naufrage ; ⁴
 Dira les bataillons sous Mastricht enterrés,
 Dans ces affreux assauts du soleil éclairés ? ⁵
 Mais tandis que je parle, une gloire nouvelle
 Vers ce vainqueur rapide aux Alpes vous appelle,
 Déjà Dôle et Salins sous le joug ont ployé ; ⁶
 Besançon fume encor sur son roc foudroyé. ⁷
 Où sont ces grands guerriers dont les fatales ligués
 Devaient à ce torrent opposer tant de digues ?
 Est-ce encore en fuyant qu'ils pensent l'arrêter,
 Fiers du honteux honneur d'avoir su l'éviter ? ⁸
 Que de remparts détruits ! Que de villes forcées !

Et l'amour qui marche à leur suite
 Les croit des courtisans français.

1. Les lits placés, la tête au mur, laissaient des deux côtés un espace libre où se réunissaient les visiteurs autour de la maîtresse de maison qui, par une affectation de précieuse, recevait ses visites étant dans son lit.

2. Jean Regnault de Segrais, de l'Académie française, né à Caen en 1625, mort le 25 de mars 1701. Il eut part, dit-on, à la composition des romans de M^{me} de la Fayette et a laissé des églogues, *Athis*, poème pastoral, et une traduction en vers de l'*Énéide*. (M. CHERON.) — On lit dans le *Temple du Goût* : « Segrais voulut un jour entrer dans le sanctuaire en récitant ce vers de Despréaux :

Que Segrais dans l'églogue en charme les forêts ;

mais la critique ayant lu, par malheur pour lui, quelques pages de son *Énéide* en vers français, le renvoya assez durement, et laissa venir à sa place M^{me} de la Fayette, qui avait mis sous le nom de Segrais le roman aimable de *Zaïde*, et celui de la *Princesse de Clèves*. »

3. « Alcide n'est là que pour rimer, car Alcide n'est point le héros de l'*Énéide*. » (DESMARETS.)

4. Après le passage du Rhin, le roi s'était rendu maître de presque toute la Hollande, et Amsterdam même se disposait à lui envoyer ses clefs. Les Hollandais, pour sauver le reste de leur pays, n'eurent d'autre ressource que de le submerger entièrement en lâchant leurs écluses.

5. Mastricht se rendit le 1^{er} de juillet 1673, après seize jours de tranchée ouverte et plusieurs assauts donnés en plein jour.

6. Places de la Franche-Comté prises en plein hiver. (BOILEAU, 1713.) — Cette note est inexacte. Dôle se rendit le 6 de juin 1674, Salins, le 22 ; Besançon avait été soumise le 15 de mai de la même année.

7. Berriat-Saint-Prix fait observer que l'édition de Paris de 1757 ayant mis sous son roc foudroyé, cette *légère* bévue se retrouve dans plus de soixante éditions,

8. Montecuculli, général de l'armée d'Allemagne pour les alliés, évita le com-

Que de moissons de gloire en courant amassées !¹
 Auteurs, pour les chanter, redoublez vos transports :
 Le sujet ne veut pas de vulgaires efforts.
 Pour moi, qui, jusqu'ici nourri dans la satire,
 N'ose encor manier la trompette et la lyre,²
 Vous me verrez pourtant, dans ce champ glorieux,
 Vous animer du moins de la voix et des yeux ;
 Vous offrir ces leçons que ma muse au Parnasse
 Rapportait jeune encor du commerce d'Horace ;
 Seconder votre ardeur, échauffer vos esprits,
 Et vous montrer de loin la couronne et le prix.
 Mais aussi pardonnez, si, plein de ce beau zèle,
 De tous vos pas fameux observateur fidèle,
 Quelquefois du bon or je sépare le faux,
 Et des auteurs grossiers j'attaque les défauts ;
 Censeur un peu fâcheux, et souvent nécessaire,
 Plus enclin à blâmer que savant à bien faire.⁴

bat, et s'applaudit de la retraite avantageuse qu'il avait faite. — Horace, liv. IV, ode IV, v. 51, fait dire à Annibal :

. Quos opimus
 Fallere et effugere est triumphus.

Voltaire, *Henriade*, IV, 419 :

Lâches qui dans le trouble et parmi les cabales
 Mettez l'honneur honteux et vos grandeurs vénales.

1. Songez, seigneur, songez à ces moissons de gloire.
 (RACINE, *Iphigénie*, acte V, scène II.)

2. « Dans la première composition, l'on passait immédiatement du vers 210 (*Dans les affreux assauts du soleil éclairés*) au vers 223 (*Pour moi qui jusqu'ici nourri dans la satire*). Les douze vers intermédiaires (211 à 222), ces vers si rapides, si énergiques, si pleins d'enthousiasme, furent composés après l'impression, pour ainsi dire, *currente calamo*, et Boileau ne se livre pas à une fiction poétique lorsqu'il s'écrie dans le premier : *Mais tandis que je parle*. Voici nos preuves : 1° L'impression de l'édition in-4° de 1674 fut achevée le 10 juillet (t. I, *Notice bibl.*, s. 1, n° 31) et la prise de Salins, citée au vers 213, p. 260, n'avait été annoncée à Paris que le 30 juin (*Gazette de France* de ce jour)... 2° Le feuillet où se trouvent ces douze vers est au milieu du volume... 3° Il y a été adapté à l'aide d'un carton. (Nos quatre exemplaires et ceux des grandes bibliothèques de Paris ont ce carton.) » (BERRIAT-SAINT-PIRX.)

3. Vingt ans plus tard, l'auteur, malheureusement pour sa gloire, écrira l'*Ode sur la prise de Namur*.

4. « L'auteur s'est très bien défini lui-même dans ce vers, » disait Pradon. Ce n'est pas chez Pradon qu'il faut aller chercher un jugement éclairé sur l'auteur de l'*Art poétique*. Nous aimons mieux citer celui de Voltaire : « L'*Art poétique* de Boileau est admirable parce qu'il dit toujours agréablement des choses vraies et utiles, parce qu'il donne toujours le précepte et l'exemple, parce qu'il est varié, parce que l'auteur, en ne manquant jamais à la pureté de la langue,

Sait d'une voix légère
 Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Ce qui prouve son mérite chez tous les gens de goût, c'est qu'on sait ses vers par cœur, et ce qui doit plaire aux philosophes, c'est qu'il a presque toujours raison. » (*Dict. philos.*, article *Art poétique*.)

LE LUTRIN

POÈME HÉROÏ-COMIQUE ¹

AU LECTEUR ²

Je ne ferai point ici comme Arioste ³, qui quelquefois, sur le point de débiter la fable du monde la plus absurde, la garantie vraie d'une vérité reconnue, et l'appuie même de l'autorité de l'archevêque Turpin ⁴. Pour moi, je déclare franchement que tout le poème du Lutrin n'est qu'une pure fiction, et que tout y est inventé, jusqu'au nom même du lieu où l'action se passe. Je l'ai appelé Pourges ⁵, du nom d'une petite chapelle qui était autrefois proche de Montlhéry. C'est pourquoi le lecteur ne doit pas s'étonner que, pour y arriver de Bourgogne, la Nuit prenne le chemin de Paris et de Montlhéry ⁶.

C'est une assez bizarre occasion qui a donné lieu à ce poème. Il n'y a pas longtemps que, dans une assemblée où j'étais, la conversation tomba sur le poème héroïque. Chacun en parla suivant ses lumières. A l'égard de moi, comme on m'en eut demandé mon avis, je soutins ce que j'ai avancé dans ma poétique : qu'un poème héroïque, pour être excellent, devait être chargé de peu de

1. De 1674 à 1698 il y a : « Poème héroïque. » — Desmarets fit observer que ce titre, qui promet de la grandeur et de la majesté, était trop relevé pour le sujet, et qu'il aurait fallu employer celui de poème héroï-burlesque. En 1701, Boileau mit poème *héroï-comique* à l'imitation de la *Secchia rapita*. (B.-S.-P.)

2. Cet avis a paru avant le *Lutrin* dans les éditions de 1674, in-4°, et 1674 et 1675, petit in-12.

3. Dans son *Roland furieux*. — Date de sa mort, 1533.

4. Turpin, moine de Saint-Denis, puis archevêque de Reims, sur lequel on ne sait autre chose, sinon qu'il assista en 769, avec d'autres prélats français, au concile de Rome où Etienne III fit condamner l'antipape Constantin. Huet, dans son *Origine des romans*, démontre que le livre intitulé *De vita Caroli magni et Rolandi*, attribué à l'archevêque Turpin, et qui raconte les exploits de Charlemagne et de son neveu Roland, en Espagne, renferme des faits qui en fixent la composition à la fin du XI^e siècle ou au commencement du XII^e. Guy Allard, dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*, attribue ce roman à un moine de Saint-André de Vienne, qui l'aurait composé l'an 1092. Il a été publié pour la première fois à Francfort-sur-le-Mein, en 1566. (M. CHÉRON.)

5. Boileau, qui ne voulait pas désigner la Sainte-Chapelle de Paris, avait d'abord mis Bourges, où il y avait aussi une Sainte-Chapelle.

6. Il résulte des recherches que MM. les maire et curé de Montlhéry ont bien voulu faire en 1826, qu'il n'a jamais existé dans les environs de chapelle ni de hameau nommé Pourges...

matière ¹, et que c'était à l'invention à la soutenir et à l'étendre. La chose fut fort contestée. On s'échauffa beaucoup ; mais après bien des raisons alléguées pour et contre, il arriva ce qui arrive ordinairement en toutes ces sortes de disputes : je veux dire qu'on ne se persuada point l'un l'autre, et que chacun demeura ferme dans son opinion. La chaleur de la dispute étant passée, on parla d'autre chose, et on se mit à rire de la manière dont on s'était échauffé sur une question aussi peu importante que celle-là. On moralisa fort sur la folie des hommes qui passent presque toute leur vie à faire sérieusement de très grandes bagatelles, et qui se font souvent une affaire considérable d'une chose indifférente. A propos de cela, un provincial ² raconta un démêlé fameux qui était arrivé autrefois dans une petite église de sa province, entre le trésorier et le chantre, qui sont les deux premières dignités de cette église, pour savoir si un lutrin serait placé à un endroit ou à un autre. La chose fut trouvée plaisante. Sur cela un des savants de l'assemblée, qui ne pouvait pas oublier sitôt la dispute, me demanda si moi, qui voulais si peu de matière pour un poème héroïque, j'entreprendrais d'en faire un sur un démêlé aussi peu chargé d'incidents que celui de cette église. J'eus plus tôt dit pourquoi non ? que je n'eus fait réflexion sur ce qu'il me demandait. Cela fit faire un éclat de rire à la compagnie, et je ne pus m'empêcher de rire comme les autres, ne pensant pas en effet moi-même que je dusse jamais me mettre en état de tenir parole. Néanmoins le soir, me trouvant de loisir, je rêvai à la chose, et ayant imaginé en général la plaisanterie que le lecteur va voir, j'en fis vingt vers que je montrai à mes amis. Ce commencement les réjouit assez. Le plaisir que je vis qu'ils y prenaient m'en fit faire encore vingt autres : ainsi de vingt vers en vingt vers, j'ai poussé enfin l'ouvrage à près de neuf cents. Voilà toute l'histoire de la bagatelle que je donne au public. J'aurais bien voulu la lui donner achevée ; mais des raisons très secrètes ³, et dont le lecteur trouvera bon que je ne l'instruise pas, m'en ont empêché. Je ne me serais pourtant pas pressé de le donner imparfait, comme il est, n'eût été les misérables fragments qui en ont couru ⁴. C'est un burlesque nouveau, dont je me suis avisé en notre langue ; car, au lieu que dans l'autre burlesque Didon et Énée parlaient comme des harengères et des crocheteurs, dans celui-ci une horlogère et un horloger parlent

1. Allusion à ces vers de l'*Art poétique*, ch. III :

N'offrez point un sujet d'incidents trop chargé.
Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière :
Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.

2. On verra dans l'*Avis au lecteur* qui suit que cette circonstance fut inventée pour dépayser le lecteur, comme dit Saint-Marc.

3. Le poème n'était pas achevé, voilà la vraie raison. (BROSSETTE.)

4. Berriat-Saint-Prix dans ses *Notices bibliographiques*, t. I, § I, n° 31, indique ces fragments :

« Fragments sur le *Lutrin* de la Sainte-Chapelle, p. 13 à 20 de la *Réponse au Pain béni*, du sieur abbé de Marigny, petit in-12 de 20 pages, 1673 (il n'y a pas d'autre indication) »

comme Didon et Énée ¹. Je ne sais donc si mon poème aura les qualités propres à satisfaire un lecteur, mais j'ose me flatter qu'il aura au moins l'agrément de la nouveauté ², puisque je ne penso pas qu'il y ait d'ouvrage de cette nature en notre langue, *la Défaite des bouts-rimés* ³, de Sarrasin, étant plutôt une pure allégorie qu'un poème comme celui-ci ⁴.

1. En 1704, il les remplaça par un perruquier et une perruquière.

2. La poésie *héroï-comique* n'avait point été inconnue à nos ancêtres. Nous avons eu, nous aussi, et longtemps avant les Italiens, nos épopées burlesques. Voici ce qu'en dit V. Le Clerc dans son *Discours sur l'état des lettres* au *xiv^e* siècle, t. II, p. 15 : « On le louait (Chaucer) aussi d'avoir le premier, longtemps avant Cervantes, laissé voir dans son étrange figure de sir Thopas le côté grotesque ou héroï-comique de la chevalerie ; nous pouvons affirmer aujourd'hui que dans ce genre, qui a fait la gloire du Pulci et de l'Arioste, il avait été devancé, ainsi que l'auteur du *Tournoi ridicule de Tottenham*, par le *Dit d'Aventures*, par les *Facéties trop libres* d'Audigier, par le *Siège du château de Neuville*, par le petit poème sur *Charlemagne à Constantinople*, et même par les grandes compositions, telles que le *Montage Guillaume*, *Raynouart*, *Beudoïn de Sebourg*. »

3. *Dulot vaincu ou la défaite des bouts-rimés*, est un poème de Sarrasin, d'environ quatre cents vers, distribués en quatre chants, badinage quelquefois agréable, mais qui n'est aucunement digne d'être comparé au *Lutrin*. Quatorze bouts-rimés, tels que *Piques*, *Barbes*, *Jacquemars*, etc., suivent Dulot de la lune à Paris : ils soutiennent une guerre contre une armée poétique commandée par l'Épopée, armée dans laquelle on distingue l'ode, les stances, la chanson, la satire, etc. Dulot fend un madrigal, mais les stances *rasent les barbes* ; l'épopée fond sur les *jacquemars* et perce le roi des *piques*. Ces détails, qui ne sont pas très ingénieux, sont surtout fort peu variés.

Jean-François Sarrasin naquit en 1600 à Hermanville, près de Caen, ville où son père était trésorier de France, et mourut à Pezenas en 1654. (DAUNOU.) — Sarrasin a publié en outre un recueil de *Poésies diverses* et une *Histoire du siège de Dunkerque*. (M. CHÉRON.)

4. Voir ce que Boileau dit du burlesque au chant I^{er} de l'*Art poétique*, v. 80 et suiv. Saint-Amant se vantait d'avoir introduit le premier ce genre de composition dans la France. Dans la préface du *Passage de Gibraltar* (t. I, p. 284, édit. Jannet), on peut lire cette curieuse théorie : « Puisque, selon l'opinion du plus grand et du plus judicieux de tous les philosophes, le principal but de la poésie est de plaire, et que la joye est ce qui contribue le plus à l'entretien de la santé, laquelle est une chose si précieuse en cette vie, qu'elle a été préférée par les plus sages à la sagesse mesme, je tiens pour maxime indubitable que les plus gayer productions de ce bel art, qui, laissant les épines aux sciences, ne se compose que de fleurs, doivent estre les plus recherchées et les plus chéries de tout le monde. Ce n'est pas que je veuille mettre en ce rang les bouffonneries plates et ridicules qui ne sont pas assaisonnées d'aucune gentillesse ni d'aucune pointe d'esprit, et que je sois de l'avis de ceux qui croyent, comme les Italiens ont fait autrefois à cause de leur Bernia (Berni), dont ils adoraient les élégantes fadezes, que la simple naïveté soit le seul partage des pièces comiques. Je veux bien qu'elle y soit, mais il faut qu'elle soit entremeslée de quelque chose de vif, de noble et de fort qui la relève. Il faut sçavoir mettre le sel, le poivre et l'ail à propos en cette sauce ; autrement au lieu de chatouiller le goust et de faire épanouir la ratte de bonne grâce aux honnêtes gens, on ne touchera ny on ne fera rire que les crocheteurs. Il est vrai que ce genre d'écrire, composé de deux génies si différens, fait un effet merveilleux ; mais il n'appartient pas à toutes sortes de plumes de s'en mesler, et, si l'on n'est maistre absolu de la langue, si l'on n'en sçait toutes les galanteries, toutes les propriétés, toutes les finesses, voire mesme jusques aux moindres vetilles, je ne conseillerai jamais à personne de l'entreprendre, je m'y suis plu de tout temps, parce qu'aymant la liberté comme je fais, je veux mesme avoir mes coudées franches dans le langage. Or, comme celui-là embrasse, sans contredit, beaucoup plus de termes, de façons de parler et de mots, que l'héroïque tout seul, j'ay bien voulu en prendre la place le premier, afin que si quelqu'un réussit mieux après moy, j'aye à tout le moins la gloire d'avoir commence... »

AVIS AU LECTEUR¹

Il serait inutile maintenant de nier que le poème suivant a été composé à l'occasion d'un différend assez léger, qui s'émut dans une des plus célèbres églises de Paris entre le trésorier et le chantre²; mais c'est tout ce qu'il y a de vrai. Le reste, depuis le commencement jusqu'à la fin, est une pure fiction; et tous les personnages y sont non seulement inventés, mais j'ai eu soin même de les faire d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cette église, dont la plupart, et principalement les chanoines, sont tous gens, non seulement d'une fort grande probité, mais de beaucoup d'esprit, et entre lesquels il y en a tel à qui je demanderais aussi volontiers son sentiment sur mes ouvrages qu'à beaucoup de messieurs de l'Académie. Il ne faut

1. Titre donné en 1701 à la dernière partie de la préface générale des éditions de 1683 à 1698, partie que Boileau a détachée alors pour en faire un avertissement particulier qu'il plaça à la tête du *Lutrin*.

2. Le trésorier était la première dignité du chapitre, et le chantre était la seconde. Voici comment Morand, dans son histoire de la Sainte-Chapelle, rapporte ce différend :

« Le mercredi 4 août 1677, messire Barin, chanoine de la Sainte-Chapelle, fit entendre à la Compagnie que, le dimanche précédent, il avait trouvé devant sa place un pupitre fort élevé, qu'il disait être une nouveauté; qu'il n'y en avait point eu depuis seize ans qu'il avait l'honneur d'être chantre; que ce pupitre, dont il n'avait nul besoin, l'empêchait de voir le chœur et d'avoir l'œil sur les chantres; il estimait que c'était une marque d'injure faite à sa personne: pourquoi il l'avait fait ôter le lundi, premier jour du mois, et avait donné assignation aux sieurs Cyreult et Frontin, prêtres et sous-marguilliers, par-devant messieurs des requêtes du Palais, pour que défenses leur soient faites de ne plus mettre de pupitre devant sa place, à peine de cent livres d'amende. Sur quoi, acte donné au sieur chantre, requête et signification du trésorier, prenant fait et cause pour les sous-marguilliers, députation et représentations au trésorier de la part des chanoines, pour l'engager à ne point plaider et à terminer à l'amiable, réponses du trésorier, soutenant qu'ayant fait mettre le pupitre, selon le droit qu'il en avait, il ne pouvait se soumettre à un arbitrage; vues pacifiques de M. le premier président s'offrant pour médiateur, et demandant au chantre de faire remettre le pupitre et de s'en rapporter à lui du surplus; résistance du chantre: il demande du temps, il sollicite ses confrères, les conjure de ne pas l'abandonner et de ne pas souffrir qu'il soit obligé de revoir en place l'objet qui faisait son tourment; il fait valoir son grand âge, ses longs services, son zèle et son assiduité. La Compagnie le console de son mieux, députe trois chanoines à M. le président, pour le prier de prononcer sur tous les chefs de contestation qui la divisaient, et d'assoupir les différends qui en pourraient naître: c'était demander l'impossible. Aussi ce sage magistrat, satisfait de la déférence des chanoines, et ne pouvant pourvoir à tout, fit entendre au trésorier que le pupitre n'ayant été mis anciennement en place que pour la commodité de ses prédécesseurs, il n'était pas convenable de l'y faire replacer, s'il déplaisait à M. Barin, et néanmoins, pour accorder quelque satisfaction au trésorier, témoigna le désir de voir le lendemain, 1^{er} septembre, le pupitre en place lorsqu'il irait à la messe, et engagea le chantre à l'y faire mettre. Ses intentions furent secondées de part et d'autre: dès le même jour, le pupitre fut remis en place et y resta pendant matines et la grande messe du lendemain, après laquelle le trésorier le fit ôter. »

donc pas s'étonner si personne n'a été offensé de l'impression de ce poème, puisqu'il n'y a en effet personne qui y soit véritablement attaqué. Un prodigue ne s'avise guère de s'offenser de voir rire d'un avare, ni un dévot de voir tourner en ridicule un libertin. Je ne dirai point comment je fus engagé à travailler à cette bagatelle sur une espèce de défi, qui me fut fait en riant par feu M. le président de Lamoignon ¹, qui est celui que j'y peins sous le nom d'Ariste. Ce détail, à mon avis, n'est pas fort nécessaire. Mais je croirais me faire un trop grand tort si je laissais échapper cette occasion d'apprendre à ceux qui l'ignorent que ce grand personnage, durant sa vie, m'a honoré de son amitié. Je commençai à le connaître dans le temps que mes satires faisaient le plus de bruit ; et l'accès obligeant qu'il me donna dans son illustre maison fit avantageusement mon apologie contre ceux qui voulaient m'accuser alors de libertinage ² et de mauvaises mœurs. C'était un homme d'un savoir étonnant, et passionné admirateur de tous les bons livres de l'antiquité ; et c'est ce qui lui fit plus aisément souffrir mes ouvrages, où il crut entrevoir quelque goût des anciens. Comme sa piété était sincère, elle était aussi fort gaie, et n'avait rien d'embarrassant. Il ne s'effraya point du nom de satires que portaient ces ouvrages, où il ne vit en effet que des vers et des auteurs attaqués. Il me loua même plusieurs fois d'avoir purgé, pour ainsi dire, ce genre de poésie de la saleté qui lui avait été jusqu'alors comme affectée. J'eus donc le bonheur de ne lui être pas désagréable. Il m'appela à tous ses plaisirs et à tous ses divertissements, c'est-à-dire à ses lectures et à ses promenades. Il me favorisa même quelquefois de sa plus étroite confiance, et me fit voir à fond son âme entière. Et que n'y vis-je point ! Quel trésor surprenant de probité et de justice ! Quel fonds inépuisable de piété et de zèle ! Bien que sa vertu jetât un fort grand éclat au dehors, c'était toute ³ autre chose au dedans ; et on voyait bien qu'il avait soin d'en tempérer les rayons, pour ne pas blesser les yeux d'un siècle aussi corrompu que le nôtre. Je fus sincèrement épris de tant de qualités admirables ; et, s'il eut beaucoup de

1. Guillaume de Lamoignon, marquis de Basville, comte de Launoy-Courson, baron de Saint-Yon, né le 23 d'octobre 1617, nommé premier président le 2 d'octobre 1658, mourut le 10 de décembre 1677. — « Racontant un jour le singulier arbitrage qui lui avait été déféré par ses voisins de la Sainte-Chapelle, le premier président Lamoignon avait dit en riant à Boileau : « Voilà un sujet de poème. — Il ne faut jamais défier un fou, » avait répondu celui-ci, et il se mit en devoir de tenir la gageure. Comme poète il s'y est complu et surpassé. Il eut soin de travestir les masques (il le dit quelques lignes plus haut). On a pu toutefois y relever nombre de malices à l'adresse de gens d'église plus ou moins connus, et qui n'étaient pas des amis de ses amis (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 378.)

2. Ici *libertinage* est pris dans le sens de licence de l'esprit qui rejette les croyances religieuses. *Mon frère, ce discours sent le libertinage.* (MOLIÈRE, *Tartufe*, I, VI.) — « Il y en a bien qui ne croient pas, mais par libertinage : peu sont entre deux. » (PASCAL, *Pensées*, XXV, 47, édit. Havet.)

3. C'est le texte des éditions originales, à l'exception de 1701, in-12, où (peut-être est-ce une erreur typographique) on a mis *tout autre*, comme il faudrait à présent. (B. S. - P.)

bonne volonté pour moi, j'eus aussi pour lui une très forte attache ¹. Les soins que je lui rendis ne furent mêlés d'aucune raison d'intérêt mercenaire ; et je songeai bien plus à profiter de sa conversation que de son crédit, Il mourut dans le temps que cette amitié était en son plus haut point ; et le souvenir de sa perte m'afflige encore tous les jours. Pourquoi faut-il que des hommes si dignes de vivre soient sitôt enlevés du monde, tandis que des misérables et des gens de rien arrivent à une extrême vieillesse ² ! Je ne m'étendrai pas davantage sur un sujet si triste, car je sens bien que, si je continuais à en parler, je ne pourrais m'empêcher de mouiller peut-être de larmes la préface d'un ouvrage de pure plaisanterie ³.

ARGUMENT ⁴

Le trésorier remplit la première dignité du chapitre dont il est ici parlé, et il officie avec toutes les marques de l'épiscopat. Le chantre remplit la seconde dignité. Il y avait autrefois dans le chœur, à la place de celui-ci, un énorme pupitre ou lutrin qui le couvrait presque tout entier ; il le fit ôter. Le trésorier voulut le faire remettre. De là arriva une dispute qui fait le sujet de ce poème.

1. Attache, sentiment qui attache.

D'ailleurs pour cet enfant leur attache est visible.

(RACINE, *Athalie*, III, III.)

— *Plus elle mettra en Dieu seul son attache et sa confiance.* B. 55. Lett. 33. — *Et sa puissante attache aux choses éternelles.* (MOLIÈRE, *Tartufe*, II, II.) — Entre *attache* et *attachement*, on voit que l'usage a introduit cette différence, que *attache* exprime toute espèce d'intérêt qui captive ; tandis que *attachement* exprime un goût, une affection. (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française.*)

2. Sophocle fait dire à peu près la même chose à Philoctète (v. 446) :

. Ἐπεὶ οὐδὲν πῶ κακόν γ' ἀπόλιτο
 Ἀλλ' εὖ περιστέλλουσιν αὐτὰ δαίμονες.
 Καὶ πῶς, τὰ μὲν, πανοῦργα καὶ παλιντριβῆ
 Χαίρους' ἀναστρέφοντες ἐξ Ἄδου τὰ δὲ
 Δίκαια καὶ τὰ χεῖρσ' ἀποστέλλουσ' αἰεὶ.

3. De 1683 à 1698 il y a : « la préface d'un livre de satires de plaisanteries. » Pradon s'est inscrit en faux contre les paroles de Boileau :

Que cet homme important, ce grand panégyriste
 Dresse un beau mausolée à la gloire d'Ariste,
 Quand de ses vers malins il le rend protecteur,
 Et de son cher *Lutrin* le complice et l'auteur !
 A l'entendre parler, il en fit ses délices,
 Il adorait sa veine, il aimait ses caprices ;
 Sans ce fidèle Achate il n'eût su faire un pas :
 L'un était le David, l'autre le Jonathas.
 Non, je ne puis souffrir une telle imposture :
 C'est pour se faire honneur qu'il lui fait cette injure.
 (Épître à Alcandre.)

4. Cet argument n'est que dans les éditions de 1713

CHANT I

Je chante les combats, et ce prélat terrible, ¹
 Qui, par ses longs travaux et sa force invincible,
 Dans une illustre église ² exerçant son grand cœur,
 Fit placer à la fin un lutrin dans le chœur. ³
 C'est en vain que le chantre ⁴, abusant d'un faux titre,
 Deux fois l'en fit ôter par les mains du chapitre :
 Ce prélat, sur le banc de son rival altier,
 Deux fois le reportant, l'en couvrit tout entier.

Muse, redis-moi donc quelle ardeur de vengeance
 De ces hommes sacrés rompit l'intelligence,
 Et troubla si longtemps deux célèbres rivaux :
 Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ? ⁵
 Et toi, fameux héros ⁶ dont la sage entremise

1. Claude Aubry, ancien camérier du cardinal Mazarin, évêque de Coutances en 1646, et trésorier de la Sainte-Chapelle en 1653. En 1658, il permuta l'évêché contre un bénéfice simple, et conserva la trésorerie. (M. CHÉRON.)

2. Fragment de 1673 : *Dans la Sainte-Chapelle.*

3. Ceci eut lieu le 31 de juillet 1667. — *Lutrin*, pupitre d'église ou l'on place les livres de chant. La forme ancienne de ce mot est *letrin*, bas latin, *lectrinum* de *lectrum*, pupitre, dans Isidore, qui vient de *λεκτρών*, proprement lit. (E. LITTRÉ.) — De 1674 à 1682, dix éditions, dont cinq originales, donnent *dans un chœur*. — « On n'a pas assez observé le caractère du poème *héroï-comique*. Il a le grand avantage de la variété, et souvent le charme de la surprise; il s'élève par moments à la pompe héroïque, pour retomber par une chute inattendue dans le comique du sujet; mais cette chute doit être inattendue, sans dispartite, et c'est là la grande difficulté de ce genre de poème. Les quatre premiers vers du *Lutrin* en sont un modèle parfait. Les trois premiers sont dignes de l'épopée sérieuse; le quatrième ramène le lecteur étonné au comique du sujet. Cette composition est une sorte d'espèglerie, si j'ose parler ainsi, et de moquerie continuelle, par laquelle le poète trompe à la fois et amuse notre curiosité. » (DELILLE, *Enéide*, liv. I, note 6.)

4. Jacques Barrin, fils de M. de La Galissonnière, maître des requêtes. — L'office de chantre de la Sainte-Chapelle fut créé en 1319. (M. CHÉRON.) Ce dignitaire est le maître du chœur présidant au chant dans une église cathédrale ou collégiale et dans les chapitres. Il porte la chape et le bâton dans les fêtes solennelles et donne le ton aux autres en commençant les psaumes et les antiennes. Le chantre porte dans ses armoiries un bâton de chœur derrière l'écu pour marque de sa dignité. — Boileau avait mis d'abord (1674 à 1682):

En vain deux fois le chantre, abusant d'un faux titre,
 Contre ses hauts projets arma tout le chapitre :
 Ce prélat généreux, aidé d'un norloger,
 Soutint jusques au bout l'honneur de son clocher.

5. Musa, mihi causas memora, quo numine læso,
 Quidvè dolens regina deum, tot volvere casus
 Insuignem pietate virum, tot adire labores
 Impulerit: tantæne animis cœlestibus iræ?
 (VIRGILE, *Enéide*, liv. v. 12-16.)

6. M. le premier président de Lamoignon. (BOILEAU, 1713.)

De ce schisme naissant débarrassa l'Église,
Viens d'un regard heureux animer mon projet, ¹
Et garde-toi de rire en ce grave sujet.

Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
Paris voyait fleurir son antique chapelle : ²
Ses chanoines vermeils et brillants de santé
S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté. ³
Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines. ⁴
Veillaient à bien dîner, et laissaient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de louer Dieu : ⁵
Quand la Discorde encor toute noire de crimes, ⁶
Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes, ⁷

1. C'est ainsi que Virgile s'adresse à Mécène au IV^e livre des *Géorgiques* :

. Hanc etiam, Mœcenas, adspice partem.

2. Première manière : *Le calme fleurissait dans la Sainte-Chapelle*, mais ce dernier mot ne désignait pas assez précisément la Sainte-Chapelle de Paris. Dans la première édition faite en 1674, on lisait Bourges au lieu de Paris. (BROSS.) — La Sainte-Chapelle fut érigée dans l'enceinte du Palais de Justice, sous saint Louis, de 1245 à 1248, par Eudes de Montreuil; elle était destinée à recevoir la couronne d'épines de Jésus-Christ et d'autres reliques que le roi avait achetées à Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople. Elle contenait une partie de la section judiciaire des archives, avant son intelligente restauration par MM. Lassus et Viollet-le-Duc. Cf. Sébastien Rouillard, *Traité de l'antiquité de la Sainte-Chapelle du Palais*, Paris, 1668, in-8^o; et Félibien, *Histoire de Paris*, t. I, p. 293 et suiv. (M. CHERON.)

3. Cela fait songer d'un peu loin à ce vers de Virgile (*Géorg.*, IV, 94) : *Desidia latamque trahens inglorius alvum*, sans rien enlever au mérite du poète français.

4. Première partie de l'office divin, qui se dit ordinairement la nuit après minuit.

5. « Moi, dit le cheffecier, je suis maître du chœur : qui me forcera d'aller à matines ? mon prédécesseur n'y allait point, suis-je de pire condition ? dois-je laisser avilir ma dignité entre mes mains, ou la laisser telle que je l'ai reçue ? Ce n'est point, dit l'écolâtre, mon intérêt qui me mène, mais celui de la prébende ; il serait bien dur qu'un grand chanoine fût sujet au chœur, pendant que le trésorier, l'archidiacre, le pénitencier et le grand vicaire s'en croient exempts. Je suis bien fondé, dit le prévôt, à demander la rétribution sans me trouver à l'office ; il y a vingt années entières que je suis en possession de dormir les nuits, je veux finir comme j'ai commencé, et l'on ne me verra point déroger à mon titre. Que me servirait d'être à la tête d'un chapitre ? Mon exemple ne tire point à conséquence. Enfin, c'est entre eux tous à qui ne louera point Dieu, à qui fera voir par un long usage qu'il n'est point obligé de le faire ; l'émulation de ne se point rendre aux offices divins ne saurait être plus vive ni plus ardente. Les cloches sonnent dans une nuit tranquille ; et leur mélodie, qui réveille les chantres et les enfants de chœur, endort les chanoines, les plonge dans un sommeil doux et facile, et qui ne leur procure que de beaux songes ; ils se lèvent tard et vont à l'église se faire payer d'avoir dormi. » (LA BRUYÈRE, *De quelques usages*.)

6. Voltaire, *Henriade*, ch. I, v. 61-66, emploie six vers pour faire ainsi le portrait de la Discorde :

Ce monstre impétueux, sanguinaire, inflexible,
De ses propres sujets est l'ennemi terrible ;
Aux malheurs des mortels il borne ses desseins ;
Le sang de son parti rougit souvent ses mains ;
Il habite en tyran dans les cœurs qu'il déchire.

7. Il y eut de grandes brouilleries dans ces deux couvents, à l'occasion de quel-

Avec cet air hideux qui fait frémir la Paix,
 S'arrêta près d'un arbre au pied de son palais. ¹
 Là, d'un œil attentif contemplant son empire,
 A l'aspect du tumulte, elle-même s'admire.
 Elle y voit par le coche et d'Évreux et du Mans ²
 Accourir à grands flots ses fidèles Normands ;
 Elle y voit aborder le marquis, la comtesse,
 Le bourgeois, le manant ³, le clergé, la noblesse,
 Et partout des plaideurs les escadrons épars
 Faire autour de Thémis flotter ses étendards.
 Mais une église seule, à ses yeux immobile,
 Garde au sein du tumulte une assiette tranquille :
 Elle seule la brave : elle seule aux procès
 De ses paisibles murs veut défendre l'accès.
 La Discorde, à l'aspect d'un calme qui l'offense,
 Fait siffler ses serpents, s'excite à la vengeance ; ⁴
 Sa bouche se remplit d'un poison odieux,
 Et de longs traits de feu lui sortent par les yeux.

Quoi ! dit-elle d'un ton qui fit trembler les vitres,
 J'aurai pu jusqu'ici brouiller tous les chapitres,
 Diviser Cordeliers, Carmes et Célestins ! ⁵

ques supérieurs qu'on y voulait élire. (BOILEAU, 1713.) Le couvent des Cordeliers était dans la rue de l'École-de-Médecine et leur église, démolie après 1790, sur la place même qui est devant l'École ; les Minimes étaient près de la place Royale, rue des Minimes ; leur couvent sert aujourd'hui de caserne. — Dans Arioste, saint Michel, allant chercher la Discorde, la trouve dans un chapitre de moines assemblés pour l'élection de leurs supérieurs.

Le poète italien la représente chargée d'écrits, de procédures, d'actes, etc. ; c'est la Chicane que Boileau va bientôt nous montrer à son tour, ch. XXVII-ch. XIV.

1. C'est le *mai* que la Basoche, c'est-à-dire la communauté des clercs du Palais, faisait planter tous les ans, le 1^{er} de mai, au pied du grand escalier du Palais, derrière la Sainte-Chapelle. — L'auteur avait d'abord mis :

S'arrêta près du mai dans la cour du Palais.
 (BROSSETTE.)

Cette cour garde encore le nom de *Cour du Mai*.

2. Voir la pièce des *Plaideurs* de Racine.

3. Dans l'ancien droit féodal, *manant* désignait les vilains, les roturiers, les hommes *de poesté*, sujets de la justice féodale, à raison de ce qu'ils étaient levants et couchants dans le ressort de la juridiction justicière ; il désignait aussi les habitants d'un bourg ou d'un village : c'est dans ce sens que Boileau le prend ici pour l'opposer aux bourgeois.

4. Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?
 (RACINE, *Andromaque*, acte V, scène v.)

Fait siffler ses serpents et lui parle en ces mots.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, ch. IV, v. 146.)

5. Les Carmes occupaient l'emplacement du marché qui porte ce nom, près de la place Maubert ; une partie du couvent des Célestins, en face de la bibliothèque de l'Arsenal, sert aujourd'hui de caserne à la garde de Paris. Les dissensions de ces deux ordres donnerent lieu à un arrêt du parlement rendu au mois d'avril 1667, sur le réquisitoire de l'avocat général Talon. (M. CHÉRON.)

J'aurai fait soutenir un siège aux Augustins ! ¹
 Et cette église seule, à mes ordres rebelle,
 Nourrira dans son sein une paix éternelle !
 Suis-je donc la Discorde ? et, parmi les mortels,
 Qui voudra désormais encenser mes autels ? ²

A ces mots, d'un bonnet couvrant sa tête énorme,
 Elle prend d'un vieux chantre et la taille et la forme,
 Elle peint de bourgeons son visage guerrier, ³
 Et s'en va de ce pas trouver le trésorier.

Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée ⁴

1. Le couvent des Augustins était sur le quai de ce nom, là où était le marché à la volaille et au gibier ; la halle qui y avait été bâtie en 1811 vient d'être démolie et remplacée par des maisons. — « De deux ans en deux ans, les augustins du grand couvent de Paris nomment en chapitre trois de leurs religieux bacheliers, pour faire leur licence en Sorbonne. Il y a trois places fondées pour cela. En 1658, le père Célestin Villiers, prieur de ce couvent, voulant favoriser quelques bacheliers, en fit nommer neuf pour les trois licences suivantes. Ceux qui s'en virent exclus par cette élection prématurée se pourvurent en parlement. Le parlement ordonna que l'on ferait une autre nomination en présence de MM. de Catinat et de Saveuse, conseillers de la cour, et de M. Janart, substitut du procureur général. Les religieux ayant refusé d'obéir, la cour fut obligée d'employer la force pour faire exécuter son arrêt. On manda tous les archers, qui, après avoir investi le couvent, essayèrent d'enfoncer les portes. Mais ils n'en purent venir à bout, parce que les religieux, prévoyant ce qui devait arriver, les avaient fait murer par derrière, et avaient fait provision de cailloux et de toute sorte d'armes. Les archers tentèrent d'autres voies : les uns montèrent sur les toits des maisons voisines pour entrer dans le couvent, tandis que les autres travaillaient à faire une ouverture dans la muraille du jardin du côté de la rue Christine. Les augustins, s'étant mis en défense, sonnèrent le tocsin, et commencèrent à tirer d'en bas sur les assiégeants. Ceux-ci, postés plus avantageusement qu'eux, et couverts par les cheminées, tirèrent à leur tour sur les moines, dont il y en eut deux de tués et autant de blessés.

« Cependant, la brèche étant faite, les religieux eurent la témérité d'y porter le Saint-Sacrement, espérant arrêter par là les assiégeants. Mais comme ils virent que cette ressource était inutile, et que l'on ne laissait pas de tirer sur eux, ils demandèrent à capituler, et l'on donna des otages de part et d'autre. Le principal article de la capitulation fut que les assiégés auraient la vie sauve, moyennant quoi ils abandonnèrent la brèche et livrèrent leurs portes. Les commissaires du parlement, étant entrés, firent arrêter onze de ces religieux qui furent menés en prison à la Conciergerie, le 23 d'août 1658. Le cardinal Mazarin, qui n'aimait pas le parlement, fit mettre les religieux en liberté, par ordre du roi, après vingt-sept jours de prison. Ils furent mis dans les carrosses du roi, et menés en triomphe dans leur couvent, au milieu des gardes françaises, rangés en haie depuis la Conciergerie jusqu'aux Augustins. Leurs confrères allèrent les recevoir en procession, ayant des palmes à la main. Ils sonnèrent toutes leurs cloches, et chantèrent le *Te Deum* en action de grâces.

« La Fontaine fit à ce sujet une ballade, dont le refrain est :

Les augustins sont serviteurs du roi. »

(BROSSETTE.)

2. Virgile, *Enéide*, liv. I, v. 52. (BOILEAU, 1713.)

. Et quisquam numen Junois adoret
 Præterea, aut supplex aris imponat honorem.

3. Boutons rouges qui viennent au visage, produits quelquefois par l'excès de la boisson. — « C'était (Riom) un gros garçon court, joufflu, qui, avec force bourgeons, ne ressemblait pas mal à un abcès. » (SAINT-SIMON, 435-54.)

4. Cette description faite de génie, l'auteur n'ayant jamais vu ni l'alcove ni le lit du trésorier, se trouva conforme à la vérité. (BROSSETTE.) — Il est inutile

S'élève un lit de plume à grands frais amassée :
 Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
 En défendent l'entrée à la clarté du jour.
 Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
 Règne sur le duvet une heureuse indolence.
 C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner,
 Dormant d'un léger somme, attendait le dîner.
 La jeunesse en sa fleur brille sur son visage :
 Son menton sur son sein descend à double étage ;
 Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
 Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur. ¹
 La déesse en entrant, qui voit la nappe mise, ²
 Admire un si bel ordre, et reconnaît l'Église, ³
 Et, marchant à grands pas vers le lieu du repos,
 Au prélat sommeillant elle adresse ces mots :
 Tu dors, prélat, tu dors ! et là-haut ⁴, à ta place,
 Le chantre aux yeux du chœur étale son audace,

après tant de commentateurs de faire ressortir la perfection de cette peinture, où les mots, dit La Harpe, sont choisis de manière qu'il n'y a pas une seule syllabe qui fasse assez de bruit pour réveiller le prélat qui dort ; où, dit Marmontel, il n'y a pas une épithète qui n'ajoute à l'image.

1. L'auteur ajouta ces quatre vers pour faire une contre-vérité, car le trésorier était maigre, vieux et de grande taille... (BROSSETTE.) — Gresset, dans son *Lutrin vivant*, a essayé de rendre aux chanoines la réputation de sobriété et d'activité que Boileau leur avait ravie :

Là ne sont point de ces mortels fleuris
 Qui, dans les bras d'une heureuse indolence,
 Exempts d'étude et libres d'abstinence,
 N'ont qu'à nourrir leur brillant coloris :
 On ne voit là que pâles effigies,
 Qui du champagne onc ne furent rougies,
 Que maigres clercs, chanoines avortons,
 Sans rabats fins et sans triples mentons ;
 Contraints d'aller, trainant leurs faces blêmes,
 A chaque office et de chanter eux-mêmes.

2. Les grammairiens ont beaucoup blâmé ce *qui* ; c'était une inversion dont le xvii^e siècle offre de fréquents exemples :

Un homme l'emmenait, qui s'est trouvé fort sot.
 (MOLIÈRE, *l'Étourdi*, II, XIV.)

Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés,
 Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez.
 (ID., *Femmes sav.*, II, VII.)

Viens, tu fais ton devoir, et le fils dégénère
 Qui survit un moment à l'honneur de son père.
 (CORNEILLE, *Cid*, II, II.)

« On ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui lui gagna d'abord tous les esprits. » (BOSSUET, *Or. fun. de la duch. d'Orléans.*) — « Il a eu raison d'interdire un prêtre pour toute sa vie, qui, pour se défendre, avait tué un voleur d'un coup de pierre. » (PASCAL, XIV^e Prov.)

3. Εὐδαίς, Ἄτριος; τί...
 (HOMÈRE, *Iliade*, liv. II, v. 23.)

4. La Sainte-Chapelle haute, où les chanoines font l'office, est beaucoup plus élevée que la maison du trésorier, qui est dans la cour du Palais. (BROSSETTE.)

Chante les OREMUS, fait des processions,
 Et répand à grands flots les bénédictions !¹
 Tu dors ! attends-tu donc que, sans bulle et sans titre,
 Il te ravisse encor le rochet et la mitre ?²
 Sors de ce lit oiseux qui te tient attaché,
 Et renonce au repos, ou bien à l'évêché.³

Elle dit : et du vent de sa bouche profane,
 Lui souffle avec ces mots l'ardeur de la chicane.
 Le prélat se réveille, et, plein d'émotion,
 Lui donne toutefois la bénédiction.⁴

Tel qu'on voit un taureau, qu'une guêpe en furie
 A piqué dans les flancs aux dépens de sa vie,⁵
 Le superbe animal, agité de tourments,
 Exhale sa douleur en longs mugissements :
 Tel le fougueux prélat, que ce songe épouvante,
 Querelle en se levant et laquais et servante ;
 Et, d'un juste courroux rallumant sa vigueur,
 Même avant le dîner, parle d'aller au chœur.
 Le prudent Gilotin, son aumônier fidèle,⁶
 En vain par ses conseils sagement le rappelle ;
 Lui montre le péril ; que midi va sonner ;
 Qu'il va faire, s'il sort, refroidir le dîner.

Quelle fureur, dit-il, quel aveugle caprice,
 Quand le dîner est prêt, vous appelle à l'office ?
 De votre dignité soutenez mieux l'éclat :
 Est-ce pour travailler que vous êtes prélat ?
 A quoi bon ce dégoût et ce zèle inutile ?
 Est-il donc, pour jeûner, quatre-temps ou vigile ?

1. C'était le principal motif de la jalousie du trésorier contre le chantre. Le privilège de bénir est la marque de la supériorité que donne le rang dans l'Église.

2. Sorte de surplis à manches étroites que portent les évêques.

3. Pasquier (*Recherches*, liv. III, ch. xxxix) nous explique comment ce mot peut venir ici : « Longtemps après que saint Louis eut bâti cette chapelle, dit Pasquier, elle fut depuis grandement anoblie par le roi Charles V. C'est lui qui obtint du saint-siège permission au trésorier d'icelle d'user de mitre, anneau, et autres ornements pontificaux (excepté la crosse), et donner bénédiction, tout ainsi qu'un évêque célébrant le service divin dedans le pourpris de la Sainte-Chapelle. »

4. Mouvement naturel chez un prélat habitué à répandre les bénédictions.

5. Illis ira modum supra est, læsæque venenum
 Morsibus inspirant, et spicula cæca relinquunt
 Affixæ venis, animasque in vulnere ponunt.

(VIRGILE, *Géorgiques*, IV, v. 236-238.)

Brossette reprochait à Boileau d'avoir dit de la guêpe ce qui ne convient qu'à l'abeille.

6. Brossette prétend que cet aumônier s'appelait Guéronet, et que plus tard le trésorier lui donna la cure de la Sainte-Chapelle. Il s'appelait en réalité Guironnet. (BERRIAT-SAINT-PIRX, t. III, p. 490.)

Reprenez vos esprits, et souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.

Ainsi dit Gilotin ; et ce ministre sage
Sur table, au même instant, fait servir le potage. ¹
Le prélat voit la soupe, et, plein d'un saint respect,
Demeure quelque temps muet à cet aspect.
Il cède, il dîne enfin ; mais, toujours plus farouche,
Les morceaux trop hâtés se pressent dans sa bouche. ²
Gilotin en gémit, et, sortant de fureur,
Chez tous ses partisans va semer la terreur. ³
On voit courir chez lui leurs troupes éperdues,
Comme l'on voit marcher les bataillons de grues, ⁴
Quand le Pygmée altier, ⁵ redoublant ses efforts,
De l'Hébre ⁶ ou du Strymon ⁷ vient d'occuper les bords.
A l'aspect imprévu de leur foule agréable,
Le prélat radouci veut se lever de table :
La couleur lui renaît, sa voix change de ton ; ⁸

1. « Le poète pouvait mettre *sur la table à l'instant*, mais *sur table au même instant* est bien plus vif. » (LE BRUN.) — « La première locution eût été d'ailleurs bien moins coulante, » dit de Saint-Surin. — Il n'y faut pas tant chercher d'artifice, Boileau parlait la langue de son temps ; on disait *mettre sur table, sur table*, comme dans ce vers de Régnier :

En forme d'échiquier, les plats rangés sur table.

(Satire x.)

2. Moment d'hésitation très naturelle, intervalle mis avec art entre l'appétit naissant qui triomphe et le courroux qui s'affaiblit dans le cœur du prélat... Voilà comment on imite les grandes passions ! » (LEMERCIER, IV, 73.)

3. Brossette expliquait ainsi ce passage : « Les chantres subalternes, dit-il, étaient dans le parti du trésorier contre le chantre et les autres chanoines, parce que ceux-ci leur refusaient de certains droits. »

4. Homère, *Iliade*, liv. III, v. 6. (BOILEAU, 1713.)

Κλαγγῆ ταιγε πίτονται ἐπ' Ὀχιαυοῖο ῥόσων
Ἄνδράσι Πυγμαίοισι φόνον καὶ κῆρα φέρουσαι.

5. Nom d'une nation fabuleuse dont le peuple n'avait, suivant les poètes, que la hauteur d'une coudée, et qui guerroyait contre les grues. (Étym., *πυγμαῖος* qui vient de *πυγμή*, mesure de 18 doigts, valant 333 millimètres, de *πίξ*, poing.) — Selon Pline, les Pygmées habitaient des cabanes bâties avec de la boue, des plumes et des coquilles d'œuf. Ils étaient sans cesse en guerre avec les grues ; et, comme ils n'auraient pu résister à la multitude toujours croissante de ces oiseaux, ils faisaient chaque année une grande expédition pour les détruire. Armés de flèches et montés sur des béliers et des chèvres, ils descendaient par grandes masses sur les bords de la mer pour s'emparer des œufs et des petits des grues. (*Hist. nat.*, VII, 41.) L'épithète *altier* est fort plaisante, appliquée aux Pygmées.

6. Fleuve de Thrace. (BOILEAU, 1713.)

7. Fleuve de l'ancienne Thrace, depuis la Macédoine. (BOILEAU, 1713.)

8. De 1674 à 1698, on lisait, au lieu de ce vers, celui-ci :

Son visage n'a plus cet air si furibond.

Despréaux avait supprimé le *d* à cause de la rime. Ses ennemis ne manquèrent pas de lui reprocher cette faute. « Contentez-vous, lui dit Sainte-Garde (p. 61), d'animer les autres de la voix et des yeux (on voulait faire croire que ses vers ne passaient qu'à la faveur de sa déclamation), de peur que vous n'alliez encore faire rimer *furibond* à *jambon*. »

Il fait par Gilotin rapporter un jambon.
 Lui même le premier, pour honorer la troupe,
 D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe ;
 Il l'avale d'un trait, et, chacun l'imitant, ¹
 La cruche au large ventre est vide en un instant.
 Sitôt que du nectar la troupe est abreuvée,
 On dessert : et soudain, la nappe étant levée,
 Le prélat, d'une voix conforme à son malheur,
 Leur confie en ces mots sa trop juste douleur :
 Illustres compagnons de mes longues fatigues, ²
 Qui m'avez soutenu par vos pieuses ligués,
 Et par qui, maître enfin d'un chapitre insensé,
 Seul à MAGNIFICAT je me vois encensé,
 Souffrirez-vous toujours qu'un orgueilleux m'outrage ;
 Que le chantre à vos yeux détruise votre ouvrage,
 Usurpe tous mes droits, et, s'égalant à moi,
 Donne à votre lutrin et le ton et la loi ? ³
 Ce matin même encor, ce n'est point un mensonge,
 Une divinité me l'a fait voir en songe ;
 L'insolent, s'emparant du fruit de mes travaux,
 A prononcé pour moi le BENEDICAT VOS ! ⁴
 Oui, pour mieux m'égorger, il prend mes propres armes.
 Le prélat, à ces mots, verse un torrent de larmes.
 Il veut, mais vainement, poursuivre son discours.
 Ses sanglots redoublés en arrêtent le cours.
 Le zélé Gilotin, qui prend part à sa gloire,
 Pour lui rendre la voix fait rapporter à boire ;
 Quand Sidrac, ⁵ à qui l'âge allonge le chemin,

1. VIRGILE, *Enéide*, liv. 1, v. 742 :

Impiger hausit
 Spumantem pateram et pleno se proluat auro.

2. Ce début rappelle le discours d'Agamemnon aux chefs de l'armée grecque :

ὦ φίλοι ἥρωες Δαναῖ, θεράποντες Ἄρης,
 Ζεὺς με μέγα Κρονίδης ἀτὴ ἐνέδησε βαρύνει.

(HOMÈRE, *Iliade*, II, 110.)

3. « Il est tout simple que le chantre donne le ton au *Lutrin*, mais qu'il prétende aussi donner la loi au chapitre, voilà ce que le trésorier ne peut ni ne doit lui pardonner. (AMAR.) — La remarque de M. Amar est très ingénieuse ; mais, Despréaux a eu cette pensée, l'a-t-il assez exprimée ? » (DAUNOU.)

4. Le chantre n'a jamais eu la prérogative du *Benedicat vos* que Boileau s'est amusé à lui prêter. C'est une invention ingénieuse de sa part pour former le nœud de son poème. — « Il me semble, disait charitablement Pradon, que cela tourne un peu en ridicule les cérémonies et les termes de notre religion. »

5. L'abbé Jacques Boileau écrit à Brossette, le 12 de février 1703

« Sidrac est le vrai nom d'un vieux chapelain de la Sainte-Chapelle, c'est-à-dire un chantre musicien dont la voix était une taille fort belle : son personnage n'est point feint. »

Arrive dans la chambre, un bâton à la main.
 Ce vieillard dans le chœur a déjà vu quatre âges : ¹
 Il sait de tous les temps les différents usages :
 Et son rare savoir, de simple marguillier, ²
 L'éleva par degrés au rang de chevecier. ³
 A l'aspect du prélat qui tombe en défaillance,
 Il devine son mal, il se ride, il s'avance ;
 Et d'un ton paternel réprimant ses douleurs :
 Laisse au chantre, dit-il, la tristesse et les pleurs,
 Prélat, et, pour sauver tes droits et ton empire,
 Écoute seulement ce que le ciel m'inspire.
 Vers cet endroit du chœur où le chantre orgueilleux
 Montre, assis à ta gauche, un front si sourcilleux, ⁴
 Sur ce rang d'ais serrés qui forment sa clôture, ⁵

1. C'est le Nestor du chapitre. Homère, dans l'*Iliade*, chant I, et dans l'*Odyssee*, chant III, dit que Nestor avait déjà régné trois âges.

2. C'est celui qui a soin des reliques. (BOILEAU, 1713.) — On désignait aussi par ce nom ceux qui étaient chargés de diriger l'administration journalière du temporel d'une paroisse. étymol., bourguignon *Marileli*, Berry, *Marillier*, du latin *Matricularius*, *matricula*, *matricule*, xv^e siècle : « Chanoines et marregliers de la Sainte-Chapelle. » (DU CANGE, *Matricularius*.)

3. C'est celui qui a soin des chapes et de la cire. (BOILEAU, 1713.) — « C'était un sacristain, ordinairement prêtre, et qui, outre ses rétributions du chœur, avait deux cents livres de gages. — Dignitaire qui avait soin du chevet de l'église, c'est-à-dire du fond de l'église depuis l'endroit où la clôture commence à tourner en rond ; le même que le trésorier en d'autres églises, parce qu'il garde le trésor de l'église ; il a soin aussi du luminaire de l'église. — xv^e siècle. Frère Guillaume, chevassier du sépulcre du dit moustier. » (DU CANGE.) — *Capitium*, étym. italien *Capicerio* ; bas-latin *Capicerius* et *Capitarius* qui est la vraie orthographe de *Capitium*, chevet d'église, de *Caput*, tête (VOYEZ CHEF). (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

4. *Sourcilleux*, fier, hautain ; du mot *sourcil* (*supercilium*), partie du visage où les anciens faisaient résider l'arrogance :

Avec l'humble innocence elle est plus compatible
 Qu'avec le pouvoir *sourcilleux*.
 (CORNEILLE, *Imit.*, III, v.)

Pensez-vous regretter ces démarches pompeuses,
 Ces fastueux dehors, ces grandeurs *sourcilleuses* ?
 (ID., *Vict. du roi en 1667*.)

L'auteur disait que ces vers (*Vers cet endroit, etc.*, jusqu'à *ombrageaient pleinement...*) lui avaient coûté beaucoup de temps et de peine. (BROSS.)

5. Saint-Marc fait remarquer que par *clôture* Boileau fait entendre la stalle, le banc, la petite enceinte dans laquelle le chantre se place. — Sur le mot *ais* voici ce que M. Guizot écrit dans son *Traité des synonymes* : « L'*ais* est le terme propre et générique ; la planche paraît être une espèce d'*ais* d'une certaine largeur et d'une certaine longueur. L'*ais* considéré dans sa largeur, ou employé pour servir par sa surface même, est proprement une planche ; s'il ne sert qu'à serrer et à contenir, s'il est placé sur champ, c'est un *ais*. Boileau dit fort bien que *des ais serrés* forment la clôture du chantre dans le chœur. » L'observation paraît ne reposer que sur une distinction bien subtile. *Ais* est dit par tous les auteurs du xvii^e siècle dans le sens où nous mettrions *planche*. Étymol. lat. *assis*, planche. Italien *asse*.

Six douves de poinçon servent d'ais et de barre.
 (REGNIER, *salire II*.)

Fut jadis un lutrin d'inégale structure, ¹
 Dont les flancs élargis, de leur vaste contour,
 Ombrageaient pleinement tous les lieux d'alentour. ²
 Derrière ce lutrin, ainsi qu'au fond d'un antre,
 A peine sur son banc on discernait le chantre,
 Tandis qu'à l'autre banc le prélat radieux,
 Découvert au grand jour, attirait tous les yeux. ³
 Mais un démon, fatal à cette ample machine,
 Soit qu'une main la nuit eût hâté sa ruine,
 Soit qu'ainsi de tout temps l'ordonnât le destin,
 Fit tomber à nos yeux le pupitre un matin.
 J'eus beau prendre le ciel et le chantre à partie, ⁴
 Il fallut l'emporter dans notre sacristie,
 Où depuis trente hivers, sans gloire enseveli,
 Il languit tout poudreux dans un honteux oubli.
 Entends-moi donc, prélat. Dès que l'ombre tranquille
 Viendra d'un crêpe noir envelopper la ville,
 Il faut que trois de nous, sans tumulte et sans bruit,
 Partent à la faveur de la naissante nuit, ⁵
 Et, du lutrin rompu réunissant la masse,
 Aillent d'un zèle adroit le remettre en sa place.
 Si le chantre demain ose le renverser,
 Alors de cent arrêts tu le peux terrasser.
 Pour soutenir tes droits, que le ciel autorise,
 Abime tout plutôt, c'est l'esprit de l'Église. ⁶

Seulement il est plus facile à couler dans les vers :

La table où l'on servit le champêtre repas
 Fut d'ais non façonnés à l'aide du compas.

(LA FONT., *Phil. et Baucis.*)

1. La place du chantre étant à la première haute stalle à la gauche de l'entrée du chœur, c'est là, et par conséquent sur les *ais* qui séparaient cette place des basses stalles, que fut rétabli ce lutrin.

2. Tum fortes late ramos et brachia tendens
 Huc illuc, media ipsa ingentem sustinet umbram.

(VIRGILE, *Georgiques*, liv. II, v. 296-297.)

Delille, en traduisant ces vers, avait cru d'abord faire bien d'emprunter à Boileau cette expression de *leur vaste contour*; il la changea plus tard.

3. L'harmonie savante de ces vers, le choix élégant et judicieux des mots peignent à merveille le contraste du chantre et du trésorier.

4. *Prendre à partie* est un terme de palais; prendre quelqu'un à partie, c'est proprement l'attaquer en justice, et par extension imputer à quelqu'un le mal qui est arrivé. *Il n'a point pris le ciel ni le sort à partie.* (COGN., *Héraclius*, III, 3.) Dans le vers de Boileau l'expression n'a pas toute la netteté désirable.

5. Le signal est donné, sans tumulte et sans bruit:
 C'était à la faveur des ombres de la nuit.

(VOLTAIRE, *Henriade*, ch. II, v. 175-176.)

6. On a remarqué que le mot *Église* est laissé en blanc, dans les premières éditions, à la fin du vers 70, où il ne s'agit que d'une *table bien mise*, et qu'ici,

C'est par là qu'un prélat signale sa vigueur.
 Ne borne pas ta gloire à prier dans un chœur :
 Ces vertus dans Aleth peuvent être en usage ;¹
 Mais, dans Paris, plaidons : c'est là notre partage.²
 Tes bénédictions dans le trouble croissant,
 Tu pourras les répandre et par vingt et par cent,
 Et, pour braver le chantre en son orgueil extrême,
 Les répandre à ses yeux, et le bénir lui-même.³
 Ce discours aussitôt frappe tous les esprits ;
 Et le prélat charmé l'approuve par des cris.
 Il veut que sur-le-champ dans la troupe on choisisse
 Les trois que Dieu destine à ce pieux office :
 Mais chacun prétend part à cet illustre emploi.
 Le sort, dit le prélat, vous servira de loi :⁴
 Que l'on tire au billet ceux que l'on doit élire.
 Il dit : on obéit, on se presse d'écrire.
 Aussitôt trente noms, sur le papier tracés,
 Sont au fond d'un bonnet⁵ par billets entassés.
 Pour tirer ces billets avec moins d'artifice,

où il est dit que l'esprit de l'Église est de tout abîmer, on le lisait tout entier. Desmarest et Pradon ne manquèrent pas d'accuser Boileau d'impiété. Desmarest est le plus modéré de tous, car il se fait répondre par un interlocuteur (p. 114) : « L'auteur est plutôt indiscret qu'impie en cet endroit. Il a voulu dire : c'est l'humeur des ecclésiastiques. Mais c'est manquer de jugement que de parler ainsi de l'esprit de l'Église, sans mieux expliquer ce qu'il veut dire. » Suivant d'Alembert, Boileau répondit (il ne dit pas où) qu'il entendait par l'Église, « non ce corps respectable de pasteurs éclairés et vertueux, qui conserve et défend le précieux dépôt de la foi, mais cette troupe subalterne et malheureusement trop nombreuse de ministres ignorants et calomnieux, qui ne sont pas plus l'Église que le parterre de la foire n'est le public. » (Note 39 sur l'*Éloge de Despréaux*.)

1. Nicolas Pavillon, alors évêque d'Aleth, était justement renommé pour sa piété. Il était né à Paris en 1597, et mourut à Aleth, le 8 décembre 1677, après trente-huit ans d'épiscopat et de résidence; ce qui est à remarquer à une époque où les prélats fréquentaient beaucoup plus la cour que leur évêché. — Éloge très délicat de M. Pavillon, alors évêque d'Aleth, dans le bas Languedoc. (Bross.) C'est également un hommage rendu à Port-Royal. Ce saint évêque disait en effet : « Nous ne savions rien avant que de connaître les messieurs de Port-Royal, et nous ne pouvons assez louer Dieu de ce qu'il nous les a fait connaître. »

2. De 1674 à 1682, on lisait *Pourges*. P . . . ; P***. — L'Église alors ne fuyait pas les procès; l'abondance de ses biens, la diversité de ses privilèges l'entraînaient souvent dans des discussions juridiques.

3. *Prétendre*, verbe actif, signifie réclamer, exiger comme un droit. — *Prétendre à*, signifie aspirer à, travailler à obtenir. « Comme le plus vaillant je *prétends la troisième* (part). » (LA FONT., *Fables*, I, VI.) — « Son frère... prétendit l'empire par droit de succession, comme le plus proche héritier. » (Boss., *Hist.*, I, 10.)

4. Homère, *Iliade*, liv. VII, v. 171. (BOILEAU, 1713.)

Κλήρω νῦν πεπάλαθαι διαμπερῆς, ὅς κε λάχῃσιν.

5. Convenere viri, dejectamque ærea sortem
 Accepit galea...

(VIRGILE, *Enéide*, liv. V, v. 490-491.)

Guillaume, enfant de chœur, prête sa main novice.
 Son front nouveau tondu, symbole de candeur,
 Rougit, en approchant, d'une honnête pudeur. ¹
 Cependant le prélat, l'œil au ciel, la main nue,
 Bénit trois fois les noms, et trois fois les remue.
 Il tourne le bonnet : l'enfant tire, et Brontin ²
 Est le premier des noms qu'apporte le destin.
 Le prélat en conçoit un favorable augure,
 Et ce nom dans la troupe excite un doux murmure.
 On se tait ; et bientôt on voit paraître au jour
 Le nom, le fameux nom du perruquier l'Amour. ³
 Ce nouvel Adonis, à la blonde crinière,
 Est l'unique souci d'Anne sa perruquière.
 Ce perruquier superbe est l'effroi du quartier. ⁴
 Et son courage est peint sur son visage altier.
 Un des noms reste encore, et le prélat, par grâce,
 Une dernière fois les brouille et les ressasse.
 Chacun croit que son nom est le dernier des trois.
 Mais que ne dis-tu point, ô puissant porte-croix,
 Boirude, ⁵ sacristain, cher appui de ton maître,
 Lorsqu'aux yeux du prélat tu vis ton nom paraître !
 On dit que ton front jaune, et ton teint sans couleur,
 Perdit en ce moment son antique pâleur ;

1. Amar trouve cette peinture charmante en son genre ; Le Brun dit que ces vers pleins de charme respirent la naïveté de l'innocence. — Dans cette expression, *nouveau tondu*, nouveau est pris adverbialement.

est nouveau venu des universités.

(CORNEILLE, *la Veuve*, III.)

2. Son vrai nom était Frontin ; il était prêtre du diocèse de Chartres et sous-marguillier de la Sainte-Chapelle. (BROSSETTE.)

3. Dans ses *Mémoires*, conservés à la Bibliothèque de Richelieu, publiés par M. Laverdet (*Correspondance entre Boileau Despréaux et Brossette*, Paris, Techener, 1858, in-12), Brossette dit à la date du samedi 21 octobre 1702 : « L'on me donna ces jours passés la date de la mort du sieur de Lamour, perruquier du *Lutrin*. Il est mort le mercredi premier jour de mai 1697, en la maison qui est dans la vieille cour du Palais, et a été enterré dans l'église de la basse Sainte-Chapelle du Palais, sa paroisse.

« Il s'appelait Didier de Lamour ;

« Et sa femme Anne Dubuisson, décédée aux fêtes de Pâques de l'an 1698. »

4. Rien n'empêche d'accepter les détails que Brossette nous a transmis sur ce passage.

« C'était un gros et grand homme d'assez bon air, vigoureux et bien fait. Il avait été marié deux fois. — Quand il arrivait quelque tumulte dans la cour du Palais, il y mettait ordre sur-le-champ. Il se servait d'un bâton à deux bouts pour écarter les filous et les bretteurs qui faisaient du désordre et que le grand abord du monde attirait au Palais. Pendant les troubles de Paris, le peuple ayant mis le feu aux portes de l'hôtel de ville, le sieur Lamour se fit faire place, et tira de l'hôtel de ville deux ou trois de ses amis qui y étaient en danger. » (BROSSETTE.)

5. François Syreulde, sous-marguillier, ou sacristain de la Sainte-Chapelle portait ordinairement la croix ou la bannière aux processions.

Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière,
 Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière. ¹
 Chacun bénit tout bas l'arbitre des humains,
 Qui remet leur bon droit en de si bonnes mains.
 Aussitôt on se lève, et l'assemblée en foule,
 Avec un bruit confus, par les portes s'écoule. ²
 Le prélat resté seul calme un peu son dépit,
 Et jusques au souper se couche et s'assoupit.

CHANT II.

Cependant cet oiseau qui prône les merveilles, ³
 Ce monstre composé de bouches et d'oreilles,
 Qui, sans cesse volant de climats en climats,
 Dit partout ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas ;

1. « Quelle verve, dit La Harpe, dans la peinture du vieux Boirude ! » (LA HARPE-
Lycée, t. VII.)

2. On a dit que ces vers étaient imités de Chapelain; c'est à peu près vrai.
 Voici le passage de la *Pucelle* :

On quitte alors l'autel, et l'immortelle foule
 Par tous les trois portaux avec peine s'écoule;
 Ils sortent tous enfin, et, d'aise transportés,
 Vont publier le sacre aux climats écartés.
 (Édit. in-12, 1656, p. 247.)

3. *Énéide*, liv. IV, v. 173. (BOILEAU, 1713.) — Voici quelques-uns de ces
 vers :

Extemplo Libyæ magna it fama per urbes
 Fama, malum quo non aliud velocius ullum...
 Monstrum horrendum, ingens, cui quot sunt corpore plumæ,
 Tot vigiles oculi subter (mirabile dictu).
 Tot linguæ, totidem ora sonant, tot subrigit aures;...
 Hæc tunc multiplici populos sermone replebat
 Gaudens, et pariter facta atque infecta canebat.

Ovide, dans les *Métamorphoses*, liv. XII; Stace, dans la *Théb.*, liv. III; Vale,
 rius Flaccus, dans les *Argonaut.*, liv. II; Jean-Baptiste Rousseau, dans l'*Ode au
 prince Eugène*, str. 1 et 2; Voltaire, dans la *Henriade*, liv. VIII, v. 477 à 484,
 ont fait un portrait de la Renommée. Voici les vers de Voltaire :

Du vrai comme du faux la prompte messagère,
 Qui s'accroit dans sa course, et d'une aile légère,
 Plus prompte que le temps, vole au delà des mers,
 Passe d'un pôle à l'autre et remplit l'univers ;
 Ce monstre composé d'yeux, de bouches, d'oreilles,
 Qui célèbre des rois la honte ou les merveilles,
 Qui rassemble sous lui la curiosité,
 L'espoir, l'effroi, le doute et la crédulité ;
 De sa brillante voix, trompette de la gloire,
 Du héros de la France annonçait la victoire.

On remarquera que Voltaire, en empruntant un vers à Boileau, l'a enrichi
 d'un mot et d'une idée. — Desmarets disait : « On n'a jamais appelé la Re-
 nommée un oiseau. Cela n'est point de la fiction poétique. »

La Renommée enfin, cette prompte courrière,
Va d'un mortel effroi glacer la perruquière ;
Lui dit que son époux, d'un faux zèle conduit,
Pour placer un lutrin doit veiller cette nuit.

A ce triste récit, tremblante, désolée,
Elle accourt l'œil en feu, la tête échevelée,
Et trop sûre d'un mal qu'on pense lui celer :
Oses-tu bien encor, traître, dissimuler ?
Dit-elle : et ni la foi que ta main m'a donnée,

.
Ni ton épouse enfin toute prête à périr,
Ne sauraient donc t'ôter cette ardeur de courir !
Perfide ! si du moins, à ton devoir fidèle,
Tu veillais pour orner quelque tête nouvelle,²
L'espoir d'un juste gain, consolant ma langueur,
Pourrait de ton absence adoucir la longueur.³
Mais quel zèle indiscret, quelle aveugle entreprise
Arme aujourd'hui ton bras en faveur d'une église ?
Où vas-tu, cher époux ? est-ce que tu me fuis ?

.
Quoi ! d'un œil sans pitié vois-tu couler mes larmes ?
.
.
.
.
.
.

Diffère au moins d'un jour ce funeste départ.⁴

1. *Énéide*, liv. IV, p. 305-308. (BOILEAU, 1713.) — Voici ces vers ; c'est Didon qui parle :

Dissimulare etiam sperasti, perfide tantum
Posse nefas ? tacitusque mea decedere terra ?
Nec te noster amor, nec te data dextera quondam,
Nec moritura tenet crudeli funere Dido !

2. Didon se consolerait du départ d'Énée s'il la quittait pour relever les murs de Troie :

Quid ? Si non arva aliena domosque
Ignotas peteres, et Troja antiqua maneret.

(*Énéide*, liv. IV, v. 310.)

3. Dans les fragments de 1673, on lisait :

Oh ! si ta main au moins, sous un rasoir fidèle,
Allait faire tomber quelque barbe nouvelle,
L'espoir du gain pourrait consoler mes ennuis.

4. Mene fugis ? per ego lacrymas dextramque tuam, te
(Quando aliud mihi jam miseræ nihil ipsa reliqui),
Per connubia nostra, per inceptos hymenæos,
Si bene quid de te merui, fuit aut tibi quidquam
Dulce meum, miserere domus labentis, et istam,
Oro, si quis adhuc precibus locus, exue mentem.

(VIRGILE, *Énéide*, liv. IV, v. 311-319)

En achevant ces mots, cette amante enflammée
 Sur un placet¹ voisin tombe demi-pâmée.
 Son époux s'en émeut, et son cœur éperdu
 Entre deux passions demeure suspendu ;
 Mais enfin rappelant son audace première :
 Ma femme, lui dit-il d'une voix douce et fière,
 Je ne veux point nier les solides bienfaits
 Dont ton amour prodigue a comblé mes souhaits ;²
 Et le Rhin de ses flots ira grossir la Loire
 Avant que tes faveurs sortent de ma mémoire.³
 Mais ne présume pas qu'en te donnant ma foi
 L'hymen m'ait pour jamais asservi sous ta loi.

.

Cesse donc à mes yeux d'étaler un vain titre :
 Ne m'ôte pas l'honneur d'élever un pupitre,⁴
 Et toi-même, donnant un frein à tes désirs,
 Raffermiss ma vertu qu'ébranlent tes soupirs.⁵
 Que te dirai-je enfin ? c'est le ciel qui m'appelle.
 Une église, un prélat m'engage en sa querelle.

Amar fait observer que dans le premier chant Boileau semble avoir voulu surtout se régler sur Homère, et que dans celui-ci c'est avec Virgile qu'il rivalise surtout. Voilà bien ce nouveau genre de burlesque qu'il annonçait à ses lecteurs.

1. *Placet*, petit siège qui n'a ni bras ni dossier. « Prends ce banc, ce places ou cette chaise à bras. » (NOUGUIER, *Odyssée à la mode*, p. 59.) — « Un lit et deux placets composaient tout son bien. » (BOILEAU, sat. I.) — « Douze placete de bois de noyer, dont six grands et six moyens. » (*Inventaire de Gabriellit d'Estrées*.) — D'après Ménage, c'est, avec un changement de genre, un diminutif de *place*, XVI^e siècle : « Aucunes maisonnettes, petites ou grandes boutiques, ny aussi aucune eschelle, banc ou placette. » (*Nouv. Coust. gen.*, t. I, p. 1007.) (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.) — Racine à son fils : « J'ai fait mettre un petit placet dans le carrosse, afin que Henri revienne avec vous. » (Lettre XII)

2. Ego te, quæ plurima fando
 Enumerare vales, nunquam, regina, negabo
 Promeritam; nec me meminisse pigebit Elisæ,
 Dum memor ipse mei, dum spiritus hos regit artus...
 (VIRGILE, *Enéide*, liv. IV, v. 333-336.)

3. Ante, pererratis amborum finibus, exul
 Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim
 Quam nostro illius labatur pectore vultus.
 (VIRGILE, *églogue I*, v. 62-64.)

4. Quæ tandem Ausonia Teucros considerare terra
 Invidia est?...
 (VIRGILE, *Enéide*, liv. IV, v. 348-349.)

5. Desine meque tuis incendere teque querelis.
 (VIRGILE, *Enéide*, liv. IV, v. 360.)

Il faut partir : j'y cours. ¹ Dissipe tes douleurs,
Et ne me trouble plus par ces indignes pleurs. -

Il la quitte à ces mots. Son amante effarée
Demeure le teint pâle, et la vue égarée ;
La force l'abandonne ; et sa bouche, trois fois
Voulant le rappeler, ne trouve plus de voix. ³
Elle fuit, et de pleurs inondant son visage,
Seule pour s'enfermer vole au cinquième étage ;
Mais d'un bouge ⁴ prochain accourant à ce bruit,

1. Montrez-moi le chemin : j'y cours...

(RACINE, *Bojazyet*, acte IV, scène vi.)

2. On comprend que Desmarets et Saint-Marc blâment cet épisode et accusent Boileau de *le renvier* sur Virgile, en prêtant *ridiculement* et sans raison à un horloger un langage plus noble que celui du héros de l'*Enéide* ; on comprend moins que Marmontel ait reproduit ces critiques. Suivant lui, Despréaux fait dire au perruquier et à la perruquière des choses qui n'ont jamais dû leur passer par la tête. « Tout cela grimace, dit-il, et n'a rien de vraisemblable ni de plaisant. » Peu de lecteurs seront de cet avis.

3. Au lieu des quatre vers qui précèdent, on en lit trente-six dans les éditions de 1674 à 1682 :

Pendant tout ce discours l'horlogère éplorée
A le visage pâle et la vue égarée.
Elle tremble ; et sur lui roulant des yeux hagards
Quelque temps, sans parler, laisse errer ses regards ;
Mais enfin sa douleur se faisant un passage,
Elle éclate en ces mots, que lui dicte la rage :
Non, ton père à Paris ne fut point boulanger,
Et tu n'es point du sang de Gervais l'horloger ;
Ta mère ne fut point la maîtresse d'un coche.
Caucase dans ses flancs te forma d'une roche ;
Une tigresse affreuse, en quelque ancre écarté,
Te fit avec son lait sucer sa cruauté.
Car pourquoi désormais flatter un infidèle ?
En attendrai-je encor quelque injure nouvelle ?
L'ingrat a-t-il du moins, en violant sa foi,
Balancé quelque temps entre un lutrin et moi ?
A-t-il, pour me quitter, témoigné quelque alarme ?
Ai-je pu de ses yeux arracher une larme ?
Mais que servent ici ces discours superflus ?
Va, cours à ton lutrin ; je ne te retiens plus.
Ris des justes douleurs d'une amante jalouse ;
Mais ne crois plus en moi retrouver une épouse.
Tu me verras toujours, constante à me venger,
De reproches hargneux sans cesse t'affliger.
Et, quand la mort bientôt, dans le fond d'une bière,
D'une éternelle nuit couvrira ma paupière,
Mon ombre chaque jour reviendra dans ces lieux,
Un pupitre à la main, me montrer à tes yeux,
Rôder autour de toi dans l'horreur des ténèbres,
Et remplir ta maison de hurlements funèbres.
C'est alors, mais trop tard, qu'en proie à tes chagrins,
Ton cœur froid et glacé maudira les lutrins ;
Et mes mânes contents, aux bords de l'onde noire,
Se feront de ta peur une agréable histoire.
En achevant ces mots, cette amante aux abois
Succombe à la douleur qui lui coupe la voix.
Elle fuit, et, de pleurs...

Ces vers en rappelaient plusieurs de Virgile, *Enéide*, liv. IV, v. 361-386.

Desmarets, après avoir rapporté quatre de ces vers, ajoute : « Tout cela est si pauvre et si plat, qu'il vaut mieux laisser là tout cet endroit que de s'y amuser davantage. » Boileau a donné raison à Desmarets en supprimant ce morceau, qui n'avait de mérite, selon Saint-Marc, que d'être bien versifié.

4. *Bouge*, « petite chambre ou garde-robe placée auprès d'une plus grande

Sa servante Alison la rattrape et la suit. ¹

Les ombres cependant, sur la ville épandues,
Du faite des maisons descendent dans les rues : ²
Le souper hors du chœur chasse les chapelains,
Et de chantres buvants les cabarets sont pleins.
Le redouté Brontin, que son devoir éveille,
Sort à l'instant, chargé d'une triple bouteille
D'un vin dont Gilotin, qui savait tout prévoir,
Au sortir du conseil eut soin de le pourvoir.
L'odeur d'un jus si doux lui rend le faix moins rude.
Il est bientôt suivi du sacristain Boirude ;
Et tous deux, de ce pas, s'en vont avec chaleur
Du trop lent perruquier réveiller la valeur.
Partons, lui dit Brontin : déjà le jour plus sombre,
Dans les eaux s'éteignant, va faire place à l'ombre.
D'où vient ce noir chagrin ³ que je vois dans tes yeux ?
Quoi ! le pardon sonnante ⁴ te retrouve en ces lieux !
Où donc est ce grand cœur dont tantôt l'allégresse
Semblait du jour trop long accuser la paresse ?
Marche, et suis-nous du moins où l'honneur nous attend.

Le perruquier honteux rougit en l'écoutant.
Aussitôt de longs clous il prend une poignée :
Sur son épaule il charge une lourde coignée ;
Et derrière son dos, qui tremble sous le poids,
Il attache une scie en forme de carquois ; ⁵

(*cellula*) ; il signifie aussi une chambre malpropre et en désordre. Ce mot vient de *Bugia*, terme de basse latinité. » (TREVoux.) — Petit cabinet de décharge. « Il y avait gens qui beuvaient derrière et un bouge devant où on faisait la cuisine. » XIV^e siècle. (DUCANGE.) — (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

1. « Ce vers court aussi vite qu'Alison, et échappe, pour ainsi dire, avec elle à la poursuite du lecteur. » (AMAR.) — Boileau a eu dans ce genre d'harmonie les plus heureuses rencontres.

2. Virgile, *églogue I*, v. 83. (BOILEAU, 1713.) — Voici ce vers

Majoresque cadunt altis de montibus umbrae.

Racan avait déjà dit :

Ou que l'ombre du soir du faite des montagnes
Tombe dans les campagnes.

(*Bolæana*, LXXVI.)

Boileau aimait à citer ces vers de Racan.

3. Boileau a reproduit cet hémistiche dans le troisième vers de l'épigramme :

Du célèbre Boileau tu vois ici l'image.

(M. CHÉRON.)

4. Ce sont les trois coups de cloche par lesquels on avertit le peuple de réciter l'*Angelus*. Cet avertissement se fait le matin, à midi et le soir. On l'appelle indifféremment *Angelus*, à cause de la prière qu'on dit, ou *pardon*, à cause des indulgences qui y sont attachées. (i ROSSETTE.)

5. « On croirait presque voir Apollon descendant du ciel pour venger son prêtre Chrysès et lancer ses traits sur le camp des Grecs. » (ANDRIEUX.)

Tacitæ per amica silentia Luna,

(VIRGILE, *Énéide*, liv. III.)

Il sort au même instant, il se met à leur tête.
 A suivre ce grand chef l'un et l'autre s'apprête :
 Leur cœur semble allumé d'un zèle tout nouveau ;
 Brontin tient un maillet et Boirude un marteau.
 La lune, qui du ciel voit leur démarche altière,
 Retire en leur faveur sa paisible lumière. ¹
 La Discorde en sourit, et, les suivant des yeux,
 De joie, en les voyant, pousse un cri dans les cieux, ²
 L'air, qui gémit du cri de l'horrible déesse,
 Va jusque dans Cîteaux ³ réveiller la Mollesse.
 C'est là qu'en un dortoir elle fait son séjour : ⁴
 Les Plaisirs nonchalants folâtrèrent alentour :
 L'un pétrit dans un coin l'embonpoint des chanoines :
 L'autre broie en riant le vermillon des moines. ⁵

1. Ibant obscuri sola sub nocte per umbram.

(VIRGILE, *Enéide*, liv. VI, v. 268.)

2. *Et les suivant des yeux, et de joie en les voyant*, redondance dont Boileau ne s'est point aperçu et qu'il eût sans doute fait disparaître. (LE BRUN.)

3. De 1674 à 1682, il y avait : *Va jusque dans C****.

Fameuse abbaye de l'ordre de Saint-Bernard, située en Bourgogne. Les religieux de Cîteaux n'avaient pas embrassé la réforme établie dans quelques maisons de leur ordre. C'est pourquoi l'auteur feint que la Mollesse fait son séjour dans un dortoir de leur couvent. (1772.)

4. Brossette raconte l'anecdote suivante :

« Despréaux, étant à la suite de Louis XIV, au voyage que ce monarque fit à Strasbourg (1681), passa à Cîteaux, où les moines le reçurent avec beaucoup de distinction. Quand ils lui eurent fait voir tout leur couvent, l'un d'eux lui demanda qu'il leur montrât le lieu où logeait la *Mollesse*, comme il l'avait dit dans son *Lutrin*. « Montrez-la-moi vous-mêmes, mes pères, répondit-il en riant, car c'est vous qui la tenez cachée avec grand soin. »

5. Ces vers charmants, Carel de Sainte-Garde, l'auteur du *Childebrand*, en réclamait l'invention originale. Il est curieux de voir ce qu'il en dit lui-même sous le nom d'un ami : « Le sieur de Sainte-Garde décrit un fleuve délicieux très célèbre dans l'antiquité ; il prend de là occasion de représenter sous d'agréables images les principaux effets de l'amour. » Liv. I^{er}, ch. IV :

Les amours enjoués folâtrèrent sur la rive.
 L'un regarde Amyntas de qui la voix plaintive
 Amollit les rochers par ses tristes accents,
 A fléchir son Olympe, hélas ! trop impuissants.
 Un autre dissimule, et son étude feinte
 Semble joindre deux cœurs d'une bien ferme étreinte :
 Mais le nœud s'est rompu quelques moments après.
 Les vents l'ont emporté dans un bois de cyprès.
 Un autre plus malin exerce sa malice
 A forger aux amants un bizarre supplice :
 Mopse fuyait Cloris dont il était aimé, etc.

« Quand le Satirique n'aurait pas tiré son premier vers du poème du sieur de Sainte-Garde aussi visiblement qu'il le fait, les connaisseurs ne laisseraient pas de voir sur quoi il a formé son idée : car l'on n'imité pas seulement en empruntant les mêmes paroles, mais on imite le tour, l'harmonie, la manière, qui est ici toute semblable, sinon que celle du noble censeur est estropiée. Il ne l'a pas remplie assez d'images. Il en fallait du moins trois, au lieu qu'il n'en a formé que deux, et ces deux encore ne sont différentes que par la phrase, au fond c'est la même chose. L'un *pétrit de l'embonpoint* et l'autre *broie du vermillon* ; cela ne représente que des visages de bonne chère.

« Avec cela, il n'a pas pris garde que ce verbe *folâtrer*, qui lui a paru si plein de grâce dans le vers du sieur de Sainte-Garde, qu'il l'a transporté tout

La Volupté la sert avec des yeux dévots,
 Et toujours le Sommeil lui verse des pavots. ¹
 Ce soir, plus que jamais, en vain il les redouble.
 La Mollesse à ce bruit se réveille, se trouble.
 Quand la Nuit, qui déjà va tout envelopper,
 D'un funeste récit vient encor la frapper ;
 Lui conte du prélat l'entreprise nouvelle.
 Aux pieds des murs sacrés d'une sainte chapelle,
 Elle a vu trois guerriers, ennemis de la paix,
 Marcher à la faveur de ses voiles épais ;
 La Discorde en ce lieu menace de s'accroître ;
 Demain avec l'aurore un lutrin va paraître, ²
 Qui doit y soulever un peuple de mutins.
 Ainsi le ciel l'écrit au livre des destins. ³
 A ce triste discours, qu'un long soupir achève,
 Mollesse, en pleurant, sur un bras se relève,

pur et sans déguisement dans le sien, ne produit pas tout le bel effet qu'il s'en est promis ; au contraire, il déshonore son vers, parce qu'il ne s'accommode pas avec son sujet. Des enfants paresseux et d'une humeur nonchalante ne folâtrant point, ce sont des enfants éveillés ou enjoués. En un mot, toute cette imitation est forcée et hors de son lieu, comme d'avoir figuré ces plaisirs nonchalants qui pétrissent et qui broient, sur ce que le sieur de Sainte-Garde avait représenté un amour noir qui détrempait des poisons :

Un noir amour à part détrempoit des poisons,
 Moitié faits de dédains et moitié de soupçons.

« Cela vient encore très mal. Un boulanger ne voudrait pas avoir un valet nonchalant pour pétrir ; un peintre en voudrait encore moins pour broyer ses couleurs : ce sont des actions pénibles. Cependant, bien ou mal, c'est une imitation. » (*La défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique*, p. 38.) — Peut-on rien voir de plus ridicule et de plus fou ?

Il est plus vrai de dire que ce tableau avait inspiré à Voltaire, dans sa *Henriade*, ch. IX, les vers qui suivent :

C'est alors que l'on vit dans les mains du repos
 Les folâtres plaisirs désarmer le héros :
 L'un tenait sa cuirasse, encor de sang trempée ;
 L'autre avait détaché sa redoutable épée,
 Et riait en voyant dans ses débiles mains
 Ce fer, l'appui du trône et l'effroi des humains.

Il les sacrifia plus tard.

1. Et le sommeil trompeur lui versait ses pavots.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, ch. II, v. 180.)

2. Il ne faut pas s'étonner de ces deux rimes. On prononce *s'accroître*, dit Marmontel, pour la rime, et cela est assez usité. M^{me} Deshoulières dit :

Puisse durer, puisse croître
 L'ardeur de mon jeune amant,
 Comme feront sur ce hêtre
 Les marques de mon tourment.

Dans l'épître III, Boileau fait rimer *paroitre* avec *cloître*, nous avons dit pourquoi. V. 81.

3. « Le livre des destins et un lutrin ! c'est de cette opposition perpétuelle des grandes et des petites choses que naît le comique du poème. » (ANDRIEUX.) — C'est le *sic volvere* *Parcas* de Virgile, *Enéide*, liv. I.

Ouvre un œil languissant, et, d'une faible voix,
 Laisse tomber ces mots qu'elle interrompt vingt fois : ¹
 O Nuit ! que m'as-tu dit ? quel démon sur la terre
 Souffle dans tous les cœurs la fatigue et la guerre ? ²
 Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps, ³
 Où les rois s'honoraient du nom de fainéants, ⁴
 S'endormaient sur le trône, et me servant sans honte,
 Laisaient leur sceptre aux mains oud'un maire ou d'un comte ? ⁵
 Aucun soin n'approchait de leur paisible cour :
 On reposait la nuit, on dormait tout le jour.
 Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
 Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
 Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
 Promenaient dans Paris le monarque indolent. ⁶
 Ce doux siècle n'est plus. Le ciel impitoyable
 A placé sur leur trône ⁷ un prince infatigable.
 Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix ;
 Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
 Rien ne peut arrêter sa vigilante audace :
 L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace. ⁸
 J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.
 En vain deux fois la paix a voulu l'endormir :

1. Effusæque genis lacrymæ, et vox excidit ore.
 (VIRGILE, *Eneide*, liv. VI, v. 686.)

2. Dans la bouche de la *Mollesse*, « souffler la fatigue » est une expression d'un rare bonheur.

3. On retrouve le dessin de ce morceau dans le discours que Voltaire, au chant IV de la *Henriade*, met dans la bouche de la *Politique* :

Je ne suis plus, dit-elle, en ces temps bienheureux,
 Où les peuples séduits me présentaient leurs vœux,
 Où la crédule Europe, à mon pouvoir soumise,
 Confondait dans mes lois les lois de son Église, etc., etc.

4. Ces rois fainéants ont été les derniers de la dynastie mérovingienne, leur série commence à Thierry III et comprend Clovis III, Childebert III, Dagobert III, Chilpéric II, Thierry IV et Childéric III (673-752).

5. Les maires du palais (*majores domus, palatii*) n'étaient d'abord chargés que de l'administration intérieure de la résidence royale. Peu à peu, sous édrois fainéants, ils usurpèrent le pouvoir politique qu'ils exercèrent à la place e rois. Les principaux maires du palais ont été : Ébroïn, saint Léger, Pépin d'Héristal, Charles Martel, Pépin le Bref. — Le *comte* était le second officier de la couronne (*comes, compagnon du roi*), il rendait la justice pour le prince.

6. « Ces deux vers marchent aussi lentement que les bœufs qui traînent le char. C'est ainsi que ce poème est écrit d'un bout à l'autre ; partout le même rapport des sons avec les objets. » (LA HARPE.)

7. De 1674 à 1682, on lisait : *sur le trône*. — Cet éloge délicat de Louis XIV devait plaire au roi. Suivant Brossette, ce morceau lui fut présenté par M^{me} de Thianges : « Ce prince voulut voir l'auteur, qu'il ne connaissait encore que par ses satires, et Sa Majesté ordonna qu'on le fit venir à la cour. » Ce dut être vers l'année 1669.

8. Allusion à la première conquête de la Franche-Comté, dont le roi se rendit maître au commencement de février 1668.

Loin de moi son courage, entraîné par la gloire,
 Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.
 Je me fatiguerais à te tracer le cours
 Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours.
 Je croyais, loin des lieux d'où ce prince m'exile,
 Que l'Église du moins m'assurait un asile ;
 Mais en vain j'espérais y régner sans effroi :
 Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi.
 Par mon exil honteux la Trappe ¹ est ennoblie ;
 J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie ;
 Le Carme, le Feuillant s'endurcit aux travaux ;
 Et la règle déjà se remet dans Clairvaux. ²
 Cîteaux dormait encore, et la Sainte-Chapelle
 Conservait du vieux temps l'oisiveté fidèle ;
 Et voici qu'un lutrin, prêt à tout renverser,
 D'un séjour si chéri vient encor me chasser !
 O toi ! de mon repos compagne aimable et sombre,
 A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre ?
 Ah ! Nuit, si tant de fois, dans les bras de l'amour,
 Je t'admis aux plaisirs que je cachais au jour,
 Du moins ne permets pas... La Mollesse oppressée
 Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée,
 Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
 Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort. ³

1. Abbaye de Saint-Bernard dans laquelle l'abbé Armand Bouthillier de Rancé a mis la réforme. (BOILEAU, 1713.) — Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, né le 9 janvier 1626, mort le 26 d'octobre 1700, rétablit l'étroite observance de Cîteaux, en 1662, à l'abbaye de la Trappe, dans le Perche, dont il était abbé commandataire ; il prononça ses vœux deux ans après et continua de tenir cette abbaye dans la règle, jusqu'en 1695 qu'il s'en démit. Cf. Chateaubriand, *Vie de Rancé*. (M. CHÉRON.)

2. Les abbayes de Clairvaux, de Saint-Denis, de Sainte-Geneviève, etc., furent réformées en 1624 et 1633 par le cardinal de la Rochefoucauld, commissaire général pour la réformation des ordres religieux en France.

3. L'abbé d'Olivet a analysé ce morceau avec un soin minutieux : voici quelques-unes de ses observations : « *Oppressée* est moins un mot qu'une image. Deux syllabes trainantes, et la dernière qui n'est composée que de l'e muet, ne font-elles pas sentir de plus en plus le poids qui l'accable ? Tant de monosyllabes contribuent à me peindre l'état de la Mollesse, et je vois effectivement sa langue *glacée*. Je cours au dernier vers. Commençons par en marquer la quantité :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

« Assurément, si des syllabes peuvent figurer un soupir, c'est une longue précédée d'une breve et suivie d'une muette, *soupire*. Dans l'action d'étendre les bras, le commencement est prompt, mais le progrès demande une lenteur continuée, *étend les bras*. Voici qu'enfin la Mollesse parvient où elle voulait, *ferme l'œil*. Avec quelle vitesse ! trois brèves ! Et de là par un monosyllabe bref, suivi de deux longues, *et s'endort*, elle se précipite dans un profond assoupissement. »

Brossette avait rapporté sur ce vers l'anecdote suivante :

« Madame la duchesse d'Orléans, Henriette-Anne d'Angleterre, avait été si

CHANT III.

Mais la Nuit aussitôt de ses ailes affreuses
 Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses, ¹
 Revole vers Paris, et, hâtant son retour,
 Déjà de Montlhéry voit la fameuse tour. ²
 Ses murs, dont le sommet se dérobe à la vue,
 Sur la cime d'un roc s'allongent dans la nue, ³

touchée de la beauté de ce vers, qu'ayant un jour aperçu de loin M. Despréaux dans la chapelle de Versailles, où elle était assise sur son carreau, en attendant que le roi vint à la messe, elle lui fit signe d'approcher et lui dit à l'oreille : « Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. »

On aimait à répéter ce trait d'une princesse dont Bossuet a pu dire : « Je pourrais vous faire remarquer qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame. » — Daunou fut le premier à douter de l'authenticité du récit. On sait que la princesse mourut en 1672. On pouvait supposer qu'elle avait eu connaissance de ces vers en manuscrit de l'année 1669 à 1670, etc. Berriat-Saint-Prix réfute toutes ces suppositions. La plus grosse invraisemblance est qu'il y eût alors une chapelle à Versailles; elle n'y fut bâtie que trente ans après. — C'est égal, il en coûte de renoncer à cette anecdote.

1. Une ancienne traduction des *Géorgiques* faite par un poète obscur du nom de *Martin* avait employé cette expression pour rendre ce passage :

Et alte
 Mitis in apricis coquitur vindemia saxis.
 Attendant que le ciel, sur les croupes vineuses,
 Achève de mûrir les grappes paresseuses.

Delille a dit ensuite :

Et les derniers soleils sur les côtes vineuses
 Achèvent de mûrir les grappes paresseuses.

2. Tour très haute, à six lieues de Paris, sur le chemin d'Orléans. (BOILEAU, 1713.) — La tour de Montlhéry a été construite probablement dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Elle est célèbre par la sanglante bataille qui s'y livra en 1465, entre Louis XI et le duc de Berry, son frère, secondé des ducs de Bourgogne et de Bretagne. — « On laisse, en sortant du Bourg-la-Reine, Sceaux à la droite, et à quelques lieues de là, Chilly à la gauche, puis Montlhéry du même côté. Est-ce *Montléry* qu'il faut dire, ou *Montlehéry*? C'est *Montlehéry* quand le vers est trop court, et *Montlhéry* quand il est trop long. Montlhéry donc, ou Montlehéry, comme vous voudrez, était jadis une forteresse que les Anglais, lorsqu'ils étaient maîtres de la France, avaient fait bâtir sur une colline assez élevée. (La Fontaine se trompe, Montlhéry a été bâti par Thibault Fils-Etoute, premier baron de Montmorency.) Au pied de cette colline est un bourg qui en a gardé le nom. Pour la forteresse, elle est démolie, non point par les ans : ce qui en reste, qui est une tour fort haute, ne se dément point, bien qu'on en ait ruiné un côté; il y a un escalier qui subsiste, et deux chambres où l'on voit des peintures anglaises... » (LA FONTAINE, *Relation d'un voyage de Paris en Limousin*, en 1662.)

3. Voiture avait dit dans une chanson :

Nous vîmes dedans la nue
 La tour de Mont-le-Heris,
 Qui, pour regarder Paris,
 Allongeait son cou de grue.

Et, présentant de loin leur objet ennuyeux, ¹
 Du passant qui le fuit semblent suivre les yeux.
 Mille oiseaux effrayants, mille corbeaux funèbres,
 De ces murs désertés habitent les ténèbres. ²
 Là, depuis trente hivers, un hibou retiré
 Trouvait contre le jour un refuge assuré.
 Des désastres fameux ce messenger fidèle
 Sait toujours des malheurs la première nouvelle;
 Et, tout prêt ³ d'en semer le présage odieux, ⁴
 Il attendait la Nuit dans ces sauvages lieux.
 Aux cris qu'à son abord vers le ciel il envoie,
 Il rend tous ses voisins attristés de sa joie.
 La plaintive Progné de douleur en frémit,
 Et, dans les bois prochains, Philomèle en gémit.
 Suis-moi, lui dit la Nuit. L'oiseau plein d'allégresse
 Reconnaît à ce ton la voix de sa maîtresse.
 Il la suit ; et tous deux, d'un cours précipité,
 De Paris à l'instant abordent la cité :
 Là, s'élançant d'un vol que le vent favorise, ⁵
 Ils montent au sommet de la fatale église.
 La Nuit baisse la vue, et, du haut du clocher,

1. *Objet* se disait alors pour l'image d'un objet. Il n'est plus usité dans ce sens.

Le cerf se mirant dans une fontaine
 Ne pouvait qu'avec peine
 Souffrir ses jambes de fuseaux,
 Dont il voyait l'objet se perdre dans les eaux.
 (Fables, VI, ix.)

2. Imitation de Virgile :

Stabat acuta silex præruptis undique saxis,
 Speluncæ dorso insurgens, altissima visu,
 Dirarum nidis domus opportuna voluerum.
 (Énéide, liv. VIII, v. 233.)

3. *Prêt de* se disait au XVII^e siècle, dans le sens de *disposé à*, sur le point de.

Qu'il vienne me parler, je suis prêt de l'entendre.
 (RACINE, *Phèdre*, V, v.)

4. *Odieux* s'emploie, par exagération, avec le sens de *extrêmement déplaisant* :

Son visage odieux m'afflige et me poursuit.
 (Id., *Esther*, II, 1.)

La mère de Valère est maussade, ennuyeuse,
 Sans usage du monde, une femme odieuse.
 (GRESSET, *le Méchant*, I, iv.)

5. Voici l'observation que Vigneul-Marville (dom Bonaventure d'Argonne, chartreux, mort en 1705) a faite sur ce passage : « Je demande pourquoi il a cru avoir besoin que le vent favorisât l'essor du hibou. Est-ce parce que cet oiseau vole lentement ? Mais puisqu'il le fait venir avec le secours de la déesse de la Nuit, dans un instant, depuis Montnéry jusqu'à Paris, il n'avait pas besoin d'un nouveau secours pour monter sur le toit d'une église. Cette critique, dira-t-on, est un vain raffinement ; j'en conviens, si l'on veut, mais on pardonne moins aux grands hommes qu'aux médiocres auteurs les plus petites négligences. »

Observe les guerriers, les regarde marcher.
 Elle voit le barbier qui, d'une main légère,
 Tient un verre de vin qui rit dans la fougère,¹
 Et chacun, tour à tour s'inondant de ce jus,
 Célébrer, en buvant, Gilotin et Bacchus.
 Ils triomphent, dit-elle, et leur âme abusée
 Se promet dans mon ombre une victoire aisée :
 Mais allons ; il est temps qu'ils connaissent la Nuit.
 A ces mots, regardant le hibou qui la suit,
 Elle perce les murs de la voûte sacrée ;
 Jusqu'en la sacristie elle s'ouvre une entrée ;
 Et, dans le ventre creux du pupitre fatal,²
 Va placer de ce pas le sinistre animal.

Mais les trois champions, pleins de vin et d'audace,
 Du Palais cependant passent la grande place ;
 Et, suivant de Bacchus les auspices sacrés,
 De l'auguste chapelle ils montent les degrés.
 Ils atteignaient déjà le superbe portique
 Où Ribou le libraire, au fond de sa boutique,³
 Sous vingt fidèles clefs garde et tient en dépôt⁴

1. *Fougère* se dit poétiquement pour un *verre à boire* : « Parce que avant qu'on eût, pour la fabrication du verre, reconnu la supériorité de la soude, on y employait la potasse extraite des cendres de la fougère ou de tout autre végétal.

On sent la vapeur légère
 Déjà de maint vin nouveau,
 Qui, tout sortant du berceau,
 Pétille dans la fougère
 Et menace le cerveau.

« Boileau ne s'est pas rendu compte du sens propre en disant *tenir un verre de vin* qui rit dans la *fougère*, puisqu'en cet emploi *fougère* est synonyme de *verre à boire*, et que, si *verre de vin* est pour *verrée*, tenir va mal. » (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

Théophile de Viau a dit :

Bacchus, tout dieu qu'il est, riant dans le cristal.

Et Scarron :

Vray Dieu, que le vin est bon !
 Qu'il est frais ! Dans mon verre il pétille !

2. L'auteur a dit, quatorze vers plus haut : la *fatale église*. Les répétitions de termes sont fréquentes dans ses ouvrages. Dans ce même endroit, il vient de dire *voûte sacrée*, et l'on va voir, dans le vers 43, *auspices sacrés*.

3. La boutique de Jean Ribou était sur le troisième perron de la Sainte-Chapelle, vis-à-vis la porte de cette église. (BROSSETTE.) — En 1669, Ribou avait imprimé la *Satire des satires* de Boursault contre l'auteur.

4. « Cette épithète de *fidèles*, qui est tout à fait neuve et belle dans cette circonstance, l'avait frappé (Boileau) en lisant ce vers du VIII^e livre de la *Pucelle* :

Sous vingt fidèles clefs le saint vase est serré. »

(CLÉMENT, *Lettre à M. de Voltaire*.)

Fidèles est, en effet, ici plein d'une intention satirique. Horace a parlé aussi de *vins*

Servata centum clavibus.
 (Odes, II, XIV.)

L'amas toujours entier des écrits de Haynaut : ¹
 Quand Boirude, qui voit que le péril approche,
 Les arrête ; et, tirant un fusil de sa poche, ²
 Des veines d'un caillou, qu'il frappe au même instant,
 Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant ; ³
 Et bientôt, au brasier d'une mèche enflammée,
 Montre, à l'aide du soufre, une cire allumée. ⁴
 Cet astre tremblotant, dont le jour les conduit, ⁵
 Est pour eux un soleil au milieu de la nuit.
 Le temple à sa faveur est ouvert par Boirude :
 Ils passent de la nef la vaste solitude, ⁶
 Et dans la sacristie entrant, non sans terreur,
 En percent jusqu'au fond la ténébreuse horreur.
 C'est là que du lutrin gît la machine énorme.
 La troupe quelque temps en admire la forme,
 Mais le barbier, qui tient les moments précieux :
 Ce spectacle n'est pas pour amuser nos yeux, ⁷

1. Dans les premières éditions de 1674 à 1685, on lit *Bursost* ; mais Boursault s'étant réconcilié avec lui, il effaça son nom et mit celui de *Perost* dans l'édition de 1694, parce qu'alors il était brouillé avec cet académicien au sujet des anciens et des modernes. Cette brouillerie étant finie, l'auteur mit *Haynaut* dans l'édition de 1701. Voir la satire IX.

2. *Fusil*, petite pièce d'acier avec laquelle on bat la pierre à feu pour enflammer l'amadou. ETYMOLOGIE : italien, *foçile*, *foçile* ; du latin *focus*, feu, foyer.

3. Virgile, *Géorgiques*, liv. I, v. 135 ; et *Énéide*, liv. I, v. 178-180. (BOILEAU, 1713.) — Voici ces vers :

Et silicis venis abstrusum excuderet ignem...
 Ac primum silici scintillam excudit Achates,
 Suscepitque ignem folis, atque arida circum
 Nutrimenta dedit, rapuitque in fomite flammam.

4. D'Alembert convient que ces vers ont le mérite d'exprimer élégamment et avec une sorte de noblesse une chose petite et presque basse, la construction des deux derniers lui paraît embarrassée. « On croirait, dit-il, qu'au brasier est le régime de *montre*, ce qui ne signifierait rien ; il est le régime d'*allumée* dont il est trop loin, et dont il est séparé d'ailleurs mal à propos par le verbe *montre*. » — Daunou a raison de faire remarquer que l'inversion de ces deux vers peut bien être un peu hardie, mais ils sont clairs et pittoresques. » (Édition de 1809.) — Andrieux blâme le mot de *brasier*, mais il aurait dû voir là une exagération cherchée à dessein et d'un effet heureusement comique.

5. On a également blâmé (Brienne, Chapat, Daunou) *cet astre tremblotant*. Il me semble qu'il y a là une gaieté charmante, celle qui convient à un poème de ce genre. C'est une heureuse alliance de termes qui se tempèrent et se font valoir l'un l'autre.

6. Boileau, selon Souchay (1740), vantait ce vers comme une image merveilleuse d'une église qui, durant la nuit, paraît une vraie solitude.

7. Non hos ista sibi tempus spectacula poscit.
 (VIRGILE, *Énéide*, liv. IV, v. 37.)

L'emploi est fréquent de ce verbe *est* mis dans le sens : *n'est pas fait pour*, *n'est pas ici pour*.

Votre beauté n'est point pour être méprisée.
 (RACAN, *Berg.*, II, III.)

Dit-il, le temps est cher : portons-le dans le temple ;
 C'est là qu'il faut demain qu'un prélat le contemple.
 Et d'un bras, à ces mots, qui peut tout ébranler,
 Lui-même, se courbant, s'apprête à le rouler. ¹
 Mais à peine il y touche, ô prodige incroyable ! ²
 Que du pupitre sort une voix effroyable !
 Brontin en est ému, le sacristain pâlit ;
 Le perruquier commence à regretter son lit.
 Dans son hardi projet toutefois il s'obstine,
 Lorsque des flancs poudreux de la vaste machine
 L'oiseau sort en courroux, et, d'un cri menaçant,
 Achève d'étonner le barbier frémissant.
 De ses ailes dans l'air secouant la poussière,
 Dans la main de Boirude il éteint la lumière.
 Les guerriers à ce coup demeurent confondus ;
 Ils regagnent la nef de frayeur éperdus.
 Sous leurs corps tremblotants ³ leurs genoux s'affaiblissent ;
 D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent ⁴
 Et bientôt, au travers des ombres de la nuit,
 Le timide escadron ⁵ se dissipe et s'enfuit. ⁶

Le sentiment d'autrui n'est jamais pour lui plaire.
 (MOL., *Misanth.*, II, xii.)
 Morbleu ! vous n'êtes pas pour être de mes gens,
 (*Ibid.*, I, i.)

1. L'attitude du vers désigne parfaitement celle du personnage. (LE CARR.)
 2. *Enéide*, liv. III, v. 30-39. (BOILEAU, 1713.) — Voici ces vers :

. Gemitus lacrymabilis imo
 Auditur tumulo, et vox reddita fertur ad aures.

3. Notre auteur s'est déjà servi de ce *diminutif* dans le vers 55, en parlant de la bougie que Boirude vient d'allumer :

Cet astre tremblotant, dont le jour les conduit.

Dans ce vers-là, le mot *tremblotant* peint fort bien la lumière d'une bougie. Mais ici l'image est affaiblie par leurs corps tremblotants. (SAINT-MARC.)

4. Obstupui, steteruntque comæ...
 (VIRGILE, *Enéide*, liv. III, v. 48.)

Illi membra novus solvit formidine torpor,
 Arrectæque horrore comæ...
 (*Ibid.*, liv. XII, v. 867-868.)

5. *Escadron* désigne une troupe de combattants généralement à cheval ; dans ce sens, ce mot serait impropre ici ; mais il signifie aussi par extension toute espèce de bande comparée à un escadron de guerre. Boileau l'a souvent répété avec cette signification : *Qu'il trouve de péchants un escadron fourré.* (Sat. viii.) *Un escadron coiffé d'abord court à son aide.* (Sat. x.) *Et partout des plaideurs les escadrons épars.* — On appelait encore *escadron volant* le parti de cardinaux qui, dans un conclave, faisaient profession de n'embrasser les intérêts d'aucune cour. Le mot est plaisant appliqué ici à un marguillier, à un sacristain et à un perruquier.

6. En 1542, le pape Jean XXIII tenait un concile à Rome, Nicolas de Clé-

Ainsi lorsqu'en un coin, qui leur tient lieu d'asile,
 D'écoliers libertins ¹ une troupe indocile,
 Loin des yeux d'un préfet ² au travail assidu,
 Va tenir quelquefois un brelan ³ défendu ;
 Si du veillant Argus la figure effrayante
 Dans l'ardeur du plaisir à leurs yeux se présente,
 Le jeu cesse à l'instant, l'asile est déserté,
 Et tout fuit à grands pas le tyran redouté.

La Discorde, qui voit leur honte et disgrâce,
 Dans les airs cependant tonne, éclate, menace,
 Et, malgré la frayeur dont leurs cœurs sont glacés,
 S'apprête à réunir ses soldats dispersés.
 Aussitôt de Sidrac elle emprunte l'image :
 Elle ride son front, allonge son visage,
 Sur un bâton noueux laisse courber son corps,
 Dont la chicane semble animer les ressorts ;
 Prend un cierge en sa main, et, d'une voix cassée,
 Vient ainsi gourmander la troupe terrassée :

Lâches, où fuyez-vous ? quelle peur vous abat ? ⁴
 Aux cris d'un vil oiseau vous cédez sans combat !
 Où sont ces beaux discours jadis si pleins d'audace ?
 Craignez-vous d'un hibou l'impuissante grimace ?
 Que feriez-vous, hélas ! si quelque exploit nouveau
 Chaque jour, comme moi, vous traînait au barreau ?
 S'il fallait, sans amis, briguant une audience,
 D'un magistrat glacé soutenir la présence,
 Ou, d'un nouveau procès hardi solliciteur,

mengis raconte que dès le premier jour, immédiatement après les messes, tous les Pères ayant pris place, un hibou s'élança du coin de l'église : l'animal regardait le pape en jetant des cris horribles. Le souverain pontife en fut si découragé qu'il s'enfuit, et tout le monde en fit autant. A la seconde séance, le hibou reparut et l'on décampa de même : à la fin pourtant les prélats le tuèrent à coups de bâton ou de crosse. (Voy. Nic. de Clemeng., *Tractat. de concil. gener.*; Theodor. de Niem, *Spond. ad ann. 1412*; l'*Histoire ecclésiastique de Fleury*, continuée par Fabre, liv. CII, n. LIX.) (DAUNOU.)

1. *Libertins* prend ici le sens qu'il a maintenant dans la langue : rebelle au joug de la discipline plutôt qu'à celui de la foi ; licencieux dans les mœurs.

2. *Préfet* se disait autrefois dans plusieurs collèges, surtout dans les maisons des jésuites et des Barnabites, des maîtres qui avaient l'intendance du bon ordre et de la police. Le préfet des études (*præfectus studiis*). Le Père préfet. « Il y a encore un préfet des études au collège Rollin, au collège Sainte-Barbe et chez les jésuites ». (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

3. *Brelan*, jeu qui se joue avec trois cartes, à trois, ou à quatre, ou à cinq. — De 1674 à 1682, on lisait : un *berlan*. C'était une mauvaise prononciation qui, d'après Chifflet, était admise à côté de l'autre dans le courant du XVII^e siècle.

4. Parodie du discours de Nestor aux Grecs, *Illiade*, liv. VII, v. 124 et suivants.

Aborder sans argent un clerc de rapporteur ?
 Croyez-moi, mes enfants, je vous parle à bon titre :²
 J'ai moi seul autrefois plaidé tout un chapitre ;
 Et le barreau n'a point de monstres si hagards,
 Dont mon œil n'ait cent fois soutenu les regards.
 Tous les jours sans trembler j'assiégeais leurs passages,
 L'Église était alors fertile en grands courages :
 Le moindre d'entre nous, sans argent, sans appui,
 Eût plaidé le prélat et le chantre avec lui.
 Le monde, de qui l'âge avance les ruines,³
 Ne peut plus enfanter de ces âmes divines ;⁴
 Mais que vos cœurs, du moins, imitant leurs vertus,
 De l'aspect d'un hibou ne soient pas abattus.
 Songez quel déshonneur va souiller votre gloire,
 Quand le chantre demain entendra sa victoire.

1. *Rapporteur*, juge ou conseiller qui fait le rapport d'un procès. Pour entendre ce passage, il faut se souvenir de celui-ci de Molière : « Voyez... combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer, sergents, procureurs, avocats, greffiers, substitués, rapporteurs, juges et leurs clercs. Il n'y a pas un de tous ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde. Le clerc du rapporteur soustraira des pièces, ou le rapporteur même ne dira pas ce qu'il a vu. » (*Fourberies de Scapin*, acte II, scène VIII.) — Chicaneau dit, dans les *Plaideurs*.

Si son clerc (celui du procureur) vient céans, fais-lui goûter mon vin.

2. *A bon titre*, cette locution de la langue judiciaire est mise ici plaisamment dans la bouche d'un vieux plaideur. Corneille qui se sentait d'être venu de Normandie, l'a quelquefois employée :

Elle agit de sa part en cœur indépendant,
 En amante à bon titre, en princesse avisée !
 (Œdipe, I, IV.)

3. De leur triste patrie avançant les ruines.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, ch. IV, v. 477.)

De qui serait aujourd'hui considéré comme une faute, appliqué à un nom de chose ; c'est *dont* que l'on emploie régulièrement dans une construction de ce genre. Au XVII^e siècle cette règle n'existait pas encore :

Au mérite souvent *de qui* l'éclat vous blesse.
 (MOL., *Dép. am.*, I, IV.)

Il court parmi le monde un livre abominable,
 Et *de qui* la lecture est même condamnable.
 (MOL., *Misanth.*, V, VI.)

4. *Iliade*, liv. I, Discours de Nestor (vers 262). (BOILEAU, 1713.)

Ὅν γὰρ πῶ τοίους, ἴδον ἀνερας, οὐδὲ ἴδωμαι.

C'est la pensée qu'Horace exprime ainsi :

Damnosa quid non imminuit dies ?
 Ælas parentum, pejor avis, tulit
 Nos nequiores, mox daturos
 Progeniem vitiosiore.
 (Odes III, vi. 33.)

Vous verrez tous les jours le chanoine insolent,
 Au seul mot de hibou, vous sourire en parlant.
 Votre âme, à ce penser, de colère murmure ;
 Allez donc de ce pas en prévenir l'injure ;
 Méritez les lauriers qui vous sont réservés,
 Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez.
 Mais déjà la fureur dans vos yeux étincelle :
 Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle.
 Que le prélat, surpris d'un changement si prompt,
 Apprenne la vengeance aussitôt que l'affront.

En achevant ces mots, la déesse guerrière
 De son pied trace en l'air un sillon de lumière, ¹
 Rend aux trois champions leur intrépidité,
 Et les laisse tous pleins de sa divinité. ²
 C'est ainsi, grand Condé, qu'en ce combat célèbre, ³
 Où ton bras fit trembler le Rhin, l'Escaut et l'Èbre,
 Lorsqu'aux plaines de Lens nos bataillons poussés
 Furent presque à tes yeux ouverts et renversés :
 Ta valeur arrêtant les troupes fugitives
 Rallia d'un regard leurs cohortes craintives,
 Répandit dans leurs rangs ton esprit belliqueux,
 Et força la victoire à te suivre avec eux. ⁴

1. Desmarests dit à ce sujet : « La Discorde devait plutôt remplir tout de ténèbres que de tracer en l'air un sillon de lumière. » Saint-Marc approuve cette réflexion. On a peine à comprendre pourquoi. Quand Voltaire fait voyager la Discorde en plein jour, il dit (*Henriade*, ch. IV) :

Le ciel s'en obscurcit, les astres en pâlisent.

Rien de mieux. Mais ailleurs le même poète ne croit rien dire de blâmable et de contraire à la poésie épique dans ces vers :

La discorde, à l'instant entr'ouvrant une nue,
 Sur un char lumineux se présente à leur vue.

2. C'est le véritable texte de Boileau de 1674 à 1713 ; on l'a corrigé pour écrire *tout*, mais l'idée du poète ne peut-elle pas être que pas un seul des trois n'échappe à l'influence de la déesse ? *tous* est alors l'orthographe la plus en accord avec le sens. Boileau n'ignorait pas qu'il y a des cas où *tout* est adverbe ; c'est ainsi qu'il a dit en parlant de Juvénal, *Art poétique*, ch. II, 159 :

Ses ouvrages tout pleins d'affreuses vérités.

3. Eu 1649. (BOILEAU, 1713.) — La bataille de Lens fut gagnée par le grand Condé contre les Espagnols et les Allemands le 20 d'août 1648. Despréaux se trompait donc sur la date.

4. Le poète Sarazin dit du prince de Condé dans cette bataille célèbre :

Condé lance cette foudre,
 Qui, pour affermir son roi,
 Fit trébucher sur la poudre
 Les Espagnols à Rocroi :
 Avec lui vont la victoire,
 L'honneur, la valeur, la gloire :
 La fière Bellone et Mars
 Font passage à cet Alcide ;
 Et Pallas de son égide
 Le couvre dans les hasards.

La colère à l'instant succédant à la crainte,
 Ils rallument le feu de leur bougie éteinte :
 Ils rentrent : l'oiseau sort ; l'escadron raffermi
 Rit du honteux départ d'un si faible ennemi.
 Aussitôt dans le chœur la machine emportée
 Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée.
 Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés,
 Sont à coups de maillet unis et rapprochés.
 Sous les coups redoublés tous les bancs retentissent ;
 Les murs en sont émus ; les voûtes en mugissent, ¹
 Et l'orgue même en pousse un long gémissement. ²
 Que fais-tu, chantre, hélas ! dans ce triste moment ?
 Tu dors d'un profond somme, et ton cœur sans alarmes
 Ne sait pas qu'on bâtit l'instrument de tes larmes !
 Oh ! que si quelque bruit, par un heureux réveil,
 T'annonçait du lutrin le funeste appareil !
 Avant que de souffrir qu'on en posât la masse,
 Tu viendrais en apôtre expirer dans ta place,

Et Bossuet, avec moins d'appareil mythologique, mais avec plus d'éloquence et de vérité, peint le héros à Rocroy : « Le voyez-vous comme il vole à la victoire ou à la mort ? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il était animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier la première à demi vaincue, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups. » (*Oraison funèbre du prince de Condé.*)

1. Insonuere cavæ gemitumque dedere cavernæ.
 (VIRGILE, *Énéide*, liv. III, v. 53.)

2. Les six vers précédents offrent chacun des beautés différentes d'harmonie imitative. « Le second exprime, dit Clément, par les *r*, le frottement de la machine sur le banc. Le second hémistiche du troisième montre, par une sorte de bâillement qu'occasionnent ces syllabes longues et uniformes *l'âge a relâchés*, le relâchement lui-même de la machine. Cette harmonie fait un heureux contraste avec les deux vers suivants, qui sont pressés, surtout :

Sous les coups redoublés tous les bancs retentissent, etc.

Cette cadence est exactement le bruit du marteau. Mais quel nouveau contraste dans les deux vers qui suivent ! les mots ont un son sourd, mais extrêmement prolongé, pour imiter celui des voûtes qui répètent longtemps le même son. Remarquez dans ce vers :

Les murs en sont émus, les voûtes en mugissent, etc.,

que son harmonie vient de la répétition de cette syllabe *mu*, qui est le cri même de l'animal qui mugit. Le vers d'ensuite est au-dessus de tout éloge ; il n'est personne assez malheureusement organisé pour n'en pas sentir l'extrême beauté. » (SAINT-SURIN.)

« Quand on finit un sens, il le faut finir à la seconde rime, et non pas faire que, des deux rimes, l'une achève un sens et l'autre en commence un autre. » Telle est la règle posée par Malherbe, à laquelle Saint-Marc accuse Boileau d'avoir manqué dans ces deux vers. Amar justifie le poète en disant que, s'il s'est permis souvent cette liberté plutôt que cette licence, il n'en a jamais peut-être usé avec plus de grâce que dans le vers qui donne lieu à cette note. Le son de l'orgue paraît se prolonger durant toute l'espace qui sépare ce vers de celui qui suit.

Et, martyr glorieux d'un point d'honneur nouveau,
Offrir ton corps aux clous, et ta tête au marteau.

Mais déjà sur ton banc la machine enclavée
Est, durant ton sommeil, à ta honte élevée :
Le sacristain achève en deux coups de rabot :
Et le pupitre enfin tourne sur son pivot. ¹

CHANT IV.

Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines, ²
Appelaient à grand bruit les chantres à matines,
Quand leur chef ³, agité d'un sommeil effrayant,
Encor tout en sueur, se réveille en criant.
Aux élans redoublés de sa voix douloureuse,
Tous ses valets tremblants quittent la plume oiseuse. ⁴
Le vigilant Girot ⁵ court à lui le premier.
C'est d'un maître si saint le plus digne officier ;
La porte dans le chœur à sa garde est commise : ⁶

1. Quelle admirable légèreté dans ce vers! La chose reste pour jamais sous les yeux. (LE BRUN.)

2. Un jour que Boileau lisait son poème chez Segrain, Chapelain, qui avait souper en leur compagnie, critiqua cette épithète d'*argentines*. Voici l'anecdote qu'on trouve dans les *Mémoires* de Segrain : « Chapelain, qui se prenait aisément de vin, lui dit (à Despréaux) : Je ne te passerai pas *argentines*; *argentines* n'est pas français. Despréaux continuant de lire sans lui répondre, il reprit : Je te dis que je ne te passerai pas *argentines*, cela ne vaut rien. Despréaux repartit : Tais-toi, tu es ivre. Chapelain répliqua : Je ne suis pas si ivre de vin que tu es ivre de tes vers. » (Œuvres de Segrain, 1755, t. II, p. 1.)

3. Le chantre. (BOILEAU, 1713.)

4. Desmarests fait cette belle remarque sur la *plume oiseuse* : « Il eût été aussi bon de mettre la plume *oysonneuse* : car on la tire des oysons, et il a voulu marquer que ces valets couchaient sur la plume. » — Saint-Marc doute qu'on puisse dire *oiseux* en parlant des choses dans un sens à peu près parallèle à celui d'*oisif*, employé quand on parle des personnes. Boileau avait pour lui l'usage qui autorisait l'emploi de ce mot dans les deux sens que Saint-Marc trouvait hasardés. — *Roman de la Rose*, 18901 : « Onc ne vit plus oiseuse séjors. » — « La lecture des livres qui apportent seulement une vaine et oiseuse délectation aux lisants est à bon droit réprochée. » (AMYOT, *Préf.*, I, p. 25.) — « Une vie oiseuse. » (ID., *Pyrr.*, 42.) — « Une vie incertaine, inégale, oiseuse dans son agitation. » (MASS., *Profess. relig.*) — « Les professions oiseuses, futiles ou sujettes à la mode, telles, par exemple, que celle du perruquier. » (J.-J. ROUSSEAU, *Emile*, III.)

5. Brossette prétend qu'il s'appelait Brunot et qu'il était désolé que Boileau ne l'eût pas désigné par son nom. Il remplissait les fonctions de bedeau et d'huissier et gardait la porte du chœur. (M. CHÉRON.)

6. *Commise*, c'est-à-dire *confiée*. Cette expression latine (*committere*) était fort usitée.

Valet souple au logis, fier huissier à l'église. ¹

Quel chagrin, lui dit-il, trouble votre sommeil ?

Quoi ! voulez-vous au chœur prévenir le soleil ?

Ah ! dormez, et laissez à des chantres vulgaires

Le soin d'aller sitôt mériter leurs salaires. ²

Ami, lui dit le chantre encor pâle d'horreur,

N'insulte point, de grâce, à ma juste terreur ;

Mêle plutôt ici tes soupirs à mes plaintes,

Et tremble en écoutant le sujet de mes craintes.

Pour la seconde fois un sommeil gracieux

Avait sous ses pavots appesanti mes yeux,

Quand, l'esprit enivré d'une douce fumée,

J'ai cru remplir au chœur ma place accoutumée.

Là, triomphant aux yeux des chantres impuissants,

Je bénissais le peuple, et j'avalais l'encens, ³

Lorsque du fond caché de notre sacristie

Une épaisse nuée à longs flots est sortie, ⁴

Qui, s'ouvrant à mes yeux, dans son bleuâtre ⁵ éclat,

M'a fait voir un serpent conduit par le prélat.

Du corps de ce dragon, plein de soufre et de nitre,

Une tête sortait en forme de pupitre,

Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins,

Tu m'as commis ton sort, je t'en rendrai bon compte.

(CORN., *Hor.*, II, v.)

Un voleur se hasarde

D'enlever le dépôt commis au soin du garde.

(LA FONT., *Matr. d'Eph.*)

Je vous rends le dépôt que vous m'avez commis.

(RAC., *Ath.*, II.)

« Il commet à Josué ce qu'il lui reste à faire. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, II, 3.) —
« Enfin ils étaient prêts d'en venir aux mains et de commettre leur réputation
au sort d'une bataille. » (VOLTAIRE, *Louis XIV.*)

1. S'il faut en croire Brossette, ce vers revenait à la mémoire du président de
Lamoignon toutes les fois que ce magistrat voyait Brunot en fonction dans l'é-
glise de la Sainte-Chapelle. Mais on sait combien il faut se méfier de tout ce
qu'affirme Brossette. (M. CHÉRON.)

2. Ce sont à peu près les mêmes paroles que Gilotin adresse au trésorier
dans le premier chant. Il était impossible d'éviter ce retour des mêmes idées,
mais le poète en a su varier l'expression.

3. *J'avalais l'encens*, l'expression est plaisante et pittoresque dans sa trivia-
lité. Voir les plaintes du trésorier au chant I^{er}, vers 130 et suivants.

4. Tel est le texte de 1674 à 1713. Quelques éditions ont mis à tort à
grands flots.

5. Toutes les éditions, de 1674 à 1713, portant *bluastre*. Saint-Marc ne se lasse
pas d'amasser sur ces vers des critiques vécilleuses ou injustes. Il trouve que
le fond caché n'est susceptible d'aucun sens, que *bleuâtre éclat* n'est mis que
pour rimer avec *prélat* ; que, plus bas, *plein de soufre et de nitre* n'est encore
qu'une pure cheville. D'où viendrait alors, s'il n'y avait ni soufre ni salpêtre,
cette nuée à longs flots et son *bleuâtre éclat* ? Ces derniers mots en particu-
lier sont d'une justesse parfaite, et ils offrent une peinture excellente qui chatoie
à l'œil.

Surpassait en grosseur nos plus épais lutrins.
 Animé par son guide, en sifflant il s'avance ;
 Contre moi sur mon banc je le vois qui s'élançe.
 J'ai crié, mais en vain ; et, fuyant sa fureur,
 Je me suis réveillé plein de trouble et d'horreur.

Le chantre, s'arrêtant à cet endroit funeste,
 A ses yeux effrayés laisse dire le reste.
 Girot en vain l'assure, ¹ et, riant de sa peur,
 Nomme sa vision l'effet d'une vapeur. ²
 Le désolé vieillard, qui hait la raillerie,
 Lui défend de parler, sort du lit en furie.
 On apporte à l'instant ses somptueux habits,
 Où sur l'ouate molle ³ éclate le tabis. ⁴
 D'une longue soutane il endosse la moire, ⁵

1. *L'assure pour le rassure*, c'est une faute de langage, dit Saint-Marc, Voltaire fait la même remarque sur ce vers de Corneille :

Un oracle m'assure, un songe me travaille.

(*Hor.*, acte IV, scène IV.)

Au XVIII^e siècle, la distinction entre *assurer* et *rassurer* était donc définitivement établie. Il n'en était pas de même au XVII^e siècle, où l'un et l'autre s'employaient fort bien avec un même sens. En voici des exemples :

O bonté qui m'assure, autant qu'elle m'honore.

(RACINE, *Athalie*, acte II, scène VII.)

Princesse, assurez-vous, je le prends sous ma garde.

(RACINE, *Esther*, acte II, scène VII.)

Moins on mérite un bien qu'on nous fait espérer,

Plus notre âme a de peine à pouvoir s'assurer.

(MOLIÈRE, *Don Garcie*, acte II, scène VI.)

« Ce n'est pas pour m'assurer entièrement que ce qu'il vient de faire. » (MOLIÈRE, *Fourberies*, acte III, scène I.) — « On ne peut s'assurer, et l'on est toujours dans la défiance. » (PASCAL, *Pensées*.)

2. Racine dit de même :

Moi-même quelque temps, honteuse de ma peur,

Je l'ai pris pour l'effet d'une sombre vapeur.

(*Athalie*, II, v. 1691.)

3. On prononçait *ouète* ; cette prononciation est tout à fait hors d'usage aujourd'hui. Selon le dictionnaire de Trévoux, l'*ouate* est une espèce de coton qui croît autour de quelque fruit d'Orient, auquel elle sert d'enveloppe, et qui vient d'Alexandrie par la voie de Marseille ; et, en France, la première soie qui se trouve sur le coton du ver à soie. Présentement, dit M. Littré, *ouate* ne se dit que de la laine, de la soie ou du coton préparé, et qui, placé entre deux étoffes, rend les vêtements plus chauds sans en augmenter le poids. Quant à l'étymologie de ce mot, l'opinion de Lamounoye, qui le fait venir de l'ancien français, *oue*, *oie*, *ouette*, *ouate*, paraît assez plausible. — Les mots, *poète*, *ouate*, dit Voltaire, étaient, du temps de Corneille, de deux syllabes en vers. Boileau, qui a beaucoup servi à fixer la langue, a mis trois syllabes à tous les mots de cette espèce. M. Littré fait observer que M. Th. Gautier a fait *ouate* de deux syllabes. C'était sans doute une malice qu'il faisait à Boileau.

4. *Tabis*, gros taffetas ondé.

5. *Moire*, étoffe de soie qui a pris sous la calandre une apparence ondée et chatoyante. Les étymologistes anglais font venir ce mot de leur terme *mohair*, *hair*, poil, et *mo*, nom asiatique d'une espèce de chèvre. On trouve

Prend ses gants violets, les marques de sa gloire,
 Et saisit, en pleurant, ce rochet qu'autrefois
 Le prélat trop jaloux lui roгна de trois doigts.¹
 Aussitôt, d'un bonnet ornant sa tête grise,
 Déjà l'aumusse en main il marche vers l'église ;²
 Et, hâtant de ses ans l'importune langueur,
 Court, vole, et le premier arrive dans le chœur.
 O toi qui, sur ces bords qu'une eau dormante mouille,
 Vis combattre autrefois le rat et la grenouille ;³
 Qui, par les traits hardis d'un bizarre pinceau,
 Mis l'Italie en feu pour la perte d'un seau ;⁴

au XIII^e siècle le mot *mire* : *Quar en son tref (tente) royal de mire Alexandrine.*

1. Quel choix d'expressions et de circonstances ! L'*ouate* ne semble pas faite pour figurer dans un vers ; mais le poète, en faisant tomber doucement le sien sur l'*ouate* molle, et le relevant pour y faire éclater le *tabis*, vient à bout d'en tirer de l'élégance et de l'harmonie. Il emploie le même art pour ennoblir la soutane du chantre par une épithète bien placée, par une figure fort simple qui consiste à prendre la partie pour le tout, et il en résulte un vers élégant et pittoresque :

D'une longue soutane il endosse la moire.

Prendre ses gants est une expression triviale ; mais ses *gants violets*, les *marques de sa gloire*, sont relevés par une heureuse opposition. Enfin, il met de l'intérêt jusque dans ce rochet placé à une césure artificielle ; ce rochet

Qu'un prélat trop jaloux lui roгна de trois doigts.

Ce style montre la science de tout embellir, et le néologisme n'en montre que l'impuissance. (LA HARPE, *Lycée*, VII, 331 ; 1820.)

2. Avant l'impression de ce poème, l'auteur le lut à Sa Majesté ; il y avait ici :

Alors d'un domino couvrant sa tête grise,
 Déjà l'aumusse en main, il marche vers l'église.

Après la lecture de ce chant, le roi fit remarquer à M. Despréaux que le domino et l'aumusse sont deux choses qui ne vont pas ensemble : car le domino est un habillement d'hiver et l'aumusse est pour l'été. « D'ailleurs continua le roi, vous venez de dire : *Déjeunons, messieurs, et buvons frais* (vers 204) ; cela marque que l'action de votre poème se passe en été. » Sur-le-champ M. Despréaux changea le vers dont il s'agit. Le roi ajouta en souriant : « Ne soyez pas étonné de me voir instruit de ces sortes d'usages ; je suis chanoine en plusieurs églises. » En effet, le roi de France est chanoine de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Jean de Lyon, des églises d'Angers, du Mans, de Saint-Martin de Tours et de quelques autres. (BROSSETTE.) — *Aumusse*, peau de martre ou de petit-gris que les chanoines et les chantres portent sur le bras quand ils vont à l'office. L'aumusse était anciennement un bonnet de peau d'agneau avec le poil, et la chape se portait par dessus. Ensuite on fit descendre ce bonnet sur les épaules, et par degrés, jusque sur les reins. La commodité devint ensuite l'unique règle, et de là vient la variété qu'on voit dans ce habillement des chanoines qui n'est plus même qu'un ornement pour ceux qui le portent sur le bras gauche, suivant l'usage le plus commun. — Étymol. provinc., *almussa* ; portug., *mursa* ; ital., *mozetta* ; bas-latin, *aumucia*, *aumucella*, *almucium*. Quant au préfixe *al*, c'est l'arabe *al*, joint quelquefois dans les langues romanes à des mots qui ne sont pas d'origine arabe. (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française.*)

3. Homère a fait la Guerre des rats et des grenouilles. (BOILEAU, 1173.)

4. La *Secchia rapita*, poème italien (BOILEAU, 1713) — d'Alessandro Tassoni, poète modénais, né en 1565, mort en 1635. La première édition de son poème a paru à Paris, en 1622. Il a été traduit en français, à Paris, en 1678, par

Muse, prête à ma bouche une voix plus sauvage,
 Pour chanter le dépit, la colère, la rage,
 Que le chantre sentit allumer dans son sang, ¹
 A l'aspect du pupitre élevé sur son banc.
 D'abord pâle et muet, de colère immobile,
 A force de douleur, il demeura tranquille ; ²
 Mais sa voix, s'échappant au travers des sanglots,
 Dans sa bouche à la fin fit passage à ces mots :
 La voilà donc, Girot, cette hydre épouvantable
 Que m'a fait voir un songe, hélas ! trop véritable !
 Je le vois ce dragon tout prêt à m'égorger,
 Ce pupitre fatal qui me doit ombrager ! ³
 Prélat, que t'ai-je fait ? quelle rage envieuse
 Rend pour me tourmenter ton âme ingénieuse ?
 Quoi ! même dans ton lit, cruel entre deux draps, ⁴
 Ta profane fureur ne se repose pas !
 O Ciel ! quoi ! sur mon banc une honteuse masse
 Désormais va me faire un cachot de ma place !
 Inconnu dans l'église, ignoré dans ce lieu,
 Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu !
 Ah ! plutôt qu'un moment cet affront m'obscurcisse, ⁵
 Renonçons à l'autel, abandonnons l'office ;
 Et, sans lasser le ciel par des chants superflus,

Pierre Perrault. Le sujet est la guerre qu'entreprirent les Bolonais afin de recouvrer un seau de sapin que les Modenais avaient fait enlever du puits public de la ville de Bologne. (M. CHÉRON.)

1. On s'attendait à trouver *s'allumer*, mais au XVII^e siècle on supprimait ordinairement le pronom après les verbes *faire*, *laisser*, *voir*, *sentir*, *entendre*, *écouter*, quand ils étaient suivis d'un autre verbe à l'infinitif, ce qui achève le sens. Boileau a dit lui-même, *Art poétique*, chant I :

Chaque vers qu'il entend le fait extasier.

Et cette vaine peur le fait ainsi cacher.

(CORN., *la Suiv.*, III, VI.)

La peur ne me fera ni taire ni dédire.

(RACAN. *Berg.*, IV, V.)

2. *Curae leves loquuntur, ingentes stupent.*

(SÈNEQUE, *Hippolyte*, acte II, v. 607.)

3. *Ombrager*, quoi qu'en dise Saint-Marc, peut très bien être pris dans le sens de *cacher*, de *couvrir*, comme fait un ombrage.

Ombrageant la chanson du voile d'une fable.

(REGNIER, sat. IV.)

Accourez tous, venez m'ombrager de vos ailes ;

Balancer sur mon front vos palmes immortelles.

(MILLEVOYE, *la Religieuse*.)

4. Hémistiche d'une malignité charmante. (LE BRUN.) — Le chantre ne conçoit pas, en effet, qu'on puisse chercher autre chose entre deux draps que les douceurs du repos. (AMAR.)

5. Hardiesse d'expression blâmée par Desmarets ; l'affront mis pour le lutrin, suivi du verbe *obscurcisse*, rend à merveille la préoccupation vaniteuse du chantre.

Ne voyons plus un chœur où l'on ne nous voit plus.
 Sortons... Mais cependant mon ennemi tranquille
 Jouira sur son banc de ma rage inutile,
 Et verra dans le chœur le pupitre exhaussé
 Tourner sur le pivot où sa main l'a placé !
 Non, s'il n'est abattu, je ne saurais plus vivre.
 A moi, Girot, je veux que mon bras m'en délivre.
 Pêrissons, s'il le faut : mais de ses ais brisés
 Entraînons, en mourant, les restes divisés.
 A ces mots, d'une main par la rage affermie,
 Il saisissait déjà la machine ennemie,
 Lorsqu'en ce sacré lieu, par un heureux hasard,¹
 Entrent Jean le choriste, et le sonneur Girard,²
 Deux Manceaux renommés, en qui l'expérience
 Pour les procès est jointe à la vaste science.
 L'un et l'autre aussitôt prend part à son affront.
 Toutefois condamnant un mouvement trop prompt,
 Du lutrin, disent-ils, abattons la machine :
 Mais ne nous chargeons pas tous³ seuls de sa ruine ;
 Et que tantôt, aux yeux du chapitre assemblé,
 Il soit sous trente mains en plein jour accablé.
 Ces mots des mains du chantre arrachent le pupitre.
 J'y consens, leur dit-il, assemblons le chapitre.
 Allez donc de ce pas, par de saints hurlements,⁴

1. Au xviii^e siècle, les poètes mettaient de préférence l'adjectif *sacré* devant le substantif.

De vos sacrés attraits les âmes possédées.
 (CORN., *Pol.*, IV, III.)

Non, vous n'espérez pas de nous revoir encor,
Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector.
 (RACINE, *Andr.*, I, IV.)

O rives du Jourdain ! O champs aimés des cieux !
Sacres monts, fertiles vallées.
 (*Esther*, I, III.)

2. Jean le choriste est un personnage supposé. Girard, sonneur de la Sainte-Chapelle, était mort longtemps avant la composition de ce poème. Il se noya dans la Seine, ayant gagé qu'il la passerait neuf fois à la nage. Il eut un jour la témérité de monter sur les rebords du toit de la Sainte-Chapelle, une bouteille à la main, et là, en présence d'une infinité de gens qui le regardaient d'en bas avec frayeur, il vida d'un trait cette bouteille et s'en retourna. M. Despréaux, alors écolier, fut l'un des spectateurs. (BROSSETTE.)

3. Texte de 1674 à 1713. Il faudrait *tout*, dit M. Daunou. V. le ch. III, v. 140.

4. Hémistiche plein de verve et de plaisanterie ; il fallait, en effet, hurier pour réveiller de pareils chanoines. Avant Boileau, on osait rarement faire frater niser des mots aussi opposés que ceux de *saints* et de *hurlements* ; mais tout était possible à un poète de sa trempe, qui recréait, pour ainsi dire, son art et sa langue. (LE BRUN.)

Des enfants de Lévi la troupe consternée
 En poussa vers le ciel des *hurlements* affreux.
 (*Athalie*, II, III.)

Vous-mêmes appeler les chanoines dormants.¹
 Partez. Mais ce discours les surprend et les glace.
 Nous ! qu'en ce vain projet, pleins d'une folle audace,
 Nous allons, dit Girard, la nuit nous engager !
 De notre complaisance osez-vous l'exiger ?²
 Hé ! seigneur, quand nos cris pourraient, du fond des rues,
 De leurs appartements percer les avenues,
 Réveiller ces valets autour d'eux étendus,
 De leur sacré repos ministres assidus,
 Et pénétrer des lits⁴ au bruit inaccessibles ;
 Pensez-vous, au moment que les ombres paisibles
 A ces lits enchanteurs ont su les attacher,
 Que la voix d'un mortel les en puisse arracher ?³
 Deux chantres feront-ils, dans l'ardeur de vous plaindre,
 Ce que depuis trente ans six cloches n'ont pu faire ?
 Ah ! je vois bien où tend tout ce discours trompeur,
 Reprend le chaud vieillard : le prélat vous fait peur.
 Je vous ai vu⁴ cent fois, sous sa main bénissante,
 Courber servilement une épaule tremblante.⁵
 Eh bien ! allez ; sous lui fléchissez les genoux :
 Je saurai réveiller les chanoines sans vous.
 Viens, Girot, seul ami qui me reste fidèle :
 Prenons du saint jeudi la bruyante crécelle.⁶

1. On sait quel était l'usage du xviii^e siècle à l'égard du participe présent : on conservait l'accord par analogie avec le latin.

2. De 1674 à 1698, au lieu des quatre vers qui précèdent, on lit :

Partez. Mais à ce mot les champions pâlisent ;
 De l'horreur du péril leurs courages frémissent ;
 Ah ! seigneur, dit Girard, que nous demandez-vous ?
 De grâce, modérez un aveugle courroux.
 Nous pourrions réveiller des chantres et des moines,
 Mais, même avant l'aurore, éveiller des chanoines !
 Qui jamais l'entreprit ? qui l'oserait tenter ?
 Est-ce un projet, ô ciel ! qu'on puisse exécuter ?
 Eh ! seigneur...

3. De 1674 à 1698, les trois vers qui précèdent se lisent ainsi :

Pensez-vous, au moment que ces dormeurs paisibles
 De la tête une fois pressent un creiller,
 Que la voix d'un mortel puisse les réveiller ?

4. Texte de 1674 à 1698. Il faudrait aujourd'hui *vus*.

5. Image parfaitement rendue. (LE BRUN.)

6. Instrument dont on se sert le jeudi saint (et le vendredi saint) au lieu des cloches. (BOILEAU, 1713.) — Boileau écrit *cresselle*, ainsi que Richelet ; le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 dit : *Crécerelle*. (M. CHÉRON.)

Crécerelle est le nom d'un oiseau de proie du genre *faucon*. Furetière n'a que *crécelle* pour le nom de l'instrument et celui de l'oiseau (*Crécelle*). Au xv^e siècle *crécelle* se dit de l'oiseau de proie. — « La *crecerelle* de son naturel espouvante les esperviers, de sorte qu'ils fuyent sa vue et sa voix. » (PARÉ, *Animaux*, 21.) — « Et ce moulinet dont nous usons le jeudy et vendredy de la semaine sainte au lieu de cloches, que nous appelons *cresserelle*, a emprunté ce nom du bruit qu'il produit. » (PASQUIER, *Recherches*, liv. VIII.) — (E. LITTRÉ *Dict. de la langue fr.*)

Suis-moi. Qu'à son lever le soleil aujourd'hui
 Trouve tout le chapitre éveillé devant lui. ¹
 Il dit. Du fond poudreux d'une armoire sacrée,
 Par les mains de Girot la crécelle est tirée.
 Ils sortent à l'instant, et, par d'heureux efforts,
 Du lugubre instrument font crier les ressorts. ²
 Pour augmenter l'effroi, la Discorde infernale
 Monte dans le palais, entre dans la grand' salle. ³
 Et, du fond de cet antre, au travers de la nuit,
 Fait sortir le démon du tumulte et du bruit.
 Le quartier alarmé n'a plus d'yeux qui sommeillent,
 Déjà de toutes parts les chanoines s'éveillent :
 L'un croit que le tonnerre est tombé sur les toits,
 Et que l'église brûle une seconde fois ; ⁴
 L'autre, encore agité de vapeurs plus funèbres,
 Pense être au jeudi saint, croit que l'on dit ténèbres, ⁵
 Et déjà tout confus, tenant midi sonné,
 En soi-même frémit de n'avoir point dîné. ⁶

1. Il faudrait aujourd'hui *avant* ; l'usage permettait a'ors *devant* dans le sens de *avant*. « Devant ce temps, on est enfant. » (PASCAL, *sur l'Amour*.) — « Devant toutes choses, je lui lus quatre de vos lettres. » (SÉVIGNÉ, 166.)

De ce qu'on le faisait lever devant l'aurore.

(LA FONT., *Fables*, VI, II.)

« Si les Égyptiens n'ont pas inventé l'agriculture ni les autres arts que nous voyons devant le déluge. » (BOSSUET, *Hist. univ.*, III, III.) — « On voit par là que *devant* mis pour *avant* peut souvent causer de grandes ambiguïtés dans le discours, on les évitera en ne le faisant servir que pour signifier *en présence de*. » (VAUGELAS, *Remarques sur la langue française*, avec des notes de T. Corneille, 1697, p. 488.)

2. Exemple excellent d'harmonie imitative.

3. *Grand*, devant un certain nombre de mots féminins, ne prend pas l'*e* du féminin. (Grand'bande, grand'chambre, grand'croix, grand'peine, grand'messe, etc., etc.) Ménage dit qu'on n'a point trouvé d'autre raison pour l'élimination de l'*e*, dans ce cas, que l'usage qui l'a établie. Mais d'une part il n'y a point d'*e* élidé, et d'autre part la raison de cette forme est fournie de la façon la plus simple par l'ancienne langue ; *grand*, venant du latin *grandis*, qui a la même terminaison pour le masculin et le féminin, n'avait non plus qu'une seule terminaison pour les deux genres dans l'ancien français : *une grant cité*, etc. Cet usage, parfaitement régulier, comme on voit, se trouva en contradiction avec celui qui survint et qui donna à ces adjectifs une terminaison féminine. Mais, de cette contradiction, il résulta que *grand* fut maintenu par le parler habituel en accord avec quelques mots féminins. Ainsi, il n'y a point d'*e* élidé, et, partant, point d'apostrophe à mettre. Il serait meilleur de supprimer cette apostrophe que de présenter à l'esprit la fausse idée d'une suppression qui serait une anomalie sans raison. (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

4. Le toit de la Sainte-Chapelle fut brûlé en 1618. (BOILEAU, 1713.) — C'est la grande salle du palais qui fut brûlée en 1618, le toit de la Sainte-Chapelle brûla le 26 juillet 1630.

5. Comme il ne s'agit en ce moment que de propos vulgaires, Boileau se garde bien d'employer l'expression poétique du *saint jeudi* comme plus haut ; il n'y a ici que le terme familier qui convienne ; mais dans le discours homérique de l'un des héros du poème, le *jeudi saint* eût été d'un langage trop commun : l'inversion y produit un excellent effet. (DAUNOU.)

6. Idée malicieuse très finement exprimée.

Ainsi, lorsque, tout prêt à briser cent murailles,
 Louis, la foudre en main, abandonnant Versailles,
 Au retour du soleil et des zéphyr nouveaux,
 Fait dans les champs de Mars déployer ses drapeaux ;
 Au seul bruit répandu de sa marche étonnante,
 Le Danube s'émeut, le Tage s'épouvante, ¹
 Bruxelles attend le coup qui la doit foudroyer,
 Et le Batave encore est prêt à se noyer. ²

Mais en vain dans leurs lits un juste effroi les presse :
 Aucun ne laisse encor la plume enchanteresse.
 Pour les en arracher Girot s'inquiétant
 Va crier qu'au chapitre un repas les attend.
 Ce mot dans tous les cœurs répand la vigilance :
 Tout s'ébranle, tout sort, tout marche en diligence.
 Ils courent au chapitre, et chacun se pressant
 Flatte d'un doux espoir son appétit naissant.
 Mais, ô d'un déjeuner vaine et frivole attente !
 A peine ils sont assis, que, d'une voix dolente, ³
 Le chantre désolé, lamentant son malheur, ⁴
 Fait mourir l'appétit et naître la douleur.
 Le seul chanoine Évrard ⁵, d'abstinence incapable,
 Ose encore proposer qu'on apporte la table.
 Mais il a beau presser, aucun ne lui répond :
 Quand, le premier rompant ce silence profond,
 Alain tousse et se lève ; Alain, ce savant homme, ⁶

1. Desmarets et Pradon trouvaient indécente cette comparaison qui rapproche Girot, le valet du chantre, de Louis XIV. — Le Brun et Andrieux sont loin de partager cet avis. — Amar trouve que « ces beaux vers, cette magnifique comparaison » rappellent la fin des *Géorgiques* :

. Cæsar dum magnus ad altum
 Fulminat Euphratem bello, victorque volentes
 Per populos dat jura, viamque adfectat Olympo.

2. Allusion au vers 208 au chant IV de l'*Art poétique*.

3. Encore un exemple du talent de Boileau à peindre par les mots.

4. *Lamenter* veut dire *plaindre avec lamentations*. « Pendant que tout le reste de la Syrie pleurait et lamentait la perte de l'armée, où il y avait peu de familles qui n'eussent quelque proche parent. » (ROLLIN, *Hist. anc.*, t. IX, p. 366.) « Lamenter ses douleurs. » (DUCIS, *Oscar*, I, II)

5. Brossette prétend que le personnage ici désigné est Louis-Roger Danse ou d'Ense. M. Berriat-Saint-Prix démontre que Danse était un ami particulier de Boileau et de sa famille et que cette assertion de Brossette n'est pas plus fondée que tant d'autres du même commentateur. (M. CHÉRON.) — Nous ne sommes pas du tout convaincus par l'argumentation de Berriat-Saint-Prix. Il n'y aurait aucune noirceur de la part de Boileau s'il avait esquissé ici la propre figure d'un chanoine ami de sa famille. Berriat-Saint-Prix conçoit lui-même que le poète ait profité « de quelques traits particuliers, des caractères de quelques chanoines ou chantres pour en composer ceux de plusieurs de ses personnages. » Brossette allait peut-être trop loin en disant : ceci convient à l'abbé *Danse seul*, mais il devait avoir ses raisons pour affirmer que les traits principaux de cette peinture s'appliquaient à lui.

6. Son nom était Aubéri que l'on prononçait Aubri. Il ne parlait jamais sans

Qui de Bauny vingt fois a lu toute la Somme,¹
 Qui possède Abély,² qui sait tout Raconis,³
 Et même entend, dit-on, le latin d'A-Kempis.⁴

N'en doutez point, leur dit ce savant canoniste,
 Ce coup part, j'en suis sûr, d'une main janséniste.
 Mes yeux en sont témoins : j'ai vu moi-même hier
 Entrer chez le prélat le chapelain Garnier.⁵
 Arnauld, cet hérétique ardent à nous détruire,
 Par ce ministre adroit tente de le séduire :
 Sans doute il aura lu dans son saint Augustin⁶

tousser une ou deux fois auparavant. M. le président de Lamoignon l'avait choisi depuis longtemps pour son confesseur, et lui avait procuré un canonicat à la Sainte-Chapelle. Ce chanoine était d'un esprit médiocre, mais fort opposé aux sentiments des jansénistes. Cela est bien marqué par les discours qu'on lui fait tenir ici, et par la qualité des livres sur lesquels on fait rouler sa science et ses lectures. Quoiqu'il fût si bien désigné, on dit qu'il lut plusieurs fois le *Lutrin* sans s'y reconnaître. (BROSSETTE.)

Il est heureux que d'autres traits constatent l'identité du personnage, car la toux n'y suffirait pas. — Saint-Évremond introduit de la même manière un de ses personnages : « Tel était l'état de la dispute, quand un prélat charitable voulut accommoder le différend : ravi de trouver une si belle occasion de faire paraître son savoir et son esprit, il toussa trois fois, avec méthode, se tournant vers le docteur ; trois fois il sourit, en homme du monde, à notre agréable ignorant. » (*Lettre à M. le comte d'Olonne*, p. 144. — Voir notre édition chez MM. Garnier frères.)

1. Le père Étienne Bauny, de la compagnie de Jésus, né à Mouzon (Ardennes), en 1564, mort à Saint-Pol-de-Léon (Bretagne), le 4 de décembre 1649. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages de théologie, et entre autres de : *Somme des péchés qui se commettent en tous états ; de leurs conditions et qualités ; en quelles occurrences ils sont mortels ou véniels et en quelle façon le confesseur doit interroger son pénitent*. Paris, 1630, in-8°, très souvent réimprimée.

2. Théologien français, 1630-1691 ; ennemi des jansénistes, il a écrit la *Moelle Théologique*.

3. Charles-François d'Abra de Raconis, docteur en théologie, aumônier du roi, évêque de Lavaur en 1637 ; né au château de Raconis, près de Montfort-l'Amaury, en 1590, mort le 16 de juillet 1646. Il publia, en 1644 et 1645, 3 volumes in-4° contre le livre d'Arnauld, *De la fréquente communion*. On lui doit, en outre, beaucoup d'autres ouvrages de théologie et de controverse.

4. Thomas A-Kempis, religieux allemand, né à Kempis, près de Cologne en 1380, mort en 1471. C'est l'un de ceux auxquels on a attribué le livre *De imitatione Christi*. Cf. l'édition de *l'Internelle consolacion*, première traduction française de *l'Imitation de Jésus-Christ*, publiée par MM. Ch. d'Héricault et Louis Moland. Paris, P. Januet, 1857, in-16. — D'après J.-V. Le Clerc, Thomas de Kempis (a Kempis) ne serait que le plus illustre des copistes qui ont répandu les exemplaires de *l'Imitation de Jésus-Christ*. (*Discours sur l'état des lettres au xiv^e siècle*, t. I, p. 93-94.)

5. Louis Le Fournier, chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle, natif de Villeneuve, au Perche. Il était ennemi des brigues et des cabales qui sont si communes dans les chapitres ; ainsi il n'avait jamais pris de part dans les démêlés du trésorier et du chantre. M. Arnauld l'allait voir souvent, et le chanoine Aubéri regardait le chapelain comme un janséniste. (BROSSETTE.)

6. Arnauld avait fait une étude particulière des écrits de saint Augustin, dont il a traduit en français plusieurs traités. — Tout Port-Royal ne vivait que de la lecture de saint Augustin. Racine dit dans sa première lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires* : « Saint Augustin cite Virgile aussi souvent que vous citez saint Augustin. »

Qu'autrefois saint Louis érigea ce lutrin.¹
 Il va nous inonder des torrents de sa plume :
 Il faut, pour lui répondre, ouvrir plus d'un volume.
 Consultons sur ce point quelque auteur signalé ;
 Voyons si des lutrins Bauny n'a point parlé ;²
 Étudions enfin, il en est temps encore ;
 Et, pour ce grand projet, tantôt dès que l'Aurore
 Rallumera le jour dans l'onde enseveli,
 Que chacun prenne en main le moelleux Abéli.³
 Ce conseil imprévu de nouveau les étonne :
 Surtout le gras Évrard d'épouvante en frissonne.
 Moi ! dit-il, qu'à mon âge, écolier tout nouveau,
 J'aïlle pour un lutrin me troubler le cerveau ?
 O le plaisant conseil ! Non, non, songeons à vivre :
 Va maigrir, si tu veux, et sécher sur un livre.
 Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran,⁴
 Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an ;
 Sur quelle vigne à Reims nous avons hypothèque.⁵
 Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothèque.⁶
 En plaçant un pupitre on croit nous rabaisser ;

1. Alain, *ce savant homme*, fait un anachronisme de huit siècles. (M. CHÉRON.)

2. Rappelons-nous que de *Bauny* vingt fois il a lu toute la *Somme*.

3. Fameux auteur qui a fait la *Moelle théologique*, *Medulla theologica*. Voir plus haut pourquoi Boileau l'appelle le *moelleux*.

« L'auteur a mis en marge une note qui explique la raison de l'épithète, et il a bien fait. Quand je songe aux conjectures que formeraient les critiques, si la langue française avait un jour le destin qu'à eu la latine, et que les œuvres de M. Despréaux se conservassent, je me représente bien des chimères. » (BAYLE.) — « Comme on parlait un jour de la *Medulla theologica* d'Abély, l'abbé Le Camus, ensuite évêque de Grenoble et cardinal, dit : « La lune était en décours quand il fit cela. » — On connaît le préjugé qui veut que les os soient vides de moelle dans le décours de la lune.

4. *Alcoran*, le livre qui contient la loi de Mahomet. On dit aussi le *Coran*, et sans doute mieux, puisque *al* est l'article arabe et signifie *le*, ce qui fait avec notre article une sorte de double emploi ; mais *Alcoran* est consacré par l'usage et *Coran*, bien que recommandé par les orientalistes, ne peut pas le bannir. (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.) — Voltaire dit tantôt *Alcoran*, et tantôt le *Coran* :

Le glaive et l'Alcoran dans mes sanglantes mains
 Imposeraient silence au reste des humains.

(VOLTAIRE, *Fanat.*, II, v.)

« Cette réponse se trouve dans l'antépénultième chapitre du *Coran*. » (VOLTAIRE, *Mœurs*, VII.)

5. Le chapitre de la Sainte-Chapelle possédait à Reims l'abbaye de Saint-Nicaise, dont les principaux revenus consistaient en vins. On le sait par Morand et par une lettre de l'abbé Jacques Boileau à Brossette du 12 de février 1703. « L'abbaye de Saint-Nicaise de Reims vaut 16,000 livres à la Sainte-Chapelle ; elle lui fut unie par Louis XIII pour suppléer au revenu qu'on lui ôta des régales des évêchés, où les vendanges en sont un des principaux produits. »

6. Le muid de Paris était de 300 litres.

Mon bras seul, sans latin, saura le renverser.
 Que m'importe qu'Arnauld me condamne ou m'approuve ?
 J'abats ce qui me nuit partout où je le trouve :
 C'est là mon sentiment. A quoi bon tant d'apprêts ?
 Du reste, déjeunons, messieurs, et buvons frais. ¹

Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage,
 Rétablit l'appétit, réchauffe le courage ;
 Mais le chantre surtout en paraît rassuré.

Oui, dit-il, le pupitre a déjà trop duré :
 Allons sur sa ruine assurer ma vengeance.
 Donnons à ce grand œuvre une heure d'abstinence, ²
 Et qu'au retour tantôt un ample déjeuner
 Longtemps nous tienne à table et s'unisse au dîner.

Aussitôt il se lève, et la troupe fidèle
 Par ces mots attirants sent redoubler son zèle.
 Ils marchent droit au chœur d'un pas audacieux,
 Et bientôt le lutrin se fait voir à leurs yeux.
 A ce terrible objet aucun d'eux ne consulte :
 Sur l'ennemi commun ils fondent en tumulte.
 Ils sapent le pivot, qui se défend en vain ;
 Chacun sur lui d'un coup veut honorer sa main.
 Enfin sous tant d'efforts la machine succombe,
 Et son corps entr'ouvert chancelle, éclate et tombe. ³

1. Il y a dans la peinture de ce personnage plus d'un trait de ressemblance avec le frère Jean des Entommeures, de Rabelais. « Je n'étudie point de ma part ; en nostre abbaye nous n'estudions jamais de peur des auripeaux (mal d'oreilles). Nostre feu abbé disait que c'est chose monstrueuse veoir ung moine sçavant. » (M. CH. AUBERTIN. Éd. classiq. E. Belin.)

2. « Autrefois œuvre était masculin au singulier quand il signifiait livre ; il était encore masculin dans le style soutenu, pour des œuvres dont on voulait rehausser le mérite, et l'Académie, dans son Dictionnaire, donne encore : un si grand œuvre, ce saint œuvre, un œuvre de génie. Les exemples abondent.

Il faut faire de même un œuvre entreprenant.
 (REGNIER, sat. I.)

Voyez en sa mort un œuvre de sa main.
 (ROTROU, *Ant.*, III, IV.)

Quelle morale puis-je inférer de ce fait ?
 Sans cela toute fable est un œuvre imparfait.
 (LA FONTAINE, *Fables*, XII, II).

Cet emploi est tombé en désuétude ; tout au plus pourrait-on essayer de s'en servir dans la poésie en quelques cas choisis. » (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française.*)

3. Illa usque minatur
 Et tremefacta comam concusso vertice nutat.
 Vulneribus donec paulatim evicta, supremum
 Congemuit, traxitque jugis avulsa ruinam.
 (VIRGILE, *Enéide*, liv. II, v. 628-631.)

Sternitur, exanimisque tremens, procumbit humi bos.
 (VIRGILE, *Enéide*, liv. V, v. 431.)

Fel sur les monts glacés des farouches Gelons
 Tombe un chêne battu des voisins aquilons ;
 Ou tel, abandonné de ses poutres usées,
 Fond enfin un vieux toit sous ses tuiles brisées.

La masse est emportée, et ses ais arrachés
 Sont aux yeux des mortels chez le chantre cachés.

CHANT V²

L'Aurore, cependant, d'un juste effroi troublée,
 Des chanoines levés voit la troupe assemblée,
 Et contemple longtemps, avec des yeux confus,
 Ces visages fleuris qu'elle n'a jamais vus.³
 Chez Sidrac aussitôt Brontin d'un pied fidèle
 Du pupitre abattu va porter la nouvelle.
 Le vieillard de ses soins bénit l'heureux succès,
 Et sur un bois détruit bâtit mille procès.⁴
 L'espoir d'un doux tumulte échauffant son courage,
 Il ne sent plus le poids ni les glaces de l'âge ;
 Et chez le trésorier, de ce pas, à grand bruit,
 Vient étaler au jour les crimes de la nuit.⁵
 Au récit imprévu de l'horrible insolence,
 Le prélat hors du lit impétueux s'élance.
 Vainement d'un breuvage à deux mains apporté,
 Gilotin, avant tout, veut le voir humecté,⁶

1. Peuples de Sarmatie, voisins du Borysthène. (BOILEAU, 1713.)

2. Publié avec le chant VI, en 1683, non vers le mois de septembre, comme le disent Brossette et d'autres éditeurs, mais au mois de janvier (B.-S.-P.)

3. *Qu'elle n'a jamais vus* est de la grâce la plus riante et un des hémistiches les plus heureux de Boileau. (LE BRUN.) — Cette grâce en excuse la maligne exagération. (AMAR.) — Ceux qui liront le *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, publié en 1717, sauront que ce n'était ni chez les chanoines ni chez les chanoinesse qu'il fallait aller chercher ces exemples de vigilance et d'austérité qu'on trouvait dans d'autres ordres religieux.

4. N'oublions pas qu'au chant I^{er}, vers 190, Sidrac a dit : « ... Plaidons : c'est là notre partage. » Son humeur querrelleuse est donc ici peinte à merveille. C'est ainsi que Chicaneau s'écrie dans les *Plaideurs* (scène dernière) :

Je vois qu'on m'a surpris ; mais j'en aurai raison ;
 De plus de vingt procès ceci sera la source.

5. Vers bien fait où chaque mot a sa valeur.

6. Terme précieux et habilement employé ici. « Je mouille, je humette, je boy,

Il veut partir à jeun. Il se peigne, il s'apprête ;
 L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête,
 Et deux fois de sa main le buis¹ tombe en morceaux :
 Tel Hercule filant rompait tous les fuseaux.²
 Il sort demi-paré ; mais déjà sur sa porte
 Il voit de saints guerriers une ardente cohorte,
 Qui tous, remplis pour lui d'une égale vigueur,
 Sont prêts, pour le servir, à désertir le chœur.
 Mais le vieillard condamne un projet inutile.
 Nos destins sont, dit-il, écrits chez la Sibylle :
 Son antre n'est pas loin ; allons la consulter,
 Et subissons la loi qu'elle nous va dicter.
 Il dit : à ce conseil, où la raison domine,
 Sur ses pas au barreau la troupe s'achemine,
 Et bientôt, dans le temple, entend, non sans frémir,
 De l'autre redouté les soupiraux gémir.³

Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle
 Soutient l'énorme poids de sa voûte infernale,
 Est un pilier fameux,⁴ des plaideurs respecté,
 Et toujours de Normands à midi fréquenté.
 Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique,
 Ilurle tous les matins une Sibylle étique :⁵

et tout, de paour de mourir. » (RABELAIS, *Gargantua*, I, 5.) — Horace. *Odes*, IV, v. 39 :

Sicci mane die, dicimus uvidi,
 Cum sol Oceano subest.

. Seu quis capit acria fortis
 Pocula, seu modicis *uuescit* lætius...

(Liv. II, sat. VI, v. 69.)

1. Dans les éditions de 1683 à 1698 il y a *bouis*. — Voici ce que dit Ménage dans ses *Observations sur la langue française* (1672) : « On dit *bouis* dans les provinces et Ronsard parle toujours de la sorte. Mais à Paris et à la cour on dit *buis*. C'est donc comme il faut parler. » — M. Littré fait remarquer que c'est aujourd'hui tout le contraire. (*Dict. de la langue française*, au mot *Buis*.)

2. Ah! quoties digitis dum torques stamina duris,
 Prævalidæ fusos comminuere manus!
 (OVIDE, *heroïde IX, Dejanira ad Herculem*, v. 79-80.)

3. Ecce autem primi, sub lumine solis et ortus,
 Sub pedibus mugire solum. .
 Adventante dea.
 (VIRGILE, *Énéide*, liv. VI, v. 257-259.)

Talibus ex adyto dictis Cumæa Sibylla
 Horrendas canit ambages, antroque remugit.
 (*Ibid.*, v. 97-98.)

4. Le pilier des consultations. (BOILEAU, 1713.) — C'est le premier de la grand'salle du côté de la chapelle du Palais. Les anciens avocats s'assemblent près de ce pilier où l'on vient les consulter. Il y a aussi une chambre des consultations vis-à-vis du pilier, à côté de la même chapelle. (BROSSETTE.) — Cet usage a cessé vers le milieu du XVIII^e siècle.

5. On lit dans Rabelais, *Pantagruel*, XI : « Nous fûmes présentés... devant un

On l'appelle Chicane ; et ce monstre odieux
 Jamais pour l'équité n'eut d'oreilles ni d'yeux.
 La Disette au teint blême et la triste Famine,
 Les Chagrins dévorants et l'infâme Ruine,
 Enfants infortunés de ses raffinements,
 Troublent l'air d'alentour de longs gémissements.
 Sans cesse feuilletant les lois et la coutume,
 Pour consumer autrui, le monstre se consume ;
 Et, dévorant maisons, palais, châteaux entiers,
 Rend pour des monceaux d'or de vains tas de papiers.
 Sous le coupable effort de sa noire insolence,
 Thémis a vu cent fois chanceler sa balance ;
 Incessamment il va de détour en détour ;
 Comme un hibou, souvent il se dérobe au jour :
 Tantôt, les yeux en feu, c'est un lion superbe ;
 Tantôt, humble serpent, il se glisse sous l'herbe.

monstre le plus hideux que jamais fut décrit. On le nommait Grippeminaud. Je ne vous le sçaurai mieux comparer qu'à Chimère, ou à Sphinx, ou à Cerberus, ou bien au simulachre d'Osiris, ainsi que le figuraient les Égyptiens, par trois têtes ensemble jointes ; sçavoir est d'un lion rugissant, d'un chien flattant et d'un loup baislant entortillés d'un dragon, soi mordant la queue, et de rayons scintillants à l'entour. Les mains avait pleines de sang, les gryphes comme de Harpye, le museau à bec de corbin, les dents d'un sanglier quadrannier, les yeux flamboyants comme yeux d'une gueule d'enfer, tout couvert de mortiers entre lassés de pilons : seulement apparaissaient les gryphes, Le siège d'icellui et de tous ses collatéraux chats-garenniers, était d'un long râtelier tout neuf au-dessus duquel, par forme de revers, instablées étaient mangcoires fort amples et belles... A l'endroit du siège principal était l'image d'une vieille femme tenant en main dextre un ferreau de faucille, et senestre une balance, et portant besicles au nez. Les coupes de la balance étaient de deux gibbesières veloutées, l'une pleine de billon et pendante, l'autre vide et long eslevée au-dessus du tresbuket. Et suis d'opinion que c'était le portraict de Justice grippeminaudiere bien abhorrente de l'institution des antiques Thébains, qui érigeaient les statues de leurs dicastes et juges après leur mort, en or et argent ou en marbre, selon leur mérite, toutes sans mains. »

1. On trouve dans Furetière cette épigramme que voici :

Palais de la reine Chicane et du roy des Fesses Cahiers.

Archives des vieux plaidoyers,
 Porche où piaffe la soutane !
 Que de pancartes et de sacs,
 Que d'étiquettes, d'almanachs,
 Que de grimoires sur ces tables !
 Je crois que c'est sur ces placets
 Qu'on sacrifie à tous les diables
 Pour l'éternité des procès.

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'indiquer ici l'origine du mot *chicane* : « Bas-grec, τζυκάνιον, jeu du mail ; τζυκάνιζεν, jouer au mail ; ce mot vient du persan, *tchongan*, raquette de jeu de mail, mot qui rend raison de l'affixe *ane*. Des lors la série des sens est : jeu de mail, puis action de disputer la partie, et enfin manœuvres processives. » (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

2. Tum variæ illudent species atque ora ferarum.
 Fiet enim subito sus horridus, atraque tigris,
 Squamosusque draco, et fulva cervicæ læna :
 Aut acrem flammæ sonitum dabit, atque ita

En vain, pour le dompter, le plus juste des rois
Fit régler le chaos des ténébreuses lois :
Ses griffes, vainement par Pussort ¹ accourcies,
Se rallongent déjà, toujours d'encre noircies,
Et ses ruses, perçant et digues et remparts,
Par cent brèches déjà rentrent de toutes parts.

Le vieillard ² humblement l'aborde et le salue,
En faisant, avant tout, briller l'or à sa vue :
Reine des longs procès, dit-il, dont le savoir
Rend la force inutile et les lois sans pouvoir ;
Foi, pour qui dans le Mans le laboureur moissonne,
Pour qui naissent à Caen tous les fruits de l'automne
Si, dès mes premiers ans, heurtant tous les mortels,
L'encre a toujours pour moi coulé sur tes autels,
Daigne encor me connaître en ma saison dernière.
D'un prélat qui t'implore exauce la prière.
Un rival orgueilleux, de sa gloire offensé,
A détruit le lutrin par nos mains redressé.
Épuise en sa faveur ta science fatale :
Du Digeste et du Code ouvre-nous le dédale, ³
Et montre-nous cet art, connu de tes amis,
Qui, dans ses propres lois, embarrasse Thémis.

La Sibylle, à ces mots, déjà hors d'elle-même,
Fait lire sa fureur sur son visage blême,
Et, pleine du démon qui la vient opprimer,
Par ces mots étonnants tâche à le repousser : ⁴
« Chantres, ne craignez plus une audace insensée ;
« Je vois, je vois au chœur la masse replacée ;

Excidet, aut in aquas tenues dilapsus abibit...

(VIRGILE, *Géorgiques*, liv. IV, v. 406-411.)

. Ille suæ contra non immemor artis
Omnia transformat sese in miracula rerum,
Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentem.

(*Ibid.*, v. 440-442.)

1. M. Pussort, conseiller d'État, est celui qui a le plus contribué à faire le Code. (BOILEAU, 1713.) — Henri Pussort, oncle de Colbert, mort en 1697, âgé de quatre-vingt-deux ans, fut le rédacteur des ordonnances de 1667 et 1670 sur la procédure civile et la procédure criminelle. (M. CHÉRON.)

2. C'est toujours Sidrac.

3. Recueils, l'un (le Digeste) de décisions des jurisconsultes, et l'autre, des constitutions des empereurs romains, faits par ordre de Justinien, et suivis jadis comme lois dans une partie de la France. (B.-S.-P.)

4. At Phœbi nondum patiens, immanis in antro
Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse deum : tanto magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans, fingitque premedo.
VIRGILE, *Énéide*, liv. VI, v. 77-80.)

« Mais il faut des combats. Tel est l'arrêt du sort ;
 « Et surtout évitez un dangereux accord. » ¹
 Là bornant son discours, encor toute ² écumante,
 Elle souffle aux guerriers l'esprit qui la tourmente ;
 Et dans leurs cœurs brûlants de la soif de plaider
 Verse l'amour de nuire, et la peur de céder.
 Pour tracer à loisir une longue requête,
 A retourner chez soi leur brigade s'apprête.
 Sous leurs pas diligents le chemin disparaît,
 Et le pilier, loin d'eux, déjà baisse et décroît. ³

Loin du bruit cependant les chanoines à table
 Immolent trente mets à leur faim indomptable.
 Leur appétit fougueux, par l'objet excité,
 Parcourt tous les recoins d'un monstrueux pâté.
 Par le sel irritant la soif est allumée ; ⁴
 Lorsque d'un pied léger la prompte Renommée,
 Semant partout l'effroi, vient au chantre éperdu
 Conter l'affreux détail de l'oracle rendu.
 Il se lève, enflammé de muscat et de bile, ⁵
 Et prétend à son tour consulter la Sibylle.
 Évrard a beau gémir du repas déserté,
 Lui-même est au barreau par le nombre emporté
 Par les détours étroits d'une barrière oblique, ⁶

1. O tandem magnis pelagi defuncte periclis !
 Sed terra graviora manent. In regna Lavini
 Dardanidæ venient, mitte hanc de pectore curam ;
 Sed non et venisse volent : bella, horrida bella,
 Et Tibrim multo spumantem sanguine cerno.
 (VIRGILE, *Enéide*, liv. VI, v. 81-87.)

2. Texte de 1683 à 1713.

3. . . . Chinon, baisse, décroît,
 S'éloigne, se blanchit, s'efface et disparaît.
 (CHAPELAIN, *la Pucelle*, ch. V.)

Disparaît et *décroît* se prononçaient autrefois à peu près de même et formaient une rime exacte qu'on a maintenue par licence.

4. Il y a dans ces vers une suite d'épithètes dont le choix habile relève très vivement la description d'un repas de chanoines.

5. *Muscat*, espèce de raisin ; substantivement, vin qu'on tire de ces raisins. — Étym., *musc*.

J'ai commandé... que l'on portât chez vous
 Certain quartaut de vin. — Eh ! je n'en ai que faire.
 — C'est de très bon muscat. — Redites votre affaire.
 (RACINE, *Plaideurs*, II, II.)

6. La maison du chantre a son entrée au bas de l'escalier de la chambre des comptes, vis-à-vis la porte de la Sainte-Chapelle basse. Ainsi pour aller de là au Palais il faut passer

Par les détours étroits d'une barrière oblique,

qui est plantée le long des murs de la Sainte-Chapelle, et qui sert à ménager un passage libre derrière les carrosses dont la cour du Palais est ordinairement remplie. L'espace vide qui est entre la barrière et le mur conduit aux degrés par où l'on monte à la Sainte-Chapelle. (BROSSETTE.)

Ils gagnent les degrés et le perron antique,
Où sans cesse, étalant bons et méchants écrits,
Barbin vend aux passants des auteurs à tout prix.¹

Là le chantre à grand bruit arrive et se fait place
Dans le fatal instant que, d'une égale audace,

Le prélat et sa troupe, à pas tumultueux,
Descendaient du Palais l'escalier tortueux.

L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage,
Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage;

Une égale fureur anime leurs esprits.

Tels deux fougueux taureaux,² de jalousie épris,

Auprès d'une génisse au front large et superbe,

Oubliant tous les jours le pâturage et l'herbe,

A l'aspect l'un de l'autre, embrasés, furieux,

Déjà, le front baissé, se menacent des yeux.

Mais Évrard, en passant, coudoyé par Boirude,

Ne sait point contenir son aigre inquiétude :

Il entre chez Barbin, et, d'un bras irrité,

Saisissant du Cyrus un volume écarté,

Il lance au sacristain le tome épouvantable.

Boirude fuit le coup : le volume effroyable

Lui rase le visage, et, droit dans l'estomac,

Va frapper en sifflant l'infortuné Sidrac.

Le vieillard, accablé de l'horrible Artamène,³

Tombe aux pieds du prélat, sans pouls et sans haleine.

Sa troupe le croit mort, et chacun empressé

Se croit frappé du coup dont il le voit blessé.

Aussitôt contre Évrard vingt champions s'élancent;

Pour soutenir leur choc les chanoines s'avancent.

La Discorde triomphe, et du combat fatal

1. Barbin se piquait de savoir vendre des livres, quoique méchants. (BOILEAU, 1713.)

2. Virgile, *Géorgiques*, liv. III, v. 21 (lisez 215). (BOILEAU, 1713.)

Carpit enim vices paulatim, uritque videndo,
Femina, nec nemorum patitur meminisse nec herbæ.
Dulcibus illa quidem illecebris et sæpe superbos
Cornibus inter se subigit decernere anantes..
Pascitur in magna sylva formosa juvenca.
Illi alternantes multa vi prælia miscent
Vulneribus crebris; lavit ater corpora sanguis,
Versaque in obnixos urgentur cornua vasto
Cum gemitu; roboant sylvæque et magnus Olympus.

3. *Artamène* ou le *Grand Cyrus*, roman de M^{lle} de Scudéry. Voyez satire x – Pradon, p. 105, se récrie beaucoup sur cette critique. « Cet horrible *Artamène*, dit-il, a été traduit dans toutes les langues, même en arabe; sa lecture fait les délices de la cour; il a fait gagner cent mille écus à Courbé; quand les œuvres de Boileau en auront fait autant à Barbin, on souffrira sa critique un peu plus tranquillement; mais il y a encore du chemin à faire jusque-là. » Pradon écrivait ceci en 1685.

Par un cri donne en l'air l'effroyable signal.

Chez le libraire absent tout entre, tout se mêle :
 Les livres sur Évrard fondent comme la grêle ¹
 Qui, dans un grand jardin, à coups impétueux,
 Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux.
 Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre :
 L'un tient le nœud d'Amour, ² l'autre en saisit la Montre. ³
 L'un prend le seul Jonas ⁴ qu'on ait vu relié ;
 L'autre, un Tasse français ⁵ en naissant oublié.
 L'élève de Barbin, commis à la boutique, ⁶
 Veut en vain s'opposer à leur fureur gothique :
 Les volumes, sans choix à la tête jetés,
 Sur le perron poudreux volent de tous côtés.
 Là, près d'un Guarini, ⁷ Térence ⁸ tombe à terre,
 Là, Xénophon dans l'air heurte contre un La Serrc. ⁹
 Oh ! que d'écrits obscurs, de livres ignorés
 Furent en ce grand jour de la poudre tirés !
 Vous en fûtes tirés, Almerinde et Simandre ; ¹⁰
 Et toi, rebut du peuple, inconnu Caloandre, ¹¹
 Dans ton repos, dit-on, saisi par Gaillerbois, ¹²

1. Tam multa in tectis crepitans salit horrida grando.

(VIRGILE, *Géorgiques*, liv. I, v. 449.)

2. Texte de 1685 à 1713. Dans la première édition (1683) il y a l'*Édit d'amour*. C'est un poème de Régnier Desmarais, secrétaire de l'Académie, mort en 1713 ; il tient à peine une demi-feuille (Saint-Marc) et est par conséquent trop petit pour servir d'arme. Nous avons dû préférer une leçon dans laquelle l'auteur a persisté jusqu'à sa mort (pendant plus de vingt-cinq ans). (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

3. De Bonnacorse. (BOILEAU, 1713.) — Voyez satire VII.

4. Par Coras. Voyez satire IX.

5. Traduction de Leclerc. (BOILEAU, 1713.) — Michel Leclerc, de l'Académie française, né à Alby en 1622, mort en 1691. Il fit paraître en 1683 la traduction en vers des cinq premiers chants de la *Jerusalem délivrée*. Le peu de succès de cet ouvrage l'empêcha de continuer. On lui doit en outre quelques tragédies.

6. *Commis à la boutique*, c'est ainsi qu'on disait : « commis aux aides, commis à la douane, etc. » Ce substantif n'est, en effet, que le participe du verbe *commettre*.

Allons *commettre* un autre au soin que l'on me donne.

(*Femmes sav.*, I, v.)

Le Dieu qui vous *commet* à gouverner les cieux.

(CORN., *Ps.* XVII.)

Je vous *commets* au soin de nettoyer partout. (MOLIÈRE, *L'Avare*, III, 1.)

7. Jean-Baptiste Guarini, né à Ferrare le 10 de décembre 1537, mort à Venise le 4 d'octobre 1612. Il a composé des œuvres latines, mais il est surtout connu comme auteur du *Pastor fido*, tragi-comédie pastorale.

8. Voyez l'*Art poétique*, chant III.

9. Voyez satire III.

10. Almerinde et Simandre : ces deux noms forment le titre d'un roman imprimé en 1646, in-8°, à Paris, chez Courbé. L'auteur n'en est pas bien connu : Brossette le désigne par les initiales D. S. C'est une traduction d'un roman italien de Luca Assarino. Mazzuchelli l'indique, ainsi que la version française, mais sans nommer le traducteur (*Scrittori d'Italia*, vol. I, part. II, p. 1170). (DAUNOU.)

11. Roman italien traduit par Scudéri. (BOILEAU, 1713.) — *Il Caloandro fedele* est de J. Ambr. Marini, né à Gênes, mort en 1650.

12. Pierre Tardieu, sieur de Gaillerbois, frère du lieutenant criminel Tardieu,

Tu vis le jour alors pour la première fois.
 Chaque coup sur la chair laisse une meurtrissure;
 Déjà plus d'un guerrier se plaint d'une blessure.
 D'un Le Vayer¹ épais Giraut est renversé :
 Marineau, d'un Brébœuf² à l'épaule blessé,
 En sent par tout le bras une douleur amère,
 Et maudit la Pharsale aux provinces si chère.
 D'un Pinchène³ « in-quarto » Dodillon étourdi
 A longtemps le teint pâle et le cœur affadi.
 Au plus fort du combat le chapelain Garagne,
 Vers le sommet du front atteint d'un Charlemagne,⁴
 (Des vers de ce poème effet prodigieux!)
 Tout prêt à s'endormir, bâille et ferme les yeux.
 A plus d'un combattant la Clélie est fatale :
 Girou dix fois par elle éclate et se signale.⁵
 Mais tout cède aux efforts du chanoine Fabri :⁶
 Ce guerrier, dans l'Église aux querelles nourri,
 Est robuste de corps, terrible de visage,
 Et de l'eau dans son vin n'a jamais su l'usage.⁷
 Il terrasse lui seul et Guibert et Grasset,
 Et Gorillon la basse, et Grandin le fausset,
 Et Gerbais l'agréable, et Guérin l'insipide.⁸
 Des chantres désormais la brigade timide
 S'écarte, et du Palais regagne les chemins.
 Telle, à l'aspect d'un loup, terreur des champs voisins,
 Fuit d'agneaux effrayés une troupe bélante;
 Ou tels devant Achille, aux campagnes du Xanthe,

dont il est question dans la satire x, avait été chanoine de la Sainte-Chapelle; il était mort dès l'année 1656.

1. François de La Mothe Le Vayer, de l'Académie française, né à Paris en 1588, mort en 1672. La meilleure édition de ses œuvres est de Dresde, 1756-789, 14 vol. in-8°. C'est à son fils qu'est adressée la satire iv. (M. CHÉRON.)

2. Voyez épître viii.

3. Voyez épître v.

4. Poème de Louis Le Laboureur. — Voyez épître viii.

5. La *Clélie* de M^{lle} de Scudéri a dix volumes. — Voyez satire ix.

6. Il était conseiller-clerc au parlement et se nommait Le Febvre. C'était un homme extrêmement violent et emporté. (BROSSETTE.)

7. E non bevea giammai vino inacquato.
 (TASSONI, *Secchia rapita*, ch. VI, str. 60.)

8. Ce qu'il y a de remarquable surtout dans cette description, animée d'un bout à l'autre d'une verve si originale, c'est l'attention du poète à caractériser si plaisamment, par l'effet physique qu'ils produisent, le vice moral des ouvrages qu'il passe en revue. Ici, l'épais Le Vayer renverse Giraut; là, Pinchesne affadit le cœur de Dodillon; ailleurs, le *Charlemagne* asphyxie le chapelain Garagne, et nous verrons plus loin le *tendre et doux* Quinault *mollir sans vigueur* contre la tête du redoutable Fabri. Il paraît difficile de soutenir, avec Saint-Marc, que toute cette fiction soit une invention d'un mérite assez mince. (AMAR.)

Les Troyens se sauvaient à l'abri de leurs tours ;¹
 Quand Brontin à Boirude adresse ce discours :
 Illustre porte-croix, par qui notre bannière²
 N'a jamais en marchant fait un pas en arrière,
 Un chanoine lui seul triomphant du prélat
 Du rochet à nos yeux ternira-t-il l'éclat ?
 Non, non : pour te couvrir de sa main redoutable,
 Accepte de mon corps l'épaisseur favorable.³
 Viens, et, sous ce rempart, à ce guerrier hautain
 Fais voler ce Quinault qui me reste à la main.
 A ces mots, il lui tend le doux et tendre ouvrage :⁴
 Le sacristain, bouillant de zèle et de courage,
 Le prend, se cache, approche, et, droit entre les yeux,
 Frappe du noble écrit l'athlète audacieux ;
 Mais c'est pour l'ébranler une faible tempête ;
 Le livre sans vigueur mollit contre sa tête.
 Le chanoine les voit, de colère embrasé :
 Attendez, leur dit-il, couple lâche et rusé,
 Et jugez si ma main, aux grands exploits novice,

1. Homère, *Iliade*, liv. XXI, v. 250-611. (BOILEAU, 1713.)

2. Voici comment Brossette expliquait ce passage :

« Quelques années avant la composition de ce poème, la procession de Notre-Dame et celle de la Sainte-Chapelle s'étaient rencontrées au Marché-Neuf, le jour de la Fête-Dieu, et aucune des deux n'avait voulu céder le pas. La procession de la Sainte-Chapelle était soutenue par les huissiers du parlement, qui accompagnaient M. le premier président : aussi celle de Notre-Dame fut-elle contrainte de céder à la force. Un semblable démêlé avait eu lieu dans d'autres occasions, et le porte-bannière de la Sainte-Chapelle avait toujours soutenu vigoureusement son honneur et celui de son église. » (BROSSETTE.) Le commentateur se trompe, il s'agit de démêlés entre la procession de la Sainte-Chapelle et celle de la paroisse de Saint-Barthélemy où était située la Sainte-Chapelle.

« Assemblée (chapitre de la Sainte-Chapelle) du 16 avril 1672. On rapporte que quelques jours auparavant la procession de Saint-Barthélemy, ayant été surprise par la pluie sur la place, s'était réfugiée dans le Palais, et qu'à raison de ce, l'on n'avait fait aucune réclamation. Cette tolérance paraît avoir enhardi le curé, qui, le 16 avril, sans aucun motif, est revenu passer dans le Palais et même devant l'église de la Sainte-Chapelle pendant l'office, et alors l'on arrêta ces réclames. » — Nicole rapporte cet usage du pays chartrain : « Les petits enfants de nos villages ont une assez plaisante coutume, quand ils vont en procession après Pâques : celui qui porte la clochette s'éloigne avec quelques camarades d'un quart de lieue du gros de la procession, et s'il se rencontre quelque autre clochette, on en vient au combat ; on donne de grands coups d'une clochette contre l'autre, et l'on ne termine point ce combat que l'une des clochettes ne soit cassée. » (Voy. le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, t. IV, p. 383.)

3. *Iliade*, liv. VIII, v. 267. (BOILEAU, 1713.) — Dans ce passage d'Homère il s'agit de Teucer qui se cache sous le bouclier d'Ajax :

Στῆ δ' ἄρ' ὑπ' Αἴαντος σάκει Τελαμωνιάδου.
 Ἐνθ' Αἴας μὲν ὑπεξέφευγεν σάκος· αὐτὰρ ὄγ' ἦρω;
 Πακτῆνας, ἐπεὶ ἄρ' τιν' ὀϊστεύσας ἐν ὀμίλῳ
 Βεβλήκει, ὃ μὲν αὐθι πεσὼν ἀπὸ θυμὸν ὄλεσσεν,
 Αὐτὰρ ὃ αὐθιζὶ ἴων, παῖς ὡς ὑπὸ μητέρα, δύσκειν
 εἰς Αἴανθ'· ὃ δὲ μὲν σάκει κρύπτασθε φαινώ.

4. 1683 à 1698 : le *doucereux ouvrage*.

Lance à mes ennemis un livre qui mollisse. ¹
 A ces mots il saisit un vieil « Infortiat, ² »
 Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat, ³
 Inutile ramas de gothique écriture,
 Dont quatre ais mal unis formaient la couverture,
 Entourée à demi d'un vieux parchemin noir,
 Où pendait à trois clous un reste de fermoir.
 Sur l'ais qui le soutient auprès d'un Avicenne, ⁴
 Deux des plus forts mortels l'ébranleraient à peine :
 Le chanoine pourtant l'enlève sans effort,
 Et, sur le couple pâle et déjà demi-mort,
 Fait tomber à deux mains l'effroyable tonnerre. ⁵
 Les guerriers, de ce coup, vont mesurer la terre,
 Et, du bois et des clous meurtris et déchirés,
 Longtemps, loin du perron, roulent sur les degrés.
 Au spectacle étonnant de leur chute imprévue,
 Le prélat pousse un cri qui pénètre la nue.
 Il maudit dans son cœur le démon des combats,
 Et de l'horreur du coup il recule six pas.

1. Turnus dit à Pallas :

Adspice num mage sit nostrum penetrabile telum.
 (VIRGILE, *Énéide*, liv. X, v. 481.)

2. Livre de droit d'une grosseur énorme. (BOILEAU.) — Second volume du Digeste dans les éditions anciennes. (B.-S.-P.)

3. Si vous avez besoin de lois et de rubriques,
 Je sais le Code entier avec les Authentiques,
 Le Digeste, etc., etc.
 Le Digeste nouveau, le vieux, l'Infortiat ;
 Ce qu'en a dit Jason, Balde, Accurse, Alciat.
 (CORNEILLE, *le Menteur*, acte I, scène VI.)

Francesco Accorso, professeur de droit, puis assesseur du podestat de Bologne, né à Florence en 1151, mort à Bologne en 1229. Sa *Grande Glose* sur le droit (*Glosa ordinaria*) a été imprimée dans le tome VI du *Corpus juris*, Genève, 1625, in-folio. Andrea Alciati, avocat à Milan, professeur de droit civil à l'université d'Avignon en 1518, à l'Académie de Bourges en 1522, et dans plusieurs villes d'Italie, à partir de 1532, né à Alzano le 8 de mai 1492, mort à Paris le 12 de juin 1550. Ses ouvrages de droit ont été réunis et publiés avec quelques opuscules de philologie et d'archéologie, à Lyon, 1560, 6 vol. in-folio. (M. CHÉRON.)

4. Auteur arabe. (BOILEAU, 1713.) — Avicenne ou Avisena, corruption du nom d'Ibn-Sina, célèbre médecin arabe, né au mois de safar 370 de l'hégire (août 980), mort au mois de ramadan 428 (juin 1037). Le livre du canon de la médecine, *Canon medicinæ*, fut imprimé en arabe, à Rome, 1593, 4 vol. in-folio. Il en existe des traductions en différentes langues et de divers formats. (M. CHÉRON.)

5. Nec plura effatus, saxum circumspicit ingens,
 Saxum antiquum, ingens, campo quod forte jacebat,
 Limes agro positus, litem ut discerneret arvis.
 Vix illud lecti bis sex cervice subirent,
 Qualia nunc hominum producit corpora tellus
 Ille manu raptum trepida torquebat in hostem
 Altior insurgens et cursu concitus heros.

VIRGILE, *Énéide*, liv. XII, v. 894-901.)

Mais bientôt rappelant son antique prouesse,
 Il tire du manteau sa dextre vengeresse ;¹
 Il part, et, de ses doigts saintement allongés,
 Bénit tous les passants, en deux files ranges.²
 Il sait que l'ennemi, que ce coup va surprendre,
 Désormais sur ses pieds ne l'oserait attendre,
 Et déjà voit pour lui tout le peuple en courroux
 Crier aux combattants : Profanes, à genoux !
 Le chantre, qui de loin voit approcher l'orage,
 Dans son cœur éperdu cherche en vain du courage.³
 Sa fierté l'abandonne, il tremble, il cède, il fuit ;
 Le long des sacrés murs sa brigade le suit :
 Tout s'écarte à l'instant ; mais aucun n'en réchappe ;
 Partout le doigt vainqueur les suit et les rattrape.
 Évrard seul, en un coin prudemment retiré,
 Se croyait à couvert de l'insulte sacré ;⁴
 Mais le prélat vers lui fait une marche adroite :
 Il l'observe de l'œil ; et tirant vers la droite,

1. *Dextre* et *prouesse* sont deux mots surannés qui s'appelaient ici l'un l'autre pour renforcer l'effet comique de la bénédiction du prélat.

2. Ed egli con la man sovra i campioni
 De l'amica assemblea, tutto cortese
 Trinciava certe benedizioni,
 Che pigliavano un miglio di pace:
 Quando la gente vide quei crocioni,
 Subito le ginocchia in terra stese.
 Gridando : Viva il Papa, e Bonsignore,
 E muora Federico Imperadore!
 (TASSONI, *Secchia rapita*, ch. V, str. 29-30.)

3. Ces vers sont empruntés à Chapelain, mais avec une heureuse correction :

L'infortuné guerrier, contre ce double orage,
 Vainement dans son sein recherche du courage.
 (La Pucelle, ch. II)
 Dans son cœur étonné cherche en vain sa vertu.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, ch. VIII, v. 120.)

4. *Insulte* est masculin dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694. — Cité dans Corneille

Mais je veux qu'Attila pressé d'un autre amour
 Endure un tel *insulte* au milieu de sa cour.
 (Attila, II, 1.)

Boileau dira encore au chant VI :

Deux puissants ennemis. . . .
 A mes sacrés autels font un profane *insulte*.

Insulte et *insulter* étaient des termes assez nouveaux au temps de Vaugelas. « Ce premier mot, dit-il, est fort nouveau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coëffeteau l'a vu naître un peu devant sa mort, et il me souvient qu'il le trouvait si fort à son gré, qu'il était tenté de s'en servir, mais il ne l'osa jamais faire, à cause de sa trop grande nouveauté... Il augura bien néanmoins de celui-ci et prédit ce qui est arrivé, qu'il serait reçu dans quelque temps aussi bien qu'*insulte*. » (*Remarques sur la langue française*, 97, 8.) — Thomas Corneille ajoute ceci aux remarques de Vaugelas : « Quant au nom substantif *insulte*, que quelques-uns font masculin, je suis du sentiment et

Tout d'un coup tourne à gauche, et d'un bras fortuné
Bénit subitement le guerrier consterné. ¹

Le chanoine, surpris de la foudre mortelle,
Se dresse, et lève en vain une tête rebelle ;
Sur ses genoux tremblants il tombe à cet aspect,
Et donne à la frayeur ce qu'il doit au respect.

Dans le temps aussitôt le prélat plein de gloire
Va goûter les doux fruits de sa sainte victoire :
Et de leur vain projet les chanoines punis
S'en retournent chez eux éperdus et bénis. ²

CHANT VI ³

Tandis que tout conspire à la guerre sacrée,
La Piété sincère, aux Alpes retirée, ⁴
Du fond de son désert entend les tristes cris
De ses sujets cachés dans les murs de Paris.
Elle quitte à l'instant sa retraite divine :
La Foi, d'un pas certain, devant elle chemine ; ⁵
L'Espérance au front gai l'appuie et la conduit ;
Et, la bourse à la main, la Charité la suit.
Vers Paris elle vole, et, d'une audace sainte,
Vient aux pieds de Thémis proférer cette plainte : ⁶
Vierge, effroi des méchants, ⁷ appui de mes autels,

M. Ménage, qui dit qu'il est constamment féminin. Il avoue que nos anciens disaient *un insulle* : il était alors masculin et ne se terminait pas par un *e*. »

1. On sait que le cardinal de Retz, faisant une procession, affecta de donner la bénédiction au grand Condé, alors son ennemi. Cf. *Mémoires du cardinal de Retz*, 2^e édition, Aimé-Champollion-Figeac, t. III, p. 231-232. C'est, selon Cizeron-Rival (*Lettres familières*, t. III, *Bolæana*, p. 206), ce qui a fourni à Boileau l'idée de ce trait.

Dans la *Secchia rapita*, ch. V, str. 39, le nonce évite de bénir Salinguerra, qui avait été contraire aux intérêts du pape.

2. Il était impossible de terminer le chant d'une manière plus fine et plus gaïement satirique. » (AMAR.)

3. Ce chant parut avec le V^e au mois de janvier 1683. (LA HARPE.)

4. La Grande-Chartreuse est dans les Alpes. (BOILEAU, 1701.)

5. Ceci rappelle les vers d'Horace ; il s'adresse à la Fortune :

Te spes et albo rara Fides colit
Velata panno, nec comitem abnegat...
(*Od.*, 1, 35.)

6. Il y aura toujours quelque chose d'étrange à voir la Foi, l'Espérance et Charité aux pieds de Thémis.

7. Boileau, avant l'impression, avait mis : *Déesse aux yeux couverts*. Il bien fait de corriger ce début.

Qui, la balance en main, règles tous les mortels,
 Ne viendrais-je jamais en tes bras salutaires
 Que pousser des soupirs, et pleurer mes misères ?
 Ce n'est donc pas assez qu'au mépris de tes lois
 L'Hypocrisie ait pris et mon nom et ma voix ;
 Que, sous ce nom sacré, partout ses mains avares
 Cherchent à me ravir crosses, mitres, tiares !
 Faudra-t-il voir encor cent monstres furieux
 Ravager mes États usurpés à tes yeux ?
 Dans les temps orageux de mon naissant empire,
 Au sortir du baptême on courait au martyre.
 Chacun, plein de mon nom, ne respirait que moi :
 Le fidèle, attentif aux règles de sa loi,
 Fuyant des vanités la dangereuse amorce,
 Aux honneurs appelé, n'y montait que par force.
 Ces cœurs, que les bourreaux ne faisaient point frémir,
 A l'offre d'une mitre étaient prêts à gémir ;
 Et, sans peur des travaux, sur mes traces divines
 Couraient chercher le ciel au travers des épines. ¹
 Mais, depuis que l'Église eut, aux yeux des mortels,
 De son sang en tous lieux cimenté ses autels,
 Le calme dangereux succédant aux orages,
 Une lâche tiédeur s'empara des courages. ²
 De leur zèle brûlant l'ardeur se ralentit ;
 Sous le joug des péchés leur foi s'appesantit.
 Le moine secoua le cilice et la haire ;
 Le chanoine indolent apprit à ne rien faire :
 Le prélat, par la brigue aux honneurs parvenu,
 Ne sut plus qu'abuser d'un ample revenu,
 Et, pour toutes vertus, fit, au dos d'un carrosse,
 A côté d'une mitre armorier sa crosse.
 L'Ambition partout chassa l'Humilité ;
 Dans la crasse du froc logea la Vanité.
 Alors de tous les cœurs l'union fut détruite.
 Dans mes cloîtres sacrés la Discorde introduite

1. Voici comment Louis Racine peint le trône de l'Église naissante :

Sur les degrés sanglants je ne vois que des morts ;
 C'était pour en tomber qu'on y montait alors.
 Dans ces temps où la foi conduisait aux supplices,
 D'un troupeau condamné glorieuses prémices,
 Les pasteurs espéraient des supplices plus grands.

2. Nous avons déjà vu que ce mot, employé au pluriel dans le sens de *cœurs*, était d'un usage constant au xvii^e siècle. Bossuet, dans l'*Oraison funèbre du prince de Condé*, nous montre ce héros calmant sur le champ de bataille « les courages émus. »

Y bâtit de mon bien ses plus sûrs arsenaux ;
 Traîna tous mes sujets au pied ¹ des tribunaux.
 En vain à ses fureurs j'opposai mes prières ;
 L'insolente, à mes yeux, marcha sous mes bannières.
 Pour comble de misère, un tas de faux docteurs
 Vint flatter les péchés de discours imposteurs ; ²
 Infectant les esprits d'exécrables maximes,
 Voulut faire à Dieu même approuver tous les crimes.
 Une servile peur tint lieu de charité ;
 Le besoin d'aimer Dieu passa pour nouveauté !
 Et chacun à mes pieds, conservant sa malice,
 N'apporta de vertu que l'aveu de son vice.

Pour éviter l'affront de ces noirs attentats,
 Je vins chercher le calme au séjour des frimats, ³
 Sur ces monts entourés d'une éternelle glace,
 Où jamais au printemps les hivers n'ont fait place ;
 Mais, jusque dans la nuit de mes sacrés déserts,
 Le bruit de mes malheurs fait retentir les airs.
 Aujourd'hui même encore une voix trop fidèle
 M'a d'un triste désastre apporté la nouvelle :
 J'apprends que, dans ce temple où le plus saint des rois ⁴
 Consacra tout le fruit de ses pieux exploits,
 Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
 L'implacable Discorde et l'infâme Mollesse,
 Foulant aux pieds les lois, l'honneur et le devoir,
 Usurpent en mon nom le souverain pouvoir.
 Souffriras-tu, ma sœur, une action si noire ?
 Quoi ! ce temple, à ta porte, élevé pour ma gloire,
 Où jadis des humains j'attirais tous les vœux,
 Sera de leurs combats le théâtre honteux !
 Non, non, il faut enfin que ma vengeance éclate :
 Assez et trop longtemps l'impunité les flatte.
 Prends ton glaive, et, fondant sur ces audacieux,

1. C'est là le texte de Boileau, d'autres éditions ont donné à tort *aux pieds*.

2. Allusion à la morale des casuistes que Boileau a attaqués dans l'épître XII^e.

3. La Grande-Chartreuse est dans les Alpes dauphinoises à une hauteur où les neiges durent les trois quarts de l'année. — C'est là le texte de Boileau. Brossette avait cru devoir remplacer *je vins* par *j'allai*. — Boileau, de 1683 à 1713, avait écrit ainsi *frimats*. — « M. Didot, sans en avertir, a mis, en 1788, selon l'orthographe actuelle, *frimas*, ce qui a été imité aussi par presque tous les éditeurs modernes. Mais avec ce changement, le vers ne rime plus, ni pour les yeux, ni pour l'oreille. » (BERRIAT-SAINT-PRIX.)

4. Saint Louis, fondateur de la Sainte-Chapelle. (BOILEAU, 1683-1713.)

5. Théâtre alors sanglant des plus mortels combats.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, ch. I, v. 71.)

Viens aux yeux des mortels justifier les cieux. ¹

Ainsi parle à sa sœur cette vierge enflammée :
La grâce est dans ses yeux d'un feu pur allumée.
Thémis sans différer lui promet son secours,
La flatte, la rassure, et lui tient ce discours :

Chère et divine sœur, dont les mains secourables
Ont tant de fois séché les pleurs des misérables,
Pourquoi toi-même, en proie à tes vives douleurs,
Cherches-tu sans raison à grossir tes malheurs ?
En vain de tes sujets l'ardeur est ralentie :
D'un ciment éternel ton Église est bâtie,
Et jamais de l'enfer les noirs frémissements
N'en sauraient ébranler les fermes fondements. ²

Au milieu des combats, des troubles, des querelles,
Ton nom encor chéri vit au sein des fidèles.
Crois-moi, dans ce lieu même où l'on veut t'opprimer,
Le trouble qui t'étonne est facile à calmer :

Et, pour y rappeler la paix tant désirée,
Je vais t'ouvrir, ma sœur, une route assurée.
Prête-moi donc l'oreille, et retiens tes soupirs.
Vers ce temple fameux, ³ si cher à tes désirs,
Où le ciel fut pour toi si prodigue en miracles,
Non loin de ce palais où je rends mes oracles,
Est un vaste séjour des mortels révééré,
Et de clients soumis à toute heure entouré. ⁴

Là, sous le faix pompeux de ma pourpre honorable,
Veille au sein de ma gloire un homme ⁵ incomparable,
Ariste, dont le ciel et Louis ont fait choix



1. Absolvitque deos.

(CLAUDIEN, *in Rufinum*, liv. I, v. 21.)

Le trépas de Rufin vient d'absoudre les dieux.

(FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.)

2. Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. (MATH., XVI. 16.)

3. La Sainte-Chapelle. Voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 2 d'août 1733. « Où étaient vos lumières quand vous avez douté si ce temple fameux dont parle Thémis dans le *Lutrin* est Notre-Dame ou la Sainte-Chapelle ? Est-il possible que vous n'avez pas vu que ce temple qu'elle désigne à la Piété est ce même temple dont la Piété vient de lui parler quelques vers auparavant ?... Comment voulez-vous que le lecteur aille songer à Notre-Dame, qui n'a point été bâtie par saint Louis, et qui est si éloignée du Palais, y ayant entre elle et le Palais plus de douze fameuses églises, et principalement la célèbre paroisse de Saint-Barthélemy, qui en est beaucoup plus proche ? »

4. L'hôtel du premier président, où fut depuis la préfecture de police et qui a été démoli au commencement de 1859 pour faire place à un nouvel hôtel. (M. CHÉRON.)

5. M. de Lamoignon, premier président. (BOILEAU, 1713.)

Pour régler ma balance et dispenser mes lois.
 Par lui dans le barreau sur mon trône affermie,
 Je vois hurler en vain la chicane ennemie :
 Par lui la vérité ne craint plus l'imposteur,
 Et l'orphelin n'est plus dévoré du tuteur.
 Mais pourquoi vainement t'en retracer l'image ?
 Tu le connais assez : Ariste est ton ouvrage ;
 C'est toi qui le formas dès ses plus jeunes ans ;
 Son mérite sans tache est un de tes présents.
 Tes divines leçons, avec le lait sucées,
 Allumèrent l'ardeur de ses nobles pensées.
 Aussi son cœur, pour toi brûlant d'un si beau feu,
 N'en fit point dans le monde un lâche désaveu ;
 Et son zèle hardi, toujours prêt à paraître,
 N'alla point se cacher dans les ombres d'un cloître. ¹
 Va le trouver, ma sœur : à ton auguste nom,
 Tout s'ouvrira d'abord en sa sainte maison.
 Ton visage est connu de sa noble famille ;
 Tout y garde tes lois, enfants, sœur, femme, fille.
 Tes yeux d'un seul regard sauront le pénétrer ;
 Et, pour obtenir tout, tu n'as qu'à te montrer.

Là s'arrête Thémis. La Piété charmée
 Sent renaître la joie en son âme calmée.
 Elle court chez Ariste ; et s'offrant à ses yeux :
 Que me sert, lui dit-elle, Ariste, qu'en tous lieux
 Tu signales pour moi ton zèle et ton courage,
 Si la Discorde impie à ta porte m'outrage ?
 Deux puissants ennemis, par elle envenimés,
 Dans ces murs, autrefois si saints, si renommés,
 A mes sacrés autels font un profane insulte, ²
 Remplissent tout d'effroi, de trouble et de tumulte.
 De leur crime à leurs yeux va-t'en peindre l'horreur :
 Sauve-moi, sauve-les de leur propre fureur.

Elle sort à ces mots. Le héros ³ en prière
 Demeure tout couvert de feux et de lumière.
 De la céleste fille il reconnaît l'éclat,
 Et mande au même instant le chantre et le prélat.
 Muse, c'est à ce coup que mon esprit timide

1. *Paraitre* et *cloître* rimaient ensemble à cause de la prononciation alors en usage.

2. *Insulte*, masculin. Voir chant V, p. 497.

3. Le mot *héros* s'employait alors « quelquefois pour un homme qui excelle en quelque vertu, » dit le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694. (DE SAINT-SCYRIN.)

Dans sa course élevée a besoin qu'on le guide,
 Pour chanter par quels soins, par quels nobles travaux,
 Un mortel sut fléchir ces superbes rivaux.

Mais plutôt, toi qui fis ce merveilleux ouvrage,
 Ariste, c'est à toi d'en instruire notre âge.

Seul tu peux révéler par quel art tout-puissant
 Tu rendis tout à coup le chantre obéissant.

Tu sais par quel conseil rassemblant le chapitre,
 Lui-même, de sa main, reporta le pupitre ;
 Et comment le prélat, de ses respects content,
 Le fit du banc fatal enlever à l'instant.

Parle donc : c'est à toi d'éclaircir ces merveilles.

Il me suffit, pour moi, ¹ d'avoir su, par mes veilles,
 Jusqu'au sixième chant pousser ma fiction,
 Et fait d'un vain pupitre un second Ilion.

Finissons. Aussi bien, quelque ardeur qui m'inspire,
 Quand je songe au héros qu'il me reste ² à décrire,
 Qu'il faut parler de toi, mon esprit éperdu
 Demeure sans parole, interdit, confondu.

Ariste, c'est ainsi qu'en ce sénat illustre
 Où Thémis, par tes soins, reprend son premier lustre,
 Quand, la première fois, un athlète nouveau
 Vient combattre en champ clos aux joutes du barreau,
 Souvent, sans y penser, ton auguste présence
 Troublant par trop d'éclat sa timide éloquence,
 Le nouveau Cicéron ³, tremblant, décoloré,
 Cherche en vain son discours sur sa langue égaré ;
 En vain pour gagner temps, dans ses trances affreuses,
 Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses ;
 Il hésite, il bégaye ; et le triste orateur
 Demeure enfin muet aux yeux du spectateur. ⁴

1. Tour prosaïque, dit Daunou.

J'aime bien mieux, *pour moi*, qu'en épluchant ses herbes....

(MOLIERE, *Femmes sav.*, acte II, scène VII, v. 15.)

2. Version originale, et édition 1701, in-4°, et 1713 ; *qui me reste* est une leçon adoptée par Brossette et tous les autres éditeurs.

3. Brossette prétend que Boileau veut désigner l'avocat Barbier d'Aucour, qui perdit la mémoire au milieu de son premier plaidoyer et quitta dès lors le barreau pour les lettres.

4. L'orateur demeurant muet, il n'y a plus d'auditeurs : il reste seulement des spectateurs. (BOILEAU, 1713.)

En général, les critiques ont blâmé ce chant VI. — « Le seul défaut de ce chef-d'œuvre, dit La Harpe en terminant l'examen du *Lutrin*, c'est que le dernier chant ne répond pas aux autres : il est tout entier sur le ton sérieux, et la fiction y change de nature... »

POÉSIES DIVERSES

DISCOURS SUR L'ODE¹

L'ode suivante a été composée à l'occasion de ces étranges dialogues² qui ont paru depuis quelque temps, où tous les plus grands écrivains de l'antiquité sont traités d'esprits médiocres, de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains et avec les Cotins, et où

1. Ce discours fut composé et publié séparément avec l'ode en 1693.

2. Parallèle des anciens et des modernes, en forme de dialogue. (BOILEAU, 1713.) — Les trois premiers volumes du *Parallèle* de Charles Perrault ont paru en 1688, et le quatrième en 1699 seulement. (M. CHÉRON.)

Voici, d'après le texte du *Parallèle* de Charles Perrault, quelques-unes de ses idées que Despréaux dénaturait un peu. Il dit dans la préface du tome I^{er} : « En un mot, je suis très convaincu que, si les anciens sont excellents, comme on ne peut pas en disconvenir, les modernes ne leur cèdent en rien, et les surpassent même en bien des choses. Voilà distinctement ce que je pense et ce que je prétends prouver dans mes *Dialogues*... Si nous avons un avantage visible dans les arts, dont les secrets se peuvent calculer et mesurer, il n'y a que la seule impossibilité de convaincre les gens dans les choses de *goût* et de *fantaisie*, comme sont les beautés de la poésie et de l'éloquence, qui empêche que nous ne soyons reconnus les maîtres dans ces deux arts, comme dans tous les autres. » Dans son III^e Dialogue, on lit ceci : « Il y a deux choses dans tout artisan, qui contribuent beaucoup à la beauté de son ouvrage, la connaissance des règles de son *art* et la force de son *génie*. De là il peut arriver, et souvent il arrive que l'ouvrage de celui qui est le moins savant, mais qui a le plus de génie, est meilleur que l'ouvrage de celui qui sait mieux les règles de son *art*, et dont le *génie* a moins de force. Suivant ce principe, Virgile a pu faire un poème épique plus excellent que tous les autres, parce qu'il a eu plus de génie que tous les poètes qui l'ont suivi ; et il peut en même temps avoir moins su toutes les règles du poème épique. Ce qui me suffit, mon problème consistant uniquement en cette proposition que tous les arts ont été portés dans notre siècle à un plus haut degré de perfection que celui où ils étaient parmi les anciens, parce que le temps a découvert plusieurs secrets dans tous les arts, qui, joints à ceux que les anciens nous ont laissés, les ont rendus plus accomplis ; l'art n'étant autre chose, selon Aristote même, qu'un amas de préceptes pour bien faire l'ouvrage qu'il a pour objet. Or, quand j'ai fait voir qu'Homère et Virgile ont fait une infinité de fautes où les modernes ne tombent plus, je crois avoir prouvé qu'ils n'avaient pas toutes les règles que nous avons, puisque l'effet naturel des règles est d'empêcher qu'on ne fasse des fautes. De sorte que, s'il plaisait au ciel de faire naître un homme qui eût un génie de la force de celui de Virgile, il est sûr qu'il ferait un plus beau poème que celui de l'*Enéide*, parce qu'il aurait, suivant ma supposition, autant de génie que Virgile, et qu'il aurait en même temps un plus grand amas de préceptes pour se conduire. »

Au tome III, sur ce que *le Chevalier*, l'un des *interlocuteurs*, content de l'apologie de Quinault, que *l'Abbé* vient de faire, le prie de rendre le même service à Chapelain, l'Abbé répond : « La chose est un peu plus difficile. Ce n'est

voulant faire honneur à notre siècle, on l'a en quelque sorte diffamé, en faisant voir qu'il s'y trouve des hommes capables d'écrire des choses si peu sensées. Pindare est des plus maltraités. Comme les beautés de ce poète sont extrêmement renfermées dans sa langue, l'auteur de ces dialogues, qui vraisemblablement ne sait point de grec,¹ et qui n'a lu Pindare que dans des traductions latines assez défectueuses, a pris pour galimatias tout ce que la faiblesse de ses lumières ne lui permettait pas de comprendre. Il a surtout traité de ridicules ces endroits merveilleux où le poète, pour marquer un esprit entièrement hors de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours ; et afin de mieux entrer dans la raison, sort, s'il faut ainsi parler, de la raison même, évitant avec grand soin cet ordre méthodique et ces exactes liaisons de sens qui ôteraient l'âme à la poésie lyrique. Le censeur dont je parle n'a pas pris garde qu'en attaquant ces nobles hardiesses de Pindare, il donnait lieu de croire qu'il n'a jamais conçu le sublime des psaumes de David, où, s'il est permis de parler de ces saints cantiques à propos de choses si profanes, il y a beaucoup de ces sens rompus, qui servent même quelquefois à en faire sentir la divinité. Ce critique, selon toutes les apparences, n'est pas fort convaincu du précepte que j'ai avancé dans mon Art poétique, à propos de l'ode :

Son style impétueux souvent marche au hasard :
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Ce précepte effectivement, qui donne pour règle de ne point garder quelquefois de règles, est un mystère de l'art, qu'il n'est

pas que M. Chapelain n'ait eu bien du mérite en sa manière, mais il se trouve deux obstacles à sa louange, difficiles à surmonter, l'un la dureté de sa versification et l'autre la prévention où l'on est contre la *Pucelle*. Cependant je veux bien faire son apologie pour votre satisfaction et pour la mienne, à condition que M. le *Président* (c'est le troisième interlocuteur) n'en prendra pas occasion de me dire que j'oppose Chapelain à Virgile, car je déclare hautement que ce n'est point mon intention et que je le fais seulement par l'intérêt que j'ai, en soutenant la *poésie moderne*, de défendre les poètes de notre siècle que l'on a maltraités. » Après avoir montré que le *sujet de la Pucelle est un des plus beaux qui aient jamais été*, le même interlocuteur ajoute : « Il est vrai que la versification en est souvent dure, sèche et épineuse, et particulièrement dans les endroits où elle devrait être la plus tendre, la plus douce et la plus agréable, comme dans les matières d'amour et de galanterie. Ce n'est pas qu'il ne pense juste et qu'il ne dise en substance « ce qu'il faut dire ; » mais l'expression est souvent un peu disgraciée. Quand il veut faire le portrait de la *belle Agnès*, la manière dont il s'y prend est très ingénieuse et très poétique. Il feint qu'elle est au milieu d'un cabinet magnifique, garni de grands miroirs, où elle se voit tout entière et de tous côtés ; que là elle admire sa taille noble et dégagée, son port majestueux et l'air charmant de toute sa personne, qu'elle y voit un front serein, des yeux vifs, une bouche vermeille, un teint, des cheveux, etc. Si l'expression avait secondé ce dessein, si dans cet endroit et dans cinq ou six autres de son poème il avait pu répandre une centaine de vers tendres, doux et agréables, que les dames eussent pris plaisir à lire et à apprendre par cœur, je suis sûr que son poème aurait l'approbation qu'on lui a refusée... Quoi qu'il en soit, je soutiens, sans vouloir néanmoins prendre M. Chapelain pour mon héros, qu'on a eu tort de le traiter comme on a fait, et qu'il méritait d'être épargné, quand il n'aurait jamais composé d'autre ouvrage que l'ode qu'il fit pour le cardinal de Richelieu. »

1. VAR. *Ne sait point le grec.* (1693.)

point aisé de faire entendre à un homme sans aucun goût, qui croit que la Clélie et nos opéra ¹ sont les modèles du genre sublime ; qui trouve Térence fade, Virgile froid, Homère de mauvais sens, et qu'une espèce de bizarrerie d'esprit ² rend insensible à tout ce qui frappe ordinairement les hommes. Mais ce n'est pas ici le lieu de lui montrer ses erreurs. On le fera peut-être plus à propos un de ces jours, dans quelque autre ouvrage ³.

Pour revenir à Pindare, il ne serait pas difficile d'en faire sentir les beautés à des gens qui se seraient un peu familiarisé le grec ; mais comme cette langue est aujourd'hui assez ignorée de la plupart des hommes, et qu'il n'est pas possible de leur faire voir Pindare dans Pindare même, j'ai cru que je ne pouvais mieux justifier ce grand poète qu'en tâchant de faire une ode en français à sa manière, c'est-à-dire pleine de mouvements et de transports où l'esprit parût plutôt entraîné du démon de la poésie que guidé par la raison. C'est le but que je me suis proposé dans l'ode qu'on va voir. J'ai pris pour sujet la prise de Namur, ⁴ comme la plus grande action de guerre qui se soit faite de nos jours, et comme la matière la plus propre à échauffer l'imagination d'un poète. J'y ai jeté, autant que j'ai pu, la magnificence des mots ; et, à l'exemple des anciens poètes dithyrambiques, j'y ai employé les figures les plus audacieuses, jusqu'à faire un astre de la plume blanche que le roi porte ordinairement à son chapeau, et qui est en effet comme une espèce de comète fatale à nos ennemis, qui se jugent perdus dès qu'ils l'aperçoivent. Voilà le dessein de cet ouvrage. Je ne réponds pas d'y avoir réussi ; et je ne sais si le public, accoutumé aux sages emportements de Malherbe, s'accommodera de ces saillies et de ces excès pindariques. Mais, supposé que j'y aie échoué, je m'en consolerais du moins par le commencement de cette fameuse ode latine d'Horace, *Pindarum quisquis studet æmulari*, etc., où Horace donne à entendre que, s'il eût voulu lui-même s'élever à la hauteur de Pindare, il se serait cru en grand hasard de tomber. ⁵

Au reste, comme parmi les épigrammes qui sont imprimées à la suite de cette ode ⁶ on trouvera encore une autre petite ode de ma

1. Perrault dit à Boileau dans sa lettre : « Souffrez, monsieur, que je vous avertisse en passant que vous écrivez les *opéras*, et qu'il faut écrire les *opéra* ; ce peut être une faute de l'imprimeur, mais si c'est vous qui l'avez faite, vous auriez besoin de venir plus souvent à l'Académie. » Boileau profita de la leçon et écrivit les *opera*. Il dit dans ses *Réflexions critiques sur Longin*, VIII : « Bien que j'aie toujours entendu prononcer des opéras comme on dit des factums et des totons, je ne voudrais pas assurer qu'on le doive écrire, et je pourrais bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte. » — « J'écris opéras au pluriel, malgré la décision contraire, parce qu'il me semble que la dernière syllabe de ce mot est longue au pluriel. » (D'ALEMBERT, *Lib. de la Mus.*, Œuvres, t. III, p. 358, note 1, dans Pougens.) « Depuis l'édition de 1835, l'Académie met l's au pluriel. » (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française*.)

2. VAR. *D'esprit, qu'il a*, dit-on, commune avec toute sa famille, rend... (1693.)

3. Il l'a fait dans les *Œuvres en prose* ; première réflexion sur Longin.

4. Louis XIV commença le siège de Namur le 26 de mai 1692. La ville fut prise le 5 de juin et le château le 30.

5. Les deux alinéas qui suivent ont été ajoutés en 1701.

6. On a mis cette ode à la suite de l'*Ode sur la prise de Namur*.

façon, que je n'avais point jusqu'ici insérée dans mes écrits, je suis bien aise, pour ne me point brouiller avec les Anglais d'aujourd'hui, de faire ici ressouvenir le lecteur que les Anglais que j'attaque dans ce petit poème, qui est un ouvrage de ma première jeunesse, ce sont les Anglais du temps de Cromwell.

J'ai joint aussi à ces épigrammes un arrêt burlesque ¹ donné au Parnasse, que j'ai composé autrefois, afin de prévenir un arrêt très sérieux, que l'Université songeait à obtenir du parlement contre ceux qui enseigneraient dans les écoles de philosophie d'autres principes que ceux d'Aristote. La plaisanterie y descend un peu bas, et est toute dans les termes de la pratique; mais il fallait qu'elle fût ainsi, pour faire son effet, qui fut très heureux et obligea, pour ainsi dire, l'Université à supprimer la requête qu'elle allait présenter.

.... Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secatur res. ²

Fragments de la lettre de M. Perrault à M. Despréaux en réponse au *Discours sur l'ode*.

Monsieur,

I. Puisque c'est à l'occasion de mes Dialogues sur la comparaison des anciens et des modernes que l'ode que vous venez de donner au public a été composée, et que, sans la colère où ils vous ont mis, le roi n'aurait point eu de louanges, je ne puis, quelque mal que vous en disiez, me repentir de les avoir faits. Je ne m'étonne pas que ces Dialogues qui blessent les impressions que vous avez prises au collège, et que vous garderez toute votre vie, vous aient semblé étranges, mais je m'étonne que vous soyez si peu exact à rapporter ce qu'ils contiennent. Sans l'extrême indignation avec laquelle vous en parlez, je croirais que vous ne les avez jamais lus, et je souhaiterais le pouvoir croire pour n'être pas obligé de vous reprocher une espèce de mauvaise foi bien plus étrange que tous mes Dialogues, puisqu'il est vrai, comme je vais vous en convaincre, que l'on n'y trouvera aucune des propositions que vous m'attribuez dans la préface de votre ode.

II. Tous les grands écrivains de l'antiquité, *dites-vous*, y sont traités d'esprits médiocres, de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains et les Cottins. *Il n'y a pas un seul mot de tout cela dans mes Dialogues*. Homère y est traité du plus grand génie que la poésie ait jamais eu. Virgile y est loué comme le poète le plus accompli, et son *Énéide* y est regardée comme le plus excellent poème que

1. On le trouvera dans les *Œuvres en prose*

2. HORACE, liv. I, sat. x, v. 14-15.

nous ayons, avec cette restriction, à la vérité, qu'ils ont écrit quelquefois des choses peu dignes de leur réputation, non point pour avoir été des esprits médiocres, ce que je n'ai jamais dit ni pensé, mais faute d'avoir eu dans leur temps les lumières et les secours dont l'usage et l'expérience ont enrichi les derniers siècles, car voilà toute la substance de mon système. Je n'ai comparé Chapelain à aucun poète de l'antiquité, et, bien loin de le comparer à Virgile, j'ai déclaré distinctement que je ne prétendais point le mettre en parallèle avec ce grand poète, et j'en ai en quelque façon demandé acte. Pour M. Cottin, je ne l'ai opposé à qui que ce soit; je me suis plaint seulement qu'on l'eût traité de ridicule, et que même on en eût fait un modèle de ridicules. J'ai ajouté que j'avais été fort pressé à un de ses sermons, et cela est vrai. D'autres assurent que la même chose leur est arrivée aux sermons de M. l'abbé de Cassagne : mais qu'importe ? le nom de Cottin rime à festin, et celui de Cassagne remplit bien le vers, point de miséricorde. On est bien malheureux lorsque, pour faire un bon vers, on n'hésite pas à ternir la réputation de deux hommes de mérite. On dit que des casuites vous ont assuré qu'il n'y avait pas de quoi former un péché véniel dans vos satires, et moi je vous dis avec tout ce qu'il y a de gens de bien en France que ces casuistes sont des ignorants ou des trompeurs.

III. *Voulant faire honneur à notre siècle, on l'a, dites-vous, en quelque sorte diffamé, en faisant voir qu'il s'y trouve des hommes capables d'écrire des choses si peu sensées.* Jules Scaliger, ceci soit dit sans me comparer à ce grand personnage, ni à ceux que je nommerai ensuite, a parlé de plusieurs anciens, et particulièrement d'Homère, d'une manière mille fois plus offensante que je n'ai fait dans mes Dialogues. Cependant on n'a jamais dit qu'il ait diffamé son siècle. Érasme, à qui on a élevé des statues de bronze, n'a point diffamé le même siècle, quoiqu'il ait parlé beaucoup plus désavantageusement que moi des ouvrages de Cicéron, et le chancelier Bacon fait encore honneur à l'Angleterre, quoiqu'il ait été dans les mêmes sentiments qu'on me reproche. Pour faire voir que je diffame notre siècle, il faut montrer que je suis dans l'erreur, et m'en convaincre par de bonnes raisons, mais cela est un peu plus malaisé que de dire une injure ou de mettre mon nom à la fin d'un vers. Les amateurs outrés des anciens ne s'avilissent pas jusqu'à raisonner.

IV. Pindare, dites-vous, y est des plus maltraités. J'avoue que je me suis un peu réjoui sur le commencement de la première ode de ce grand poète, mais il s'agit de savoir si j'ai eu tort, et c'est ce qu'il est bon que nous examinions. Voici mot à mot l'endroit tout entier de mon dialogue, où le commencement de cette ode est rapporté; c'est le chevalier qui parle : « Le président Morinet, discourant, il y a quelques jours, de Pindare avec un de ses amis, et ne pouvant s'épuiser sur les louanges de ce poète inimitable, se mit à prononcer les cinq ou six premiers vers de la première de ses odes avec tant de force et d'emphase, que sa femme qui était présente, et qui est femme d'esprit, ne put s'empêcher de lui demander l'explication de

ce qu'il témoignait prendre tant de plaisir à prononcer. — Madame, lui dit-il, cela perd toute sa grâce en passant du grec dans le français. — Il n'importe, dit-elle, j'en verrai du moins le sens, qui doit être admirable. — C'est le commencement, lui dit-il, de la première ode du plus sublime de tous les poètes. Voici comme il parle : « L'eau est très bonne, à la vérité, et l'or qui brille comme le feu « durant la nuit éclate merveilleusement parmi les richesses qui « rendent l'homme superbe. Mais, mon esprit, si tu désires chanter « des combats, ne contemple point d'autre astre plus lumineux que « le soleil pendant le jour dans le vague de l'air, car nous ne sau- « rions chanter de combats plus illustres que les combats olympi- « ques. » — Vous vous moquez de moi, lui dit la Présidente, voilà un galimatias que vous venez de faire pour vous divertir, je ne donne pas si aisément dans le panneau. — Je ne me moque point, lui dit le Président, et c'est votre faute si vous n'êtes pas charmée de tant de belles choses. — Il est vrai, reprit la Présidente, que de l'eau bien claire, de l'or bien luisant, et le soleil en plein midi, sont de fort bonnes choses ; mais parce que l'eau est très bonne et que l'or brille comme le feu pendant la nuit, est-ce une raison de contempler ou de ne contempler pas un autre astre que le soleil pendant le jour ? de chanter ou de ne chanter pas les jeux olympiques ? Je vous avoue que je n'y comprends rien. — Je ne m'en étonne pas, madame, une infinité de très savants hommes n'y ont rien compris non plus que vous, comme l'a fort bien remarqué un de ses plus savants interprètes. Cet endroit est divin, et l'on est bien éloigné de rien faire aujourd'hui de semblable. — Assurément, dit la Présidente, et l'on s'en donne bien de garde. Mais, je vois bien que vous ne voulez pas m'expliquer cet endroit de Pindare ; cependant s'il n'y a rien qui ne se puisse dire devant des femmes, je ne vois pas où est la plaisanterie de m'en faire mystère. — Il n'y a point de plaisanterie ni de mystère, lui dit le Président. — Pardonnez-moi, lui dit-elle, si je vous dis que je n'en crois rien, les anciens étaient gens sages, qui ne disaient pas des choses où il n'y a ni sens ni raison. — Quoi que pût dire le Président, elle persista, et elle a toujours cru qu'il avait pris plaisir à se moquer d'elle. » Pour faire voir que j'ai tort et que ma plaisanterie est froide, il faut montrer ou que le commencement de cette ode est mal traduit, ou que, tel qu'il est, il contient un sens intelligible et raisonnable. C'est ce qu'on n'a point fait depuis trois ans que le dialogue où on lit cette aventure est imprimé, et ce que je vous défie, monsieur, de pouvoir faire.

V. Vous dites que *je ne sais pas le grec*, il faut que les bévues qui sont dans mes traductions vous en aient fait apercevoir, de même que celles qu'on a trouvées dans votre traduction de Longin nous ont fait voir que vous n'êtes pas si grand grec que vous tâchez de le paraître. Vous me ferez plaisir, monsieur, de me montrer mes bévues. Je n'emploierai pas mes amis à vous fermer la bouche.

VI. Vous dites que *Pindare sort quelquefois de la raison afin (s'il faut ainsi parler) de mieux entrer dans la raison même*. Cela est difficile à comprendre. Ce n'est pas un moyen de mieux entrer dans

la raison que d'en sortir. D'ailleurs la poésie dithyrambique ne fait point sortir le poète de la raison, en l'obligeant de s'écarter un peu de son sujet, puisque la raison veut qu'il ait de l'emportement et de l'enthousiasme.

VII. Vous voulez, monsieur, que je n'aie jamais conçu le sublime des psaumes de David. J'avoue qu'il s'en faut beaucoup que j'aie assez de lumière naturelle et surnaturelle pour voir toutes les beautés de ces divins cantiques, mais j'ose dire que personne ne les admire plus que moi. Voici comment j'en ai parlé dans le troisième volume de mes Dialogues que vous avez lu : « La poésie des psaumes « de David est sans contredit une des plus belles qui aient jamais « été, etc. » (Nous supprimons tout le passage, qui ne répond pas à Boileau.)

VIII. Vous dites que je ne suis pas fort convaincu du précepte qu'on a avancé dans l'Art poétique à propos de l'ode, et ensuite vous citez les deux vers de votre façon :

Son style impétueux souvent marche au hasard.
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Ne vous apercevez-vous point, monsieur, des airs que vous vous donnez, en supposant que tout le monde doit avoir devant les yeux votre *Art poétique*, que vous appelez absolument et comme par excellence l'Art poétique ; et ne voyez-vous point qu'il n'est pas de l'exacte modestie de se citer soi-même ?

IX. Vous avancez comme une chose constante que je suis un homme sans aucun goût, c'est de quoi il s'agit, et on ne vous en croira pas sur votre parole. Est-il possible qu'un homme dont les ouvrages ont reçu de l'applaudissement plus d'une fois dans l'Académie française n'ait point de goût ? J'ai honte de parler de moi si avantageusement, mais vous m'y contraignez. Le jour qu'on y lut le poème du siècle de Louis le Grand (cet ouvrage vous blessa trop pour l'avoir oublié), vous le blâmâtes hautement et même d'une manière un peu scandaleuse, pendant que l'assemblée, composée des académiciens et de ce grand nombre de gens qui ont accoutumé de s'y rendre tous les jours de cérémonie, témoignait en être satisfaite ; voulez-vous qu'on croie qu'il n'y avait là que vous seul qui eût du goût, et que toute la compagnie n'en avait non plus que l'auteur de l'ouvrage ?

X. Par où avez-vous jugé, monsieur, que je crois que la Clélie et l'opéra sont les modèles du genre sublime ? La Clélie est en son genre un des plus beaux ouvrages que nous ayons, et l'illustre personne qui l'a composée est d'un si grand mérite, que vous serez éternellement blâmé d'avoir tâché à lui nuire par vos plaisanteries. J'estime fort les opéra de M. Quinault, pour l'art et le beau naturel qui s'y rencontre ; mais je n'ai point dit que ni les opéra, ni la Clélie fussent des modèles du genre sublime auquel ils n'ont jamais visé, si ce n'est en de certains endroits où le sujet le demandait et où ils l'ont attrapé très heureusement.

XI. Vous m'accusez d'avoir dit que Tércence est fade, que Virgile

est froid et Homère de mauvais sens. On ne trouvera pas un seul mot de tout cela dans mes parallèles. Il est vrai que j'ai rapporté plusieurs endroits d'Homère qui ont pu ne lui pas faire honneur ; mais ce n'est pas ma faute, puisque je n'ai rien cité de ce grand poète qui ne fût traduit véritablement.

XII. *Vous dites que cela vient d'une bizarrerie d'esprit commune à toute ma famille.* Cet endroit, monsieur, est trop fort, et excède toutes les libertés et toutes les licences que les gens de lettres prennent dans leurs disputes. Ma famille est irréprochable, et elle l'est à un point que je lui ferais tort si je me donnais la peine de la justifier de votre calomnie. On n'y trouvera que des gens de bien, des gens de bon sens, officieux, bienfaisants et aimés de tout le monde.

De quatre frères que j'ai eus et dont je suis le moindre et le dernier en toutes choses, vous n'avez connu que celui qui était médecin de l'Académie des sciences. Par où avez-vous pu reconnaître de la bizarrerie dans son esprit ? Est-ce par ses ouvrages ? Est-ce par la traduction qu'il a faite de Vitruve et par les notes dont il l'a accompagnée ? Ouvrage aussi beau en son genre qu'il s'en soit fait de notre siècle. Est-ce par ses Essais de physique qui ont été si bien reçus de toutes les personnes intelligentes dans les choses de la nature ? Est-ce enfin par les Mémoires qu'il a dressés pour servir à l'histoire naturelle des animaux, dont il y a un volume d'imprimé et un volume manuscrit qu'il a laissé à l'Académie des sciences ? Non assurément, puisque ce sont des matières dont vous n'avez presque aucune connaissance, et où il ne s'agit ni d'Horace ni de Pindare. Concluez-vous que l'auteur de tous ces ouvrages n'avait pas le sens droit, parce que monsieur Colbert, qui avait un si grand sens, le choisit pour être de l'Académie des sciences ? Parce que ç'a été sur ses dessins que la face principale du Louvre a été bâtie préférablement à ceux du cavalier Bernin et de tous les architectes de France et d'Italie, et que c'est encore sur ses dessins qu'on a levé le modèle de l'Arc de Triomphe et le bâtiment de l'Observatoire ? Est-ce enfin parce qu'il avait un goût et un génie naturel universel pour tous les arts et pour toutes les sciences ? Il faut vous faire souvenir de lui par d'autres endroits. Il vous a tiré de deux dangereuses maladies avec des soins et une application inconcevables, et on sait de quelle sorte vous avez reconnu ses soins en le maltraitant dans vos satires. Où est en tout cela la bizarrerie de mon frère ? etc., etc.

XVII. Pour convaincre le public des beautés de Pindare, vous prenez le parti de composer une ode à la manière de ce grand poète ; mais vous n'avancez rien par là. Si votre ode est excellente, qui empêchera de dire qu'elle n'est point à la manière de Pindare, comme en effet elle n'y est point du tout, ainsi que je vous l'ai déjà fait voir, et si elle n'est pas bonne, comme plusieurs gens l'assurent, vous aurez fait tort à Pindare en disant que votre ode ressemble aux siennes et qu'elle est faite sur le même modèle. Le plus court et le plus sûr chemin aurait été de donner au public une ode de Pindare traduite par vous-même, et de faire voir en même temps que j'ai mal

traduit le commencement de la première de ses odes, car tant que la traduction que j'ai donnée ne sera point convaincue d'être mauvaise et que vous n'en donnerez point de meilleure, vous ne ferez rien pour Pindare. Quoi qu'il en soit, voyons l'ode.

Voyons *cette magnificence de mots que vous y avez jetée à l'exemple des anciens poètes dithyrambiques, et ces figures audacieuses tirées des sources que l'auteur du Saint-Paulin n'a jamais connues*. Mais non. Cet examen nous mènerait trop loin; d'ailleurs vous ne savez que trop le succès qu'elle a eu dans le monde, et vous avez la satisfaction d'avoir prévu sagement dans votre préface que le public ne s'accommode pas *de vos saillies ni de vos excès pindariques*. Mais laissons cela et voyons quel sujet vous avez pu avoir de me traiter comme vous faites, etc., etc.

ODE

SUR LA PRISE DE NAMUR ¹

Quelle docte et sainte ivresse
 Aujourd'hui me fait la loi? ²
 Chastes nymphes du Permesse,
 N'est-ce pas vous que je voi?
 Accourez, troupe savante;
 Des sons que ma lyre enfante
 Ces arbres sont réjouis.
 Marquez-en bien la cadence;
 Et vous, vents, faites silence:
 Je vais parler de Louis. ³

1. Racine accompagnait Louis XIV au siège de Namur et envoyait des détails Boileau. Voir dans la *Correspondance* les lettres de Racine à Boileau du mois de juin 1692 et une lettre de Boileau à Racine du 4 de juin 1693. L'ode fut composée en 1693.

2.

Quo me, Bacche, rapis tui
 Plenum !...

(HORACE, liv. III, ode xxv. v. 1-2.)

3. Après cette première strophe, Boileau avait placé la suivante.

Un torrent dans les prairies
 Roule à flots précipités:
 Malherbe dans ses furies,
 Marche à pas trop concertés.
 J'aime mieux, nouvel Icare,
 Dans les airs suivant Pindare,
 Tomber du ciel le plus haut
 Que, loué de Fontenelle,
 Raser, timide hirondelle,
 La terre comme Perrault.

Dans ses chansons immortelles,
 Comme un aigle audacieux,
 Pindare, étendant ses ailes,
 Fuit loin des vulgaires yeux.¹
 Mais, ô ma fidèle lyre !
 Si, dans l'ardeur qui m'inspire,
 Tu peux suivre mes transports,
 Les chênes des monts de Thrace²
 N'ont rien ouï que n'efface
 La douceur de tes accords.

Est-ce Apollon et Neptune
 Qui, sur ces rocs sourcilleux,
 Ont, compagnons de fortune,³
 Bâti ces murs orgueilleux ?
 De leur enceinte fameuse
 La Sambre, unie à la Meuse,
 Défend le fatal abord ;
 Et, par cent bouches horribles,
 L'airain sur ces monts terribles
 Vomit le fer et la mort.

Dix mille vaillants Alcides,⁴
 Les bordant de toutes parts,
 D'éclairs au loin homicides
 Font pétiller leurs remparts ;
 Et, dans son sein infidèle,
 Partout la terre y recèle

Boileau n'a point fait imprimer cette stance : on verra pourquoi dans ces lignes tirées d'une lettre de Racine, 30 mai 1693 : « M. le prince n'est pas moins touché de ce que j'ai pu retenir de votre ode. Je ne suis point surpris de la prière que M. de Pontchartrain le fils vous a faite en faveur de Fontenelle. Je savais bien qu'il avait beaucoup d'inclination pour lui : et c'est pour cela même que M. de La Loubère n'en a guère ; mais enfin vous avez très bien répondu, et, pour peu que Fontenelle le reconnaisse, je vous conseillerais aussi de lui faire grâce. Mais, à dire vrai, il est bien tard, et la stance a fait un furieux progrès. »

1. Horace dit de Pindare :

Multa Dircaëum levat aura Cyenum,
 Tendit, Antoni, quoties in altis
 Nubium tractus...

(Livre IV, ode II, v. 25.27.)

2. Hémus, Rhodope et Pangée. (BOILEAU, 1713.)

3. Ils s'étaient loués à Laomédon pour rebâtir les murs de Troie. (BOILEAU, 1713.)

4. M. Victor Hugo a fait remarquer qu'il était étrange de voir des *Alcides* tirer le canon sur les murs d'une ville assiégée.

Un feu prêt à s'élançer,
 Qui, soudain perçant son gouffre,
 Ouvre un sépulcre de soufre
 A quiconque ose avancer. ¹

Namur, devant tes murailles,
 Jadis la Grèce eût, vingt ans,
 Sans fruit vu les funérailles
 De ses plus fiers combattants.
 Quelle effroyable puissance
 Aujourd'hui pourtant s'avance,
 Prête à foudroyer tes monts !
 Quel bruit, quel feu l'environne !
 C'est Jupiter en personne,
 Ou c'est le vainqueur de Mons. ²

N'en doute point, c'est lui-même ;
 Tout brille en lui, tout est roi.
 Dans Bruxelles Nassau blême ³
 Commence à trembler pour toi.
 En vain il voit le Batave,
 Désormais docile esclave,
 Rangé sous ses étendards ;
 En vain au lion belge
 Il voit l'aigle germanique
 Uni sous les léopards :

Plein de la frayeur nouvelle
 Dont ses sens sont agités,
 A son secours il appelle
 Les peuples les plus vantés.
 Ceux-là viennent du rivage
 Où s'enorgueillit le Tage

1. On oppose à ces vers ceux-ci de Voltaire :

Dans des antres profonds on a su renfermer
 Des foudres souterrains tout prêts à s'allumer.
 Sous un chemin trompeur, où, volant au carnage,
 Le soldat valeureux se fie à son courage,
 On voit en un instant des abîmes ouverts,
 De noirs torrents de soufre épanchés dans les airs,
 Des bataillons entiers, par ce nouveau tonnerre,
 Emportés, déchirés, engloutis sous la terre.

(VOLTAIRE, *Henriade*, ch. VI, v. 204-211.)

2. Louis XIV avait pris Mons le 9 d'avril 1691.

3. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et roi d'Angleterre, commandait l'armée des alliés.

De l'or qu'il¹ roule en ses eaux ;
 Ceux-ci, des champs où la neige
 Des marais de la Norwège
 Neuf mois couvre les roseaux.

Mais qui fait enfler la Sambre ?
 Sous les Jumeaux² effrayés,
 Des froids torrents de décembre³
 Les champs partout sont noyés.
 Cérès s'enfuit éplorée
 De voir en proie à Borée
 Les guérets d'épis chargés,
 Et, sous les urnes fangeuses
 Des Hyades orageuses,
 Tous ses trésors submergés.

Déployez toutes vos rages,
 Princes, vents, peuples, frimats ;⁴
 Ramassez tous vos nuages ;
 Rassemblez tous vos soldats :
 Malgré vous, Namur en poudre
 S'en va tomber sous la foudre
 Qui dompta Lille, Courtrai,
 Gand la superbe Espagnole,
 Saint-Omer, Besançon, Dole,
 Ypres, Maastricht et Cambrai.

Mes présages s'accomplissent :
 Il commence à chanceler :
 Sous les coups qui retentissent
 Ses murs s'en vont s'écrouler.
 Mars en feu, qui les domine,
 Souffle à grand bruit leur ruine ;
 Et les bombes, dans les airs

1. L'édition de 1701, la dernière revue par Boileau, porte *de l'or qui roule* et toutes les éditions suivantes ont reproduit cette leçon ; mais les onze éditions qui ont précédé celle de 1701 portent *qu'il*. (B.-S.-P.)

2. Pour désigner le signe du Zodiaque on disait alors *Jumeaux* aussi bien que *Gémeaux* ; malgré le texte des éditions de 1693 à 1713, presque tous les éditeurs modernes ont adopté ce dernier mot. (M. CHÉRON.)

3. Le siège se fit au mois de juin, et il tomba pendant ce temps-là de furieuses pluies. (BOILEAU, 1713.) — Ce n'est vrai qu'à l'égard du château, la ville s'était rendue le 5 juin. (SAINT-MARC.)

4. On écrivait alors *frimats*, et la rime avec *soldats* était de la plus complète exactitude.

Allant chercher le tonnerre,
 Semblent, tombant sur la terre,
 Vouloir s'ouvrir les enfers. ¹

Accourez, Nassau, Bavière, ²
 De ces murs l'unique espoir:
 A couvert d'une rivière,
 Venez, vous pouvez tout voir.
 Considérez ces approches:
 Voyez grimper sur ces roches
 Ces athlètes belliqueux;
 Et dans les eaux, dans la flamme,
 Louis, à tout donnant l'âme,
 Marcher, courir avec eux.

Contemplez dans la tempêt
 Qui sort de ces boulevards
 La plume qui sur sa tête ³
 Attire tous les regards.
 A cet astre redoutable ⁴
 Toujours un sort favorable
 S'attache dans les combats:
 Et toujours avec la gloire
 Mars amenant la Victoire
 Vole et le suit à grands pas.

1. D'après Brossette, il y aurait dans ce passage une imitation de ces vers de Virgile :

. Et quantum vertice ad auras
 Æthereas, tantum radice in Tartara tendi!

Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé
 Vole avec la prison qui le tient renfermé;
 Il la brise, et la mort en sort avec furie.

(VOLTAIRE, *Henriade*, ch. VI, v. 201-203.)

2. Maximilien II, duc et électeur de Bavière, père de l'empereur Charles VII.

3. Le roi porte toujours à l'armée une plume blanche. (BOILEAU, 1713.)

« J'y ai hasardé, disait Boileau (lettre du 4 juin 1693, à Racine), des choses fort neuves, jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau, mais à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. Vous en jugerez, sauf à tout changer si cela vous déplaît. »

4. Homère, *Iliade*, XIX, v. 299 (erreur, c'est 381), où il dit que l'aigrette d'Achille étincelait comme un astre. (BOILEAU, 1713.)

Voici le passage :

. Περὶ δὲ τρυφάλειαν ἀείρας
 Κρατὶ θεῖο βριαρῆν ἢ δ' ἀστὴρ ὡς ἀπέλαμπεν
 Ἴππουρις, τρυφάλεια· περισσεύοντο δ' ἕθειραι
 Χρύσειαι.

On lit aussi dans Tassoni, *Secchia rapita*, canto VI, str. xviii :

Ei, qual cometa minacciosa splende,
 D'oro e di piume alteramente adorno.

Grands défenseurs de l'Espagne,
Montrez-vous, il en est temps.
Courage ! vers la Méhagne,¹
Voilà vos drapeaux flottants.
Jamais ses ondes craintives
N'ont vu sur leurs faibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Courez donc ; qui vous retarde ?
Tout l'univers vous regarde :
N'osez-vous la traverser ?

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.²
Quoi ! leur seul aspect vous glace !
Où sont ces chefs pleins d'audace,
Jadis si prompts à marcher,
Qui devaient, de la Tamise
Et de la Drave³ soumise,
Jusqu'à Paris nous chercher

Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur :
Son gouverneur,⁴ qui se trouble,
S'enfuit sous son dernier mur.
Déjà jusques à ses portes
Je vois monter nos cohortes
La flamme et le fer en main ;
Et sur les monceaux de piques,

1. Rivière près de Namur. (BOILEAU, 1713.)

Boileau a remanié ces trois stances. Dans sa lettre du 6 juin 1693, il parle ainsi de son premier jet : « Trouvez bon que je vous prie encore ici de ne rien montrer à personne du fragment informe que je vous ai envoyé, et qui est tout plein des négligences d'un ouvrage qui n'est pas encore digéré. Le mot de voir y est répété jusqu'au dégoût. La stance, *Grands défenseurs de l'Espagne*, etc., rebat celle qui dit : *Approchez, troupes altières*, etc. Celle sur la plume blanche du roi est un peu encore en maillot, et je ne sais pas si je la laisserai avec *Mars et sa sœur la Victoire*. J'ai déjà retouché à tout cela, mais je ne veux pas l'achever que je n'aie reçu vos remarques... »

2. Dans sa lettre du 6 de juin 1693, Boileau dit à Racine : « Mandez-moi vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges : cependant j'ai suivi mon inclination. »

3. Rivière qui passe à Belgrade en Hongrie. (BOILEAU, 1713.) — Où le duc de Bavière, l'un des chefs ennemis, s'était signalé contre les Turcs. (EROSSETTE.)

4. M. de Vimbergue, vieillard de quatre-vingts ans.

De corps morts, de rocs, de briques,
S'ouvrir un large chemin.

C'en est fait. Je viens d'entendre
Sur ces rochers éperdus
Battre un signal pour se rendre.
Le feu cesse : ils sont rendus.
Dépouillez votre arrogance,
Fiers ennemis de la France ;
Et, désormais gracieux, ¹
Allez à Liège, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

Pour moi, que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,
Montrer que, sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace
Ma muse dans son déclin
Sait encor les avenues,

1. « Boileau, dans son ode sur Namur, semble l'avoir employé (le mot *gracieux*) d'une manière impropre, pour signifier moins fier, abaissé, modeste. » (VOLTAIRE, *Dict. philos.*, au mot *Gracieux*.) — Boileau emploie ce mot dans le sens de *doux, courtois et civil*. Voici ce qu'en pensait Vaugelas : « Ce mot ne me semble pas bon, quelque signification qu'on luy donne ; la plus commune et la meilleure est de signifier *doux, courtois, civil*, et de fait, quand on dit *gracieux*, on le met d'ordinaire après *doux* : *doux et gracieux, courtois et gracieux*, et en cette compagnie il passe plus aisément. Un de nos plus célèbres écrivains a dit : ils lui avaient apporté des réponses les plus gracieuses du monde, pour dire les plus *honnêtes, les plus civiles*. Je ne voudrais pas m'en servir. Il y a de certaines provinces où l'on s'en sert pour dire qu'une personne a bonne grâce à faire quelque chose : *Il est gracieux*, disent-ils, *quand il fait ce conte-là*. Mais il ne vaut rien du tout et ce n'est point parler français. On dit bien *malgracieux*, comme vous *estes bien malgracieux*, qui est opposé au premier et au vray sens de *gracieux*, et qui veut dire *rude*, mais il est bas, et je ne le voudrais pas écrire dans le style noble. » Ménage est d'avis contraire : « Monsieur de Vaugelas a condamné ce mot en toutes ses significations, il est très bon ; et MM. de la Motte le Vayer et Dupleix ont raison de blâmer en cela M. de Vaugelas. Tous nos bons auteurs s'en sont servis, et en prose et en vers : Malherbe, dans son ode à M. de Bellegarde :

Donne m'en d'un clin de tes yeux
Un témoignage gracieux ;

le père Bouhours dans son entretien du Bel-Esprit : *Je ne say quel air tendre et gracieux, qui charme les connaisseurs*. J'ay dit aussi dans mon Églogue pour la reine de Suede :

Pour moi de qui le chant n'a rien de gracieux. »

(Observations sur la langue française, p. 226.)

Et des sources inconnues
A l'auteur du Saint-Paulin.¹

ODE

SUR UN BRUIT QUI COURUT, EN 1656, QUE CROMWELL
ET LES ANGLAIS
ALLAIENT FAIRE LA GUERRE A LA FRANCE²

Quoi! ce peuple aveugle en son crime,
Qui, prenant son roi³ pour victime,
Fit du trône un théâtre affreux,
Pense-t-il que le ciel, complice
D'un si funeste sacrifice,
N'a pour lui ni foudres ni feux?

1. Poème héroïque de M. P*** (Perrault). (BOILEAU, 1713.)

« C'est un labeur, dit Perrault, que de remarquer toutes les négligences de cette dernière *stance*. *Phébus* y est un peu *Phébus*. De ses transports les plus doux, comment cela s'accorde-t-il avec la sainte ivresse qui lui fait la loi, et avec ce qu'il a promis dans l'Avis aux lecteurs, où il dit qu'il va paraître plutôt entraîné par le démon de la poésie que guidé par la raison?... Y a-t-il de la hardiesse à montrer qu'on sait un chemin? Comme il est sur la fin de son *ode*, il devait dire qu'il a montré qu'il *savait* un chemin, et non pas qu'il le sait. Mais supposé qu'il y ait de la hardiesse à savoir des routes et des sources inconnues, peut-on ajouter que cette hardiesse est plus grande que celle des dix mille *Alcides*, qui ont défendu Namur avec tant de vigueur? Pour ce qui est du trait de satire contre l'auteur du *Saint-Paulin*, il a été désapprouvé de tout le monde... On sait qu'en ces sortes d'ouvrages, il faut qu'après que la lecture en est finie, on demeure dans une douce et agréable rêverie, que cause la grandeur des choses qu'on a lues : et ici on est invité à rire mal à propos par une plaisanterie hors de sa place. »

L'*Ode sur la prise de Namur* a été traduite en latin par Rollin, par Pierre Lenglet et par l'abbé de Saint-Rémi. De toutes les œuvres de Boileau, c'est certainement celle qui a été le plus critiquée.

Voltaire, dans le *Temple du goût*, suppose que Boileau revoit ses ouvrages,

Et rit des traits manqués du pinceau faible et dur
Dont il défigura le vainqueur de Namur.

Quarante ans après, dans l'*Épître à Boileau ou Mon Testament*, il répète encore :

On admira dans toi jusqu'au style un peu dur,
Dont tu défigurais le vainqueur de Namur.

2. Je n'avais que dix-huit ans (il en avait dix-neuf ou vingt) quand je fis cette ode, mais je l'ai raccommodée. (BOILEAU, 1713.) — Cette ode a paru pour la première fois dans le troisième volume de : *Recueil de poésies chrétiennes et diverses...*, par M. de La Fontaine, 1671, avec ce titre : *A la France, durant les derniers troubles de l'Angleterre*.

3. Charles I^{er}.

Déjà sa flotte à pleines voiles,
 Malgré les vents et les étoiles,
 Veut maîtriser tout l'univers ;¹
 Et croit que l'Europe étonnée
 A son audace forcenée
 Va céder l'empire des mers.

Arme-toi, France ; prends la foudre ;
 C'est à toi de réduire en poudre
 Ces sanglants ennemis des lois.
 Suis la Victoire qui t'appelle,
 Et va sur ce peuple rebelle
 Venger la querelle des rois.²

Jadis on vit ces parricides,
 Aidés de nos soldats perfides,
 Chez nous, au comble de l'orgueil,
 Briser tes plus fortes murailles,
 Et par le gain de vingt batailles
 Mettre tous les peuples en deuil.³

Mais bientôt le ciel en colère,
 Par la main d'une humble bergère⁴
 Renversant tous leurs bataillons,

1. Pascal disait : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté : la famille royale était perdue et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. Rome même allait trembler sous lui ; mais ce petit gravier s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix, et le roi rétabli. » Ou ne voit pas, dit M. Havet, que Cromwell ait eu de tels projets, ni contre la chrétienté, ni contre Rome. Mais on craignait tout de cet hérétique, de ce chef d'une république établie par le meurtre d'un roi.

2. Vengeait de tous les rois la querelle commune.
 (RACINE, *Mithridate*, acte I, scène 1.)

Et venger avec moi la querelle des rois.
 (VOLTAIRE, *Henriade*, ch. I, v. 360.)

3. Dans le Recueil de 1671, après la première stance, il y a celle-ci :

O que la mer dans les deux mondes
 Va voir de morts parmi ses ondes
 Flotter à la merci du sort !
 Déjà Neptune, plein de joie,
 Regarde en foule à cette proie
 Courir les baleines du Nord.

Dans le Recueil de 1671, les quatre derniers vers sont ainsi :

De sang inonder nos guérets,
 Faire des déserts de nos villes,
 Et dans nos campagnes fertiles
 Brûler jusqu'au jonc des marais.

4. La Pucelle d'Orléans.

Borna leurs succès et nos peines ;¹
 Et leurs corps, pourris dans nos plaines,
 N'ont fait qu'engraisser nos sillons.

POÉSIES DIVERSES²

CHANSON A BOIRE,
 QUE JE FIS AU SORTIR DE MON COURS DE PHILOSOPHIE,
 A L'AGE DE DIX-SEPT ANS (1653).

Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir,
 Ennemis de Bacchus, rentrez dans le devoir :
 Vos esprits s'en font trop accroire.
 Allez, vieux fous, allez apprendre à boire.
 On est savant quand on boit bien :
 Qui ne sait boire ne sait rien.³

S'il faut rire ou chanter au milieu d'un festin,
 Un docteur est alors au bout de son latin :
 Un goinfre en a toute la gloire.
 Allez, vieux fous,⁴ etc.

1. Dans le Recueil de 1671 :

Mais bientôt, malgré leurs furies,
 Dans ces campagnes refléuries,
 Leur sang coulant à gros bouillons
 Paya l'usure de nos peines.

2. Nous comprenons sous ce titre toutes les pièces autres que les épigrammes. (B.-S.-P.) C'est l'ordre que Daunou a suivi en tâchant de faire le classement des pièces d'après leurs dates.

3. Un autre chansonnier a dit depuis :

A quoi sert d'apprendre l'histoire ?
 N'e-t-ce pas la même partout ?
 Apprenons seulement à boire,
 Quand on sait bien boire on sait tout.

4. Ce second couplet a été omis dans plus de trente éditions de 1716 à 1824. (B.-S.-P.)

II

CHANSON A BOIRE (1654).¹

Soupirez jour et nuit, sans manger et sans boire,
 Ne songez qu'à souffrir.
 Aimez, aimez vos maux, et mettez votre gloire
 A n'en jamais guérir.
 Cependant nous rirons
 Avecque la bouteille,
 Et dessous la treille
 Nous la chérirons.

Si, sans vous soulager, une aimable cruelle
 Vous retient en prison,
 Allez aux durs rochers, aussi sensibles qu'elle,
 En demander raison.
 Cependant nous rirons, etc.

III

VERS A METTRE EN CHANT (1670).²

Voici les lieux charmants, où mon âme ravie
 Passait à contempler Sylvie

1. Cette chanson a été faite à l'imitation des couplets du Savoyard, fameux chanteur du Pont-Neuf.

Imbéciles amants dont les brûlantes âmes
 Sont autant de tisons,
 Allez porter vos fers, vos chaînes et vos flammes
 Aux Petites-Maisons.
 Cependant nous rirons
 Avecque la bouteille.
 Et dessous la treille,
 Nous la chérirons.

« Il disait, à ce propos, qu'il avait été le *Continueur du Savoyard*; et ce fut cela même qui, dans la suite, lui fit dire dans sa 1^{re} satire :

Servir de second tome aux airs du Savoyard. »

(BROSSETTE.)

2. Brossette prétend que ces vers ont été faits pour Marie Poncher de Bretonville; mais il est contredit par de Boze, dans son *Eloge de Boileau*, et par Louis Racine, qui dit qu'ils ne s'adressent qu'à une *Iris en l'air*. Quoi qu'il en soit, ils

Ces tranquilles moments si doucement perdus.
 Que je l'aimais alors ! Que je la trouvais belle !
 Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle :
 Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?
 C'est ici que souvent, errant dans les prairies,
 Ma main, des fleurs les plus chéries,
 Lui faisait des présents si tendrement reçus.
 Que je l'aimais alors ! Que je la trouvais belle ! etc.

IV

CHANSON A BOIRE, FAITE A BAVILLE¹, OU ÉTAIT
 LE PÈRE BOURDALOUE (1672)

Que Bâville me semble aimable
 Quand des magistrats le plus grand
 Permet que Bacchus à sa table
 Soit notre premier président.

Trois muses, en habits de ville,²
 Y président à ses côtés :
 Et ses arrêts par Arbouville³
 Sont à plein verre exécutés.

ont été mis en musique, en 1671, par Lambert, et, de notre temps, par Pauline Duchambge et Panseron. (B.-S.-P. et M. CHÉRON.)

1. Longtemps avant que de Lamoignon fût premier président, Bâville était un lieu d'hospitalité amicale et enjouée pour ses amis. On lit dans le journal d'Olivier d'Ormesson : « Le lundi 13 avril (1648), je fus avec M. de Lamoignon à Basville avec le frère Ange, carme mitigé, et M. le prieur de Cinq-Mars. Le soir, y vint M. Hermant, ci-devant prieur de Sorbonne et recteur de l'Université; je séjournai à Basville jusques au vendredi. Jamais je n'ai passé temps si agréablement, j'ay fait en ce voyage amitié très étroite avec Lamoignon, que j'ay admiré de connoistre tout ce qu'il sçayt. » Sur Bâville, voir l'épître vi.

2. « Les trois Muses étaient M^{me} de Chalucet, mère de M^{me} de Basville, une M^{me} Hélyot, espèce de bourgeoise renforcée qui avait acquis une assez grande familiarité avec M. le premier président, dont elle était voisine à Paris, et qui avait une terre assez proche de Basville; la troisième était une M^{me} de La Ville, femme d'un fameux traitant. Celle-ci ayant chanté à table une chanson à boire dont l'air était fort joli, mais les paroles très méchantes, tous les conviés, et le père Bourdaloue entre autres, qui était de la noce aussi bien que le père Rapin, m'exhortèrent à y faire de nouvelles paroles, et je leur rapportai le lendemain les quatre couplets dont il est question. Ils réussirent fort, à la réserve des deux derniers qui firent un peu refrogner le père Bourdaloue. Pour le père Rapin, il entendit raillerie, et obligea même enfin le père Bourdaloue à l'entendre aussi. Voilà, monsieur, tous vos mystères dévoilés. Il y avait au lieu de *trois muses en habits de ville* : *Chalucet, Hélyot, La Ville*. » Correspondance de Boileau et Brossette, 15 juillet 1702. Le père Bourdaloue avait pris d'abord très sérieusement cette plaisanterie, et, dans sa colère, il dit au père Rapin : « Si M. Despréaux me chante, je le prêcherai. » (BROSSETTE.)

3. Gentilhomme parent de M. le premier président. (BOILEAU, 1713.)

Si Bourdaloue un peu sévère
 Nous dit : Craignez la volupté ;
 Escobar, ¹ lui dit-on, mon père,
 Nous la permet pour la santé.

Contre ce docteur authentique,
 Si du jeûne il prend l'intérêt :
 Bacchus le déclare hérétique,
 Et janséniste, qui pis est.

V

VERS DANS LE STYLE DE CHAPELAIN,
 QUE BOILEAU CHANTAIT
 SUR UN AIR FORT TENDRE (1670) ²

Droits et roides rochers dont peu tendre est la cime,
 De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez :
 Savez aussi, durs bois, par les hivers lavés,
 Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime.

VI

SONNET SUR LA MORT D'UNE PARENTE (1655) ³

Parmi les doux transports d'une amitié fidèle,
 Je voyais près d'Iris couler mes heureux jours ;

1. Le père Antonio Escobar y Mendoza, de la Compagnie de Jésus, est le casuiste le plus décrié dans les *Provinciales*; il naquit à Valladolid en 1589 et mourut le 4 juillet 1669.

2. Perrault (*Parallèles*, III, 245) les avait déjà donnés, mais avec quelques différences, et en ajoutant qu'aucun de ces vers ne se trouve en entier dans la *Pucelle*, mais qu'il peut y en avoir quelques mots çà et là. (B.-S.-P.)

Voici comment Perrault donne les trois premiers vers :

*Rochers roides et droits, dont peu tendre est la cime,
 De mon barbare sort l'âpre état vous savez :
 Savez aussi, durs bois, qu'ont cent hivers lavés...*

3. « Pour ce qui est du sonnet, la vérité est que je le fis presque à la sortie du collège, pour une de mes nièces, environ du même âge que moi, et qui mourut entre les mains d'un charlatan de la faculté de médecine, âgée de dix-huit ans (M^{lle} Anne Dongois). Je ne le donnai alors à personne, et je ne sçai pas par quelle fatalité il vous est tombé entre les mains, après plus de cinquante ans qu'il y a que je le composai. Les vers en sont assez bien tournés, et je ne le désavouerais pas même encore aujourd'hui, n'était une certaine tendresse, tirant à l'amour, qui y est marquée, qui ne convient point à un oncle pour sa nièce, et qui y convient d'autant moins que jamais amitié ne fut plus pure u^{ne} »

Iris que j'aime encore, et que j'aimai toujours,
Brûlait des mêmes feux dont je brûlais pour elle,

Quand, par l'ordre du ciel, une fièvre cruelle
M'enleva cet objet de mes tendres amours,
Et, de tous mes plaisirs interrompant le cours,
Me laissa de regrets une suite éternelle.

Ah! qu'un si rude coup étonna mes esprits!
Que je versai de pleurs! que je poussai de cris!
De combien de douleurs ma douleur fut suivie!

Iris, tu fus alors moins à plaindre que moi;
Et, bien qu'un triste sort t'ait fait perdre la vie,
Hélas! en te perdant, j'ai perdu plus que toi.

VII

SONNET SUR UNE DE MES PARENTES QUI MOURUT
TOUTE JEUNE
ENTRE LES MAINS D'UN CHARLATAN (VERS 1690)¹

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante,
Et non moins par le cœur que par le sang lié,
A ses jeux innocents enfant associé,
Je goûtais les douceurs d'une amitié charmante;

Quand un faux Esculape, à cervelle ignorante,
A la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable parente.

plus innocente que la nôtre. Mais quoi! je croyais alors que la poésie ne pouvait parler que d'amour. C'est pour réparer cette faute, et montrer qu'on peut parler en vers même de l'amitié enfantine, que j'ai composé, il y a environ quinze ou seize ans, le seul sonnet qui est dans mes ouvrages, et qui commence par : *Nourri dès le berceau*. Vous voilà, monsieur, bien éclairci. Il n'y a de fautes dans la copie du sonnet, sinon qu'au lieu de : *Parmi les doux excès*, il faut : *Parmi les doux transports*, et au lieu de : *Ha! qu'un si rude coup*, il faut : *Ah! qu'un si rude coup*. » (Correspondance de Boileau et de Brossette, 24 novembre 1707.)

1. Voir la note sur le sonnet vi^e. Il s'agit ici de la même personne. On ne m'a pas fort accablé d'éloges, dit Boileau, sur le sonnet de ma parente; cependant, monsieur, oserai-je vous dire que c'est une des choses de ma façon dont je m'applaudis le plus, et que je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que : *A ses jeux innocents enfant associé*, et *Rompit de ses beaux jours le fil trop délié* et *Fut le premier démon qui m'inspira des vers*. C'est à vous à en juger. » (Correspondance avec Brossette, 15 juillet 1702.)

Oh! qu'un si rude coup me fit verser de pleurs!
 Bientôt la plume en main signalant mes douleurs,
 Je demandai raison d'un acte si perfide.

Oui, j'en fis dès quinze ans ma plainte à l'univers;
 Et l'ardeur de venger ce barbare homicide
 Fut le premier démon qui m'inspira des vers.

VIII

STANCES A M. MOLIERE,
 SUR LA COMÉDIE DE L'ÉCOLE DES FEMMES
 QUE PLUSIEURS GENS FRONDAIENT (1662)¹

En vain mille jaloux esprits,
 Molière, osent avec mépris
 Censurer ton plus bel ouvrage :
 Sa charmante naïveté
 S'en va pour jamais d'âge en âge
 Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement!
 Que tu badines savamment!
 Celui qui sut vaincre Numance,²
 Qui mit Carthage sous sa loi,
 Jadis sous le nom de Térence³
 Sut-il mieux badiner que toi?

Ta muse avec utilité
 Dit plaisamment la vérité;
 Chacun profite à ton école;
 Tout en est beau, tout en est bon :
 Et ta plus burlesque parole
 Est souvent un docte sermon.

1. *L'École des Femmes* a été représentée pour la première fois le 26 de décembre 1662.

2. Scipion. (BOILEAU, 1713.)

3. « Térence, Africain de naissance, avouait lui-même qu'il était aidé dans la composition de ses comédies par des gens de qualité. C'est à ce secours qu'il devait la politesse et la pureté de son style. Mais cela ne suffit pas pour assurer que Scipion et Lélius fussent les véritables auteurs de ses pièces. » (SAINT-MARC.)

M^{lle} Des Jardins, dame de Villedieu, dans une description en vers de la fête de Versailles adressée au duc de Saint-Aignan, parle ainsi de Molière :

Ce Térence du temps que l'univers admire,
 Dont la fine morale instruit en faisant rire.

(Œuvres de M^{me} de Villedieu, t. I, p. 409.)

Laisse gronder tes envieux ;
 Ils ont beau crier en tous lieux
 Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
 Que tes vers n'ont rien de plaisant :
 Si tu savais un peu moins plaire,
 Tu ne leur déplairais pas tant.

IX

ÉPITAPHE SUR LA MÈRE DE L'AUTEUR (1670) ¹

Épouse d'un mari doux, simple, officieux,
 Par la même douceur je sus plaire à ses yeux :
 Nous ne sûmes jamais ni railler ni médire.
 Passant, ne t'enquiers point si de cette bonté
 Tous mes enfants ont hérité :
 Lis seulement ces vers, et garde-toi d'écrire.

X

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT ²
 DE MON PÈRE ³,
 GREFFIER DE LA GRAND'CHAMBRE DU PARLEMENT DE PARIS
 (1690).

Ce greffier, doux et pacifique,
 De ses enfants au sang critique
 N'eut point le talent redouté ;
 Mais fameux par sa probité,
 Reste de l'or du siècle antique,
 Sa conduite, dans le Palais
 Partout pour exemple citée,
 Mieux que leur plume si vantée
 Fit la satire des Rolets. ⁴

1. C'est elle qui parle. (BOILEAU, 1713.) — Anne Denielle. (Voir épître x.)

2. Ce portrait est de Nanteuil. Au bas des exemplaires après la lettre sont les quatre vers suivants, que Brossette attribue à l'abbé Boileau :

*Desine flere tuum, proles numerosa, parentem,
 Quem rapuit votis sors inimica tuis.
 Ecce tibi audaci scalpro magis ære perennem,
 Æmula naturæ reddit amica manus.*

3. Gilles Boileau. Voir épître x.

4. Voir satire I.

XI

M. LE VERRIER, MON ILLUSTRE AMI,
 AYANT FAIT GRAVER MON PORTRAIT PAR DREVET,
 CÉLÈBRE GRAVEUR,
 FIT METTRE AU BAS DE CE PORTRAIT QUATRE VERS,
 OU L'ON ME FIT AINSI PARLER (1704)¹

Au joug de la raison asservissant la rime,
 Et, même en imitant, toujours original,
 J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
 Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

XII

A QUOI J'AI RÉPONDU PAR CES VERS (1704)

Oui, Le Verrier,² c'est là mon fidèle portrait;
 Et le graveur en chaque trait
 A su très finement tracer sur mon visage
 De tout faux bel esprit l'ennemi redouté.
 Mais, dans les vers pompeux qu'au bas de cet ouvrage
 Tu me fais prononcer avec tant de fierté,
 D'un ami de la vérité
 Qui peut reconnaître l'image?³

1. Voici ce que Boileau en dit à Brossette dans la lettre du 6 mars 1705 : « Vous faites à mon avis trop de cas des deux épigrammes que je vous ai envoyées, et surtout de celle à M. Le Verrier, qui n'est qu'un petit compliment très simple que je me suis cru obligé de lui faire, pour empêcher qu'on ne me crût auteur des quatre vers qui sont au bas de mon portrait, et qui sont beaucoup meilleurs que mes deux épigrammes, n'y ayant rien surtout de plus juste que ces deux vers :

J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
 Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal;

Il suppose que cela fût vrai, *docte* répondant admirablement à Perse, *enjoué* à Horace, et *sublime* à Juvénal. Il les avait faits d'abord indirects, et de la manière dont vous me faites voir que vous avez prétendu les rajuster; mais cela se rendait frivole, et c'est par le conseil de gens très habiles qu'il les mit en style direct, la prosopopée ayant une grâce qui les anime, et une fanfaronnade même pour ainsi dire, qui a son agrément. »

2. Financier, ami de Boileau, qui aimait et cultivait les lettres.

3. Drevet a gravé trois portraits de Boileau : le premier d'après de Piles, en 1704, in-4°; le second d'après H. Rigaud, peint en 1704, in-f°; et le troisième d'après Fr. de Troy, sans date, in-4°. Cf. Ch. Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. II, p. 142.

Le portrait d'après Rigaud est sans contredit le plus beau des portraits faits du vivant de Boileau.

XIII

SUR LE BUSTE DE MARBRE QU'A FAIT DE MOI M. GIRARDON
PREMIER SCULPTEUR DU ROI ¹

Grâce au Phidias de notre âge,
Me voilà sûr de vivre autant que l'univers,
Et, ne connût-on plus ni mon nom ni mes vers,
Dans ce marbre fameux taillé sur mon visage,
De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.

XIV

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE TAVERNIER, ²
LE CÉLÈBRE VOYAGEUR (1670)

De Paris à Delhi, ³ du couchant à l'aurore,
Ce fameux voyageur courut plus d'une fois ;
De l'Inde et de l'Hydaspe ⁴ il fréquenta les rois,
Et sur les bords du Gange on le révère encore.
En tous lieux sa vertu fut son plus sûr appui ;
Et, bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui
En foule à nos yeux il présente
Les plus rares trésors que le soleil enfante, ⁵
Il n'a rien rapporté de si rare que lui. ⁶

1. François Girardon, né à Troyes, le 16 de mars 1628, mourut à Paris le 1^{er} de septembre 1715. Un grand nombre de ses ouvrages sont encore admirés dans les jardins de Trianon et de Versailles; c'est lui qui a fait le tombeau de Richelieu, dans la chapelle de la Sorbonne.

« Ce buste est dans le cabinet de M. Girardon, et l'on en a tiré plusieurs copies en marbre et en plâtre. » (BROSSETTE.) Il y a un beau portrait, en marbre, de Boileau au musée du Louvre.

2. Né à Paris en 1605, Tavernier mourut à Moscou en 1689.

Il avait fait six voyages aux Indes dans l'espace de quarante ans, par les différentes routes qui peuvent y conduire. Il entreprenait le septième par une route nouvelle, la Moscovie, lorsque la mort l'enleva.

3. Ville et royaume des Indes. (BOILEAU, 1713.)

4. Fleuves du même pays. (BOILEAU, 1713.)

5. Il était revenu des Indes avec près de trois millions en pierreries. (BOILEAU, 1713.)

6. « Ce mot *rare* a deux sens. Tavernier, quoique homme de mérite, était grossier et même un peu original. » (BROSSETTE.) « On ne sait trop si ce dernier vers n'est pas épigrammatique, Tavernier était fort bizarre. » (DAUNOU.)

XV

VERS POUR METTRE AU BAS D'UN PORTRAIT
DE MONSEIGNEUR
LE DUC DU MAINE, ¹ ALORS ENCORE ENFANT,
ET DONT ON AVAIT IMPRIMÉ UN PETIT VOLUME DE LETTRES
AU DEVANT DESQUELLES
CE PRINCE ÉTAIT PEINT EN APOLLON,
AVEC UNE COURONNE DE LAURIERS SUR LA TÊTE (1678)

Quel est cet Apollon nouveau,
Qui presque au sortir du berceau
Vient régner sur notre Parnasse ?
Qu'il est brillant ! Qu'il a de grâce !
Du plus grand des héros je reconnais le fils.
Il est déjà tout plein de l'esprit de son père ;
Et le feu des yeux de sa mère
A passé jusqu'en ses écrits.

XVI

VERS POUR METTRE
AU BAS DU PORTRAIT DE MADEMOISELLE DE LAMOIGNON ²
(1687)

Aux sublimes vertus nourrie en sa famille,
Cette admirable et sainte fille

1. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, né en 1670, mort en 1736. Ce portrait a été fait pour : *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans*.

Ce recueil était précédé d'une préface signée de M^{me} de Maintenon ; mais elle était de Racine. On la trouve dans ses œuvres complètes. « Madame, voici le plus jeune des auteurs qui vient vous demander votre protection pour ses ouvrages. Il aurait bien voulu attendre, pour les mettre au jour, qu'il eût huit ans accomplis ; mais il a eu peur qu'on ne le soupçonnât d'ingratitude, s'il était plus sept ans au monde sans vous donner des marques publiques de sa reconnaissance... Vous trouverez dans l'ouvrage que je vous présente quelques traits assez beaux de l'histoire ancienne : mais il craint que, dans la foule d'événements merveilleux qui sont arrivés de nos jours, vous ne soyez guère touchée de tout ce qu'il pourra vous apprendre des siècles passés. » Il s'agissait d'extraits et de versions de divers passages de Florus, de Justin et autres historiens latins. Son précepteur était Le Ragois.

2. Magdeleine de Lamoignon, morte le 14 d'avril 1687, dans sa soixante-dix-huitième année. C'est un portrait in-folio gravé par Edelinck, d'après de Sène. Suivant Brossette, M^{lle} de Lamoignon ne trouvait pas bon que Despréaux fit des satires, parce qu'elles blessent la charité. — « Mais ne me permettriez-vous pas, lui dit-il un jour, d'en faire contre le Grand Turc, ce prince infidèle, l'ennemi de notre religion ? — Contre le Grand Turc ! reprit M^{lle} de Lamoignon, ho non ! c'est un souverain et il ne faut jamais manquer de respect aux personnes de ce rang. — Mais contre le diable, répliqua M. Despréaux, vous me le permettriez bien ? — Non, dit-elle encore, après un moment de réflexion, il ne faut jamais médire de personne. »

En tous lieux signala son humble piété ;
 Jusqu'aux climats ¹ où naît et finit la clarté,
 Fit ressentir l'effet de ses soins secourables ;
 Et jour et nuit pour Dieu pleine d'activité,
 Consuma son repos, ses biens et sa santé,
 A soulager les maux de tous les misérables.

XVII

VERS POUR METTRE
 AU BAS DU PORTRAIT DE DÉFUNT M. HAMON,²
 MÉDECIN DE PORT-ROYAL (1687)

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
 Il courut au désert chercher l'obscurité,
 Aux pauvres consacra ses biens et sa science,
 Et trente ans dans le jeûne et dans l'austérité,
 Fit son unique volupté
 Des travaux de la pénitence.

XVIII

VERS POUR METTRE SOUS LE BUSTE DU ROI,³
 FAIT PAR M. GIRARDON,
 L'ANNÉE QUE LES ALLEMANDS PRIRENT BELGRADE (1687)⁴

C'est ce roi si fameux dans la paix, dans la guerre,
 Qui seul fait à son gré le destin de la terre.

1. M^{lle} de Lamoignon, sœur de M. le premier président, faisait tenir de l'argent à beaucoup de missionnaires jusque dans les Indes orientales et occidentales. (BOILEAU, 1713.)

2. Jean Hamon, médecin de la faculté de Paris, l'un des solitaires de Port-Royal, né à Cherbourg en 1618, mort le 22 de février 1687. Jean Hamon était le médecin de Port-Royal des Champs; entre autres ouvrages il a composé des traités pour les religieuses. Sainte-Beuve dit en parlant de ses ouvrages : « On se prend à regretter que M. Hamon n'ait nullement songé à être ce qu'on appelle un *écrivain*; il l'est involontairement par endroits; il aurait eu très peu à faire pour l'être toujours... » On fut obligé de lui prescrire de modérer les jeûnes excessifs qu'il s'infligeait. « Jusque-là, il donnait régulièrement chaque jour la moitié de sa portion (et une bien maigre portion) à une pauvre veuve, et il voyait à ce retranchement et à cet emploi de la nourriture toutes sortes de raisons volontaires de foi, de justice et de charité! »

3. C'était un médaillon où le roi était représenté en buste.

4. Belgrade fut prise le 6 de septembre 1688. Girardon, dans une lettre aux maire et échevins de Troyes, du 31 d'août 1687, dit que Boileau lui a donné ces vers pour mettre au bas de l'image du roi. Racine, de son côté, avait fait pour ce médaillon une inscription latine, que les vers de Boileau ont remplacée dans l'estampe de Leclerc. (M. CUBRON.)

Tout reconnaît ses lois, ou brigue son appui.
 De ses nombreux combats le Rhin frémit encore;
 Et l'Europe en cent lieux a vu fuir devant lui
 Tous ces héros si fiers, que l'on voit aujourd'hui
 Faire fuir l'Ottoman au delà du Bosphore.

XIX

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT
 DE M. RACINE (1699)

Du théâtre français l'honneur et la merveille,¹
 Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits;
 Et dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
 Surpasser Euripide, et balancer Corneille.

XX

AUTRE MANIÈRE (1699)

Du théâtre français l'honneur et la merveille,
 Il sut ressusciter Sophocle dans ses vers,
 Et, sans se perdre dans les airs,
 Voler aussi haut que Corneille.

XXI

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT
 DE M. DE LA BRUYÈRE
 AU DEVANT DE SON LIVRE DES CARACTÈRES DU TEMPS
 (1687)³

Tout esprit orgueilleux qui s'aime
 Par mes leçons se voit guéri ;

1. Perrault avait dit en 1687 dans le *Siècle de Louis le Grand*, vers 180

Mais quel sera le sort de l'illustre Corneille,
 Du théâtre français l'honneur et la merveille?

2. Boileau, selon Brossette, avait d'abord mis :

Balancer Euripide et surpasser Corneille,

et disait qu'il ne serait pas fâché que dans la suite quelque critique rétablit son vers tel qu'il l'avait fait. (B.-S.-P.)

3. C'est un portrait in-8^o. peint par de Saint-Jean et gravé par Drevet.
 C'est lui qui parle. (BOILEAU, 1713.)

Et dans mon livre si chéri
Apprend à se haïr soi-même.

XXI ^{BIS}VERS POUR LE PORTRAIT D'HOZIER (1660) ¹

C'est ce fameux d'Hozier, d'un mérite sans prix,
Dont le vaste savoir et les rares écrits
Des illustres maisons ont publié la gloire.
Ses talents surprendront tous les âges suivants :
Il rendit tous les morts vivants dans sa mémoire,
Et ne mourra jamais dans celle des vivants.

XXII

ÉPIGRAMME DE M. ARNAULD, DOCTEUR DE SORBONNE ²
(1694)

Au pied de cet autel de structure grossière,
Git sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit ;
Arnauld, qui, sur la grâce instruit par Jésus-Christ
Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même ;
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale.
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté ;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'aurait jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte
A ces loups dévorants n'avait caché les os.

1. C'est un portrait in-4°, sans nom, gravé probablement par Jean Lenfant. — Voir, sur Ch.-R. d'Hozier, satire v.

2. « Le corps d'Arnauld fut inhumé dans l'église Sainte-Catherine, par les soins du digne curé M. Van den Nesle ; et de peur des ennemis, de peur des *loups*, on tint longtemps cachée sa sépulture. Son cœur fut apporté à Port-Royal-des-Champs. On demanda une épitaphe à Santeuil, qui la fit belle et digne du sujet. Cette épitaphe, ou on lisait qu'Arnauld rentrait de l'exil en vainqueur, *exul hoste triumphato* ; qu'il était le défenseur de la vérité et l'oracle du juste, *veri defensor et arbiter æqui*, — fit grand vacarme... On sait l'épitaphe en vers français, par Boileau, si ferme et si belle en tout point ; mais il la garda après l'avoir faite, et eut la prudence de ne la point divulguer. Racine fit aussi quelques vers, mais plus élégants et justes que forts ; Boileau disait qu'il avait *mollu*. » (SAINT-

XXIII

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE LAMOIGNON,
SUR LE PORTRAIT
DU PÈRE BOURDALOUE QU'ELLE M'AVAIT ENVOYÉ (1704) ¹

Du plus grand orateur dont la chaire se vanté
M'envoyer le portrait, illustre présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présents.
J'ai connu Bourdaloue; et dès mes jeunes ans
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
Mais lui, de son côté lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux. ²
Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
Enfin après Arnauld, ce fut l'illustre ³ en France
Que j'admira le plus et qui m'aima le mieux.

XXIV

ÉNIGME (1653)

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amants envieux de mon sort.
Je me repais de sang, et je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort. ⁴

XXV

QUATRAIN SUR UN PORTRAIT DE ROCINANTE,
CHEVAL DE DON GUICHOT (1660) ⁵

Tel fut ce roi des bons chevaux,
Rocinante, la fleur des coursiers d'Ibérie,

BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 314.) — Brossette, dans son *Journal*, à la date du dimanche 22 octobre 1702, écrivait : « Despréaux m'a dit, avec plus de mystère encore, qu'il avait fait une épitaphe pour M. Arnauld, mais qu'elle était si forte et si marquée, qu'il ne voulait point qu'elle parût avant sa mort, de peur que les jésuites ne lui fissent des affaires fâcheuses à ce sujet. » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. V, p. 316.)

1. Bourdaloue est mort le 13 d'août 1704, et son portrait n'a été gravé qu'après sa mort, par P. de Rochefort, d'après E. S. Chéron. (M. CHÉRON.)

2. Voir une épigramme contre les RR. PP. jésuites rédacteurs du *Journal de Trévoux*.

3. On employait cet adjectif avec le sens d'un substantif.

4. Une puce. (BOILEAU, 1713.) — L'auteur fit cette énigme à l'âge de dix-sept ans, dans une maison que son père avait à Clignancourt, au pied de Montmartre. (BROSSETTE.)

5. Texte de 1701 et de 1713. On écrit aujourd'hui Rossinante et Don Quichotte.

Qui, trottant nuit et jour et par monts et par vaux,
Galopa, dit l'histoire, une fois en sa vie. ¹

XXVI

FRAGMENT DE LA RELATION D'UN VOYAGE A SAINT-PRIX
(1660)

J'ai beau m'en aller à Saint-Prit :
Ce saint, qui de tous maux guérit,
Ne saurait me guérir de mon amour extrême.
Phillis, il le faut avouer,
Si vous ne prenez soin de me guérir vous-même,
Je ne sais plus du tout à quel saint me vouer.

XXVII

VERS POUR METTRE AU DEVANT
DE LA MACARISE,
ROMAN ALLÉGORIQUE DE L'ABBÉ D'AUBIGNAC,
OU L'ON EXPLIQUAIT
TOUTE LA MORALE DES STOÏCIENS (1664)

Lâches partisans d'Épicure,
Qui, brûlants d'une flamme impure,
Du Portique fameux ³ fuyez l'austérité,
Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire.
Ce roman plein de vérité

1. L'auteur fait ici le portrait d'un très méchant cheval, sur lequel, étant fort jeune, il avait été voir au village de Saint-Prix (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise), près Saint-Denis, une personne qui lui était chère. Il avait fait de ce voyage une relation en vers et en prose, et M. de La Fontaine, auquel il la montra, s'arrêta principalement aux quatre vers qui sont ici. L'auteur supprima le reste ; il se souvenait pourtant d'une autre épigramme qui faisait partie de cette relation, mais ne la récitait que pour s'en moquer lui-même, et pour en faire voir le ridicule. « Quand je mourrai, disait-il en riant, je veux la laisser à M. de Benserade. Elle lui appartient de droit : j'entends pour le style. » (BROSSETTE.) — C'est la pièce suivante n° XXVI.

2. *Macarise ou la Reine des îles fortunées*, Paris, 1664, 2 vol. in-8°. — François Hédelin, abbé d'Aubignac, petit-fils d'Ambroise Paré par sa mère, né à Paris le 4 d'août 1604, mort à Nemours le 27 juillet 1676.

3. L'École de Zénon. (BOILEAU, 1713.) — « Ce roman allégorique s'appelait *Macarise ou la Reine des îles fortunées* ; l'auteur, l'abbé d'Aubignac, prétendait que toute la philosophie stoïcienne y était renfermée. La vérité est qu'il n'eut aucun succès, et qu'il ne fit de chez *Sercy qu'un saut chez l'épicier*. Je fis l'épigramme pour être mise au devant de son livre, avec quantité d'autres ouvrages que l'auteur avait exigés de ses amis pour le faire valoir ; mais heureusement je lui portai l'épigramme trop tard, et elle n'y fut point mise. Dieu en soit loué, etc. » (Lettre de Boileau à Brossette du 19 avril 1702.)

Dans la vertu la plus sévère
 Vous peut faire aujourd'hui trouver la volupté.

XXVIII

FABLE D'ÉSOPE : LE BUCHERON ET LA MORT (1670) ¹

Le dos chargé de bois, et le corps tout en eau,
 Un pauvre bûcheron, dans l'extrême vieillesse,
 Marchait en haletant de peine et de détresse.
 Enfin, las de souffrir, jetant là son fardeau,
 Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
 Il souhaite la Mort, et cent fois il l'appelle.
 La Mort vint à la fin : Que veux-tu ? cria-t-elle
 Qui ? moi, dit-il alors, prompt à se corriger :
 Que tu m'aides à me charger.

XXIX

SUR HOMÈRE (1702)

Ἡεῖδον μὲν ἐγὼν, ἐχάρασσε δὲ θεῖο; Ὅμηρος. ²

Cantabam quidem ego, scribebat autem divus Homerus. ³

Quand la dernière fois, dans le sacré vallon,
 La troupe des neuf sœurs, par l'ordre d'Apollon,

1. La Fontaine a fait suivre sa fable intitulée *la Mort et le Malheureux de* la note suivante : « Ce sujet a été traité d'une autre façon par Esope, comme la fable suivante le fera voir. Je composai celle-ci par une raison qui me contraignait de rendre la chose ainsi générale ; mais quelqu'un me fit connaître que j'eusse beaucoup mieux fait de suivre mon original, et que je laissais passer un des plus beaux traits qui fût dans Esope. Cela m'obligea d'y avoir recours. » D'après Brossette, ce quelqu'un serait Boileau, qui mit à son tour la fable d'Esope en vers. Racine le fils dit à ce propos : « Il composa la fable du *Bûcheron* dans sa plus grande force, et, suivant ses termes, dans son bon temps. Il trouvait cette fable languissante dans La Fontaine. Il voulut essayer s'il ne pourrait pas mieux faire, sans imiter le style de Marot, désapprouvant ceux qui écrivent dans ce style. Pourquoi, disait-il, emprunter une autre langue que la sienne ? » On approuve assez ce que dit d'Alembert : « On ne conçoit pas où est la langueur que Despréaux trouvait dans la fable de La Fontaine, encore moins en quel endroit de cette fable La Fontaine a employé le style de Marot. Le jugement qu'on prête ici à Despréaux est si étrange, qu'il est très vraisemblable que Racine le fils a été mal servi par sa mémoire. » Inférieur à La Fontaine, Despréaux est cependant supérieur à J.-B. Rousseau, qui a refait à son tour cet apologue de la manière suivante :

Le malheur vainement à la mort nous dispose :
 On la brave de loin ; de près c'est autre chose.
 Un pauvre bûcheron, de mal exténué,
 Chargé d'ans et d'ennuis, de forces dénué,
 Jetant bas son fardeau, maudissait ses souffrances,
 Et mettait dans la mort toutes ses espérances.
 Il l'appelle : elle vient. Que veux-tu, villageois ?
 Ah ! dit-il, viens m'aider à recharger mon bois.

2. Vers grec de l'*Anthologie*. (BOILEAU, 1713.)

3. Cette traduction latine est ainsi placée dans le manuscrit et dans l'édition

Lut l'Iliade et l'Odysée,
 Chacune à les louer se montrant empressée,
 Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
 Leur dit alors le dieu des vers :
 Jadis avec Homère, aux rives du Permesse,
 Dans ce bois de lauriers où seul il me suivait,
 Je les fis toutes deux plein d'une douce ivresse :
 Je chantais, Homère écrivait.

de 1713. — Cette épigramme a son histoire. Le 4 mars 1703, Boileau l'envoie à Brossette et lui dit : « J'ai été obligé d'étendre ainsi la chose, parce qu'autrement elle ne serait pas amenée. Charpentier l'a exprimée en ces termes :

Quand Apollon vit le volume
 Qui sous le nom d'Homère enchantait l'univers,
 Je me souviens, dit-il, que j'ai dicté ces vers,
 Et qu'Homère tenait la plume.

Cela est assez concis et assez bien tourné ; mais, à mon sens, *le volume* est un mot fort bas en cet endroit, et je n'aime point ce mot de palais : *tenait la plume*. » Le 4 avril, Brossette écrit à ce sujet : « La paraphrase que vous avez faite du vers de l'*Anthologie* sur l'*Iliade* et sur l'*Odysée* a toute la dignité et la grandeur qui lui convient : je chantais .. Homère écrivait... la brièveté et la noblesse de cette expression récompense bien ce que le reste a de prolix. » A quoi Despréaux répond un peu piqué, 8 avril 1703 : « Je ne mérite pas les louanges que vous me donnez au sujet du vers de l'*Anthologie*. Permettez-moi pourtant de vous dire que vous vous abusez un peu quand vous croyez que j'aie fait ni voulu faire une paraphrase de ce vers, qui est même plus court dans ma copie que dans l'original, puisque j'en ai retranché l'épithète oisive de *θεῖος* et que j'ai dit simplement Homère, et non point le divin Homère. La vérité est que j'y ai joint une petite narration assez vive, sans quoi la pensée n'est point dans son jour. Que si cette narration vous paraissait prolix, il serait aisé d'y donner remède, puisqu'il n'y aurait qu'à mettre à la place de la narration les paroles qu'on y trouve en prose dans le recueil de l'*Anthologie* au-dessus du vers ; les voici : Paroles que disait Apollon à propos des ouvrages d'Homère : je chantais. . » Le 15 mai 1703, Brossette convient qu'il a eu tort de confondre la petite narration avec le vers de l'*Anthologie* : *je chantais, Homère écrivait...* qui fait, pour ainsi dire, le corps de l'épigramme, tandis que les vers précédents n'en sont que le préambule, ou l'introduction qui prépare la pensée. Toutefois il se permet de *charpenter* l'épigramme de Boileau, c'est-à-dire de mêler les vers de Boileau et ceux de M. Charpentier de cette manière :

Apollon voyant les ouvrages
 Qui sous le nom d'Homère enchantaient l'univers,
 C'est moi, dit-il, qui lui dictai ces vers,
 J'étais sous ces sacrés ombrages,
 Dans ce bois de lauriers, où seul il me suivait ;
 Je chantais, Homère écrivait.

(Lettre du 14 juin 1703.)

Boileau n'y tient plus ; il n'approuve pas la correction de l'épigramme : « Et avec qui, bon Dieu ! y associez-vous mon style ? Avec le style de Charpentier : *jungentur jam tigres equis*. Est-il possible que vous n'ayez pas vu que le sens de l'épigramme est que c'est Apollon, c'est-à-dire le génie seul, qui, dans une espèce d'enthousiasme et d'ivresse, a produit l'*Iliade* et l'*Odysée* ; que c'est lui qui les a faits et non pas seulement dictés, et que, lorsque Homère les écrivait, à peine Apollon savait qu'Homère était là ?... D'ailleurs, quel air dans l'épigramme, de la manière dont vous la tournez, donnez-vous à Apollon, qui est supposé lisant ces ouvrages dans son cabinet et se disant à lui-même : *C'est moi qui ai dicté ces vers*, etc. » (Lettre du 3 juillet 1703.) — Boivin avait traduit en grec cette épigramme de Boileau (voir la lettre du 2 d'août 1703).

XXX

SUR LE COMTE DE GRAMMONT (1705) .

Fait d'un plus pur limon, Grammont à son printemps
 N'a point vu succéder l'hiver de la vieillesse ;
 La cour le voit encor, brillant, plein de noblesse,
 Dire les plus fins mots du temps,
 Effacer ses rivaux auprès d'une maîtresse ;
 Sa course n'est au fond qu'une longue jeunesse,
 Qu'il a déjà poussée à deux fois quarante ans. ²

XXXI

FRAGMENTS DU CHAPELAIN DÉCOIFFÉ ³

En cet affront, La Serre est le tondeur,
 Et le tondu père de la Pucelle...
 Mille et mille papiers dont la table est couverte
 Semblent porter écrit le destin de ma perte.

1. Voir Saint-Simon sur le comte de Grammont; les pages de cet annaliste sont plus véridiques que ce portrait de Despréaux.

2. Philibert, d'abord chevalier, puis comte de Grammont, que les *Mémoires de Grammont*, d'Hamilton, son beau-frère, ont rendu célèbre, naquit en 1621 et mourut le 10 de janvier 1707.

3. Ce sont les seuls vers de cette parodie que Boileau ait faits (voir une lettre à Brossette du 10 de décembre 1701).

« A l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table, le verre à la main... Je n'y ai reconnu de moi que ce trait :

Mille et mille papiers, etc. ;

et celui-ci :

En cet affront La Serre...

Celui qui avait le plus de part à cette pièce, c'était Furetière, et c'est de lui :

O perruque, ma mie! etc.

Voilà, monsieur, toutes les lumières que je vous puis donner sur cet ouvrage, qui n'est ni de moi ni digne de moi. Je vous prie donc bien de détromper ceux qui me l'attribuent. »

ÉPIGRAMMES

I

A CLIMÈNE (1660)¹

Tout me fait peine,
Et depuis un jour
Je crois, Climène,
Que j'ai de l'amour.
Cette nouvelle
Vous met en courroux :
Tout beau, cruelle,
Ce n'est pas pour vous.

II

SUR UN FRÈRE AINÉ QUE J'AVAIS, ET AVEC QUI
J'ÉTAIS BROUILLÉ (1669) ·

De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés ;
Il a cent belles qualités ;
Mais il n'a point pour moi d'affection sincère.
En lui je trouve un excellent auteur,
Un poète agréable, un très bon orateur :
Mais je n'y trouve point de frère.

1. « A l'égard de l'épigramme à Climène, c'est un ouvrage de ma première jeunesse, et un caprice imaginé pour dire quelque chose de nouveau. » (Lettre à Brossette, 15 juillet 1702). On peut remarquer quelque analogie entre cette épigramme et la fable de La Fontaine, *Tircis et Amarante*, liv. VIII, fable XIII.

2. Il s'agit de Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux, avocat au parlement de Paris, payeur des rentes de l'hôtel de ville et ensuite contrôleur de l'argenterie du roi. Il naquit à Paris le 10 d'octobre 1631 et mourut le 10 de mars 1669. Gilles Boileau, qui cultiva surtout les lettres, était de l'Académie française. Il y eut souvent entre les deux frères des querelles littéraires qui les brouillaient pour quelque temps ; Linière fit, à ce sujet, l'épigramme suivante :

Vent-on savoir pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son frère ?
Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire ?
Il a fait des vers mieux que lui.

(M. CHÉRON.)

III

CONTRE SAINT-SORLAIN (1670) ¹

Dans le palais hier Bilain
 Voulait gager contre Ménage
 Qu'il était faux que Saint-Sorlain
 Contre Arnauld eût fait un ouvrage.
 Il en a fait, j'en sais le temps,
 Dit un des plus fameux libraires,
 Attendez... C'est depuis vingt ans;
 On en tira cent exemplaires.
 C'est beaucoup, dis-je en m'approchant :
 La pièce n'est pas si publique.
 Il faut compter, dit le marchand,
 Tout est encor dans ma boutique.

IV

SUR LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION
 DE L'AGÉSILAS
 DE M. DE CORNEILLE, QUE J'AVAIS VUE (1666) ²

J'ai vu l'Agésilas
 Hélas !

V

SUR LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE L'ATTILA
 (1667) ³

Après l'Agésilas,
 Hélas !

1. De 1683 à 1713, ce nom est écrit de la sorte : S.-Sorlin. — Boileau attaque aussi le même auteur dans le chant III de l'*Art poétique*, vers 310.

Brossette prétend que cette épigramme avait été faite d'abord contre Gilles Boileau et commençait ainsi :

Hier un certain personnage
 Au palais voulait nier
 Qu'autrefois Boileau le rentier
 Sur Costar eût fait un ouvrage.
 Il en a fait...

2. *Agésilas* fut représenté à l'hôtel de Bourgogne à la fin d'avril 1666.

« *Agésilas* n'est guère connu dans le monde que par le mot de Despréaux. Il eut tort sans doute de faire imprimer dans ses ouvrages ce mot qui n'en valait pas la peine, mais il n'eut pas tort de le dire. La tragédie d'*Agésilas* est un des plus faibles ouvrages de Corneille. Le public commençait à se dégoûter. » (Préface de Voltaire sur *Agésilas*.)

3. *Attila* fut joué par la troupe de Molière, au Palais-Royal, le 4 de mars 1667.

Mais : après l'Attila,
Holà !

VI

A MONSIEUR RACINE (1674) ¹

Racine, plains ma destinée :
C'est demain la triste journée,
Où le prophète Desmarais, ²
Armé de cette même poudre
Qui mit le Port-Royal en poudre, ³
Va me percer de mille traits :
C'en est fait, mon heure est venue.
Non que ma muse, soutenue
De tes judicieux avis,
N'ait assez de quoi le confondre ;
Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas ! il faut lire Clovis. ⁴

VII

A UN MÉDECIN (1674) ⁵

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laisant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile :
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Lubin, ma muse est trop correcte :
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte. ⁶

« Attila parut malheureusement la même année qu'*Andromaque*. La comparaison ne contribua pas à faire remonter Corneille à ce haut point de gloire où il s'était élevé ; il baissait et Racine s'élevait ; c'était alors le temps de la retraite ; il devait prendre ce parti honorable. La plaisanterie de Despréaux devait l'avertir de ne plus travailler, ou de travailler avec plus de soin. » (VOLTAIRE, *Remarques sur Attila*)

1. Desmarets de Saint-Sorlin avait entrepris une critique générale des œuvres de Despréaux (c'était la *Défense du poème héroïque*), il la fit paraître en 1674.

2. Boileau l'appelle prophète parce que dans ses *Délices de l'esprit*, part. III, p. 2, il disait fort sérieusement que Dieu, par sa bonté infinie, lui avait envoyé la clef du trésor de l'*Apocalypse*. Dans son *Avis au Saint-Esprit*, il assurait que Dieu l'avait destiné à faire une réformation générale du genre humain, et que, pour cet effet, il levait une armée de trois cent quarante mille victimes dévouées à tout faire et à tout souffrir, selon ses ordres.

3. Il avait écrit contre les religieuses de Port-Royal.

4. Poème de Desmarets ennuyeux à la mort. (BOILEAU, 1713.)

5. Il s'agit de Claude Perrault. Voyez *Art poétique*, chant IV.

6. « Boileau préférait cette épigramme à toutes les suivantes. » (BROSSETTE.)

VIII

CONTRE LINIÈRE (1669) ¹

Linière apporte de Senlis,
Tous les mois trois couplets impies.
A quiconque en veut dans Paris
Il en présente des copies :
Mais ses couplets, tout pleins d'ennui,
Seront brûlés même avant lui.

IX

SUR UNE SATIRE TRÈS MAUVAISE, QUE L'ABBÉ COTIN
AVAIT FAITE,
ET QU'IL FAISAIT COURIR SOUS MON NOM
(1670)

En vain par mille et mille outrages
Mes ennemis, dans leurs ouvrages,
Ont cru me rendre affreux aux yeux de l'univers.
Cotin, ² pour décrier mon style,
A pris un chemin plus facile :
C'est de m'attribuer ses vers.

X

CONTRE COTIN (1670)

A quoi bon tant d'efforts, de larmes et de cris,
Cotin, pour faire ôter ton nom de mes ouvrages
Si tu veux du public éviter les outrages,
Fais effacer ton nom de tes propres écrits.

XI

CONTRE UN ATHÉE (1670)

Alidor, assis dans sa chaise, ⁴
Médissant du ciel à son aise,

1. Voir satire ix; épître vii; *Art poétique*, chant II, vers 194.

2. On lisait d'abord Kautain, 1685.

3. Cette épigramme, selon Brossette, avait été faite contre Quinault parce qu'il demandait au roi que son nom fût ôté des satires; mais, après la réconciliation, Boileau supprima le nom de Quinault et substitua celui de Cotin.

4. Il y avait d'abord :

Saint-Pavain, guindé sur sa chaise.

Peut bien médire aussi de moi.¹
 Je ris de ses discours frivoles :
 On sait fort bien que ses paroles
 Ne sont pas articles de foi.

XII

VERS EN STYLE DE CHAPELAIN, POUR METTRE A LA FIN
 DE SON POÈME DE LA PUCELLE (1677)

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
 Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve ;
 Et, de son lourd marteau martelant le bon sens,
 A fait de méchants vers douze fois douze cents.²

XIII

LE DÉBITEUR RECONNAISSANT (1681)

Je l'assistai dans l'indigence :
 Il ne me rendit jamais rien ;
 Mais, quoiqu'il me dût tout son bien,
 Sans peine il souffrait ma présence.
 Oh ! la rare reconnaissance !³

1. Choqué de se voir cité comme un incrédule dans la première satire, Saint-Pavin, dit Berriat-Saint-Prix, avait critiqué Boileau dans un sonnet qui, selon Saint-Marc et M. Daunou, est meilleur que l'épigramme ci-dessus, et dont voici le dernier tercet :

En vérité, je lui pardonne :
 S'il n'eût mal parlé de personne,
 On n'eût jamais parlé de lui.

M. Daunou (t. I, p. 68) cite de Saint-Pavin ces vers, où il se dépeint lui-même :

Je n'ai l'esprit embarrassé
 De l'avenir ni du passé :
 Ce qu'on dit de moi peu me choque.
 De force choses je me mocque ;
 Et, sans contraindre mes désirs,
 Je me donne entier aux plaisirs ;
 Le jeu, l'amour, la bonne chère...

2. La *Pucelle* a douze livres, chacun de deux cents vers. (BOILEAU, 1713.) — « Boileau ne savait pas que ce grand homme en fit douze fois vingt-quatre cents, mais que, par discrétion, il n'en fit imprimer que la moitié. » (VOLTAIRE.)

3. Brossette a cru qu'il s'agissait ici de Patru ; rien ne le prouve. L'amitié la plus vive unissait Boileau à Patru. Le poète n'a peut-être exprimé là qu'une pensée générale sur les ingrats. Pascal dit : « Trop de bienfaits irritent : nous voulons avoir de quoi surpayer la dette : *Beneficia eo usque læta sunt dum videntur exsolvi posse; ubi multum antevenere, pro gratia odium redditur.* » C'est un passage de Tacite (*Ann.*, IV, 18), cité par Montaigne dans le chapitre de l'*Art de conférer.* (III.)

XIV

A MESSIEURS PRADON ET BONNECORSE,
 QUI FIRENT EN MÊME TEMPS PARAÎTRE CONTRE MOI
 CHACUN UN VOLUME D'INJURES (1686)¹

Venez, Pradon et Bonnecorse,
 Grands écrivains de même force,
 De vos vers recevoir le prix ;
 Venez prendre dans mes écrits
 La place que vos noms demandent :
 Linière et Perrin vous attendent

XV

A LA FONTAINE DE BOURBON,²
 OU L'AUTEUR ÉTAIT ALLÉ PRENDRE LES EAUX,
 ET OU IL TROUVA
 UN POÈTE MÉDIOCRE QUI LUI MONTRA DES VERS DE
 SA FAÇON (IL S'ADRESSE A LA FONTAINE) (1687)

Oui, vous pouvez chasser l'humeur apoplectique,
 Rendre le mouvement au corps paralytique,
 Et guérir tous les maux les plus invétérés ;
 Mais, quand je lis ces vers par votre onde inspirés,
 Il me paraît, admirable fontaine,
 Que vous n'eûtes jamais la vertu d'Hippocrène.

XVI

SUR LA MANIÈRE DE RÉCITER DU POÈTE S*** (SANT UL)
 (1690)³

Quand j'aperçois sous ce portique
 Ce moine au regard fanatique,
 Lisant ses vers audacieux
 Faits pour les habitants des cieux,⁴

1. Pradon fit, en 1684, les *Nouvelles remarques sur tous les ouvrages de M. D**** ; et Bonnecorse, en 1686, le *Lutrigot*, parodie du *Lutrin*.

2. Bourbon-l'Archambault, chef-lieu de canton du département de l'Allier.

3. Il a fait des hymnes latines à la louange des saints. (BOILEAU, 1713.)

4. Brossette raconte que cette épigramme fut d'abord faite impromptu en présence de Louis XIV et de Santeul, que le roi avait admis à lui réciter des vers

Ouvrir une bouche effroyable,
S'agiter, se tordre les mains ;
Il me semble en lui voir le diable
Que Dieu force à louer les saints

XVII

IMITÉE DE CELLE DE MARTIAL QUI COMMENCE
PAR : NUPER ERAT MEDICUS, ETC. ²

Paul, ce grand médecin, l'effroi de son quartier,
Qui causa plus de maux que la peste et la guerre,
Est curé maintenant, et met les gens en terre :
Il n'a point changé de métier.

XVIII

SUR CE QU'ON AVAIT LU A L'ACADÉMIE DES VERS
CONTRE HOMÈRE ET CONTRE VIRGILE (1687) ³

Clio vint, l'autre jour, se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers
On traitait d'auteurs froids, de poètes stériles,
Les Homères et les Virgiles. ⁴

latins. Ce récit est peu vraisemblable, car Louis XIV ne savait pas le latin. L'épigramme, toujours d'après Brossette, n'avait d'abord que cinq vers :

A voir de quel air effroyable
Roulant les yeux, tordant les mains,
Santeul nous lit ses hymnes vains,
Dirait-on pas que c'est le diable
Que Dieu force à louer les saints ?

(M. CHÉRON.)

1. Boursault (*Lettres*, II, 277) rapporte ainsi l'épigramme sans en désigner l'auteur :

Qui ne dirait, à voir sa grimace effroyable,
Et ses contorsions et des pieds et des mains,
Que c'est Dieu qui force le diable
A faire l'éloge des saints ? (B.-S.-P.)

2. Nuper erat medicus, nunc est vespillo Diaulus :
Quod vespillo facit, fecerat et medicus.

(MARTIAL, liv. I, épigr. XLVIII.)

Hoplomachus nunc es, fueras ophthalmicus ante ;
Fecisti medicus, quod facis hoplomachus.

(MARTIAL, liv. VIII, épigr. LXXIV.)

La Monnoye a fait une imitation assez plaisante de ces vers de Martial :

De méchant médecin, Clitandre
Est devenu bon spadassin :
Et soldat il fait dans la Flandre
Ce qu'en France il fit médecin.

3. Le poème intitulé *le Siècle de Louis le Grand*, par Charles Perrault, lu à l'Académie française le 27 de janvier 1687.

4. Voici quelques-uns des vers auxquels Despréaux fait allusion :

Méandre, j'en conviens, eut un rare génie,
Et, pour plaire au théâtre, une adresse infinie ;

Cela ne saurait être ; on s'est moqué de vous,
 Reprit Apollon en courroux :
 Où peut-on avoir dit une telle infamie ?
 Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux ?
 — C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous ?
 — Non, c'est au Louvre, en pleine Académie ¹.

XIX

SUR LE MÊME SUJET (1687)

J'ai traité de Topinamboux
 Tous ces beaux censeurs, je l'avoue,
 Qui, de l'antiquité si follement jaloux,
 Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue ;
 Et l'Académie, entre nous,
 Souffrant chez soi de si grands fous,
 Me semble un peu *Topinambou*. ²

XX

SUR LE MÊME SUJET (1692)

Ne blâmez pas Perrault de condamner Homère,
 Virgile, Aristote, Platon.
 Il a pour lui monsieur son frère,
 G...., N...., Lavau, Caligula, Néron,
 Et le gros Charpentier, dit-on. ³

Virgile, j'y consens, mérite des autels ;
 Ovide est digne encor des honneurs immortels :
 Mais ces rares auteurs, qu'aujourd'hui l'on adore,
 Étaient-ils adorés quand ils vivaient encore ?
 Écoutons Martial : Ménandre, esprit charmant,
 Fut du théâtre grec applaudi rarement.
 Virgile vit les vers d'Ennius, le bon homme.
 Lus, chéris, estimés des connaisseurs de Rome,
 Pendant qu'avec langueur on écoutait les siens ;
 Tant on est amoureux des auteurs anciens.
 Et malgré la douceur de sa veine divine
 Ovide était connu de la seule Corinne.

1. Le prince de Conti trouvait cette épigramme la meilleure de toutes celles de Boileau.

2. Boileau dit au sujet de l'épigramme précédente et de celle-ci : « ... J'ai supprimé cette épigramme (*Clio vint l'autre jour*), et ne l'ai point mise dans mes ouvrages (édit. de 1694), parce qu'au bout du compte je suis de l'Académie, et qu'il n'est pas honnête de diffamer un corps dont on est. Je n'ai jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite pour m'excuser de cette épigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir ; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, et que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne... C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle... » (Lettre à Maucroix, 29 avril 1695.)

3. On ne sait qui était G..., on croit que N... est le duc de Nevers. M. Livet,

XXI

A MONSIEUR P*** SUR LES LIVRES QU'IL A FAITS
CONTRE LES ANCIENS (1692)¹

Pour quelque vain discours, sottement avancé
Contre Homère, Platon, Cicéron ou Virgile,
Caligula partout fut traité d'insensé,²
Néron de furieux,³ Adrien d'imbécile.⁴

Vous donc qui, dans la même erreur,
Avec plus d'ignorance, et non moins de fureur,
Attaquez ces héros de la Grèce et de Rome,
P**, fussiez-vous empereur,
Comment voulez-vous qu'on vous nomme?

XXII

SUR LE MÊME SUJET (1692)⁵

D'où vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homère,
Et tous ces grands auteurs que l'univers révère,
Traduits dans vos écrits nous paraissent si sots?
P**, c'est qu'en prêtant à ces esprits sublimes
Vos façons de parler, vos bassesses, vos rimes,
Vous les faites tous des P**.

Histoire de l'Académie française, t. II, p. 281, note, dit, à propos de ces deux initiales : « Il y avait deux noms d'académiciens, et il n'y en avait que deux, à commencer par un G et par un N : c'étaient Gallois et Néviau ; en peut-on tirer une conséquence ? » — Louis Irland de Lavau, né à Paris, mort à Poitiers en 1694, fut nommé de l'Académie pour avoir négocié le mariage d'une fille de Colbert avec le duc de Mortemart ; François Charpentier, né à Paris le 15 de février 1620, mourut le 22 d'avril 1702, doyen de l'Académie française, dont il était membre depuis 1651. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Traité de la peinture parlante*, explication des tableaux de la galerie de Versailles, Paris, 1684, in-4° ; *Vie de Socrate*, Paris, 1650, in-12 ; *Défense de l'excellence de la langue française*, Paris, 1693, in-12 ; une traduction de la *Cyropédie* de Xénophon, Paris, 1659, in-12. (M. CHÉRON.)

1. Charles Perrault, ainsi que dans les deux épigrammes suivantes.

2. SUÉTONE, *Caligula*, 34.

3. On ne trouve, dans Suétone, rien de pareil sur Néron. (S. M.)

4. Dion Cassius, LXIX, dit qu'Adrien préférait Antimachus à Homère. (M. CHÉRON.) Il était de son naturel tellement jaloux, qu'il portait envie, non seulement aux vivants, mais même aux morts. C'est ainsi que, dans le dessein d'éclipser Homère, il lui opposa Antimaque, dont beaucoup auparavant ignoraient même le nom... Ὀμηρον καταλύων Ἀντίμαχον ἀντ' αὐτοῦ ἐσήγειν, οὐ μὴδὲ πολλοὶ πρότερον ἠπίσταντο.

5. S'il fallait en croire Brossette, c'était de toutes les épigrammes de Boileau celle-ci que Racine préférait. Quelle en était la raison ? Il l'eût faite lui-même plus vive et plus maligne.

XXIII

A M. P*** (1692)

Le bruit court que Bacchus, Junon, Jupiter, Mars,
 Apollon, le dieu des beaux-arts,
 Les Ris mêmes, les Jeux, les Grâces et leur mère,
 Et tous les dieux, enfants d'Homère,
 Résolus de venger leur père, ¹
 Jettent déjà sur vous de dangereux regards.
 P**, craignez enfin quelque triste aventure.
 Comment soutiendrez-vous un choc si violent
 Il est vrai, Visé vous assure
 Que vous avez pour vous Mercure,
 Mais c'est le Mercure galant.

XXIV

AU MÊME (1693)

Ton oncle, dis-tu, l'assassin,
 M'a guéri d'une maladie. ³

1. Brossette fait remarquer ces trois rimes féminines qui se suivent et les blâme. J.-B. Rousseau, au contraire, les excuse : « Elles ne sont point une faute dans cet endroit, non plus que dans une infinité d'autres de Voiture, de Sarrazin, de Chapelle et de La Fontaine. »

2. Auteur du *Mercurie galant*. (BOILEAU, 1713.) — Jean Donneau de Visé, né à Paris, en 1640, mort en 1710. On a de lui des pièces de théâtre, des nouvelles galantes, *Mémoires sur l'histoire de Louis XIV*, 10 vol. in-folio; et enfin le *Mercurie galant*, dont il commença la publication en 1672. (M. CHÉRON.)

C'est de son journal que La Bruyère disait : « Le H. G. est immédiatement au-dessous du rien; il y a bien d'autres ouvrages qui lui ressemblent; il y a autant d'invention à s'enrichir par un sot livre, qu'il y a de sottise à l'acheter, c'est ignorer le goût du public que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaïses. » — Le *Mercurie galant* publiait toute chose :

Fable, histoire, aventure, énigme, idylle, églogue,
 Epigramme, sonnet, madrigal, dialogue,
 Noces, concerts, cadeaux, fêtes, bals, enjouements,
 Soupirs, larmes, clameurs, trépas, enterrements...

Madame Deshoulières adresse-t-elle des vers à Louis XIV sur les soins qu'il prend de l'éducation de la noblesse, il s'empresse de les publier. Fontenelle lui donne son *Discours sur la patience* que l'Académie vient de couronner. Il est déjà l'ennemi de la Bruyère, il a pris parti pour Cotin contre Molière, parce qu'il déteste Boileau. Mais quand Perrault lit à l'Académie son *Épître sur le génie*, dédiée à Fontenelle, le *Mercurie* la porte aux nues... En décembre 1661, le jour de la réception de Pavillon à la place de Benserade, l'abbé de Lavau, un moderne, lut devant les Quarante le commencement du poème de Perrault, intitulé *Adam ou la Création du monde*. De Visé répand aussitôt cette grande nouvelle, et chante la gloire de Perrault : « On trouve dans ces vers des descriptions très vives, et tout le monde demeure d'accord que son auteur est né poète. » Voilà le sujet et l'occasion de cette épigramme. Voir un trait de Racine contre le *Mercurie galant*, lettre à Boileau, 6 août 1693.

3. Voici, d'après Brossette, les deux premiers vers :

La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin,
C'est que je suis encore en vie. ¹

XXV

PARODIE BURLESQUE DE LA PREMIÈRE ODE DE PINDARE,
A LA LOUANGE DE M. P*** (PERRAULT) (1693) ²

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébeuf étincelle.
Un vers noble, quoique dur,
Peut s'offrir dans la Pucelle.
Mais, ô ma lyre fidèle !
Si du parfait ennuyeux
Tu veux trouver le modèle,
Ne cherche point dans les cieus
D'astre au soleil préférable ;
Ni, dans la foule innombrable
De tant d'écrivains divers
Chez Coignard rongés des vers,
Un poète comparable
A l'auteur inimitable
De Peau-d'Ane mis en vers. ³

XXVI

SUR LA RÉCONCILIATION DE L'AUTEUR ET DE
M. PERRAULT (1694) ⁴

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser :
Perrault l'anti-pindarique
Et Despréaux l'homérique

Tu te vantes, Perrault, que ton frère assassin
M'a guéri d'une affreuse et longue maladie...

1. Voir dans les fragments de la lettre de Perrault, publiée avant l'*Ode sur la prise de Namur*, le paragraphe xii qui se termine ainsi : « ...Il faut vous faire souvenir de luy par d'autres endroits ; il vous a tiré de deux dangereuses maladies avec des soins et une application inconcevables, et on sçait de quelle sorte vous avez reconnu ses soins eu le maltraitant dans vos satyres... »

2. J'avais résolu de parodier l'ode ; mais, dans ce temps-là, nous nous raccommodâmes, M. P*** et moi ; ainsi il n'y eut que ce couplet de fait. (BOILEAU, 1713.)

3. M. P***, dans ce temps-là, avait rimé le conte de *Peau-d'Ane*. (BOILEAU, 1713.) — Voir la première olympique de Pindare :

Ἄριστον μὲν ὕδωρ...

Boileau reproduit le mouvement de la première strophe de cette ode tant décriée par Perrault.

4. Voir dans la *Correspondance* la lettre à Perrault (1701).

Consentent de s'embrasser.
 Quelque aigreur qui les anime,
 Quand, malgré l'emportement,
 Comme eux, l'un l'autre on s'estime,
 L'accord se fait aisément.
 Mon embarras est comment
 On pourra finir la gurre
 De Pradon et du parterre.

XXVII

CONTRE BOYER ET LA CHAPELLE ¹

J'approuve que chez vous, messieurs, on examine
 Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine
 Excita dans Paris plus d'applaudissements :
 Mais je voudrais qu'on cherchât tout d'un temps
 (La question n'est pas moins belle)
 Qui du fade Boyer ² ou du sec La Chapelle ³
 Excita plus de sifflements.

XXVIII

SUR UNE HARANGUE D'UN MAGISTRAT DANS LAQUELLE
 LES PROCUREURS ÉTAIENT FORT MAL TRAITÉS

Lorsque dans ce sénat, à qui tout rend hommage,
 Vous haranguez en vieux langage,

1. Cette épigramme est certainement de M. Despréaux, quoiqu'elle ne se trouve dans aucune édition de ses œuvres. Peut-être ne l'a-t-il jamais fait imprimer, par quelque raison de ménagement pour M. de La Chapelle. (Edition de 1735, Saint-Marc.) — Vuillart, le plus tendre ami de Racine, explique l'occasion qui donna naissance à cette épigramme. A la réception de Valincour qui succédait à Racine, La Chapelle, directeur de l'Académie, garda un silence affecté sur Despréaux. Ce silence parut à Boileau très malhonnête et très offensant. Il le garda sur le cœur : il finit par éclater. Vuillart dit à la date du 23 juillet : — « Despréaux ne s'en est pu tenir : il a fait une épigramme contre La Chapelle. Comme c'est un fruit honteux de sa faiblesse, je ne l'ai ni désiré ni recherché. Je ne fus pas si lent touchant le beau fruit de sa force, son admirable épître sur *l'Amour de Dieu*. Le docteur, frère du poète, l'aurait souhaité plus patient, et le plaint de son impatience. Il est en effet bien à plaindre : il a de la candeur, et il viendra un bon moment où il s'en humiliera devant Dieu, et réparera la mauvaise édification que son impatience peut donner. Ce qui l'a ému était beau à pardonner, et est laid à relever. » (Voir M. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. X, p. 386.)

2. Voyez *Art poétique*, chant IV, vers 34.

3. Jean de La Chapelle, de l'Académie française, né à Bourges en 1656, mort à Paris le 29 de mai 1723. Il était secrétaire des commandements du prince de Conti et fut employé à une mission diplomatique en Suisse. Il a laissé des tragédies, des espèces de romans poétiques, une nouvelle, *Marie d'Anjou, reine de Majorque*, des œuvres politiques, et une comédie, les *Carrosses d'Orléans*, qui resta quelque temps au répertoire. (M. CHÉRON.)

Paul, j'aime à vous voir, en fureur,
 Gronder maint et maint procureur ;
 Car leurs chicanes sans pareilles
 Méritent bien ce traitement.
 Mais que vous ont fait nos oreilles
 Pour les traiter si durement ?

XXIX

ÉPITAPHE (1705)

Ci-git, justement regretté,
 Un savant homme sans science,
 Un gentilhomme sans naissance
 Un très bon homme sans bonté.

XXX

SUR UN PORTRAIT DE L'AUTEUR (1699)

Ne cherchez point comment s'appelle
 L'écrivain peint dans ce tableau :
 A l'air dont il regarde et montre la Pucelle
 Qui ne reconnaîtrait Boileau ?¹

XXXI

POUR METTRE AU BAS D'UNE MÉCHANTE GRAVURE²
 QU'ON A FAITE DE MOI (1704)

Du célèbre Boileau tu vois ici l'image.³
 Quoi ! c'est là, diras-tu, ce critique achevé !

1. Cette épigramme, dit Brossette, ou plutôt Boileau (la note est écrite de sa main, tandis que les vers le sont d'une main étrangère), cette épigramme n'est bonne que pour ceux qui ont connu particulièrement celui dont on parle. — Sous les ratures du manuscrit, on lit le nom de Gourville, ami de Fouquet, que Louis Racine et J.-B. Rousseau avaient désigné. « Il ne savait rien, dit J.-B. Rousseau, et parlait de tout avec esprit. Il était de très basse naissance et avait des manières fort nobles. Il faisait accueil à tout le monde et n'aimait personne. » (B.-S.-P.)

2. « En 1699, Boileau me donna son portrait peint en grand par Santerre. Il y est représenté souriant finement et montrant du doigt la *Pucelle* ouverte sur une table. Il accompagna son présent de cette épigramme. » (BROSSETTE.) — Voir à la *Correspondance* une lettre à Brossette du 25 de mars 1699. — Il n'y a, parmi les portraits de Boileau qui sont au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, qu'une assez méchante gravure in-8°, de E. Desrochers, avec la date manuscrite de 1705, qui, par ses dispositions, rappelle le portrait de Santerre ; mais le nom du peintre ne s'y trouve pas. (M. CHÉRON.)

3. VAR. *D'une fort méchante.*

4. Dans l'édition de 1713, on lisait du *poète* Boileau.

D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage ?
C'est de se voir si mal gravé. ¹

XXXII

AUX RÉVÉRENDIS PÈRES DE ^{***, 2}
QUI M'AVAIENT ATTAQUÉ DANS LEURS ÉCRITS
(1703)

Mes révérends pères en Dieu,
Et mes confrères en satire,
Dans vos écrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire.
Mais ne craignez-vous point que, pour rire de vous,
Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma satirique audace ?
Grands Aristarques de ^{***},
N'allez point de nouveau faire courir aux armes
Un athlète tout prêt à prendre son congé,
Qui, par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux rieurs faire verser des larmes.
Apprenez un mot de Régnier, ³
Notre célèbre devancier :
Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas, dit-il, leurs affaires.

1. C'est un portrait in-4°, à la manière noire, qui porte : A. Bouys pinx. et sculps., 1702. Il est en effet très mauvais. (M. CHÉRON.)

2. Brossette substituée à ces étoiles : les RR. PP. jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*. Voyez les *Mémoires de Trévoux*, septembre 1703, et satire XII.

En 1701, l'on publia en Hollande une édition des œuvres de M. Despréaux dans laquelle on avait mis, au bas des pages, quelques endroits qu'il avait imités des poètes latins. Les auteurs du journal qui s'imprime tous les mois à Trévoux en donnèrent un extrait au mois de septembre 1703, dans lequel ils disaient entre autres choses : « En parcourant ce volume, on trouve que les pages sont plus ou moins chargées de vers latins imités, selon que certaines pièces de M. Despréaux ont été communément plus ou moins estimées. » Après quoi ils remarquaient « qu'on n'en trouvait point dans la dixième satire *contre les Femmes* ni dans l'épître *sur l'Amour de Dieu*. » M. Despréaux vit une raillerie dans ces paroles, et il fit cette épigramme qu'il appelait aussi une petite épître. (BROSSETTE.)

3. Vers de Régnier. (BOILEAU, 1713.) — Régnier finit ainsi la satire XII :

Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

XXXIII

ÉPIGRAMME, OU RÉPONSE ¹
 A DEUX RR. PP. CC. QUI AVAIENT DIT
 QUE LA RAISON
 POUR LAQUELLE MON ÉPITRE DE L'AMOUR DE DIEU N'ÉTAIT
 PAS DE LA FORCE DE MES AUTRES ÉCRITS,
 C'EST QUE JE N'AVAIS RIEN TROUVÉ
 SUR CETTE MATIÈRE
 DANS HORACE, DANS PERSE, NI DANS JUVÉNAL
 (1704) ²

Non, pour montrer que Dieu veut être aimé de nous,
 Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,
 Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace ;
 Car, bien qu'en leurs écrits ces auteurs mieux que vous
 Attaquent les erreurs dont nos âmes sont ivres,
 La nécessité d'aimer Dieu
 Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,
 Mes pères, non plus qu'en vos livres.

XXXIV

L'AMATEUR D'HORLOGES. (1704) ³

Sans cesse autour de six pendules,
 De deux montres, de trois cadrans,

1. Le père Du Rus, jésuite, répondit ainsi à cette épigramme :

Les journali-tes de Trévoux,
 Illustre héros du Parnasse,
 N'ont point cru vous mettre en courroux,
 Ni ranimer en vous la satirique audace,
 Dont par le grand Arnould vous vous croyez absous.
 Ils vous blâment si peu d'avoir suivi la trace
 De ces grands hommes qu'avec grâce
 Vous traduisez en plus d'un lieu.
 Que, pour l'amour de vous, ils voudraient bien qu'Horace
 Eût traité de l'amour de Dieu.

2. Le même titre se lit dans le manuscrit (il est écrit de la main de Boileau, tandis que l'épigramme est d'une main étrangère : « Réponse aux R. P. de T***, qui avaient mis dans une épigramme contre moi, que la raison pourquoi j'ai si mal réussi dans mon épître *sur l'Amour de Dieu*, c'est que je n'ai rien trouvé dans Horace, dans Perse, ni dans Juvénal, sur ce sujet, que je leur pussé dérober. » (B.-S.-P.) Voyez la note précédente.

3. Cet amateur était un abbé de la famille de Boileau, nommé Targas. Voyez dans la *Correspondance*, les lettres à Brossette du 13 décembre 1704 et du 6 de mars 1705.

On lit dans cette dernière lettre : « ... Je vous dirai que Lubin est un de mes parents, qui est mort il y a plus de vingt ans, et qui avait la folie que j'y attaque. Il était secrétaire du roi et s'appelait M. Targas. J'avais dit, lui vivant, le mot dont j'ai composé le sel de mon épigramme, qui n'a été faite qu'environ de-

Lubin, depuis trente et quatre ans,
 Occupe ses soins ridicules.
 Mais à ce métier, s'il vous plaît,
 A-t-il acquis quelque science ?
 Sans doute ; et c'est l'homme de France
 Qui sait le mieux l'heure qu'il est. ¹

XXXV

CONTRE MAUROI ²

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroi,
 Pourrait bien, pour sa peine, aimer ceux de Fourcroi. ³

XXXVI

AU PRÉSIDENT DE LAMOIGNON CONTRE CHAPELAIN ⁴

Chapelain vous renonce et se met en courroux
 De ce qu'on me connaît chez vous.
 Vous avez beau faire merveille ;
 Eussiez-vous, Lamoignon, enflé son revenu,
 Vous n'auriez point de part à ses pénibles veilles.
 Oh ! qu'il eût été bon pour le bien des oreilles
 Que Longueville m'eût connu ! ⁵

puis deux mois, chez moi, à Auteuil, où couchait l'abbé de Châteauneuf. Je m'étais ressouvenu le soir, en conversant avec lui, du mot dont il est question. Il l'avait trouvé fort plaisant, et sur cela nous étions convenus l'un et l'autre qu'avant tout, pour faire une bonne épigramme, il fallait dire en conversation le mot qu'on y voulait mettre à la fin, et voir s'il frapperait. Celui-ci donc l'ayant frappé, je le lui rapportai le lendemain, au matin, construit en épigramme telle que je vous l'ai envoyée. Voilà l'histoire. »

1. J.-B. Rousseau, à qui Boileau récita cette épigramme, en retourna sur-le-champ la fin de la manière suivante :

Mais à ce métier qui lui plaît
 Loin d'acquérir quelque science,
 C'est peut-être l'homme de France
 Qui sait le moins l'heure qu'il est.

2. Donnée par Brossette dans une note du vers 45 de la satire VII.

3. Bonaventure Fourcroy, poète et juriconsulte, né à Clermont (Oise) vers 1610, mort le 26 de juin 1691. Il a laissé divers plaidoyers, des *Sonnets*, Paris, 1651, in-4°, etc. — C'est le vers de Virgile :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi.
 (*Bucol.*, ecl. III, v. 99.)

4. « Chapelain fit dire au premier président que c'était une chose indigne de lui, de souffrir qu'un homme comme Despréaux fût bien reçu dans sa maison. Le premier président répondit qu'il s'entremettrait volontiers pour faire une bonne paix entre eux. Sur cette belle démarche de Chapelain, Despréaux fit cette épigramme. » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édition Garnier frères, t. IV, p. 169.)

5. M. de Longueville faisait une pension de deux mille livres à Chapelain pour qu'il achevât la *Pucelle*.

FRAGMENT

D'UN PROLOGUE D'OPÉRA

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Madame de M*** et madame de T***, sa sœur¹, lasses des opéras de M. Quinault, ² proposèrent au roi d'en faire faire un par M. Racine, qui s'engagea assez légèrement à leur donner cette satisfaction, ne songeant pas dans ce moment-là à une chose, dont il était plusieurs fois convenu avec moi, qu'on ne peut jamais faire un bon opéra, parce que la musique ne saurait narrer; que les passions n'y peuvent être peintes dans toute l'étendue qu'elles demandent; que d'ailleurs elle ne saurait souvent mettre en chant les expressions vraiment sublimes et courageuses ³. C'est ce que je lui représentai, quand il me déclara son engagement; et il m'avoua que j'avais raison; mais il était trop avancé pour reculer. Il commença dès lors en effet un opéra, dont le sujet était la chute de Phaéton ⁴. Il en fit même quelques vers qu'il récita au roi, qui en parut content. Mais, comme M. Racine n'entreprenait cet ouvrage qu'à regret, il me témoigna résolûment qu'il ne l'achèverait point que je n'y travaillasse avec lui, et me déclara avant tout qu'il fallait que j'en composasse le prologue. J'eus beau lui représenter mon peu de talent pour ces sortes d'ouvrages, et que je n'avais jamais fait de vers d'amourette, il persista dans sa résolution, et me dit qu'il me le ferait ordonner par le roi. Je songeai donc en moi-même à voir de quoi je serais capable, en cas que je fusse absolument obligé de travailler à un ouvrage si opposé à mon génie et à mon inclination. Ainsi, pour m'essayer, je traçai, sans en rien dire à

1. Françoise-Athénaïs de Rochechouart, mariée en 1673 à Henri-Louis de Gondrin de Pardailan, marquis de Montespan, fut surintendante de la maison de la reine Marie-Thérèse d'Autriche et mourut le 28 de mai 1707, âgée de soixante-six ans. — Gabrielle de Rochechouart, sa sœur aînée, fut mariée en 1655 à Charles-Léonor de Damas, marquis de Thiange, et mourut le 12 de septembre 1693. Elles étaient sœurs du duc de Vivonne. (SAINT-MARC.)

2. « Le trait le plus singulier de cette préface, dit d'Alembert, c'est la phrase par laquelle elle débute. Mesdames de Montespan et de Thiange lasses des opéras de Quinault! c'est-à-dire ennuyées d'*Alceste*, de *Thésée* et de *Proserpine*; car, pour leur honneur, *Armide* n'existait pas encore. »

3. D'Alembert blâme ces jugements: « Grande leçon, dit-il, aux plus heureux génies, et de ne point forcer leur talent et de se taire sur ce qu'ils ignorent. »

4. L'opéra de Quinault, sur le même sujet, fut représenté en janvier 1683.

personne, non pas même à M. Racine, le canevas d'un prologue ; et j'en composai une première scène. Le sujet de cette scène était une dispute de la Poésie et de la Musique, qui se querellaient sur l'excellence de leur art, et étaient enfin toutes prêtes à se séparer, lorsque tout à coup la déesse des accords, je veux dire l'Harmonie, descendait du ciel avec tous ses charmes et ses agréments, et les réconciliait. Elle devait dire ensuite la raison ¹ qui la faisait venir sur la terre, qui n'était autre que de divertir le prince de l'univers le plus digne d'être servi, et à qui elle devait le plus, puisque c'était lui qui la maintenait dans la France, où elle régnait en toutes choses. Elle ajoutait ensuite que, pour empêcher que quelque audacieux ne vint troubler, en s'élevant contre un si grand prince, la gloire dont elle jouissait avec lui, elle voulait que dès aujourd'hui même, sans perdre de temps, on représentât sur la scène la chute de l'ambitieux Phaéton ². Aussitôt tous les poètes et tous les musiciens, par son ordre, se retiraient et s'allaient habiller. Voilà le sujet de mon prologue, auquel je travaillai trois ou quatre jours avec un assez grand dégoût, tandis que M. Racine, de son côté, avec non moins de dégoût, continuait à disposer le plan de son opéra, sur lequel je lui prodiguais mes conseils. Nous étions occupés à ce misérable travail, dont je ne sais si nous nous serions bien tirés, lorsque tout à coup un heureux incident nous tira d'affaire. L'incident fut que M. Quinault s'étant présenté au roi les larmes aux yeux, et lui ayant remontré l'affront qu'il allait recevoir s'il ne travaillait plus au divertissement de Sa Majesté, le roi, touché de compassion, déclara franchement aux dames dont j'ai parlé qu'il ne pouvait se résoudre à lui donner ce déplaisir. *Sic nos servavit Apollo*. Nous retournâmes donc, M. Racine et moi, à notre premier emploi, et il ne fut plus mention de notre opéra, dont il ne resta que quelques vers de M. Racine, qu'on n'a point trouvés dans ses papiers après sa mort, et que vraisemblablement il avait supprimés par délicatesse de conscience, à cause qu'il y était parlé d'amour. Pour moi, comme il n'était point question d'amourette dans la scène que j'avais composée, non seulement je n'ai pas jugé à propos de la supprimer, mais je la donne ici au public, persuadé qu'elle fera plaisir aux lecteurs, qui ne seront peut-être pas fâchés de voir de quelle manière je m'y étais pris pour adoucir l'amertume et la force de ma poésie satirique, et pour me jeter dans le style doucereux. C'est de quoi ils pourront juger par le fragment que je leur présente ici, et que je leur présente avec d'autant plus de confiance, qu'étant fort court, s'il ne les divertit, il ne leur laissera pas du moins le temps de s'ennuyer. ³

1. « Voilà exactement, selon d'Alembert, le maître de musique de M. Jourdain, qui prétend que tous les hommes devraient apprendre la musique pour être d'accord entre eux... On peut remarquer, ajoute-t-il, la négligence du style dans ce morceau de prose. »

2. M. Despréaux, dit Saint-Marc, n'avait fait aucun effort pour être neuf.

3. D'Alembert semble croire que Racine et Boileau n'avaient entrepris ce travail que pour mortifier Quinault : « Despréaux, dit-il, entreprit conjointement avec

PROLOGUE

LA POÉSIE, LA MUSIQUE

LA POÉSIE.

Quoi ! par de vains accords et des sons impuissants
Vous croyez exprimer tout ce que je sais dire !

LA MUSIQUE.

Aux doux transports qu'Apollon vous inspire,
Je crois pouvoir mêler la douceur de mes chants.

LA POÉSIE.

Oui, vous pouvez aux bords d'une fontaine
Avec moi soupirer une amoureuse peine,
Faire gémir Thyrsis, faire plaindre Climène ;
Mais, quand je fais parler les héros et les dieux,
Vos chants audacieux
Ne me sauraient prêter qu'une cadence vaine,
Quittez ce soin ambitieux.

LA MUSIQUE.

Je sais l'art d'embellir vos plus rares merveilles.

LA POÉSIE.

On ne veut plus alors entendre votre voix.

LA MUSIQUE.

Pour entendre mes sons, les rochers et les bois
Ont jadis trouvé des oreilles.

LA POÉSIE.

Ah ! c'en est trop, ma sœur, il faut nous séparer :
Je vais me retirer.

Nous allons voir sans moi ce que vous saurez faire.

LA MUSIQUE.

Je saurai divertir et plaire ;
Et mes chants, moins forcés, n'en seront que plus doux.

Racine un opéra, dans lequel ils crurent effacer ce poète qu'ils méprisaient, et montrer la facilité d'un genre d'ouvrage dont ils ne parlaient qu'avec dédain. Despréaux en fit le prologue, que par malheur aucun musicien ne put venir à bout de mettre en musique ; Orphée même y aurait échoué. • On ne voit rien de semblable dans l'*Avertissement au lecteur* de Boileau.

ŒUVRES DE BOILEAU.

LA POÉSIE.

Eh bien, ma sœur, séparons-nous.

LA MUSIQUE.

Séparons-nous.

LA POÉSIE.

Séparons-nous.

CHŒUR DES POÈTES ET DES MUSICIENS.

Séparons-nous, séparons-nous.

LA POÉSIE.

Mais quelle puissance inconnue
Malgré moi m'arrête en ces lieux?

LA MUSIQUE.

Quelle divinité sort du sein de la nue?

LA POÉSIE.

Quels chants mélodieux
Font retentir ici leur douceur infinie?

LA MUSIQUE.

Ah! c'est la divine Harmonie,
Qui descend des cieux.

LA POÉSIE.

Qu'elle étale à nos yeux
De grâces naturelles!

LA MUSIQUE.

Quel bonheur imprévu la fait ici revoir?

LA POÉSIE ET LA MUSIQUE.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

CHŒUR DES POÈTES ET DES MUSICIENS.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

POÉSIES LATINES

I

EPIGRAMMA

IN NOVUM CAUSSIDICUM, RUSTICI LICTORIS FILIUM
(1656)

Dum puer iste fero natus lictore perorat,
Et clamat medio, stante parente, foro,
Quæris, quid sileat circumfusa undique turba?
Non stupet ob natum, sed timet illa patrem.

II

ALTERUM

IN MARULLUM, VERSIBUS PHALEUCIS ANTEA MALÆ
LAUDATUM (1656)

Nostri quid placeant minus phaleuci,
Jamdudum tacitus, Marulle, quæro
Quum nec sint stolidi, nec inficeti,
Nec pingui nimium fluant Minerva.
Tuas sed celebrant, Marulle, laudes :
O versus stolidos et inficetos !¹

1. « Je vous dirai premièrement que les deux épigrammes latines, dont vous désirez savoir le mystère, ont été faites dans ma première jeunesse et presque a-sortir du collège, lorsque mon père me fit recevoir avocat, c'est-à-dire à l'âge de dix-neuf ans. Celui que j'attaque, dans la première de ces épigrammes, était un jeune avocat, fils d'un huissier nommé Herbinot... A l'égard de l'autre épigramme, elle regarde M. de Brienne, jadis secrétaire d'Etat, qui est mort fou et enfermé. Il était alors dans la folie de faire des vers latins, et surtout des vers phaleuces... Je ne pus résister à la prière de mon frère, aujourd'hui chanoine de la Saintes Chapelle, qui m'engagea à faire des vers phaleuces à la louange de ce fou qualifié ; car il était déjà fou. J'en fis donc et il les lui montra ; mais comme c'était la première fois que je m'étais exercé dans ce genre de vers, ils ne furent pas trouvés fort bons, et ils ne l'étaient pas en effet. Si bien que dans le dépit où j'étais d'avoir si mal réussi, je composai l'épigramme dont il est question... » (Lettre à Brossette, 9 avril 1672.)

III

SATIRA (1660)

Quid numeris iterum me balbutire latinis
Longe Alpes citra natum de patre sicambro,
Musa, jubes? Istuc puero mihi profuit olim,
Verba mihi sævo nuper dictata magistro
Quum pedibus certis conclusa referre docebas.
Utile tunc Smetium ¹ manibus sordescere nostris ;
Et mihi sæpe udo volvendus pollice Textor ²
Præbuit adsutis contexere carmina pannis.
Carmine disjecti, vano pueriliter ore,
Sic Maro, sic Flaccus, sic nostro sæpe Tibullus,
Bullatas nugas sese stupuere loquentes...

1. Henri Smetius, grammairien flamand, né en 1537, mort en 1641. Il a laissé une prosodie latine. (M. CHÉRON.)

2. Ravisius Textor, c'est-à-dire Jean Teissier, seigneur de Ravisy, en Nivernois, recteur de l'Université, mort à l'hôpital en 1523. Il a laissé un dictionnaire d'épithètes, *Delectus epithetorum*. (M. CHÉRON.)

PIÈCES

ATTRIBUÉES A BOILEAU

CHAPELAIN DÉCOIFFÉ ¹

ou

PARODIE DE QUELQUES PIÈCES DU CID

SCÈNE PREMIÈRE ²

LA SERRE, CHAPELAIN

LA SERRE.

Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi
Vous accable de dons qui n'étaient dus qu'à moi.
On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille.

1. A l'égard du *Chapelain décoiffé* et de la *Métamorphose de la perruque de Chapelain*, nous avons la déclaration formelle de Boileau (*Correspondance*, lettre à Brossette du 10 décembre 1701), qui n'en avoue que les quatre vers déjà rapportés. C'est dans la seconde édition du *Menagiana*, faite en 1694 (p. 44 et suiv.), qu'on a pour la première fois attribué à Boileau le *Chapelain décoiffé*, et c'est sur cette seule autorité que les imprimeurs hollandais l'ont glissé dans les œuvres de notre poète. Sur quoi se fondent les éditeurs du *Menagiana*? Ils font parler ainsi Ménage (mort en 1692) : « Ce fut pour divertir M. le président de Lamoignon, plus que pour toute autre chose, que M. Boileau parodia quelques endroits du *Cid* sur Chapelain, Cassagne et La Serre. On en a bien ri partout ; vous me la demandez, je l'ai gardée dans ma mémoire, elle a été imprimée ; la voici... »

Mais les collecteurs des *bons mots* de Ménage lui font faire ici un petit anachronisme. Le *Chapelain décoiffé* avait été imprimé en 1665, dans un Recueil (même §, n° 4 et 5), et en 1666 (*La Haye*, petit in-12), à la suite de la *Ménagerie de l'abbé Cotin* (*ibid.*, p. 38), où l'on déclare (p. 54) que cette parodie et une autre du même genre ont été faites en 1664. Or Boileau ne commença, dit-il (*Avis du Lutrin*), à connaître Lamoignon que dans le temps où ses satires faisaient le plus de bruit, et par conséquent après 1666, époque de leur première édition, de sorte qu'il ne put composer pour ce magistrat un opuscule qui existait en 1664, et avait été imprimé au moins dès 1665 (il est étonnant que La Monnoie, dans sa révision du *Menagiana*, y ait laissé cette erreur).

2. *Le Cid*, acte I, scène vi.

CHAPELAIN.

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille
Témoignent mon mérite, et font connaître assez
Qu'on ne hait pas mes vers, pour être un peu forcés.

LA SERRE.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes ;
Ils se trompent en vers comme les autres hommes ;
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans
Qu'à de méchants auteurs ils font de beaux présents.

CHAPELAIN.

Ne parlons point du choix dont votre esprit s'irrite :
La cabale l'a fait plutôt que le mérite.
Vous choisissant, peut-être on eût pu mieux choisir
Mais le roi m'a trouvé plus propre à son désir.
A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez-en un autre :
Unissons désormais ma cabale à la vôtre.
J'ai mes prôneurs aussi, quoiqu'un peu moins fréquents
Depuis que mes sonnets ont détrompé les gens.
Si vous me célébrez, je dirai que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre.
Je parlerai de vous avec monsieur Colbert,
Et vous éprouverez si mon amitié sert.
Ma nièce même en vous peut rencontrer un gendre.

LA SERRE.

A de plus hauts partis Phlipote doit prétendre :
Et le nouvel éclat de cette pension
Lui doit bien mettre au cœur une autre ambition.
Exerce nos rimeurs, et vante notre prince ;
Va te faire admirer chez les gens de province,
Fais marcher en tous lieux les rimeurs sous ta loi,
Sois des flatteurs l'amour, et des railleurs l'effroi.
Joins à ces qualités celles d'une âme vaine ;
Montre-leur comme il faut endurcir une veine,
Au métier de Phébus bander tous les ressorts,
Endosser nuit et jour un rouge justaucorps, ¹
Pour avoir de l'encens donner une bataille,
Ne laisser de sa bourse échapper une maille ; ²
Surtout sers-leur d'exemple, et ressouviens-toi bien
De leur former un style aussi dur que le tien.

1. Quand Chapelain était chez lui, il portait toujours un justaucorps rouge, en guise de robe de chambre. (BROSSETTE.)

2. « Petite monnaie de cuivre qui n'est plus en usage, mais qui valait la moitié d'un denier et était de la sorte synonyme d'obole. » (E. LITTRÉ, *Dict. de la langue française.*)

CHAPELAIN.

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de Linière,¹
 Ils liront seulement ma Jeanne tout entière.
 Là, dans un long tissu d'amples narrations,
 Ils verront comme il faut berner les nations,
 Duper d'un grave ton gens de robe et d'armée,
 Et sur l'erreur des sots bâtir sa renommée.

LA SERRE.

L'exemple de La Serre a bien plus de pouvoir :
 Un auteur dans ton livre apprend mal son devoir.
 Et qu'a fait après tout ce grand nombre de pages,
 Que ne puisse égaler un de mes cent ouvrages ?
 Si tu fus grand flatteur, je le suis aujourd'hui,
 Et ce bras de la presse est le plus ferme appui.
 Bilaine et de Sercy sans moi seraient des drilles ;
 Mon nom seul au Palais nourrit trente familles :
 Les marchands fermeraient leurs boutiques sans moi,
 Et, s'ils ne m'avaient plus, ils n'auraient plus d'emploi.
 Chaque heure, chaque instant, fait sortir de ma plume
 Cahiers dessus cahiers, volume sur volume.
 Mon valet, écrivant ce que j'aurais dicté,
 Ferait un livre entier, marchant à mon côté ;
 Et loin de ces durs vers qu'à mon style on préfère,
 Il deviendrait auteur en me regardant faire.

CHAPELAIN.

Tu me parles en vain de ce que je connoi :
 Je t'ai vu rimaitter et traduire sous moi.
 Si j'ai traduit Gusman, si j'ai fait sa préface,²
 Ton galimatias a bien rempli ma place.
 Enfin, pour épargner ces discours superflus,
 Si je suis grand flatteur, tu l'es et tu le fus.
 Tu vois bien cependant qu'en cette concurrence,
 Un monarque entre nous met de la différence.

LA SERRE.

Ce que je méritais, tu me l'as emporté.

CHAPELAIN.

Qui l'a gagné sur toi l'avait mieux mérité.

LA SERRE.

Qui sait mieux composer en est bien le plus digne.

CHAPELAIN.

En être refusé n'en est pas un bon signe.

1. Linière avait fait une épigramme contre la *Pucelle* de Chapelain.

2. Chapelain avait traduit de l'espagnol le roman de *Guzman d'Alfarache*, imprimé à Paris en 1638. (BROSSETTE.) — Il n'est pas sûr que cette traduction soit de Chapelain, quoiqu'elle lui soit communément attribuée. (SAINT-MARC.)

LA SERRE.

Tu l'as gagné par brigue, étant vieux courtisan.

CHAPELAIN.

L'éclat de mes grands vers fut seul mon partisan.

LA SERRE.

Parlons-en mieux : le roi fait honneur à ton âge.

CHAPELAIN.

Le roi, quand il en fait, le mesure à l'ouvrage.

LA SERRE.

Et par là je devais emporter ces ducats.

CHAPELAIN.

Qui ne les obtient point ne les mérite pas.

LA SERRE.

Ne les mérite pas, moi ?

CHAPELAIN.

Toi.

LA SERRE.

Ton insolence,

Téméraire vieillard, aura sa récompense !

CHAPELAIN.

Achève, et prends ma tête après un tel affront,
Le premier dont ma muse a vu rougir son front.

LA SERRE.

Et que penses-tu faire avec tant de faiblesse ?

CHAPELAIN.

O dieux ! mon Apollon en ce besoin me laisse.

LA SERRE.

Ta perruque est à moi ; mais tu serais trop vain
Si ce sale trophée avait souillé ma main.

Adieu ; fais lire au peuple, en dépit de Linière,
De tes fameux travaux l'histoire tout entière ;

D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

CHAPELAIN.

Rends-moi donc ma perruque.

LA SERRE.

Elle est trop malhonnête.

De tes lauriers sacrés va te couvrir la tête.

CHAPELAIN.

Rends la calotte au moins.

LA SERRE.

Va, va, tes cheveux d'ours

Ne pourraient sur ta tête encor durer trois jours.

SCÈNE II

CHAPELAIN, seul ¹.

O rage ! ô désespoir ! ô perruque ma mie !
 N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie ?
 N'as-tu trompé l'espoir de tant de perruquiers ²
 Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?
 Nouvelle pension fatale à ma calotte !
 Précipice élevé qui te jette en la crotte !
 Cruel ressouvenir de tes honneurs passés !
 Services de vingt ans en un jour effacés !
 Faut-il de ton vieux poil voir triompher La Serre,
 Et te mettre crottée, ou te laisser à terre ?
 La Serre, sois d'un roi maintenant régale :
 Ce haut rang n'admet pas un poète pelé ;
 Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
 Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne.
 Et toi, de mes travaux glorieux instrument,
 Mais d'un esprit de glace inutile ornement ;
 Plume jadis vantée, et qui, dans cette offense,
 M'as servi de parade et non pas de défense,
 Va, quitte désormais le dernier des humains,
 Passe pour me venger en de meilleures mains.
 Si Cassaigne a du cœur, et s'il est mon ouvrage,
 Voici l'occasion de montrer son courage ;
 Son esprit est le mien, et le mortel affront
 Qui tombe sur mon chef rejailit sur son front.

SCÈNE III

CHAPELAIN, CASSAIGNE ³.

CHAPELAIN.

Cassaigne, as-tu du cœur ?

CASSAIGNE.

Tout autre que mon maître

L'éprouverait sur l'heure.

CHAPELAIN.

Ah ! c'est comme il faut être.

Digne ressentiment à ma douleur bien doux !

Je reconnais ma verve à ce noble courroux.

Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.

1. *Le Cid*, acte I, scène v. Monologue de don Diègue.

2. Tallemant dit de lui : « Quelque vieille que soit sa perruque et son chapeau, il en a pourtant encore une plus vieille pour la chambre, et un chapeau encore plus vieux. »

3. *Le Cid*, acte I, scène vi.

Mon disciple, mon fils, viens réparer ma honte.
Viens me venger.

CASSAIGNE.

De quoi ?

CHAPELAIN.

D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel ;
D'une insulte... Le traître eût payé la perruque
Un quart d'écu du moins, sans mon âge caduque.
Ma plume, que mes doigts ne peuvent soutenir,
Je la remets aux tiens pour écrire et punir.
Va contre un insolent faire un bon gros ouvrage.
C'est dedans l'encre seul ¹ qu'on lave un tel outrage
Rime, ou crève. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter :
Je l'ai vu fort poudreux au milieu des libraires,
Se faire un beau rempart de deux mille exemplaires.

CASSAIGNE.

Son nom ? c'est perdre temps en discours superflus.

CHAPELAIN.

Donc, pour te dire encor quelque chose de plus,
Plus enflé que Boyer, plus bruyant qu'un tonnerre,
C'est...

CASSAIGNE.

De grâce, achevez.

CHAPELAIN.

Le terrible La Serre.

CASSAIGNE.

Le...

CHAPELAIN.

Ne réplique point, je connais ton fatras :
Combats sur ma parole, et tu l'emporteras.
Donnant pour des cheveux ma Pucelle en échange,
J'en vais chercher, barbouille, écris, rime, et nous venge.

SCÈNE IV

CASSAIGNE, seul ².

Percé jusques au fond du cœur
D'une insulte imprévue aussi bien que mortelle,

1. *Encre seul*, faute exprès affectée en la personne de Chapelain. (Note du *Menagiana*, copiée par Brossette.) (DE SAINT-SURIN.) On peut douter de la justesse de cette observation. Il vaut mieux faire observer que *encre* a été longtemps d'un genre indéci; Chifflet, *Gramm.*, p. 248, dit qu'il est des deux genres. Étymologiquement, il devrait être masculin; mais la terminaison, qui est féminine, l'a emporté. » (E. LITTRÉ. *Dict. de la langue française.*)

2. *Le Cid*, acte I, scène VII. Monologue de Rodrigue.

Misérable vengeur d'une sottie querelle,
 D'un avaro écrivain chétif imitateur,
 Je demeure stérile, et ma veine abattue
 inutile sue.

Si près de voir couronner mon ardeur,
 O la peine cruelle !
 En cet affront La Serre est le tondeur,
 Et le tondu, père de la Pucelle.

Que je sens de rudes combats !
 Comme ma pension, mon honneur me tourmente.
 Il faut faire un poème, ou bien perdre une rente :
 L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.
 Réduit au triste choix ou de trahir mon maître,
 Ou d'aller à Bicêtre,
 Des deux côtés mon mal est infini.
 Faut-il laisser un La Serre impuni ?
 Faut-il venger l'auteur de la Pucelle ?

Auteur, perruque, honneur, argent,
 Impitoyable loi, cruelle tyrannie,
 Je vois gloire perdue, ou pension finie.
 D'un côté je suis lâche, et de l'autre indigent.
 Cher et chétif espoir d'une veine flatteuse,
 Et tout ensemble gueuse,
 Noir instrument, unique gagne-pain,
 Et ma seule ressource,
 M'es-tu donné pour venger Chapelain ?
 M'es-tu donné pour me couper la bourse ?

Il vaut mieux courir chez Conrart :
 Il peut me conserver ma gloire et ma finance,
 Mettant ces deux rivaux en bonne intelligence.
 On sait comme en traités excelle ce vieillard.
 S'il n'en vient pas à bout, que Sapho la pucelle ¹
 Vide notre querelle.
 Si pas un d'eux ne me veut secourir,
 Et si l'on me ballotte,
 Cherchons La Serre ; et, sans tant discourir,
 Traitons du moins, et payons la calotte.

1. Mademoiselle de Scudéri.

Traiter sans tirer ma raison !
 Rechercher un marché si funeste à ma gloire !
 Souffrir que Chapelain impute à ma mémoire
 D'avoir mal soutenu l'honneur de sa toison !
 Respecter un vieux poil, dont mon âme égarée
 Voit la perte assurée !
 N'écoutons plus ce dessein négligent,
 Qui passerait pour crime.
 Allons, ma main, du moins sauvons l'argent,
 Puisque aussi bien il faut perdre l'estime

Oui, mon esprit s'était déçu.
 Autant que mon honneur, mon intérêt me presse :
 Que je meure en rimant, ou meure de détresse,
 J'aurai mon style dur comme je l'ai reçu.
 Je m'accuse déjà de trop de négligence.
 Courons à la vengeance :
 Et, tout honteux d'avoir tant de froideur,
 Rimons à tire-d'aile,
 Puisque aujourd'hui La Serre est le tondeur,
 Et le tondu, père de la Pucelle.

SCÈNE V

CASSAIGNE, LA SERRE ¹.

CASSAIGNE.

A moi, La Serre, un mot.

LA SERRE.

Parle.

CASSAIGNE.

Ote-moi d'un doute.

Connais-tu Chapelain ?

LA SERRE

Oui.

CASSAIGNE.

Parlons bas, écoute.

Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
 Et l'effroi des lecteurs de son temps ? le sais-tu ?

LA SERRE.

Peut-être.

¹ *Le Cid*, acte II, scène II.

CASSAIGNE.

La froideur qu'en mon style je porte,
Sais-tu que je la tiens de lui seul ?

LA SERRE.

Que m'importe ?

CASSAIGNE.

A quatre vers d'ici je te le fais savoir.

LA SERRE.

Jeune présomptueux !

CASSAIGNE.

Parle sans t'émouvoir.

Je suis jeune, il est vrai, mais, aux âmes bien nées,
La rime n'attend pas le nombre des années.

LA SERRE.

Mais t'attaquer à moi ! qui t'a rendu si vain,
Toi, qu'on ne vit jamais une plume à la main ?

CASSAIGNE.

Mes pareils avec toi sont dignes de combattre,
Et pour des coups d'essai veulent des Henri quatre !¹

LA SERRE.

Sais-tu bien qui je suis ?

CASSAIGNE.

Oui, tout autre que moi,
En comptant tes écrits, pourrait trembler d'effroi.
Mille et mille papiers, dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.
J'attaque en téméraire un gigantesque auteur ;
Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.
Je veux venger mon maître ; et ta plume indomptable,
Pour ne se point lasser, n'est point infatigable.

LA SERRE.

Ce phébus, qui paraît au discours que tu tiens,
Souvent par tes écrits se découvre aux miens,
Et, te voyant encor tout frais sorti de classe,
Je disais : Chapelain lui laissera sa place.
Je sais ta pension, et suis ravi de voir
Que ces bons mouvements excitent-ton devoir ;
Qu'ils te font sans raison mettre rime sur rime,
Étayer d'un pédant l'agonisante estime ;
Et que, voulant pour singe un écolier parfait,
Il ne se trompait point au choix qu'il avait fait.

1. Allusion au poème de Cassaigne, *Henri IV*, où ce roi donne des instructions à Louis XIV pour bien régner.

Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse ;
 J'admire ton audace, et je plains ta jeunesse.
 Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal ;
 Dispense un vieux routier d'un combat inégal
 Trop peu de gain pour moi suivrait cette victoire :
 A moins d'un gros volume, on compose sans gloire ;
 Et j'aurais le regret de voir que tout Paris
 Te croirait accablé du poids de mes écrits.

CASSAIGNE.

D'une indigne pitié ton orgueil s'accompagne :
 Qui pèle Chapelain craint de tondre Cassaigne.

LA SERRE.

Retire-toi d'ici.

CASSAIGNE.

Hâtons-nous de rimer.

LA SERRE.

Es-tu si prêt d'écrire ?

CASSAIGNE.

Es-tu las d'imprimer ?

LA SERRE.

Viens, tu fais ton devoir. L'écolier est un traître
 Qui souffre sans cheveux la tête de son maître ¹.

1. Fléchier nous apprend qu'aux Grands Jours d'Auvergne, tenus à Clermont-Ferrand, en 1665, les acteurs jouèrent cette parodie. M. de Caumartin, qui était un des admirateurs de Chapelain, fit interdire cette représentation.

LA MÉTAMORPHOSE

DE LA

PERRUQUE DE CHAPELAIN EN COMÈTE

La plaisanterie que l'on va voir est une suite de la parodie précédente. Elle fut imaginée par les mêmes auteurs, à l'occasion de la comète qui parut à la fin de l'année 1664. Ils étaient à table chez M. Hessein, frère de l'illustre madame de La Sablière.

On feignait que Chapelain, ayant été décoiffé par La Serre, avait laissé sa perruque à calotte dans le ruisseau, où La Serre l'avait jetée.

Dans un ruisseau bourbeux la calotte enfoncée
Parmi de vieux chiffons allait être entassée,
Quand Phébus l'aperçut, et du plus haut des airs
Jetant sur les railleurs un regard de travers :
Quoi ! dit-il, je verrai cette antique calotte
D'un sale chiffonnier remplir l'indigne hotte !

Ici devait être la description de cette fameuse perruque,

Qui, de tous ses travaux la compagne fidèle,
A vu naître Guzman et mourir la Pucelle ;
Et qui, de front en front passant à ses neveux,
Devait avoir plus d'ans qu'elle n'eut de cheveux.

Enfin Apollon changeait cette perruque en comète. Je veux, disait ce dieu, que tous ceux qui naîtront sous ce nouvel astre soient poètes,

Et qu'ils fassent des vers, même en dépit de moi.

Furetière, l'un des auteurs de la pièce, remarqua pourtant que cette métamorphose manquait de justesse en un point : C'est, dit-il, que les comètes ont des cheveux, et que la perruque de Chapelain est si usée qu'elle n'en a plus. Cette badinerie n'a jamais été achevée.

Chapelain souffrit, dit-on, avec beaucoup de patience les satires que l'on fit contre sa perruque. On lui a attribué l'épigramme suivante, qui n'est pas de lui :

Raillieurs, en vain vous m'insultez,
Et la pièce vous emportez ;
En vain vous découvrez ma nuque :
J'aime mieux la condition
D'être défroqué de perruque,
Que défroqué de pension.

DISCOURS

SUR LE DIALOGUE SUIVANT ¹

Le dialogue qu'on donne ici au public a été composé à l'occasion de cette prodigieuse multitude de romans qui parurent vers le milieu du siècle précédent ², et dont voici en peu de mots l'origine. Honoré d'Urfé ³, homme de fort grande qualité dans le Lyonnais, et très enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de vers qu'il avait composés pour ses maîtresses, et rassembler en un corps plusieurs aventures amoureuses qui lui étaient arrivées, s'avisa d'une invention très agréable. Il feignit que dans le Forez, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avait eu, du temps de nos premiers rois, une troupe de bergers et de bergères qui habitaient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissaient pas néanmoins, par un simple amusement, et pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces bergers et toutes ces bergères étant d'un fort grand loisir, l'amour, comme on le peut penser, et comme il le raconte lui-même, ne tarda guère à les y venir troubler, et produisit quantité d'événements considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ses aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, et enchâssa les vers dont j'ai parlé, qui, tout méchants qu'ils étaient, ne laissèrent pas d'être soufferts et de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre : car il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie, de fictions très ingénieuses et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis, bien que la morale en fût fort vicieuse, ne prêchant que l'amour et la mollesse, et allant quelquefois jusqu'à blesser un peu la pudeur. Il en fit quatre volumes ⁴ qu'il intitula *ASTRÉE*, du nom de la plus belle

1. Ce discours a été composé en 1717, plus de quarante ans après le dialogue.

2. C'est-à-dire vers le milieu du xvii^e siècle.

3. Honoré d'Urfé, comte de Châteauneuf et marquis de Valromez, né à Marseille en 1567, mort en Piémont en 1625. Il a composé des épîtres morales, la *Savoisiade*, poème, etc. ; mais il est surtout fameux par son roman de *Astrée*. Il avait épousé Diane de Long de Chevillac, baronne de Château-Morand, qui fut pendant vingt ans la femme de son frère et dont le premier mariage fut cassé. Cf. Auguste Bernard, *les d'Urfé*, Paris, 1839, in-8°. (M. CHÉRON.)

4. Il publia les deux premiers volumes, en 1612, in-4° ; en 1618, il les réim-

de ses bergères; et sur ces entrefaites étant mort, Baro, son ami et selon quelques-uns son domestique¹, en composa sur ses mémoires un cinquième tome qui en formait la conclusion, et qui ne fut guère moins bien reçu que les quatre autres volumes. Le grand succès de ce roman échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avait même de dix et de douze volumes; et ce fut quelque temps comme une espèce de débordement sur le Parnasse. On vantait surtout ceux de Gomberville, de La Calprenède, de Desmarets et de Scudéri². Mais ces imitateurs s'efforçant mal à propos d'enchérir sur leur original, et prétendant ennoblir ses caractères, tombèrent, à mon avis, dans une grande puérilité; car, au lieu de prendre comme lui, pour leurs héros, des bergers occupés du seul soin de gagner le cœur de leurs maîtresses, ils prirent, pour leur donner cette étrange occupation, non seulement des princes et des rois, mais les plus fameux capitaines de l'antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces bergers, ayant, à leur exemple, fait comme une espèce de vœu de ne parler jamais et de n'entendre jamais parler que d'amour. De sorte qu'au lieu que d'Urfé, dans son *Astrée*, de bergers très frivoles avait fait des héros de romans considérables, ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire firent des bergers très frivoles, et quelquefois même des bourgeois³, encore plus frivoles que ces bergers. Leurs ouvrages néanmoins ne

prima avec deux autres volumes, in-4° et in-8°. En 1624, il en a paru une édition en 5 vol. in-8° dont Boileau a parlé. Cf. Auguste Bernard, ouvrage cité, et *Bulletin du Bibliophile*, août 1859. (M. CHÉRON.)

1. Non pas son serviteur, mais faisant partie de sa maison; il était son secrétaire.

Balthasar Baro, de l'Académie française, né à Valence en 1600, mort en 1650. Après avoir été le secrétaire de d'Urfé, il devint procureur du roi au présidial de Valence et trésorier de France à Montpellier. On a de lui : *Célinde*, poème héroï-tragi-comique, en cinq actes et en prose, 1629, in-4°; *Parthénie*, 1642, in-8°; *Clorise*, pastorale, 1632, in-4°; *Clarimonde*, tragédie, 1643, in-4°; le *Prince fugitif*, et *Saint Eustache, martyr*, poèmes dramatiques, 1649, in-4°; *Rosemonde*, tragédie, 1651, in-4°; d'autres poèmes dramatiques, des odes, etc., etc.

2. Marin Leroi de Gomberville, de l'Académie française, né en 1600, mort en 1674, entre autres écrits en vers et en prose, a laissé des romans : *Polexandre*, 1637, 8 vol. in-8°; la *Jeune Alcidiane* (suite de *Polexandre*), 1651, in-8°; la *Cithérée*, 1655, 4 vol. in-8°. — De La Calprenède, on a *Cassandre*, en 10 vol.; *Cléopâtre*, en 12 vol. in-12, ou 24 tomes; *Faramond* (achevé par Vaumorière), en 12 vol. ou 24 tomes. — Desmarets de Saint-Sorlin a fait, entre autres œuvres, *Ariane*, 3 vol. in-12. — M^{lle} de Scudéri a fait *Cyrus*, *Clélie*, *Almahide*, *Ibrahim*, *Mathilde*, *d'Aguiar*, *Célanire*, etc. (M. CHÉRON.)

3. Les auteurs de ces romans, sous le nom de ces héros, peignaient quelquefois le caractère de leurs amis particuliers, gens de peu de conséquence. (BOILEAU, 1713.) C'est ce qu'a démontré M. Victor Cousin dans son ouvrage en deux volumes : *La Société française au XVII^e siècle*. On y voit comment Cyrus est le prince de Condé. Les autres personnages y représentent la reine de Suède, la comtesse de Maure, M^{lle} de Vandy, le comte de Fiesque, M^{lle} de Vertus, la marquise de Courbon, la marquise de Rambouillet, Julie et Angélique d'Angennes; voilà pour les personnages du *Grand Cyrus*. La *Clélie*, consacrée à une société plus bourgeoise, nous offre sous des noms romanesques les portraits de Godeau, de Chapelain, de Conrart, de M^{me} Cornuel, de Marie Legendre, de M^{lle} Robineau, de M^{lle} Boquet, etc., etc.

laissèrent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, et eurent longtemps une fort grande vogue. Mais ceux qui s'attirèrent le plus d'applaudissements, ce furent le *Cyrus* et la *Clélie* de mademoiselle de Scudéri, sœur de l'auteur du même nom. Cependant non seulement elle tomba dans la même puérilité, mais elle la poussa encore à un plus grand excès. Si bien qu'au lieu de représenter, comme elle le devait, dans la personne de Cyrus, un roi promis par les prophètes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou, comme le peint Hérodote, le plus grand conquérant que l'on eût encore vu, ou enfin tel qu'il est figuré dans Xénophon qui a fait aussi bien qu'elle un roman de la vie de ce prince ; au lieu, dis-je, d'en faire un modèle de toute perfection, elle en composa un Artamène plus fou que tous les Céladons et tous les Sylvandres, qui n'est occupé que du seul soin de sa Mandane, qui ne sait du matin au soir que lamenter, gémir et filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre roman intitulé CLÉLIE, où elle représente tous les héros de la république romaine naissante, les Horatius Coclès, les Mutius Scévola, les Clélie, les Lucrece, les Brutus, encore plus amoureux qu'Artamène, ne s'occupant qu'à tracer des cartes géographiques d'amour¹, qu'à se proposer les uns aux autres des questions et des énigmes galantes ; en un mot, qu'à faire tout ce qui paraît le plus opposé au caractère et à la gravité héroïque de ces premiers Romains.

Comme j'étais fort jeune dans le temps que tous ces romans, tant ceux de mademoiselle de Scudéri, que ceux de La Calprenède et de tous les autres, faisaient le plus d'éclat, je les lus, ainsi que les lisait tout le monde² avec beaucoup d'admiration ; et je les regardai comme des chefs-d'œuvre de notre langue³. Mais enfin mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages. Si bien que l'esprit satirique commençant à dominer en moi, je ne me donnai point de repos que je n'eusse fait contre ces romans un dialogue à la manière de Lucien, où j'attaquais non seulement leur peu de solidité, mais leur afféterie précieuse de langage, leurs conversations vagues et frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de

1. Carte du pays de Tendre. Voyez *Clélie*, part. I.

Cette fameuse *Carte du Tendre*, dont Boileau va esquisser les contours, est de 1654, elle prit naissance dans les badinages des Samedis de M^{lle} de Scudéri. — Voir M. Victor Cousin, ouvrage cité plus haut, t. II, p. 205 ; il renvoie aux *Manuscrits de Conrart*, t. V, in-f^o, où se trouve la *Gazette du Tendre*.

2. Il n'est pas sans intérêt de voir quel était le goût de M^{me} de Sévigné pour ces lectures : « Mon fils fait lire *Cléopâtre* à La Mousse, et malgré moi je l'écoute et j'y trouve encore quelque amusement. » (28 juin 1671.) « ... Cette morale de Nicole est admirable, et *Cléopâtre* va son train, sans empressement toutefois, c'est aux heures perdues. C'est ordinairement sur cette lecture que je m'endors ; le caractère m'en plaît beaucoup plus que le style. Pour les sentiments, j'avoue qu'ils me plaisent aussi, et qu'ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes. Vous savez aussi que je ne hais pas les grands coups d'épée, tellement que voilà qui va bien, pourvu qu'on m'en garde le secret. » (15 juillet 1671.)

3. Dans le nombre, malheureusement trop petit, des ouvrages indiqués par l'inventaire de Boileau, on trouve l'*Astrée*, *Cléopâtre* et *Cyrus*. (B.-S.-P.)

personnes de très médiocre beauté et quelquefois même laides par excès, et tout ce long verbiage d'amour qui n'a point de fin. Cependant, comme mademoiselle de Scudéry était alors vivante, je me contentai de composer ce dialogue dans ma tête ; et bien loin de le faire imprimer, je gagnai même sur moi de ne point l'écrire, et de ne point le laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin à une fille qui, après tout, avait beaucoup de mérite, et qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connue, nonobstant la mauvaise morale enseignée dans ses romans, avait encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. Mais aujourd'hui qu'enfin la mort *l'a rayée du nombre des humains* ¹, elle et tous les autres compositeurs de romans, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne au public mon dialogue tel que je l'ai retrouvé dans ma mémoire. Cela me paraît d'autant plus nécessaire, qu'en ma jeunesse l'ayant récité plusieurs fois dans des compagnies où il se trouvait des gens qui avaient beaucoup de mémoire, ces personnes en ont retenu plusieurs lambeaux, dont elles ont ensuite composé un ouvrage, qu'on a distribué sous le nom de *DIALOGUE DE M. DESPRÉAUX*, et qui a été imprimé plusieurs fois dans les pays étrangers. ² Mais enfin le voici donné de ma main. Je ne sais s'il s'attirera les mêmes applaudissements qu'il s'attirait autrefois dans les fréquents récits que j'étais obligé d'en faire ; car, outre qu'en le récitant je donnais à tous les personnages que j'y introduisais le ton qui leur convenait, ces romans étant alors lus de tout le monde, on concevait aisément la finesse des railleries qui y sont : mais maintenant que les voilà tombés dans l'oubli, et qu'on ne les lit presque plus, je doute que mon dialogue fasse le même effet. Ce que je sais pourtant, à n'en point douter, c'est que tous les gens d'esprit et de véritable vertu me rendront justice, et reconnaîtront sans peine que, sous le voile d'une fiction en apparence extrêmement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui soit dans la vérité et dans la vraisemblance, je leur donne peut-être ici le moins frivole ouvrage qui soit encore sorti de ma plume ³.

1. Boileau a dit de Molière, épître VII, vers 33-34 :

Mais sitôt que, d'un trait de ses fatales mains,
La Parque l'eût rayé du nombre des humains.

2. Ce dialogue parut en 1688 dans un recueil de pièces choisies, et en 1704 et 1708 avec les œuvres de Saint-Evremond. Boileau soupçonnait le marquis de Sévigné d'en être le principal auteur : « Car c'est lui, dit Despréaux à Brossette, lettre du 27 mars 1704, qui a retenu le plus de choses. »

3. C'était une leçon de goût fort utile au moment où elle parut, la preuve en est dans l'émotion qu'elle causa aux amis et admirateurs de M^{lle} de Scudéry. On le verra dans le passage suivant : « ... Malgré tout, le faible de Huet était encore pour M^{lle} de Scudéry, pour *l'illustre Sapho*, comme il l'appelait. Les injures qu'elle reçut de Boileau et de ce jeune monde lui furent à lui très sensibles ; il les ressentit en ami et en chevalier. Je ne sais trop à quelle attaque il est fait allusion dans le passage de lettre que voici : « Les vers que vous m'avez envoyés, écrivait Huet à Ménage (4 février 1660), m'ont charmé et particulièrement la première épigramme, où vous vengez si ingénieusement l'injure faite à M^{lle} de Scudéry. Si j'osais, je lui offrirais ma plume pour soutenir ses intérêts et pour servir de second, et je répandrais très volontiers pour un si juste et si digne sujet jusqu'à la dernière goutte de mon encre et de mon sang. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II.)

LES HÉROS DE ROMAN

DIALOGUE A LA MANIÈRE DE LUCIEN

MINOS, sortant du lieu où il rend justice, proche du palais de Pluton

Maudit soit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée ! il s'agissait d'un méchant drap qu'on a dérobé à un savetier, en passant le fleuve ; et jamais je n'ai tant ouï parler d'Aristote. Il n'y a point de loi qu'il ne m'ait citée.

PLUTON.

Vous voilà bien en colère, Minos.

MINOS.

Ah ! c'est vous, roi des enfers. Qui vous amène ?

PLUTON.

Je viens ici pour vous en instruire ; mais auparavant peut-on savoir quel est cet avocat qui vous a si doctement ennuyé ce matin ? Est-ce que Huot et Martinet sont morts ?

MINOS.

Non, grâce au ciel ; mais c'est un jeune mort qui a été sans doute à leur école. Bien qu'il n'ait dit que des sottises, il n'en a avancé pas une qu'il n'ait appuyée de l'autorité de tous les anciens ; et quoiqu'il les fit parler de la plus mauvaise grâce du monde, il leur a donné à tous, en les citant, de la galanterie, de la gentillesse et de la bonne grâce. « Platon dit galamment dans son *Timée*. Sénèque est joli dans son *Traité des bienfaits*. Ésope a bonne grâce dans un de ses apologues ². »

PLUTON.

Vous me peignez là un maître impertinent ; mais pourquoi le laissez-vous parler si longtemps ? Que ne lui imposiez-vous silence ?

MINOS.

Silence, lui ! c'est bien un homme qu'on puisse faire taire

1. Deux avocats. Sur Huot, voyez satire 1, vers 123.

2. Manières de parler de ce temps-là, fort communes dans le barreau. (BOISLEAU, 1713, et *manuscrit*.)

quand il a commencé à parler ? J'ai eu beau faire semblant vingt fois de me vouloir lever de mon siège ; j'ai eu beau lui crier : Avocat, concluez, de grâce ; concluez, avocat. Il a été jusqu'au bout, et a tenu à lui seul toute l'audience. Pour moi, je ne vis jamais une telle fureur de parler ; et si ce désordre-là continue, je crois que je serai obligé de quitter la charge.

PLUTON.

Il est vrai que les morts n'ont jamais été si sots qu'aujourd'hui. Il n'est pas venu ici depuis longtemps une ombre qui eût le sens commun ; et, sans parler des gens de palais, je ne vois rien de si impertinent que ceux qu'ils nomment gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie ; et quand nous leur témoignons, Proserpine et moi, que cela nous choque, ils nous traitent de bourgeois et disent que nous ne sommes pas galants ¹. On m'a assuré même que cette pestilente galanterie avait infecté tous les pays infernaux, et même les champs Élysées ; de sorte que les héros et surtout les héroïnes qui les habitent sont aujourd'hui les plus sottes gens du monde, grâce à certains auteurs qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, et qui en ont fait des amoureux transis. A vous dire le vrai, j'ai bien de la peine à le croire. J'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer que les Cyrus et les Alexandre soient devenus tout à coup, comme on me le veut faire entendre, des Thyrsis et des Céladons. Pour m'en éclaircir donc moi-même par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fit venir ici aujourd'hui des champs Élysées, et de toutes les autres régions de l'enfer, les plus célèbres d'entre ces héros ; et j'ai fait préparer pour les recevoir ce grand salon, où vous voyez que sont postés mes gardes. Mais où est Rhadamante ?

MINOS.

Qui ? Rhadamante ? Il est allé dans le Tartare pour y voir entrer un lieutenant criminel ² nouvellement arrivé de l'autre monde, où il a, dit-on, été, tant qu'il a vécu, aussi célèbre par sa grande capacité dans les affaires de judicature, que diffamé pour son excessive avarice.

PLUTON.

N'est-ce pas celui qui pensa se faire tuer une seconde fois,

1. Voyez plus loin ce que Sapho dit à Pluton.

2. Le lieutenant criminel Tardieu et sa femme avaient été assassinés à Paris, la même année que je fis ce dialogue (le 24 d'août 1665). (BOILEAU, 1713, et *manuscrit.*) — Voyez satire x, vers 253-340.

pour une obole qu'il ne voulut pas payer à Caron en passant le fleuve ?

MINOS.

C'est celui-là même. Avez-vous vu sa femme ? C'était une chose à peindre que l'entrée qu'elle fit ici. Elle était couverte d'un linceul de satin.

PLUTON.

Comment ! de satin ? Voilà une grande magnificence !

MINOS.

Au contraire, c'est une épargne : car tout cet accoutrement n'était autre chose que trois thèses cousues ensemble, dont on avait fait présent à son mari en l'autre monde ¹. O la vilaine ombre ! Je crains qu'elle n'empeste tout l'enfer. J'ai tous les jours les oreilles rebattues de ses larcins. Elle vola avant-hier la quenouille de Clothon ; et c'est elle qui avait dérobé ce drap, dont on m'a tant étourdi ce matin, à un savetier qu'elle attendait au passage. De quoi vous êtes-vous avisé de charger les enfers d'une si dangereuse créature ?

PLUTON.

Il fallait bien qu'elle suivît son mari ; il n'aurait pas été bien damné sans elle. Mais, à propos de Rhadamante, le voici lui-même, si je ne me trompe, qui vient à nous. Qu'a-t-il ? Il paraît tout effrayé.

RHADAMANTE.

Puissant roi des enfers, je viens vous avertir qu'il faut songer tout de bon à vous défendre, vous et votre royaume. Il y a un grand parti formé contre vous dans le Tartare. Tous les criminels, résolus de ne plus vous obéir, ont pris les armes. J'ai rencontré là-bas Prométhée avec son vautour sur le poing. Tantale est ivre comme une soupe, et Sisyphe, assis sur son rocher, exhorte tous ses voisins à secouer le joug de votre domination.

MINOS.

O les scélérats ! Il y a longtemps que je prévoyais ce malheur.

PLUTON.

Ne craignez rien, Minos ; je sais bien le moyen de les réduire. Mais ne perdons point de temps. Qu'on fortifie les avenues ; qu'on redouble la garde de mes furies ; qu'on arme toutes les milices de l'enfer ; qu'on lâche Cerbère. Vous, Rhadamante, allez-vous-en dire à Mercure qu'il nous fasse

1. Voyez satire x, vers 323-328. — Dans Saint-Evremond, p. 3, on donne à Tardieu lui-même des caleçons de satin faits de trois thèses. (B.-S.-P.)

venir l'artillerie de mon frère Jupiter. Cependant, vous, Minos, demeurez avec moi. Voyons nos héros, s'ils sont en état de nous aider. J'ai été bien inspiré de les mander aujourd'hui. Mais quel est ce bonhomme qui vient à nous avec son bâton et sa besace ? Ha ! c'est ce fou de Diogène. Que viens-tu chercher ici ?

DIOGÈNE.

J'ai appris la nécessité de vos affaires, et, comme votre fidèle sujet, je viens vous offrir mon bâton.

PLUTON.

Nous voilà bien forts avec ton bâton !

DIOGÈNE.

Ne pensez pas vous moquer. Je ne serai peut-être pas le plus inutile de tous ceux que vous avez envoyé chercher.

PLUTON.

Eh quoi ! nos héros ne viennent-ils pas ?

DIOGÈNE.

Oui, je viens de rencontrer une troupe de fous là-bas, je crois que ce sont eux. Est-ce que vous avez envie de donner le bal ?

PLUTON.

Pourquoi le bal ?

DIOGÈNE.

C'est qu'ils sont en fort bon équipage pour danser. Ils sont jolis, ma foi ; je n'ai jamais rien vu de si dameret ni de si galant ¹.

PLUTON.

Tout beau, Diogène. Tu te mêles toujours de railler. Je n'aime point les satiriques. Et puis ce sont des héros pour lesquels on doit avoir du respect.

DIOGÈNE.

Vous en allez juger vous-même tout à l'heure, car je les vois déjà qui paraissent. Approchez, fameux héros, et vous aussi, héroïnes encore plus fameuses, autrefois l'admiration de toute la terre. Voici une belle occasion de vous signaler. Venez ici tous en foule.

1. Peindre Caton galant et Brutus dameret.

(*Art poétique*, ch. III, v. 118.)

Dameret, homme dont la toilette et la galanterie ont de l'affectation. « Il estoit fort dameret, s'habillant toujours fort bien. » (BRANTOME, GOUAST.) « Que ce ne soit pas un beau garçon et dameret, mais un garçon vert et vigoureux. » (MONTAIGNE, I, 183.)

Un vieillard insensé
Qui fait le dameret dans un corps tout cassé.
(MOLIERE, *Ecole des Maris*, I).

PLUTON.

Tais-toi. Je veux que chacun vienne l'un après l'autre, accompagné tout au plus de quelqu'un de ses confidents. Mais avant tout, Minos, passons, vous et moi, dans ce salon que j'ai fait, comme je vous ai dit, préparer pour les recevoir, et où j'ai ordonné qu'on mît nos sièges, avec une balustrade qui nous sépare du reste de l'assemblée. Entrons. Bon. Voilà tout disposé ainsi que je le souhaitais. Suis-nous, Diogène : j'ai besoin de toi pour nous dire le nom des héros qui vont arriver. Car de la manière dont je vois que tu as fait connaissance avec eux, personne ne me peut mieux rendre ce service que toi.

DIOGÈNE.

Je ferai de mon mieux.

PLUTON.

Tiens-toi donc ici près de moi. Vous, gardes, au moment que j'aurai interrogé ceux qui seront entrés, qu'on les fasse passer dans les longues et ténébreuses galeries qui sont adossées à ce salon, et qu'on leur dise d'y aller attendre mes ordres. Asseyons-nous. Qui est celui-ci qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer ?

DIOGÈNE.

C'est le grand Cyrus.

PLUTON.

Quoi ! ce grand roi qui transféra l'empire des Mèdes aux Perses, qui a tant gagné de batailles ? De son temps les hommes venaient ici tous les jours par trente et quarante mille. Jamais personne n'y en a tant envoyé.

DIOGÈNE.

Au moins ne l'allez pas appeler Cyrus.

PLUTON.

Pourquoi ?

DIOGÈNE.

Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant Artamène.

PLUTON.

Artamène ! et où a-t-il pêché ce nom-là ? Je ne me souviens point de l'avoir jamais lu.

1. N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène.

(*Art poétique*, ch. III, v. 100.)

Artamène ou le Grand Cyrus, roman de M^{lle} de Scudéri. Paris, 1650, 10 vol. petit in-8°, de douze à treize cents pages chacun.

On lit dans M. V. Cousin, t. I, ch. II, p. 72 : « Cyrus, dit notre chef, est M. le Prince, comme la description d'une partie de ses grandes actions le fait voir dans la suite de l'ouvrage, lorsqu'il était général des armées du roi de France ».

DIOGÈNE.

Je vois bien que vous ne savez pas son histoire.

PLUTON.

Qui ? moi ? Je sais aussi bien mon Hérodote qu'un autre.

DIOGÈNE.

Oui ; mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de provinces, traversé l'Asie, la Médie, l'Hyr-canie, la Perse, et ravagé enfin plus de la moitié du monde ?

PLUTON.

Belle demande ! C'est que c'était un prince ambitieux, qui voulait que toute la terre lui fût soumise.

DIOGÈNE.

Point du tout. C'est qu'il voulait déliyrer sa princesse, qui avait été enlevée.

PLUTON.

Quelle princesse ?

DIOGÈNE.

Mandane.

PLUTON.

Mandane ?

DIOGÈNE.

Oui, et savez-vous combien elle a été enlevée de fois ?

PLUTON.

Où veux-tu que je l'aie cherchée ?

DIOGÈNE.

Huit fois.

MINOS.

Voilà une beauté qui a passé par bien des mains.

DIOGÈNE.

Cela est vrai ; mais tous ses ravisseurs étaient les scélérats du monde les plus vertueux.

PLUTON.

J'en doute. Mais laissons là ce fou de Diogène. Il faut parler à Cyrus lui-même. Eh bien ! Cyrus, il faut combattre. Je vous ai envoyé chercher pour vous donner le commandement

« Prenez garde aussi à ce titre : *Artamène* ou *le Grand Cyrus* ! Assurément, l'histoire ne dément pas le titre donné ici au guerrier persan ; mais elle ne l'imposait pas. Il est l'ouvrage de M^{lle} de Scudéri, et semble inventé pour rappeler ce ui que, de bonne heure, l'admiration des contemporains décerna spontanément à Condé comme à Corneille. Et puis cette distinction d'Artamène et de Cyrus n'est pas indifférente. Cyrus commence à se faire connaître sous le nom d'Artamène, comme Condé s'illustra plusieurs années sous le nom du duc d'Enghien, avant que la mort de son père lui permit de s'appeler M. le Prince. »

de mes troupes. Il ne répond rien ! Qu'a-t il ? Vous diriez qu'il ne sait où il est.

CYRUS.

Eh ! divine princesse !

PLUTON.

Quoi ?

CYRUS.

Ah ! injuste Mandane !

PLUTON.

Plaît-il ?

CYRUS.

Tu me flattes, trop complaisant Féraulas. Es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artamène ? Aimons-la, toutefois, mais aimerons-nous une cruelle ? servirons-nous une insensible ? adorerons-nous une inexorable ? Oui, Cyrus, il faut aimer une cruelle. Oui, Artamène, il faut servir une insensible. Oui, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare ¹.

PLUTON.

Il est fou. Je crois que Diogène a dit vrai.

DIOGÈNE.

Vous voyez bien que vous ne saviez pas son histoire. Mais faites approcher son écuyer Féraulas ; il ne demande pas mieux que de vous la conter ; il sait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son maître et a tenu un registre exact de toutes les paroles que son maître a dites en lui-même depuis qu'il est au monde, avec un rouleau de ses lettres qu'il a toujours dans sa poche. A la vérité, vous êtes en danger de bâiller un peu, car ses narrations ne sont pas fort courtes.

PLUTON.

Oh ! j'ai bien le temps de cela !

CYRUS.

Mais, trop engageante personne....

PLUTON.

Quel langage ! A-t-on jamais parlé de la sorte ? Mais dites-moi, vous, trop pleurant Artamène, est-ce que vous n'avez pas envie de combattre ?

CYRUS.

Eh ! de grâce, généreux Pluton, souffrez que j'aie enten-

1. Affectation de Cyrus imitée. (BOILEAU, 1713, et *manuscrit.*)

dre l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris, qu'on me va conter. Rendons ce devoir à deux illustres malheureux. Cependant voici le fidèle Féraulas, que je vous laisse, qui vous instruira positivement de l'histoire de ma vie et de l'impossibilité de mon bonheur.

PLUTON.

Je n'en veux point être instruit, moi. Qu'on me chasse ce grand pleureur ¹.

CYRUS.

Eh ! de grâce !

PLUTON.

Si tu ne sors...

CYRUS.

En effet...

PLUTON.

Si tu ne t'en vas...

CYRUS.

En mon particulier...

PLUTON.

Si tu ne te retires... A la fin le voilà dehors. A-t-on jamais vu tant pleurer ?

DIOGÈNE.

Vraiment, il n'est pas au bout, puisqu'il n'en est qu'à l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris. Il a encore neuf gros tomes à faire ce joli métier.

PLUTON.

Hé bien ! qu'il remplisse, s'il veut, cent volumes de ses folies. J'ai d'autres affaires présentement qu'à l'entendre ². Mais quelle est cette femme que je vois qui arrive ?

DIOGÈNE.

Ne reconnaissez-vous pas Tomyris ?

PLUTON.

Quoi ! cette reine sauvage des Massagètes, qui fit plonger la tête de Cyrus dans un vaisseau de sang humain ? Celle ci ne pleurera pas, j'en réponds. Qu'est-ce qu'elle cherche ?

TOMYRIS.

« Que l'on cherche partout mes tablettes perdues ;
Et que sans les ouvrir elles me soient rendues ³. »

1. On lit très distinctement dans le manuscrit *pleureur* et non pas *pleureux*, comme dans l'édition de 1713.

2. « Cette phrase n'est plus d'usage. Nous disons avoir *affaire de*, devant un verbe, et nous avoir *affaire à*... (SAINT-MARC.)

3. Ce sont les deux premiers vers de la tragédie de *Cyrus*, faite par Quinault, et c'est Tomyris qui ouvre le théâtre par ces deux vers. (BOILEAU, 1813.) — Ce sont les deux premiers vers de la scène v de l'acte I. (BROSSETTE.)

DIOGÈNE.

Des tablettes ! Je ne les ai pas au moins. Ce n'est pas un meuble pour moi que des tablettes ; et l'on prend assez de soin de retenir mes bons mots, sans que j'aie besoin de les recueillir moi-même dans des tablettes.

PLUTON.

Je pense qu'elle ne fera que chercher. Elle a tantôt visité tous les coins et recoins de cette salle. Qu'y avait-il donc de si précieux dans vos tablettes, grande reine ?

TOMYRIS.

Un madrigal que j'ai fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.

MINOS.

Hélas ! qu'elle est douceuse !

DIOGÈNE.

Je suis fâché que ses tablettes soient perdues. Je serais curieux de voir un madrigal massagète.

PLUTON.

Mais qui est donc ce charmant ennemi qu'elle aime ?

DIOGÈNE.

C'est ce même Cyrus qui vient de sortir tout à l'heure

PLUTON.

Bon ! aurait-elle fait égorger l'objet de sa passion ?

DIOGÈNE.

Égorgé ! C'est une erreur dont on a été abusé seulement durant vingt et cinq siècles ; et cela par la faute du gazetier de Scythie, qui répandit mal à propos la nouvelle de sa mort sur un faux bruit. On est détrompé depuis quatorze ou quinze ans.

PLUTON.

Vraiment, je le croyais encore. Cependant, soit que le gazetier de Scythie se soit trompé ou non, qu'elle s'en aille dans ces galeries chercher, si elle veut, son charmant ennemi, et qu'elle ne s'opiniâtre pas davantage à retrouver des tablettes que vraisemblablement elle a perdues par sa négligence, et que sûrement aucun de nous n'a volées. Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là-bas qui fredonne un air ?

DIOGÈNE.

C'est ce grand borgne d'Horatius Coclès qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos gardes, à un écho¹ qu'il a trouvé, une chanson qu'il a faite pour Clélie.

1. Voyez le premier tome de *Clélie*, p. 18. (BROSSETTE.)



PLUTON.

Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il crève de rire ?

MINOS.

Et qui ne rirait ? Horatius Coclès chantant à l'écho !

PLUTON.

Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir. Qu'on le fasse entrer, et qu'il n'interrompe point pour cela sa chanson, que Minos vraisemblablement sera bien aise d'entendre de plus près.

MINOS.

Assurément.

HORATIUS COCLÈS, chantant la reprise de la chanson qu'il chante dans *Clélie*.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

DIOGÈNE.

Je pense reconnaître l'air. C'est sur le chant de *Toinon la belle jardinière*¹.

« Ce n'était pas de l'eau de rose,
Mais de l'eau de quelque autre chose². »

HORATIUS COCLÈS.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

PLUTON.

Quelle est donc cette Phénisse ?

DIOGÈNE.

C'est une dame des plus galantes et des plus spirituelles de la ville de Capoue, mais qui a une trop grande opinion de sa beauté, et qu'Horatius Coclès raille dans cet impromptu de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en lui faisant avouer elle-même que tout cède en beauté à Clélie.

MINOS.

Je n'eusse jamais cru que cet illustre Romain fût si excellent musicien, et si habile faiseur d'impromptus³. Cependant je vois bien par celui-ci qu'il y est maître passé.

PLUTON.

Et moi, je vois bien que, pour s'amuser à de semblables

1. Chanson du Savoyard, alors à la mode. (BOILEAU, 1713, et *manuscrit.*) — Voyez satire IX, et la chanson de Boileau.

2. C'est là le refrain de cette chanson du Savoyard. On peut en lire les paroles dans une note de Brossette.

3. Faiseur d'*impromptus*, c'est le texte de 1713. On a mis, sans avis, *impromptu* au singulier, dans l'édition de Paris, 1750. (B.-S.-P.)

petitesses, il faut qu'il ait entièrement perdu le sens. Hé ! Horatius Coclès, vous qui étiez autrefois si déterminé soldat, et qui avez défendu vous seul un pont contre toute une armée, de quoi vous êtes-vous avisé de vous faire berger après votre mort ? et qui est le fou ou la folle qui vous ont appris à chanter ?

HORATIUS COCLÈS.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

MINOS.

Il se ravit dans son chant.

PLUTON.

Oh ! qu'il s'en aille dans mes galeries chercher, s'il veut, un nouvel écho. Qu'on l'emène !

HORATIUS COCLÈS s'en allant et toujours chantant.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

PLUTON.

Le fou ! le fou ! Ne viendra-t-il point à la fin une personne raisonnable ?

DIOGÈNE.

Vous allez avoir bien de la satisfaction ; car je vois entrer la plus illustre de toutes les dames romaines, cette Clélie qui passa le Tibre à la nage, pour se dérober du camp de Porsenna, et dont Horatius Coclès, comme vous venez de le voir, est amoureux.

PLUTON

J'ai cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tite-Live ; mais je meurs de peur que Tite-Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène ?

DIOGÈNE.

Écoutez ce qu'elle vous va dire.

CLÉLIE.

Est-il vrai, sage roi des enfers, qu'une troupe de mutins ait osé se soulever contre Pluton, le vertueux Pluton ?

PLUTON.

Ah ! à la fin nous avons trouvé une personne raisonnable. Oui, ma fille, il est vrai que les criminels dans le Tartare ont pris les armes et que nous avons envoyé chercher les héros dans les champs Élysées et ailleurs pour nous secourir.

CLÉLIE.

Mais, de grâce, seigneur, les rebelles ne songent-ils point à exciter quelque trouble dans le royaume de Tendre ? car je serais au désespoir s'ils étaient seulement postés dans le village de Petits-Soins. N'ont-ils point pris Billets-Doux ou Billets-Galants ¹ ?

PLUTON.

De quel pays parle-t-elle là ? Je ne me souviens point de l'avoir vu dans la carte.

DIOGÈNE.

Il est vrai que Ptolémée n'en a point parlé ; mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'est du pays de galanterie qu'elle vous parle ?

PLUTON.

C'est un pays que je ne connais point.

CLÉLIE.

En effet, l'illustre Diogène raisonne tout à fait juste. Car il y a trois sortes de Tendre : Tendre sur Estime, Tendre sur Inclination et Tendre sur Reconnaissance. Lorsque l'on veut arriver à Tendre sur Estime, il faut aller au village de Petits-Soins, et...

PLUTON.

Je vois bien, la belle fille, que vous savez parfaitement la géographie du royaume de Tendre, et qu'à un homme qui vous aimera, vous ferez voir bien du pays dans ce royaume. Mais pour moi, qui ne le connais point, et qui ne le veux point connaître, je vous dirai franchement que je ne sais si ces trois villages et ces trois fleuves mènent à Tendre, mais qu'il me paraît que c'est le grand chemin des Petites-Maisons ².

MINOS.

Ce ne serait pas trop mal fait, non, d'ajouter ce village-là dans la carte de Tendre. Je crois que ce sont ces terres inconnues dont on y veut parler.

PLUTON.

Mais vous, tendre mignonne, vous êtes donc aussi amoureuse, à ce que je vois ?

CLÉLIE.

Oui, seigneur ; je vous concède que j'ai pour Aronce une

1. Voyez *Clélie*, part. I, p. 398, et satire x, v. 161.

2. Voyez satire VIII.

amitié qui tient de l'amour véritable : aussi faut-il avouer que cet admirable fils du roi de Clusium a en toute sa personne je ne sais quoi de si extraordinaire et de si peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empêcher d'avoir pour lui une passion tout à fait raisonnable. Car enfin...

PLUTON.

Car enfin, car enfin..... Je vous dis, moi, que j'ai pour toutes les folles une aversion inexplicable ; et que quand le fils du roi de Clusium aurait un charme imaginable, avec votre langage inconcevable, vous me feriez plaisir de vous en aller, vous et votre galant, au diable. A la fin la voilà partie ! Quoi ! toujours des amoureux ! Personne ne s'en sauvera ¹ ; et un de ces jours nous verrons Lucrece galante.

DIOGÈNE.

Vous en allez avoir le plaisir tout à l'heure ; car voici Lucrece en personne.

PLUTON.

Ce que j'en disais n'est que pour rire : à Dieu ne plaise que j'aie une si basse pensée de la plus vertueuse personne du monde !

DIOGÈNE.

Ne vous y fiez pas. Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a, ma foi, les yeux bien fripons.

PLUTON.

Je vois bien, Diogène, que tu ne connais pas Lucrece. Je voudrais que tu l'eusses vue, la première fois qu'elle entra ici, toute sanglante et tout échevelée. Elle tenait un poignard à la main : elle avait le regard farouche, et la colère était encore peinte sur son visage malgré les pâleurs de la mort. Jamais personne n'a porté la chasteté plus loin qu'elle. Mais, pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-même ce qu'elle pense de l'amour. Tu verras. Dites-nous

1. Molière peint aussi dans ce passage de *Sganarelle* l'influence des romans sur toutes les têtes :

Voilà, voilà le fruit de ces empresses
 Qu'on vous voit nuit et jour à lire vos romans ;
 De quolibets d'amour votre tête est remplie,
 Et vous parlez de Dieu bien moins que de *Clélie*.
 Jetez-moi dans le feu tous ces méchants écrits
 Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits.
 (Scène I.)

Et dans les *Précieuses ridicules* : « Et vous, qui êtes cause de leur folie, sottises billevesées, pernicious amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, sonnets et sonnettes, puissiez-vous être à tous les diables. (Scène XIX.)

donc, Lucrèce, mais expliquez-vous clairement : croyez-vous qu'on doive aimer?

LUCRÈCE, tenant des tablettes à la main.

Faut-il absolument sur cela vous rendre une réponse exacte et décisive?

PLUTON.

Oui.

LUCRÈCE.

Tenez, la voilà clairement énoncée dans ces tablettes. Lisez.

PLUTON, lisant.

« Toujours. l'on. si. mais. aimait. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est. qu'il. ¹ » Que veut dire tout ce galimatias ?

LUCRÈCE.

Je vous assure, Pluton, que je n'ai jamais rien dit de mieux ni de plus clair.

PLUTON.

Je vois bien que vous avez accoutumé de parler fort clairement. Peste soit de la folle ! Où a-t-on jamais parlé comme cela ? POINT. MAIS. SI. D'ÉTERNELLES. Et où veut-elle que j'aie chercher un Œdipe pour m'expliquer cette énigme ?

DIOGÈNE.

Il ne faut pas aller fort loin. En voici un qui entre et qui est fort propre à vous rendre cet office.

PLUTON.

Qui est-il ?

DIOGÈNE.

C'est Brutus, celui qui délivra Rome de la tyrannie des Tarquins.

PLUTON.

Quoi ! cet austère Romain qui fit mourir ses enfants pour avoir conspiré contre leur patrie ? Lui, expliquer des énigmes ? Tu es bien fou, Diogène.

DIOGÈNE.

Je ne suis point fou. Mais Brutus n'est point non plus cet austère personnage que vous vous imaginez. C'est un esprit naturellement tendre et passionné, qui fait de fort jolis vers, et les billets du monde les plus galants.

MINOS.

Il faudrait donc que les paroles de l'énigme fussent écrites, pour les lui montrer.

1. Voyez *Célie*, part. II, p. 348. (BROSSETTE.)

DIOGÈNE.

Que cela ne vous embarrasse point. Il y a longtemps que ces paroles sont écrites sur les tablettes de Brutus. Des héros comme lui sont toujours fournis de tablettes.

PLUTON.

Hé bien ! Brutus, nous donnerez-vous l'explication des paroles qui sont sur vos tablettes ?

BRUTUS.

Volontiers. Regardez bien. Ne les sont-ce pas là ? « Toujours. l'on. si. mais, etc. »

PLUTON.

Ce les sont là elles-mêmes.

BRUTUS.

Continuez donc de lire. Les paroles suivantes non seulement vous feront voir que j'ai d'abord conçu la finesse des paroles embrouillées de Lucrece ; mais elles contiennent la réponse précise que j'y ai faite :

« Moi. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir. »

PLUTON.

Je ne sais pas si ces paroles se répondent juste les unes aux autres ; mais je sais bien que ni les unes ni les autres ne s'entendent, et que je ne suis pas d'humeur à faire le moindre effort d'esprit pour les concevoir.

DIOGÈNE.

Je vois bien que c'est à moi de vous expliquer tout ce mystère. Le mystère est que ce sont des paroles transposées. Lucrece, qui est amoureuse et aimée de Brutus, lui dit en mots transposés :

Qu'il serait doux d'aimer, si l'on aimait toujours !
Mais, hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

Et Brutus, pour la rassurer, lui dit en d'autres termes transposés :

Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours ;
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours.

PLUTON.

Voilà une grosse finesse ! Il s'ensuit de là que tout ce qui se peut dire de beau est dans les dictionnaires ; il n'y a que les paroles qui sont transposées. Mais est-il possible que des personnes du mérite de Brutus et de Lucrece en soient venues à cet excès d'extravagance, de composer de semblables bagatelles ?

DIOGÈNE.

C'est pourtant par ces bagatelles qu'ils ont fait connaître l'un et l'autre qu'ils avaient infiniment d'esprit.

PLUTON.

Et c'est par ces bagatelles, moi, que je reconnais qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chasse. Pour moi, je ne sais tantôt plus où j'en suis. Lucrèce amoureuse ! Lucrèce coquette ! Et Brutus son galant ! Je ne désespère pas un de ces jours de voir Diogène lui-même galant

DIOGÈNE.

Pourquoi non ? Pythagore l'était bien.

PLUTON.

Pythagore était galant ?

DIOGÈNE.

Oui, et ce fut de Théano sa fille, formée par lui à la galanterie, ainsi que le raconte le généreux Herminius¹ dans l'histoire de la vie de Brutus ; ce fut, dis-je, de Théano que cet illustre Romain apprit ce beau symbole, qu'on a oublié d'ajouter aux autres symboles de Pythagore : « Que c'est à pousser les beaux sentiments pour une maîtresse que se perfectionne le grand philosophe. »

PLUTON.

J'entends. Ce fut de Théano qu'il sut que c'est la folie qui fait la perfection de la sagesse. Oh ! l'admirable précepte ; Mais laissons là Théano. Quelle est cette précieuse renforcée que je vois qui vient à nous ?

DIOGÈNE.

C'est Sapho², cette fameuse Lesbienne qui a inventé les vers saphiques.

1. Pellisson.

Dans le *Grand Cyrus*, Pellisson paraît sous le nom de Phaon ; dans la *Clélie*, on le revoit sous le nom d'Herminius. Voici le portrait qu'en fait M^{lle} de Scudéri : « Herminius avait toutes les inclinations nobles, le cœur libéral, tendre, passionné, généreux, l'humeur douce, civile, officieuse, complaisante, l'esprit propre à tout et heureux à inventer cent agréables et innocentes tromperies pour divertir ses amis. De plus, quoiqu'il fût infiniment sage et même assez sérieux pour ceux avec qui il n'était pas accoutumé, il avait pourtant, quand il le voulait, un enjouement dans l'humeur tout à fait galant et tout à fait spirituel ; mais il en faisait un secret à tous ceux qu'il n'aimait pas, et l'on pouvait hardiment prendre sa gaieté pour une marque de son estime et de son affection. Il écrivait même si galamment des billets de toute espèce, et il faisait si bien des vers et si facilement, qu'Amilcar (Sarazin) était persuadé que la Grèce n'avait point d'esprit illus universel, plus galant, ni mieux tourné que celui d'Herminius. Aussi disait-il quelquefois qu'il eût volontiers changé son esprit pour celui de cet illustre Romain, et que Phocylide de Milet, qui vivait encore, n'avait jamais fait de vers plus beaux que les siens, ni Sapho de plus amoureux. » (*Clélie*, II^e partie, liv. 1, p. 99.) Voir M. Victor Cousin, *la Société française au XVII^e siècle*, t. II, p. 233.

2. M^{lle} de Scudéri.

PLUTON.

On me l'avait dépeinte si belle ! Je la trouve bien laide !

DIOGÈNE.

Il est vrai qu'elle n'a pas le teint fort uni, ni les traits du monde les plus réguliers : mais prenez garde qu'il y a une grande opposition du blanc et du noir de ses yeux, comme elle le dit elle-même dans l'histoire de sa vie¹.

PLUTON.

Elle se donne là un bizarre agrément ; et Cerbère, selon elle, doit donc passer aussi pour beau, puisqu'il a dans les yeux la même opposition.

DIOGÈNE.

Je vois qu'elle vient à vous. Elle a sûrement quelque question à vous faire.

SAPHO.

Je vous supplie, sage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous pensez de l'amitié, et si vous croyez qu'elle soit capable de tendresse aussi bien que l'amour ; car ce fut le sujet d'une généreuse conversation que nous eûmes l'autre

1. A propos de son portrait fait au pastel par Nanteuil, elle avait dit elle-même :

Nanteuil en faisant mon image
A de son art divin signalé le pouvoir :
Je hais mes yeux dans mon miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

« M^{lle} de Scudéri, dit M. Victor Cousin, était laide, son teint surtout, tirant au noir, ôtait à sa figure toute prétention à la beauté. » (*La Société française au xvii^e siècle*, t. II, 133.)

Nous donnons ici le portrait de Sapho peint par elle-même : « Quoique Sapho ait été charmante dès le berceau, je ne veux vous faire la peinture de sa personne et de son esprit qu'en l'état où elle est présentement, afin que vous la connaissiez mieux. Je vous dirai donc qu'encore que vous m'entendiez parler de Sapho comme de la plus charmante personne de toute la Grèce, il ne faut pourtant pas vous imaginer que sa beauté soit une de ces grandes beautés en qui l'envie même ne saurait trouver aucun défaut. Mais enfin, pour vous dépeindre Sapho, il faut que je vous dise qu'encore qu'elle se dise petite lorsqu'elle veut médire d'elle-même, elle est pourtant de taille médiocre, mais si noble et si bien faite qu'on ne peut y rien désirer. Pour le teint, elle ne l'a pas de la dernière blancheur ; il a toutefois un si bel éclat qu'on peut dire qu'elle l'a beau. Mais ce que Sapho a de souverainement agréable, c'est qu'elle a les yeux si beaux, si vifs, et si pleins d'esprit, qu'on ne peut ni en soutenir l'éclat, ni en détacher ses regards. En effet ils brillent d'un feu si pénétrant, et ils ont pourtant une douceur si passionnée, que la vivacité et la langueur ne sont pas des choses incompatibles dans les beaux yeux de Sapho. Ce qui fait leur plus grand éclat, c'est que jamais il n'y a eu une opposition plus grande que celle du blanc et du noir de ses yeux. Cependant cette grande opposition n'y cause nulle rudesse. De plus, elle a des choses qui ne se trouvent pas toujours ensemble, car elle a la physionomie fine et modeste, et elle ne laisse pas aussi d'avoir je ne sais quoi de grand et de relevé dans la mine. Sapho a, de plus, le visage ovale, la bouche petite et incarnate, et les mains si admirables que ce sont en effet des mains à prendre de cœurs, ou, si on la veut considérer comme une fille chèrement aimée des Muses ce sont des mains dignes de cueillir les plus belles fleurs du Parnasse. » (*Ibid.*, t. II, p. 134.)

jour avec le sage Démocède ¹ et l'agréable Phaon. De grâce, oubliez donc pour quelque temps le soin de votre personne et de votre état ; et au lieu de cela, songez à me bien définir ce que c'est que cœur tendre, tendresse d'amitié, tendresse d'amour, tendresse d'inclination et tendresse de passion.

MINOS.

Oh ! celle-ci est la plus folle de toutes. Elle a la mine d'avoir gâté toutes les autres.

PLUTON.

Mais regardez cette impertinente ! c'est bien le temps de résoudre des questions d'amour, que le jour d'une révolte !

DIOGÈNE.

Vous avez pourtant autorité pour le faire ; et tous les jours les héros que vous venez de voir, sur le point de donner une bataille où il s'agit du tout pour eux, au lieu d'employer le temps à encourager les soldats, et à ranger leurs armées, s'occupent à entendre l'histoire de Timarète ou de Bérélise, dont la plus haute aventure est quelquefois un billet perdu ou un bracelet égaré.

PLUTON.

Ho bien ! s'ils sont fous, je ne veux pas leur ressembler, et principalement à cette précieuse ridicule.

SAPHO.

Eh ! de grâce, seigneur, défaites-vous de cet air grossier et provincial de l'enfer, et songez à prendre l'air de la belle galanterie de Carthage et de Capoue. A vous dire le vrai, pour décider un point aussi important que celui que je vous propose, je souhaiterais fort que toutes nos généreuses amies et nos illustres amis fussent ici. Mais, en leur absence, le sage Minos représentera le discret Phaon, et l'enjoué Diogène le galant Ésope.

PLUTON.

Attends, attends, je m'en vais te faire venir ici une personne avec qui lier conversation. Qu'on m'appelle Tisiphone.

SAPHO.

Qui ? Tisiphone ? Je la connais, et vous ne serez peut-être pas fâché que je vous en fasse voir le portrait, que j'ai déjà composé par précaution, dans le dessein où je suis de l'insérer dans quelqu'une des histoires que nous autres faiseurs et faiseuses de romans sommes obligés de raconter à chaque livre de notre roman.

1. C'était le nom d'un médecin fameux sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. (DAUNOU.) Voir le *Grand Cyrus*, t. X, p. 700, et Cousin, *la Société française au XVII^e siècle*, t. II, p. 145.

PLUTON.

Le portrait d'une furie ! Voilà un étrange projet.

DIOGÈNE.

Il n'est pas si étrange que vous pensez. En effet, cette même Sapho, que vous voyez, a peint dans ses ouvrages beaucoup de ses généreuses amies, qui ne surpassent guère en beauté Tisiphone, et qui néanmoins, à la faveur des mots galants et des façons de parler élégantes et précieuses qu'elle jette dans leurs peintures, ne laissent pas de passer pour de dignes héroïnes de roman.

MINOS.

Je ne sais si c'est curiosité ou folie ; mais je vous avoue que je meurs d'envie de voir un si bizarre portrait.

PLUTON.

Hé bien donc, qu'elle vous le montre, j'y consens. Il faut bien vous contenter. Nous allons voir comment elle s'y prendra pour rendre la plus effroyable des Euménides agréable et gracieuse.

DIOGÈNE.

Ce n'est pas une affaire pour elle, et elle a déjà fait un pareil chef-d'œuvre en peignant la vertueuse Aricidie. Écoutez donc ; car je la vois qui tire le portrait de sa poche.

SAPHO, lisant.

L'illustre fille ¹ dont j'ai à vous entretenir a en toute sa personne je ne sais quoi de si furieusement extraordinaire et de si terriblement merveilleux, que je ne suis pas médiocrement embarrassée quand je songe à vous en tracer le portrait.

MINOS.

Voilà les adverbess **FURIEUSEMENT** et **TERRIBLEMENT** qui sont, à mon avis, bien placés et tout à fait en leur lieu.

SAPHO continue de lire.

Tisiphone a naturellement la taille fort haute, et passant de beaucoup la mesure des personnes de son sexe ; mais pourtant si dégagée, si libre et si bien proportionnée en toutes ses parties, que son énormité même lui sied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu, vifs, perçants et bordés d'un certain vermillon qui en relève prodigieusement l'éclat. Ses cheveux sont naturellement bou-

1. Portrait de M^{lle} de Scudéry elle-même. (BROSSETTE.) C'est là une très grosse erreur. Nous venons de donner l'image de M^{lle} de Scudéry, peinte par elle-même. Tisiphone n'est là que pour faire ressortir la fadeur ridicule des portraits qu'on rencontre à chaque page dans les romans de M^{lle} de Scudéry.

clés et annelés, et l'on peut dire que ce sont autant de serpents qui s'entortillent les uns dans les autres et se jouent nonchalamment autour de son visage. Son teint n'a point cette couleur fade et blanchâtre des femmes de Scythie, mais il tient beaucoup de ce brun mâle et noble que donne le soleil aux Africaines qu'il favorise le plus près de ses regards. Tout le reste de son corps est presque composé de la même sorte. Sa démarche est extrêmement noble et fière. Quand il faut se hâter, elle vole plutôt qu'elle ne marche, et je doute qu'Atalante la pût devancer à la course. Au reste, cette vertueuse fille est naturellement ennemie du vice et surtout des grands crimes, qu'elle poursuit partout, un flambeau à la main, et qu'elle ne laisse jamais en repos, secondée en cela par ses deux illustres sœurs, Alecto et Mégère, qui n'en sont pas moins ennemies qu'elle ; et l'on peut dire de toutes ces trois sœurs que c'est une morale vivante.

DIOGÈNE.

Hé bien ! n'est-ce pas là un portrait merveilleux ?

PLUTON.

Sans doute, et la laideur y est peinte dans toute sa perfection, pour ne pas dire dans toute sa beauté ; mais c'est assez écouter cette extravagante. Continuons la revue de nos héros, et sans plus nous donner la peine, comme nous avons fait jusqu'ici, de les interroger l'un après l'autre, puisque les voilà tous reconnus véritablement insensés, contentons-nous de les voir passer devant cette balustrade et de les conduire exactement de l'œil dans mes galeries, afin que je sois sûr qu'ils y sont ; car je défends d'en laisser sortir aucun, que je n'aie précisément déterminé ce que je veux qu'on en fasse. Qu'on les laisse donc entrer, et qu'ils viennent maintenant tous en foule. En voilà bien, Diogène. Tous ces héros sont-ils connus dans l'histoire ?

DIOGÈNE.

Non ; il y en a beaucoup de chimériques mêlés parmi eux.

PLUTON.

Des héros chimériques ! et sont-ce des héros ?

DIOGÈNE.

Comment ! si ce sont des héros ! Ce sont eux qui ont toujours le haut bout dans les livres et qui battent infailliblement les autres.

PLUTON.

Nomme-m'en par plaisir quelques-uns.

DIOGÈNE.

Volontiers. Orondate, Spitridate, Alcamène, Mélinte, Britomare, Mérindor, Artaxandre, etc. ¹

PLUTON.

Et tous ces héros-là ont-ils fait vœu, comme les autres, de ne jamais s'entretenir que d'amour ?

DIOGÈNE.

Ce serait beau qu'ils ne l'eussent pas fait ! Et de quel droit se diraient-ils héros, s'ils n'étaient point amoureux ? N'est-ce pas l'amour qui fait aujourd'hui la vertu héroïque ?

PLUTON.

Quel est ce grand innocent qui s'en va des derniers, et qui a la mollesse peinte sur le visage ? Comment t'appelles-tu ?

ASTRATE.

Je m'appelle Astrate. ²

PLUTON.

Que viens-tu chercher ici ?

ASTRATE

Je veux voir la reine.

PLUTON.

Mais admirez cet impertinent. Ne diriez-vous pas que j'ai une reine que je garde ici dans une boîte, et que je montre à tous ceux qui la veulent voir ? Qu'es-tu, toi ? As-tu jamais été ?

ASTRATE.

Oui-da, j'ai été, et il y a un historien latin qui dit de moi en propres termes : *ASTRATUS VIXIT*, Astrate a vécu.

PLUTON.

Est-ce là tout ce qu'on trouve de toi dans l'histoire ?

ASTRATE.

Oui ; et c'est sur ce bel argument qu'on a composé une tragédie intitulée du nom d'ASTRATE, où les passions tragiques sont maniées si adroitement, que les spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement jusqu'à la fin, tandis que moi j'y pleure toujours, ne pouvant obtenir que l'on m'y montre une reine dont je suis passionnément épris.

PLUTON.

Ho bien ! va-t'en dans ces galeries voir si cette reine y est.

1. Personnages des romans de La Calprenède et de M^{lle} de Scudéry.

2. On jouait à l'Hôtel de Bourgogne, dans le temps que je fis ce Dialogue, l'*Astrate* de M. Quinault et l'*Ostorius* de l'abbé de Pure. (BOILEAU, 1713.) — Voyez satire III.

Mais quel est ce grand malbâti de Romain qui vient après ce chaud amoureux ? Peut-on savoir son nom ?

OSTORIUS.

Mon nom est Ostorius :

PLUTON.

Je ne me souviens point d'avoir jamais nulle part lu ce nom-là dans l'histoire.

OSTORIUS.

Il y est pourtant. L'abbé de Pure assure qu'il l'y a lu

PLUTON.

Voilà un merveilleux garant ! Mais, dis-moi, appuyé de l'abbé de Pure, comme tu es, as-tu fait quelque figure dans le monde ? T'y a-t-on jamais vu ?

OSTORIUS.

Oui-da ; et, à la faveur d'une pièce de théâtre que cet abbé a faite de moi, on m'a vu à l'Hôtel de Bourgogne. ¹

PLUTON.

Combien de fois ?

OSTORIUS.

Eh ! une fois.

PLUTON.

Retourne-t'y-en ².

OSTORIUS.

Les comédiens ne veulent plus de moi.

PLUTON.

Crois-tu que je m'accommode mieux de toi qu'eux ? Allons, déloge d'ici au plus vite, et va te confiner dans mes galeries. Voici encore une héroïne qui ne se hâte pas trop, ce me semble, de s'en aller. Mais je lui pardonne, car elle me paraît si lourde de sa personne, et si pesamment armée, que je vois bien que c'est la difficulté de marcher, plutôt que la répugnance à m'obéir, qui l'empêche d'aller plus vite. Qui est-elle ?

DIOGÈNE.

Pouvez-vous ne pas reconnaître la Pucelle d'Orléans ?

PLUTON.

C'est donc là cette vaillante fille qui délivra la France du joug des Anglais ?

DIOGÈNE.

C'est elle-même.

1. Théâtre où l'on jouait autrefois. (BOILEAU, 1713.)

2. Barbarisme inexcusable, mais il est dans toutes les éditions. (DAUNOU.) — L'éditeur d'Amsterdam, 1772, avait le premier relevé cette expression, employée pour *retournes-y*. — On lit dans Saint-Évremond, p. 31 : « Oh ! *retourne-t'en à l'Hôtel de Bourgogne*. »

PLUTON.

Je lui trouve la physionomie bien plate et bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGÈNE.

Elle tousse et s'approche de la balustrade. Écoutons. C'est assurément une harangue qu'elle vous vient faire, et une harangue en vers, car elle ne parle plus qu'en vers.

PLUTON.

A-t-elle en effet du talent pour la poésie?

DIOGÈNE.

Vous l'allez voir.

LA PUCELLE.

« O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle ;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur,
Et me le redoublant, me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et grim pant contre mont, la dure terre quitte.
Oh ! que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort !
Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe !
Que le coup brisât l'os, et fit pleuvoir le sang
De la temple, du dos, de l'épaule et du flanc ! »¹

PLUTON.

Quelle langue vient-elle de parler ?

DIOGÈNE.

Belle demande ! française.

PLUTON.

Quoi ! c'est du français qu'elle a dit ? je croyais que ce fût

1. Vers extraits de la Chapelin, suivant une note de l'édition de 1713, t. II, p. 9 (elle n'est pas dans le manuscrit). Selon Vigneul de Marville (dans Saint-Marc, t. V, p. 166), c'est seulement un centon composé de vers épars dans le poème. (B.-S.-P.) — Au xvii^e siècle on disait indifféremment *temple* ou *tempe*. (M. CHÉRON.)

Voici ce que dit Vigneul de Marville : « Les vers que M. Despréaux débite dans les *Héros de roman*, comme extraits d'une harangue de la Jeanne au roi Charles VII, et qui commencent par ces mots :

O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle, etc.,

ne sont point ainsi dans le poème de M. Chapelain ; c'est un centon composé de plusieurs vers répandus dans cet ouvrage ; cependant un auteur qui a feint de justifier Chapelain dans une critique imprimée à la suite du *Mathanasius*, a cité ces mêmes vers sur la foi de M. Despréaux. Il faut rendre justice à tout le monde, on trompe le public en lui donnant comme une harangue suivie et tirée du poème de la Chapelin un centon composé de plusieurs hémistiches ramassés en différents endroits. On peut ainsi faire les plus mauvais vers du monde tirés des ouvrages du meilleur poète. (*Mélanges d'histoire et de littérature*, par M. de Vigneul-Marville, II^e volume, p. 9.)

du bas-breton ou de l'allemand. Qui lui a appris cet étrange français-là ?

DIOGÈNE.

C'est un poète chez qui elle a été en pension quarante ans durant.

PLUTON.

Voilà un poète qui l'a bien mal élevée !

DIOGÈNE.

Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, et d'avoir exactement touché ses pensions.

PLUTON.

Voilà de l'argent bien mal employé. Eh ! Pucelle d'Orléans, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer votre patrie, et qui n'aviez d'objet que la gloire ?

LA PUCELLE.

La gloire ?

« Un seul endroit y mène, et de ce seul endroit »
Droite et roide... »

PLUTON.

Ah ! elle m'écorche les oreilles.

LA PUCELLE.

« Droite et roide est la côte et le sentier étroit. »

PLUTON.

Quels vers ! juste ciel ! je n'en puis pas entendre prononcer un que ma tête ne soit prête à se fendre.

LA PUCELLE.

« De flèches toutefois aucune ne l'atteint ;
Ou pourtant l'atteignant, de son sang ne se teint. »

PLUTON.

Encore ! j'avoue que de toutes les héroïnes qui ont paru en ce lieu, celle-ci me paraît beaucoup la plus insupportable. Vraiment, elle ne prêche pas la tendresse. Tout en elle n'est que dureté et sécheresse, et elle me paraît plus propre à glacer l'âme qu'à inspirer de l'amour.

DIOGÈNE.

Elle en a cependant inspiré au vaillant Dunois.

PLUTON.

Elle ! inspirer de l'amour au cœur de Dunois !

DIOGÈNE.

Oui assurément :

Au grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours enserre. ¹

Mais il faut savoir quel amour. Dunois s'en explique ainsi lui-même en un endroit du poème fait pour cette merveilleuse fille :

Pour ces célestes yeux, pour ce front magnanime,
Je n'ai que du respect, je n'ai que de l'estime ;
Je n'en souhaite rien ; et si j'en suis amant,
D'un amour sans désir je l'aime seulement.
Et soit. Consumons-nous d'une flamme si belle :
Brûlons en holocauste aux yeux de la Pucelle. ²

Ne voilà-t-il pas une passion bien exprimée ? et le mot d'holocauste n'est-il pas tout à fait bien placé dans la bouche d'un guerrier comme Dunois ?

PLUTON.

Sans doute ; et cette vertueuse guerrière peut innocemment, avec de tels vers, aller tout de ce pas, si elle veut, inspirer un pareil amour à tous les héros qui sont dans ces galeries. Je ne crains pas que cela leur amollisse l'âme. Mais du reste, qu'elle s'en aille ; car je tremble qu'elle ne me veuille encore réciter quelques-uns de ses vers, et je ne suis pas résolu de les entendre. La voilà enfin partie. Je ne vois plus ici aucun héros, ce me semble. Mais non, je me trompe : en voici encore un qui demeure immobile derrière cette porte. Vraisemblablement il n'a pas entendu que je voulais que tout le monde sortît. Le connais-tu, Diogène ?

DIOGÈNE.

C'est Pharamond, ³ le premier roi des Français.

PLUTON.

Que dit-il ? il parle en lui-même.

PHARAMOND.

Vous le savez bien, divine Rosemonde, que pour vous aimer je n'attendis pas que j'eusse le bonheur de vous connaître, et que c'est sur le seul récit de vos charmes, fait par un de mes rivaux, que je devins si ardemment épris de vous

1. Voici le vers tel qu'il est dans la *Pucelle* :

Qui sans peine à lui seul deux grands amours enserre,

2. *La* Poème de Chapel n, ilv. II.

3. Roman de La Calprenède.

PLUTON.

Il semble que celui-ci soit devenu amoureux avant que de voir sa maîtresse.

DIOGÈNE.

Assurément il ne l'avait point vue.

PLUTON.

Quoi ! il est devenu amoureux d'elle sur son portrait ?

DIOGÈNE.

Il n'avait pas même vu son portrait.

PLUTON.

Si ce n'est là une vraie folie, je ne sais pas ce qui peut l'être. Mais, dites-moi, vous, amoureux Pharamond, n'êtes-vous pas content d'avoir fondé le plus florissant royaume de l'Europe, et de pouvoir compter au rang de vos successeurs le roi qui y règne aujourd'hui ? Pourquoi vous êtes-vous allé mal à propos embarrasser l'esprit de la princesse Rosemonde ?

PHARAMOND.

Il est vrai, seigneur. Mais l'amour...

PLUTON.

Ho ! l'amour ! l'amour ! Va exagérer, si tu veux, les injustices de l'amour dans mes galeries. Mais pour moi, le premier qui m'en viendra encore parler, je lui donnerai de mon sceptre tout au travers du visage. En voilà un qui entre. Il faut que je lui casse la tête.

MINOS.

Prenez garde à ce que vous allez faire. Ne voyez-vous pas que c'est Mercure ?

PLUTON.

Ah ! Mercure, je vous demande pardon. Mais ne venez-vous point aussi me parler d'amour ?

MERCURE.

Vous savez bien que je n'ai jamais fait l'amour pour moi-même. La vérité est que je l'ai fait quelquefois pour mon père Jupiter, et qu'en sa faveur autrefois j'endormis si bien le bon Argus, qu'il ne s'est jamais réveillé. Mais je viens vous apporter une bonne nouvelle. C'est qu'à peine l'artillerie que je vous amène a paru, que vos ennemis se sont rangés dans le devoir. Vous n'avez jamais été roi plus paisible de l'enfer que vous l'êtes.

PLUTON.

Divin messenger de Jupiter, vous m'avez rendu la vie. Mais, au nom de notre proche parenté, dites-moi, vous qui

êtes le dieu de l'éloquence, comment vous avez souffert qu'il se soit glissé dans l'un ou dans l'autre monde une si impertinente manière de parler que celle qui règne aujourd'hui, surtout en ces livres que l'on appelle romans ; et comment vous avez permis que les plus grands héros de l'antiquité parlassent ce langage.

MERCURE.

Hélas ! Apollon et moi, nous sommes des dieux qu'on n'invoque presque plus : et la plupart des écrivains d'aujourd'hui ne connaissent pour leur véritable patron qu'un certain Phébus, qui est bien le plus impertinent personnage qu'on puisse voir. Du reste, je viens vous avertir qu'on vous a joué une pièce.

PLUTON.

Une pièce à moi ! Comment ?

MERCURE.

Vous croyez que les vrais héros sont venus ici ?

PLUTON.

Assurément, je le crois, et j'en ai de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermés dans les galeries de mon palais.

MERCURE.

Vous sortirez d'erreur, quand je vous dirai que c'est une troupe de faquins ou plutôt de fantômes chimériques, qui, n'étant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands héros de l'antiquité, mais dont la vie a été fort courte, et qui errent maintenant sur les bords du Cocyte et du Styx. Je m'étonne que vous y ayez été trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractère des héros ? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau et un faux clinquant de paroles, dont les ont habillés ceux qui ont écrit leur vie, et qu'il n'y a qu'à leur ôter pour les faire paraître tels qu'ils sont. J'ai même amené des champs Élysées, en venant ici, un Français, pour les reconnaître quand ils seront dépouillés ; car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON.

J'y consens si bien que je veux que sur-le-champ la chose ici soit exécutée. Et pour ne point perdre de temps, gardes, qu'on les fasse de ce pas sortir tous de mes galeries par les portes dérobées, et qu'on les amène tous dans

la grande place. Pour nous, allons nous mettre sur le balcon de cette fenêtre basse, d'où nous pourrons les contempler et leur parler tout à notre aise. Qu'on y porte nos sièges. Mercure, mettez-vous à ma droite ; et vous, Minos, à ma gauche ; et que Diogène se tienne derrière nous.

MINOS.

Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON.

Y sont-ils tous ?

UN GARDE.

On n'en a laissé aucun dans les galeries.

PLUTON.

Accourez donc, vous tous, fidèles exécuteurs de mes volontés, spectres, larves, démons, furies, milices infernales que j'ai fait assembler. Qu'on m'entoure tous ces prétendus héros, et qu'on me les dépouille.

CYRUS.

Quoi ! vous ferez dépouiller un conquérant comme moi ?

PLUTON.

Hé ! de grâce, généreux Cyrus, il faut que vous passiez le pas.

HORATIUS COCLÈS.

Quoi ! un Romain comme moi, qui a défendu lui seul un pont contre toutes les forces de Porsenna, vous ne le considérerez pas plus qu'un coupeur de bourses ?

PLUTON.

Je m'en vais te faire chanter.

ASTRATE.

Quoi ! un galant aussi tendre et aussi passionné que moi, vous le ferez maltraiter ?

PLUTON.

Je m'en vais te faire voir la reine. Ah ! les voilà dépouillés.

MERCURE.

Où est le Français que j'ai amené ?

LE FRANÇAIS.

Me voilà, seigneur, que souhaitez-vous ?

MERCURE.

Tiens, regarde bien tous ces gens-là ; les connais-tu ?

LE FRANÇAIS.

Si je les connais ? Hé ! ce sont tous la plupart des bourgeois de mon quartier. Bonjour, madame Lucrèce. Bonjour, mon-

sieur Brutus. Bonjour, mademoiselle Clélie. Bonjour, monsieur Horatius Coclès. ¹

PLUTON.

Tu vas voir accommoder tes bourgeois de toutes pièces. Allons, qu'on ne les épargne point, et qu'après qu'ils auront été abondamment fustigés, on me les conduise tous, sans différer, droit aux bords du fleuve de Léthé ; ² puis, lorsqu'ils y seront arrivés, qu'on me les jette tous, la tête la première, dans l'endroit du fleuve le plus profond, eux, leurs billets doux, leurs lettres galantes, leurs vers passionnés, avec tous les nombreux volumes, ou, pour mieux dire, les monceaux de ridicule papier où sont écrites leurs histoires. Marchez donc, fauquins, autrefois si grands héros. Vous voilà arrivés à votre fin, ou, pour mieux dire, au dernier acte de la comédie que vous avez jouée si peu de temps.

CHŒUR DE HÉROS, s'en allant chargés d'escourgées. ³

Ah ! La Calprenède ! Ah ! Scudéri !

PLUTON.

Eh ! que ne les tiens-je ! que ne les tiens-je ! Ce n'est pas tout, Minos. Il faut que vous vous en alliez tout de ce pas donner ordre que la même justice se fasse sur tous leurs pareils dans les autres provinces de mon royaume.

MINOS.

Je me charge avec plaisir de cette commission.

MERCURE.

Mais voici les véritables héros qui arrivent et qui demandent à vous entretenir. Ne voulez-vous pas qu'on les introduise ?

PLUTON.

Je serai ravi de les voir ; mais je suis si fatigué des sottises que m'ont dites tous ces impertinents usurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon qu'avant tout j'aille faire un somme.

1. Dans l'édition de ce dialogue qui parut dans les œuvres de Saint-Évremond, c'était Scarron qui démasquait tous ces héros. On comprend les raisons qui firent disparaître ce personnage.

2. Fleuve de l'oubli. (BOILEAU, 1713.)

3. Fouet composé de plusieurs brins de cordes ou de plusieurs lanières de cuir. Coups donnés avec ce fouet. Il est un peu vieux et peu en usage. (FURETIÈRE, 1704.) — *Scoria* ou *scoriata*, *flagellum ex scorto seu corio*. (DUCANGE.) Italien, *scorreggia*, *scorreggiata*. — *Escorgie*, XII^e siècle ; XIII^e, *corgies* ; *escourgées*, XV^e siècle.

FRAGMENT D'UN DIALOGUE

CONTRE

LES MODERNES QUI FONT DES VERS LATINS ¹

APOLLON, HORACE, DES MUSES ET DES POÈTES

HORACE.

Tout le monde est surpris, grand Apollon, des abus que vous laissez régner sur le Parnasse.

APOLLON.

Et depuis quand, Horace, vous avisez-vous de parler français ?

HORACE.

Les Français se mêlent bien de parler latin. Ils estropient quelques-uns de mes vers ; ils en font de même à mon ami Virgile ; et quand ils ont accroché, je ne sais comment, *Disjecti membra poetæ*, ² ainsi que je parlais autrefois, ils veulent figurer avec nous.

APOLLON.

Je ne comprends rien à vos plaintes. De qui donc me parlez-vous ?

HORACE.

Leurs noms me sont inconnus. C'est aux Muses de nous les apprendre.

1. « M. Despréaux, dans sa préface de son édition de 1674, après avoir parlé de ce qu'il y avait ajouté, dit : « J'avais dessein d'y joindre aussi quelques dialogues en prose que j'ai composés. » A quoi M. Brossette ajoute dans ses remarques sur cette préface : « Il n'a donné dans la suite que le dialogue sur les romans. Il en avait composé un autre, pour montrer qu'on ne saurait bien parler, ou du moins s'assurer qu'on parle bien une langue morte. Mais il ne l'a jamais voulu publier, de peur d'offenser plusieurs de nos poètes latins, qui étaient ses amis et ses traducteurs. Il ne l'a pas même confié au papier. Cependant, il m'en récita un jour ce que sa mémoire lui put fournir, et j'allai sur-le-champ écrire ce que j'en avais retenu. Quoique je n'aie conservé ni les grâces de sa diction, ni toute la suite de ses pensées, peut-être ne sera-t-on pas fâché de voir mon extrait, pour juger du tour qu'il avait imaginé. » (SAINT-MARC.)

2. Horace, liv. I, sat. iv, v. 62 :

Invenias etiam disjecti membra poetæ.

APOLLON.

Calliope, dites-moi, qui sont ces gens-là? C'est une chose étrange, que vous les inspiriez, et que je n'en sache rien.

CALLIOPE.

Je vous jure que je n'en ai aucune connaissance. Ma sœur Érato sera peut-être mieux instruite que moi.

ÉRATO.

Toutes les nouvelles que j'en ai, c'est par un pauvre libraire, qui faisait dernièrement retentir notre vallon de cris affreux. Il s'était ruiné à imprimer quelques ouvrages de ces plagiaires, et il venait se plaindre ici de vous et de nous, comme si nous devions répondre de leurs actions, sous prétexte qu'ils se tiennent au pied du Parnasse!

APOLLON.

Le bonhomme croit-il que nous sachions ce qui se passe hors de notre enceinte? Mais nous voilà bien embarrassés pour savoir leurs noms. Puisqu'ils ne sont pas loin de nous, faisons-les monter pour un moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

CALLIOPE.

Si je ne me trompe, leur figure sera réjouissante, ils nous donneront la comédie.

HORACE.

Quelle troupe! nous allons être accablés, s'ils entrent tous. Messieurs, doucement: les uns après les autres.

UN POÈTE, s'adressant à Apollon.

Da, Tymbræe, loqui.....

AUTRE POÈTE, à Calliope.

Dic mihi; musa, virum.....

TROISIÈME POÈTE, à Érato.

Nunc age, qui reges, Erato.....

APOLLON.

Laissez vos compliments, et dites-nous d'abord vos noms.

UN POÈTE.

Menagius.

AUTRE POÈTE.

Pererius.

TROISIÈME POÈTE

*Santolis*¹.

1. Ménage, Du Perrier et Santeul, poètes latins modernes. (Voyez satire IV, vers 92; *Art poétique*, chant IV, et épigramme XVI.)

APOLLON.

Et ce vieux bouquin que je vois parmi vous, comment s'appelle-t-il?

TEXTOR.

Je me nomme *Ravisius Textor* ¹. Quoique je sois en la compagnie de ces messieurs, je n'ai pas l'honneur d'être poète ; mais ils veulent m'avoir avec eux, pour leur fournir des épithètes au besoin.

UN POÈTE.

Latonæ proles divina, Jovisque... Jovisque... Jovisque... Heus tu, Textor ! Jovisque...

TEXTOR.

Magni...

LE POÈTE.

Non.

TEXTOR.

Omnipotentis.

LE POÈTE.

Non, non.

TEXTOR.

Bicornis.

LE POÈTE.

Bicornis : optime. Jovisque bicornis.

Latonæ proles divina, Jovisque bicornis.

APOLLON.

Vous avez donc perdu l'esprit ? Vous donnez des cornes à mon père ?

LE POÈTE.

C'est pour finir le vers. J'ai pris la première épithète que Textor m'a donnée.

APOLLON.

Pour finir le vers fallait-il dire une énorme sottise ? Mais vous, Horace, faites aussi des vers français

HORACE.

C'est-à-dire qu'il faut que je vous donne aussi une scène à mes dépens et aux dépens du sens commun.

APOLLON.

Ce ne sera qu'aux dépens de ces étrangers. Rimez toujours.

1. Jean Teissier, seigneur de Ravisi, dans le Nivernois, était un professeur de l'Université de Paris, qui a fait un livre intitulé *Delectus epithetorum*. Quoiqu'il ne paraisse ici que comme auteur de cet ouvrage, il en a fait plusieurs autres, et même une assez grande quantité de vers latins qui ne sont point à mépriser. (SAINT-MARC.)

HORACE.

Sur quel sujet? Qu'importe? Rimons, puisque Apollon l'ordonne. Le sujet viendra après.

Sur la rive du fleuve amassant de l'arène...

UN POÈTE.

Halte-là. On ne dit point en notre langue : sur *la rive* du fleuve, mais sur *le bord* de la rivière. Amasser *de l'arène* ne se dit pas non plus ; il faut dire *du sable*.

HORACE.

Vous êtes plaisant. Est-ce que *rive* et *bord* ne sont pas des mots synonymes aussi bien que *fleuve* et *rivière*? Comme si je ne savais pas que dans votre cité de Paris la Seine passe sous le pont Nouveau! Je sais tout cela sur l'extrémité du doigt.

UN POÈTE.

Quelle pitié! Je ne conteste pas que toutes vos expressions ne soient françaises ; mais je dis que vous les employez mal. Par exemple, quoique le mot de *cité* soit bon en soi, il ne vaut rien où vous le placez : on dit *la ville de Paris*. De même on dit *le Pont Neuf*, et non pas *le pont Nouveau*; savoir une chose *sur le bout du doigt*, et non pas *sur l'extrémité du doigt*.

HORACE.

Puisque je parle si mal votre langue, croyez-vous, messieurs les faiseurs de vers latins, que vous soyez plus habiles dans la nôtre ¹? Pour vous dire nettement ma pensée, Apollon devrait vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

APOLLON.

Comme ils ont fait des vers sans ma permission, ils en feraient encore malgré ma défense. Mais, puisque dans les grands abus il faut des remèdes violents, punissons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée. C'est qu'ils soient obligés désormais à lire exactement les vers les uns des autres. Horace, faites-leur savoir ma volonté.

HORACE.

De la part d'Apollon, il est ordonné, etc.

1. « C'est une étrange entreprise que d'écrire une langue étrangère, quand nous n'avons point fréquenté avec les naturels du pays ; et je suis assuré que si Térence et Cicéron revenaient au monde, ils riraient à gorge déployée des ouvrages latins des Fernel, des Sannazars et des Murets... Vous me ferez plaisir de parler de cela dans votre Académie, et d'y agiter la question : *Si on peut bien écrire une langue morte.* » (Correspondance avec Brossette, 6 octobre 1701.)

SANTEUL.

Que je lise le galimatias de Dupérier ! Moi ! je n'en ferai rien. C'est à lui de lire mes vers.

DUPÉRIER.

Je veux que Santeul commence par me reconnaître pour son maître, et après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son phébus.

Ces poètes continuent à se quereller ; ils s'accablent réciproquement d'injures, et Apollon les fait chasser honteusement du Parnasse.

ARRÊT BURLESQUE

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

I. — Cet opuscule porte la date du 12 août 1671 dans un manuscrit ancien communiqué par Goujet à Saint-Marc. On en fit dans ce temps beaucoup de copies. Dès le 6 de septembre, madame de Sévigné, alors en Bretagne, en reçut une (*Lettres*, II, 239 et 255).¹ Il fut imprimé, 1^o la même année, en Hollande, à la suite de la *Guerre des Auteurs*, de Gueret; 2^o en 1674, sur une feuille volante, édition que Brossette croyait, mal à propos, être la première; 3^o en 1677, dans une relation faite à Angers. Réimprimé dans le *Menagiana*, également en Hollande, en 1695 (tome II), il fut joint aux œuvres de Boileau dès 1697, et les auteurs qui reculent cette annexe à 1701 auraient dû seulement faire observer que Boileau le publiait alors lui-même pour la première fois.

Voici quelques faits nécessaires à connaître pour comprendre le sens et la portée de cet opuscule².

1. « Voilà une pièce que M. de Chaulnes vous envoie : je la crois de Pellisson d'autres disent de Despréaux ; dites-m'en votre avis. Pour moi, je vous avoue que je la trouve parfaitement belle ; lisez-la avec attention, et voyez combien il y a d'esprit. » (6 septembre 1671.)

2. 1209. — On lisait publiquement à Paris les livres de la Métaphysique d'Aristote apportés depuis peu de Constantinople et traduits de grec en latin ; et comme par les subtilités qu'ils contiennent ils avaient donné occasion à cette hérésie (celle d'Amaury et de ses disciples), et la pouvaient encore donner à d'autres, le concile ordonna de les brûler tous, et défendit, sous peine d'excommunication, de les transcrire, les lire ou les retenir. Quant aux livres de la Physique générale d'Aristote, que l'on lisait aussi à Paris depuis quelques années, on en défendit seulement la lecture pendant trois ans.

1215. — Le cardinal légat Robert de Courçon était toujours à Paris, où, par ordre du pape, il fit un règlement pour réformer les écoles... On expliquera ordinairement dans les écoles les livres d'Aristote de la dialectique tant vieille que nouvelle;... on ne lira point les livres d'Aristote de métaphysique ou de physique, ni leur abrégé, ni rien de David de Dinant...

1231. — Les maîtres ne se serviront point à Paris de ces livres de physique qui ont été défendus pour cause au concile provincial : jusques à ce qu'ils aient été examinés et purgés de tout soupçon d'erreur. C'est la Physique d'Aristote défendue généralement par le règlement que fit, en 1215, le légat Robert de Courçon, et nous apprenons ici qu'il le fit en un concile. Or le pape adoucit par cette bulle la défense du légat. (FLURY, *Hist. ecclés.*, t. XVI et XVII.)

1265. — Un légat du Siège apostolique, nommé Simon, défendit de nouveau la lecture des livres d'Aristote, de la Métaphysique et de la Physique. (SAINT-MARC.)

Mais, dès 1366, deux cardinaux, délégués d'Urbain V, ordonnèrent qu'on interrogerait les aspirants aux grades sur tous les livres du même auteur.

En 1547, un ouvrage où Ramus reprochait des fautes à ces livres fut supprimé par le roi, et en 1624¹, le parlement de Paris condamna au bannissement trois auteurs qui en avaient contredit la doctrine (M. Daunou, III, 101, donne ces deux arrêts.)

Sur ces entrefaites, Descartes et Gassendi publièrent leurs ouvrages philosophiques, où, peu d'accord entre eux, ils attaquaient également les doctrines aristotéliques. Ils eurent beaucoup de partisans. L'Université, suivant l'opinion la plus commune, ou seulement une partie de l'Université, suivant Saint-Marc, voulut empêcher l'expansion de la philosophie nouvelle. Elle s'occupa d'une requête au parlement, et elle l'avait même, dit-on, rédigée, lorsque la publication de l'Arrêt burlesque la détourna de la présenter.

D'après le manuscrit Goujet, Boileau composa cette facétie sur la demande du premier président Lamoignon pour le délivrer, par la crainte du ridicule, des importunités universitaires. Selon le *Menagiana* (1694, II, 9), Despréaux agit de lui-même et Boileau, le greffier, glissa l'arrêt parmi d'autres qu'il présentait à signer à Lamoignon ; mais celui-ci s'aperçut de la ruse, et dit au greffier : « Ah ! voilà un tour de ton ONCLE. »

Malheureusement pour l'auteur de cette historiette, Jérôme Boileau, le greffier, était frère et non pas neveu du poète, et son fils ne fut greffier qu'en 1679, huit ans après l'Arrêt.

(BERRIAT-SAINTE-PRIX.)

1. En 1624, il y eut une *censure* et un arrêt contre quelques opinions contraires à Aristote, qui étaient enseignées par *des Claves*, chimistes, et un soldat (Antonius de Billon, alias Miles Philosophus, et in Universitate Parisiensi professor Peripateticus), professeur en philosophie, qu'on appelait *Philosophus Miles*. (SAINT-MARC.)

ARRÊT BURLESQUE

ONNÉ EN LA GRAND'CHAMBRE DU PARNASSE,
EN FAVEUR DES MAITRES ÈS ARTS,
MÉDECINS ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE STAGIRE¹
AU PAYS DES CHIMÈRES,
POUR LE MAINTIEN DE LA DOCTRINE D'ARISTOTE

Vu par la cour la requête présentée² par les régents, maîtres ès arts, docteurs et professeurs de l'Université, tant en leurs noms que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de maître *en blanc*³, Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collège du Lycée, et précepteur du feu roi de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique et autres lieux ; contenant que, depuis quelques années, une inconnue, nommée la Raison, aurait entrepris d'entrer par force dans les écoles de ladite Université, et pour cet effet, à l'aide de certains quidams factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes⁴, gens sans aveu, se serait mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien et paisible possesseur desdites écoles, contre lequel elle et ses consorts auraient déjà publié plusieurs livres, traités, dissertations et raisonnements diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa doctrine, ce qui serait directement opposé aux lois, us et coutumes de ladite Université, où ledit Aristote aurait toujours été reconnu pour

1. Ville de Macédoine, sur la mer Égée, et patrie d'Aristote. (BOILEAU, 1713.)

2. L'Université avait présenté requête au parlement pour empêcher qu'on n'enseignât la philosophie de Descartes. La requête fut supprimée, et Bernier en fit imprimer une de sa façon. (BOILEAU, 1713.)

3. Ces mots *maître en blanc* sont pour suppléer au nom de baptême qui se met au devant des noms des maîtres ès arts. (BROSSETTE.)

4. Gassendi, né près de Digne, en Provence, 22 janvier 1592, mort à Paris, 14 octobre 1655. Lecteur de mathématiques au collège royal de France. — Descartes, né à La Haye, en Touraine, en 1596, mort à Stockholm, en 1650. — Malebranche, né à Paris en 1638, mort le 13 octobre 1715. — Edme Pourchot, né près d'Auxerre, en 1651, enseigna la philosophie pendant vingt-six ans avec éclat, d'abord au collège des Grassins, ensuite à celui des Quatre-Nations. Il fut nommé sept fois recteur de l'Université et mourut en 1724.

juge sans appel et non comptable de ses opinions. Que même, sans l'aveu d'icelui, elle aurait changé et innové plusieurs choses en et au dedans de la nature, ayant ôté au cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avait accordée libéralement et de son bon gré, et laquelle elle aurait cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, aurait attribué audit cœur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie, comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit sang d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant autre droit ni titre, pour faire lesdites vexations, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles. Aurait attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, et prétendu qu'il n'avait là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit philosophe, et les visites et descentes faites par lui sur les lieux. Plus, par un attentat et voie de fait énorme contre la Faculté de médecine, se serait ingérée de guérir, et aurait réellement et de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, doubles-tierces, quartes, triples-quartes, et même continues, avec vin pur, poudre, écorce de quinquina et autres drogues inconnues audit Aristote et à Hippocrate son devancier, et ce sans saignée, purgation ni évacuation précédentes; ce qui est non seulement irrégulier, mais tortionnaire et abusif; ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au corps de ladite Faculté, et ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, et malgré les plaintes et oppositions réitérées des sieurs Blondel, Courtois, Denyau ¹ et autres défenseurs de la bonne doctrine, elle n'aurait pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des règles, ont été guéris par lesdits remèdes : ce qui est d'un exemple très dangereux, et ne peut avoir été fait que par mauvaises voies, sortilèges et pactes avec le diable. Et non contente de ce, aurait entrepris de diffamer et de bannir des écoles de phi-

1. Blondel a écrit que le bon effet du quinquina venait des pactes que les Américains avaient faits avec le diable. Courtois, médecin, aimait fort la saignée. Denyau, autre médecin, niait la circulation du sang. (BOILEAU, 1713.) — Voyez satire x.

losophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccités, pétrités, polycarpités et autres êtres imaginaires, tous enfants et ayants cause de défunt maître Jean Scot ¹, leur père ; ce qui porterait un préjudice notable et causerait la totale subversion de la philosophie scolastique, dont elles font tout le mystère, et qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y était par la cour pourvu. Vu les libelles intitulés *Physique de Rohault* ², *Logique de Port-Royal*, *Traité du Quinquina*, même l'ADVERSUS ARISTOTELEOS de Gassendi, et autres pièces attachées à ladite requête, signée CHICANEAU, procureur de ladite Université : Ouï le rapport du conseiller commis, tout considéré :

La cour, ayant égard à ladite requête, a maintenu et gardé, maintient et garde ledit Aristote en la pleine et paisible possession et jouissance des dites écoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi et enseigné par les régents, docteurs, maîtres ès arts et professeurs de ladite Université, sans que pour cela ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentiments. Et sur le fond de sa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au cœur de continuer d'être le principe des nerfs, et à toutes personnes, de quelque condition et profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au chyle d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur, et au foie de le recevoir. Fait défenses au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine. Défend à la Raison et à ses adhérents de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, doubles-tierces, quartes, triples-quartes ni continues, par mauvais moyens et voies de sortilèges, comme vin pur, poudre, écorce de quinquina et autres drogues non approuvées ni connues des anciens ³. Et en cas de guérisons irrégulières par icelles drogues, permet aux médecins de ladite Faculté de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, séné, sirops, juleps et autres remèdes propres à ce, et de re-

1. Jean Duns, dit le Scot, c'est-à-dire l'Écossais, naquit vers la fin du XIII^e siècle (vers 1275) et mourut à Cologne en 1308.

2. Voyez Épitre v.

3. Le quinquina (écorce des plantes du genre *Cinchona*, de la famille des Rubiacées) fut importé en Europe en 1648, par la comtesse de Cinchon, femme du vice-roi de Lima. Les mots « autres drogues non approuvées » doivent s'appliquer à l'émétique, c'est-à-dire au tartrate double de potasse et d'antimoine, sel contre lequel Guy-Patin a si spirituellement et si inutilement guerroyé. (M. CHÉRON.) Voir les lettres de Guy-Patin, un poème de La Fontaine sur le quinquina, les comédies de Molière ou il se moque des médecins.

mettre lesdits malades en tel et semblable état qu'ils étaient auparavant, pour être ensuite traités selon les règles, et, s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés et évacués. Remet les entités, identités, virtualités, eccités et autres pareilles formules scotistes, en leur bonne fame et renommée. A donné acte aux sieurs Blondel, Courtois et Denyau de leur opposition au bon sens. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant et conformément aux descentes faites sur les lieux ¹. Enjoint à tous régents, maîtres ès arts et professeurs d'enseigner comme ils ont accoutumé, et de se servir, pour raison de ce, de tel raisonnement qu'ils aviseront bon être, et aux répétiteurs hibernois et autres leurs suppôts de leur prêter main-forte, et de courir sus aux contrevenants, à peine d'être privés du droit de disputer sur les prolégomènes de la logique. Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, a banni à perpétuité la Raison des écoles de ladite Université; lui fait défenses d'y entrer, troubler ni inquiéter ledit Aristote en la possession et jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée janséniste et amie des nouveautes. Et à cet effet sera le présent arrêt lu et publié aux Mathurins de Stagire, à la première assemblée qui sera faite pour la procession du recteur ², et affiché aux portes de tous les collèges du Parnasse et partout où besoin sera. Fait ce trente-huitième jour d'août onze mil six cent soixante et quinze.

COLLATIONNÉ AVEC PARAPHE.

1. Ce n'est pas que Boileau voulût refuser à Aristote les éloges que l'on doit à son admirable génie, mais il combattait avec esprit un respect ridicule des anciens et posait nettement la loi du progrès qui régit les sciences humaines. C'est dans le même esprit que Pascal, dans un fragment d'un *Traité du vide*, dit ce qui suit : « De là vient que par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes, que dans les âges différents d'un particulier. De sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours des siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui apprend continuellement : d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes ; car comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse dans cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de la naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés? »

2. Quand le recteur faisait ses processions, l'Université de Paris s'assemblait aux Mathurins. (BROSSETTE.)

RÉFLEXION III¹

Il était enclin naturellement à reprendre les vices des autres, quoique aveugle pour ses propres défauts. (*Paroles de Longin*, ch. III.)

Il n'y a rien de plus insupportable qu'un auteur médiocre qui, ne voyant point ses propres défauts, veut trouver des défauts dans tous les plus habiles écrivains; mais c'est encore bien pis lorsque, accusant ces écrivains de fautes qu'ils n'ont point faites, il fait lui-même des fautes, et tombe dans des ignorances grossières. C'est ce qui était arrivé quelquefois à Timée, et ce qui arrive toujours à M. P...² Il commence la censure qu'il fait d'Homère par la chose du monde la plus fausse,³ qui est que beaucoup d'excellents critiques soutiennent qu'il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homère, qui ait composé l'Iliade et l'Odyssée; et que ces deux poèmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits poèmes de différents auteurs, qu'on a joints ensemble. Il n'est point vrai que jamais personne ait avancé, au moins sur le papier, une pareille extravagance; et Élien, que M. P... cite pour son garant, dit positivement le contraire, comme nous le ferons voir dans la suite de cette remarque.

1. « A proprement parler, les *Réflexions sur Longin* sont un répertoire des bévues de Perrault. Boileau n'y aborde aucune question, il n'y soutient aucune doctrine : il y relève les contre-sens, les fautes de style, et même les fautes d'orthographe... On a critiqué le style de Boileau dans les réflexions sur Longin. Il est lourd, a-t-on dit, grand défaut dans la polémique : ce n'est pas la pesanteur que j'y reprendrai : même quand l'expression de Boileau manque de légèreté, sa pensée est assez vive pour aiguillonner l'attention. Ce qui m'y paraît regrettable, c'est l'accent dédaigneux, c'est la dureté des termes, bévue, ignorance, ineptie ridicule, que Boileau prodigue en parlant de Perrault. » (H. RIGAUD, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, ch. xv.)

2. *Parallèles de M. P...*, t. III, 33 (32). (BOILEAU, 1713.)

3. Voici les paroles et le jugement de Perrault : Il y a des savants qui ne croient pas à l'existence d'Homère, et qui disent que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont qu'un amas de plusieurs petits poèmes de divers auteurs qu'on a joints ensemble. Pour ce qui est du nom d'Homère qui signifie aveugle, plusieurs de ces poètes étaient de pauvres gens et la plupart aveugles, qui allaient de maison en maison réciter leurs poèmes pour de l'argent, et à cause de cela, ces sortes de poèmes s'appelaient communément les chansons de l'aveugle. C'est l'avis de très habiles gens. L'abbé d'Aubignac n'en doutait pas, il avait des mémoires tout écrits. On dit d'ailleurs qu'on travaille sur ce sujet en Allemagne, où ces mémoires ont peut-être passé. »

C'est le système qu'a rajeuni, à la fin du siècle dernier, M. F.-A. Wolf dans les prolégomènes de l'édition d'Homère, intitulée *Homeri et Homeridarum opera et reliquia*. (DAUNOU.)

Tous ces excellents critiques donc se réduisent à feu M. l'abbé d'Aubignac, ¹ qui avait, à ce que prétend M. P..., préparé des mémoires pour prouver ce beau paradoxe. ² J'ai connu M. l'abbé d'Aubignac; il était homme de beaucoup de mérite, et fort habile en matière de poétique, bien qu'il sût médiocrement le grec. Je suis sûr qu'il n'a jamais conçu un si étrange dessein, à moins qu'il ne l'ait conçu les dernières années de sa vie, où l'on sait qu'il était tombé en une espèce d'enfance. Il savait trop qu'il n'y eut jamais deux poèmes si bien suivis et si bien liés que l'Iliade et l'Odyssée, ni où le même génie éclate davantage partout, comme tous ceux qui les ont lus en conviennent. ³ M. P... prétend néanmoins qu'il y a de fortes conjectures pour appuyer le prétendu paradoxe de cet abbé, et ces fortes conjectures se réduisent à deux, dont l'une est qu'on ne sait point la ville qui a donné naissance à Homère. L'autre est que ses ouvrages s'appellent *rapsodies*, mot qui veut dire un amas de chansons cousues ensemble; d'où il conclut que les ouvrages d'Homère sont des pièces ramassées de différents auteurs, jamais aucun poète n'ayant inti-

1. Voyez *Poésies diverses*, XXVII.

2. On a imprimé en 1715 des *Conjectures académiques ou Dissertation sur l'Iliade*, ouvrage posthume d'un savant qui, suivant Goujet, *Bibliothèque française*, p. 112, sont de l'abbé d'Aubignac, et où l'on nie l'existence d'Homère.

3. Dugas-Montbel, *Histoire des poésies homériques*, p. 357, dit ceci : « Il paraît précisément par les dernières pages des *Conjectures académiques* que d'Aubignac était vieux et épuisé de fatigues quand il écrivit l'informe pamphlet communiqué plus tard à Perrault et publié en 1715, trente-neuf ans après la mort de son auteur. Boileau avait donc bien deviné, et certes il eût été plus sévère encore, s'il eût pu lire dans tout leur développement les ridicules paradoxes du bon abbé. » Suivant l'abbé d'Aubignac, Homère n'est qu'un nom, le nom supposé d'un personnage dont on ne connaît ni la famille, ni la patrie, ni la vie, ni la mort. Les traditions qui courent sur lui sont apocryphes et contradictoires. Les anciens eux-mêmes ne sont pas d'accord sur le nombre de ses ouvrages. « Faisons donc cette réflexion, dit-il, qu'il est impossible qu'un homme ait vécu parmi les autres sans nom, qu'il soit né sans père ni mère, qu'il ait vécu sur la terre sans naître en quelque lieu, qu'il ait passé un nombre d'années assez considérable sans qu'il se trouve, dans la suite des temps, qu'on ne sache point le temps de sa mort et que ses ouvrages aient été si mal connus de tous les anciens auteurs, et nous concluons sans doute que cette poésie s'est faite d'une manière tout extraordinaire. » Il est constant, poursuit l'abbé d'Aubignac, que le premier emploi de la poésie chez les païens fut la louange de leurs dieux : mais après la guerre de Troie, les poètes grecs célébrèrent plus souvent des héros qui s'y étaient illustrés que les dieux désormais négligés par leur muse. Troie avait péri depuis cinquante ans à peine, et déjà retentissaient dans toute la Grèce des chansons épiques en l'honneur des héros que les poètes chantaient aux festins des grands et que répétaient les *rhapsodes*, appelés ainsi parce qu'ils *recoussaient* ensemble des pièces composées sur le même sujet : *La guerre de Troie*. Souvent ces *rhapsodes* étaient de pauvres aveugles qui venaient chanter « aux portes des bourgeois » pour gagner leur vie. De là le nom de *Rhapsodies d'Homère*, c'est-à-dire de l'aveugle, qu'on donna autrefois à ces chants. » (Voir Hipp. Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, p. 411.)

tulé, dit-il, ses ouvrages *rapsodies*. Voilà d'étranges preuves ; car, pour le premier point, combien n'avons-nous pas d'écrits fort célèbres qu'on ne soupçonne point d'être faits par plusieurs écrivains différents, bien qu'on ne sache point les villes où sont nés les auteurs, ni même le temps où ils vivaient ! Témoin Quinte-Curce, Pétrone, etc. A l'égard du mot de RAPSODIES, on étonnerait peut-être bien M. P... si on lui faisait voir que ce mot ne vient point de *ράπτειν*, qui signifie JOINDRE, COUDRE ENSEMBLE, mais de *ράβδος*, qui veut dire UNE BRANCHE ; et que les livres de l'Iliade et de l'Odyssée ont été ainsi appelés, parce qu'il y avait autrefois des gens qui les chantaient, une branche de laurier à la main, et qu'on appelait, à cause de cela, les CHANTRES DE LA BRANCHE. ¹

La plus commune opinion pourtant est que ce mot vient de *ράπτειν ᾠδὰς*, et que RAPSODIE veut dire un amas de vers d'Homère qu'on chantait, y ayant des gens qui gagnaient leur vie à les chanter, et non pas à les composer, comme notre censeur se le veut bizarrement persuader. Il n'y a qu'à lire sur cela Eustathius. ² Il n'est donc pas surprenant qu'aucun autre poète qu'Homère n'ait intitulé ses vers RAPSODIES, parce qu'il n'y a jamais eu proprement que les vers d'Homère qu'on ait chantés de la sorte. Il paraît néanmoins que ceux qui dans la suite ont fait de ces parodies, qu'on appelait centons d'Homère, ³ ont aussi nommé ces

1. *Ῥαβδόδου*. (BOILEAU, 1713.)

Les deux étymologies ont des autorités pour elles parmi les anciens. Ainsi Callimaque :

Καὶ τὸν ἐπὶ ῥάβδῳ μῦθον ὑποφαινόμενον,
Ἦνικὲς αἰεὶ δὴ διδεδυγμένος

Pindare, *Néméennes*, 2 :

Ὅθεν περ καὶ Ὀμηρίδαι,
Ῥαπτῶν ἐπέων τὰ πόλλ' αἰδοί,
Ἄρχονται Διὸς ἐκ προοιμίου.

Pindare, *Isthmiques*, 4 :

Ἄλλ' Ὀμηρὸς τοι τετιμακεν δι' ἀνθρώπων, ὅς αὐτοῦ,
Πᾶσαν ὀρθώσας ἀρετᾶν κατὰ ῥάβδον ἔφρασεν,
Θεσπισίων ἐπέων ἀθύρειν.

Le Scholiaste de Pindare nous a conservé ce fragment d'Hésiode :

Ἐν Δήλῳ τότε πρῶτον ἐγὼ καὶ Ὀμηρὸς αἰδοί,
Μέλομεν, ἐν νεαροῖς ὕμνοις ῥάψαντες αἰοιδίην,
Φοῖβον Ἀπίλλωνα χρυσάορον, ὃν τέκε Δήτω.

2. Archevêque de Thessalonique au XII^e siècle. Il a laissé de volumineuses *scholies* sur l'Iliade et l'Odyssée.

3. Ὀμηροκεντρα. (BOILEAU, 1713.) — Voir là-dessus Suidas au mot Ἴππης ;

centons RAPSODIES, et c'est peut-être ce qui a rendu le mot de RAPSODIE odieux en français, où il veut dire un amas de méchantes pièces recousues. Je viens maintenant au passage d'Élien, ¹ que cite M. P..., et afin qu'en faisant voir sa méprise et sa mauvaise foi sur ce passage, il ne m'accuse pas, à son ordinaire, de lui imposer, je vais rapporter ses propres mots. Les voici : « Élien, dont le témoignage n'est pas frivole, dit formellement que l'opinion des anciens critiques était qu'Homère n'avait jamais composé l'Iliade et l'Odyssée que par morceaux, sans unité de dessein, et qu'il n'avait point donné d'autres noms à ces diverses parties qu'il avait composées sans ordre et sans arrangement dans la chaleur de son imagination, que les noms des matières dont il traitait; qu'il avait intitulé la Colère d'Achille, le chant qui a depuis été le premier livre de l'Iliade; le Dénombrement des vaisseaux, celui qui est devenu le second livre; le Combat de Pâris et de Ménélas, celui dont on a fait le troisième, et ainsi des autres. Il ajoute que Lycurgue de Lacédémone fut le premier qui apporta d'Ionie dans la Grèce ces diverses parties séparées les unes des autres, et que ce fut Pisistrate qui les arrangea, comme je viens de dire, et qui fit les deux poèmes de l'Iliade et de l'Odyssée, en la manière que nous les voyons aujourd'hui, de vingt-quatre livres chacun, en l'honneur des vingt-quatre lettres de l'alphabet. ² »

A en juger par la hauteur dont M. P... étale ici toute cette belle érudition, pourrait-on soupçonner qu'il n'y a rien de tout cela dans Élien? ³ Cependant il est très-véritable

Athénée, liv. I, 316, édit. Tauchnitz; Aristote, *Poétique*, ch. II; exemples de ces parodies :

Δείπνά μοι ἔννεπε, Μοῦσα, πολύτροφα, καὶ μάλα πολλὰ,
 " Ἄ Ξενοκλῆς ῥήτωρ ἐν Ἀθηναίς δειπνισεν ἡμᾶς....
 Παῖς δὲ τις ἐκ Σαλαμῖνος ἄγεν τρισκαίδεκα νήσσας,
 Αἰμνῆς ἐξ ἱερῆς, μάλα πίονας ἄς ὁ μάγειρος,
 Θῆκε φέρπν ἴν' Ἀθηναίων κατέκειντο φαλαγγες...

1. Claudius Ælianus, compilateur grec du III^e siècle, né à Preneste dans le Latium. Outre les *Histoires diverses*, que cite Boileau, on lui attribue une *Histoire des animaux*, et vingt *Lettres rustiques*. (M. CHÉRON.)

2. *Parallèles* de M. P..., t. III. (BOILEAU, 1713.) — C'est à la page 36. M. Perrault a copié ce passage dans Baillet, *Jugements des savants*, t. V, p. 76, et celui-ci l'avait pris du père Rapin, dans sa *Comparaison d'Homère et de Virgile*, chap. XIV. (BROSSETTE.)

3. Voici ce que dit l'Abbé, l'un des interlocuteurs des dialogues de Perrault : « Je n'examine point si l'opinion de la pluralité des Homères est vraisemblable ou non; ni même si ce que dit Élien est véritable, quoiqu'il y ait lieu de le croire; mais je dis que le doute légitime où ont été et où sont encore beaucoup d'habiles gens sur cet article est une preuve incontestable du peu de bonté de la fable de l'*Iliade*; car si la construction en était, non pas divine, comme on la

qu'il n'y en a pas un mot, Élien ne disant autre chose, sinon que les œuvres d'Homère, qu'on avait complètes en Ionie, ayant couru d'abord par pièces détachées dans la Grèce, où on les chantait sous différents titres, elles furent enfin apportées tout entières d'Ionie par Lycurgue, et données au public par Pisistrate, qui les revit. Mais pour faire voir que je dis vrai, il faut rapporter ici les propres termes d'Élien : ¹

« Les poésies d'Homère, dit cet auteur, courant d'abord en Grèce par pièces détachées, étaient chantées chez les anciens Grecs sous de certains titres qu'ils leur donnaient. L'une s'appelait le Combat proche des vaisseaux ; l'autre, Dolon surpris ; l'autre, la Valeur d'Agamemnon ; l'autre, le Dénombrement des vaisseaux ; l'autre, la Patroclée ; l'autre, le Corps d'Hector racheté ; l'autre, les Combats faits en l'honneur de Patrocle ; l'autre, les Serments violés. C'est ainsi à peu près que se distribuait l'Iliade. Il en était de même des parties de l'Odyssée : l'une s'appelait le Voyage à Pyle ; l'autre, le Passage à Lacédémone, l'Antre de Calypso, le Vaisseau, la Fable d'Alcinoüs, le Cyclope, la Descente aux enfers, les Bains de Circé, le Meurtre des amants de Pénélope, la Visite rendue à Laërte dans son champ, etc. Lycurgue, Lacédémonien, fut le premier qui, venant d'Ionie, apporta assez tard en Grèce toutes les œuvres complètes d'Homère ; et Pisistrate, les ayant ramassées ensemble dans un volume, fut celui qui donna au public l'Iliade et l'Odyssée, en l'état que nous les avons. » Y a-t-il là un seul mot dans le sens que lui donne M. P... ? Où Élien dit-il formellement que l'opinion des anciens critiques était qu'Homère n'avait composé l'Iliade et l'Odyssée que par morceaux, et qu'il n'avait point donné d'autres noms à ces diverses parties qu'il avait composées sans ordre et sans arrangement dans la chaleur de son imagination, que les noms des matières dont il traitait ? Est-il seulement parlé là

veut dans le collège, mais un peu supportable, on n'aurait jamais inventé toutes les choses que je viens de dire : que si ces choses-là sont vraies, et non pas inventées, il est encore plus impossible que le hasard ait formé, de divers morceaux rassemblés, une fable et un sujet dont la construction soit admirable. »

1. Livre XIII des *Diverses histoires*, ch. XIV. (BOILEAU, 1713.) — « Τὰ Ὀμήρου ἔτη πρότερον (d'autres éditions donnent πρόπαλαι) διηρημένα ἦδον οἱ παλαιοί... Ὄφι δὲ Λυκούργος, ὁ Λακεδαιμόνιος, ἀθρόαν πρῶτος εἰς τὴν Ἑλλάδα, ἐκόμισε τὴν Ὀμήρου ποιήσιν· τὸ δὲ ἀγώγιμον τοῦτο ἐξ Ἴωνίας, ἠοῖκα ἀπεδήμησεν, ἤγαγεν. Ὑστερον δὲ Πεισίστρατος συναγαγὼν ἀπέφησε τὴν Ἰλιάδα καὶ Ὀδύσσειαν. » Scaliger le premier interpréta ces paroles de manière à faire croire qu'il y avait eu plusieurs Homère et forma pour ainsi dire la secte des πολυὸμῆροι. — Voir l'ouvrage de M. Valettas, publié à Londres en 1867, écrit en grec moderne sous ce titre : Ὀμήρου Βίος καὶ ποιήματα, p. 196.

de ce qu'a fait ou pensé Homère en composant ses ouvrages, et tout ce qu'Élien avance ne regarde-t-il pas simplement ceux qui chantaient en Grèce les poésies de ce divin poète, et qui en savaient par cœur beaucoup de pièces détachées, auxquelles ils donnaient les noms qu'il leur plaisait, ces pièces y étant toutes longtemps même avant l'arrivée de Lycurgue? Où est-il parlé que Pisistrate fit l'Iliade et l'Odysée? Il est vrai que le traducteur latin a mis CONFECIT; mais outre que CONFECIT en cet endroit ne veut point dire FIT, mais RAMASSA, cela est fort mal traduit; et il y a dans le grec ἀπέφηνε, qui signifie « les montra, les fit voir au public. » Enfin, bien loin de faire tort à la gloire d'Homère, y a-t-il rien de plus honorable pour lui que ce passage d'Élien, où l'on voit que les ouvrages de ce grand poète avaient d'abord couru en Grèce dans la bouche de tous les hommes, qui en faisaient leurs délices et se les apprenaient les uns aux autres, et qu'ensuite ils furent donnés complets au public par un des plus galants hommes de son siècle, je veux dire par Pisistrate, celui qui se rendit maître d'Athènes? Eustathius cite encore, outre Pisistrate, deux des plus fameux grammairiens ¹ d'alors, qui contribuèrent, dit-il, à ce travail; de sorte qu'il n'y a peut-être point d'ouvrages de l'antiquité qu'on soit si sûr d'avoir complets et en bon ordre, que l'Iliade et l'Odysée. Ainsi, voilà plus de vingt bévues que M. P... a faites sur le seul passage d'Élien. Cependant c'est sur ce passage qu'il fonde toutes les absurdités qu'il dit d'Homère. Prenant de là occasion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs livres de poétique qui, du consentement de tous les habiles gens, aient été faits en notre langue, c'est à savoir le *Traité du poème épique* du père Le Bossu, ²

1. Aristarque et Zénodote. *Eustath.*, préf., p. 5. (BOILEAU, 1713.)

Il semble que Boileau les fasse contemporains de Pisistrate, tandis qu'ils étaient plus anciens, l'un de deux siècles, et l'autre de quatre siècles. (SAINT-MARC.)

La rectification de Saint-Marc laisse encore une obscurité. Zénodote vivait au commencement du III^e siècle avant Jésus-Christ. Il était chargé de la surveillance des bibliothèques d'Alexandrie. Le roi Ptolémée Philadelphe le chargea de corriger les compositions d'Homère et celles des autres poètes épiques. Suidas dit qu'il fut le premier τοῦ Ὀμήρου διορθωτής. — Aristarque naquit vers l'an 180 avant Jésus-Christ, il fut le précepteur des fils du roi Ptolémée Philométor. Voici ce qu'en dit Suidas : « Ἀριστάρχος Ἀλεξανδρεὺς θέσει, τῆ δὲ φύσει Σαμόθραξ, πατὴρ Ἀριστάρχου γέγονε δὲ κατὰ τὴν ἐν Ὀλυμπιάδα ἐπὶ Πτολεμαίου τοῦ φιλομήτορος, οὗ καὶ τὸν υἱὸν ἐπαίδευσεν. Λέγεται δὲ γράφαι ὑπὲρ ὧ (800) βιβλία ὑπομνημάτων μόνων... Οὗτος ἐπιχειρήσασα τὴν τῶν Ὀμηρικῶν ἐπῶν ἔκδοσιν μετ' ἀρχιερείας πλείστης, καὶ διήρσειεν αὐτὰς εἰς 24 βιβλῶδια, ἐπιγράφας ἐκάστη ἐν τῶν ἀλφαριθμητικῶν γραμμάτων. »

2. *Traité du poème épique*, Paris, 1675, in-12; il a été réimprimé plusieurs fois. René Le Bossu, génovésain, né en 1631, mort le 15 de mars 1600, est, en outre, l'auteur d'un *Parallèle des principes de la Physique d'Aristote et de celle*

et où ce savant religieux fait si bien voir l'unité, la beauté et l'admirable construction des poèmes de l'Iliade, de l'Odyssée et de l'Énéide ; M. P..., sans se donner la peine de réfuter toutes les choses solides que ce père a écrites sur ce sujet, se contente de le traiter d'homme à chimères et à visions creuses. On me permettra d'interrompre ici ma remarque, pour lui demander de quel droit il parle avec ce mépris d'un auteur approuvé de tout le monde, lui qui trouve si mauvais que je me sois moqué de Chapelain et de Cotin, c'est-à-dire de deux auteurs universellement décriés. Ne se souvient-il point que le père Le Bossu est un auteur moderne et un auteur moderne excellent ? Assurément il s'en souvient, et c'est vraisemblablement ce qui le lui rend insupportable ; car ce n'est pas simplement aux anciens qu'en veut M. P..., c'est à tout ce qu'il y a jamais eu d'écrivains d'un mérite élevé dans tous les siècles, et même dans le nôtre, n'ayant d'autre but que de placer, s'il lui était possible, sur le trône des belles-lettres ses chers amis, les auteurs médiocres, afin d'y trouver sa place avec eux. C'est en cette vue qu'en son dernier dialogue il a fait cette belle apologie de Chapelain, poète à la vérité un peu dur dans ses expressions, et dont il ne fait point, dit-il, son héros, mais qu'il trouve pourtant beaucoup plus sensé qu'Homère et que Virgile, et qu'il met du moins au même rang que le Tasse, affectant de parler de la *Jérusalem délivrée* et de la *Pucelle* comme de deux ouvrages modernes qui ont la même cause à soutenir contre les poèmes anciens.¹

Que s'il loue en quelques endroits Malherbe, Racan, Molière et Corneille, et s'il les met au-dessus de tous les anciens, qui ne voit que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la suite, et pour rendre plus complet le triomphe de M. Quinault, qu'il met beaucoup au-dessus d'eux, et « qui

de Descartes, Paris, 1674, in-12 ; il avait pris la défense de Boileau contre Desmarets de Saint-Sorlin.

Voici ce que disait le *Chevalier* dans les *Dialogues* de Perrault : « Comment l'entendait donc le père Le Bossu, qui a écrit du poème épique ? A voir le respect avec lequel ce bon religieux parle de la construction de la fable de l'*Iliade*, il semble qu'il fasse un commentaire sur l'Écriture sainte. Que de chimères ce bon père s'est imaginées ! » Le *Chevalier* n'avait que trop raison. Le père Le Bossu se faisait des idées bien fausses des poèmes d'Homère, où il voyait tout un dessein de morale et d'enseignement.

1. Tome III du *Parallèle*, publié en 1692 ; le tome IV n'a paru qu'en 1696.

Perrault fait dire à l'un de ses interlocuteurs « qu'il n'a remarqué aucun défaut dans Homère ni dans Virgile, que l'on puisse trouver dans les modernes, parce que la politesse et le bon goût, qui se sont perfectionnés avec le temps, ont rendu insupportables une infinité de choses, que l'on souffrait, et que l'on louait même dans les ouvrages des anciens. »

est, dit-il en propres termes, le plus grand poète que la France ait jamais eu pour le lyrique et pour le dramatique ? ¹ » Je ne veux point ici offenser la mémoire de M. Quinault, qui, malgré tous nos démêlés poétiques, est mort mon ami. Il avait, je l'avoue, beaucoup d'esprit, et un talent tout particulier pour faire des vers bons à mettre en chant : mais ces vers n'étaient pas d'une grande force ni d'une grande élévation ; et c'était leur faiblesse même qui les rendait d'autant plus propres pour le musicien, auquel ils doivent leur principale gloire, puisqu'il n'y a en effet de tous ses ouvrages que les opéras qui soient recherchés. Encore est-il bon que les notes de musique les accompagnent : car, pour les autres pièces de théâtre, qu'il a faites en fort grand nombre, il y a longtemps qu'on ne les joue plus, ² et on ne se souvient pas même qu'elles aient été faites.

Du reste, il est certain que M. Quinault était un très honnête homme, et si modeste, que je suis persuadé que s'il était encore en vie, il ne serait guère moins choqué des louanges outrées que lui donne ici M. P..., que des traits qui sont contre lui dans mes satires. Mais, pour revenir à Homère, on trouvera bon, puisque je suis en train, qu'avant que de finir cette remarque, je fasse encore voir ici cinq énormes bévues que notre censeur a faites en sept ou huit pages, voulant reprendre ce grand poète.

La première est à la page 72, où il le raille d'avoir, par une ridicule observation anatomique, écrit, dit-il, dans le quatrième livre de l'Iliade, ³ que Ménélas avait les talons à l'extrémité des jambes. C'est ainsi qu'avec son agrément ordinaire il traduit un endroit très sensé et très naturel d'Homère, où le poète, à propos du sang qui sortait de la blessure de Ménélas, ayant apporté la comparaison de l'ivoire qu'une femme de Carie a teint en couleur de pourpre : « De même, dit-il, Ménélas, ta cuisse et ta jambe, jusqu'à l'extrémité du talon, furent alors teintes de ton sang. »

Τοῖσι τοι, Μενέλαε, μιάνθην αἵματι μηροῖ
 Εὐφυέες, κνήμαί τ' ἤδὲ σφυρὰ καλ' ὑπένερθε.

1. Voici tout le passage de Perrault (*Lettre...*, N. X) : « Les traits de votre satire ne sont pas aussi mortels que vous le pensez : on en voit un exemple dans M. Quinault, que toute la France regarde présentement, malgré tout ce que vous avez dit contre lui, comme le plus excellent poète lyrique et dramatique tout ensemble, que la France ait jamais eu... »

2. M. Berriat-Saint-Prix fait remarquer que la *Mère coquette* s'est soutenue au théâtre, et que La Harpe en fait l'éloge dans son *Lycée*.

3. Vers 146. (BOILEAU, 1713.)

« Ne trouvez-vous point encore, dit l'Abbé, qu'Homère a montré sa science, quand il a dit que les talons de Ménélas étaient à l'extrémité de ses jambes ? »

Talia tibi, Menelae, foedata sunt cruore femora
Solida, tibiæ talique pulchri, infra.

Est-ce là dire anatomiquement que Ménélas avait les talons à l'extrémité des jambes, et le censeur est-il excusable de n'avoir pas au moins vu dans la version latine que l'adverbe *INFRA* ne se construisait pas avec *TALUS*, mais avec *FÆDATA SUNT*? Si M. P... veut voir de ces ridicules observations anatomiques, il ne faut pas qu'il aille feuilleter l'Iliade, il faut qu'il relise la Pucelle. C'est là qu'il en pourra trouver un grand nombre; et entre autres celle-ci, où son cher M. Chapelain met au rang des agréments de la belle Agnès, qu'elle avait les doigts inégaux; ce qu'il exprime en ces jolis termes:

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

La seconde bévue est à la page suivante, où notre censeur accuse Homère de n'avoir point su les arts; et cela, pour avoir dit¹ dans le troisième livre de l'Odyssée,² que le fondeur que Nestor fit venir pour dorer les cornes du taureau qu'il voulait sacrifier vint avec son enclume, son marteau et ses tenailles. A-t-on besoin, dit M. P..., d'enclume ni de marteau pour dorer? Il est bon premièrement de lui apprendre qu'il n'est point parlé là d'un fondeur, mais d'un forgeron;³ et que ce forgeron, qui était en même temps et le fondeur et le batteur d'or de la ville de Pyle, ne venait pas seulement pour dorer les cornes du taureau, mais pour battre l'or dont il les devait dorer, et que c'est pour cela qu'il avait apporté ses instruments; comme le poète le dit en propres termes: *είσιν τεχρυσόν εἰργάζετο*, INSTRUMENTA QUIBUS AURUM ELABORABAT.⁴ Il paraît même que ce fut Nestor qui lui fournit l'or qu'il battit. Il est vrai qu'il n'avait pas besoin pour cela d'une fort grosse enclume; aussi celle qu'il apporta était-elle si petite

1. L'abbé dit: « Nestor envoie quérir un fondeur pour dorer les cornes d'un bœuf, qu'il voulait sacrifier. L'ouvrier apporte ses enclumes, ses marteaux et ses tenailles; et Nestor lui donna l'or dont il dora les cornes du bœuf. — *Le chevalier*. On dit qu'Homère savait toutes choses, et qu'il est le père de tous les arts; mais assurément il ne savait pas dorer; a-t-on besoin pour cela d'enclumes, de marteaux et de tenailles? — *L'abbé*. Rien n'est moins vrai qu'Homère ait su les arts ou du moins qu'il les ait sus mieux que le commun du monde. Cet endroit commence à me le faire voir. »

2. Vers 425 et suiv. (BOILEAU, 1713.)

3. Χαλκίως. (BOILEAU, 1713.)

4. 1694-1704, *aurum fabricabat*.

qu'Homère assure qu'il la tenait entre ses mains. Ainsi on voit qu'Homère a parfaitement entendu l'art dont il parlait. Mais comment justifierons-nous M. P..., cet homme d'un si grand goût, et si habile en toutes sortes d'art, ainsi qu'il s'en vante lui-même dans la lettre qu'il m'a écrite ; ¹ comment, dis-je, l'excuserons-nous d'être encore à apprendre que les feuilles d'or dont on se sert pour dorer ne sont que de l'or extrêmement battu ?

La quatrième bévue est aussi sur un passage de l'Odyssée. Eumée, dans le quinzième livre ² de ce poème, raconte qu'il est né dans une petite île appelée Syros, ³ qui est au couchant de l'île d'Ortygie. ⁴ Ce qu'il explique par ces mots :

⁵ Ὀρτυγίας καθύπερθεν, ὅθι τροπαί ἡλίου.

Ortygia desuper, qua parte sunt conversiones solis.

« Petite île située au-dessus de l'île d'Ortygie, du côté que le soleil se couche. » Il n'y a jamais eu de difficulté sur ce passage : tous les interprètes l'expliquent de la sorte ; et Eustathius même apporte des exemples où il fait voir que le verbe *τρέπεσθαι*, d'où vient *τροπαί*, est employé dans Homère pour dire que le soleil se couche. Cela est confirmé par Hésychius, ⁵ qui explique le terme de *τροπαί* par celui

1. Il ne le dit pas formellement ; voici le passage : « Comment pouvez-vous m'accuser d'insensibilité sur ce qui touche ordinairement les hommes, moi qui à la vérité ne suis pas fort habile dans toutes les sciences et dans tous les arts que je viens de nommer, mais qui suis connu pour les aimer avec passion, et pour n'avoir point donné sujet de me reprendre toutes les fois que j'ai eu occasion d'en écrire ? » (*Lettre...*, N. XIV.)

2. 1694-1713, le *neuvième livre*, erreur corrigée par Brossette.

3. Île de l'Archipel, du nombre des Cyclades. (BOILEAU, 1713.)

4. Cyclade, nommée depuis Délos. (BOILEAU, 1713.)

5. Grammairien et lexicographe grec. Il florissait au sixième siècle. (B.-S.-P.)

Voici ce qu'on lit dans le dictionnaire d'Homère et des Homérides, ouvrage où l'on a réuni tous les travaux de la critique ancienne et moderne sur ces poèmes : « *Τροπή*, tour, conversion, retour ; *τροπαί ἡλίου*, *Od.*, XV, p. 404. ch. x, solstice, tropique ; on sait que le soleil parvenu aux zones tropicales paraît faire un mouvement rétrograde. Le vers qui nous occupe est cité et l'on ajoute : ce passage a été diversement expliqué : d'après la plupart des anciens commentateurs (voy. Strab., X, p. 487 ; et Eustath., *l. c.*), il faut entendre par *Συρία* la Cyclade *Syros* et par *Ortygie* l'île de *Délos* ; quant à *τροπαί ἡλίου*, Eustathe voit dans ces mots une périphrase poétique pour dire : *l'Occident* ; et il compare l'*Odyssée*, XVII, 18 ; selon Voss et Nitzsch (*Odyss.*, I, 22), c'est aussi la région céleste, où le soleil incline vers le couchant, c'est également l'avis de G. F. Grotefend (*Ephém. géogr.*, vol. XLVIII, cah. 3, p. 281) : « Ortygie ou Délos, dit-il, est le centre de la « terre homérique ; c'est au-dessus de cette île que le soleil atteint le plus haut « point de sa course ; une ligne tirée du nord au sud divise la surface terrestre « en deux moitiés. » D'autres prennent ces mots *τροπαί ἡλίου* pour les tropiques proprement dits : c'est ce qu'indique Eustathe en rapportant qu'on faisait passer la ligne tropicale dans une caverne de cette île. Suivant Ottfr. Müller (c. f. *Orchomenos*, p. 326), ces mots ont été ajoutés par un rapsode et font évidemment

de δύσεις qui signifie incontestablement le couchant. Il est vrai qu'il y a un vieux commentateur ¹ qui a mis dans une petite note qu'Homère, par ces mots, a voulu aussi marquer « qu'il y avait dans cette île un antre où il faisait voir les tours ou conversions du soleil. » On ne sait pas trop bien ce qu'a voulu dire par là ce commentateur, aussi obscur qu'Homère est clair. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ni lui ni pas un autre n'ont jamais prétendu qu'Homère ait voulu dire que l'île de Syros était située sous le tropique ; et que l'on n'a jamais attaqué ni défendu ce grand poète sur cette erreur, parce qu'on ne la lui a jamais imputée. Le seul M. P... qui, comme je l'ai montré par tant de preuves, ne sait point le grec, et qui sait si peu la géographie, que dans un de ses ouvrages il a mis le fleuve de Méandre, ² et par conséquent la Phrygie et Troie dans la Grèce ; le seul M. P..., dis-je, vient, sur l'idée chimérique qu'il s'est mise dans l'esprit, et peut-être sur quelque misérable note d'un pédant, accuser un poète regardé par tous les anciens géographes comme le père de la géographie, d'avoir mis l'île de Syros et la Méditerranée sous le tropique ; faute qu'un petit écolier n'aurait pas faite : et non seulement il l'en accuse, mais il suppose que c'est une chose reconnue de tout le monde, et que les interprètes ont tâché en vain de sauver, en expliquant, dit-il, ce passage du cadran que Phérécydes, qui vivait trois cents ans depuis Homère, avait fait dans l'île de Syros, quoique Eustathius, le seul commentateur qui a bien entendu Homère, ne dise rien de cette interprétation

allusion au cadran solaire de Phérécyde de Syros ; Voss (*Connaiss. du monde-ancien*, p. 294) entend par Ortygie la petite île d'Ortygie située devant Syracuse et dit que c'est également là qu'il faut chercher la Συριη d'Homère. » On voit que la question n'était pas aussi simple que le disait Boileau. — Huet a également blâmé Perrault de sa critique, voici un passage de sa lettre à ce sujet : « D'aoθ leurs les termes d'Homère, οθι τροπαί ηλίου, où sont les conversions du soleil, » signifient nullement ce que vous prétendez, savoir qu'elle est située sous le tropique. Si Homère avait eu cette pensée, il aurait dit où est la conversion du soleil, et non pas où sont les conversions du soleil. A moins que vous ne disiez qu'Homère a entendu qu'elle est sous les deux tropiques : ce que je crois que vous ne direz pas... Jugez par tout ceci, monsieur, de quelle sorte votre critique sera traitée par les critiques. Les erreurs où l'on tombe par la démangeaison de reprendre sont bien moins pardonnables que celles qui viennent d'inadvertance.e

1. Didymus. (BROSSETTE.)

¹Ενθα φησιν εἶναι τὸ ἡλίου σπήλαιον, δι' οὗ σημειῶνται τὰς ἡλίου τροπὰς.

2. Fleuve dans la Phrygie, (BOILEAU, 1713.)

Perrault avait dit dans son poème à propos de la circulation du sang, dont les lois étaient inconnues aux anciens :

Ils ignoraient jusqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans nos veines.

C'était assez heureux ; mais il y avait une note qui gâtait tout : *Méandre, fleuve de Grèce.*

qui ne peut avoir été donnée à Homère que par quelque commentateur de Diogène Laërce, ¹ lequel commentateur je ne connais point. Voilà les belles preuves par où notre censeur prétend faire voir qu'Homère ne savait point les arts ; et qui ne font voir autre chose sinon que M. P... ne sait point de grec, qu'il entend médiocrement le latin, et ne connaît lui-même en aucune sorte les arts.

Il a fait les autres bévues pour n'avoir pas entendu le grec ; mais il est tombé dans la cinquième erreur pour n'avoir pas entendu le latin. La voici : « Ulysse, dans l'Odyssée, ² est, dit-il, reconnu par son chien qui ne l'avait point vu depuis vingt ans. Cependant Pline assure que les chiens ne passent jamais quinze ans. » M. P... sur cela fait le procès à Homère, comme ayant infailliblement tort d'avoir fait vivre un chien vingt ans, Pline assurant que les chiens n'en peuvent vivre que quinze. ³ Il me permettra de lui dire que c'est condamner un peu légèrement Homère, puisque non seulement Aristote, ainsi qu'il l'avoue lui-même, mais tous les naturalistes modernes, comme Jonston, ⁴ Aldrovande, ⁵ etc., assurent qu'il y a des chiens qui vivent vingt années ; que même je pourrais lui citer des exemples, dans notre siècle, de chiens qui en ont vécu jusqu'à vingt-deux, ⁶ et qu'enfin Pline, quoique écrivain admirable, a été convaincu, comme chacun sait, de s'être trompé plus d'une fois sur les choses de la nature, au lieu qu'Homère, avant les Dialogues de M. P..., n'a jamais été même accusé sur ce point d'aucune erreur. Mais quoi ! M. P... est résolu de ne croire aujourd'hui que Pline, pour lequel, dit-il, il est prêt à parier. Il faut donc le satisfaire, et lui apporter l'autorité de Pline lui-même,

1. Voyez Diogène Laërce de l'édition de M. Ménage, p. 76 du texte, p. 68 des observations. (BOILEAU, 1713.)

2. Livre XVII, vers 300 et suiv. (BOILEAU, 1713.)

3. « *Le chevalier*. Voilà un grand scandale, monsieur le président, de voir deux anciens se contredire de la sorte. On sait bien qu'il faut qu'Homère ait raison, comme le plus ancien ; cependant je ne laisserais pas de parier pour Pline ; et je ne trouve point d'inconvénient qu'Homère, qui est mauvais astronome et mauvais géographe, ne soit pas fort bon naturaliste. — *Le président*. Tout beau, monsieur le chevalier. Aristote, dont le témoignage vaut bien celui de Pline, après avoir dit que les chiens vivent ordinairement quatorze ans, ajoute qu'il y en a qui vivent jusqu'à vingt, comme celui d'Ulysse. — *Le chevalier*. Qui ne voit que cette exception n'est ajoutée que pour ne pas contredire Homère ? »

4. Naturaliste et médecin, né à Sambter près de Lissa (Posnanie), 1603-1675 ; il a donné à Hambourg, en 1650, deux volumes in-folio en latin sur les *Poissons*, les *Oiseaux*, les *Insectes*, les *Quadrupèdes*, les *Arbres*.

5. Il faut lire Aldrovande, célèbre naturaliste de Bologne, 1527-1505. On a de lui une *Histoire naturelle* en treize volumes in-folio.

6. Voir une lettre à Brossette du 29 de décembre 1701.

« Perrault se trompe, avait dit Louis XIV mis au courant de cette quercelle, j'ai eu un chien qui a vécu vingt-trois ans. »

qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu, et qui dit positivement la même chose qu'Aristote et tous les autres naturalistes ; c'est à savoir, que les chiens ne vivent ordinairement que quinze ans, mais qu'il y en a quelquefois qui vont jusqu'à vingt. Voici ses termes : ¹ « Cette espèce de chiens, qu'on appelle chiens de Laconie, ne vivent que dix ans. Toutes les autres espèces de chiens vivent ordinairement quinze ans, et vont quelquefois jusqu'à vingt... *Canes laconici vivunt annis denis... cætera genera quindecim annos aliquando viginti.* » Qui pourrait croire que notre censeur, voulant, sur l'autorité de Pline, accuser d'erreur un aussi grand personnage qu'Homère, ne se donne pas la peine de lire le passage de Pline, ou de se le faire expliquer ; et qu'ensuite de tout ce grand nombre de bévues entassées les unes sur les autres dans un si petit nombre de pages, il ait la hardiesse de conclure, comme il l'a fait, qu'il « ne trouve point d'inconvénient (ce sont ses termes) qu'Homère, qui est mauvais astronome et mauvais géographe, ne soit pas bon naturaliste ? ² » Y a-t-il un homme sensé qui, lisant ces absurdités, dites avec tant de hauteur, dans les dialogues de M. P..., puisse s'empêcher de jeter de colère le livre, et de dire comme Démiphon dans Térence : « *Ipsum gestio dari mi in conspectum ?* ³ »

Je ferais un gros volume, si je voulais lui montrer toutes les autres bévues qui sont dans les sept ou huit pages que je viens d'examiner, y en ayant presque encore un aussi grand nombre que je passe, et que peut-être je lui ferai voir dans la première édition de mon livre, si je vois que les hommes daignent jeter les yeux sur ces éruditions grecques, et lire des remarques faites sur un livre que personne ne lit. ⁴

1. Pline, *Hist. nat.*, l. X (cap. LXIII, sect. LXXIII). (BOILEAU, 1713.) — On ne saurait excuser M. Perrault de n'avoir pas pris la peine de lire le passage entier.

2. *Parallèles*, t. II. (Lisez : t. III, p. 97.) (BOILEAU, 1713.)

3. Le *Phormion*, acte I, scène v, vers 30. (BOILEAU, 1713.) — Cette scène n'est pas à la même place dans toutes les éditions de Térence.

1694 à 1701 : *cuperem mihi dari in conspectum.*

4. Saint-Marc dit là-dessus : « Le tome III des *Parallèles* parut en 1692, et les deux premiers furent réimprimés en même temps. En 1694, on fit à Amsterdam une édition de ces trois volumes. » — *Eruditions* employé ainsi, au pluriel, désigne des choses érudites, des recherches savantes, curieuses.

Elle semblait raser les airs à la manière
Que les Dieux marchent dans Homère ;
Ceci n'est-il point trop savant ?
Des éruditions la cour est ennemie,
Même on les voit assez souvent
Rebuter par l'Académie.

(LA FONTAINE, *Poésies mêlées*, LXV.)

C'est une vieille traduction d'un vieil auteur en vieux français, réimprimé, non pour le public, mais pour mes amis amateurs de ces éruditions. (P.-L. COURIER, t. I, 378 ; E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française.*)

REFLEXION V

(FRAGMENT)

A propos de hauteur pédantesque, peut-être ne sera-t-il pas mauvais d'expliquer ici ce que j'ai voulu dire par là, et ce que c'est proprement qu'un pédant ; car il me semble que M. P... ne conçoit pas trop bien toute l'étendue de ce mot. En effet, si l'on en doit juger par tout ce qu'il insinue dans ses *Dialogues*, un pédant, selon lui, est un savant nourri dans un collège, et rempli de grec et de latin ; qui admire aveuglément tous les auteurs anciens ; qui ne croit pas qu'on puisse faire de nouvelles découvertes dans la nature ni aller plus loin qu'Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline ; qui croirait faire une espèce d'impiété s'il trouvait quelque chose à redire dans Virgile ; qui ne trouve pas simplement Térence un joli auteur, mais le comble de toute perfection ; qui ne se pique point de politesse ; qui non seulement ne blâme jamais aucun auteur ancien, mais qui respecte surtout les auteurs que peu de gens lisent, comme Jason, Barthole, ² Lycophron, ³ Macrobe, ⁴ etc. ⁵

1. Jason, jurisconsulte, rhéteur et versificateur latin ; il était de Milan, et mourut vers 1520. (DE SAINT-SURIN.)

2. Célèbre jurisconsulte, né en 1313 à Sasso-Ferrato en Ombrie, il mourut en 1346 ; il enseigna le droit à Pise et à Pérouse.

3. Lycophron, poète du III^e siècle avant Jésus-Christ : il naquit à Chalcis en Eubée et vécut à la cour de Ptolémée Philadelphie.

4. Macrobe, écrivain latin du V^e siècle ; il était en 422 grand maître de la garde-robe (*præfectus cubiculi*) de Théodose le Jeune.

5. On ne sera peut-être pas fâché de voir les paroles originales de Perrault, dans la préface du tome I, du *Parallèle* : « ... Je veux dire un certain peuple tumultueux de savants qui, entêtés de l'antiquité, n'estiment que le talent d'entendre bien les vieux auteurs ; qui ne se récrient que sur l'explication vraisemblable d'un passage obscur, ou sur la restitution heureuse d'un endroit corrompu ; et qui, croyant ne devoir employer leurs lumières qu'à pénétrer dans les ténèbres des livres anciens, regardent comme frivole tout ce qui n'est point érudition. Si la soif des applaudissements me pressait beaucoup, j'aurais pris une route toute contraire et plus aisée. Je me serais attaché à commenter quelque auteur célèbre et difficile : j'aurais été bien maladroit ou bien stupide si, parmi les différents sens que peuvent recevoir les endroits obscurs d'un ouvrage confus et embarrassé, je n'avais pu en trouver quelques-uns qui eussent échappé à tous ces interprètes, ou redresser même ces interprètes dans quelques fausses interprétations. Une douzaine de notes de ma façon, mêlées avec toutes celles des commentateurs précédents, qui appartiennent de droit à celui qui commente le

Voilà l'idée du pédant qu'il paraît que M. P... s'est formée. Il serait donc bien surpris si on lui disait qu'un pédant est presque tout le contraire de ce tableau ; qu'un pédant est un homme plein de lui-même, qui, avec un médiocre savoir, décide hardiment de toutes choses ; qui se vante sans cesse d'avoir fait de nouvelles découvertes ; qui traite de haut en bas Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline ; qui blâme tous les auteurs anciens ; qui publie que Jason et Barthole étaient deux ignorants, Macrobe un écolier ; qui trouve à la vérité quelques endroits passables dans Virgile, mais qui y trouve aussi beaucoup d'endroits dignes d'être sifflés ; qui croit à peine Térence digne du nom de joli ; qui, au milieu de tout cela, se pique surtout de politesse ; qui tient que la plupart des anciens n'ont ni ordre ni économie dans leurs discours ; en un mot, qui compte pour rien de heurter sur cela le sentiment de tous les hommes. ¹

M. P... me dira peut-être que ce n'est point là le véritable caractère d'un pédant. Il faut pourtant lui montrer que c'est le portrait qu'en fait le célèbre Régnier, c'est-à-dire le poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. C'est dans sa dixième satire, où, décrivant cet énorme pédant, qui, dit-il, ²

Faisait pour son savoir, comme il faisait entendre,
La figue sur le nez au pédant d'Alexandre ;

dernier, m'auraient fourni de temps en temps de gros volumes. J'aurais eu la gloire d'être cité par ces savants, et de leur entendre dire du bien de mes notes que je leur aurais données, j'aurais encore eu le plaisir de dire : *Mon Perse, mon Juvénal, mon Horace* ; car on peut s'approprier tout auteur qu'on fait imprimer avec des notes, quelque inutiles que soient les notes qu'on y ajoute. »

1. Cette allusion directe à Perrault serait inexcusable, si elle n'avait pas été provoquée. Le portrait du pédant que Boileau, dans l'alinéa précédent, cherche à tirer des *Parallèles* de Perrault est dans un couplet de son *Apologie des femmes*, qui parut quelque temps avant les *Réflexions critiques*, couplet qui contient évidemment une allusion à notre poète ; le voici :

Regarde un peu de près celui qui, loup-garou,
Loin du sexe a vécu renfermé dans son trou,
Tu le verras crasseux, maladroit et sauvage,
Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage ;
Ne pouvoir rien penser de fin, d'ingénieux,
Ne dire jamais rien que de dur ou de vieux.
S'il joint à ses talents l'amour de l'antiquaille,
S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille,
Et qu'à tout bon moderne il donne un coup de dent,
De ces dons rassemblés se forme le pédant,
Le plus fastidieux, comme le plus immonde,
De tous les animaux qui rampent dans le monde.

(B.-S.-P.)

On peut voir dans le *Tombeau de Boileau*, par Regnard, un portrait qui ressemble assez à celui-là.

2. Régnier, sat. x, vers 119-120. Le portrait du pédant est dans les vers qui suivent. *Énorme pédant* ; *énorme*, qui sort des règles, des bornes qui est choquant ou révoltant par son excès.

il lui donne ensuite ces sentiments : ¹

Qu'il a, pour enseigner, une belle manière,
 Qu'en son globe il a vu la matière première ;
 Qu'Épicure est ivrongne, Hippocrate un bourreau ;
 Que Barthole et Jason ignorent le barreau ;
 Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
 Il méritât au Louvre être chiffé des pages ; ²
 Que Pline est inégal, Térence un peu joli ;
 Mais surtout il estime un langage poli ;
 Ainsi sur chaque auteur il trouve de quoi mordre :
 L'un n'a point de raison, et l'autre n'a point d'ordre ;
 L'autre avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit ;
 Or, il vous prend Macrobe et lui donne le fouet ; etc.

Je laisse à M. P... le soin de faire l'application de cette peinture, et de juger qui Régnier a décrit par ces vers : ou un homme de l'Université, qui a un sincère respect pour tous les grands écrivains de l'antiquité, et qui en inspire, autant qu'il peut, l'estime à la jeunesse qu'il instruit ; ou un auteur présomptueux qui traite tous les anciens d'ignorants, de grossiers, de visionnaires, d'insensés, et qui, étant déjà avancé en âge, emploie le reste de ses jours et s'occupe uniquement à contredire le sentiment de tous les hommes.

1. Régnier, sat. x, vers 223-234.

2. *Chiffler*, v. n., voyez *siffler*. (RICHELET.)

RÉFLEXION VIII

Il n'en est point ainsi de Pindare et de Sophocle; car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent et foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient à s'éteindre, et ils tombent malheureusement. (*Paroles de Longin*, ch. xxvii.)

Longin donne ici assez à entendre qu'il avait trouvé des choses à redire dans Pindare. Et dans quel auteur n'en trouve-t-on point? Mais en même temps il déclare que ces fautes qu'il a remarquées ne peuvent point être appelées proprement fautes, et que ce ne sont que de petites négligences où Pindare est tombé à cause de cet esprit divin dont il est entraîné, et qu'il n'était pas en sa puissance de régler comme il voulait. C'est ainsi que le plus grand et le plus sévère de tous les critiques grecs parle de Pindare, même en le censurant.

Ce n'est pas là le langage de M. P..., homme qui sûrement ne sait point le grec. Selon lui, Pindare non seulement est plein de véritables fautes, mais c'est un auteur qui n'a aucune beauté; un diseur de galimatias impénétrable, que jamais personne n'a pu comprendre, et dont Horace s'est moqué quand il a dit que c'était un poète inimitable. En un mot, c'est un écrivain sans mérite, qui n'est estimé que d'un certain nombre de savants, qui le lisent sans le concevoir, et qui ne s'attachent qu'à recueillir quelques misérables sentences dont il a semé ses ouvrages. Voilà ce qu'il juge à propos d'avancer sans preuve dans le dernier de ses Dialogues. Il est vrai que, dans un autre de ses Dialogues, il vient à la preuve devant madame la présidente Morinet, et prétend montrer que le commencement de la première ode de ce grand poète ne s'entend point. C'est ce qu'il prouve admirablement par la traduction qu'il en a faite; car il faut avouer que si Pindare s'était énoncé comme lui, La Serre, ni Richesource, ne l'emporteraient pas sur Pindare pour le galimatias et pour la bassesse.

On sera donc assez surpris ici de voir que cette bassesse et ce galimatias appartiennent entièrement à M. P..., qui,

en traduisant Pindare, n'a entendu ni le grec, ni le latin, ni le français. C'est ce qu'il est aisé de prouver. Mais pour cela il faut savoir que Pindare vivait peu de temps après Pythagore, Thalès et Anaxagore, fameux philosophes naturalistes, et qui avaient enseigné la physique avec un fort grand succès. L'opinion de Thalès, qui mettait l'eau pour le principe des choses, était surtout célèbre. Empédocle, Sicilien qui vivait du temps de Pindare même, et qui avait été disciple d'Anaxagore, avait encore poussé la chose plus loin qu'eux ; et non seulement avait pénétré fort avant dans la connaissance de la nature, mais il avait fait ce que Lucrèce a fait depuis, à son imitation, je veux dire qu'il avait mis toute la physique en vers. On a perdu son poème ; on sait pourtant que ce poème commençait par l'éloge des quatre éléments, et vraisemblablement il n'y avait pas oublié la formation de l'or et des autres métaux. Cet ouvrage s'était rendu si fameux dans la Grèce, qu'il y avait fait regarder son auteur comme une espèce de divinité.

Pindare, venant donc à composer sa première ode olympique à la louange d'Hiéron, roi de Sicile, qui avait remporté le prix de la course des chevaux, débute par la chose du monde la plus simple et la plus naturelle, qui est que, s'il voulait chanter les merveilles de la nature, il chanterait, à l'imitation d'Empédocle, Sicilien, l'eau et l'or, comme les deux plus excellentes choses du monde ; mais que, s'étant consacré à chanter les actions des hommes, il va chanter le combat olympique, puisque c'est en effet ce que les hommes font de plus grand ; et que de dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le ciel quelque autre astre aussi lumineux que le soleil. Voilà la pensée de Pindare mise dans son ordre naturel, et telle qu'un rhéteur la pourrait dire dans une exacte prose. Voici comme Pindare l'énonce en poète : « Il n'y a rien de si excellent que l'eau ; il n'y a rien de plus éclatant que l'or, et il se distingue entre toutes les autres superbes richesses comme un feu qui brille dans la nuit. Mais, ô mon esprit ! puisque ¹ c'est des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les vastes déserts du ciel, quand il fait jour, ² on puisse

1. La particule *si* veut aussi bien dire en cet endroit *puisque* et *comme*, que *si* ; et c'est ce que Benoit a fort bien montré dans l'ode III, où ces mots *ἀριστον*, etc., sont répétés. (BOILEAU, 1713.)

2. Le traducteur latin n'a pas bien rendu cet endroit, *μηκέτι σκόπει ἄλλο φεινόν. ἄστρον*, ne *contempleris aliud visibile astrum*, qui doivent s'expliquer dans mon

voir quelque autre astre aussi lumineux que le soleil, ni que sur la terre nous puissions dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique ¹. »

Pindare est presque ici traduit mot pour mot, et je ne lui ai prêté que le mot de SUR LA TERRE, que le sens amène si naturellement, qu'en vérité il n'y a qu'un homme qui ne sait ce que c'est que traduire qui puisse me chicaner là-dessus. Je ne prétends donc pas, dans une traduction si littérale, avoir fait sentir toute la force de l'original, dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement et la magnificence des paroles. Cependant quelle majesté et quelle noblesse un homme de bon sens n'y peut-il pas remarquer, même dans la sécheresse de ma traduction ! Que de grandes images présentées d'abord, l'eau, l'or, le feu, le soleil ! Que de sublimes figures ensemble, la métaphore, l'apostrophe, la métonymie ! Quel tour et quelle agréable circonduction de paroles ! ² Cette expression : « Les vastes déserts du ciel quand il fait jour, » est peut-être une des plus grandes choses qui aient jamais été dites en poésie. En effet, qui n'a point remarqué de quel nombre infini d'étoiles le ciel paraît peuplé durant la nuit, et quelle vaste solitude c'est au contraire dès que le soleil vient à se montrer ? De sorte que, par le seul début de cette ode, on commence à concevoir tout ce qu'Horace a voulu faire entendre quand il a dit que « Pindare est comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnants, et que de sa bouche, comme d'une source profonde, il sort une immensité de richesses et de belles choses. »

Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore. ³

sens : *Ne puta quod videatur aliud astrum*; ne te figure pas qu'on puisse voir un autre astre, etc. (BOILEAU, 1713.)

1. Voici le texte de Pindare :

Ἄριστον μὲν ὕδωρ, ὃ δὲ χρυσὸς αἰθόμενον πῦρ
Ἄτε διαπρέπει νυκτὶ μέγανος ἕξοχα πλούτου
Ἐὶ δ' ἄεθλα γάρυεν
Ἐλδεαι, φίλον ἦτορ,
μηκέθ' ἁλίου σκόπει
ἄλλο θαλπνότερον ἐν ἀμέρᾳ φαινὸν ἄστρον ἐρήμας δι' αἰθέρος-
μηδ' Ὀλυμπίας ἀγῶνα φέρτερον αὐδάσομεν...

M. Poyard le traduit ainsi : « L'eau est le premier des éléments. L'or, comme une vive flamme, brille dans les ténèbres ; c'est le roi de l'éclatante richesse. Et toi, ô mon âme, si tu veux célébrer les luites de l'arène, comme il n'y a pas dans les plaines de l'air un astre plus ardent que ce soleil qui nous éclaire, ainsi ne cherche pas de plus grand sujet que les luites d'Olympie. »

2. « Je ne sais ce que c'est qu'une *circonduction* de paroles. Ce mot n'est point dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, et je ne crois pas qu'il soit dans un autre dictionnaire. *Circumductio*, en latin, signifie tromperie. » (PERRAULT, *Rép.*, p. 22.)

3. Horace, liv. IV, ode 1, vers 7 et 8. (B.-S.-P.)

Examinons maintenant la traduction de M. P... La voici : « L'eau est très bonne à la vérité ; et l'or, qui brille comme le feu durant la nuit, éclate merveilleusement parmi les richesses qui rendent l'homme superbe. Mais, mon esprit, si tu désires chanter des combats, ne contemples point d'autre astre plus lumineux que le soleil pendant le jour, dans le vague de l'air : car nous ne saurions chanter des combats plus illustres que les combats olympiques. » Peut-on jamais voir un plus plat galimatias ? « L'eau est très bonne à la vérité » est une manière de parler familière et comique qui ne répond point à la majesté de Pindare. Le mot d'ἀριστον ne veut pas simplement dire en grec BON, mais MERVEILLEUX, DIVIN, EXCELLENT ENTRE LES CHOSES EXCELLENTEs. On dira fort bien en grec qu'Alexandre et Jules César étaient ἀριστοι : traduira-t-on qu'ils étaient de BONNES GENS ? D'ailleurs, le mot de BONNE EAU en français tombe dans le bas, à cause que cette façon de parler s'emploie dans des usages bas et populaires, A L'ENSEIGNE DE LA BONNE EAU, A LA BONNE EAU-DE-VIE. Le mot d'A LA VÉRITÉ en cet endroit est encore plus familier et plus ridicule, et n'est point dans le grec, où le μὲν et le δὲ sont comme des espèces d'enclitiques qui ne servent qu'à soutenir la versification. « Et l'or qui brille. » Il n'y a point d'et dans le grec, et qui n'y est point non plus. « Éclate merveilleusement parmi les richesses. » MERVEILLEUSEMENT est burlesque en cet endroit. Il n'est point dans le grec, et se sent de l'ironie que M. P... a dans l'esprit, et qu'il tâche de prêter même aux paroles de Pindare en le traduisant. « Qui rendent l'homme superbe. » Cela n'est point dans Pindare, qui donne l'épithète de superbe aux richesses mêmes, ce qui est une figure très belle ; au lieu que dans la traduction, n'y ayant point de figure, il n'y a plus par conséquent de poésie. « Mais, mon esprit, » etc. C'est ici où M. P... achève de perdre la tramontane ; et, comme il n'a entendu aucun mot de cet endroit où j'ai fait voir un sens si noble, si majestueux et si clair, on me dispensera d'en faire l'analyse.

Je me contenterai de lui demander dans quel lexicon, dans quel dictionnaire ancien ou moderne il a jamais trouvé que μὲνδὲ en grec, ou NE en latin, voulût dire CAR. Cependant c'est ce CAR qui fait ici toute la confusion du raisonnement qu'il veut attribuer à Pindare. Ne sait-il pas qu'en toute langue, mettez un CAR mal à propos, il n'y a point de raisonnement qui ne devienne absurde ? Que je dise, par exemple : « Il n'y a rien de si clair que le commencement de la première ode de

Pindare, et M. P... ne l'a point entendu, » voilà parler très juste. Mais si je dis : « Il n'y a rien de si clair que le commencement de la première ode de Pindare, car M. P... ne l'a point entendu, » c'est fort mal argumenté, parce que d'un fait très véritable je fais une raison très fausse, et qu'il est fort indifférent, pour faire qu'une chose soit claire ou obscure, que M. P... l'entende ou ne l'entende point.

Je ne m'étendrai point davantage à lui faire connaître une faute qu'il n'est pas possible que lui-même ne sente. J'oserai seulement l'avertir que, lorsqu'on veut critiquer d'aussi grands hommes qu'Homère et que Pindare, il faut avoir du moins les premières teintures de la grammaire, et qu'il peut fort bien arriver que l'auteur le plus habile devienne un auteur de mauvais sens entre les mains d'un traducteur ignorant, qui ne l'entend point, et qui ne sait pas même quelquefois que NI ne veut pas dire CAR.

Après avoir ainsi convaincu M. Perrault sur le grec et sur le latin, il trouvera bon que je l'avertisse aussi qu'il y a une grossière faute de français dans ces mots de sa traduction : « Mais, mon esprit, ne contemples point, » etc., et que CONTEMPLER, à l'impératif, n'a point d's. Je lui conseille donc de renvoyer cette s au mot de CASUITE,¹ qu'il écrit toujours ainsi, quoiqu'on doive toujours écrire et prononcer CASUISTE. Cette s, je l'avoue, y est un peu plus nécessaire qu'au pluriel du mot d'OPÉRA : car bien que j'aie toujours entendu prononcer des opéras, comme on dit des factums et des totons, je ne voudrais pas assurer qu'on le doive écrire, et je pourrais bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte.

1. Voir page 346.

RÉFLEXION IX

Les mots bas sont comme autant de marques honteuses qui flétrissent l'expression. (*Paroles de Longin, ch. xxxiv.*)

Cette remarque est vraie dans toutes les langues. Il n'y a rien qui avilisse davantage un discours que les mots bas. On souffrira plutôt, généralement parlant, une pensée basse exprimée en termes nobles, que la pensée la plus noble exprimée en termes bas. La raison de cela est que tout le monde ne peut pas juger de la justesse et de la force d'une pensée ; mais qu'il n'y a presque personne, surtout dans les langues vivantes, qui ne sente la bassesse des mots. Cependant il y a peu d'écrivains qui ne tombent quelquefois dans ce vice. Longin, comme nous voyons ici, accuse Hérodote, c'est à-dire le plus poli de tous les historiens grecs, d'avoir laissé échapper des mots bas dans son histoire. On en reproche à Tite-Live, à Salluste et à Virgile.

N'est-ce donc pas une chose fort surprenante qu'on n'ait jamais fait sur cela aucun reproche à Homère, bien qu'il ait composé deux poèmes, chacun plus gros que l'Énéide, et qu'il n'y ait point d'écrivain qui descende quelquefois dans un plus grand détail que lui, ni qui dise si volontiers les petites choses, ne se servant jamais que de termes nobles, ou employant les termes les moins relevés avec tant d'art et d'industrie, comme remarque Denys d'Halicarnasse, qu'il les rend nobles et harmonieux ? Et certainement, s'il y avait eu quelque reproche à lui faire sur la bassesse des mots, Longin ne l'aurait pas vraisemblablement plus épargné ici qu'Hérodote. On voit donc par là le peu de sens de ces critiques modernes, qui veulent juger du grec sans savoir de grec, et qui, ne lisant Homère que dans des traductions latines très basses, ou dans des traductions françaises encore plus rampantes, imputent à Homère les bassesses de ses traducteurs, et l'accusent de ce qu'en parlant grec il n'a pas assez noblement parlé latin ou français. Ces messieurs doivent savoir que les mots des langues ne répondent pas toujours juste les uns aux autres, et qu'un terme grec très noble ne peut souvent être exprimé en français que par un

terme très bas. Cela se voit par les mots d'ASINUS en latin et d'ANE en français, qui sont de la dernière bassesse dans l'une et dans l'autre de ces langues, quoique le mot qui signifie cet animal n'ait rien de bas en grec ni en hébreu, où on le voit employé dans les endroits même les plus magnifiques. Il en est de même du mot MULET et de plusieurs autres ¹.

En effet, les langues ont chacune leur bizarrerie : mais la française est principalement capricieuse sur les mots ; et, bien qu'elle soit riche en beaux termes sur de certains sujets, il y en a beaucoup où elle est fort pauvre ; et il y a un très grand nombre de petites choses qu'elle ne saurait dire noblement : ainsi, par exemple, bien que dans les endroits les plus sublimes elle nomme sans s'avilir un mouton, une chèvre, une brebis, elle ne saurait, sans se diffamer, dans un style un peu élevé, nommer un veau, une truie, un co-

1. C'est ainsi qu'Homère, *Iliade*, XI, 556, compare Ajax à un âne :

ὦς Αἴας τότ' ἀπὸ Τρώων τετιημένος ἦτορ
 ἦϊε πόλλ' ἀάκων· περὶ γὰρ διε νηυσὶν Ἀχαιῶν.
 ὦς δ' ὄτρ' ὄνος παρ' ἄρουραν ἰὼν ἐδίησατο παῖδας
 Νωθῆς, ᾧ δὴ πολλὰ περὶ βόπαι' ἀμφὶς ἐάγη,
 Κεῖρει τ' ἰσελθὼν θαυὸν λήϊον· οἳ δέ τε παῖδες
 Τύπτουσιν βροπάλοισι· βιῆ δέ τε νηπιῆ αὐτῶν.
 Σπουδῆ δ' ἐζήλασσαν, ἐπεὶ τ' ἐκορέσσατο φορβῆς.

Cette comparaison excitait la colère et les rires de La Motte et de Fontenelle. Sur cette question de la noblesse des termes dans Homère, c'était M^{me} Dacier qui avait raison quand elle disait : « J'aime à voir les héros d'Homère faire ce que faisaient les patriarches, plus grands que les rois et les héros. J'aime à voir Junon s'ajuster elle-même, sans cet attirail de toilette, sans coiffeuse et sans dame d'atour. » Hipp. Rigault ajoute : « Ce n'est pas un médiocre honneur pour M^{me} Dacier d'avoir compris dans Homère, à force de l'aimer, les beautés que le xvii^e siècle estimait le moins en lui. C'est l'amour d'Homère qui instruit M^{me} Dacier de ce que le goût ne lui révélerait pas. Qui avait plus de goût que Racine et Boileau ? Et pourtant Boileau découvre dans Homère la noblesse qu'Homère n'a jamais cherchée, et Racine invente Arcas, un de ces gentilshommes, comme dit M^{me} Dacier, qu'Agamemnon n'a jamais eus. Après Fénelon, cette amante d'Homère est l'esprit le plus antique du siècle de Louis XIV. » (*Hist. de la querelle des anciens et des modernes*, p. 360.) Cependant elle n'a pas osé hasarder le nom propre dans sa traduction : « *Comme on voit l'animal patient et robuste, mais lent et paresseux.* » Elle a eu recours à la périphrase, dit M. Egger, « car il faut toujours, c'est elle qui parle, s'accommoder, surtout pour les expressions, aux idées et aux usages de son siècle, même en les condamnant. »

Sauf les traducteurs Salel et Certon qui traduisent nettement « un asne paresseux, » « un asne par les champs, » tous les autres sont dans un grand embarras. Bitaubé regrette de ne pouvoir pas nommer l'âne, la monture des rois, que l'éloquent éloge qu'en a fait Buffon devrait réhabiliter parmi nous. Lebrun traduit : « *Tel est cet animal utile qu'outragent nos dédains.* » Il faut donner pourtant la palme à Dobremès (1794) :

Comme on voit cet objet de nos mépris injustes,
 Cet esclave de l'homme, aux accents si robustes,
 Ce quadrupède utile, obstiné, paresseux,
 Compagnon dédaigné de nos coursiers fougueux,
 Que l'avare Cybèle, en des bords aquatiques,
 Nourrit de roseaux verts ou de chardons rustiques.....

chon. Le mot de GÉNISSE en français est fort beau, surtout dans une églogue ; VACHE ne s'y peut pas souffrir. PASTEUR et BERGER y sont du plus bel usage, GARDEUR DE POURCEAUX OU GARDEUR DE BŒUFS y seraient horribles. Cependant il n'y a peut-être pas dans le grec deux plus beaux mots que *σβώτης* et *βουκόλος*, qui répondent à ces deux mots français ; et c'est pourquoi Virgile a intitulé ses Églogues de ce doux nom de BUCOLIQUES, qui veut pourtant dire en notre langue, à la lettre, les ENTRETIENS DES BOUVIERS OU DES GARDEURS DE BŒUFS.

Je pourrais rapporter encore ici un nombre infini de pareils exemples. Mais, au lieu de plaindre en cela le malheur de notre langue, prendrons-nous le parti d'accuser Homère et Virgile de bassesse, pour n'avoir pas prévu que ces termes, quoique si nobles et si doux à l'oreille en leur langue, seraient bas et grossiers étant traduits un jour en français ? Voilà en effet le principe sur lequel M. P... fait le procès à Homère. Il ne se contente pas de le condamner sur les basses traductions qu'on en a faites en latin : pour plus grande sûreté, il traduit lui-même ce latin en français ; et avec ce beau talent qu'il a de dire bassement toutes choses, il fait si bien, que, racontant le sujet de l'Odyssée, il fait d'un des plus nobles sujets qui ait jamais été traité un ouvrage aussi burlesque que L'OVIDE EN BELLE HUMEUR.

Il change ce sage vieillard ¹ qui avait soin des troupeaux d'Ulysse en un vilain porcher. Aux endroits où Homère dit « que la nuit couvrait la terre de son ombre, et cachait les chemins aux voyageurs, » il traduit, « que l'on commençait à ne voir goutte dans les rues ². » Au lieu de la magnifique chaussure dont Télémaque lie ses pieds délicats, il lui fait mettre ses BEAUX SOULIERS de parade ³. A l'endroit où Homère, pour marquer la propreté de la maison de Nestor, dit « que ce fameux vieillard s'assit devant sa porte sur des pierres fort polies, et qui reluisaient comme si on les avait frottées de quelque huile précieuse, » il met « que Nestor s'alla asseoir sur des pierres luisantes comme de l'onguent. ⁴ » Il explique partout le mot de *sus*, qui est fort noble en grec, par le mot de « cochon » ou de « pourceau ⁵ » qui est de la dernière bassesse en français. Au lieu qu'Agamemnon dit « qu'Égisthe le fit assassiner dans son palais.

1. *Parallèles*, t. III, p. 73 et suivantes.

2. *Ibid.*, p. 89 et 90.

3. *Ibid.*, p. 74.

4. *Ibid.*, p. 76.

5. *Ibid.*, p. 85 et 90.

comme un taureau qu'on égorge dans une étable, » il met dans la bouche d'Agamemnon cette manière de parler basse : « Égisthe me fit assommer comme un bœuf ¹. » Au lieu de dire, comme porte le grec, « qu'Ulysse voyant son vaisseau fracassé et son mât renversé d'un coup de tonnerre, il lia ensemble, du mieux qu'il put, ce mât avec son reste de vaisseau, et s'assit dessus, » il fait dire à Ulysse « qu'il se mit à cheval sur son mât ². » C'est en cet endroit qu'il fait cette énorme bévue que nous avons remarquée ailleurs dans nos observations.

Il dit encore sur ce sujet cent autres bassesses de la même force, exprimant en style rampant et bourgeois les mœurs des hommes de cet ancien siècle, qu'Hésiode appelle le siècle des héros, où l'on ne connaissait point la mollesse et les délices, où l'on se servait, où l'on s'habillait soi-même, et qui se sentait encore par là du siècle d'or. M. P... triomphe à nous faire voir combien cette simplicité est éloignée de notre mollesse et de notre luxe, qu'il regarde comme un des grands présents que Dieu ait faits aux hommes, et qui sont pourtant l'origine de tous les vices, ainsi que Longin le fait voir dans son dernier chapitre, où il traite de la décadence des esprits, qu'il attribue principalement à ce luxe et à cette mollesse.

M. P... ne fait pas réflexion que les dieux et les déesses dans les fables n'en sont pas moins agréables, quoiqu'ils n'aient ni estafiers, ni valets de chambre, ni dames d'atour, et qu'ils aillent souvent tout nus; qu'enfin le luxe est venu d'Asie en Europe, et que c'est des nations barbares qu'il est descendu chez les nations polies, où il a tout perdu; et où, plus dangereux fléau que la peste ni que la guerre, il a, comme dit Juvénal, vengé l'univers vaincu, en pervertissant les vainqueurs :

..... Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem. ³

J'aurais beaucoup de choses à dire sur ce sujet; mais il faut les réserver pour un autre endroit, et je ne veux parler

1. « Agamemnon dit à Ulysse qu'il fut assommé comme un bœuf par Égisthe, et que ceux qui l'accompagnaient furent tués comme des cochons qu'un homme riche fait tuer pour une noce, ou pour un festin où chacun apporte son plat. » (*Parallèles*, t. III, p. 85.)

2. *Parallèles*, t. III, p. 86.

3. Satire VI, vers 267-268.

ici que de la bassesse des mots. M. P... en trouve beaucoup dans les épithètes d'Homère, qu'il accuse d'être souvent superflues¹. Il ne sait pas sans doute ce que sait tout homme un peu versé dans le grec, que, comme en Grèce autrefois le fils ne portait point le nom du père, il est rare, même dans la prose, qu'on y nomme un homme sans lui donner une épithète qui le distingue, en disant ou le nom de son père, ou son pays, ou son talent, ou son défaut : Alexandre fils de Philippe, Alcibiade fils de Clinias, Hérodote d'Halicarnasse, Clément Alexandrin, Polyclète le sculpteur, Diogène le cynique, Denys le tyran, etc. Homère donc, écrivant dans le génie de sa langue, ne s'est pas contenté de donner à ses dieux et à ses héros ces noms de distinction qu'on leur donnait dans la prose, mais il leur en a composé de doux et d'harmonieux qui marquent leur principal caractère. Ainsi, par l'épithète de LÉGER A LA COURSE, qu'il donne à Achille, il a marqué l'impétuosité d'un jeune homme. Voulant exprimer la prudence dans Minerve, il l'appelle la déesse aux yeux fins. Au contraire, pour peindre la majesté dans Junon, il la nomme la déesse aux yeux grands et ouverts ; et ainsi des autres.

Il ne faut donc pas regarder ces épithètes qu'il leur donne comme de simples épithètes, mais comme des espèces de surnoms qui les font connaître. Et on n'a jamais trouvé mauvais qu'on répétât ces épithètes, parce que ce sont, comme je viens de dire, des espèces de surnoms. Virgile est entré dans ce goût grec, quand il a répété tant de fois dans l'Énéide PIUS ÆNEAS et PATER ÆNEAS, qui sont comme les surnoms d'Énée. Et c'est pourquoi on lui a objecté fort mal à propos qu'Énée se loue lui-même, quand il dit : SUM PIUS

1. *Parallèles*, t. III, p. 110.

L'abbé dit : « Supposons que la poésie d'Homère soit très nombreuse et très agréable, lui était-il malaisé de la faire ainsi avec toutes les licences qu'il s'est données ? Ce poète, pour faciliter sa versification, a commencé par équiper tous les héros, tous les dieux, de plusieurs épithètes de différentes longueurs pour finir ses vers pompeusement et commodément. Achille est *divin* ; il est *un dieu* ; il est *bien botté* ; il est *bien coiffé* ; il a *les pieds légers* ; tout cela, non point selon le cas dont il s'agit, mais selon qu'il reste plus ou moins de place à remplir pour achever les vers. Junon a *des yeux de bœuf*, ou *les bras blancs* ; est *femme de Jupiter*, ou *filie de Saturne*, suivant le besoin de la versification, et nullement par rapport aux aventures où elle intervient. Le plus souvent, ces épithètes, vaines et vagues, non seulement ne conviennent point au fait qui est raconté, mais y sont directement opposées. Il est dit, par exemple, qu'*Achille aux pieds légers ne bougeait du fond de son vaisseau* ; que *Vénus qui aime à rire pleurait amèrement*. Il donne à la mère d'Irus, le plus vilain de tous les gueux, l'épithète de *vénérable*, aussi franchement qu'à Thétis, la mère d'Achille, parce que cette épithète orne le vers et, jointe avec le mot de mère, en fait heureusement la fin, qui est la partie de vers la plus malaisée à faire. »

ÆNEAS, « je suis le pieux Énée; » parce qu'il ne fait proprement que dire son nom. Il ne faut donc pas trouver étrange qu'Homère donne de ces sortes d'épithètes à ses héros, en des occasions qui n'ont aucun rapport à ces épithètes, puisque cela se fait souvent même en français, où nous donnons le nom de saint à nos saints, en des rencontres où il s'agit de toute autre chose que de leur sainteté; comme quand nous disons que saint Paul gardait les manteaux de ceux qui lapidaient saint Étienne.

Tous les plus habiles critiques avouent que ces épithètes sont admirables dans Homère, et que c'est une des principales richesses de sa poésie. Notre censeur cependant les trouve basses et, afin de prouver ce qu'il dit, non seulement il les traduit bassement, mais il les traduit selon leur racine et leur étymologie; et au lieu, par exemple, de traduire Junon aux yeux grands et ouverts, qui est ce que porte le mot βωπις, il le traduit selon sa racine : « Junon aux yeux de bœuf. » Il ne sait pas qu'en français même il y a des dérivés et des composés qui sont fort beaux, dont le nom primitif est fort bas, comme on le voit dans les mots de PETILLER et de RECULER. Je ne saurais m'empêcher de rapporter, à propos de cela, l'exemple d'un maître de rhétorique ¹ sous lequel j'ai étudié, et qui sûrement ne m'a pas inspiré l'admiration d'Homère, puisqu'il en était presque aussi grand ennemi que M. P... Il nous faisait traduire l'oraison pour Milon; et à un endroit où Cicéron dit *OB DURUERAT ET PERCALLUERAT RES PUBLICA*, « la république s'était endurcie et était devenue comme insensible; » les écoliers étant un peu embarrassés sur *PERCALLUERAT*, qui dit presque la même chose qu'*OB DURUERAT*, notre régent nous fit attendre quelque temps son explication; et enfin, ayant défilé plusieurs fois MM. de l'Académie, et surtout M. d'Ablancourt ², à qui il en voulait, de venir traduire ce mot : *PERCALLERE*, dit-il gravement, vient du cal et du durillon que les hommes contractent aux pieds; et de là il conclut qu'il fallait traduire : *OB DURUERAT ET PERCALLUERAT*

1. Étie de La Place, professeur de rhétorique au collège de Beauvais. Il était recteur de l'Université en 1650, et la même année il publia un traité contre la pluralité des bénéfices : *Libri de clericorum sanctimonia, Opusculum primum : De necessaria unius uni clerico ecclesiastici. beneficii singularitate.* Parisiis, 1650, in-8°. (M. CHERON.)

Quand quelqu'un de ses écoliers le faisait impatienter : « Petit fripon, lui disail-il avec une emphase ridicule, tu seras la première victime que j'immolerai à ma sévérité. » Puis en s'applaudissant, il disait avec la même emphase : « Encore pourraient-ils, même dans ma colère, apprendre de moi la belle locution française. » (SAINT-MARC.)

Voyez satire IX.

RESPUBLICA, « la république s'était endurcie et avait contracté un durillon. » Voilà à peu près la manière de traduire de M. P...; et c'est sur de pareilles traductions qu'il veut qu'on juge de tous les poètes et de tous les orateurs de l'antiquité; jusque-là qu'il nous avertit qu'il doit donner un de ces jours un nouveau volume de *Parallèles*, où il a, dit-il, mis en prose française les plus beaux endroits des poètes grecs et latins ¹, afin de les opposer à d'autres beaux endroits des poètes modernes, qu'il met aussi en prose : secret admirable qu'il a trouvé pour les rendre ridicules les uns et les autres, et surtout les anciens, quand il les aura habillés des impropriétés et des bassesses de sa traduction.

1. M. Perrault a donné dans la suite, en 1696, un quatrième tome de son *Parallèle*; mais il n'a pas osé y mettre les traductions qu'il avait promises. (BROSSETTE.) — C'est dans le tome III, p. 124, que M. Perrault avait annoncé le projet que M. Despréaux lui reproche ici. Mais ces deux illustres adversaires s'étant réconciliés, le premier crut devoir abandonner son projet, « aimant mieux se priver du plaisir de prouver la bonté de sa cause d'une manière qui lui paraissait invincible... que d'être brouillé plus longtemps avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avait pour adversaires et dont l'amitié ne pouvait trop s'acheter. » C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans la *Préface* de son quatrième tome. (SAINT-MARC.) — Cf. Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, Paris, 1856, in-8°, et Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII, p. 109-141. (M. CHERON.)

LETTRES

A DIVERSES PERSONNES

LETTRE

A MONSIEUR LE DUC DE VIVONNE ¹

SUR SON ENTRÉE DANS LE PHARE DE MESSINE ²

(Paris, 4 juin 1675.)

Monseigneur,

Savez-vous bien qu'un des plus sûrs moyens pour empêcher un homme d'être plaisant, c'est de lui dire : Je veux que vous le soyez ? Depuis que vous m'avez défendu le sérieux, je ne me suis jamais senti si grave, et je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs votre dernière action a quelque chose de si grand, qu'en vérité je ferais conscience de vous en écrire autrement qu'en style héroïque. Cependant je ne saurais me résoudre à ne pas vous obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi, dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin mon Apollon m'a secouru ce matin, et, dans le temps que j'y pensais le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux lettres qui, au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des champs Élysées : l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture, qui, tous deux, charmés du récit de votre dernier combat, vous écrivent de l'autre monde pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnaîtrez aisément à son

1. M. le duc de Vivonne, qui commandait alors l'armée navale, manda à l'auteur qu'il le pria de lui écrire quelque chose qui le consolât des mauvaises harangues qu'il était obligé d'entendre. C'est ce qui donna lieu à l'auteur de composer ces lettres. (BOILEAU, 1713.)

2. Il y défit la flotte espagnole le 12 de janvier 1675. *Gazette de France*. (M. CHÉRON.)

style, qui ne saurait dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin (1675).

« Monseigneur,

« Le bruit de vos actions ressuscite les morts. ¹ Il réveille des gens endormis depuis trente années, et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler le silence même. La belle, l'éclatante, la glorieuse conquête que vous avez faite sur les ennemis de la France ! Vous avez redonné le pain à une ville qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mère nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte, qui vous fermait les avenues de son port, n'ont fait que saluer votre entrée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus longtemps qu'une réception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre marche. Vous avez contraint à sa vue le Sud et le Nord de vous obéir. Sans châtier la mer comme Xerxès, ² vous l'avez rendue disciplinable. Vous avez plus fait encore, vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous ? Non, la nature, je dis la nature encore jeune, et du temps qu'elle produisait les Alexandre et les César, n'a rien produit de si grand que sous le règne de Louis quatorzième. Elle a donné aux Français, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde dans votre siècle, en corps et en âme, cette valeur parfaite dont on avait à peine entrevu l'idée dans les romans et dans les poèmes héroïques. N'en déplaise à un de vos poètes, ³ il n'a pas raison d'écrire qu'au delà du Cocyte le mérite n'est plus connu. Le vôtre, monseigneur, est vanté ici d'une commune voix des deux côtés du Styx. Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le séjour même de l'oubli. Il trouve des partisans zélés dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine. Disons plus, il n'y a point d'ombre parmi nous, si prévenue des principes du Portique, si endurcie dans l'école de Zénon, si fortifiée contre la joie

1. Ce commencement est imité d'une lettre de Balzac à Corneille. (BROSSETTE.)

2. Hérodote, liv. VII, et Juvénal, satire X. (BOILEAU, 1713.)

3. Voiture, dans l'épître en vers à monseigneur le Prince (Condé), a dit :

Au delà des bords du Cocyte
Il n'est plus parlé de mérite.

(BOILEAU, 1713.)

et contre la douleur, qui n'entende vos louanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui ne crie miracle au moment que l'on vous nomme, et qui ne soit prête de dire avec votre Malherbe :

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler. ¹

« Pour moi, monseigneur, qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous médite sans cesse dans mon repos ; je m'occupe tout entier de votre idée dans les longues heures de notre loisir ; je crie continuellement, le grand personnage ! et, si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumière que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir, et de vous dire de bouche avec combien de respect je suis, de toute l'étendue de mon âme,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant
« serviteur,

« BALZAC. »

Je ne sais, monseigneur, si ces violentes exagérations vous plairont, et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre monde. Quoiqu'il en soit, jamais, à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger ; mais auparavant lisez, je vous prie, la lettre de Voiture.

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin.

« Monseigneur,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des vivants, et ne soyons pas trop portés à rire, je ne saurais pourtant m'empêcher de me réjouir des grandes choses que vous faites au-dessus de notre tête. Sérieusement, votre dernier combat fait un bruit de diable aux enfers : il s'est fait entendre dans un lieu où l'on n'entend pas Dieu tonner, et a fait connaître votre gloire dans un pays où l'on ne connaît point le soleil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y étaient, et qui nous en ont appris le détail. Je ne sais pas pourquoi on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfarons : ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens ; et le roi depuis quelque temps

1. Ode au duc de Bellegarde. *Œuvres*, 1659, t. II, p. 106. (BROSSETTE.)

nous les envoie ici fort humbles et fort honnêtes. Sans mentir, monseigneur, vous avez bien fait des vôtres depuis peu. A voir de quel air vous courez la Méditerranée, il semble qu'elle vous appartienne tout entière. Il n'y a pas à l'heure qu'il est, dans toute son étendue, un seul corsaire en sûreté; et, pour peu que cela dure, je ne vois pas de quoi vous voulez que Tunis et Alger subsistent. Nous avons ici les César, les Pompée et les Alexandre : ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans votre manière de combattre; surtout César vous trouve très César. Il n'y a pas jusqu'aux Alaric, aux Genséric, aux Théodoric et à tous ces autres conquérants en ic, qui ne parlent fort bien de votre action; et dans le Tartare même, je ne sais si ce lieu vous est connu, il n'y a point de diable, monseigneur, qui ne confesse ingénument qu'à la tête d'une armée vous êtes beaucoup plus diable que lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moi que vous tenez plus de l'ange que du diable, hors que les anges ont la taille un peu plus légère que vous, et n'ont point le bras en écharpe. ¹ Raillerie à part, l'enfer est extrêmement déchainé en votre faveur. On ne trouve qu'une chose à redire à votre conduite, c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de votre vie. On vous aime assez en ce pays-ci pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moi, monseigneur, je l'ai déjà dit en l'autre monde,

C'est fort peu de chose
Q'un *demi-dieu* quand il est mort. ²

Il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi qui sais maintenant par expérience ce que c'est que de ne plus être, je fais ici la meilleure contenance que je puis; mais, à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps pour les rassembler; mais je n'ai jamais pu ravoïr mon cœur, que j'avais laissé en partant à sept maîtresses que je servais, comme vous savez, si fidèlement toutes sept à la fois! Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'était plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous

1. Vivonne était extrêmement gros. Blessé à l'épaule au passage du Rhin, il porta toujours depuis le bras en écharpe. (BROSSETTE.)

2. Voiture, épître au grand Condé.

soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjouement ; car on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots de votre façon ¹ que je voudrais de tout mon cœur avoir dits, et pour lesquels je donnerais volontiers le Panégyrique de Pline, ² et deux de mes meilleures lettres. Supposé donc que vous l'ayez, je vous prie de me le renvoyer au plus tôt ; car, en vérité, vous ne sauriez croire quelle incommodité c'est de ne pas avoir tout son esprit, surtout lorsqu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce qui fait que mon style aujourd'hui est tout changé. Sans cela vous me verriez encore rire comme autrefois avec mon compère le Brochet, ³ et je ne serais pas réduit à finir ma lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant
« serviteur,

« VOITURE. »

Voilà les deux lettres telles que je les ai reçues. Je vous les envoie écrites de ma main, parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caractères de l'autre monde, si je vous les avais envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, monseigneur, que ce soit ici un pur jeu d'esprit et une imitation du style de ces deux écrivains. Vous savez bien que Balzac et Voiture sont deux hommes inimitables. ⁴ Quand il serait vrai pourtant que j'aurais eu recours à cette invention pour vous divertir, aurais-je si grand tort ? Et ne devrait-on pas au contraire m'estimer d'avoir trouvé cette adresse, pour vous faire lire des louanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement ?

En un mot pourrais-je mieux faire voir avec quelle sincérité et quel respect je suis, etc.,

Monseigneur,

Votre, etc.

1. Le duc de Vivonne était frère de M^{me} de Montespan et de M^{me} de Thianges ; il avait comme elles le don d'une raillerie fort mordante ; on appelait ce tour d'esprit, l'esprit *des Mortemart*. Peu de personnes osaient le braver. Voir les lettres de M^{me} de Sévigné du 11 et du 15 décembre 1674.

2. Voiture se déclarait hautement contre ce panégyrique. (BOILEAU, 1713.)

3. Voiture, lettre CXLII.

4. Boileau, suivant Brossette, avait composé ces lettres à Bâville, chez le président Lamoignon, sans avoir sous les yeux ni celles de Balzac ni celles de Voiture.

M. Ambroise Firmin Didot possédait, en autographe, une lettre de Boileau qui

LETTRE

DE REMERCIMENT A M. ARNAULD

Juin 1694.

Je ne saurais, monsieur, assez vous témoigner ma reconnaissance de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre qu'on me montrât la lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma dernière satire¹. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait fait un si grand plaisir : et quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne saurais plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre lettre ; mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincèrement votre ami. N'en doutez point, monsieur, je le suis ; et c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis ; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie et de l'étendue de vos connaissances ; mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités, et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre âme et la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris : car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des lettres au provincial, que, sans examiner qui des deux

offre une imitation à peu près semblable du mauvais style de Quinault dans l'*Astrate*. Elle est du 9 avril 1683. L'auteur envoie à M. de Guilleragues, ambassadeur du roi à Constantinople, une édition de ses œuvres avec une dédicace ampoulée, qui reproduit la dédicace de l'*Astrate* à la reine mère ; cette lettre est d'autant plus curieuse, que, dans une édition suivante de l'*Astrate*, les traits de mauvais goût dont Boileau s'était moqué ont tout à fait disparu.

1. Arnauld, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, avait écrit à Perrault une lettre pour la défense de Boileau, c'est un véritable chef-d'œuvre de critique.

partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaisanterie : *ridendo dicere verum quid vetat*¹? Ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du R. P. de La Chaise, que je révère de bonne foi, et à qui j'ai en effet tout récemment encore une très grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de SA MAJESTÉ pour mon frère le doyen de Sens². Mais, monsieur, pour revenir à votre lettre, je ne sais pas pourquoi les amis de M. Perrault refusent de la lui montrer. Jamais ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux et à lui inspirer l'esprit de paix et d'humilité, dont il a besoin aussi bien que moi. Une preuve de ce que je dis, c'est qu'à mon égard, à peine en ai-je eu fait lecture, que, frappé des salutaires leçons que vous nous y faites à l'un et à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendrait qu'à lui que nous ne fussions bons amis ; que s'il voulait demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageais à ne plus rien écrire dont il pût se choquer, et lui ai même fait entendre que je le laisserais tout à son aise, faire, s'il voulait, un monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains et les Cotins au-dessus des Homères et des Virgiles. Ce sont les paroles que M. Racine et M. l'abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, et a exigé de moi, avant toutes choses, pour ses ouvrages, une estime et une admiration que franchement je ne lui saurais promettre, sans trahir la raison et ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des rieurs, qui étaient déjà fort affligés du bruit qui courait de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine ; mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est venue, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, monsieur, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et je l'exécuterai ponctuellement, sachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste et de

1. Horace, lib. I, sat. I, v. 25 :

Quid vetat? Quanquam ridentem dicere verum

2. Jacques Boileau.

raisonnable. Je ne mets qu'une condition au traité que je ferai ; mais c'est une condition *sine qua non*. Cette condition est que votre lettre verra le jour et qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aie reçu en ma vie. Obtenez cela de vous et de lui, et je lui donne sur tout le reste la carte blanche : car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses écrits, je vous prie, monsieur, d'examiner vous-même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux ouvrages qu'on veut que j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lu aucun.

Le conte de *Peau-d'Ane* et l'*Histoire de la femme au nez de boudin*, mis en vers par M. Perrault de l'Académie française.

La *Métamorphose d'Orante en miroir*.

L'*Amour Godenot*.

Le *Labyrinthe de Versailles, ou les maximes d'amour et de galanterie*, tirées des fables d'Ésope.

Élégie à Iris.

La *Procession de Sainte-Geneviève*.

Parallèles des anciens et des modernes, où l'on voit la poésie portée en son plus haut point de perfection dans les opéra de M. Quinault.

Saint Paulin, poème héroïque.

Réflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'art de ne point entendre ce grand poète.

Je ris, monsieur, en vous écrivant cette liste, et je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très sérieuse, et que je tiendrai exactement ma parole. Mais, soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu M. Perrault le médecin, qu'à la première édition qui paraîtra de mon livre, il y aura dans la préface un article exprès en faveur de ce médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement ; mais qui au fond était un homme de beaucoup de mérite ; grand physicien, et, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avait l'honneur d'être votre ami.

Je doute même, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau la plume pour

écrire contre M. Perrault l'académicien, puisque cela n'est plus nécessaire. En effet, pour ce qui est de ses écrits contre les anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés que je n'ai déjà employé que trop de papier, dans mes réflexions sur Longin, à réfuter des ouvrages si pleins d'ignorance et si indignes d'être refutés. Et pour ce qui regarde ses critiques sur mes mœurs et sur mes ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant que, pour rendre ma gloire complète, il faudrait que votre lettre fût publiée. Que ne ferais-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre M. Perrault? faut-il se mettre à genoux? faut-il lire tout *Saint Paulin*? vous n'avez qu'à dire : rien ne me sera difficile. Je suis, avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE

A M. DE MAUCROIX¹

29 avril (1695).

Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine sont à peu près celles que vous avez devinées : je veux dire que ce sont ces haïres, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il affligeait fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi ! la grâce de Dieu ne se borne pas à des changements ordinaires, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paraît pas s'être répandue de la même sorte sur le pauvre M. Cassandre², qui est mort tel qu'il a vécu, c'est à

1. François de Maucroix, né le 7 de janvier 1619, à Noyon, se fit avocat, puis prêtre, et devint chanoine de Reims, ville où il mourut le 9 d'avril 1708; on lui doit des traductions de Platon, de Démosthène, de Cicéron, et quelques petites pièces de vers, entre autres ce qu'atrain, qu'il a fait âgé de plus de quatre-vingts ans :

Chaque jour est un bien que du ciel je reçois.
Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne,
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi.
Et celui de demain n'appartient à personne.

M. L. Paris a publié ce que Maucroix a écrit en dehors de ses traductions sous le titre de : *Œuvres diverses*. Paris, 1854, 2 vol. in-18. (M. CHÉRON.)

2. Voyez satire 1.

savoir très misanthrope, et non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disait-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avait nulle obligation. Qui eût cru que, de ces deux hommes, c'était M. de La Fontaine qui était le vase d'élection? Voilà, monsieur, de quoi augmenter les réflexions sages et chrétiennes que vous me faites dans votre lettre, et qui me paraissent parties d'un cœur sincèrement persuadé de ce qu'il dit.

Pour venir à vos ouvrages, j'ai commencé à conférer le *Dialogue des orateurs* avec le latin.¹ Ce que j'en ai vu me paraît extrêmement bien. La langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné et tout y paraît libre et original. Il y a pourtant des endroits où je ne conviens pas du sens que vous avez suivi. J'en ai marqué quelques-uns avec du crayon, et vous y trouverez ces marques quand on vous les renverra. Si j'ai le temps, je vous expliquerai mes objections; car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parce qu'elle me paraît plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6 de votre manuscrit, où vous traduisez : *Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli et statux, quæ neque ipsa tamen negliguntur* : « Au prix de ces talents si estimables qu'est-ce que la noblesse et la naissance, qui pourtant ne sont pas méprisées? » Il ne s'agit point, à mon sens, dans cet endroit, de la noblesse, ni de la naissance, mais des images, des inscriptions et des statues qu'on faisait faire souvent à l'honneur des orateurs, et qu'on leur envoyait chez eux. Juvénal² parle d'un avocat de son temps qui prenait beaucoup plus d'argent que les autres, à cause qu'il en avait une équestre. Sans rapporter ici toutes les preuves que je pourrais alléguer, Maternus lui-même, dans votre dialogue, fait entendre clairement la même chose lorsqu'il dit que « ces statues et ces images se sont emparées malgré lui de sa maison. » *Æra et imagines quæ, etiam me nolente, in domum meam irruperunt*. Excusez, monsieur, la liberté que je prends de vous dire sincèrement mon avis. Mais ce serait dommage qu'un aussi bel ouvrage que le vôtre eût de ces taches où les savants s'arrêtent, et qui pourraient donner occasion de le ravalier. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon sentiment.

1. Ce *Dialogue des orateurs* est généralement attribué à Tacite.

2. Satire VII, v. 123-127.

Je suis bien aise que mon goût se rencontre si conforme au vôtre dans tout ce que je vous ai dit de nos auteurs, et je suis persuadé aussi bien que vous que M. Godeau ¹ est un poète fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'Hypéride, ² qu'il est toujours à jeun, et qu'il n'a rien qui remue ni qui échauffe ; en un mot, qu'il n'a point cette force de style et cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages, et qui les font durer. Je ne sais point s'il passera à la postérité ; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne. Il n'en est pas ainsi de Malherbe, ³ qui croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'était le sentiment de notre ami Patru, que la nature ne l'avait pas fait grand poète ; mais il corrige ce défaut par son esprit et son travail ; car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paraît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan ⁴ avait plus de génie que lui, mais il est plus négligé et songe trop à le copier. Il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses ; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit. Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimait davantage, c'était ceux où je loue le roi d'avoir établi la manufacture des points de France, à la place des points de Venise. Les voici : c'est dans la première épître à SA MAJESTÉ. ⁵

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

1. Antoine Godeau, l'un des premiers de l'Académie française, évêque de Vence, né à Dreux en 1605, mort le 21 d'avril 1672. Il a composé des églogues chrétiennes, les Fastes de l'Église en vers, traduit les psaumes en vers français, etc. On a de lui, entre autres ouvrages en prose, une *Version expliquée du Nouveau Testament*, un *Discours sur les ordres sacrés*, une *Histoire ecclésiastique*, un *Panegyrique de saint Augustin*, etc. (M. CHÉRON.)

2. V. *Traité du sublime*, ch. xxviii.

3. *Art poétique*, ch. I, v. 142.

4. Voyez, satire ix, ce vers :

Racan pourrait chanter au défaut d'un Homère.

Voir aussi l'*Art poétique*, ch. I, v. 18.

5. Vers 141 et 142

Virgile et Horace sont divins en cela, aussi bien qu'Homère. C'est tout le contraire de nos poètes, qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déjà dites avant eux, et dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sauraient plus s'exprimer, et ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi, je ne sais pas si j'y ai réussi ; mais, quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit dans notre langue.

C'est ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle épître, ¹ que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées contre ma dernière satire. J'y compte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde : j'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs ; j'y dis de quel père et de quelle mère je suis né ; j'y marque les degrés de ma fortune, comment j'ai été à la cour, comment j'en suis sorti, les incommodités qui me sont survenues, les ouvrages que j'ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente vers. Elle n'a pas encore vu le jour, et je ne l'ai pas même encore écrite ; mais il me paraît que tous ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans, je ne dois plus prétendre à l'approbation publique ? Cela est dit en quatre vers, que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
 Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
 A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
 Onze lustres complets surchargés de deux ans.

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée dans ces quatre vers. Mais, monsieur, à propos des petites choses qu'on doit dire en vers, il me paraît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en prose, et que le plaisir que j'ai à vous parler de moi me fait assez mal à propos oublier à vous parler de vous. J'espère que vous excuserez un poète nouvellement délivré d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort.

1. Épître x.

Je reviens aux pièces que vous m'avez mises entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne soit très digne d'être imprimée. Je n'ai point vu les traductions des traités *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, qu'a faites aussi bien que vous le dévot¹ dont vous vous plaignez : tout ce que je sais, c'est qu'il a eu la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les *Confessions* de saint Augustin après messieurs de Port-Royal ; et qu'étant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'était tout à coup voulu ériger en maître. Il a fait une préface au devant de sa traduction des *Sermons* de saint Augustin, qui, quoique assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence et de mauvais sens. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette préface une dissertation² qui est imprimée. Je ne sais si on vous l'a envoyée ; mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous convenez avec moi qu'il ne s'est rien fait en notre langue de plus beau ni de plus fort sur les matières de rhétorique. C'est ainsi que toute la cour et toute la ville en ont jugé, et jamais ouvrage n'a mieux été réfuté que la préface du dévot. Tout le monde voudrait qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il dirait en se voyant si bien foudroyé. Cette dissertation est le pénultième ouvrage de M. Arnauld ; et j'ai l'honneur que c'est par mes louanges que ce grand personnage a fini, puisque la lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perrault est son dernier écrit.³ Vous savez sans doute ce que c'est que cette lettre qui me fait un si grand honneur ; et M. Le Verrier en a une copie qu'il pourra vous faire tenir quand vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas déjà envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit et de mémoire qui paraît dans ces deux écrits, et qu'il n'a fait pourtant que dicter, la faiblesse de sa vue ne lui permettant plus d'écrire lui-même.

1. Philippe Goibaut, sieur du Bois, ancien maître à danser, de l'Académie française, né à Poitiers, mort à Paris le 1^{er} de juillet 1694, un an après sa réception. Les censeurs gardèrent les traductions de Maucroix, des dialogues sur la *Vieillesse* et sur l'*Amitié* de Cicéron, assez longtemps pour que Goibaut du Bois pût publier le premier celles qu'il avait faites aussi de ces deux ouvrages. Il a traduit en outre une partie des œuvres de saint Augustin. (M. CHÉRON, d'après BROSSETTE.)

2. *Les Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs.* (BARBIER, *Revue encyclopédique*, XXV, 97.)

3. Antoine Arnauld, qui est mort le 8 d'août 1694, écrivit, le 22 de mai et le 25 de juillet de cette même année, à Malebranche, ses troisième et quatrième lettres sur des matières de métaphysique ; mais Boileau ne pouvait pas les connaître, car elles ne furent publiées, dans le *Journal des Savants*, qu'en 1705. (M. CHÉRON, d'après B.-S.-P.)

Il me semble, monsieur, que voilà une longue lettre. Mais quoi ! le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil m'a comme transporté à Reims où je me suis imaginé que je vous entretenais dans votre jardin, ¹ et que je vous revoyais encore, comme autrefois, avec tous ces chers amis que nous avons perdus, et qui ont disparu *velut somnium surgentis*.² Je n'espère plus de m'y revoir. Mais vous, monsieur, est-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris ? et n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil ? Que j'aurais de plaisir à vous y embrasser, et à déposer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais goût de la plupart de nos académiciens ; gens assez comparables aux Hurons ou aux Topinamboux, comme vous savez bien que je l'ai déjà avancé dans mon épigramme : *Clio vint l'autre jour*, etc. J'ai supprimé cette épigramme, et ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte je suis de l'Académie, et qu'il n'est pas honnête de diffamer un corps dont on est. Je n'ai même jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite, pour m'excuser de cette épigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir ; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, et que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne :

J'ai traité de Topinamboux...

C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle.

Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur et suis entièrement à vous.

DESPRÉAUX.

Encore une fois pardon pour mes ratures et mes incorrections, autrement point de commerce, car ce serait une étrange chose s'il me fallait récrire mes lettres. Je doute que j'en puisse trouver le temps. Nous y songerons quand vous voudrez obtenir le privilège de vos traductions.

1. Quand Boileau accompagna Louis XIV en Alsace, il passa par Reims. (BROSSETTE.)

2. Psaume LXXII, v. 20. « Velut somnium surgentium, Domine, in civitate tua imaginem ipsorum ad nihilum rediges. » (Brossette avait relevé en note l'inexactitude de la citation.)

LETTRE

A M. PERRAULT, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1700)

Monsieur,

Puisque le public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre réconciliation, et de ne lui pas laisser ignorer qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse comme de ces duels d'autrefois, que la prudence du roi a si sagement réprimés, où, après s'être battu à outrance, et s'être quelquefois cruellement blessé l'un l'autre, on s'embrassait et on devenait sincèrement amis. Notre duel grammatical s'est même terminé encore plus noblement ; et je puis dire, si j'ose vous citer Homère, que nous avons fait comme Ajax et Hector dans l'Iliade¹, qui, aussitôt après leur long combat en présence des Grecs et des Troyens, se comblent d'honnêtetés et se font des présents. En effet, monsieur, notre dispute n'était pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos ouvrages, et que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux héros du poème qui vous plaît si peu, qu'en nous faisant ces civilités, nous sommes demeurés comme eux, chacun dans notre même parti et dans nos mêmes sentiments : c'est-à-dire, vous toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile, et moi toujours leur passionné admirateur. Voilà de quoi il est bon que le public soit informé ; et c'était pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après notre réconciliation je composai une épigramme qui a couru, et que vraisemblablement vous avez vue. La voici :

Tout le trouble poétique, etc.

Vous pouvez reconnaître, monsieur, par ces vers où j'ai exprimé sincèrement ma pensée, la différence que j'ai toujours faite de vous et de ce poète de théâtre,² dont j'ai mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon épigramme. Aussi était-ce l'homme du monde qui vous ressemblait le moins.

1. Chant VII, 206-312,

2. Pradon.

Mais maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, oserais-je, comme votre ami, vous demander ce qui a pu depuis si longtemps vous irriter et vous porter à écrire contre tous les plus célèbres écrivains de l'antiquité? Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisait parmi nous des bons auteurs modernes? Mais où avez-vous vu qu'on les méprisât? Dans quel siècle a-t-on plus volontiers applaudi aux bons livres naissants, que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnés aux ouvrages de monsieur Descartes, de monsieur Arnauld, de monsieur Nicole et de tant d'autres admirables philosophes et théologiens, que la France a produits depuis soixante ans, et qui sont en si grand nombre qu'on pourrait faire un petit volume de la seule liste de leurs écrits! Mais pour ne nous arrêter ici qu'aux seuls auteurs qui nous touchent vous et moi de plus près, je veux dire aux poètes, quelle gloire ne s'y sont point acquise les Malherbe, les Racan, les Maynard! Avec quels battements de mains n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarasin et de La Fontaine! Quels honneurs n'a-t-on point, pour ainsi dire, rendus à monsieur de Corneille et à monsieur Racine! Et qui est-ce qui n'a point admiré les comédies de Molière? Vous-même, monsieur, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre dialogue de l'Amour et de l'Amitié, à votre poème sur la peinture, à votre épître sur monsieur de la Quintinie, et à tant d'autres excellentes pièces de votre façon? On n'y a pas véritablement fort estimé nos poèmes héroïques, mais a-t-on eu tort? et ne confessez-vous pas vous-même, en quelque endroit de vos *Parallèles*, que le meilleur de ces poèmes¹ est si dur et si forcé qu'il n'est pas possible de le lire?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les anciens? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation-là même que nos plus grands poètes sont redevables du succès de leurs écrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite-Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain et dans Sénèque, que monsieur de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote? Car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit re-

1. La *Pucelle*, de Chapelain. *Parallèles*, t. III

garder quantité de ses plus belles pièces de théâtre, où, se mettant au-dessus des règles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poètes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur, mais à exciter dans l'âme des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentiments, une certaine admiration, dont plusieurs personnes, et les jeunes gens surtout, s'accoutument souvent beaucoup mieux que des véritables passions tragiques. Enfin, monsieur, pour finir cette période un peu longue, et pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé monsieur Racine? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a pris les plus grandes finesses de son art?

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les anciens? Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré il y a longtemps dans le monde quelques-uns de ces faux savants, tels que le président de vos dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, et qui, n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les anciens que parce qu'ils sont anciens, ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine, et condamnent d'abord tout ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables, dans la chose même où ils avaient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos *Parallèles*. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez et que ces gens-là n'ont point, et avec quelques arguments spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces faibles antagonistes; et vous y avez si bien réussi, que, si je ne me fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demeurait; ces faux savants n'ayant pu, et les vrais savants, par une hauteur peut-être un peu trop affectée, n'ayant pas daigné de vous répondre. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un

Alexandre et plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrevelius, les Pararedus,¹ les Menagius,² ni, pour me servir des termes de Molière, les savants en *us*, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du premier ordre, ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que s'il fallait nécessairement vous en citer ici quelques-uns, je vous étonnerais peut-être par les noms illustres que je mettrais sur le papier ; et vous y trouveriez non seulement des Lamoignon, des Daguesseau, des Troisville,³ mais des Condé, des Conti et des Turenne.⁴

Ne pourrait-on point donc, monsieur, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentiments avec tant de si galants hommes ? Oui, sans doute, on le peut ; et nous ne sommes pas même, vous et moi, si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de poèmes, de dialogues et de dissertations sur les anciens et sur les modernes ? Je ne sais si j'ai bien pris votre pensée ; mais la voici, ce me semble. Votre dessein est de montrer que pour la connaissance surtout des beaux-arts, et pour le mérite des belles-lettres, notre siècle, ou, pour mieux parler, le siècle de Louis le Grand est non seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siècles de l'antiquité, et même au siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, quand je vous dirai que je suis sur cela entièrement de votre avis, et que même, si mes infirmités m'en laissaient le loisir, je m'offrirais volontiers de prouver, comme vous, cette proposition la plume à la main. A la

1. Cornélius Schrevelius, érudit hollandais, mort en 1667, a donné des éditions d'Hésiode, d'Homère, de Virgile, d'Ovide, de Lucain, de Juvénal, de Perse, de Martial, de Claudien, etc., et a laissé un lexique grec assez estimé. — Jean de Peyrardé, auteur gascon, a laissé des vers latins, des remarques sur Térence, sur Florus, et a achevé les vers laissés incomplets par Virgile. (M. CHÉRON.)

2. Ménage, né à Angers en 1613, mort à Paris en 1692, a donné un *Dictionnaire étymologique* ou *les Origines de la langue française* ; des *Observations sur la langue française* ; *les Origines de la langue italienne* ; *Diogène Laërce* (grec-latin) ; *Mulierum philosophorum historia*, à la suite de Diogène Laërce.

3. Henri-Joseph de Peyre, comte de Troisville (on prononçait Tréville), passait pour un grand érudit. Son jansénisme avéré empêcha Louis XIV de confirmer sa nomination à l'Académie française en 1704. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. II, p. 221-222. (M. CHÉRON.) On a cru voir son portrait dans ce personnage du *Misanthrope*, que Célimène raille sous le nom de Damis. (Acte II, scène v.)

4. Louis de Latour, neveu du maréchal de Turenne.

vérité j'emploierais beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa manière de raisonner ; et je prendrais des précautions et des mesures que vous n'avez point prises.

Je n'opposerais donc pas, comme vous avez fait, notre nation et notre siècle seuls à toutes les autres nations et à tous les autres siècles joints ensemble. L'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerais chaque nation et chaque siècle l'un après l'autre ; et, après avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, et en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvais invinciblement que l'avantage est de notre côté.

Ainsi, quand je viendrais au siècle d'Auguste, je commencerais par avouer sincèrement que nous n'avons point de poètes héroïques ni d'orateurs que nous puissions comparer aux Virgile et aux Cicéron, je conviendrais que nos plus habiles historiens sont petits devant les Tite-Live et les Salluste ; je passerais condamnation sur la satire et sur l'élegie ; quoiqu'il y ait des satires de Régnier admirables, et des élégies de Voiture, de Sarasin, de la comtesse de La Suze,¹ d'un agrément infini. Mais en même temps je ferais voir que pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauraient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le *Thyeste* de Varius² et la *Médée* d'Ovide. Je ferais voir que, bien loin qu'ils aient eu dans ce siècle-là des poètes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvint, les Plaute, les Cécilius³ et les Térence étant morts dans le siècle précédent. Je montrerais que si, pour l'ode, nous n'avons point d'auteurs si parfaits qu'Horace, qui est leur seul poète lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre qui ne lui sont guère inférieurs en délicatesse de langue et en justesse d'expression, et dont tous les ouvrages mis ensemble ne feraient peut-être pas dans la balance un poids

1. Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, née à Paris en 1618, morte en 1673, a laissé des élégies, des odes, des chansons et des madrigaux, qui ont été réunis sous le titre de : *Poésies choisies*, dans le tome IV du *Recueil de poètes*, fait en 1692, in-12 ; il avait paru d'elle, auparavant, un volume de *Poésies*, Paris, Sercy, 1666, in-12.

2. Varius était l'ami de Virgile et d'Horace. Il passait, de son temps, pour être le meilleur des poètes dans l'épopée et dans la tragédie.

3. Cécilius mourut l'an de Rome 586. Les anciens grammairiens citent de lui quarante comédies, dont il ne reste qu'un petit nombre de fragments.

de mérite moins considérable que les cinq livres d'odes qui nous restent de ce grand poète. Je montrerais qu'il y a des genres de poésie où non seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils n'ont pas même connus ; comme, par exemple, ces poèmes en prose que nous appelons *Romans*, et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne saurait trop estimer, à la morale près qui y est fort vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes.

Je soutiendrais hardiment qu'à prendre le siècle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire depuis Cicéron jusqu'à Corneille Tacite, on ne saurait pas trouver parmi les Latins un seul philosophe qu'on puisse mettre, pour la physique, en parallèle avec Descartes, ni même avec Gassendi. Je prouverais que, pour le grand savoir et la multiplicité de connaissances, leurs Varron¹ et leurs Plin, qui sont leurs plus doctes écrivains, paraîtraient de médiocres savants devant nos Bignon,² nos Scaliger,³ nos Saumaise,⁴ nos pères Sirmond⁵ et nos pères Pétau.⁶ Je triompherais avec vous du peu d'étendue de leurs lumières sur l'astronomie, sur la géographie et sur la navigation. Je les défierais de me citer, à l'exception du seul Vitruve, qui est même plutôt un bon docteur d'architecture qu'un excellent architecte ; je les défierais, dis-je, de me nommer un seul habile

1. Varron mourut l'an 25 avant notre ère. Il nous reste de lui quelques livres sur la langue latine et sur l'agriculture.

2. Jérôme Bignon, né à Paris le 24 d'août 1589, d'une famille originaire d'Anjou ; avocat général au grand conseil en 1620, et au parlement en 1625 ; conseiller d'État et bibliothécaire du roi en 1622 ; mort le 7 d'avril 1656. On lui doit une *Chorographie ou Description de la Terre sainte ; Discours de la ville de Rome*, Paris, 1604, in-4° ; *Traité de l'élection des Papes*, Paris, 1655, in-8° ; *De l'excellence des rois et du royaume de France*, Paris, 1610, in-8° ; et des *Œuvres latines*. (M. CHÉRON.)

3. Il y eu deux Scaliger ; l'un, Jules-César, né en 1484, à Vérone, mort en 1558 ; l'autre, Joseph Juste Scaliger, né à Agen en 1540, mort en 1609. C'est de ce dernier que Boileau veut parler ; on a de lui des commentaires sur Varron, Verus Flaccus, Festus, Catulle, Tibulle, Properce, Perse, Ausone, Nonnus, César, Martial, Agathias, Publius Syrus... et beaucoup d'autres ouvrages d'une grande érudition.

4. Saumaise, Claude (Salmasius), né en 1588, à Semur-en-Auxois, mort en 1658 ; il savait la médecine, la jurisprudence, les sciences, l'antiquité, l'histoire ; il avait appris seul le chaldéen, le persan, l'arabe, le copte. Il a laissé quatre-vingts ouvrages imprimés et soixante manuscrits.

5. Jacques Sirmond, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Louis XIII, né à Riom le 12 d'octobre 1559 ; mort à Paris le 8 d'octobre 1651. Il a publié de nombreux ouvrages de théologie et d'érudition qui ont été réunis, Paris, impr. royale, 1696, 5 vol. in-folio. (M. CHÉRON.)

6. Denis Pétau, de la Compagnie de Jésus, né à Orléans le 21 d'août 1583, mort à Paris le 11 de décembre 1652. Il a laissé de nombreux ouvrages de théologie, d'érudition et de chronologie, et des poésies latines (M. CHÉRON.)

architecte, un seul habile sculpteur, un seul habile peintre latin, ceux qui ont fait du bruit à Rome dans tous ces arts étant des Grecs d'Europe et d'Asie, qui venaient pratiquer chez les Latins des arts que les Latins, pour ainsi dire, ne connaissaient point ; au lieu que toute la terre aujourd'hui est pleine de la réputation et des ouvrages de nos Poussin,¹ de nos Lebrun,² de nos Girardon³ et de nos Mansart.⁴ Je pourrais ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses ; mais ce que j'ai dit est suffisant, je crois, pour vous faire entendre comment je me tirerais d'affaire à l'égard du siècle d'Auguste. Que si de la comparaison des gens de lettres et des illustres artisans, il fallait passer à celle des héros et des grands princes, peut-être en sortirais-je avec encore plus de succès. Je suis bien sûr au moins que je ne serais pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des Français.

Par tout ce que je viens de dire, vous voyez, monsieur, qu'à proprement parler nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de notre nation et de notre siècle ; mais que nous sommes différemment du même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos *Parallèles*, mais la manière hautaine et méprisante dont votre abbé et votre chevalier⁵ y traitent des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne saurait, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect et d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre : vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité ; et moi d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchants et même les médiocres auteurs de notre siècle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer ; mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous réponds que de mon côté cela ne troublera point notre réconciliation, et que, pourvu que vous ne me forciez point à lire le *Clovis* ni la *Pucelle*, je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'*Illiade* et l'*Énéide*, me contentant de les admirer, sans vous demander pour elles cette espèce de culte tendant à l'adoration, que

1. Nicolas Poussin, né aux Andelys en 1594, mort à Rome le 19 de novembre 1665.

2. Charles Lebrun, né à Paris en 1619, mort le 12 février de 1690.

3. François Girardon, né à Troyes en 1630, mort à Paris en 1715.

4. Voyez *Art poétique*, chant IV.

5. Interlocuteurs des *Parallèles*.

vous vous plaignez en quelqu'un de vos poèmes qu'on veut exiger de vous, et que Stace semble en effet avoir eu pour l'Énéide, quand il se dit à lui-même :

..... Nec tu divinam Æneida tenta ;
Sed longe sequere, et vestigia semper adora. ¹

Voilà, monsieur, ce que je suis bien aise que le public sache ; et c'est pour l'en instruire à fond que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans la nouvelle édition qu'on fait en grand et en petit de mes ouvrages. J'aurais bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle édition quelques railleries un peu fortes, qui me sont échappées dans mes *Réflexions sur Longin* ; mais il m'a paru que cela serait inutile à cause des deux éditions qui l'ont précédée, auxquelles on ne manquerait pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses éditions qu'on en pourra faire dans les pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin de mettre les choses en l'état qu'elles étaient d'abord. J'ai cru donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité, c'était de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentiments pour vous. J'espère que vous serez content de mon procédé, et que vous ne vous choquerez pas même de la liberté que je me suis donnée de faire imprimer, dans cette dernière édition, la lettre que l'illustre M. Arnauld vous a écrite au sujet de ma dixième satire.

Car, outre que cette lettre a déjà été rendue publique dans deux recueils des ouvrages de ce grand homme, je vous prie, monsieur, de faire réflexion que dans la préface de votre *Apologie des femmes*, contre laquelle cet ouvrage me défend, vous ne me reprochez pas seulement des fautes de raisonnement et de grammaire ; mais que vous m'accusez d'avoir mis des mots sales, d'avoir glissé beaucoup d'impuretés, et d'avoir fait des médisances. Je vous supplie, dis-je, de considérer que ces reproches regardant l'honneur, ce serait en quelque sorte reconnaître qu'ils sont vrais que de les passer sous silence ; qu'ainsi je ne pouvais pas honnêtement me dispenser de m'en disculper moi-même dans ma nouvelle édition, ou d'y insérer une lettre qui m'en disculpe si honorablement. Ajoutez que cette lettre est écrite avec tant d'honnêteté et d'égards pour celui même contre qui elle est écrite, qu'un honnête homme, à mon avis, ne saurait s'en

1. Stace, *Thébaïde*, vers 816-817.

offenser. J'ose donc me flatter, je le répète, que vous le verrez sans chagrin, et que, comme j'avoue franchement que le dépit de me voir critiquer dans vos Dialogues ¹ m'a fait dire des choses qu'il serait mieux de n'avoir point dites, vous confesserez aussi que le déplaisir d'être attaqué dans ma dixième satire vous y fait voir des médisances et des saletés qui n'y sont point. Du reste, je vous prie de croire que je vous estime comme je dois, et que je ne vous regarde pas simplement comme un très-bel esprit, mais comme un des hommes de France qui a le plus de probité et d'honneur. Je suis, ² etc.

LETTRE

DE BOILEAU AU MARQUIS DE MIMEURE ³

A Paris, 4 août 1706.

Ce n'est point, monsieur, un faux bruit, c'est une vérité très constante, que dans la dernière assemblée qui se tint au Louvre pour l'élection d'un académicien, je vous donnai ma voix, et je vous la donnai avec d'autant plus de raison que vous ne l'aviez point brigüée, et que c'était votre seul mérite qui m'avait engagé dans vos intérêts. Je n'étais pas pourtant le premier à qui la pensée de vous élire était venue; il y avait un bon nombre d'académiciens qui me paraissaient dans la même disposition que moi. Mais je fus fort surpris, en arrivant dans l'assemblée, de les trouver tous changés en faveur d'un M. de Saint-Aulaire, ⁴ homme, disait-on, de fort grande réputation, mais dont le nom pourtant, avant cette affaire, n'était pas venu jusqu'à moi. Je leur témoignai mon étonnement avec assez d'amertume; mais ils me firent entendre, d'un air assez pitoyable, qu'ils étaient

1. *Parallèles*, t. III.

2. Dans le *Bolæana*, p. 25-26, Monchesnay fait dire au *premier président* de Lamoignon, après la lecture de cette lettre : « Monsieur Despréaux, je ne doute pas que nous ne soyons toujours bons amis; mais si jamais nous venions à nous raccommo-der après une brouillerie, point de réparations, je vous prie, je crains plus vos réparations que vos injures. » Or le *premier président* est mort en 1677, vingt-quatre ans avant la publication de la *Lettre* à Charles Perrault. (DAUNOU.)

3. Jacques-Louis de Valon, marquis de Mimeure, né à Dijon en 1659, élu de l'Académie française en 1707; tous ses titres étaient la traduction en vers français de l'ode d'Horace : *Mater saxa cupidinum*; il mourut en 1719.

4. François-Joseph de Beauvoir, marquis de Saint-Aulaire, élu membre de l'Académie française en 1706, lieutenant général au gouvernement de Limousin, mort le 17 de décembre 1742, âgé de près de cent ans. On a de lui des vers insérés dans divers recueils.

liés. Comme la brigade de M. de Saint-Aulaire n'était pas médiocre, plusieurs gens de conséquence m'avaient écrit en faveur de cet aspirant à la dignité académique ; mais, par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir son mérite, on m'avait envoyé un poème de sa façon ¹, très mal versifié, où, en termes assez confus, il conjure la volupté de venir prendre soin de lui pendant sa vieillesse, et de réchauffer les restes glacés de sa concupiscence : voilà en effet le but où il tend dans ce beau poème. Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une vraie colère contre son ouvrage ². Je le portai à l'Académie où je le laissai lire à qui voulut ; et quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre, je jouai le vrai personnage du misanthrope dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce misanthrope contre les méchants vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élection par billets ; et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire que je fus le seul qui ne parus point honteux et déconcerté.

Voilà, monsieur, au vrai toute l'histoire de ce qui s'est passé à votre occasion à l'Académie. Je ne vous en fais pas un plus grand détail, parce que M. Le Verrier m'a dit qu'il vous en avait déjà écrit fort au long. Tout ce que je puis vous dire, c'est que dans tout ce que j'ai fait, je n'ai songé qu'à procurer l'avantage de la compagnie, et rendre justice au mérite. Cependant je vois que par là je me suis fait une fort grande affaire, non-seulement avec M. de Saint-Aulaire, mais avec vous, et que je suis plutôt l'objet de vos reproches que de vos remerciements. Vous vous plaignez surtout du hasard où je vous exposais, en vous nommant académicien, à faire une mauvaise harangue. Je suis bien persuadé que vous ne la pouviez faire que fort bonne ; mais quand même elle aurait été mauvaise, n'aviez-vous pas un nombre infini d'illustres exemples pour vous consoler ? Et est-ce la première méchante affaire dont vous seriez sorti glorieusement ?

1. Une élégie qu'il avait composée à l'âge de soixante ans. Monchesnai, *Boziana*, dit que le président de Lamoignon, à la prière du marquis de Saint-Aulaire, avait écrit à Boileau en lui envoyant cette élégie, pour l'engager à lui donner sa voix.

Cette élégie commençait ainsi :

Où fuyez-vous, plaisirs, où fuyez-vous, amours,
De mon printemps compagnons si fidèles ?

2. Boileau avait mis d'abord : « Contre l'auteur d'un tel ouvrage. »

Vous dites qu'en vous j'ai prétendu donner un bretteur à l'Académie. Oui, sans doute ; mais un bretteur à la manière de César, et d'Alexandre. Hé quoi ! avez-vous oublié que le bonhomme Horace avait été colonel d'une légion, et n'était pas revenu comme vous d'une grande défaite ?

Cum fracta virtus, et minaces,
Turpe solum tetigere mento. ¹

Cependant dans quelle Académie n'aurait-il point été reçu, supposé qu'il n'eût point eu pour concurrent M. de Saint-Aulaire ? Enfin, monsieur, vous me faites concevoir que je vous ai en quelque sorte compromis par trop de zèle, puisque vous n'avez eu pour vous que ma seule voix. Mais si j'ose ici faire le fanfaron, prétendez-vous que ma seule voix non brigüée ne vaille pas vingt voix mendrées bassement ? Et de quel droit prétendez-vous qu'il ne soit pas permis à un censeur soit à droit, soit à tort, installé depuis longtemps sur le Parnasse, comme moi, de rendre sans votre congé justice à vos bonnes qualités, et de vous donner mon suffrage sur une place qu'il croit que vous méritez ? ² Ainsi, monsieur, demeurons bons amis, et surtout pardonnez-moi les ratures qui sont dans ma lettre, puisqu'elle me coûterait trop à récrire, et que je ne sais si je pourrais venir à bout de la mettre au net. Du reste croyez qu'il n'y a personne qui vous estime plus que moi, et que je suis très affectueusement,

Votre très humble, etc.

Nous avons déjà bu plusieurs fois à votre santé dans l'illustre auberge où l'on boit si souvent *gratis*, comme vous savez ³.

1. Horace, liv. II, ode VII, vers 11-12.

2. Il la méritait si bien, que lorsqu'il l'eut obtenue en 1707, il fit faire son discours de réception par Lamotte. (ΔΑΥΝΟΥ.) L'usage de l'Académie étant, selon d'Alembert, de choisir à de certaines époques un grand seigneur, plutôt qu'un homme de lettres, Boileau était excusable de vouloir faire passer M. de Mimeure, auquel il trouvait quelque mérite, avant M. de Saint-Aulaire, qui n'en avait alors aucun.

3. Sans doute chez Le Verrier, où Boileau dinait souvent.

LETTRE

A M. DE LOSME DE MONCHESNAI ¹

SUR LA COMÉDIE

(Septembre) 1707.

Puisque vous vous détachez de l'intérêt du ramoneur, je ne vois pas, monsieur, que vous ayez aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvais juger à la hâte d'ouvrages comme les vôtres, et surtout à l'égard de la question que vous entamez sur la tragédie et sur la comédie, que je vous ai avoué néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'esprit ; car, puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je puis me ressouvenir de votre dernière pièce, vous prenez le change, et vous y confondez la comédienne avec la comédie, que, dans mes raisonnements avec le P. Massillon, j'ai, comme vous savez, exactement séparées.

Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable ; c'est à savoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement et à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les églises des vierges Maries, ni des Suzannes, ni des Madeleines agréables de visage. La vertu convertit tout en bien, et le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non-seulement voir représenter ni comédie ni tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune ; il ne faudra plus lire ni Virgile, ni Théocrite, ni Térence, ni Sophocle, ni Homère ; et voilà ce que demandait Julien l'Apostat, et qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Pères de l'Église. Croyez-moi, monsieur, attaquez nos tragédies et nos comédies, puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses, mais n'attaquez point la tragédie et la comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le sonnet et les odes, et qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures prédications : et, pour vous en donner un exemple admi-

1. Jacques de Losme de Montchesnay, né à Paris en 1666, mort à Chartres, en 1740. Il a travaillé pour le théâtre et publié un *Bolwana*. (M. CHÉRON.)

rable, je vous dirai qu'un grand prince¹, qui avait dansé à plusieurs ballets, ayant vu jouer le *Britannicus* de M. Racine, où la fureur de Néron à monter sur le théâtre est si bien attaquée², il ne dansa plus à aucun ballet, non pas même au temps du carnaval. Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la comédie a guéri les hommes capables d'être guéris ; car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le P. Massillon, que le poème dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour, exprimé chastement dans cette poésie, non-seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien faits, pourvu qu'on n'y répande point d'images ni de sentiments voluptueux. Que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas, malgré cette précaution, de s'y corrompre, la faute vient de lui, et non pas de la comédie. Du reste, je vous abandonne le comédien et la plupart de nos poètes, et même M. Racine³ en plusieurs de ses pièces. Enfin, monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Mariamne dans *Josèphe* est peint avec tous les traits les plus sensibles de la vérité. Cependant quel est le fou qui a jamais pour cela défendu la lecture de *Josèphe* ? Je vous barbouille tout ce canevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoue cependant que votre satire est pleine de vers bien trouvés. Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parce qu'autrement cela traînerait à l'infini : mais surtout trêve aux louanges. J'aime qu'on me lise, et non qu'on me loue. Je suis, etc.

1. Louis XIV.

2. Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière ;
A disputer des prix indignes de ses mains ;
A se donner lui-même en spectacle aux Romains.
(Acte IV, scene iv.)

3. « Je vous sais bon gré, dit Monchesnai dans sa réplique à Despréaux, de m'abandonner les comédiens et nos poètes modernes, et même M. Racine, en plusieurs de ses pièces ; lui-même est convenu avec moi que sa *Bérénice* était très dangereuse pour les mœurs. »

LETTRE

DE BOILEAU A RACINE

A Bourbon, 29 juillet (1687).

Votre lettre m'a tiré d'un fort grand embarras, car je doutais que vous eussiez reçu celle que je vous avais écrite, et dont la réponse est arrivée fort tard à Bourbon ¹. Si la perte de ma voix ne m'avait fort guéri de la vanité, j'aurais été très sensible à tout ce que vous m'avez mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand prince de la terre en vous demandant des nouvelles de ma santé ; mais l'impuissance où ma maladie me met de répondre par mon travail à toutes les bontés qu'il me témoigne me fait un sujet de chagrin de ce qui devrait faire toute ma joie. Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, selon toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé ; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose ; mais pour moi je suis persuadé qu'ils me flattent, ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes, et à ce que je puis reconnaître en moi, je tiens que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai point occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis aller, nous essayerons cet hiver l'*erysimum*. Mon médecin et mon apothicaire, à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire un fort grand cas ; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi, qui a tous les muscles de la poitrine embarrassés. Peut-être que si j'avais le gosier malade, prétendrait-il que l'*erysimum* ne saurait guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée. Le bon de l'affaire est qu'il persiste toujours dans la pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix, plus tôt même qu'on ne

1. Boileau y était allé pour se guérir d'une extinction de voix.

saurait s'imaginer. Si cela arrive ainsi, il se trouvera, mon cher monsieur, que ce sera à moi à vous consoler, puisque de la manière dont vous me parlez de votre mal de gorge, je doute qu'il puisse être guéri sitôt, surtout si vous vous engagez en de longs voyages avec M. Hessein¹. Mais laissez-moi faire : si la voix me revient, j'espère de vous soulager dans les disputes que vous aurez avec lui, sauf à la perdre encore une seconde fois pour vous rendre cet office. Je vous prie pourtant de lui faire bien des amitiés de ma part, et de lui faire entendre que ses contradictions me seront toujours beaucoup plus agréables que les complaisances et les applaudissements fades de la plupart des amateurs de beaux esprits. Il s'est trouvé ici parmi les capucins un de ces amateurs qui a fait des vers à ma louange. J'admire ce que c'est que des hommes : *Vanitas et omnia vanitas*. Cette sentence ne m'a jamais paru si vraie qu'en fréquentant ces bons et crasseux pères. Je suis bien fâché que vous ne vous soyez point encore habitué à Auteuil, où

Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant,²

c'est-à-dire où mes deux puits³ et mes abricotiers vous appelaient.

Vous faites très bien d'aller à Maintenon avec une compagnie aussi agréable que celle dont vous me parlez, puisque vous y trouverez votre utilité et votre plaisir.

Omne tulit punctum,⁴ etc.

Je n'ai jamais pu deviner la critique que peut faire M. l'abbé Tallemant⁵ sur l'endroit de l'építaphe que vous m'avez marqué⁶. N'est-ce point qu'il prétend que ces termes, *il fut nommé*, semblent dire que le roi Louis XIII a tenu M. Le Tellier sur les fonts de baptême ; ou bien que c'est mal dit, que le roi *le choisit pour remplir la charge*, etc., parce que c'est la charge qui a rempli M. Le Tellier, et non pas M. Le Tellier qui a rempli la charge ; par la même raison que c'est

1. C'était un ami de Racine fort enclin à la contradiction.

2. Virgile, églogue I, vers 40.

3. Il n'avait pas d'autres eaux dans cette petite maison dont il faisait ses délices. (Louis RACINE.)

4. Horace, *Art poétique*, vers 343.

5. L'abbé Paul Tallemant, petit-fils de Montauron, fut à vingt-trois ans de l'Académie française, secrétaire de l'Académie des médailles ; il fut chargé le premier de rédiger les éloges des académiciens morts. Il a laissé le *Voyage à l'île d'Amour*, en prose et en vers, des *Panegyriques* de Louis XIV, etc. (*Remarques et Décisions de l'Académie française*, recueillies par M. L. T., 1698.)

6. L'építaphe du chancelier Michel Le Tellier, mort le 3 d'octobre 1685.

la ville qui entoure les fossés et non pas les fossés qui entourent la ville ? ¹ C'est à vous à m'expliquer cette énigme. Faites bien, je vous prie, mes baise-mains au père Bouhours et à tous nos autres amis, quand vous les rencontrerez ; mais surtout témoignez bien à M. Nicole la profonde vénération que j'ai pour son mérite et pour la simplicité de ses mœurs, encore plus admirable que son mérite. Vous ne me parlez point de l'épitaphe de mademoiselle de Lamignon ². Voilà, ce me semble, une assez longue lettre pour un homme à qui on défend surtout les longues applications, et qu'on presse d'ailleurs de donner cette lettre pour la porter à Moulins. J'ai appris par la gazette que M. l'abbé de Choisy était agréé à l'Académie. Voici encore une voix que je vous envoie pour lui, si trente-neuf ³ ne suffisaient pas. Adieu, aimez-moi toujours, et croyez que je n'aime rien plus que vous. Je passe ici le temps, *sic ut quimus, quando ut volumus non possum*. Adieu, encore une fois ; dites à ma sœur et à M. Manchon que je ne manquerai pas de leur écrire par la première commodité. J'ai écrit à M. Marchand ⁴.

LETTRE

DE BOILEAU A RACINE

Paris, mardi 2 juin 1693.

Je sors de notre assemblée des Inscriptions, où j'ai été principalement pour parler à M. de Turreil ; mais il ne s'y est point trouvé. Il s'était chargé de parler de nos ordonnances à M. de Pontchartrain le père, et il m'en devait rendre compte aujourd'hui. J'enverrai demain savoir s'il est malade, et pourquoi il n'est pas venu. Cependant M. l'abbé Renaudot m'a promis aussi d'agir très fortement auprès du même ministre. Cet abbé doit venir dîner jeudi avec moi à Auteuil, et me raconter tout ce qu'il aura fait : ainsi il ne se perdra point de temps.

Madame Racine me fit l'honneur de souper dimanche chez

1. Allusion à un trait de pointilleuse naïveté échappé à cet académicien dans la discussion du *Dictionnaire*. Furetière s'en est souvenu dans un de ses *factums*.

2. Morte le 14 d'avril 1687.

3. Il semble qu'au lieu de trente-neuf voix, Boileau devait dire trente-huit. (DAUNOU.)

4. Ecclésiastique, neveu de Boileau, qui fut plus tard, en 1692, commissaire des guerres. Jérôme Manchon, bachelier en théologie de la faculté de Paris, naquit en 1661 et vivait encore en 1712.

moi avec toute votre petite et agréable famille. Cela se passa fort gaiement, mon rhume étant presque entièrement guéri. Je n'ai jamais vu une si belle journée. J'entretins fort M. votre fils, qui, à mon sens, croît toujours en mérite et en esprit. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite-Live, et j'en fus fort content. Je crois non seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable, parce qu'en effet il pense beaucoup et qu'il conçoit fort vivement tout ce qu'on lui dit. Je ne saurais trouver de termes assez forts pour vous remercier des mouvements que vous vous donnez pour M. le doyen de Sens ; et quand l'affaire ne réussirait point, je vous puis assurer que je n'oublierai jamais la sensible obligation que je vous ai.

Vous m'avez fort surpris en me mandant l'empressement qu'ont deux des plus grands princes de la terre pour voir des ouvrages que je n'ai pas achevés. En vérité, mon cher monsieur, je tremble qu'ils ne se soient trop aisément laissé prévenir en ma faveur ; car, pour vous dire sincèrement ce qui se passe en moi au sujet de ces derniers ouvrages, il y a des moments où je crois n'avoir rien fait de mieux ; mais il y en a aussi beaucoup où je n'en suis point du tout content, et je fais résolution de ne les jamais laisser imprimer. Oh ! qu'heureux est M. Charpentier, qui, raillé, et mettons quelquefois bafoué sur les siens, se maintient toujours parfaitement tranquille et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit ! Il a tantôt apporté à l'Académie une médaille de très mauvais goût, et avant que de la laisser lire, il a commencé par en faire l'éloge. Il s'est mis par avance en colère sur ce qu'on y trouverait à redire, déclarant pourtant que, quelques critiques qu'on y pût faire, il saurait bien ce qu'il devait penser là-dessus, et qu'il n'en resterait pas moins convaincu qu'elle était parfaitement bonne. Il a, en effet, tenu parole, et tout le monde l'ayant généralement désapprouvé, il a querellé tout le monde, il a rougi et s'est emporté ; mais il s'est en allé satisfait de lui-même. Je n'ai point, je l'avoue, cette force d'âme ; et si des gens un peu sensés s'opiniâtraient de dessein formé à blâmer la meilleure chose que j'aie écrite, je leur résisterais d'abord avec assez de chaleur ; mais je sens bien que peu de temps après je conclurais contre moi, et que je me

1. L'abbé Jacques Boileau, son frère.

2. La satire X et l'ode sur la prise de Namur.

dégoûterais de mon ouvrage. Ne vous étonnez donc point si je ne vous envoie point encore par cet ordinaire les vers que vous me demandez, puisque je n'oserais presque me les présenter à moi-même sur le papier. Je vous dirai pourtant que j'ai en quelque sorte achevé l'*Ode sur Namur*, à quelques vers près, où je n'ai point encore attrapé l'expression que je cherche. Je vous l'enverrai un de ces jours ; mais c'est à la charge que vous la tiendrez secrète, et que vous n'en lirez rien à personne que je ne l'aie entièrement corrigée sur vos avis.

Il n'est bruit ici que de grandes choses que le roi va faire ; et, à vous dire le vrai, jamais commencement de campagne n'eut un meilleur air. J'ai bien vu dans les livres des exemples de grandes félicités ; mais au prix de la fortune du roi, à mon sens, tout est malheur. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'ayant épuisé pour Namur toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue, où trouverai-je des expressions pour le louer, s'il vient à faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville ? Je sais bien ce que je ferai : je garderai le silence et vous laisserai parler. C'est le meilleur parti que je puisse prendre.

Spectatus satis, et donatus jam rude... ¹

Je vous prie de bien témoigner à M. de Chamblai combien je lui suis obligé des bons offices qu'il rend à mon frère ; ² je vois bien que la fortune n'est pas capable de l'aveugler, et qu'il voit toujours ses amis avec les mêmes yeux qu'auparavant. Adieu, mon cher monsieur, soyez bien persuadé que je vous aime et que je vous estime infiniment.

Dans le temps que j'allais finir cette lettre, M. l'abbé Dongois est entré dans ma chambre avec le petit mot de lettre que vous écrivez à madame Racine, et où vous mandez l'heureux, surprenant, incroyable succès de votre négociation. ³ Que vous dirai-je là-dessus ? Cela demande une lettre tout entière, que je vous écrirai demain. Cependant souvenez-vous de l'état de Pamphile, à la fin de l'*Andrienne* :

Nunc est quum me interfici patiar :

1. HORACE, liv. I, ép. 1, vers 2-3 :

Spectatum satis, et donatum jam rude, quæris,
Mæcenas, iterum antiquo me includere ludo...

2. L'abbé Jacques Boileau, pour le canonicat sollicité.

3. Pour l'obtention de ce canonicat. P.-C.-O. Incroyable, prodigieux, ravissant, admirable, étonnant, charmant succès de...

4. M. de Saint-Surin dit en note : A la fin de l'*Andrienne*, Pamphile fait un

voilà à peu près mon état. Adieu, encore un coup, mon cher, illustrissime, effectif, ou, puisque la passion permet quelquefois d'inventer des mots, mon effectissime ami.

LETTRE

DE BOILEAU A RACINE

A Auteuil, mercredi (milieu d'octobre 1697).

Je crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin, mon frère le docteur de Sorbonne et moi, au R. P. de Lachaise. Nous sommes arrivés chez lui vers les neuf heures, et sitôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment sur l'état de ma santé, et a paru fort content de ce que je lui ai dit que mon incommodité ¹ n'augmentait point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi afin que je le pusse mieux entendre, et aussitôt entrant en matière m'a dit que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avait beaucoup de bonnes choses, mais que la matière que j'y traitais était une matière fort délicate, et qui demandait beaucoup de savoir ; qu'il avait autrefois enseigné la théologie, et qu'ainsi il devait être instruit de cette matière à fond ; qu'il fallait faire une grande différence de l'amour *affectif* d'avec l'amour *effectif* ; ² que ce dernier était absolument nécessaire, et entraînait dans l'attrition ; au lieu que l'amour affectif venait de la contrition parfaite, et qu'ainsi il justifiait par lui-même le pécheur, mais que l'amour effectif n'avait d'effet qu'avec l'absolution du prêtre. Enfin, il nous a débité en très bons termes tout ce que d'habiles auteurs scolastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire,

mariage auquel il attache son bonheur ; mais son rôle n'offre rien de semblable aux expressions citées par Despréaux. C'est dans l'*Eunuque*, autre comédie de Térence, que Chérée, jeune amant au comble de ses vœux, s'écrie :

. Proh Jupiter !
Nunc est profecto tempus, cum perpeti me possum interfici,
Ne hoc gaudium contaminet vita ægritudine aliqua.
(Acte III, scène VI, vers 2-4.)

1. Sa surdité.

2. Dans le système de théologie suivi par le P. de Lachaise, l'amour *effectif* désigne le simple accomplissement des commandements de Dieu, et l'amour *affectif* le même accomplissement joint à une affection de Dieu. Note de M. l'abbé de L., vicaire général. (B.-S.-P.)

comme quelques-uns d'eux, que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du pécheur. Mon frère applaudissait à chaque mot qu'il disait, paraissant être enchanté de sa doctrine, et encore plus de sa manière de l'énoncer. Pour moi, je suis demeuré dans le silence. Enfin, lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit que j'avais été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eût donné à entendre que j'avais fait un ouvrage contre les jésuites ; ajoutant que ce serait une chose bien étrange si soutenir qu'on doit aimer Dieu s'appelait écrire contre les jésuites ; que mon frère avait apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenaient en termes beaucoup plus forts que ceux de mon épître, que, pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu ; qu'enfin j'avais si peu songé à écrire contre les jésuites, que les premiers à qui j'avais lu mon ouvrage, c'étaient six jésuites des plus célèbres, qui m'avaient tous dit qu'un chrétien ne pouvait avoir d'autres sentiments sur l'amour de Dieu que ceux que j'énonçais dans mes vers. J'ai ajouté ensuite que depuis peu j'avais eu l'honneur de réciter mon ouvrage à monseigneur l'archevêque de Paris, et à monseigneur l'évêque de Meaux, ¹ qui en avaient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés ; qu'avec tout cela, néanmoins, si sa révérence croyait mon ouvrage périlleux, je venais présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin, je lui ai fait le même compliment que je fis à monseigneur l'archevêque lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui était que je ne venais pas pour être loué, mais pour être jugé ; que je le priais donc de me prêter une vive attention, et de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition, et je lui ai lu mon épître très posément, jetant au reste dans ma lecture toute la force et tout l'agrément que j'ai pu. J'oubliais de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris : c'est à savoir que je prétendais n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage que mettre en vers la doctrine qu'il venait de nous débiter ; et l'ai assuré que j'étais persuadé que lui-même n'en disconviendrait pas. Mais pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, monsieur, que la chose est arrivée comme je l'avais prophétisé, et qu'à la réserve des deux petits

1. M. de Noailles et Bossuet.

scrupules qu'il vous a dits, et qu'il nous a répétés, qui lui étaient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier : « *Pulchre! bene! recte!* Cela est vrai, cela est indubitable; voilà qui est merveilleux; il faut lire cela au roi; répétez-moi encore cet endroit. Est-ce là ce que M. Racine m'a lu? Il a été surtout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

Cependant on ne voit que docteurs, même austères,¹
 Qui les semant partout, s'en vont pieusement,
 De toute piété, etc.

Il est vrai que je me suis heureusement avisé d'insérer dans mon épître huit vers que vous n'avez point approuvés, et que mon frère juge très à propos de rétablir. Les voici; c'est ensuite de ces vers :

Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.
 « Écoutez la leçon que lui-même il nous donne :
 « Qui m'aime c'est celui qui fait ce que j'ordonne.² »
 Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
 Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
 Qu'en sa faveur souvent la plus sainte âme éprouve.
 Courez toujours à lui;³ qui le cherche le trouve;
 Et plus de votre cœur il paraît s'écarter,
 Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurais vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la prosopopée de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend père, que, sans une visite que dans ce temps-là monsieur son frère lui est venu rendre, il ne nous laissait point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles épîtres de ma façon que vous avez lues au roi. Encore ne nous a-t-il laissé partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne,⁴ et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions

1. Ce vers a été changé :

On voit, pourtant on voit des docteurs même austères.

(Épître XII, vers 50.)

2. Ces deux vers ont été changés :

Qui fait exactement ce que ma loi commande
 A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.

(Vers 99-100.)

3. Autre changement, vers 104 :

Marchez, courez à lui....

4. Mont-Louis, sur l'emplacement actuel du cimetière qui a pris de là l'appel

trouver seul. Vous voyez donc, monsieur, que si je ne suis pas bon poète, il faut que je sois bon récitant.

Après avoir quitté le P. de Lachaise, nous avons été voir le P. Gaillard, ¹ à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'épître. Je ne vous dirai point les louanges excessives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, et il m'a dit qu'il n'y avait que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir du petit théologien avec qui j'ai eu une prise devant moi chez M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce théologien était le dernier des hommes ; que si sa société avait à être fâchée, ce n'était pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osaient dire que cet ouvrage était fait contre les jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la copie que vous avez mise entre les mains de madame de Maintenon, afin que je lui en donne une autre, où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis tout à vous.

LETTRE

A BROSSETTE

Paris, 10 novembre 1699.

Je suis fort honteux, monsieur, d'avoir été si longtemps à vous remercier de vos magnifiques présents et à répondre à vos lettres ², plus agréables encore pour moi que vos présents ; mais si vous saviez le prodigieux accablement d'affaires que m'a laissé la mort de M. Racine, vous me pardonneriez sans peine, et vous verriez bien que je n'ai presque point de temps à donner à mon plaisir, c'est-à-dire à vous entretenir et à vous écrire. J'ai lu votre préface du livre des *Conférences*, et elle me semble très bien, à quelques manières de parler près, que je vous y marquerai à mon premier loisir ³.

lation populaire du cimetière du Père Lachaise ; administrativement c'est le cimetière de l'Est. (M. CHÉRON.)

1. Honoré Reynaud de Gaillard, célèbre prédicateur, recteur des jésuites de Paris, confesseur de la reine d'Angleterre, épouse de Jacques II (MORÉRI), né à Aix le 9 d'octobre 1641, mort à Paris le 11 de juin 1727. On a imprimé plusieurs de ses oraisons funèbres. (M. CHÉRON.)

2. Du 24 septembre et du 3 octobre.

3. Brossette le pria de corriger l'avertissement qu'il voulait mettre à la seconde édition de ses *Conférences*.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'envoyant le *Télémaque* de M. de Cambrai. J'en l'avais pourtant déjà lu. Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'*Odyssee* que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait. Je souhaiterais que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui ; mais ses instructions ne paraissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire que par tout ce que lui ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du *Télémaque* dit des choses fort bonnes, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paraît beaucoup meilleur poète que théologien. De sorte que si, par son livre des *Maximes*, il me semble très peu comparable à saint Augustin, je le trouve, par son roman, digne d'être mis en parallèle avec Héliodore ¹. Je doute néanmoins qu'il fût d'humeur, comme ce dernier, à quitter sa mitre pour son roman. Aussi, vraisemblablement le revenu de l'évêché d'Héliodore n'approchait guère du revenu de l'archevêché de Cambrai ² : mais, monsieur, il me semble que pour un paresseux aussi affairé que je suis, je vous entretiens là de choses assez peu nécessaires. Trouvez bon que je ne vous en dise pas davantage, et pardonnez-moi les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes lettres, qui m'embarrasseraient fort s'il fallait que je les récrivisse. Je suis très sincèrement, etc.

LETTRE

DE BOILEAU A BROSSETTE

Auteuil, 2 août 1702

Feu M. Patru, mon illustre ami, était non seulement un critique très habile, mais un très violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que, lors-

1. Évêque de Trica, en Thessalie, à la fin du iv^e et au commencement du v^e siècle, et auteur des *Amours de Théagène et Chariclée*.

Daunou voit dans ce jugement un peu de malice janséniste.

2. Ce revenu était de deux cent mille livres. (B.-S.-P.)

que M. Racine me faisait sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivait quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis patruus mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité d'un oncle, » je lui disais : *Ne sis Patru mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité de Patru. » Je pourrais vous le dire à bien meilleur titre qu'à lui, puisque toutes vos lettres, depuis quelque temps, ne sont que des critiques de mes vers, où vous allez jusqu'à l'excès du raffinement ¹. Vous avez reçu de moi une petite narration en rimes, que j'ai composée à la sollicitation de M. Le Verrier pour amener un vers de l'*Anthologie*; et tous ceux, à commencer par lui, à qui je l'ai communiquée, en ont été très satisfaits. Cependant, bien loin d'en être content, vous me faites concevoir qu'elle ne vaut rien, et, sans me dire ce que vous y trouvez de défectueux, vous allez chercher dans M. Charpentier, c'est-à-dire dans les étables d'Augias, de quoi la rectifier. Ensuite vous vous avisez de trouver une équivoque dans un vers où il n'y en a jamais eu ². En effet, où peut-il y en avoir dans cette façon de parler :

Approuve l'escalier tourné d'autre façon ; ³

et qui est-ce qui n'entend pas d'abord que le médecin-architecte approuve l'escalier, moyennant qu'il soit tourné d'une autre manière? Cela n'est-il pas préparé par le vers précédent :

Au vestibule obscur il marque une autre place?

Il est vrai que dans la rigueur et dans les étroites règles de la construction, il faudrait dire : *Au vestibule obscur il marque une autre place que celle qu'on lui veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une autre manière qu'il n'est*. Mais cela se sous-entend sans peine; et où en serait un poète si on ne lui passait, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage ces *subaudi*? Où en serait M. Racine, si on lui allait chicaner

1. « On voit que Boileau commençait à se lasser des sottises remarques de Brossette... » (DAUNOU.)

2. Lettre du 24 juillet 1703 : « Dans le même chant, il y a un autre vers auquel je voudrais faire un petit changement : *Approuve l'escalier tourné d'autre façon*. C'est sur le premier mot qui me paraît un peu équivoque; car il semble que vous voulez dire que le médecin-architecte *approuve l'escalier*, parce qu'il a été tourné d'une autre façon qu'il n'était auparavant, au lieu que votre pensée est qu'il *voudrait voir l'escalier tourné d'autre façon*... » (M. LAVERDET p. 152.)

3. Voyez *Art poétique*, chant IV, vers 14.

ce beau vers que dit Hermione à Pyrrhus, dans l'*Andromaque* :

Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle ?¹

qui dit si bien, et avec une vitesse heureuse : *Je t'aimais lorsque tu étais inconstant, qu'eussé-je fait si tu avais été fidèle?* Ces sortes de petites licences de construction, non seulement ne sont pas des fautes, mais sont même assez souvent un des plus grands charmes de la poésie, principalement dans la narration, où il n'y a point de temps à perdre. Ce sont des espèces de latinismes dans la poésie française, qui n'ont pas moins d'agréments que les hellénismes dans la poésie latine. Jusqu'ici cependant, monsieur, vous n'avez été que trop scrupuleux et trop rigide; mais où étaient vos lumières quand vous avez douté si ce temple fameux, dont parle Thémis dans le *Lutrin*, est Notre-Dame ou la Sainte-Chapelle? Est-il possible que vous n'avez pas vu que ce temple qu'elle désigne à la Piété est ce même temple dont la Piété vient de lui parler quelques vers auparavant avec tant d'emphase, et où est arrivée la querelle du Lutrin?

J'apprends que dans ce temple où le plus saint des rois
Consacra tout le fruit de ses pieux exploits
Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
L'implacable Discorde,² etc.

Comment voulez-vous que le lecteur aille songer à Notre-Dame, qui n'a point été bâtie par saint Louis, et qui est si éloignée du Palais, y ayant entre elle et le Palais plus de douze fameuses églises, et principalement la célèbre paroisse de Saint-Barthélemy, qui en est beaucoup plus proche³? Permettez-moi de vous dire que de se faire ces objections, c'est se chicaner soi-même mal à propos, et ne vouloir pas voir clair en plein midi. Je ne vous parle point de la difficulté que vous me faites sur ce vers :

Que votre esprit, vos mœurs, peints dans tous vos ouvrages;
puisqu'il m'est fort indifférent que vous mettiez celui-là, ou
Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages.⁴

1. *Andromaque*, acte IV, scène v, vers 91. — Il y a : « qu'aurais-je fait fidèle ? »

2. *Le Lutrin*, chant VI, vers 67-70.

3. Elle était en face du Palais de Justice, dans la rue de la Barillerie (Dulaure, *Hist. de Paris*, t. 120) devenue aujourd'hui le boulevard de Sébastopol, et quelques parties en subsistaient encore dans le bâtiment connu sous le nom de *Prado*. (M. CHÉNON.)

4. Voyez la lettre précédente. Voir aussi M. Laverdet, p. 151.

Il n'est pas vrai pourtant que la construction grammaticale ne soit pas dans le premier de ces deux vers, où la noblesse du genre masculin l'emporte, et qu'on ne puisse fort bien dire en français : *Mars et les Grâces étaient peints dans ce tableau*. On peut pourtant dire aussi *étaient peintes*, mais *peints* est plus régulier : et pour ce qui est de ce que vous prétendez qu'il s'agit là de l'âme et non point de l'esprit, trouvez bon que je vous fasse ressouvenir que le mot d'esprit, joint avec le mot de *mœurs*, signifie aussi l'âme ; et qu'un esprit bas, sordide, trigaud, etc., veut dire la même chose qu'une âme basse, sordide, etc... Avouez donc, monsieur, que dans toutes ces critiques vous vous montrez un peu trop subtil, et que vous êtes à mon égard en cela *Patru patruissimus*. Mais je commence à m'apercevoir que je suis moi-même bien peu subtil de ne pas reconnaître que vous les avez faites pour m'exciter à parler, et qu'il n'était pas nécessaire d'y répondre sérieusement. Que voulez-vous ? Un auteur est toujours auteur, surtout quand on le blesse dans une partie aussi sensible que ses ouvrages, et ses ouvrages imprimés ; mais laissons-les là.

Je ne saurais bien vous dire pourquoi M. de Lamoignon n'a point accepté la place qu'on lui voulait donner dans l'Académie. Il m'a mandé qu'il ne pouvait pas se résoudre à louer M. Perrault, auquel on le faisait succéder, et dont, selon les règles, il aurait été obligé de faire l'éloge dans sa harangue ; mais c'est une plaisanterie. Quoi qu'il en soit, l'Académie, à mon avis, a suffisamment réparé cet affront, en élisant à sa place M. le coadjuteur de Strasbourg, prince d'un très grand mérite et d'une très grande condition, qui en a témoigné une très grande reconnaissance, jusqu'à aller rendre exactement visite à tous ceux qui lui ont donné leur voix, *solatia victis*. Je suis ravi qu'un petit mot dans ma dernière lettre ait un peu contribué au rétablissement de la santé de l'illustre M. Puget. Si mes paroles ont cette vertu magique, je ne m'en applaudirai pas moins que si elles avaient le pouvoir de faire descendre la lune du ciel, sortir du tombeau *manes responsa daturus* ¹. Je vous conjure donc d'employer aussi mes paroles à me conserver toujours dans

1. Carmina vel cœlo possunt deducere lunam...
(VIRGILE, églogue VIII, vers 90.)

. Ut inde
Manes elicerent, animas responsa daturas.
(HORACE, liv. I, satire VIII, vers 29.)

le souvenir de M. Perrichon. J'ai reçu une lettre de M. de Mervezin ¹ presque en même temps qu'on m'a rendu la vôtre. Il est homme de mérite, et m'a paru plus que content de votre bonne réception. Je suis...

P. S. Comme vous ne sauriez goûter mon épigramme de l'*Anthologie* en français, j'ai cru vous devoir envoyer la traduction qu'en a faite en grec l'illustre et le savant M. Boivin. Elle est écrite de sa main, avec quelques vers français de sa façon, qu'il a imités des vers grecs d'un ancien Père de l'Eglise, et qui sont au dos de l'épigramme. Vous jugerez par là, monsieur, de son double mérite. Il prétend citer quelque jour cette épigramme dans quelques notes savantes, et la faire passer pour un original tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi, dont il est gardien. Je ne sais s'il fera cette folie; mais combien pensez-vous que nous avons peut-être d'ouvrages donnés de la sorte?

LETTRE

DE BOILEAU A BROSSETTE

Paris, 5 mai 1709.

Je voudrais bien, Monsieur, n'avoir que de mauvaises excuses à vous faire du long temps que j'ai été sans répondre à vos obligeantes lettres ², puisque, de l'humeur dont je vous vois, vous ne laisseriez pas de les trouver bonnes; mais la vérité est que mes tournoiemens de tête continuent toujours; que je ne puis plus monter ni descendre que soutenu par un valet, que ma mémoire finit, que mon esprit m'abandonne, et qu'enfin j'ai quatre-vingts ans à soixante et onze ³. Cependant je vous supplie de croire que j'ai toujours pour vous la même estime, et que je reçois toujours vos lettres avec grand plaisir.

Je ne saurais assez vous admirer, vous et vos confrères académiciens, de la liberté d'esprit que vous conservez au milieu des malheurs publics, et je suis ravi que vous vous appliquiez plutôt à parler *des funérailles des anciens* ⁴ qu'à

1. Joseph Mervezin, bénédictin, né à Apt, mort dans la même ville en 1721. On a de lui : *Histoire de la poésie française*. Paris, 1706, in-12. (M. CHÉRON.)

2. Du 15 de janvier, du 28 mars et du 30 d'avril 1709.

3. Plutôt soixante et douze.

4. « J'ai été chargé (dans nos conférences académiques) de parler des *funérailles des anciens*, et ce discours a tenu les deux dernières séances. » Brossette, lettre du 30 d'avril 1709. (M. LAVERDET, p. 289.)

faire les tunérailles de la félicité publique, morte en France depuis plus de quatre ans. Cela s'appelle être philosophe, et marcher sur les pas d'Archimède, qu'on trouva faisant une démonstration géométrique dans le temps qu'on prenait d'assaut la ville de Syracuse où il était enfermé. Nous nous sentons à Paris de la famine ¹ aussi bien que vous, et il n'y a point de jour de marché où la cherté du pain n'y excite quelque sédition ²; mais on peut dire qu'il n'y a pas moins de philosophie que chez vous, puisqu'il n'y a point de semaine où l'on ne joue trois fois l'opéra, avec une fort grande abondance de monde, et que jamais il n'y eut tant de plaisir, de promenades et de divertissements.

Mais laissons là la joie et la misère publique, et venons aux deux questions que vous me faites dans votre dernière lettre ³. Je vous dirai que je ne sais pas pourquoi vous êtes en peine de ce vers : *Là je trouve une croix* ⁴, etc., puisque c'est une chose que dans tout Paris *et pueri sciunt*, que les couvreurs, quand ils sont sur le toit d'une maison, laissent pendre du haut de cette maison une croix de latte pour avertir les passants de prendre garde à eux et de passer vite; qu'il y en a quelquefois des cinq ou six dans une même rue; et que cela n'empêche pas qu'il n'y ait souvent des gens blessés; c'est pourquoi j'ai dit : *une croix de funeste présage*. On rirait à Paris d'un homme qui me ferait votre objection. Pour ce qui est du livre *de Meteoris orationis*, je vous dirai que je l'ai reçu et presque lu tout entier. Il est assez bien écrit. Ce que j'y ai trouvé à redire, c'est qu'il représente *Meteora orationis* comme un terme reçu chez les rhéteurs pour dire *les excès du discours*; et cependant ce n'est qu'une figure, à mon avis, hasardée par Longin pour exprimer le *style guindé*. Aussi ne l'ai-je pas rendu par un mot exprès; mais je me suis contenté de dire du rhéteur que Longin accuse : *Il ne s'élève pas proprement, mais il se guinde si haut qu'on le perd de vue*. Adieu, mon illustre monsieur; pardonnez mes ratures et la précipitation avec laquelle je vous écris; et prenez-vous-en à l'obligation où je me trouve de ne me

1. Il s'agit de l'hiver de 1709.

2. Voyez les lettres de M^{me} de Maintenon.

3. Celle du 15 de janvier 1709.

4. Voyez satire VI, vers 40. Brossette dit : « Dans ma jeunesse, en lisant cet endroit, je m'imaginai que ce vers désignait *une croix qui conduisait un convoi funèbre*... Je n'ai pas laissé de m'y tromper fort longtemps, parce que dans la ville de Lyon les couvreurs font leur *avertissement* ou *défense* avec une tuile attachée au bout d'une corde qu'ils suspendent depuis le toit jusque dans la rue... » (M LAVERDET, p. 285.)

point fatiguer l'esprit, et de ne pas irriter mes tournoiemens de tête. Du reste, soyez bien persuadé que je suis avec plus de passion que jamais...

Puisque j'ai encore cette page de reste, trouvez bon que je vous conjure instamment de faire de nouveau mes recommandations à tous vos illustres magistrats, et de leur bien marquer le respect que j'ai pour eux. M. Bronod ne m'assure pas que je serai payé cette année de ma pension, et me laisse dans un doute franchement qui me déplaît. J'ose donc me flatter que vous ferez sur tout cela ce qu'il faut faire, et je m'attends d'avoir dans peu de nouvelles raisons de vous lestimer, de vous chérir. Adieu, encore un coup Aimez-moi comme je vous aime.

L'épigramme de votre savant jésuite est assez bonne, mais à mon avis elle est beaucoup meilleure en français qu'en latin.

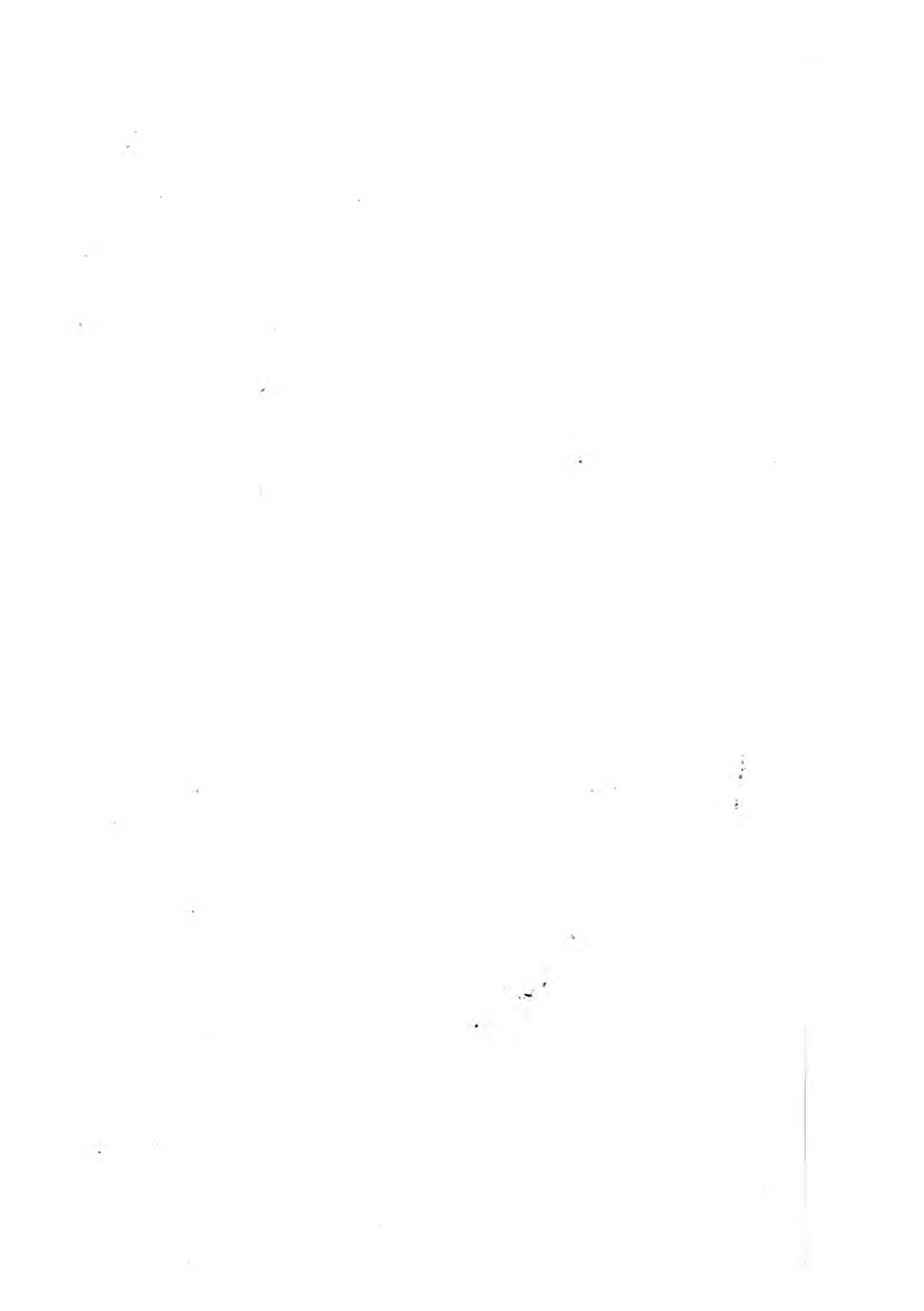


TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT.....	I
NOTICE SUR BOILEAU.....	III
PRÉFACES DE BOILEAU-DESPRÉAUX.....	1
I. Le Libraire au Lecteur.....	1
II. Au Lecteur.....	3
III. Au Lecteur.....	4
IV.....	5
V. Au Lecteur.....	7
VI.....	9
ORDRE CHRONOLOGIQUE d'une grande partie des ouvrages de Boileau.....	14
DISCOURS AU ROI.....	15
SATIRES.....	21
Discours sur la Satire.....	21
Satire I. Le Départ du Poète.....	26
Satire II. La Rime et la Raison.....	35
Satire III. Le Repas ridicule.....	38
Satire IV. Les Folies humaines.....	48
Satire V. La Noblesse.....	54
Satire VI. Les Embarras de Paris.....	61
Satire VII. Le Genre satirique.....	68
Satire VIII. A M. M*** (Morel).....	73
Satire IX. A son Esprit.....	88
Satire X. Les Femmes.....	102
Satire XI. A Monsieur de Valincour.....	111
AVIS AU LECTEUR.....	121
ÉPITRES.....	122
Épître I. Au Roi.....	122
Épître II. A monsieur l'abbé des Roches.....	130
Épître III. A monsieur Arnauld.....	132
Épître IV. Au Roi.....	138
Épître V. A monsieur de Guilleragues.....	147
Épître VI. A monsieur de Lamoignon.....	154
Épître VII. A monsieur Racine.....	163

Épître VIII. Au Roi.....	170
Épître IX. A monsieur le marquis de Seignelay.....	175
Épître X. A mes Vers.....	184
Épître XI. A mon Jardinier.....	191
L'ART POÉTIQUE.....	197
Avant-Propos	197
Chant I	198
Chant II.....	216
Chant III.....	232
Chant IV.....	263
LE LUTRIN, poème héroï-comique.....	277
Au Lecteur	277
Avis au Lecteur.....	280
Argument.....	282
Chant I.....	283
Chant II.....	295
Chant III.....	301
Chant IV.....	313
Chant V..	325
Chant VI.....	336
POÉSIES DIVERSES	342
Discours sur l'Ode.....	342
Ode sur la prise de Namur	350
Ode sur un bruit qui courut, en 1656, que Cromwell et les Anglais allaient faire la guerre à la France.....	357
POÉSIES DIVERSES	359
I. Chanson à boire que je fis au sortir de mon cours de philosophie.....	359
II. Chanson à boire	360
III. Vers à mettre en chant.....	360
IV. Chanson à boire faite à Bâville où était le Père Bour- daloue	361
V. Vers dans le style de Chapelain.....	362
VI. Sonnet sur la mort d'une parente.....	362
VII. Sonnet sur une de mes parentes qui mourut toute jeune entre les mains d'un charlatan.....	363
VIII. Stances à M. Molière sur la comédie de l' <i>École des Femmes</i> que plusieurs gens frondaient.....	364
IX. Épitaphe sur la mère de l'auteur.....	365
X. Vers pour mettre au bas du portrait de mon père.....	365
XI. M. Le Verrier, mon illustre ami, ayant fait graver mon portrait par Drevet, célèbre graveur, fit mettre au bas de ce portrait quatre vers où l'on me fit ainsi parler	366
XII. A quoi j'ai répondu par ces vers.....	366
XIII. Sur le buste de marbre qu'a fait de moi M. Girardon.	367
XIV. Vers pour mettre au bas du portrait de Tavernier...	367

XV.	Vers pour mettre au bas d'un portrait de Monseigneur le duc du Maine.....	368
XVI.	Vers pour mettre au bas du portrait de mademoiselle de Lamoignon.....	368
XVII.	Vers pour mettre au bas du portrait de défunt M. Hamon.....	369
XVIII.	Vers pour mettre sous le buste du Roi.....	369
XIX.	Vers pour mettre au bas du portrait de M. Racine..	370
XX.	Autre manière.....	370
XXI.	Vers pour mettre au bas du portrait de M. de La Bruyère.....	370
XXI bis.	Vers pour le portrait d'Hozier.....	371
XXII.	Épigramme de M. Arnauld.....	371
XXIII.	A madame la présidente de Lamoignon.....	372
XXIV.	Énigme.....	372
XXV.	Quatrain sur un portrait de Rocinante, cheval de Don Guichot.....	372
XXVI.	Fragment de la relation d'un voyage à Saint-Prix....	373
XXVII.	Vers pour mettre au devant de la <i>Macarise</i>	373
XXVIII.	Fable d'Ésope, <i>le Bûcheron et la Mort</i>	374
XXIX.	Sur Homère.....	374
XXX.	Sur le comte de Grammont.....	376
XXXI.	Fragments du <i>Chapelain décoiffé</i>	376
ÉPIGRAMMES.....		377
I.	A Climène.....	377
II.	A un frère aîné que j'avais, et avec qui j'étais brouillé.....	377
III.	Contre Saint-Sorlain.....	378
IV.	Sur la première représentation de l' <i>Agésilas</i> de M. de Corneille.....	378
V.	Sur la première représentation de l' <i>Attila</i>	378
VI.	A monsieur Racine.....	379
VII.	A un médecin.....	379
VIII.	Contre Linière.....	380
IX.	Sur une satire très mauvaise que l'abbé Cotin avait faite et qu'il faisait courir sous mon nom.	380
X.	Contre Cotin.....	380
XI.	Contre un athée.....	380
XII.	Vers en style de Chapelain pour mettre à la fin de son poème de <i>la Pucelle</i>	381
XIII.	Le débiteur reconnaissant.....	381
XIV.	A messieurs Pradon et Bonnacorse qui firent en même temps paraître contre moi un volume d'injures.....	382
XV.	A la Fontaine de Bourbon.....	382
XVI.	Sur la manière de réciter du poète S***.....	382
XVII.	Imitée de celle de Martial qui commence par <i>Nuper erat medicus, etc.</i>	383

XVIII.	Sur ce qu'on avait lu à l'Académie des vers contre Homère et contre Virgile.....	383
XIX.	Sur le même sujet.....	384
XX.	Sur le même sujet.....	384
XXI.	A monsieur P*** sur les livres qu'il a faits contre les anciens.....	385
XXII.	Sur le même sujet.....	385
XXIII.	A. M. P***.....	386
XXIV.	Au même.....	386
XXV.	Parodie burlesque de la première ode de Pindare.....	387
XXVI.	Sur la réconciliation de l'auteur et de M. Perrault.	387
XXVII.	Contre Boyer et La Chapelle.....	388
XXVIII.	Sur une harangue d'un magistrat dans laquelle les procureurs étaient fort mal traités.....	388
XXIX.	Épithaphe.....	389
XXX.	Sur un portrait de l'auteur.....	389
XXXI.	Pour mettre au bas d'une méchante gravure qu'on a faite de moi.....	389
XXXII.	Aux révérends Pères de ***, qui m'avaient attaqué dans leurs écrits.....	390
XXXIII.	Épigramme, ou Réponse à deux RR. PP. CC....	391
XXXIV.	L'Amateur d'horloges.....	391
XXXV.	Contre Mauroi.....	392
XXXVI.	Au Président de Lamoignon contre Chapelain...	392
	FRAGMENT D'UN PROLOGUE D'OPÉRA.....	393
	Avertissement au Lecteur.....	393
	Prologue.....	395
	POÉSIES LATINES.....	397
	I. Epigramma.....	397
	II. Alterum.....	397
	III. Satira.....	398
	PIÈCES ATTRIBUÉES A BOILEAU.....	399
	Chapelain décoiffé, ou parodie de quelques pièces du <i>Cid</i> .	399
	La métamorphose de la perruque de Chapelain en comète.	409
	Discours sur le dialogue suivant.....	411
	LES HÉROS DE ROMAN, dialogue à la manière de Lucien.....	415
	FRAGMENT D'UN DIALOGUE contre les modernes qui font des vers latins.....	444
	ARRÊT BURLESQUE.....	449
	Observations préliminaires.....	449
	Arrêt burlesque donné en la grand'chambre du Parnasse, en faveur des maîtres ès arts, médecins et professeurs de l'Université de Stagire au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote.....	451
	RÉFLEXION II.....	455
	RÉFLEXION V (fragment).....	468

TABLE DES MATIÈRES.

531

RÉFLEXION VIII.....	471
RÉFLEXION IX.....	476
LETTRES A DIVERSES PERSONNES.....	483
Lettre à monseigneur le duc de Vivonne sur son entrée dans le Phare de Messine.....	483
Lettre de remerciement à M. Arnauld.....	488
Lettre à M. de Maucroix.....	491
Lettre à M. Perrault, de l'Académie française.....	497
Lettre de Boileau au marquis de Mimeure.....	505
Lettre à M. de Losme de Monchesnai sur la comédie...	508
Lettre de Boileau à Racine.....	510
Lettre de Boileau à Racine.....	512
Lettre de Boileau à Racine.....	515
Lettre à Brossette.....	518
Lettre de Boileau à Brossette.....	519
Lettre de Boileau à Brossette.....	523

864950

Techniques no good
without inspiration

Don't take ~~for~~ facility
in rhyme for genius
Rhyme & good sense
must always agree

All excess & &

exaggeration should
be left to Italy.

In trying to avoid
one defect don't fall
into its opposite
e.g. in avoiding length
becoming staccato.

Variety essential to
please the public

Estate of Miss K. Pond

26.5.87

[DONATION]

aim at elegance & avoid
everything that is low or
vulgar.

Think of the ear or you will
not please.

Work leisurely, polish
• repolish 213

Level must be maintained
throughout.

Listen to criticism not
of flatterers ^{but} & wise
friends.

Theocritus - Virgil
for models.

A LA MÊME LIBRAIRIE

- Nouveau dictionnaire grec-français**, ouvrage rédigé d'après les plus récents travaux de philologie grecque, par A. CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique. 4^e édit. revue et corrigée. 1 fort vol. grand in-8, relié en toile pleine..... 15 fr.
- Dictionnaire français-grec**, à l'usage des professeurs et des candidats aux divers examens et concours de l'Université, par M. COURTAUD-DIVERNERESSE. 2 vol. grand in-8 jésus, brochés..... 25 fr.
- ABRÉGÉ du Dictionnaire français-grec**, à l'usage des classes, par LE MÊME, 5^e éd. 1 vol. grand in-8 jésus, rel. toile..... 12 fr.
- Lexique grec-français**, par M. DURAND. In-8 relié..... 7 fr. 50
- Dictionnaire grec-français**, par M. A. CHASSANG, inspecteur général de l'Université. In-32..... 6 fr.
- Grammaire grecque**, 6^e édition, revue, corrigée et augmentée d'un résumé de la conjugaison grecque, par M. CHASSANG. In-8 ca. t..... 3 fr.
- Abrégé de la grammaire grecque**, par LE MÊME. 7^e édit. in-8 jésus, cart..... 1 fr. 50
- Nouvelle chrestomathie grecque**, par LE MÊME. 5^e édit. in-18 jésus, cart..... 2 fr. 50
- Cours de thèmes grecs**, adapté à la grammaire de M. CHASSANG, 2^e partie, par M. BOUILLON. 2^e édition. In-18 jésus, cart..... 3 fr.
- Corrigé du cours de thèmes grecs**, par le même. *Deuxième partie*, in-18 jésus, cart..... 2 fr.
- Nouvelle grammaire française (Cours moyen)**, par M. CHASSANG. 4^e édit. In-18 jésus, cart..... 1 fr. 50
- Exercices sur la grammaire (Cours moyen)** de M. CHASSANG, par M. HUMBERT. 4^e édit. In-18 jésus, cart..... 2 fr.
- Racine, Esther**. Nouvelle édition classique, avec préface, notice sur Racine, extrait du livre d'Esther, notes littéraires, grammaticales et étymologiques, par M. HUMBERT. In-18 jésus, cart..... 60 c.
- Cornelius Nepos. Nouvelle édition**, avec notes grammaticales, historiques, et une table des noms géographiques, par M. ROQUES, professeur agrégé au lycée de Nantes. In-18 jésus, cart..... 1 fr.
- Ovide, Choix des Métamorphoses**. Texte revu, corrigé et annoté d'après les travaux les plus récents de la philologie moderne et précédé d'une notice sur la vie du poète et sur ses œuvres, par M. NAGEOTTE, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Besançon. 1 vol. in-18, cart..... 4 fr. 50
- Élien, Extraits publiés avec notes, listes de mots racines, versions grecques et lexique**, par M. HUMBERT. In-18 jésus, cart..... 1 fr. 25
Les mêmes : traduction..... 50 c.
- Lucien. Dialogues des Morts**, publiés avec notes et lexique. Nouvelle édition revue et corrigée par M. GUSSE, agrégé de l'Université. In-18 jésus, cart..... 1 fr.
LES MÊMES : traduction..... 50 c.
- Xénophon. Cyropédie, Mémoires sur Socrate. Œuvres diverses**, d'après les meilleurs textes et avec des notes en français, par M. MONGINOT, professeur au lycée Fontanes. 1 vol. in-18, cart..... 2 fr.
- Géographie générale de l'Europe (moins la France)**, avec cartes, par M. GRÉGOIRE. In-18 jésus, cart..... 1 fr. 50